This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

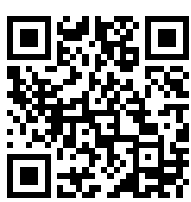

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

ALVMNVS BOOK FVND

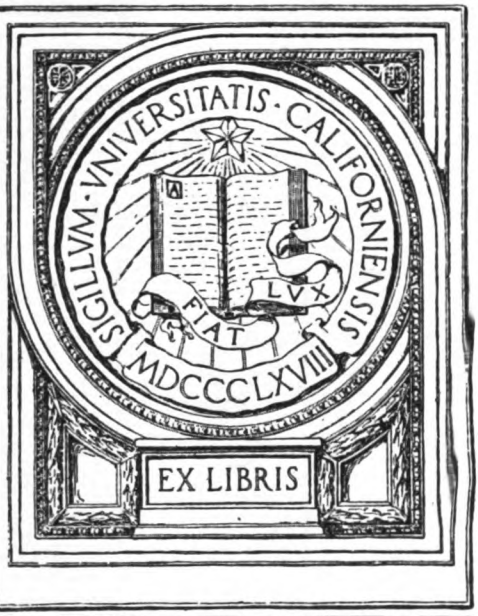

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 13 25 JANVIER 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.

Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Gaston Duval : La succession de Marat. — Les œuvres discutées de Gérard David. — F. Molard : Archives anciennes du prieuré de Branches. — Ch. de Beaumont : La Fête de la saint-Jean en Poitou. — Coutumes encore en usage en Écosse. — Iconographie. — Un tableau de Parrocel. — Monogrammes des noms de Jésus et du Christ.

QUESTIONS. — Carreaux incrustés. — L'L couronné de Louis XIII. — La généalogie des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône. — Boisseau et bushel. — Le duel des Horaces et des Curiaces.

RÉPONSES. — Carreaux historiés. — Le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

Du 28 au 31 janvier 1895 a lieu à Paris par les soins de M. Raymond Serrure, expert, 53 rue de Richelieu, la vente de la COLLECTION NUMISMATIQUE de feu M. Journeau, de Rochefort. M. Serrure enverra le catalogue de cette vente à ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande par lettre affranchie.

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LA SUCCESSION DE MARAT

Au lendemain de la mort de Marat, son frère, Jean-Pierre Marat, et sa sœur, Albertine Marat, vinrent de Suisse où ils étaient fixés, à Paris. Le séjour de Jean-Pierre Marat à Paris ne fut pas long, puisque, dès le 17 septembre, nous le voyons sur le point de repartir. Albertine au contraire, s'établit avec Simonne Evrard, la « veuve de Marat », que les frère et sœur de l'Ami du Peuple avaient publiquement reconnue comme leur belle-sœur, et vécut avec elle jusqu'à sa mort, survenue le 24 février 1824. Albertine Marat lui survécut jusqu'en novembre 1841 ; portrait vivant de son frère au physique, elle avait beaucoup de lui au moral. Elle lutta contre la réaction anti-maratiste, tolérée, sinon encouragée par le parti de Robespierre, qui suivit la mort de son frère, au milieu de son apothéose ; elle s'associa aux pétitions et dénonciations de Simonne Evrard à la Convention et, en septembre 1793, publia une *Réponse de la sœur de l'Ami du Peuple aux détracteurs de Marat* où on lit : « Marat est mort pauvre... S'il eut voulu, il eût été riche... Sa famille ne lui rendait pas ses frais... » Effectivement on trouva chez lui pour tout argent un assignat de 25 sols. Mais il est permis de penser que le farouche démocrate avait en lieu sûr des ressources lui per-

Digitized by Google

mettant de soutenir le bien-être intérieur que nous révèlent les Mémoires de Mme Roland et que même ses panégyristes les plus ardents n'osent nier. Quant à son *Ami du Peuple*, dont le succès, il est vrai, avait beaucoup diminué, il était subventionné par l'argent que Bouchotte lui donnait comme membre du Gouvernement. Enfin, tout en faisant la part du style notarial et formulaire de la procuration ci-dessous, il est certain que Jean-Pierre Marat (1) avait recueilli ou comptait bien recueillir autre chose dans l'héritage fraternel que des papiers. Le Comité de Sûreté générale avait fait apposer les scellés sur les papiers de Marat le lendemain de son assassinat et en fit l'inventaire le 2 août (2); ils sont peu importants et la commission les remet à Simonne Evrard, sauf les articles 2 et 3 de l'inventaire : 2° *Trente-huit pièces ou chemises relatives à la trahison du général Custine;* 3° *Sept autres mémoires ou pièces adressées tant au citoyen Marat qu'au ministre, concernant des objets de sûreté générale*, qui sont envoyés aux archives du Comité.

Le reste comprend les manuscrits des œuvres de Marat et ce sont eux évidemment que vise la procuration dont voici le texte.

GASTON DUVAL.

Par devant les Notaires publics au Département de Paris, fut présent :

Citoyen Jean-Pierre Marat, citoyen frère du citoyen Marat, l'Ami du peuple, demeurant rue de Marat, section du même nom.

Lequel étant sur le point de retourner dans son pays natal a fait et constitué par son procureur général et spécial, citoyenne Albertine Marat, fille majeure demeurant susdite rue et section;

A laquelle il donne pouvoir de, pour lui et en son nom, gérer et administrer de telle manière qu'elle jugera convenable, tous les biens appartenant audit sieur constituant, toucher tout ce qui peut lui être dû, soit par billets, obligations, lettres de change, mandats, cédules et à tels autres titres que ce soit; recevoir également de tous caissiers, payeurs et de telles personnes que ce puisse être toutes rentes, tant perpétuelles que viagères, assignées sur les revenus de la République, même tous émoluments et gratifications, qui pourront être accordés au constituant, de tout reçus donner quittance et décharges vallables, (*sic*) recevoir tous loyers et fermages, renouveller (*sic*) les baux expirés

(1) C'est de Jean-Pierre Marat que descendent les personnes portant actuellement le nom, mais qu'elles écrivent, suivant en cela l'orthographe exacte, *Mara* sans *t*.

(2) Arch. Nat., F 7, 4385.

Digitized by Google

et stipuler toutes clauses et conditions qu'elle jugera nécessaire, augmenter lesdits fermages, vendre également. . . . . .

. . . . . .

Par les mêmes présentes, ledit citoyen constituant donne également pouvoir de prendre connaissance de l'inventaire fait après le décès du citoyen Marat, demander l'examen de tous les papiers composants (*sic*) ladite sucession, même dans tous les manuscrits et œuvres faits par ledit citoyen Marat, contester le droit à toutes personnes qui voudraient s'en dire l'auteur, se faire remettre par lesdits contrefacteurs toutes copies ou imprimés desdites œuvres, les faire imprimer au nom des personnes qui pourraient en avoir droit; faire, tant au nom du constituant qu'au nom des héritiers tous marchés et devis avec tous imprimeurs et libraires; en cas de contrefactions, obtenir tous jugements et sentences, faire toutes saisies et revendications, en recevoir le montant, faire condamner lesdits contrefacteurs à tous dépens, dommages et intérêts, traiter, composer, substituer en toute (*sic*) ou en partie des présents pouvoirs une ou plusieurs personnes, laquelle procuration vaudra malgré surannation, et généralement faire tout ce que les circonstances exigeront, promettant l'avouer et l'avoir pour agréable.

Dont acte fait et passé à Paris, en l'étude, l'an mil sept cent quatre-vingt-treize, deuxième de la république, le dix-sept septembre; et a signé la minute des présentes demeuré (*sic*) en la possession de Me Dulion, l'un des notaires à Paris soussigné.

Et plus bas est écrit : Enregistré à Paris le dix-huit septembre mil sept cent quatre-vingt-treize, volume quarante-cinq; reçu vingt sols; signé : Maillier.

Rayé sept mots comme nuls.

BOURSIER. DULION.

LES ŒUVRES DISCUTÉES DE GÉRARD DAVID

L'article que nous avons publié dans le dernier numéro de la *Correspondance historique* sur deux tableaux du Louvre que nous attribuons à Gérard David, a été commenté et discuté dans la presse et les revues spéciales, en particulier dans le *Journal des Débats* et la *Chronique des Arts*. Approuvées par les uns, rejetées par les autres, nos conclusions ont été appuyées par nous de nouveaux arguments dans le *Journal des Débats* du 3 janvier. Pour que la discussion — qui repose exclusivement sur des identifications iconographiques et des appréciations de facture — puisse être poursuivie utilement, il faut des

Digitized by Google

visites nouvelles dans les musées ou collections où les œuvres du maître sont conservées, et comme ces collections se trouvent fort distantes les unes des autres, à Londres, à Bruges, à Bruxelles, à Cologne, à Rouen, le débat est momentanément suspendu. Nous comptons le reprendre, d'autant que nous recevons de Bruxelles des indications précieuses sur l'histoire du triptyque représentant l'*Assomption*, qui a appartenu à M. le comte de Grancey, et se trouve aujourd'hui chez sa fille, M^me^ de Deuterghem.

L'attribution de ce dernier tableau à Gérard David, que nous avons proposée, est d'ailleurs aujourd'hui acceptée.

Ne quittons pas le Louvre sans signaler la charmante distribution de la salle où l'on a réuni les tableaux de l'École allemande, où l'on voit plusieurs chefs-d'œuvre que peuvent nous envier les musées allemands eux-mêmes, entre autres cette merveilleuse *Déposition de Croix* de l'École de Cologne. L'ordonnance de cette salle, ainsi que telle acquisition nouvelle — un merveilleux portrait d'homme par Kranach — fait honneur au goût éclairé des administrateurs de la galerie de peinture.

Et ne quittons pas Gérard David sans annoncer que le maître graveur, M. Eugène Gaujean, travaille en ce moment à la gravure du chef-d'œuvre de Gérard David, la *Vierge à la grappe*, aussi appelée la *Vierge aux saintes*, qui est conservé à Rouen. La gravure sera tirée à 100 exemplaires qui sont en souscription, et dont 88 exemplaires sont, dès à présent, souscrits.

Fr. F.-B.

ARCHIVES ANCIENNES DU PRIEURÉ DE BRANCHES

Nous devons à l'obligeance de M. Molard, archiviste de l'Yonne, l'inventaire sommaire de documents donnés récemment aux Archives de ce département, et concernant la commune de Branches (canton d'Appoigny, arrondissement d'Auxerre). A ces documents étaient joints un grand nombre d'imprimés de l'époque révolutionnaire, concernant le département de l'Yonne et principalement les *districts* d'Auxerre et de Joigny.

Digitized by Google

NOTE SUR LES PAPIERS DONNÉS AUX ARCHIVES DE L'YONNE PAR M. COUTURIER, JUGE AU TRIBUNAL DE JOIGNY

1° Fragment de comptabilité de tailles seigneuriales, censives et coutumes dues au lieu de Vilaines à un seigneur non mentionné (s. d.) xv^e^ s.

2° Procédures entre Guillaume de Montboissier, conseiller en la cour de Parlement et prieur commendataire de Branches, et les manans et habitants de la commune de Fleury, au sujet du bois de Couron, où ceux-ci prétendaient avoir droit d'usage et de pâture. — Mémoire à l'hôtel des requêtes du Palais contenant les dires des deux parties (s. d.) — xv^e^ siècle. — Deux feuillets mutilés par le bas.

3° Enquête par témoins au sujet dudit droit de pâture et d'usage réclamé par les habitants de Fleury sur le bois de Couron, témoins interrogés : Germain le Breton, laboureur, demeurant à Ponceaux, paroisse de Charbuy; maître Germain Volant, chanoine d'Auxerre; maître Jean Auveryat, curé de Charmoy; Jean Tyart, écuyer, seigneur du Mont Saint-Sulpice, gruyer du comté d'Auxerre; Germain de Chegny (Cheny), seigneur du Mont Sulpice, lieutenant au Bailliage d'Auxerre; maître Regnault le Moyne, avocat audit Bailliage; maître Simon Gontier, avocat au Bailliage d'Auxerre; Simon Tribolé, procureur audit Bailliage; Guillaume Moron, Benoist de Coiffy, Germain de Coiffy, Hugues Landry, Jacques Yrail, Pierre de La Faye, tous praticiens au Bailliage d'Auxerre; Hélie le Briois, bourgeois d'Auxerre, et Jean Nudi, sergent forestier dudit Bailliage. Ils déposent *en tourbe* (1485).

4° Enquête par témoins faite par Jehan Régnier, écuyer, seigneur de Mommercy, conseiller et écuyer d'écurie du Roi, bailli d'Auxerre, et Jehan Bourdin, tabellion royal, au sujet du dit droit de pâture et d'usage réclamé par les habitants de Fleury sur le bois de Cozon. Témoins interrogés : Jehan Chevannes, sergent à cheval du Roi ès bailliage de Sens et autres, demeurant à Appoigny; Agnès, veuve de feu Gilet le Rousselat, en son vivant laboureur, demeurant à Branches; Jaquin Ruille, Perrin Legros, Jehan Josselin, Guillaume Guynot, Colas Cadot, Perrin Moreaul, Jehan Guillemeau, Didier Berry, tous laboureurs, demeurant à Branches; Pierre Chevillard, maçon, et Hélie le Brioys, tous deux d'Auxerre; Jehan Poucier, laboureur, et Jehan Polin, maréchal, demeurant à Appoigny;

Digitized by Google

Jehan des Marais, laboureur, demeurant à Chichery (19 octobre 1485).

5° Enquête par témoins faite par les notaires Henry Leclerc et Jean Leroy, sur la requête de Renobert Souef et de Jean Maunoury, commissaires au gouvernement dudit prieuré, contre Claude de Sainte-More, protonotaire apostolique de Joigny, qui, avec Simon Marlain, serviteur de Charles le Bourgoing, prieur de Branches, et sept ou huit partisans armés, ont levé les revenus en nature dudit prieuré et les ont par la rivière transportés jusqu'à Joigny. La possession du prieuré de Branches était alors en litige et les biens en régie (1523). Charles le Bourgoing l'avait acquis par résignation de son oncle du même nom, mais à la mort de celui-ci, le prieuré lui fut disputé par Claude de Sainte-More, et les biens furent mis sous séquestre (1520-1523).

6° Enquête par témoins du procès pendant au Bailliage d'Auxerre, entre Charles le Bourgoing, prieur-curé de Branches, et François II de Dinteville, évêque d'Auxerre, au sujet de la possession du Bois des Plantes, situé sur le territoire d'Appoigny, d'une rente de 48 bichets froment, qu'il prétend sur le moulin de Regennes, et d'un étang fait par François Ier de Dinteville, qui empiète d'un arpent sur les Usages de Branches. Les dépositions des témoins sont peu favorables aux Dinteville dont la conduite est opposée à celle du vénérable Jean Baillet, leur prédecesseur au siège épiscopal d'Auxerre (1532).

7° Procédures aux requêtes de l'hôtel entre Guillaume de Montboissier, conseiller en la cour de Parlement, prieur-commendataire de Branches, qui, vu ses nombreuses occupations au service du roi, a obtenu de lui des lettres de garde spéciale, et Catherine de Bonnard, veuve du seigneur de Milly, tutrice de ses enfants mineurs, qui a commis des empiètements sur la justice et les biens dudit prieur-commandataire (1487-1488).

8° Baux, ventes, échanges et contrats divers concernant des biens compris dans la censive de Branches ; en tout 28 pièces (1426-1674). — (26 pièces parchemin, deux pièces papier). — Le dernier parchemin est une lettre en rescision de bail.

9° Déclarations de censives du terrier de Branches pour Guillaume de Montboissier, prieur-curé (xve siècle, feuillets détachés).

10° Etat et mémoire de la vente des meubles de la cotte morte

Digitized by Google

de feu M. le prieur de Branches — Inventaire de meubles fort curieux (1746).

11° Comptes de la fabrique de Branches à partir de 1705 jusqu'à la Révolution. — Collection incomplète.

F. MOLARD
Archiviste de l'Yonne.

LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN EN POITOU

S'il est une survivance religieuse intéressante à étudier, c'est sans contredit la fête du solstice d'été, dite de *la saint-Jean*. Parmi les cérémonies pratiquées à cette occasion, il en est qui remontent à la plus haute antiquité et se retrouvent dans une aire géographique fort étendue. Il serait intéressant que ces coutumes, qui tendent de plus en plus à disparaître de nos campagnes à mesure que la civilisation y pénètre davantage, fussent recueillies et notées avec soin pour être ensuite comparées entre elles. Ce souhait, nous ne sommes pas les seuls à le formuler; un éminent membre de l'Institut, M. Alex. Bertrand, dans une des leçons du cours qu'il professe avec tant de science et de talent à l'École du Louvre, fit à ses auditeurs un pressant appel dans ce sens. C'est pour répondre à ce vœu que nous publions ces notes, espérant que notre exemple trouvera des imitateurs.

Dans la partie du département de la Vienne qui confine à l'ancienne Saintonge, dans la région d'Usson-du-Poitou, par exemple, le 24 juin, bien avant l'aube, les paysans sont en rumeur; ils recueillent en quantité des branches de noyer qui, disposées en bouquets, orneront de leur vert feuillage les ouvertures de la ferme, voire même les fumiers, sur lesquels il en sera planté cinq touffes : une au centre, les autres aux quatre angles de la motte.

Pendant la soirée, chaque homme, dans la campagne comme au village, apporte une javelle de bois sec et la porte au centre de la cour ou de la place pour en former le bûcher au milieu duquel est disposé un *bouchon* de paille. Si plusieurs métairies sont proches de l'habitation du propriétaire, ce sera de préférence dans sa cour que ce bûcher s'élévera. La nuit venue, le curé au village, la châtelaine au château, la fermière dans les fermes

Digitized by Google

isolées, met le feu à la paille, puis trempant une branche de noyer dans l'eau bénite, en asperge le foyer naissant. Dans les bourgs, après la bénédiction pour laquelle la liturgie a une prière spéciale, on se rend à l'église en chantant le *Veni creator* et là on entonne l'hymne qui a servi à nommer les premières notes de musique.

Ut queant laxis *re*sonare fibris
*Mi*ra gestorum *fa*muli tuarum
*Sol*ve polluti *la*bii reatum.

Sancte Joannes!

C'est en ce moment qu'on voit toute la campagne s'allumer de flammes claires qui dansent dans l'obscurité croissante. Tandis que le feu brûle et pétille, les bavardages vont leur train ; le bouvier et le pâtre apportent des branches choisies de coudrier chargées de leurs feuilles et les font griller jusqu'à ce que la gaule en soit entièrement dépouillée; celle-ci servira à diriger les bestiaux et sera pour les animaux et leur conducteur une sorte de talisman. Chacun apporte aussi une branchette de noyer, et en fait roussir les feuilles au feu; on la gardera soigneusement suspendue dans sa chambre pour se préserver de *tous les maux*.

A mesure que le feu s'éteint, le silence s'établit, et, lorsqu'il n'y a plus que des tisons ardents éclairant de rouges lueurs tous ces visages hâlés, on se promène autour du foyer. Puis chacun se mettant à genoux, la châtelaine, au milieu d'un profond recueillement, récite une prière qui est écoutée avec un religieux respect par tous les assistants. Lorsqu'elle est terminée, chaque femme prend une pierre et la place au bord du foyer mourant, de façon à former *un cercle* circonscrivant le brasier. N'y aurait-il pas là un souvenir des cromlechs ? Ces pierres devront protéger pendant le cours de l'année les êtres chers à celles qui les ont apportées, car la Vierge Marie viendra s'y reposer pendant la nuit.

Alors commencent les réjouissances, les rires et les cris; c'est à qui, parmi les jeunes gens, sautera par dessus le foyer encore incandescent pour être sûr de se marier dans l'année. Lorsque tout est éteint, chacun s'en va emportant un tison noirci qui servira, lui aussi, de préservatif contre les accidents.

Il est quantité d'autres coutumes qui se rattachent à la fête

Digitized by Google

de la saint-Jean ; elles ne présentent que peu d'intérêt, étant d'ailleurs communes à d'autres régions ; nous en rappellerons une, cependant ; on affirme qu'il est excessivement dangereux de monter dans un tilleul le 24 juin, et si malheureusement une chute survient, elle doit être mortelle à brève échéance. La fleur de tilleul, cueillie à cette date, perd toutes ses qualités bienfaisantes pour en acquérir de funestes.

Il est incontestable que ce sont là des survivances christianisées de l'antique culte du soleil. Peut-être devrait-on y chercher, par analogie, l'explication de bien des découvertes d'archéologie mal comprises jusqu'à ce jour.

C^te^ Charles de Beaumont.

COUTUMES ENCORE EN USAGE EN ÉCOSSE

Quand un villageois meurt, le « town officier » ou bedeau, habillé de noir, parcourt le pays, criant devant les maisons : « Oyez, oyez, oyez, tel ou telle a quitté cette vie à l'heure nommée ». Chaque famille possède des vêtements qui servent pour ces cérémonies ; il y a des personnes qui préparent d'avance leur propre linge mortuaire, parce qu'il est considéré comme honteux d'être enseveli autrement ou d'avoir recours à la charité publique. La coutume de crier : « Oyez, etc. », est un souvenir ancien, quand la cloche de l'église était sonnée pour un mort, usage observé en Angleterre. Les amis du défunt doivent rendre visite à sa famille, avant et après les funérailles ; on leur offre des gâteaux, du vin, ou du « whisky », selon les moyens de la famille. Autrefois, on donnait un dîner à cette occasion. On se rappelle les bateleurs qui portaient un vêtement bleu, auquel était cousu un morceau d'étain avec un numéro, et qui étaient reçus avec empressement à cause de leur loquacité et comme porteurs de nouvelles. Si le bateleur était aveugle ou bossu, on le mettait sur un char et on le transportait devant une maison où il déjeunait. Le maître de la maison le menait devant une autre maison, où on lui donnait encore à manger, et ainsi de suite jusqu'au soir.

W.-H. L.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE

M. Augier ayant soumis à la Société archéologique de Bordeaux « le moulage d'un fer à hosties qu'il croit être du commencement du XVII^e siècle », un des membres « fait observer que la tête du Christ en croix n'est jamais ornée de rayons et que M. Augier a dû les confondre avec les pointes de la couronne d'épines. » (*Soc. arch. de Bordeaux* p. XII). M. Augier, qui s'est fait une spécialité des fers à hosties, ne pouvait se tromper aussi grossièrement sur la forme du nimbe, qu'en archéologue il jugeait comme il était en réalité. En effet, les deux derniers siècles ont généralement substitué au nimbe crucifère du moyen âge un rayonnement, une irradiation de la tête, qu'il est absolument impossible de confondre avec les pointes de la couronne d'épines qui n'ont jamais ce développement et cette abondance.

X. B. DE M.

UN TABLEAU DE PARROCEL

On lit dans l'*Ancien Forez*, n° d'août 1894, page 274 : « Étienne Parrocel, né le 8 janvier 1696, à Avignon, le seul qui se distingua comme peintre d'histoire et se fixa en Italie vers 1717 ; il est connu sous le nom de *Parrocel le Romain*. Le grand tableau du maître-autel de Saint-Louis de France, à Rome, est de lui. »

Cette attribution n'est pas exacte. Je pourrais renvoyer à mon *Guide du Pèlerin aux églises de Rome*. Je préfère donner un renseignement plus récent, que j'emprunte à l'ouvrage de Mgr d'Armailhacq, *L'Église nationale de Saint-Louis-des-Français, à Rome*, Rome, 1894, page 250 : « Au fond de l'abside et au-dessus de l'autel (le maître-autel) se détache le grand tableau de Bassano, représentant l'Assomption de la Sainte Vierge».

X. B. DE M.

Digitized by Google

MONOGRAMMES DES NOMS DE JESUS ET DU CHRIST

La petite brochure de Mgr Duc, évêque d'Aoste : *Les peintures de la Madeleine, à Gressan*, décrivant la messe de Saint-Grégoire, dit : « Un pape, au visage radieux et avec l'auréole, élève des deux mains la sainte hostie... Il semble qu'on y voit empreint le saint nom de Jésus P H S, en trois lettres » (p. 7).

Auréole est mis ici pour *nimbe* : les deux termes ne sont pas synonymes.

Le monogramme régulier du nom de Jésus comporte les trois lettres I H S ; P ne peut avoir sa signification normale que dans le monogramme du nom du Christ X P S ; peut-être le peintre a-t-il voulu les exprimer tous les deux, car on les rencontre fréquemment ensemble sur les fers à hosties du moyen âge.

X. B. DE M.

QUESTIONS

86. Carreaux incrustés. — Le Musée de Lyon possède des carreaux de terre cuite, provenant de Saint-Maurice de Vienne, dont on a trouvé à Genève des spécimens analogues. Ils appartiennent à deux rosaces différentes : l'une, portant les figures de saint Pierre, de saint Paul et d'un évêque, plus un écu de... à deux chevrons de..., au chef de.., coupé de..., le tout circonscrit par la légende : SANCTE PETRE, SANCTE PAULE ET OMNES SANCTI, ORATE PRO NOBIS, en lettres gothiques minuscules. L'autre a les clefs de saint Pierre passées en sautoir et surmontées de la tiare pontificale, et la légende : HIC IN PACE SEPULTA MULTA SANCTORUM CORPORA SUNT.

Pourrait-on : 1° déterminer l'armoirie ci-dessus décrite, armoirie qui se rapporte à l'évêque placé près d'elle ; 2° signaler

Digitized by Google

d'autres exemplaires des mêmes carreaux (il me serait possible de compléter l'une des rosaces contre réciprocité); 3° indiquer le lieu de fabrication première de ces carreaux dont les moules faisaient probablement partie de l'outillage d'artistes ambulants.

J. M.

57. L'L couronné de Louis XIII. — L'L couronné de Louis XIII a-t-il été en usage dans les premières années du règne suivant ? A quelle date précise a-t-il été remplacé par les deux L enlacés ?

E. C.

58. La généalogie des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône. — Dans quel ouvrage pourrait-on trouver la généalogie des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône, dont le château en ruines se voit encore sur la rive gauche de cette rivière, non loin de Gray ? Quelles sont les armoiries de cette famille ? Comment se traduisait en latin le nom de Beaujeu-sur-Saône ? Il existe un petit volume intitulé : *Chronique de Beaujeu*, traduite du latin, par le P. Eutcher (s. d., *Paris*, imprimerie de Fain); pet. in-8, de 136 pages.

On y voit la relation de la mort tragique (14 août 1409) de Marie de Beaujeu, la dernière de sa race. Cet ouvrage ne semble pas être une traduction littérale d'un ancien document; c'est plutôt une histoire romanesque, dont le fond est peut-être vrai. A la fin, se trouvent des notes sur plusieurs seigneurs de Beaujeu et sur la fondation d'un prieuré qui portait leur nom. Ces notes sont sans indications de sources; peut-on leur accorder quelque crédit ? Je suppose que « le P. Eutcher » est un pseudonyme; ce petit livre a-t-il une valeur historique quelconque ?

L. G. Lvgd.

59. Boisseau et Bushel. — On serait heureux de savoir si le contenu de l'ancienne mesure française appelée boisseau était le même que celui du *bushel* anglais, qui est de 63 livres.

W.-H. L.

60. Le duel des Horaces et des Curiaces. — Le *Discours sur les duels* de Brantôme, imprimé pour la première fois en 1722 en Hollande, et réimprimé dans les collections de ses œuvres, a été donné à part par M. Jouaust en 1887, avec une

Digitized by Google

préface de M. Henry de Pène, petit in-8° xv et 157 pages. Brantôme y dit, après avoir parlé du duel des Horaces et des Curiaces, d'après Tite-Live, ce qui ne nous assure point de la vérité du fait, qui peut très bien n'être qu'une légende (le meilleur c'est qu'elle nous a valu la pièce de Corneille et les imprécations de Camille) :

« J'ay veu ce combat mieux représenté que je vis jamais chose « en la Maison de Ville de Lucques, là où vous verrez une furye « de combattants, peincte dans le visage, qu'il n'y reste (*c'est-* « *à-dire* qu'il n'y manque) rien que la parolle, et, en tous six, « toutes sortes de postures et de gardes, si bien qu'il n'y reste « que le seul mouvement, et croy que nos tireurs d'armes nou- « veaux d'Italie en ont tiré patron en plusieurs de leurs jeux « d'armes qu'ils nous ont appris. »

De quel peintre était cet ouvrage? Vasari n'en dit rien, ce qui est tout naturel, la chose n'étant ni à Florence ni à Rome. La « Gulda del forestiere per la Città e Contado di Lucca » — Lucca, presso Jacopo Balatresi, 1829, petit in-18 de 223 pages — n'en dit pas davantage. Les Italiens ont eu trop souvent l'habitude déplorable de blanchir, et à plusieurs couches, leurs vieilleries, que l'on retrouve, quelquefois, encore fraîches, sous les épaisseurs répétées de lait de chaux.

Y a-t-il ailleurs une autre mention plus explicite de cette peinture murale, qui pouvait aussi bien être peinte sur le mur extérieur de la façade?

A. DE M.

RÉPONSES

Carreaux historiés (49). — Je ne puis malheureusement donner aucun renseignement sur les carreaux reproduits par de Caumont et M. Havard; mais il existe un petit ouvrage qui fournira à M. Momméja un certain nombre de figures avec indications de provenance. Peut-être le connaît-il; en voici cependant le titre : Adolphe Guillon et Henri Monceaux, *Les carrelages*

Digitized by Google

historiés du Moyen-Age et de la Renaissance, Paris, Rouam, 1887, 2 vol. in-16, de 64 et 84 pages, de la *Bibliothèque populaire des écoles de dessin*, publiée sous la direction de M. R. Ménard. Quoique d'aspect fort modeste, cet opuscule est intéressant et il possède une bibliographie utile à consulter. Voir sur le même sujet ma question, n° 56.

J. M.

— En réponse à cette question, nous pouvons citer de nombreuses communications faites à la Société des Antiquaires de France sur les carreaux vernissés du moyen âge, ainsi qu'on peut le voir par la table des publications de cette Société, rédigée par M. Prou. Mentionnons, en outre, deux travaux de M. A. de Barthélemy, l'un sur les *Carreaux historiés et vernissés du* XIII^e^ *siècle*, dans le *Bulletin Monumental* (1890), — et l'autre sur les *Carreaux historiés et vernissés avec noms de tuiliers* (Caen, 1887). — Des articles de M. le baron de Baye sur les *Carreaux émaillés de la Champagne* (Congrès de Châlons-sur-Marne, 1875); et sur les *Carreaux vernissés de Séxanne* (Marne) dans la *Revue de Champagne et de Brie* de 1892. — D'autres articles encore, celui de M. le Clert : *Carrelages vernissés, incrustés, historiés et faïencés du Musée de Troyes* (1892, in-8) et celui de M. l'abbé Chevallier : *Carrelage du* XIII^e^ *siècle trouvé en 1888 à Reims* (Caen, 1888, in-8).

Le mariage de Louis XIV avec M^me^ de Maintenon (88). — Sur la question d'un mariage morganatique et légitime entre Louis XIV et M^me^ de Maintenon, quoiqu'on n'ait pas encore produit, — ce qui équivaut à dire qu'on ne produira jamais — un acte officiel et authentique, je puis évoquer un souvenir. J'ai vu quatre fois, chez mon ami Benjamin Fillon, un très gros contrat de mariage entre Claudius, comte de Choiseul et Françoise-Anne de Barrillon-Morangis, filleule de M^me^ de Maintenon (*Catalogue Fillon*, Charavay, p. 37). Ce dont je me souviens, comme si j'avais encore la pièce sous les yeux, c'est ceci. Le texte du contrat se terminait par deux lignes en haut du dernier verso, et, au-dessous de ces deux lignes, deux signatures : *Louis* et *Louis*, c'est-à-dire celles du Roi et du Grand-Dauphin. La signature des deux jeunes mariés et celles, très nombreuses, des témoins, des parents et des amis, n'étaient que sur le recto qui faisait face. La page où étaient les signatures

Digitized by Google

royales était toute blanche, mais tout au bas, à droite, le plus près possible du bord du papier, se trouvait la signature *Mise d'Aubigné*. Elle était donc très loin et à distance, mais sur la page royale. La conclusion semble s'imposer.

A. DE M.

CHRONIQUE

A la suite de certains propos tenus sur mon confrère M. Fern. Bournon et sur moi dans la *Révolution Française* du 14 novembre 1894, j'ai adressé une lettre au directeur de ce recueil. L'insertion de cette lettre m'est refusée. La constatation de ce fait suffirait à me justifier de ces insinuations si, par ce qu'elles ont de ridicule, elles ne se détruisaient d'elles-mêmes.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

M. de Baudot a commencé son cours d'histoire de l'architecture du moyen âge et de la Renaissance, le jeudi 24 janvier, à deux heures et demie, au Trocadéro. Il le continuera chaque jeudi à la même heure.

Le mardi 16 avril s'ouvrira à la Sorbonne le trente-troisième Congrès des Sociétés savantes. La séance de clôture, le 20 avril, sera présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Les mémoires devront être envoyés au Ministère avant le 1er février.

La Société d'archéologie lorraine se propose de faire ériger sur l'emplacement de l'ancienne ville de la Mothe un monument commémoratif des sièges qu'elle soutint en 1634 et 1645.

M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise, a publié dans le numéro du 3 janvier de la *Revue Scolaire*, une consultation rédigée par deux médecins de Paris en 1727. Ce document, écrit en un latin élégant, montre que tous les médecins ne méritaient pas les railleries de Molière et que les signataires avaient une connaissance assez approfondie de cette langue.

Par arrêtés ministériels en date du 12 janvier, ont été nommés *Officiers de l'Instruction publique :* MM. G. Barbaud, archiviste du

Digitized by Google

département de la Vendée; R. Céleste, bibliothécaire de la ville de Bordeaux; P. Marais, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine et Schalk de la Faverie, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. — *Officiers d'Académie :* MM. H. Baguenier-Desormaux, rédacteur en chef de la revue l'*Ouest artistique et littéraire;* H. Creuzé, conservateur-adjoint du Musée de Semur (Côte-d'Or); S.-L. Denise, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; A.-S. Det, conservateur de la Bibliothèque de Troyes; M. Dumoulin, conservateur de la Bibliothèque de Roanne; Dunoyer de Segonzac, archiviste du département de la Sarthe; M. Imbert, archéologue, ancien élève de l'École du Louvre; P. Jamot, attaché libre aux Musées nationaux; P.-P.-H. Labrouche, archiviste du département des Hautes-Pyrénées; Lempereur, archiviste du département de l'Aveyron; P. Leprieur, attaché aux Musées nationaux; Mallet, conservateur de la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne; F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie, directeur de la *Correspondance historique et archéologique;* E.-M.-F. Prothière, conservateur du Musée de Tarare (Rhône), et Ch. Sellier, archéologue parisien.

Par arrêté ministériel en date du 29 novembre 1894, M. Cahun a été nommé conservateur-adjoint à la Bibliothèque Mazarine; M. P. Marais, bibliothécaire-trésorier; M. Ravaisson, bibliothécaire; MM. Baudouin-la-Londre et Manuel, sous-bibliothécaires.

La fondation Peyrat faite à l'École des Chartes par Mme la marquise Arconati-Visconti, dont nous avons déjà parlé (t. 1, p. 220), a été approuvée par le Conseil d'État, le 17 janvier dernier.

Par arrêté ministériel en date du 27 décembre, M. Marc Saché, archiviste du département de la Lozère, est nommé conservateur-adjoint de la Bibliothèque d'Alger.

L'abbé Ducis, ancien archiviste de la Haute-Savoie, est mort à Annecy, le 3 janvier, à l'âge de 76 ans. Après de longues années de professorat, il fut désigné pour remplir les fonctions d'archiviste de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Lecoy de la Marche. Son prédécesseur avait eu à créer de toutes pièces le dépôt d'archives au moment de l'annexion de la Savoie; il compléta son œuvre, en réunissant une collection considérable de minutes de notaires remontant au XIVe siècle et remplissant un millier de registres environ. L'abbé Ducis s'est occupé, avec une activité incessante, de l'histoire de la Savoie; il laisse un nombre considérable de travaux qui seront toujours utiles, malgré leur forme un peu négligée, parce qu'ils sont remplis de faits inédits. Parmi ses écrits les plus remarqués, signalons dans le domaine de l'archéologie gallo-romaine, dont le défunt s'était particulièrement occupé, son *Mémoire sur les voies romaines de la Savoie* (Annecy, 1863, in-8°) et le *Passage d'Annibal du Rhône*

Digitized by Google

aux Alpes (Paris, 1869, in-8°); et, pour les périodes plus récentes, *Saint Maurice et la légion thébéenne* (Annecy, 1887, in-8°), *Questions archéologiques et historiques sur les Alpes de Savoie entre le lac Léman et le mont Genèvre* (Annecy, 1871, in-8°), etc.

La plupart des recherches de cet érudit ont été publiées dans la *Revue Savoisienne*, organe de la Société florimontane d'Annecy, dont le défunt était vice-président depuis plus de trente ans. L'abbé Ducis était membre de toutes les sociétés savantes de Savoie. Il était chanoine honoraire de la cathédrale d'Annecy et officier de l'Instruction publique.

Son nom rappelle celui du célèbre successeur de Voltaire à l'Académie, le poète Ducis, appartenant à une famille originaire de Beaufort-sur-Doron, en Savoie, qui émigra en France au XVIII^e^ siècle. L'un des membres de cette famille, Pierre, alla se fixer à Versailles et eut une nombreuse famille; le futur académicien était l'un de ces onze enfants. Cette nombreuse descendance est aujourd'hui éteinte. Le chanoine Ducis, dont on vient d'annoncer la mort, était l'un des derniers petits cousins du poète. Il a publié d'ailleurs (*La rue Ducis*, Chambéry, 1890, in-8°), une brochure contenant de nombreux renseignements sur sa famille.

~~~ A la réunion du 7 janvier de la Société d'archéologie de Bruxelles, ont été faites les lectures suivantes : E. de Munck, Proposition relative à la restauration de la Collégiale de Soignies. — E. Fauvelle, Un tableau découvert récemment à Bruges. — E. de la Roche, Note sur la découverte de substructions romaines à Harvengt (Hainaut).

~~~ Les lectures suivantes ont été faites à la séance du 11 janvier de la Société d'archéologie lorraine : M. Watrinet, Notice sur Morhange (*suite*). — M. l'abbé Jean, Le Chastel de Château-Voué. — Comte Fourier de Bacourt, Charles III et les diamants de la Couronne. — M. G. Save, les fouilles de la Carrière.

~~~ Par suite d'une entente avec la direction de la *Curiosité Universelle*, qui a cessé de paraître le 31 décembre dernier, la *Correspondance historique et archéologique* se propose de continuer dans la mesure du possible les traditions de cet intéressant journal, dont les abonnés pourront ainsi conserver un utile élément d'informations et de recherches.

~~~ La famille du peintre Philippe Parot, récemment décédé, et originaire d'Excideuil (Dordogne), a fait don au Musée de Périgueux d'un de ses derniers tableaux, *Flore et Zéphire*, qui a figuré au Salon de 1890. Ce tableau, peint dans une gamme claire et avec un grand sentiment de plein air, témoigne une évolution dans la manière de cet

Digitized by Google

artiste et, par son sentiment poétique, fait de cette idylle une de ses meilleures compositions.

Le Musée lorrain de Nancy vient d'être agrandi. On a ajouté une nouvelle salle à l'extrémité de la Galerie des Cerfs; elle a été spécialement consacrée à l'exposition de documents anciens relatifs à l'histoire de Nancy, tableaux, gravures, plans, jetons et médailles.

Le bureau historique des archives du Ministère des Affaires Étrangères va faire paraître très prochainement un supplément aux inventaires sommaires des *Mémoires et Documents* (fonds France et divers), qui comprendra le dépouillement des volumes postérieurs à 1814 et antérieurs à 1830, dont la communication aux travailleurs avait été autorisée par décret du 8 décembre 1891.

La librairie A. Picard publiera à la fin du mois deux nouveaux volumes de la Collection de textes : *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* d'Hariulf, publiée par M. F. Lot, et un recueil de *Textes relatifs aux institutions publiques aux époques mérovingiennes et carlovingiennes,* réunis par M. Thévenin.

Signalons dans les nos 1 et 2 (1895) de la *Chronique des Arts*, une notice de M. P. Leprieur sur le tableau de la collection Baudot acheté par le Musée de Cologne. L'auteur considère l'attribution à Melchior Brœderlam comme inadmissible; il pense que ce tableau pourrait être une œuvre française, inspirée de l'école de Cologne.

Le Musée Fol, à Genève, vient d'acquérir, grâce à de généreux souscripteurs, un gobelet d'argent qui présente un certain intérêt. Cette pièce, d'apparence un peu lourde, mais très habilement décorée d'ornements repoussés et ciselés, a été donnée par la ville d'Augsbourg à un genevois, le sieur André Falquet, qui avait eu l'occasion de lui rendre quelques services en 1703.

On était alors en pleine guerre de la succession d'Espagne; le maréchal de Villars commandait l'armée du Rhin destinée à secourir l'électeur de Bavière, allié de la France et investi par les Impériaux. Ce fut au cours de cette campagne que Villars, réduit à l'inaction par les irrésolutions de l'Électeur, dont les ministres et la famille même agissaient pour le compte de l'Autriche, se fortifia près des petites villes de Dillingen et de Lawingen, au nord-ouest d'Augsbourg; il occupa cette position depuis le mois de juin 1703 jusqu'en septembre, guerroyant de droite et de gauche. Au cours de l'une de ces escarmouches, des troupes françaises s'emparèrent d'un convoi richement chargé, à destination de MM. d'Augsbourg. Si l'Électeur était l'allié de la France, ses sujets ne se considéraient pas tous comme tels, et, les biens de la ville d'Augsbourg, dont le dévouement à la France était chancelant, se trouvaient de bonne prise. Le maréchal rendit cepen-

Digitized by Google

dant les quatre chariots qui composaient le convoi et cela sur les instances du sieur Falquet, que les Augsbourgeois lui avaient délégué, probablement à cause de sa connaissance de la langue française.

Une inscription et trois médaillons reproduisant les différentes péripéties de l'incident, sont gravées sur le gobelet; Villars y est traité de « vrai Mars » par les Augsbourgeois soucieux de se le rendre favorable.

J. M.

~ *Le Bulletin monumental* (1894, n° 3, pp. 222 et 281) donne ces deux descriptions iconographiques : « La Sainte Vierge, dans une gloire, ayant à ses pieds un religieux qui tient un scapulaire ». — « Martyre d'une sainte dans une chaudière ». Les deux attributs du *scapulaire* et de la *chaudière* permettent de nommer Saint Simon Stock et Sainte Cécile.

On lit dans la même Revue, p. 295 : « Les armoiries sont une signature et une date et deviennent ainsi souvent une indication précieuse pour fixer l'origine d'un monument. Le blason d'Innocent VI est sculpté sur la porte de la tourelle d'escalier du collège Saint-Martial (à Toulouse), fondé par lui en 1359 ». La distinction est juste; les armes peuvent révéler *l'origine*, mais non toujours la *date* d'un monument. Ici l'architecture est du XV^e^ siècle et non du XIV^e^; le blason lui-même, surtout par la tiare qui le timbre, ne peut remonter au pontificat d'Innocent VI. Il s'ensuit qu'une reconstruction a été faite postérieurement et qu'on y a sculpté les armes du pape pour rappeler son souvenir.

X. B. de M.

~ Notre collaborateur Jean Trithème avait imputé à un « travailleur consciencieux » un petit péché mignon de jeunesse — une étymologie fantaisiste égarée dans une monographie locale. Mais l'auteur — il s'est reconnu — nous informe que le mot critiqué ne lui est pas imputable; c'est l'œuvre « d'un plagiaire qui a fait non seulement de la mauvaise étymologie, mais en plus a défiguré les phrases et le style de cette notice. »

— Dont acte, que nous lui donnons bien volontiers.

~ Deux erreurs typographiques se sont glissées dans le numéro de décembre (p. 373). A la ligne 12, au lieu de parcours, il faut lire *pourtour*. On doit rétablir ainsi la ligne 11 et suiv. du 2^e^ alinéa : « Il n'a été possible, il est vrai, de reconnaître complètement les murailles *que* dans *les terrains* de la ville ».

~ On nous fait remarquer que la *Society for the protection of ancient buildings*, dont nous avons parlé dans le n° de décembre dernier (p. 389), n'a pas pour objet la *restauration* des monuments anciens d'Angleterre, mais bien un soigneux *entretien* de ces édifices.

Digitized by Google

Nos lecteurs auront d'eux-mêmes restitué à M. Guillon, auteur de l'article auquel nous renvoyons à ce sujet, son véritable prénom, Adolphe, et non Rodolphe.

~~~ Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trim. de 1894, p. 425, parlant de la mort de Mme de Montespan, en 1707, écrit deux fois *Bourbonne* : rectifier *Bourbon-l'Archambault* (Allier).

X. B. DE M.

~~~ **Découverte d'un discus balnéaire à Cahors.** — Quoique Cahors n'ait jamais été l'objet de fouilles méthodiques, l'antique Divona qui git sous ses murs, ne laisse pas que de fournir, de temps en temps, d'assez précieux débris de la civilisation romaine. Sans parler d'innombrables poteries et de belles mosaïques, ce fut, au commencement du siècle, un aigle en bronze doré, dont on a malheureusement perdu la trace; plus tard, ce fut la laie en bronze qui a pris place dans les galeries du musée de Saint-Germain; puis, le curieux tombeau d'enfant dont nous comptons publier bientôt le somptueux mobilier funèbre, comprenant deux jouets en ambre, des bijoux en or et des ustensiles en bronze.

Tout dernièrement enfin, un hasard heureux a fait découvrir un objet plus modeste, mais non moins intéressant dans son genre, en creusant les fondations d'une maison de la rue Victor-Hugo. C'est un large disque de bronze superbement patiné de 0 m. 253 de diamètre, épais de 8 millimètres au centre et de 4 millimètres et demi sur la tranche, percé au centre d'un trou, de trente-trois millimètres de diamètre, fortement échancré sur une partie de sa circonférence par une usure prolongée.

Pour quiconque a visité le Musée national de Naples, ce bronze n'est autre chose qu'un *discus*, c'est-à-dire un timbre, une sorte de tam-tam ou de cloche dont les bains publics étaient munis pour annoncer l'heure de leur ouverture, — comme ceux dont parlent Cicéron (1), Marc-Aurèle (2) et Martial (3), — en tout semblable à ceux de Pompéï (4), à cela près qu'il est dépourvu de toute ornementation (5). Son usage a dû être très prolongé, car, comme nous l'avons dit, le bord du trou central a été rongé jusqu'à près d'un centimètre de profondeur par l'espèce d'étrier en fer qui servait à le suspendre, ainsi que le battant de bronze avec lequel on clochait.

Ce genre de timbre paraît avoir été bien rarement signalé sur le

(1) Orator. V. 2.
(2) Ep. Front. ad Marc. Caes. IV, 6.
(3) Epigr. CLXIII.
(4) Musée de Naples, petits bronzes, seconde salle, nos 78621 et 78622.
(5) Edm. Saglio, *Diction. des Antiquités Grecques et Romaines*, verbo Discus; — Wazois, *Le Palais de Scaurus*, Paris 1859, p. 230 et note.

Digitized by Google

territoire des Gaules; même en Italie, si nous ne faisons erreur, on ne connaît guère que les exemplaires du Musée de Naples.

JULES MOMMÉJA.

~~ Découverte de monnaies à Crémeaux (Loire). — Il n'a été question pendant près d'un mois, dans les journaux locaux, que d'une superbe découverte de monnaies d'or et d'argent faite au mois de septembre dernier dans la commune de Crémeaux (Loire). D'après des renseignements pris sur les lieux, il ne s'agit que de quelques monnaies en bronze de France, d'Italie et d'Autriche de l'époque de Louis XV, de Louis XVI et de la Révolution.

N. THIOLLIER.

~~ **Chronique Gallo-Romaine.** — Beaucoup de collectionneurs, et parfois même des musées de province, ambitionnent trop souvent de réunir dans un local unique, et nécessairement restreint, ce qui fait à Paris l'objet de plusieurs musées spéciaux. De là un amas disparate où se glissent des pièces d'intérêt médiocre, si même elles ne sont pas suspectes. Un rôle considérable et qu'elles seules sont à même de remplir, l'étude approfondie d'une région à toutes les époques de son histoire, est cependant dévolu à ces collections.

C'est à ce point de vue qu'est précieuse celle que M. Eugène Chaper, mort il y a quelques années, avait mis tous ses soins à réunir. Nul ouvrage relatif au Dauphiné qui ne figurât dans sa bibliothèque, dont le catalogue en préparation deviendra la base obligée de toute étude du pays. De nombreux cartons renferment des estampes dauphinoises, par leur origine ou par leur sujet; vues, monuments, portraits, faits historiques, etc. Le médailler et les vitrines n'ont reçu que des objets trouvés sur le sol du Dauphiné et de la Savoie; M. Chaper achetait toujours ce qui lui était présenté, s'il y avait des indices sérieux de la provenance locale.

Le retrait tardif des grands glaciers des Alpes françaises s'est opposé à l'établissement de l'homme paléolithique, car leur dernière extension a fait disparaître les traces de son travail; aussi les plus anciens outils sont-ils des haches néolithiques. M. Chaper en a réuni 35, provenant surtout des régions voisines du Rhône.

C'est également par des haches que commence la série de l'époque du bronze. Vingt-trois de ces instruments représentent les types plat, à rebords, à ailettes, à talon et à douille. Une hache plate, portant encore les bavures du moule, a une tête renflée comme celle d'un coin de bûcheron ayant longtemps servi; c'est là un modèle exceptionnel. Un spécimen à douille de type armoricain est originaire de Pontcharra, et deux semblables, mais plus petits, de Fougère. Quatre spatules viennent de Ternaix, Chasse et Reversin. Parmi les autres objets de la même période sont deux poignards à rivets, une belle épée à soie plate, des pointes de lance et de javelot de Saint-Jullien-

Digitized by Google

de-Ratz, Nyons, Reversin; une faucille à bouton, quatre torques, des perles et coulants de collier, enfin toute une série de bracelets provenant de Châteauroux (Hautes-Alpes), la Tronche, Goncelin, Ornon, la Buisse, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Séchilienne et Dolomieu, ce dernier trouvé dans une tourbière. Vingt-cinq pendeloques de bronze, en forme de pilon, trouvées dans les Hautes-Alpes, ont dû faire partie d'une pièce de parure. Une autre de même type, mais beaucoup plus grande, porte une tête de bélier de chaque côté du trou de suspension.

Les fibules offrent des types de toutes les époques, depuis les fibules à boucle de Golasecca jusqu'aux fibules romaines simulant une étoffe passée dans un anneau et à celles en arbalète des temps mérovingiens. Les plus nombreuses sont à arc. Une fibule de ce type est en argent, longue de 14 cent., avec des boutons saillants le long de l'arc; la conservation en est parfaite et le ressort a conservé toute sa souplesse. Une autre en nacelle paraît aussi être en argent.

Les bijoux sont du reste la partie la plus remarquable de la collection. Elle commence par deux gros bracelets qui semblent être de l'époque dolménique. Ils proviennent de Die et se composent d'une feuille d'or repliée autour d'un noyau d'argile. Deux autres cercles d'or simulant une torsade ont un ressort spiral pour fermoir; ils sont gaulois et ont été trouvés près de Pontcharra. Est romaine une demi bulla de même métal.

Deux pièces d'or de Vespasien et de Titus accompagnaient une superbe parure rencontrée en 1888 près de Saint-Hilaire. Elle comprend deux colliers à trois rangs de chaînettes plates; les fermoirs sont composés de deux plaques circulaires avec filigrane et cabochons de pierres vertes. Les pendants d'oreille également en filigrane et cabochons sont rectangulairés; en dessous devaient pendre des pièces avec trois petites poires d'ambre, qui actuellement en sont séparées.

Les bagues d'or ou d'argent, avec ou sans intaille, sont nombreuses. Le chaton de l'une d'elles porte l'inscription :

GRF
DELICI VI
VAS

Sur une autre est un monogramme chrétien.

Les bijoux d'époque mérovingienne comprennent une fibule circulaire à filigrane et cabochons, une autre digitée, des pendants d'oreille et des anneaux de type classique, deux perroquets en verroterie rouge, une bague et une plaque de ceinturon.

Les bronzes figurés romains forment une série aussi importante que les bijoux. On peut y mentionner sept figurines d'Hercule brandissant la massue dans la main droite et ayant la peau de bête sur le bras gauche, la plupart sont fort grossières; un Mars ou Jupiter Dolichenus, deux Diane, deux Mercure, un Silène, un groupe curieux d'Hercule étouffant entre ses genoux les trois têtes de Cerbère, un

Digitized by Google

orateur tenant un rouleau et nombre d'autres figurines moins intéressantes. Puis des animaux, cheval cornu, cheval, singe assis, panthère la patte sur un vase, sanglier, une fort belle tête de lion (extrémité de timon) ; des appliques de tous genres, masques humains, divins ou d'animaux, une gracieuse et minuscule main de femme, une jambe de cheval de grandeur naturelle, trouvée dans le Rhône à Lyon, etc., etc.

D'autres objets encore ne sont pas sans intérêt : une déesse-mère en terre blanche de l'Allier, qui porte au revers du fauteuil une inscription que je n'ai pu déchiffrer ; un buste de femme diadémée de fort bon style en terre rouge ; un fragment de vase samien avec masque humain grotesque passant à la tête de lion, type fort rare et qui m'était inconnu ; des appliques de meuble ont été prises dans une plaque de bronze ayant porté une inscription monumentale ; on n'en peut rien restituer. Puis divers outils de médecin oculiste.

Dans le médailler, la série la plus importante est le trésor de 1454 monnaies gauloises à fleur de coin trouvées en 1889 à Sainte-Blandine. Il a fait l'objet d'une étude approfondie du commandant Allotte de la Fuye dans le Bulletin de l'Académie Delphinale. C'est le point de départ d'une suite nombreuse qui se prolonge jusqu'à l'époque actuelle par les pièces delphinales et les jetons ou emblèmes dauphinois, mais je n'ai pas à en parler, car la partie de la collection relative au moyen âge, et fort intéressante également, sort du cadre de cette chronique.

Depuis quelque temps il a été fait un certain nombre de découvertes d'époques diverses. Le sol de la vieille colonie pompéienne de Vienne, exploré depuis des siècles et non épuisé encore, a fourni au musée de cette ville deux superbes statues enfouies près de l'endroit où fut découverte la Vénus accroupie.

La Société archéologique de Châtillon-sur-Seine, en continuant les fouilles de l'ancienne ville de Vertillum, a rencontré à une faible profondeur un superbe bronze de Bacchus enfant, admirablement conservé. Les lèvres en métal plus rouge sont seules un peu oxydées. Peu de pièces aussi belles ont été trouvées en France.

Dans le Calvados on a signalé à Saint-Pierre-la-Vieille un autre centre romain, s'étendant sur de nombreux hectares.

Puis des découvertes moins importantes : tombes romaines à inhumination à Montaon (Marne), dans une propriété de Mr Lebaudy ; près de Nalliers en Vendée, avec verreries et pièces d'or et d'argent de Vespasien ; à Puteaux, avec cercueils de plâtre ; enfin des sépultures probablement burgondes auraient été fouillées prés d'Annecy.

F. de Villenoisy.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

Douais (C.). — *Une ancienne version latine de l'Ecclésiastique*, Paris, Alph. Picard et fils, 1895, in-4° de 36 pp. avec fac-simile.

Ce nouveau travail de M. l'abbé Douais est consacré à l'étude d'un feuillet de Bible appartenant aux Archives de la Haute-Garonne et trouvé en 1846 chez le sieur Boutan, épicier à Toulouse; ce feuillet est d'écriture wisigothique du VIII^e^ ou IX^e^ siècle et d'origine espagnole. Le texte qui y est contenu, répond aux passages : *Eccli.* XXI, 20-31 et XXII, 1 à 27, et témoigne de l'existence d'une version latine de l'Ecclésiastique, autre que celle de la Vulgate et qui se présente comme une recension ancienne du texte africain primitif, faite sur le grec. Telles sont les conclusions que M. l'abbé Douais propose à la suite de sa très intéressante étude, à laquelle il a joint un fac-simile du feuillet en question et un tableau où le lecteur trouve en regard du texte donné par le feuillet de Toulouse le texte des Septante et celui de la Vulgate.

Grouchy (V^te^ de). — *Éverhard Jabach, collectionneur parisien (1695)*. Paris, 1894, 76 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXI.)

Banquier de Cologne établi à Paris et devenu bourgeois de cette ville, Éverhard Jabach a rendu son nom célèbre par les admirables collections de tableaux et de dessins qu'il avait su réunir, tant par son amour éclairé des belles choses que grâce à sa grande fortune. Il avait acheté tout ce qui était considéré comme beau et précieux à son époque. A la vente des collections du roi d'Angleterre Charles I^er^, il s'était rendu acquéreur, à des prix fort élevés pour le temps, de plusieurs toiles célèbres. Entraîné par la passion des collections, il s'était vu, en 1671, contraint à se dessaisir, en faveur de Louis XIV, pour un prix dérisoire, de toutes ses richesses artistiques, tableaux, dessins, bronzes, marbres, etc., qui formèrent le noyau des collections royales et un des fonds importants du Musée du Louvre. Après cette vente, la position financière de Jabach s'améliora et il se remit à collectionner. Un curieux inventaire dressé après décès, le 17 juillet 1696, des « tableaux et autres effects appartenant à deffunt noble homme Evrad Jabach » a été retrouvé par M. de Grouchy, l'érudit et heureux chercheur, à qui l'on doit déjà de si intéressantes découvertes. La description des tableaux et dessins comprend 688 articles ; de nombreux marbres, émaux, dessins et estampes sont inventoriés sommairement. On voit que le célèbre amateur avait su, en une vingtaine d'années, reconstituer d'importantes collections artistiques. M. de Grouchy a publié également une copie du temps du contrat de mariage de Jabach, qui épousa, le 25 octobre 1643,

Digitized by Google

Anne-Marie, fille de Henri de Groote, négociant et sénateur de Cologne.

L'intéressant travail de M. de Grouchy est une précieuse contribution à l'histoire de ces amateurs français des siècles passés, qui avaient su réunir avec tant de goût, de si grandes richesses artistiques.

F. M.

Labande (L.-H.). — *La charité à Verdun. Histoire des établissements hospitaliers et institutions charitables de cette ville, depuis leur fondation jusqu'en 1789*. Verdun, Ch. Laurent, 1894, 98 pp., in-4°.

Le travail que M. Labande a consacré à l'histoire de la charité à Verdun, sous forme d'introduction à l'inventaire sommaire des archives hospitalières de cette ville, est intéressant non seulement au point de vue local, mais aussi pour l'étude générale des institutions charitables. A ce point de vue, il convient de citer en particulier le paragraphe consacré aux léproseries de Verdun; on y trouvera de nombreux renseignements sur la condition civile et sociale des lépreux.

Le travail de M. Labande est divisé en trois grandes parties : la première traite de l'assistance au moyen âge ; dans la seconde, l'auteur expose les réformes importantes apportées dans les institutions hospitalières de Verdun par l'évêque Nicolas Psaulme au XVI^e^ siècle; enfin la troisième partie est consacrée à l'étude de la charité aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Morel-Fatio (A.). — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France en Espagne*, publié sous les auspices de la commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires Étrangères, par A. Morel-Fatio, avec la collaboration de H. Léonardon. — Paris, Alcan, 1894, in-8°; tome I, XXVII, 527 pp. — Ce premier volume contient les instructions données aux ambassadeurs envoyés de France en Espagne depuis 1649 jusqu'en 1700 ; c'est donc l'histoire de la question si importante de la succession d'Espagne par les documents diplomatiques, qu'éclaire constamment le commentaire érudit de MM. Morel-Fatio et Léonardon.

Pichon (Baron Jérôme) et **Vicaire** (Georges). — *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* (1486-1600). Paris, Techener, in-8°, VII–294 pp.

Notre infatigable confrère de la Bibliothèque Mazarine, M. Georges Vicaire, publie, en collaboration avec un bibliophile célèbre, M. le baron Pichon, un beau recueil de documents pour servir à l'histoire de la librairie à Paris au XV^e^ siècle. Les auteurs ne se sont pas contentés de réunir les pièces relatives aux libraires, aux imprimeurs, aux fondeurs et tailleurs de caractères. Ces documents ne forment

Digitized by Google

que la première partie du recueil. Viennent ensuite les documents relatifs aux doreurs sur cuir, enlumineurs, papetiers et parcheminiers. Le tout est augmenté de notes sur les bibliophiles, qui ont paru intéressants par les livres qui composaient leurs bibliothèques.

Les documents, publiés avec soin, sont tirés des archives de la Cour des Monnaies, de quelques registres du Parlement et du Châtelet, des archives des notaires Cothereau, Brûlé, Contesse, Turpin, La Barde et Louvencour. Enfin, le texte est rehaussé d'illustrations reproduisant des titres de livres, des fers de relieurs, etc.

~~~ Le troisième fascicule du Guide de l'amateur de livres du XIXe siècle que M. Georges Vicaire publie également chez Techener, a paru. Ce troisième fascicule termine le tome Ier de ce répertoire, qui constituera une source inépuisable de renseignements non seulement pour les amateurs de livres, mais pour les bibliothécaires.

FR. F.-B.

~~~ *Relation de la prise de Furnes par les Français*, par Van der Meulen, traduction avec notes et plan par M. Arth. Merghelynck, archiviste des villes de Furnes et d'Ypres. Paris (Impr. Nationale), in-8° de 20 pp.

Notre confrère M. Merghelynck a fait tirer à part l'intéressante traduction qu'il a donnée de la relation flamande de la prise de Furnes, le 31 mai 1793, par l'armée française. Cette traduction a été faite pour l'édition de la Correspondance de Carnot publiée par M. Charavay. M. Merghelynck a, en outre, dressé deux cartes, l'une du pays où se sont passés les événements, l'autre de la ville de Furnes, cartes dont la reproduction aide beaucoup à l'intelligence du texte.

« La relation flamande, dit M. Chavaray, confirme les documents français. Elle constate, comme l'ont dit Carnot et Duquesnoy, que le sac de Furnes a fait échouer une expédition qui aurait dû amener la prise de Nieuport et d'Ostende. Si elle enregistre, en les exagérant peut-être, les détails du pillage, elle rend justice à la conduite du général Stettenhofen et des représentants, et reconnaît que les otages ont été traités avec humanité et courtoisie. »

FR. F.-B.

~~~ **Barbier de Montault** (Mgr X.). — *L'agrafe de chape de la Collection Spitzer.* 11 pp. et pl. (Extr. du *Bulletin de la Société scient., hist. et arch. de la Corrèze*, t. XVI).

La fabrique de l'église paroissiale d'Ourliac de Bar au siècle dernier. [Tulle, Crauffon] 16 pp. [Inventaire du XVIIIe siècle].

~~~ **Marionneau** (Ch.). — *Une nomination à l'ancienne Académie royale d'Architecture en 1767.* Paris, Plon, 45 pp. (Extr. du vol. de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1894).

Digitized by Google

Revues :

L'Ami des Monuments et des Arts, 1894, nos 44 et 45. — Les monuments sous le premier Empire [à Paris], d'après le journal inédit de Vaudoyer, p. 194 à 205 et 266 à 274. — L. Lex, Notice sur les musées de Mâcon, p. 283 à 286. — B. Ledain, Maison de Poitiers d'où Jeanne d'Arc partit en 1429 pour aller délivrer Orléans, p. 286 à 294. — Ch. Normand, Le château de Mesnières (Seine-Inférieure), p. 295 et 296 et 3 pl.

Bulletin de la Société des amis des monuments parisiens, 1894, 2e partie du tome VIII. — Cette livraison est exclusivement occupée par les premiers chapitres d'un travail de M. Ch. Normand sur les Arènes de Lutèce, travail accompagné de vues et de reproductions de plans.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1894, 6e livr. — H. Omont, Bulle du pape Eugène III en faveur des chanoines de Notre-Dame de Paris, faussement datée de 1155, p. 195 à 197. — Ern. Coyecque, La librairie de Didier Maheu en 1520; supplément aux cinq librairies parisiennes sous François Ier, p. 197 à 205. — E. Coyecque, Inventaire-sommaire d'un minutier parisien (*suite*) [1529-1530], p. 205 à 216.

Bulletin de la Societé historique d'Auteuil et de Passy, 31 décembre 1394. — La tour de la rue de La Tour, no 86, p. 217. — L. Lanier, A travers le Trocadéro, p. 217 à 222. — Les demeures historiques du XVIe arrondissement (*suite*) [rue Le Kain à rue Nicolo], p. 222 et 223.

Le Manuscrit, 1894, nos d'oct. et nov. — L. Delisle, Un feuillet des heures de Charles, frère de Louis XI, p. 147 et 148 et pl. — X. Barbier de Montault, Les évangéliaires de la cathédrale de Trèves, p. 149 à 153 et grav. — H. Murat, Étude sur le *Majus chronicon fontanelle*, p. 153 et 154, 163 à 167 et grav. — Dr B [onnejoy], Page de manuscrit du VIIe ou VIIIe siècle, [appartenant à M. le Dr B.; fragment d'un ouvrage de Saint-Grégoire], p. 167 et 168 et grav. — Le livre d'heures des Chatelliers [à propos d'une brochure de Mgr X. Barbier de Montault], p. 169 et 170 et grav. — S. Berger et P. Durrieu, Les notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen-âge (*suite*), p. 171 à 174.

Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. XXI, 1894. — Baron A. de Ruble, Journal de François Grin, religieux de Saint-Victor (1554-1570), p. 1 à 52. — E. Coyecque, Cinq librairies parisiennes sous François Ier (1521-1529). [Librairies de Raoul Laliseau, de Jeanne Baillet, femme de Didier Maheu, de Pierre Deau, de Louis Royer, de Jean Frichon et de Jeanne Poliere, femme de Jacques Ferrebouc], p. 53 à 136. — L.-G.

Digitized by Google

Pélissier, Lettres inédites de Jean Chapelain à P.-D. Huet (1658-1673), p. 137 à 176. — Dr Le Paulmier, Julien Le Paulmier, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, médecin du roi Henri III et de François, duc d'Anjou, p. 177 à 216. — Vte de Grouchy, Everhard Jabach, collectionneur parisien (1695), p. 217 à 292.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, pendant l'année 1892-1893, Rouen, 1894. — L. Chanoine-Davranches, Henri IV et l'ambassadeur d'Angleterre à Rouen 596, p. 171 à 183. — G. Le Breton, Essai historique sur la sculpture en cire, p. 247 à 303.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e série, t. I, 1893-1894. — Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur des frères Boivin [Louis Boivin, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1649-1724; Jean Boivin, de l'Académie française, 1656-1726], à Montreuil-l'Argillé, le 17 septembre 1893, p. LXXV à LXXXIV. [Discours-notice par M. Christophe Allard]. — Ch. Molle, Histoire de la paroisse et baronnie de Melleville [aux Montenay, aux Guiry, aux du Buisson, aux Lieuray, aux Daché, aux Le Doulx, etc.], p. 1 à 60. — L. Régnier, Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes, à Evreux, p. 74 à 81 et grav. — L. Régnier, Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1893, p. 93 à 162.

La Révolution française, 1895, no du 14 janv. — Edme Champion, La conversion de la noblesse en 1789, p. 5 à 14. — J. Bellec, Les deux fédérations bretonnes-angevines, p. 15 à 39. — J. Viguier, Épisodes inédits de l'histoire de la Terreur à Marseille, p. 40 à 65. — A. Kuscinski, Une débaptisation en 1793, p. 66 à 68.

Revue historique, 1894, nos de nov.-déc., H. Sée, Étude sur les classes serviles en Champagne du XIe au XIVe siècle, p. 225 à 252. — Fr. Funck-Brentano, L'homme au masque de velours noir, dit l'homme au masque de fer, p. 253 à 303. — Ch. Pfister, Les Économies royales de Sully et le grand dessein de Henri IV, p. 334 à 339.

Nouvelle revue rétrospective, 1895, no de janv. — Campagne de Madagascar (1829-1830) : journal de M. Warnier de Wailly, enseigne de vaisseau, p. 1 à 48. — Documents sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe (*suite*), p. 49 à 72.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, Quai Malaquais, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix 2 francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

Catalogue n° 10, monnaies françaises.

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Revue historique Ardennaise. — Revue publiée par M. P. Laurent, avec divers collaborateurs. Paraît tous les deux mois, sur papier vergé, en caractères elzévirs, avec planches phototypiques. — Abonnements : France et étranger, 10 francs par an. S'adresser au siège de la Rédaction, place de la République, à Mézières.

M. **Stéphane Geoffray** a entrepris de photographier tous les sceaux conservés aux Archives nationales, dans les autres dépôts publics et dans les collections particulières ; il a depuis reproduit plus de trente mille pièces.

Les personnes qui désireraient être renseignées sur les sceaux qui les intéressent, pourront s'adresser à M. S. Geoffray, 4, rue Rollin, à Paris.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte, PARIS
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR — UNIVERSITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

LES

ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

Ch.-V. LANGLOIS
Archiviste-paléographe, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.

H. STEIN
Archiviste-paléographe, Archiviste aux Archives nationales.

1 vol. in-8° de XX-1000 pages. . . . . 18 fr.
Relié toile n. rog. . . . . 20 fr.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE : I. Archives nationales. — II. Archives des ministères. — III. Archives départementales. — IV. Archives municipales. — V. Archives hospitalières. — VI. Archives diverses.

DEUXIÈME PARTIE : *Les Archives de l'Histoire de France à l'étranger.* I. Allemagne. — II. Autriche-Hongrie. — III. Belgique. — IV. Espagne-Portugal. — V. Grande-Bretagne. — VI. Italie. — VII. Pays-Bas. — VIII. Pays scandinaves. — IX. Pays slavo-grecs; Suisse. X. Pays d'outre-mer.

TROISIÈME PARTIE : *Les Archives de l'Histoire de France dans les bibliothèques de manuscrits.* Chapitre préliminaire. I. Bibliothèque nationale. — II. Bibliothèques de France. — III. Bibliothèques étrangères.

TABLE DES NOMS. — TABLE DES MATIÈRES

PROU (MAURICE). — **Manuel de paléographie latine et française du VI^e^ au XVIII^e^ siècle**, suivi d'un dictionnaire des abréviations, avec 23 fac-similés en phototypie. Paris, 1892, 2^e^ édition, 1 vol. in-8° carré, br., planches. . . . . 12 fr.

PROU (MAURICE). — Recueil de fac-similés d'écritures du XII^e^ au XVII^e^ siècle (Manuscrits latins et français), accompagnés de transcriptions. 12 planches et transcriptions, in-4°, dans un carton. 6 fr.

Afin de faciliter l'étude et l'enseignement de la paléographie du moyen âge, M. Prou a réuni en un album des exemples variés de manuscrits et de chartes, dont il a donné une transcription intégrale placée en regard de chaque fac-similé. Tous ces documents sont datés et permettront d'appliquer plus aisément les règles et les principes énoncés dans le *Manuel*. Ces fac-similés seront en outre d'un usage aisé et pratique dans les cours de paléographie.

Les textes choisis sont : des fragments de saint Jérôme (1114), commentaire sur le Cantique des Cantiques (1153), recueil de sermons (1291), comptes du Temple (1295), notes brèves de notaire de Marseille (1302), obituaire de l'abbaye d'Étival (XIV^e^-XVI^e^ siècles), vie de saint Denis (1317), une monstre de gens d'armes (1356), un essai d'une boîte de monnaies (1438), une inscription au registre d'écrou (1439), deux fragments des registres d'un notaire d'Avignon (1444), des notes brèves d'un notaire de Marseille (1476), un bail à cens (1541), une page des notes du prieur de Mondonville (vers 1600), une autre des notes de Jacques Viguier (vers 1640).

ŒUVRES POÉTIQUES D'ADAM DE SAINT VICTOR

TEXTE CRITIQUE

SUIVI D'UNE HISTOIRE DES PROSES

PAR

Léon GAUTIER
Membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes.

TROISIÈME ÉDITION

1 vol. in-12 de XXII-338 pages. . . . . 4 fr.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 14 25 FÉVRIER 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.

Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — A. de Witte : Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux. — Un cadeau pontifical en 1699. — Comte de Marsy : Un atelier de tapisseries à Caen au dix-septième siècle. — F. de Villenoisy : Le Congrès de Vilna et la préhistoire européenne. — A. Spont : Documents relatifs au château du Plessis-lez-Tours ou d'Amboise vers 1470, et à un pourpoint de Charles VIII (1499). — C. de la Roncière : La Pragmatique-Sanction de 1438 et Alain de Coëtivy. — Curieux calcul historique.

QUESTIONS. — Les cardinaux Bichi. — Une statue de Napoléon Ier à Cassel. — Médailles du premier Empire. — Famille de Beauval. — Armoiries à déterminer. — Les poésies de François Galaup de Chasteuil. — Les de Beaumont, de Phalsbourg.

RÉPONSES. — Carreaux historiés. — La généalogie des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

M. **Stéphane Geoffray** a entrepris de photographier tous les sceaux conservés aux Archives nationales, dans les autres dépôts publics et dans les collections particulières ; il a depuis reproduit plus de trente mille pièces.

Les personnes qui désireraient être renseignées sur les sceaux qui les intéressent, pourront s'adresser à M. S. Geoffray, 4, rue Rollin, à Paris.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

NOTES SUR LES ROËTTIERS

GRAVEURS GÉNÉRAUX DES MONNAIES AUX PAYS-BAS MÉRIDIONAUX

M. Victor Advielle a consacré, il y a quelques années, aux Roëttiers un assez long mémoire qui parut dans le volume publié à la suite de la deuxième session des Sociétés des Beaux-Arts des départements, tenue à Paris, en mars 1888. Depuis, MM. Jouin et F. Mazerolle ont réuni, en une élégante plaquette, d'intéressants documents concernant Joseph-Charles Roëttiers. De nombreuses lettres, requêtes, etc., émanant des Roëttiers belges ou les concernant, sont conservées aux Archives générales, à Bruxelles. La plupart ont échappé aux recherches de M. Advielle. Nous croyons entrer dans les vues des fondateurs de *la Correspondance* en signalant, dans ce recueil, quelques-unes des plus intéressantes de ces pièces.

Nous commençons aujourd'hui par la publication d'un rapport des conseillers et maîtres généraux des Monnaies, qui peint Philippe Roëttiers, premier du nom, sous d'assez tristes couleurs. En dehors de quelques renseignements concernant la fabrication des jetons dans les Pays-Bas, le document retrouvé par nous, (Papiers de la Jointe des monnaies, liasse n°22), vient rectifier une

Digitized by Google

erreur commise par l'auteur des *Notices sur les Roëttiers, graveurs généraux des Monnaies de France*, etc. Ce n'est pas, comme il le dit, en 1691 ou 1692, que Philippe Roëttiers fut nommé graveur général des Monnaies des Pays-Bas; ainsi qu'on le verra plus loin, il prêta serment en cette qualité entre les mains des Maîtres généraux des Monnaies, le 5 août 1686; or cette formalité est parfois postérieure de plusieurs mois à la suite de la commission.

Voici d'ailleurs, sans plus de commentaires, la lettre des Maîtres généraux des Monnaies, du 19 Juillet 1702 :

Honorez Seigneurs,

Nous avons receu la lettre qu'il a plu à vos Seigneuries nous escrire le 10e de ce courant mois de juillet, accompagnée de quatre copies de quatre différentes lettres, dont la première, dathée 21 juin dernier, est escrite de la part de vos Seigneuries au graveur général, Philippe Rottiers, au subject des fautes et impertinences par luy commises au fait de son office, la deuxième, dathée le 3 de ce mois de juillet, est la responce dudit Rottiers addressée à Monsieur le Président en particulier, la troisième est une itérative à Rottiers, par laquelle luy est ordonné de respondre précisement sur le contenu de ladite première lettre, mais que ce soit au corps de vos Seigneuries directement, la quatrième, en dathe du 8 juillet, vient de Monsieur le comte de Bergeyck, qui parle comme si nous susciterions contre ledit Rottiers une vieille querelle, notamment au sujet de l'accès que nous prétenderions à son comptoir lors qu'il y travaille, et laquelle seroit passé longtemps décidé; lesquelles lettres vos Seigneuries sont empressés de nous remettre, affin de les examiner pour de suitte leur notifier ce qui est nostre connaissance, tant au regard de la prétendue querelle, qu'au regard des Souverains mentionnez dans la première lettre, nous demandants tout à la fois s'il peut tenir dans sa maison une presse à imprimer monnoye, et y faire des jectons, sans estre subjects aux essays. Pour à quoy satisfaire, nous dirons (sous humble correction) :

Premièrement, touchant l'accès au comptoir dudit Rottiers, lorsqu'il y travaille à la graveure, il plaira à vos Seigneuries de sçavoir que celà n'est pas le motif de nos plaintes, quoyque sa femme forme ce prétexte pour importuner et amuser ledit Seigneur Conte, avec une affaire dont n'est pas icy la véritable question; par la lettre que vos Seigneuries ont escrite à Rottiers le 26 juin dernier, luy est dit que nous avons, au mois de may dernier, envoyé chez luy, pour les emoncer de se tenir prest, affin que nous puissions dans le comptoir de son office faire les devoirs de nostre charge, sans dire que ce fut pour le voir travailler parce qu'en ce temps là nous n'avions pas l'op-

Digitized by Google

portunité, ny la matière, ny aucune pensée de le voir en cette action, ce que Rottiers n'ignore point ; de plus si Sa Majesté se croit asseurée de son ingéniosité, nous en devons estre contents, *quoy qu'icelle ne nous ait oncques apparu*, mais une particulière obligation estoit alors (principalement après la cassation des coings usez et surannez) de visiter ledit comptoir, d'examiner s'il n'y avait point de défectuositez et si tout s'y trouvait comme son instruction l'ordonne.

Cependant, il est encore assez hardi de dire dans sadite lettre, escrite à Monsieur le Président, qu'il n'est pas chargé d'aucune instruction, chose pourtant tout-à-fait fausse et ridicule, d'autant que, suivant sa patente, il ne peut rien faire ny entreprendre qu'au pied d'une instruction, qui luy at esté donnée de la part de Sa Majesté et sur laquelle il a presté serment le 5 août 1686, entre les mains des Maîtres généraux des Monnoyes lors estants ; s'il peut fausser l'acte du serment et faire caduque ladite clause de sa patente, il nous paraîtra plus habile homme qu'il s'est fait paroistre dans tout le babil de sa dite lettre, où il n'y a aucun bon sens ny vérité, mais est remplie d'exclamations et jactances impertinentes, rapport au contenu d'icelle lettre vos Seigneuries demandent si nous avons connoissance que la difficulté seroit décidée, dont la lettre dudit Seigneur conte fait mention ; ouy, nous en avons connoissance et bonne notice, mais toute contraire à ce que l'on tasche de persuader, comme vos Seigneuries verront par les deux lettres du Conseil cy jointes en copies sans qu'il nous couste de quelqu'autre ordonnance ou décision (1).

Et quant aux souverains d'or lesquels Rottiers en l'an 1700, de sa propre authorité, a changiez et tellement défigurez que l'on a jugé estre indispensable de faire retirer ceux qui estoient desjà eschillez pour les rompre et refondre, outre qu'il en at esté amendé, sans pourtant s'en souciez beaucoup, le 4e article de l'avanditte instruction de Rottiers informera vos Seigneuries, si telles transgressions peuvent estre commices et jugeront s'il leur plaist quand nous y avons l'œil, veillant en conformité d'un article de nostre instruction, nous peut faire passer pour des suscitations de vieilles querelles.

Au reste, vos Seigneuries demandent si ledit graveur peut avoir dans sa maison une presse et faire des jects non subjects aux essays : nous asseurons que l'un ny l'autre peut estre tolleré, car ce n'est pas le fait d'un graveur de s'ingérer dans la fonction des maîtres particuliers des Monnoyes, à qui seuls la fabrique de tels jects regarde et

(1) Le 23 octobre 1686, ordre avait été donné à Roëttiers de graver d'après un modèle, qui lui était fourni, les coins à imprimer les ducatons ; sur sa réclamation il avait été autorisé, le 25 du même mois, à se passer de modèle et à composer lui-même les coins, sous la réserve que le travail se ferait en présence d'un maître général, qui fut van Vrekem. Ce que justement Roëttiers prétendait ne pas devoir tolérer, et n'avoir jamais toléré.

Digitized by Google

qui s'y doivent bien précisément comporter selon le 30e article de leur instruction (1), sur quoy celle de graveur ne luy règle rien; par conséquent c'est une évidence que ladite fabrique ne lui appartient point.

Et quant à une presse capable à imprimer monnoye, icelle est incompatible avec la graveure, principalement lors que telle presse est enclose dans la maison du graveur et entierement laissée en son pouvoir, ce qu'ayant en l'an 1672 esté meurement considéré du Conseil des Finances, iceluy Conseil at iterativement ordonné audit Rottiers de faire incessamment transporter la presse qu'il avoit chez luy en un lieu convenable, et tel que les conseillers et membres généraux des Monnoyes le trouveroient à propos, mais il n'y a pas plus déféré qu'aux susdites autres ordonnances, et nous ne l'avons pas voulu presser, prevoyants que nos devoirs seroient inutiles, etc »

« Ainsy fait et advisé à Bruxelles, en la Chambre des Monnoyes de Sa Majesté, le 19 juillet 1702.

Honorez Seigneurs

Par les conseillers maitres généraux ordinaires desdites Monnoyes, serviteurs bien humbles de vos Seigneuries.

(Signé) Raes. »

On voit que Philippe Roëttiers n'était pas précisément un fonctionnaire modèle et qu'il n'était pas facile de se faire obéir de lui. Nous retiendrons des divers documents que nous venons de reproduire, qu'aux Pays-Bas méridionaux la fabrication des jetons, au début du XVIIIe siècle tout au moins, ressortait aux maîtres particuliers des Monnaies et que l'aloi de ces pièces, lorsqu'elles étaient en argent, était fixé par le gouvernement à XI deniers V grains. Ces renseignements ont leur intérêt pour l'histoire du jeton.

A. de Witte.

(1) Voici ce 30e article, d'après l'instruction aux maîtres particuliers du 6 mars 1700: « Si pareillement il adviendroit que durant lesdites fermes « il fut ordonné à aulcuns desdits Mres particuliers de faire aucuns jectons « d'argent, soit pour Messeigneurs des Finances ou aultre, seront tenus « les faire sur pied de onze deniers cinq grains d'argent fin en aloi, chacun « marcq au remède d'un grain tant seulement, et sera tenu le garde d'icelle « monnoye tenir registre de la quantité et d'en passer délivrance d'icelles, « après que deu essay sera fait d'icelles, comme d'aultres deniers d'argent « il est tenu de faire, en mectant en boitte de dix marcqs une pièce, et les « remèdes qui se trouveront estre prins sur iceulx jectons, les dits Mres se- « ront tenuz les payer au prouffict de leursdites Altesses comme ils sont « tenuz d'aultres deniers d'argent. »

Digitized by Google

UN CADEAU PONTIFICAL EN 1699

La reine de Pologne, Marie d'Arquien, étant à Rome en 1699, et logée dans le palais du prince Livio Odescalchi, fut l'objet des empressements du pape Innocent XII et du Sacré Collège. Un manuscrit de la bibliothèque Corsini dei Lincei, à Rome, a conservé une note extrêmement curieuse à ce sujet. C'est la description d'un cadeau, ou — car le mot garde ici toute sa force étymologique — d'un *régal* envoyé à la Reine le 25 mars par le pape, et d'un cadeau analogue envoyé trois jours après à la même princesse par le cardinal Carlo Barberini, en sa qualité dans doute de cardinal ami de la France. L'un et l'autre présentent un singulier mélange d'utile, d'agréable et de bizarre: des confitures, du chocolat, des bougies fines, des oiseaux vivants, des objets d'un art plus étrange que décoratif (la *fontaine en coraux* et le *jardin de fleurs artificielles parfumées* pour ne point en citer d'autres), du poisson en abondance, des vins fins, des pâtes de Subiaco. L'histoire de la table et l'histoire des mœurs peuvent tirer quelques utiles renseignements de cette note dont voici le texte:

Nota del regalo mandato da sua Santità Papa Innocenzo XII° alla vedora regina Maria de Polonia in casa del sig. prencipe D. Livio Odescalchi la sera dello 25 marzo 1699.

Un Storione di libre centosessante.

Sei Casse vini colorite di turchino di vini pretiosi.

4 Cassette di reliquie diverse coperte di velluto.

La bellissima fontana de coralli che il vice re de Sicilia donò al Papa.

Il vago nobilissimo giardinetto di fiori di seta con odori al naturale che Mgr Pallavicini, governatore di Roma, donò a S. S.

1 Bacile di chicchere di porcellana fina con coperchi dorati che dal moscovita Sceremet furone donate a S. S.

2 Bacili di Cioccolata.

4 Bacili di Buccari.

4 Canestre inargentate grandi di fiori di seta che furono donate da Mgr vescovo de Verona al Papa.

4 Pavoni vivi.

10 Bacili di gabbie di ucellarni vivi.

10 Bacili di Mostacciuoli (1) e altre galantarie di Napoli.

(1) C'est une espèce de pain d'épice, une pâte dans la fabrication de laquelle il entrait du sucre, des épices et du moût.

Digitized by Google

4 Bacili di Conserve Diverse.
2 Bacili di Cotognate.
2 Bacili di Confetture bianche.
2 Bacili di Canditi diversi.
2 Bacili di Candele da Tavola.
2 Bacili di Zuccheri sini in pani.
2 Bacili di Lazzarole fresche.
4 Bacili di pere bergamotte.
4 Bacili di cedrati et allu agrumi nobili di Firenze.

Nota del regalo mandato dall Em^mo Signore Cardinale Carlo Barberini alla regina di Polonia la sera di sabato 28 marzo 1699.

18 Trionfi de pretiosissimi vini con venti fiaschi per ciascedun trionfo.
8 Casse di cere bianche.
3 Trionfi di cedrati di Firenze con altri agrumi.
2 Trionfi de grossissime anguille di Comacchio salate.
40 Bacili di pesce diversi nobilissimi, cioè umbrine linquantole grandi, cefali, trotte, triglie grosse di stoglio, ostriche, dentici, locuste, granceole, compressossi due bacili di Bottarghe.
6 Trionfi, cioè tre con tortore vive e tre di pernici vive.
1 Trionfi di grossissime Tartaruche con ucelli vivi attorno
6 Bacili di paste di Subiaco.
6 Bacili di Mostacciuoli di Napoli.
6 Bacili di Canditi.
12 Bacili di frutti freschi nobilissimi e speciosi.
2 Bacili di olive grosse di Spagna.
2 Bacili di Tartufali.
2 Bacili di piselli freschi.
12 Bacili de confetture bianche.
6 Bacili de diversi saporetti.
2 Bacili de pistacchi.
40 scatole di confetture di Sulmona.
4 Bacili di Brugnoli.
4 Bacili di pignoccate.
6 Bacili de cioccolate.

Tutto adornato con fiori freschi e il tutto organilzato con bellissima simetria e con bellissimo ordine.

L.-G. P.

Digitized by Google

UN ATELIER DE TAPISSERIES A CAEN

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

M. Armand Gasté, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, vient de publier une étude fort curieuse sur trois tapisseries exécutées au milieu du XVII[e] siècle pour les Ursulines de Caen. et qui sont encore aujourd'hui conservées dans leur couvent de la rue de la Chaîne (1). La première, représentant un paysage, est la moins curieuse au point de vue du travail, mais dans les bordures se trouvent des légendes sur lesquelles on lit, à droite et à gauche : STE PATER AVGVSTINE — STA VRSVLA ; au-dessus de la bordure du haut : FAIT A CAEN, L'AN DE GRACE 1659, et enfin, au-dessous de la bordure d'en bas : FAIT PAR MOY JEAN COLPART, TAPISSIER DV ROY. Or, comme le fait remarquer M. Gasté, aucun écrivain spécial n'a encore mentionné l'existence de ce Jean Clopart, tapissier du roi, qui ne figure pas sur les listes de M. Gerspach ; mais on trouve dans la liste des tapissiers qui ont travaillé pour Fouquet, au château de Vaux, en 1658, un Antoine Colpaert, ou Colpert, flamand, qui doit être de la même famille. On rencontre dans les registres de décès de Notre-Dame de Froide-Rue, à Caen, en 1680, la mention de l'inhumation d'un Jean Colpard, âgé d'environ quarante ans, qui pourrait être le fils de l'auteur des tapisseries des Ursulines.

Les deux autres tapisseries, qui sont reproduites en héliographie d'après des clichés de M.H. Magron, représentent des scènes de la vie de sainte Ursule, *son embarquement et son martyre.* Ce sont des œuvres remarquables entourées de très riches bordures et qui portent également les marques de leur origine et le nom de leur auteur. Sur la première, on lit sur les lisières : DE ST VRSVL DE CAEN. Et FAICT PAR MOI. PIERRE. DVMON (fleur de lis). Sur la seconde, on trouve aussi des inscriptions analogues : DE ST VRSVLE DE CAEN ; PIER DVMON. (fleur de lis) LCFEYEP. Au bas à gauche, et à droite LA CHAMPAGNE.FEYE.

(1) *Les Tapisseries des Ursulines de Caen* (*L'Embarquement et le Martyre de Ste Ursule*). Caen, imprimerie Ch. Valin, 1895, gd in-8. 16 p. et 2 planches héliographiées.

Digitized by Google

Les premières recherches faites par M. Gasté n'avaient pu lui faire connaître l'auteur de ces cartons et d'après l'avis de M. Guiffrey, l'érudit directeur des Gobelins, il était porté à les attribuer à Philippe de Champagne. Depuis, dans une note additionnelle, il a pu identifier le signataire de ces tapisseries avec un peintre de Caen, La Champagne La Faye, auteur de deux tableaux qui se trouvent dans l'église saint Vivien de Rouen et qui est l'objet d'un article de M. de Chennevières, dans ses *Observations sur le Musée de Caen* (Argentan, 1851). Peut-être serait-il même possible de retrouver l'esquisse de la tapisserie du martyre de sainte Ursule, dans un tableau du Musée de Caen, attribué à l'un des Franck.

Grâce à des manuscrits conservés par les Ursulines et qui lui ont été obligeamment communiqués, M. Gasté a pu fixer aux années qui ont précédé 1656, ou à 1656 au plus tard, l'exécution de ces deux tapisseries commandées par M^me^ Jourdaine de Besnières de Louvigny, fondatrice et première supérieure du monastère des Ursulines de Caen. Cette religieuse, nous rapportent-ils, préparait elle-même pour leur exécution les laines et les soies nécessaires, d'où l'on doit conclure forcément que Pierre Dumon a travaillé à Caen.

Malgré les recherches déjà nombreuses, l'histoire de la tapisserie dans nos provinces est encore presque entièrement à faire et, de même que M. Léon Dumuys nous faisait connaître, il y a quelques mois, au congrès de La Rochelle un atelier organisé à Orléans vers la même époque pour l'exécution de tapisserie, destinées au Présidial et conservées encore aujourd'hui à la préfecture et au palais de justice d'Orléans, M. Gasté aura eu le mérite de nous révéler l'atelier de Caen, de nous signaler les noms de Jean Colpart et de Pierre Dumon et de nous faire connaître deux compositions ignorées du peintre caennais La Champagne La Faye.

Comte DE MARSY.

LE CONGRÈS DE VILNA

ET LA PRÉHISTOIRE EUROPÉENNE.

Le compte rendu que le *baron de Baye* vient de publier du Congrès russe d'archéologie, tenu à *Vilna*, est intéressant pour

Digitized by Google

nous, non seulement par les renseignements qu'il apporte sur un pays avec lequel nos relations se développent, mais encore par les lumières qu'il fournit sur les origines européennes.

Les travaux préparés à l'avance par la *Société archéologique de Moscou*, sous la présidence d'honneur du grand duc *Serge*, avaient été fort bien compris. On avait sollicité le concours des fonctionnaires, des membres de la noblesse, du clergé rural, des instituteurs, et obtenu de nombreuses collaborations.

La brochure commence par un résumé de l'histoire de la *Lithuanie*, de la ville de *Vilna*, et la description des églises *Sainte-Anne* et *Saint-Bernard*. Elle se termine par l'étude de diverses nécropoles purement slaves, des ruines de Troki et du Folklore.

Ce sont les faits relatifs aux âges de la pierre et du bronze qui nous intéressent le plus par leurs conséquences générales.

On avait longtemps érigé en dogme l'origine orientale à toute époque des populations européennes et de leur civilisation ; on plaçait leur berceau quelque part dans des régions de l'Asie centrale, d'autant plus faciles à désigner qu'on les connaissait moins. Plus tard, les voyageurs ont émis des doutes ; puis, des archéologues ont signalé le rôle considérable de certaines civilisations européennes qui avaient agi sur l'Orient au lieu d'en subir l'influence. Les adeptes de la doctrine orientaliste répondaient alors que les preuves en devaient être enfouies dans le sol de la Russie méridionale. Maintenant, les savants de ce pays ont travaillé, et l'ancienne théorie éprouve un nouvel échec. On voit mieux que la civilisation paléolithique est venue de l'Europe occidentale, et que ce n'est qu'en France et en Angleterre que l'homme a précédé le mammouth.

Ces résultats me satisfont tout particulièrement, car dans un travail paru l'an dernier(1) je signalais le rôle ethnographique considérable joué par la zone forestière (2) de l'Eu-

(1) Origine des premières populations aryennes d'Europe, dans le *Museon Louvain*, 1894.

(2) Les côtes septentrionales de la mer Noire et de la Caspienne et la limite méridionale des forêts à cette époque sont indiquées par le dépôt sur les steppes intermédiaires du *tchernoïzem* ou *terre noire*. Elle couvre dans la Russie méridionale, la Hongrie, la Moldavie et le banat, les territoires qui ne furent jamais envahis par la végétation forestière. L'épaisseur de la couche sur des tertres funéraires de date connue, donne pour la durée entière de la formation les termes extrêmes de 3,000 et 6,000 ans. L'âge approximatif des forêts en dérive par voie de conséquence.

Digitized by Google

rope centrale. Elle isolait le nord du sud et ne laissait de passage que le long du Dniester aux tribus néolithiques qui devaient peupler la Lithuanie et la Scandinavie. J'affirmais en outre que les hommes du bronze étaient les mêmes que ceux de la pierre polie et que c'était en Europe même qu'ils avaient découvert le métal. Le congrès de Vilna confirme mes vues sur ces divers points.

Pour l'âge de la pierre, le *prince Paul Poutiatine* divise le pays en quatre zones.

Zone septentrionale avec une population peu dense ignorant l'usage de la poterie et se servant d'outils surtout en os.

Zone des bois du nord, avec poteries nombreuses ornées par impressions de tissus, silex de formes presque paléolithiques et tranchet du type des kjokkenmœddings.

Zone centrale où l'homme a coexisté avec le mammouth.

Zone des steppes du sud longtemps occupées par les eaux. Les mammouths y sont bien antérieurs à l'homme, qui n'a paru qu'aux temps néolithiques.

Ainsi le *paléolithique* est au centre, le *néolithique* au nord et au sud. Le prince rattache à la première époque les traces de domestication qu'il croit avoir découvertes à Bologoë ; elle est représentée aussi en Prusse orientale par des restes humains avec bois de renne.

Dans ses fouilles de Krasnoiarsk, en Sibérie, M. *Savenkov* avait découvert des traces de l'industrie humaine. Le prince Poutiatine les écarte de la préhistoire européenne et rattache la Sibérie à l'Amérique en signalant que les glaces des monts Oural opposaient jusqu'au 61e parallèle un obstacle infranchissable à l'homme paléolithique, et que, plus au sud, les eaux couvraient encore les futures steppes. L'ouverture du détroit de Behring paraît en effet récente. La marche de l'homme de l'occident vers l'orient s'affirme donc une fois de plus pour cette époque.

On trouve une marche inverse à l'époque suivante. Le néolithique de la Russie occidentale est intimement apparenté à celui des provinces scandinaves et offre des pièces non moins belles appartenant aux mêmes types. On peut citer celles découvertes par MM. *Radziminski* en Volhynie et *Bobrinskoy* dans le gouvernement de Kief. Le silex venait, semble-t-il, de Kremnetz, district de Doubno. Il y a encore des stations néolithiques au confluent de la Nerew et du Bobr, et elles se continuent le long du littoral de la Prusse orientale où l'ambre taillé se mêle au

Digitized by Google

silex dans les tombes de la Kurische-Nehrung. En revanche, la pierre polie est inconnue au centre de l'Allemagne, entre le Danube et la 51° de latitude; c'était là la *forêt vierge infranchissable*.

Une *amulette cranienne* trouvée dans le gouvernement de Costroma apporte une nouvelle preuve à l'appui de mon opinion sur l'unité de race des peuples néolithiques d'Europe.

Les résultats des travaux du professeur *Antonovitch*, de Kief, sur l'âge du bronze en Russie ne sont pas non plus pour me déplaire. Dans la majeure partie de l'Empire on n'a pas travaillé le bronze, il ne s'y rencontre pas de moules, de restes d'ateliers ni même de dépôts destinés à la refonte. L'importation venait par deux routes bien distinctes. L'une, partie de l'*Asie centrale*, est jalonnée par les mines tchoudes et les tombeaux répandus de l'Altaï à l'Oural; elle ne dépasse pas le bassin de la Kama. L'autre courant, plus ancien, venait de l'*Europe occidentale* et s'arrêtait au Dniester, au Smotrich et à la rive occidentale du Boug : M. *Zavitnevich* étend un peu son domaine au nord; entre le Pripet, la Dwina, d'une part, le Niemen et le Dnieper, de l'autre, on rencontre des bronzes de fabrication sans doute locale, et copiés d'après des modèles de l'âge de la pierre. Les territoires situés entre ces deux domaines du bronze dont les types sont absolument distincts, *n'ont pas connu ce métal;* le fer s'y superpose à la pierre, sauf sur les côtes de la mer Noire où existait une civilisation peut-être ouralienne, insuffisamment étudiée et rappelant des formes hongroises.

M. Antonovitch dominé, malgré l'évidence, par le vieux dogme orientaliste attribue à son courant européen une origine phénicienne contre laquelle M. *Anoutchine* proteste avec raison; il signale que presque toujours le bronze se rencontre en Russie dans des circonstances qui *dénotent la connaissance du fer*. En effet. il m'apparaît de plus en plus que le bronze occidental a bien été découvert près des Alpes; l'étain comme le bronze devait sortir des mines de Toscane. Pour la métallurgie, notre vieille civilisation *celto-danubienne* ne doit rien aux Phéniciens qui furent ses élèves, non ses maîtres.

Le professeur *Kotchonbinski* apporte des arguments philologiques en faveur de la doctrine du double courant. Les langues slave et lithuanienne qui ont le même nom pour désigner le fer, *jéléźo*, en ont de différents et d'origine incertaine pour le cuivre ou bronze, *niéde* et *warys*.

Digitized by Google

Après ces questions d'origine, il est difficile de s'arrêter à l'étude faite des *kourganes* et des *gorodisches*. Ces tombes postérieures à notre ère intéressent exclusivement les Russes. Il n'en est pas de même de la question des *Goths*, si brillamment étudiée par le *baron de Baye* et par M. *Onspensky*. L'origine orientale de l'orfévrerie qu'ils répandaient autour d'eux est confirmée par celle des grenats qui venaient de Syrian dans l'ancien royaume de Pegu. Les abeilles d'or du tombeau de Childéric étaient jusqu'ici des spécimens uniques; M. de *Baye* a retrouvé leurs analogues en or ou en argent en Transylvanie, où les Visigoths, puis les Gépides, peuple de même origine, ont séjourné un siècle. Ce genre de bijoux, postérieur au départ des Romains, antérieur à l'arrivée des Avares et des Bulgares, appartient donc aux Visigoths ou à leurs frères les Gépides.

Les publications de cette nature peuvent seules nous faire connaître les progrès de l'archéologie à l'étranger et on ne saurait trop remercier le baron de Baye pour celle dont nous lui sommes redevables aujourd'hui.

F. DE VILLENOISY.

DOCUMENT

RELATIF AUX TRAVAUX DU CHATEAU DE PLESSIS-LEZ-TOURS OU D'AMBOISE VERS 1470.

Jean Briçonnet à Jean Bourré, maître des Comptes.

(Tours, 28 janvier) *vers 1470.*

Monsieur, vous m'avez dit que je seray assigné sur le premier bail de 4,000 francs, c'est assavoir à Rains, 2,000 et en Normandie, de 2,000; il seroit bon de lever les decharges afin d'y envoier. Encore est deu en Normandie, de l'année passée, plus de 1,400 livres. Si je savoye que je peusse avoir lesdites descharges, j'envoiroye par delà mes quictances, affin de faire dilligence, car incontinant que on commancera à besoigner, il fauldra avoir l'argent ou poing. Je n'obliray à faire faire le mur en tele manière que l'en yra ès caves, ainsi que m'avez dit.

Je essaieray, si je puis, aux maçons de leur bailler en ploc le

Digitized by Google

portal, le corps de maison qui sera dessus et la tour, que je feray faire plus grosse que les autres afin d'estre hors du taisage. Mais avant que la bailler, je dem[ene]reray la besoigne, si je puis, en tele manière qu'elle sera bien. Car en ladicte tour, conviant qu'il y ait retraictz et viz, laquelle viz conviandra, quant se viendra au premier estaige, qu'elle sorte dehors sur corbeaulx, en tele manière que l'en entreira sur le portal et en ladicte tour et que une chambre ne soit subjecte à l'autre. Si vous estez près, je vous envoiray le devis et ce que tout coustera, ou moy mesmes le vous porteray.

Monsieur, si vous plaisoit escrire au maistre des euvres d'Amboise afin qu'il alast à Langès veoir la pierre, et qu'il vous escrivist ce qu'il trouveroit, j'en marchanderoye plus hardiment, et les maçons prandroient la besoigne plus seurement.

Il y a à Chinon ung bien bon ouvrier qui a fait la maison de M. le grant escuier, qui demeure en la ville; c'estoit ung marchant, nommé Jehan Marchal, qui a besoigné à Langès, qui vous parlera bien de ladicte pierre. Je luy escripz qu'il vieigne parler à moy pour savoir quel marché il vouldroit faire dudit portal et tour, il est très bon ouvrier.

(Bibl. Nat., ms. fr. 6,602, fol. 111.)

(*Document communiqué par* M. A. Spont.)

DOCUMENT

RELATIF A UN POURPOINT DE CHARLES VIII (1)

(16 janvier 1499.)

L'or du prepoint, comprins le veloux, 12 marcs, 3 onces 2 gros, 18 grains, et autant de veloux qu'il y a oudit prepoint, poisant 1 marc, 5 onces, 2 gros et demy, 16 grains. Ainsi reste que poise nectement l'or, 10 marcs, 3 onces, 1 gros et demy, 2 grains, qui vallent..... escuz au soleil, 748 escuz et demy, et 2 grains, à 2 deniers, 16 grains pour escu.

Et fault deffalquer de ladicte somme 3 escuz pour chacun 100 escuz pour l'empirance de l'or, qui se monte 22 escuz et

(1) Jean du Bois est trésorier des menus plaisirs de Charles VIII.

Digitized by Google

demy soleil. Surquiz leur fault compter et allouer l'argent qu'ilz disent avoir mis pour ladicte empirance, montant 2 onces et demye, qui vallent environ 2 escuz. Ainsi reste que monte ladicte empirance 22 escuz et demy soleil.

Somme pour ledit prepoint, 728 escuz, 2 grains. Plus les cloux qui restent à couldre audit prepoint, qui montent 1 once, 2 gros et demy vallent 12 escuz soleil.

Somme totale que poise tout l'or dudit prepoint :

740 escuz soleil, et 2 grains.

Laquelle somme Charles Faulcon et Pierre Faulcon, son filz, confessent avoir receue de maistre Jehan du Bois, en la présence de Robin Rousseau, orfèvre suivant la court, qui a fait le compte cy dessus, escript en leur presence, le 16e jour de janvier 1498.

Plus, leur fault rabatre 3 escuz soleil pour du fil de léton qu'ilz disent avoir mis en aucuns cordons dudit prepoint.

Item, ont confessé avoir receu trois aulnes de veloux cramoisy.

Fait comme dessus,
Bourdin.

(Bibl. Nat., ms. fr. 20,877, fol. 46.)

(*Document communiqué par* M. A. Spont.)

LA PRAGMATIQUE SANCTION DE 1438

ET ALAIN DE COËTIVY

La lutte entre Charles VII et Eugène IV, l'un défendant la Pragmatique Sanction, l'autre revendiquant les immunités du Saint Siège, n'est pas encore bien connue. Voici un nouveau document qui jettera un peu de jour sur cette importante question.

Eugène IV, on le sait, refusa de reconnaître la Pragmatique Sanction de 1438. Plusieurs bulles adressées à Charles VII en demandaient le retrait pur et simple. Elles n'eurent aucun effet.

Les ambassadeurs français envoyés au concile de Florence se turent sur les affaires de France et traitèrent uniquement de la politique générale de la Chrétienté. Ces ambassadeurs étaient

Digitized by Google

Pierre de Versailles, évêque de Meaux, Alain de Coëtivy, évêque d'Avignon, Robert Ciboule, docteur en théologie. Ce fut Pierre de Versailles qui prit la parole et qui, au consistoire du 16 décembre 1441, réclama la réunion d'un nouveau concile et la répression des menées des Pères de Bâle (1).

Alain de Coëtivy se tut. Pourquoi? C'était un homme intelligent pourtant, aux conceptions sûres et puissantes : « magno ingenio virum et animo securo et potenti », dit de lui Pie II (2), et Pie II se connaissait en hommes. Mais Alain se trouvait dans une fausse position.

Honoré de la confiance du roi, nommé premier président de la Chambre des comptes (décembre 1441) (3), gratifié comme évêque de Dol de la seigneurie de Saint-Samson-sur-Risle que Charles VII venait de lui donner (4), Alain de Coëtivy n'en était pas moins fort attaché au pape.

Représentant du Saint-Siège dans le Comtat-Venaissin, évêque d'Avignon, il s'acquittait avec zèle de ses fonctions. De ses deniers, il restaurait le Palais des papes (5). Conjointement avec Zénon, évêque de Bayeux, il faisait exécuter l'édit synodal « Moyses », porté contre les schismatiques de Provence, Dauphiné et Guyenne, « qui s'efforçaient de déchirer la tunique du Christ (6) ». Il faut peut-être entendre par cette phrase du *Gallia* la mission que Eugène IV avait confiée à l'évêque d'Avignon et à Robert Roger, chapelain pontifical et prévôt d'Aix, savoir : la censure et la punition de tous les fauteurs de l'antipape Félix V en Languedoc, Dauphiné, Viennois, Comtat-Venaissin, Lyonnais, Berry et Provence (27 décembre 1440) (7). Le 12 octobre 1441, au moment de partir en ambassade pour le concile, Alain tenait encore un synode diocésain à Avignon (8).

Eugène IV comprit de quel secours lui serait l'influence de l'ambassadeur français auprès de Charles VII. On pouvait en faire une sorte de courtier entre la Royauté et l'Eglise.

(1) De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, III, 377.

(2) Cf. A. Canron, Inscriptions avignonaises à Rome et en Italie, dans les *Mémoires et Comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais :* tome XII, année 1880. Alais 1881, 8°, pages 123-124.

(3) De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, III, 465.

(4) Bibliothèque Nationale, Ms. français 20882, p. 82.

(5) *Gallia Christiana*, I, col. 828.

(6) *Ibid.* I col. 828.

(7) *Archivio Secreto* du Vatican, reg. 375, fol. CLXXXXVII.

(8) A. Canron, *o. c.* 124.

Digitized by Google

Alain reçut formellement *la promesse du chapeau cardinalice, s'il voulait s'employer, lui, ses parents et amis* (Prégent de Coëtivy amiral de France, son frère, les Du Chastel et de Carné, ses cousins, etc.) *à faire révoquer la Pragmatique Sanction.* Il se fit fort de l'obtenir, semble-t-il, car Eugène IV dira plus tard : *on nous donnait l'espérance certaine que l'Église romaine rentrerait dans l'intégrité de ses droits* (1).

Quand commença-t-il sa campagne diplomatique? Pas avant l'été de 1442 : car il n'était pas encore revenu à la Cour de Charles VII en mars 1442, — où le secrétaire royal Étienne Petit reçoit de lui deux blancs-seings valables pour une quittance de 400 livres — (2), ni le 5 juillet suivant, — où il se fait accorder un délai pour prêter hommage, à cause du « péril et dangier des chemins (3). »

Sur ces entrefaites, une ambassade pontificale arriva en France, avec mission de solliciter la révocation de la Pragmatique. L'évêque de Brescia, son chef, avait l'ordre de gagner les bonnes grâces de Charles d'Anjou, de Regnault de Chartres, cardinal de Reims, de Geoffroy Vassal, archevêque de Vienne, et de maître Pierre Beschebien, physicien du roi (11 mai 1442) (4).

D'Alain de Coëtivy, il n'est point question, soit qu'on jugeât superflu d'en parler, soit que l'évêque d'Avignon restât l'agent secret du pape. Eugène IV en effet ne cessait de correspondre avec lui, lui réitérant sa promesse : dans un consistoire tenu à Sienne, il parla même ouvertement de l'élever à la dignité cardinalice (1443) (5).

Mais enfin, il fallut se rendre devant l'évidence. Depuis de longs mois, le nonce apostolique, l'évêque de Brescia, était en France : et loin d'obtenir le retrait complet de la Pragmatique prédit par Alain de Coëtivy, Eugène IV fut forcé de proposer un palliatif, un Concordat.

De cet échec, il s'affligea beaucoup : il l'attribua à Alain de Coëtivy et s'en souvint toute sa vie. Dans un consistoire de 1444 ou 1445, quelques cardinaux ayant rappelé qu'on avait promis

(1) « ... Ad ejusdem ecclesie integritatem reduci valeret, prout de hoc nobis spes certa dabatur. » (Cf le document ci-après).

(2) Bibl. nation. ms, franç. 20879, pièces 80, 81.

(3) Bibl. nation. ms, franç. 20882, pièce 82.

(4) De Beaucourt, *Hist. de Charles VII,* III, 378.

(5) Cf le document ci-après. — Eugène IV résida à Sienne durant les premiers mois de 1443. (Raynaldi, *Annales Eccles.,* anno 1443).

Digitized by Google

la pourpre à Coëtivy, Eugène IV protesta vivement et exprima son ressentiment contre un évêque qui osait se prévaloir de tels précédents : « Quid de eodem episcopo de premissis se jactare presumente super hoc sentiremus, diffusius expressimus. »

Et, dans le *motu proprio* du 30 janvier 1446, cette bulle que nous reproduisons ci-après, Eugène IV interdit à l'évêque d'Avignon de se fonder sur les promesses passées pour se faire appeler cardinal.

Jamais, du vivant d'Eugène IV, Alain de Coëtivy ne put entrer dans le Sacré Collège.

Il ne revêtit la pourpre que sous Nicolas V, en 1448 (1). Sa disgrâce avait été motivée par le maintien de la Pragmatique Sanction.

C. DE LA RONCIÈRE.

Rome, 30 janvier 1446.

Eugène IV, qui avait promis à Alain de Coëtivy le chapeau de cardinal s'il s'employait avec ses parents et ses amis à faire révoquer la Pragmatique Sanction, lui défend de se faire appeler cardinal.

« Eugenius, etc. Ad futuram rei memoriam. Ad romani pontificis —. Dudum siquidem postquam certa *Pragmatica* in regno Francie suscitata et per nonnullos ecclesie emulos in sedis apostolice prejudicium adinventa etiam a jure communi discrepans emanaverat sanctio, nos tunc illi, prout ex debito pastoralis tenemur officii, occurere cupientes, ac quod tam per venerabilis fratris nostri Alani, episcopi Avinionensis, quam parentum et amicorum suorum medium, industriam, consilium et favores tunc summoveri et ad ejusdem ecclesie integritatem reduci valeret, prout de hoc nobis spes certa dabatur, specialem in Domino fiduciam gerentes et ut episcopus et alii predicti ad premissorum fedationem et annullationem accuratius intendere deberent, nonnulla animi nostri affectionem erga ipsum episcopum et forsan ad illius cardinalatus dignitatis sublimationem exprimentia per nos seu de mandato nostro scripta processerunt aut inditia; fueritque per nos desuper in consistorio secreto cum venerabilibus fratribus nostris sancte Romane Ecclesie cardinalibus, dum Senis residebamus, habita collocutio, ex quibus forsan conjecturari posset, quod eumdem episco-

(1) Le 16 février, selon A. Canron, *o. c.* 124. — Le 20 décembre, suivant Contelori, *Pars altera elenchi S. R. E. cardinalium*, p. 35.

Digitized by Google

pum ut talem se haberi seu pro tali haberi et reputari voluerimus. Et deinde cum nos nuper in consistorio et cum cardinalibus predictis ad nonnullorum tunc creandorum cardinalium assumptionem procederemus, nonnullis ex eisdem fratribus nostris id reminiscentibus, quid de eodem episcopo de premissis se jactare presumente super hoc sentiremus diffusius expressimus.

Nos igitur omnem in premissis ambiguitatis materiam summovere et ne super his ab aliquibus imposterum hesitari quoquomodo valeat providere ac quis in hoc fuerit nostre mentis affectus exprimere volentes, motu proprio, non ad alicujus instantiam, sed de nostra mera liberalitate nostre intentionis fuisse et esse per quamcumque collocutionem aut alium actum per nos in eodem consistorio aut alibi gestum seu quod per scripturas aut inditia hujusmodi ipsum episcopum ad cardinalatus dignitatis honorem hujusmodi nonquam sublimari aut ut talem seu pro tali reputari voluisse neque velle, necnon ex certis rationabilibus causis animum nostrumoventibus quemcumque actum per nos in hac parte gestum per quem ipse episcopus se a nobis in cardinalatus hujusmodi honore assumptum fuisse pretendere posset seu etiam pro tali reputari, cumque ad Romani pontificis electionem sedis predicte occurente vacatione necnon cujuscumque alterius cardinalatus honoris prerogativam prorsus inhabilem existere, motu simili, auctoritate apostolica et ex certa scientia ac de potestatis plenitudine decernimus et declaramus per presentes. Et nihilominus, scripturas, litteras aut brevia privata seu publica quecumque, si qua super hiis per nos seu de mandato nostro hujusmodi fortassis emanasse aut apparuisse contigerit, de nostris scitu et voluntate nullatenus processisse illaque nullius firmitatis existere, motu et auctoritate ac scientia similibus, harum serie volumus atque decernimus, mandantes insuper eidem episcopo et precipientes ne pro tali se habere ac reputari facere presumat sub excommunicationis, suspensionis et interdicti sententiis quas ipso facto incurrere volumus ac decernentes ex nunc irritum et inane si secus super hiis a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attemptari. Nulli ergo etc. Si quis autem etc. Dat. Rome apud sanctum Petrum, anno incarnationis dominice millesimo quadringentesimo quadragesimo sexto, tertio kalendas februarii, pontificatus nostri anno sexto decimo ».

B. Roverella, De Curia A. de Strata.

(*Archivio secreto* du Vatican, Reg. Vatican 380, f. 48.)

Digitized by Google

CURIEUX CALCUL HISTORIQUE

Sur le tableau chronologique des rois de France, choisissons l'un quelconque de nos rois : Henri IV (le grand) quatrième du nom — retenons ce chiffre 4 et comptons en arrière 4 règnes — nous trouvons Henri II — retenons ce chiffre 2 et comptons 2 règnes en arrière; nous arrivons à Louis XII, — retenons encore ce chiffre 12 et comptons toujours en arrière 12 règnes, nous tombons sur Philippe III; — retenons encore ce chiffre 3 et comptons 3 règnes en arrière, — nous trouvons Philippe II; retenons ce chiffre 2 et comptons 2 règnes nous rencontrons Louis VI (le Gros); — retenons le chiffre 6 et comptons 6 règnes en arrière, nous arrivons à Lothaire Ier; — retenons le chiffre 1 et comptons 1 règne en arrière, nous arrivons à Louis IV; — retenons le chiffre 4 et comptons 4 règnes en arrière, nous sommes à Charles Ier (le Gros); — notons le chiffre 1 et comptons 1 règne en arrière, voici Louis III; — retenons le chiffre 3 et comptons 3 règnes en arrière, nous trouvons Charles II (le Chauve); — retenons le chiffre 2 et comptons 2 règnes en arrière, — nous voici enfin à Charlemagne, le véritable fondateur de la monarchie.

Additionnons maintenant tous les chiffres : 4 + 2 + 12 + 3 + 2 + 6 + 1 + 4 + 1 + 3 + 2. Le total fait 40 : or, Henri IV est le 40e roi qui ait règné depuis Charlemagne.

Et ce curieux calcul qui, en additionnant les numéros des souverains, ainsi comptés successivement en arrière jusqu'à Charlemagne, donne le rang qu'occupe chacun sur le tableau chronologique, s'applique à tous sans exception.

Un X.

QUESTIONS

61. Les cardinaux Bichi. — Deux personnages siennois, de ce nom et de ce titre, sont connus au XVIe siècle : ils étaient oncle et neveu. Le neveu a été évêque de Carpentras et a eu la bonne idée de correspondre avec Peiresc, ce qui lui a,

Digitized by Google

par un juste retour, valu la bonne fortune de devenir un des *Correspondants des Peiresc* (tirage à petit nombre) du bon et infatigable érudit M. Tamizey de Larroque. Mais l'oncle? où trouver des renseignements sur l'oncle (en dehors bien entendu du classique Ciacconius)? Les rares érudits qui peuvent en connaître quelques-uns seraient sûrs de ma reconnaissance anonyme s'ils voulaient me les transmettre.

UN SIENNOIS.

62. Une statue de Napoléon Ier à Cassel. — En vertu d'un décret du roi Jérôme Napoléon, du 25 février 1810, une statue de l'empereur Napoléon Ier, coulée en métal provenant des mines westphaliennes, devait être érigée sur la place royale à Cassel.

A cause de la difficulté de trouver des artistes versés dans l'art de couler le métal, le roi décida que le marbre serait provisoirement substitué au bronze. La statue qui fut érigée et inaugurée le 12 novembre 1812 avait neuf pieds de hauteur et était une reproduction de celle exécutée par Antoine-Denis Chaudet pour le palais du Corps législatif à Paris. Le 8 novembre 1813, lorsque les troupes des alliés étaient entrées à Cassel, la statue fut enlevée de son piédestal. Pourrait-on me dire ce qu'elle est devenue?

Il existe aussi une frappe d'essai d'un revers d'une médaille commémorative à l'érection de cette statue, portant l'inscription suivante : *Feierlich enthüllt in Cassel den 12 november 1812*, (inaugurée solennellement à Cassel le 12 novembre 1812).

La face, que nous ne connaissons pas, représentait probablement le monument. Celui qui pourrait me donner des renseignements à l'égard de cette médaille m'obligerait infiniment.

Cte MAURIN DE NAHUYS.

63. Médailles du premier Empire. — La jolie suite de repoussés de Liénard représente les portraits en buste des membres de la famille impériale, des grands dignitaires, etc. du premier Empire, ainsi que de plusieurs souverains étrangers. Parmi ces repoussés, nous n'en avons pas retrouvé à l'effigie de la reine Catherine de Westphalie, épouse du roi Jérôme Napoléon, tandis qu'il est certain qu'il doit en exister. Du roi Jérôme il y en a au moins quatre variétés, et de la reine Hortense nous en connaissons trois, de modèles différents, dont un de forme ovale. Nous prions ceux qui en posséderaient à

Digitized by Google

l'effigie de la reine Catherine, de vouloir bien nous les signaler.

Nous adressons la même prière à ceux qui posséderaient la médaille au buste du roi Jérôme Napoléon, faisant partie de la collection des grands dignitaires du premier Empire en 50 millimètres.

C^te^ Maurin de Nahuys.

64. Famille de Beauval. — Quelque aimable correspondant du Nord de la France pourrait-il nous renseigner sur les alliances et la généalogie de la maison des sires de Beauval, bannerets de Vermandois et Beauvoisis, qui portaient: *de gueules à la fasce d'argent à une demi-fasce denchée de même en chef.* Cette famille qui existait certainement encore au XVI^e^ siècle, était déjà importante au XIV^e^.

Ch. de B.

65. Armoiries à déterminer. — Pourrait-on nous dire à quelles familles, probablement du Nord de la France, appartiennent les armoiries suivantes: 1° *d'argent* (?) *à 3 lionceaux de sable* (*ou d'azur*) *contournés, posés 2 et 1, à la bordure denchée de gueules, à un écusson fascé d'or* (?) *et d'azur de six pièces en abîme.*

2° *d'azur au lion d'or.*

Ch. de B.

66. Les poésies de François Galaup de Chasteuil. — François Galaup de Chasteuil, deuxième du nom, né en Provence vers 1626, mort à Verceil en 1678, a été l'une des figures les plus curieuses de son temps: successivement docteur en droit, chevalier de Malte, capitaine des gardes du grand Condé, esclave en Afrique, prieur des Carmes de Marseille, condamné à mort pour avoir étranglé une jeune fille, délivré au pied même de la potence par un compagnon d'armes, puis capitaine du régiment de la Croix-Blanche au service du duc de Savoie, précepteur du prince de Piémont, alchimiste et empoisonneur, il aurait, d'après le dictionnaire de Moréri, qui puise visiblement ses renseignements à bonne source, composé « plusieurs ouvrages de poësie que l'on croit encore manuscrits ». Ces poésies, où pourrait-on les trouver? Je serais curieux de lire les vers d'un pareil homme, qui m'intéresse d'une manière toute particulière pour avoir été mêlé à l'affaire des Poisons.

Fr. Funck-Brentano.

Digitized by Google

68. Les de Beaumont, de Phalsbourg. — Les généalogistes de Lorraine et du Languedoc nous diront peut-être à quelle famille appartenait noble Pierre-Alphonse de Beaumont, habitant de Phalsbourg, au début du XVII^e^ siècle, et pourquoi, chassé de cette ville par les huguenots, il se trouvait en Languedoc plutôt qu'ailleurs en 1617.

Voici la requête qu'il adressait, à cette date, aux consuls de Cordes (Tarn) :

Messieurs les consuls de ceste ville de Cordes,

Suplie humblement noble Pierre-Alfonse et damoiselle Marguerite de Beaumont, sa femme, avec leur famille, de la ville de Falcebourg en Lorraine, vous remonstrent que, les troubles derniers et qui sont encore à présent, ladite ville de Falcebourg auroit esté prins par les hérétiques, lesquels auroient deschassé tous les habitants catholiques et rettenu toutz leurs moyens, quy est cause que les supplians implorent le secours des gens de bien. Ce considéré, Messieurs, plaira de vos grâces user de vos libéralités et charité accoustumée qu'avés envers les pauvres affligés et esloignés de leur pays et ils seront obligés grandement de prier Dieu pour votre prospérité et santé.

Veu ce dessus, est accordé aux supplians, pour leur ayder à passer leur chemin, dix sous. A Cordes, ce XVI^e^ de may 1617.

MARTIN, consul.

C. P.

Archives communales de Cordes (Tarn), GG. 163.

RÉPONSES

Carreaux historiés (49). — M. Momméja trouvera à la planche XLII de l'*Étude archéologique sur l'Abbaye de N. D. des Vaux de Cernay*, par L. Morize (Tours, 1889) la reproduction de quatorze carreaux intéressants provenant de cette abbaye; ils faisaient partie de l'ancien dallage de l'église (Voy. ce qu'en dit l'auteur, p. 78 de cet ouvrage).

Ch. DE B.

— Dans un article intitulé : *Souvenirs archéologiques de l'abbaye de Belval* (Revue historique ardennaise, 1895, 1^e^ liv. p. 5

Digitized by Google

à 7), M. Graffin donne quelques notes sur des carreaux émaillés du XIII^e^ et du XVI^e^ siècles. Son article est accompagné d'une planche (4 figures), représentant des carreaux qui appartiennent à ces deux époques.

La généalogie des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône. (58). — Il existe une généalogie imprimée de la maison de Beaujeu-sur-Saône, par d'Hozier (1690). Mais elle renferme des erreurs et est fort incomplète. Un érudit franc-comtois, M. le docteur Bertin, prépare une histoire de cette famille. Les recherches considérables auxquelles il s'est livré promettent un livre intéressant non seulement au point de vue généalogique, mais encore en ce qui concerne l'histoire de la Franche-Comté et des provinces voisines. Quant à la *Chronique de Beaujeu*, c'est un ouvrage absolument fantaisiste, composé, probablement, par le duc de Bassano.

MAX P.

CHRONIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 30 janvier, M. Jules Chavanon, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé archiviste intérimaire du département de la Sarthe, pendant la durée du congé accordé à M. Dunoyer de Segonzac, archiviste du département.

Nous apprenons la mort de M. Pierre Morin, ancien officier de marine, ancien général des mobilisés de la Loire-Inférieure, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Nantes, officier de la Légion d'honneur, décédé à Nantes, le 7 février 1895, à l'âge de 69 ans.

M. Edmond Groult, (à Lisieux), poursuit activement sa propagande pour la création des musées cantonaux; ces musées, purement régionaux, sont destinés à réunir, dans un but d'éducation populaire, les objets divers intéressant l'histoire, l'archéologie et sciences naturelles de chaque canton.

L'article de notre collaborateur M. Ad. Guillon sur les *Fouilles de Vézelay*, paru dans notre n° 12 (p. 391 et suiv.), a été reproduit avec quelques variantes dans le dernier numéro (46) de *l'Ami des Monuments et des Arts*.

Digitized by Google

La Revue de l'Art Chrétien (1894, n° 6), a reproduit les deux notes que nous avons données en 1894 sur *l'Hôtel-Dieu de Compiègne* (p. 195 et 196), et sur les travaux de restauration de l'église Saint-Jean de Mulhouse (p. 259 et 260).

Un article du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, n° de janvier 1895, signale des fouilles récemment faites à Nancy, dans l'hémicycle ouest de la place Carrière, et qui ont mis à nu plusieurs massifs de maçonnerie appartenant à deux époques et à deux monuments différents. Deux de ces massifs étaient en maçonnerie de blocage avec matériaux bruts; ils se rapportaient aux fondations de l'ancienne *Collégiale Saint-Georges*. Pour les autres, au nombre de quatre, on s'était servi des matériaux d'un ancien édifice; quelques fragments de moulures ou de nervures, semblaient indiquer le XV^e^ siècle; on se trouvait en présence des restes du *Palais de Léopold*.

Bien que ces fouilles n'aient point amené de découverte importante, elles ont du moins fixé l'emplacement exact de la Collégiale et, par conséquent, de la sépulture de Charles le Téméraire, que l'on a prétendu, mais à tort, être enseveli sur la petite Carrière.

Nous apprenons la prochaine publication de la *Revue des Universités du Midi*. Cette revue, qui sera trimestrielle, est rédigée par les professeurs des Facultés des Lettres d'Aix, de Bordeaux, de Montpellier et de Toulouse. Elle succède aux *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux* et se propose de centraliser les travaux des professeurs des Universités du Midi. Nous souhaitons de voir réussir cette tentative de décentralisation scientifique. Le premier numéro contiendra entre autres travaux un article de L. A. Jeanroy sur les *Étymologies françaises et provençales* et un article bibliographique de M. C. Jullian sur *Bordeaux et le Sud-Ouest*.

Parmi les articles annoncés pour les premiers numéros, mentionnons ceux de M. Clerc sur une *Inscription latine de Briançonnet* (*Alpes-Maritimes*), de M. C. Jullian, sur la *Formation des cités gallo-romaines*, de M. L.-G. Pélissier, *Bulletin historique régional* (*Bas-Languedoc*), etc.

Cette revue est publiée par la librairie Feret et fils, 15, cours de l'Intendance, à Bordeaux.

Le musée de Cluny vient de s'enrichir de trois statues en bois: l'une, offerte par M^me^ veuve Édouard André, est une œuvre allemande de la fin du XV^e^ siècle; c'est une Vierge assise et lisant dans un livre d'heures posé sur ses genoux; elle tient d'une main l'enfant Jésus. Les deux autres, de travail français, une Vierge et un saint Jean, ont été données par M. Stein; elles proviennent sans doute d'un calvaire du moyen-âge.

On se plaint beaucoup, à Lille, de l'humidité qui règne dans les salles du Musée archéologique de cette ville situé au Palais des Beaux-Arts; il se produit des suintements abondants non seulement

Digitized by Google

sur les vitres, mais aussi le long des murs. Ce phénomène dont la conséquence inévitable est la détérioration à brève échéance des tableaux, manuscrits enluminés, etc., qui font la richesse de ce musée, paraît causé par la condensation de la vapeur d'eau provenant des calorifères. Le seul moyen à employer pour éviter ce défaut, serait de remplacer le système de chauffage actuellement employé, par un système à air sec.

~~ Vient de paraître : *Histoire monétaire du duché de Brabant*, t. Ier, in-4°, II-213 pages, 25 pl. et grav. dans le texte. On souscrit chez l'auteur, M. A. de Witte, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

~~ Vient de paraître : *Inventaires et documents relatifs aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans Valois, 1389-1481*, par J. Roman (Paris, Leroux, 221 pp., extrait de la série des Inventaires publié par le ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts). Quelques-uns de ces inventaires sont fort curieux ; ils décrivent de nombreux objets d'art, qui ont dû, malheureusement, disparaître. Signalons, en particulier, les descriptions des tapisseries, dont quelques-unes doivent encore exister ; les détails donnés par ces inventaires permettront peut-être d'en retrouver plusieurs.

~~ On nous signale la publication prochaine, par M. Laurent, archiviste des Ardennes, d'une notice historique sur le général Pierre Jadart Du Merbion, plus connu sous le nom de Du Merbion, né à Montmeillant (canton de Chaumont-Porcien, arrond. de Rethel), en 1737. Cette notice sera suivie de documents conservés dans la famille du Général ; nous mentionnerons notamment : I. — Instructions remises à Du Merbion, par Robespierre jeune, comme général en chef de l'armée d'Italie ; — légende d'un plan du fort de Saorgio ; — notes de Du Merbion sur 31 généraux de division et de brigade de l'armée d'Italie. II. — Comptabilité : appointements du général. III. — Diplômes de civisme délivrés à Du Merbion par la Société populaire d'Antibes et la commission municipale de Nice. IV. — Retraite de Du Merbion : certificat des médecins de l'armée d'Italie ; états de services du Général. V. — Lettres sur la campagne d'Italie, adressées à Du Merbion, postérieurement à sa mise à la retraite, par les généraux Gaultier et Rochon, et les officiers Marès, Chabran, Relin et Clausade. VI. — Fragment d'un cahier de correspondance de Du Merbion, en retraite à Montmeillant (Paris, Alph. Picard et fils).

M. Laurent exprime le vœu qu'à l'occasion du prochain centenaire de la mort du général Du Merbion (25 février 1897), on accorde enfin une sépulture plus convenable à ses ossements relégués, depuis une trentaine d'années, dans le grenier du presbytère de Montmeillant.

~~ M. A. Maire, bibliothécaire à la Sorbonne, réunit les matériaux d'un *Manuel du Bibliothécaire* et vient d'adresser à tous les bibliothécaires de France un questionnaire sur la condition de leur dépôt.

Digitized by Google

Par arrêté préfectoral en date du 1er février dernier, M. Paul Le Vayer, inspecteur des travaux historiques de la Ville de Paris, a été chargé des fonctions de Conservateur des collections historiques de la Ville de Paris (Bibliothèque et Musée Carnavalet). Le choix de l'administration est des plus heureux : l'érudition et l'extrême courtoisie dont M. Le Vayer a donné tant de preuves dans ses précédentes fonctions, lui ont, depuis longtemps, assuré les sympathies de tous les historiographes parisiens. Cette nomination est, en outre, le point de départ de certaines modifications prochaines dans le service du Musée Carnavalet, le Conseil municipal ayant, à la fin de l'année dernière, manifesté la volonté de réunir ce service à celui des Travaux historiques.

Par arrêté ministériel en date du 7 février dernier, ont été nommés archivistes-paléographes dans l'ordre de mérite suivant : MM. Rigault. — Lecacheux. — Riat. — Bourde de la Rogerie. — Petit. — Dieudonné. — Hubert. — Espinas. — Hors rang comme appartenant à des promotions antérieures : MM. Bléry. — Collon. — Goubaux.

L'histoire littéraire de la première moitié de notre siècle doit beaucoup à M. Edmond Biré. On sait avec quelle sûreté et quelle richesse d'informations procède cet écrivain. Le désir de réfuter Victor Hugo, de le prendre en flagrant délit d'inexactitude, nous a valu déjà trois volumes fort curieux. C'est le même sentiment, dont M. Biré paraît obsédé, qui lui a suggéré l'*Année 1817* (Paris, Champion, in-8°, 436 p.) ; le thème est la critique d'un chapitre des *Misérables* ; mais si l'on dégage l'amertume de cette critique, le livre demeure en réalité l'histoire anecdotique la plus complète, la plus intéressante des premières années de la Restauration.

Le Musée du Louvre vient d'entrer en possession du legs Malécot. Ce legs comprend un coffret en émail de Limoges, dont les plaques, représentant des sujets mythologiques, ont été peintes, vers 1560, par Pierre Courteys ; il provient de la vente Spitzer (adjugé 10,000 fr.) ; deux brûle-parfums en porcelaine de Chine, ornés de montures du XVIIIe siècle ; deux bras de lumière en cuivre doré, style Louis XV ; deux statuettes et deux gourdes en faïence de Nevers et deux autres de Rouen ; un oiseau en vieux Saxe ; un *Nessus enlevant Déjanire* et un *Hercule et Antée*, bronzes du XVIIe siècle, d'après Jean de Bologne ; deux vidrecomes en ivoire, avec montures en vermeil, travail allemand du XVIIe siècle. Quatre tableaux font partie de ce legs : un déjeuner, scène de famille de l'époque de Louis XV, portant la signature apocryphe de François Boucher ; une marée basse, d'Eugène Isabey ; des fleurs de Saint-Jean, et un portrait de femme, d'un élève de Nattier.

M. le comte Maurin de Nahuys, l'auteur de l'histoire numismatique du royaume de Hollande sous le règne du roi Louis Napoléon et

Digitized by Google

de la Hollande pendant sa réunion à l'Empire Français, a entrepris un travail sur l'histoire numismatique du royaume de Westphalie sous le règne du roi Jérôme Napoléon. Cet ouvrage contiendra le récit détaillé des évènements historiques du règne dont le souvenir nous a été conservé par des monnaies et des médailles. M. Maurin de Nahuys (63, rue de la Source, à Bruxelles) sera très reconnaissant aux collectionneurs et aux érudits des communications qu'ils pourraient lui faire à ce sujet.

~~~ Contrairement à ce qui a été annoncé dans plusieurs journaux, la ville de Nantes n'a encore pris aucune décision au sujet de la porte Saint-Pierre, dont les bases sont gallo-romaines, ni au sujet du donjon construit par Guillaume Guéguen, ni au sujet de l'évêché, que l'on prétendait être menacés de destruction.

~~~ M. Couard, archiviste de Seine-et-Oise, continue la série de ses « Mémoires et recueils » composés à l'aide des documents de ses archives. Les deux derniers fascicules (nos 3 et 4) sont intitulés l'un : *L'enfance et la première jeunesse de Lazare Hoche* (1768-1784) et l'autre : *Un moment d'humeur de Mlle Rose Bertin.*

~~~ Les Mémoires militaires du maréchal-duc de Croÿ-Solre (1745-1761), dont M. le vicomte de Grouchy a donné des extraits dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, viennent d'être publiés à part et forment un volume in 8o de 158 pages. C'est pour l'histoire des deux guerres de la Succession et de Sept ans un document fort important. M. de Grouchy prépare en ce moment la publication des Mémoires civils du même personnage. Ils seront accueillis avec autant de faveur.

~~~ M. Ch. Portal, archiviste du département du Tarn, vient de publier une intéressante brochure (*Albi*, 1895, in-8, 40 p.) sur les accroissements de son dépôt pendant les années 1890-1894. Il ne s'agit, bien entendu, que de documents antérieurs à l'an VIII, réintégrés ou acquis au profit des archives départementales, — ce sont surtout des pièces d'origine notariale, — et cette simple nomenclature atteste, sans qu'il le dise, tout le zèle de l'archiviste. M. Portal exprime le vœu qu'une publication périodique enregistre les accroissements dont bénéficient ainsi les dépôts publics ; c'est une excellente idée, au service de laquelle nous mettons bien volontiers la *Correspondance*.

~~~ Signalons dans le dernier numéro de janvier et le premier de février de la *Revue Bleue* une très intéressante étude de M. Et. Charavay sur les mémoires de La Revelliere-Lépeaux. Au début de cet article, l'auteur explique que ces Mémoires furent imprimés en 1873, que l'édition tout entière fut retirée avant d'être mise en vente, mais que le dépôt légal fut fait à la Bibliothèque nationale. J'ajouterai à ces indications qu'à la Bibliothèque de l'Arsenal se trouve un autre exemplaire de ces Mémoires. De plus, j'ai vu et lu ces mémoires dans la bibliothèque de feu M. P. M... qui, élève d'une des premières promotions de l'École des Chartes, après avoir longtemps été archiviste

Digitized by Google
~~~

du Maine-et-Loire, s'était retiré en Vendée où il avait formé une collection de mémoires des plus intéressantes. Déjà, en octobre 1894, le *Figaro* avait inséré, dans un de ses suppléments du samedi, un article signé Destrem, où l'auteur affirmait la complète destruction de l'édition de 1873. Voilà donc, à ma connaissance, deux exemplaires échappés à cette destruction. G. D.

~~~ *Le Figaro* du 15 février signale la découverte à Périgueux d'une mosaïque gallo-romaine.

~~~ Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Vayssière, archiviste de l'Allier, décédé le 3 février à l'âge de quarante-cinq ans.

~~~ Le fonds des manuscrits de la Bibliothèque de Bar-le-Duc forme 200 numéros, presque tous ayant trait à l'histoire de Bar et du Barrois. M. Dannreuther vient d'en publier l'utile répertoire dans la collection des *Catalogues généraux des Manuscrits des Bibliothèques publiques*. On a fait faire, en outre, un tirage à part qui constitue une brochure in-8° de 46 pages.

~~~ Depuis le 15 février, les salles de travail du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale sont ouvertes de 9 heures à 5 heures. Il serait bien à souhaiter qu'une modification analogue fût apportée, pendant la saison d'été, au régime du département des Manuscrits, ou du moins, si des raisons de budget s'y opposent, que les travailleurs y eussent accès de 11 heures à 5 heures.

~~~ Dans sa séance du 28 décembre 1894, le Conseil municipal de Charleville a décidé l'impression de l'inventaire de ses archives antérieures à 1790.

~~~ Nous avons reçu le n° spécimen du : Livre d'or du *Musée Calvet d'Avignon*, que va publier M. Michel, photographe à Avignon. (Voir n° de décembre, p. 396).

~~~ M. Camille Benoit, attaché des musées nationaux, vient d'être nommé conservateur adjoint au département des peintures et dessins du Louvre.

~~~ M. Martial Imbert a continué dans le *Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart* (sept. 1894), la publication de sa liste des enceintes antiques du Limousin et des régions voisines. Pour chacune il donne une description suivie de références et indique s'il en existe un plan. Ce n'est là qu'une partie d'un grand recueil entrepris depuis quelque temps par l'auteur.

Dans le même n° de cette laborieuse et active Société, se trouvent : la traduction d'un acte de cession de fours de Rochechouart aux habitants en 1339; une monographie bien documentée du canton de Rochechouart par M. Masfrand, et une courte chronique de M. Boissot, où sont analysés les ouvrages périodiques reçus d'une séance à l'autre. Ces deux derniers travaux pourraient être donnés comme

Digitized by Google

modèles à bien des sociétés. La liste des périodiques reçus témoigne de l'utilité de la chronique et des relations étendues de la jeune Société. F. V.

Un archéologne de mérite, aussi savant que modeste et connu seulement de quelques vrais amis de l'art médiéval, vient de s'éteindre à Paris dans sa 86e année. M. Carlo Micheli, d'origine italienne, mais bien français de cœur, ayant au plus haut degré le sentiment du beau et un flair extraordinaire, avait su former une très belle collection d'œuvres d'art du Moyen-âge et de la Renaissance, en sculptures, ivoires, miniatures et vitraux : point de médiocrités, mais quelques pièces de tout premier ordre, soit au point de vue historique, (comme une miniature représentant Jeanne d'Arc, ou la plaque de cuivre gravé provenant, assure-t-on, de la sépulture de Mézerai aux Célestins de Paris) soit au point de vue artistique (comme sa délicieuse Vierge de Germain Pilon, ou son *pleureur* de la Chartreuse de Dijon). Fervent admirateur de la sculpture du XIIIe siècle, il en possédait de fort beaux spécimens qu'il montrait avec enthousiasme et cette aimable et modeste simplicité qui le caractérisait. Il a succombé à une longue et douloureuse maladie, le 24 janvier dernier, laissant à ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir d'un homme de bien et d'un véritable artiste.

M. Enlart a traité le 30 janvier, dans une conférence à la Société d'études italiennes, des *Origines de l'Architecture gothique en Italie.*

Ouvrages nouveaux :

Barbier de Montault (Mgr X.). — *Les pyxides émaillées de l'Exposition rétrospective de Tulle, en 1887.* [Tulle, Crauffon], 10 pp.

Beaumont (Cte Ch. de). — *Pierre Vigné de Vigny, architecte du Roi, 1690-1772.* Paris, Plon, 1894, 48 pp. et pl. (Extr. du vol. de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1894).

Jacquot (Alb.). — *Notes sur Claude Deruet, peintre et graveur lorrain, 1588-1660.* Paris, Rouam, 1894, 195 pp. et 7 pl. (Extr. du vol. de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements,* 1894).

L'étude de M. Alb. Jacquot donne de nouveaux renseignemente sur le peintre et graveur lorrain Claude Deruet. On trouve publié dans ce travail un document fort curieux, l'inventaire dressé après la mort de Deruet, où sont mentionnés de nombreux tableaux et portraits, et leur description permettra, sans doute, d'en retrouver quelques-uns. L'inventaire décrit également les œuvres d'art, estampes, dessins, etc., qu'avait collectionnés Claude Deruet. Félicitons M. Alb. Jacquot d'avoir fait connaître un document précieux pour la biographie de l'artiste lorrain.

Digitized by Google

Defrance (Christian). — *De la Consécration épiscopale d'après le Pontifical romain,* Paris, D. Dumoulin et Cie, petit in-4°, 55 p. et 43 grav.

Le Sacrement de l'Ordre d'après le Pontifical romain. Dumoulin, 1895, petit in-4°. 46 p. et 30 grav.

Les titres suffisent à indiquer les sujets de ces deux brochures, où les textes du *Pontifical romain* sont vivement analysés et commentés avec chaleur, mais ce qui en rehausse singulièrement la valeur aux yeux de tous ceux qui s'occupent d'archéologie religieuse, c'est l'abondante illustration, choisie avec soin, empruntée soit aux gravures du *Pontifical* lui-même, soit aux compositions de différents artistes anciens et modernes, soit enfin aux monuments originaux : vêtements, sceaux, orfèvrerie, etc. Nous ne pouvons qu'insister sur le très réel intérêt de ces deux plaquettes, qui par la beauté de leur impression, le fini de leurs gravures, et l'élégance artistique de leurs couvertures, ont leur place marquée dans la bibliothèque du savant et de l'artiste, aussi bien que dans celle de l'ecclésiastique.

Ch. de B.

Revues :

L'Ami des Monuments et des Arts, 1894, n° 46. — A. de Lassus, Le Château de Tarascon, p. 325 à 331. — G. Hanotaux, Paris en 1614, p. 333 à 345 et 3 pl.

L'Ancien Forez, 1894, nos de juill. à oct. — Le peintre montbrisonnais Barthélémy Parrocel et sa descendance, p. 257 à 262 et 275 à 277. — M. l'abbé Reure, La famille Nazarier de la Fayolle et le livre de raison d'Étienne Nazarier, (*fin*), p. 262 à 266. — Le notariat en Forez (1222-1794), p. 267 à 268, 282 à 287, 299 à 303, 317 à 320. — E. Révérend du Mesnil, Les armoiries de Roanne : hypothèse sur leur tradition, [réponse à la question posée dans le n° 6 de la *Correspondance hist. et arch.*], p. 270 à 272. — Comte R. de Sainte-Colombe, Un procès de chasse du XVIe siècle, p. 278 à 280. — Lettres de noblesse de Jean-Guy Gaulne, en 1696, p. 281 et 282. — Am. Huguet, Le curé Charrerau assermenté en 1790, réfractaire en 1794, p. 289 à 294 et 305 à 308. — Aveux de fiefs aux comtes de Forez, le fief d'Albuyn à Saint-Bonnet-le-Château, sept. 1291 (*suite*), p. 295 et 296. — Gérentet de Saluneaux, Reconnaissance au seigneur d'Essalois par Rambert Saignard, du 23 octobre 1553, p. 296 à 299.

Bulletin archéologique, 1893, n° 3. — J.-A. Brutails, Notes sur l'art religieux du Roussillon (2e *partie*), p. 329 à 404, 7 pl. et grav. — J. Momméja, Les sarcophages chrétiens antiques du Quercy, p. 405 à 415. — L. Lex et P. Martin, Peintures murales de la chapelle du château des moines de Cluny à Berzé-la-Ville (Saône-et Loire), p. 416 à 422, 5 pl. et grav. — Ch. Braquehaye. Note sur une

Digitized by Google

cuve antique en pierre sculptée découverte à Bordeaux, p, 423 à 427. — Bertrand, Note sur des bronzes gallo-romains découverts à Vichy, p. 428 à 430. — 1894, n° 1. — L. Demaison, Les architectes de la cathédrale de Reims, p. 1 à 40. — Th. Eck, Les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Quentin (Ain), p. 41 à 46. — De Fréminville, Tours génoises du littoral de la Corse, p. 47 à 57. — Cazalis de Fondouce, Inscription de l'époque mérovingienne trouvée au Mas des Ports (Hérault), p. 58 à 61. — Edm. Le Blant, Inscriptions chrétiennes trouvées à Vienne (Isère), p. 62 à 65. — R. Merlet, Fouilles dans la cathédrale de Chartres, p. 66 à 75 et pl. — Le Clert, Torques en bronze ornés de figures humaines conservés au musée de Troyes, p. 76 à 81 et pl. — J. Gauthier, Le psautier de Bonmont [XIII^e siècle], p. 120 à 126 et 4 pl. — Ch. de Laugardière, Les inscriptions gauloises de Genouilly (Cher), p. 127 à 137 et pl. — M. l'abbé E.-A. Pigeon, De l'embaumement des morts à l'époque mérovingienne, p. 138 à 145. — Pilloy, Découverte d'une épée gauloise dans une grévière à Moy (Ain) ; l'équitation aux époques franque et carolingienne, p. 146 à 167. — C. Enlart, Les origines de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal, p. 168 à 188 et 3 pl. — J. Momméja, Mosaïques du moyen âge et carrelages émaillés de l'abbaye de Merssac, p. 189 à 206 et p. — J.-B. Giraud, Le mobilier et la boutique d'un fourbisseur lyonnais en 1555, p. 207 à 221. — H. de Villefosse, Nouvelles découvertes à Vienne (Isère) et à Sainte-Colombe (Rhône); Rapport sur une découverte faite à Brèze, comm. de Ferrières (Ardèche), p. 222 à 230 et pl.

Bulletin monumental, 1894, n° 4. — P. Chardin, Avaugour, Château et Baronnie (*suite*), p. 303 à 322 et grav. — Comte de Marsy, Le Vendômois, ses monuments historiques et ses souvenirs artistiques, p. 323 à 337 et grav. — Baron de Rivières, Encore quelques lignes d'archéologie campanaire, p. 338 à 341. — J.-A. Brutails, Note sur l'église de Montagne (Gironde) p. 342 à 346. — Comte de Marsy, En Belgique, p. 347 à 372.

Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 1895, n° de janv. — A. de Gallier, César Borgia, duc de Valentinois, et documents inédits sur son séjour en France (*suite*), p. 5 à 49. — R. Vallentin, Du taux de l'intérêt à Valence sous Charles VIII et sous Louis XII (1483-1515), p. 50 à 70. — J. Chevalier, Mémoires pour servir à l'histoire des comtes de Valentinois et de Diois (*suite*), p. 71 à 87. — M. l'abbé Fillet, Louis Adhémar, premier comte de Grignan (1475-1588), (*suite*), p. 98 à 107. — C. Perrossier, Un collectionneur dauphinois, L'abbé de Lesseins et sa galerie (*fin*), p. 108 à 114. — A. Lacroix, L'arrondissement de Nyons (*suite*), p. 185 à 192.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1894, n° de déc., et 1895, n° de janv. — Forestié et

Digitized by Google

F. Galabert, Jean de Jagot (1569-1598), Georges d'Armagnac et Calvet, évêques de Lescar, p. 653 à 658. — Restauration de la crypte de Mifaget, p. 658 à 660. — J. Lacoste, L'hôpital de Gabas (*fin*), p. 661 à 665. — Certificat du directoire de Dax sur le traitement des Bénédictins Sanadon et Estarac, p. 665. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 666 à 673. — E. S. Dogson, Poésies basques de Bernard d'Etchepare, curé de Saint-Michel-le-Vieux (1545), p. 674 à 678. — L. Batcave, Le couvent des Ursulines d'Orthez, p. 1 à 12. — V. D., Un discours de visite pastorale à Arone en 1683, p. 12 à 15. — P.H. Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 15 à 32. — V.D., Henry de Sponde, évêque de Pamiers (1626-1643), p. 33. — P. H., Église de l'hôpital Saint-Blaise, p. 34. — Catalogue d'indulgences envoyé par Henry de Sponde à Arnaud d'Echeversse, curé de Monein (1606), p. 35 à 36. — J. Lacoste, Les cloches de Béost, p. 37 à 43.

Nouvelle Revue retrospective, 1895, nº de févr. — Campagne de Madagascar (1829-1830), journal de M. Warnier de Wailly, enseigne de vaisseau (*suite*), p. 73 à 120. — Paris en 1790, souvenirs du voyage de Kotzebue (*suite*), p. 121 à 144.

Revue de l'Art chrétien, 1894, 5e livr. — J. Helbig, La mort et l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Art au moyen âge, André Beauneveu et Fra Giovanni de Fiesole, p. 367 à 375, 2 pl. — H. Chabeuf, Excursion à Bèze (Côte-d'Or), p. 379 à 384, grav. — E. Rupin, Acte de vandalisme dans la Corrèze, démolition de l'église d'Ayen [XIVe siècle], p. 385 à 389, grav. — X. Barbier de Montault, Justification archéologique des reliques de sainte Cécile, conservées autrefois et maintenant à la métropole d'Albi (*fin*), p. 390 à 404. — Mélanges. J. Helbig, Un contrat de l'an XVe et XXVe pour la confection d'un retable d'autel [1er février 1525 (a. s.) retable pour l'église de Fetinne, près Liège], p. 405 à 407. — L. Germain, Observations sur les formules d'inscription des anciennes cloches de Vitteaux (Côte-d'Or), p. 424 à 428. — 6e liv. — A. St Paul, La transition [au sujet des origines de l'art gothique], p. 470 à 482. — J. Helbig, L'architecture religieuse de l'ancien diocèse de Soissons au XIe et XIIe siècle [à propos de l'ouvrage de M. E. Lefèvre-Pontalis], p. 495 à 501. Mélanges — H. Chabeuf, Peintures murales du XVe siècle à Dijon [à Notre-Dame et à l'ancienne église des Cordeliers], p. 502 à 505. — X. Barbier de Montault, La Vierge de Paray-le-Monial [fin du XVe siècle], p. 519 et 520. — L. Germain, La cloche de Corgemont, Suisse, (1560) et la formule « Verbum Domini », p. 521 à 524.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

L'Ancien Forez. — Revue mensuelle historique et archéologique, publiée sous la direction de M. E. Révérend du Mesnil. — Abonnements : France, un an, 12 francs; étranger, le port en sus. — Montbrison, librairie E. Faure.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits. livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Le Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. 1, rue de Provence. — Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. Henry Bataille, directeur. — Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Etranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* **Calais** par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Moréri (Louis), Grand Dictionnaire historique, dernière édition, 1759, 10 vol. in-f°.

M. Fabii Quintiliani. — Oratoris eloquentissimi, Institutionum oratoriarum Libri XII.

Paris, Rob. Estienne MDXLII, un vol. in-4°.

Très belle édit. de la Bibliot. H. Plon. Rel. veau. Notes marginales.

On demande :

Le premier volume de **Enguerran de Monstrelet.**

A Paris pour Anthoine Vérard, devant la rue neufve N.-D., s. d., in-f°.

Leon (Jacques de). — La Fauconnerie de messire Jacques de Léon (dédiée au roy), par Gaspard de Léon, gentilhomme de Marseille. — Aix, par Estienne David, MDCXLIII, pet. in-8°.

La *Correspondance,* pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 15 25 MARS 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . 10 fr. | Étranger . . . . . 12 fr.
Un numéro séparé. . . . 1 fr. 50

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — R. Guerlin : Les tapisseries d'Amiens. — L. Levillain : Une édition des lettres de Jean de Salisbury par Baluze. — G. Grandin : Procuration donnée par Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV *(9 septembre 1645)*. — F. Chambon : Gilbert Gaulmyn et un procès de sorcellerie à Moulins en 1623. — Une abjuration en 1675. — G. Grandin : Un mariage clandestin au XVII^e^ siècle. — F. Bournon : Le passage public des cours du Louvre (1701-1702). — F. Mazerolle : Marchés pour la construction des orgues des églises de Sarcelles et d'Ivry (1559 et 1641).

QUESTIONS. — Vitraux aux armes de la ville de Genève. — L'État, c'est moi. — Gabr. Nicolas de La Reynie. — La suppression des maladreries. — Généalogie de la famille de Grimouville. — La croix du clocher de Cadillac. — Famille de Catin de Ravarines. — Renseignements biographiques. — Le sauvage du Roi.

RÉPONSES. — Carreaux historiés. — Une statue de Napoléon I^er^ à Cassel.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Etranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES TAPISSERIES D'AMIENS

On sait avec quelle sollicitude Henri IV s'efforça de développer en France l'intéressante industrie des hautelisseurs.

Déjà, en 1583, alors qu'il n'était encore que roi de Navarre, il s'était préoccupé des moyens de faire venir et d'installer dans ses états une colonie de tapissiers flamands. Les évènements politiques l'empêchèrent momentanément de donner suite à ce projet, mais lorsque la paix de Vervins eut achevé la pacification du royaume, il se hâta d'en reprendre l'exécution, et, cette fois, ce fut avec un plein succès.

Séduits par les avantages considérables qui leur étaient offerts, nombre d'artistes flamands consentirent à s'expatrier. Deux d'entre eux, Marc de Comans et François de La Planche, qui devaient être les fondateurs de la manufacture des Gobelins, vinrent s'établir en France vers le commencement du XVII^e^ siècle et ne tardèrent pas à y monter plusieurs ateliers.

Au mois de janvier 1607, ils obtinrent des lettres patentes qui leur concédaient de nombreux et importants privilèges. En retour, ils devaient prendre, pour une période de quinze années, l'engagement d'entretenir quatre-vingts métiers toujours en activité, soixante à Paris et vingt à Amiens, ou dans une autre ville à leur choix.

L'éclatante réputation des Gobelins a fait oublier peu à peu

Digitized by Google

notre manufacture picarde, si bien que, de nos jours, on en est venu à penser que sa fondation est demeurée à l'état de projet.

Le document suivant que j'ai rencontré, il y a une dizaine d'années, dans les archives communales d'Amiens, vient résoudre définitivement la question et prouve d'une manière irréfutable l'existence dans notre ville d'un atelier de tapisserie qui fut sans doute l'un des premiers que les deux flamands établirent en France, puisque sa fondation précède de deux ans l'octroi des lettres-patentes mentionnées plus haut.

Voici cette pièce :

Pour les directeurs des Tapisseryes.

Monseigneur de Traignel, Gouverneur de la Ville d'Amyens, et Messieurs les Eschevins de lad. Ville, estans assanblés dans l'Hostel de Ville. Sur les articles à eulx présentés par le directeur des tapisseryes en lad. Ville. Après avoir oy les Maistres Saieteurs d'icelle. ont accordé ce quy s'ensuit.

Il sera permis aud. directeur ou ses commis d'acheter toute sorte de layne et fil de layne servans pour la fabricque des tapisseryes en telle quantité qu'il voudra et ce au marché et non ailleurs, suivant la olice faite sur la vente du fil et avec pareil privilège que les saieteurs.

Il pourra acheter dud. fil aux champs et le faire venir en ceste ville en sa maison.

Pourra aussy transporter hors de ceste ville du fil de layne en autre endroict de ce Roiaulme *où il faict fabricquer de la tapisserye*, pourveu que ledict fil soit tainct et qu'il n'excède la valeur de trente solz tournois le pois. A la charge qu'il sera tenu faire déclaraion dans l'Hostel de Ville du nombre de fil qu'il entendra transporter et du lieu où il l'envoira et ce à toutes les fois qu'il en voudra faire transporter et de rapporter notification du lieu ou il aura transporté ledit fil.

Ne pourra transporter hors de la ville aucun fil de fyne layne qui se mect en œuvre par les saieteurs bien luy est permis d'en acheter pour en user et mettre en œuvre en ceste ville.

Luy est permis acheter toutes sortes de grains en lad. ville pour son usage en observant l'ordonnance comme les autres habitans.

S'il faict brasser de la bière, il sera exempt d'impos pour sa boisson et de ses ouvriers, et s'il en vent, il paira l'impos.

Pour le regard de l'exemption de l'impos du sel, il se retirera par devers le Roy et Nosseigneurs en son conseil.

Ledict directeur et ses commis seront exempts de guet, de garde et de fourniture de gens de guerre.

Et moiennant les articles cy dessus accordé, ledict directeur sera

Digitized by Google

tenu de prendre des apprentis de la ville en donnant ce que de raison et avec des conditions raisonnables.

Faict en l'Hostel de Ville, ce V^e^ jour d'Octobre 1604.

DELESSAU.

(Reg. aux délibérations de l'Échevinage, f° 159, r°) (1).

Plus modeste que les Gobelins, l'établissement d'Amiens, s'il n'est pas parvenu à la célébrité, a joui néanmoins d'une certaine réputation.

M. Guiffrey, dans son *Histoire de la tapisserie*, p. 260, dit que les maîtres parisiens, dans l'introduction des statuts imprimés en 1718, vantent fort les tapisseries de notre ville. Le même ouvrage (*ibid.*, p. 298) nous apprend que les artisans amiénois exécutaient d'ordinaire des sujets à personnages, rarement des paysages.

Une autre preuve du renom de nos ateliers se trouve dans l'inventaire du mobilier de la couronne sous Louis XIV. Cet inventaire, nous dit M. Guiffrey, (p. 298) « nous fait connaître « trois ou quatre suites » dont il attribue la fabrication aux tapis- « siers amiénois.

Il cite notamment « deux tentures en six panneaux chacune : « *Les Triomphes des Vertus et des Vices*, et *Divers jeux*.

« Quant à l'histoire de Troie, attribuée également aux ateliers « picards, comme l'inventaire la dit gothique et l'attribue à « Lucas, elle remonte certainement à une date antérieure au « XVII^e^ siècle ».

Amiens, en effet, possédait, dès une époque très reculée, des ateliers de hautelisseurs. Le nombre de ces établissements fut encore augmenté, à la fin du XV^e^ siècle, par l'arrivée de tapissiers tournaisiens qui « à cause qu'ils ne povoient bonnement gaigner « les vies d'eulx, leurs femmes et effans, de leur mestier, au moïen « du cher temps qui estoit en la ville de Tournay » quittèrent leur patrie et vinrent s'établir dans notre cité.

Que sont devenues les pièces sorties pendant plusieurs siècles de ces divers ateliers? Il n'est guère vraisemblable que toutes aient été détruites. Il est plutôt à croire que plusieurs qui existent dans diverses collections sont considérées à tort par leurs possesseurs comme provenant d'autres manufactures. Souhaitons qu'une étude plus approfondie et une connaissance plus

(1) Ce document a déjà été publié par moi, dans le numéro du 3 septembre 1886 du journal l'*Écho de la Somme*.

Digitized by Google

complète des caractères de chaque fabrique fasse reconnaître ces erreurs et permette de restituer à l'industrie amiénoise la part qui lui revient.

Le souvenir de l'atelier fondé au début du XVII^e^ siècle n'était pas encore perdu, à Amiens, dans le cours du XVIII^e^. Voici, comme preuve, deux mentions que j'ai relevées aux archives départementales de la Somme.

B. 204, 1714-1723. — Saisine d'une maison Marché au Feurre, nommé la *Brasserie des Gobelins*, à Pierre Francière.

B. 206, 1752-1770. — Saisine de la maison dite *des Gobelins* au marché au Feurre.

ROBERT GUERLIN.

UNE ÉDITION DES LETTRES DE JEAN DE SALISBURY PAR BALUZE

Fabricius (*Bibliotheca med. et inf. latinit.* VI. 131), indique trois éditions des lettres de Jean de Salisbury :

Celle de Papyre Masson (Paris, 1611) ;

Celle du supplément de la *Bibliotheca Patrum* de Cologne (1622) ;

Celle de la *Bibliotheca Patrum* de Lyon (t. XXIII, 1677).

Il mentionne également les éditions partielles de Christian Loup (Bruxelles, 1682, in-4°) qui contient 93 lettres, et de André Duchesne (*Rer. Francorum*, t. IV, pp. 465 et 599) qui publia sur le manuscrit royal (ex ms. regio Parisiensi) les lettres 128, 159, 167, 195, 214, 234 et 268.

Baluze, ajoute-t-il, avait promis une édition meilleure. Et, en effet, on lit dans une lettre que Baluze écrivait à Jérôme Ambroise *Langenmentelius*, datée de Paris et du 1^er^ mai 1686 et publiée en 1692, par Guillaume Ernest Tenzel (*Dialogorum menstruorum*, p. 673) : « Post absolutam editionem Marcæ « Hispanicæ, statim me accingam ad tomum secundum meæ « collectionis conciliorum, in quo multa eaque magni momenti « dabuntur, quæ nuspiam hactenus in lucem prodierunt : inte- « rim efficiam ut Epistolæ Joannis Sarisberiensis, quas habe- « mus editione Papyrii Massoni innumeris mendis conspurca- « tas, meliore luce donentur ope veterum exemplarium manus-

Digitized by Google

« criptorum, tum eorum quibus usus est idem Massonus, tum « etiam aliorum. »

Baluze tint parole et prépara l'édition qu'il avait annoncée à son correspondant. Si cette édition ne parut pas, la faute n'en est point imputable à l'illustre et infatigable érudit.

Il existe, en effet, dans le manuscrit latin 9349 de la Bibliothèque nationale, le brouillon des notes relatives aux lettres de Jean de Salisbury (*Notæ ad epistolas Joannis Sarisberiensis.*)

Le premier feuillet porte, écrit de la main même de Baluze, sur quatre lignes : « Tout cecy est inutile ayant été mis ailleurs « plus au net. — A brusler lorsque les autres seront imprimées. » Les autres notes, celles qui avaient été mises au net furent sans doute remises à l'imprimeur. Celui-ci ne les imprima pas et les notes furent égarées. Seul le brouillon primitif fut conservé.

Le manuscrit latin 9349 forme un registre in-f° de 180 feuilles; mais il ne renferme pas tous les papiers de Baluze sur ce sujet. Quelques feuilles de la fin manquent. Pour préparer son édition, Baluze s'était servi de vieux papiers au dos desquels nous lisons des notes étrangères au travail de cet érudit. L'une d'elles est particulièrement intéressante : « Mémoire ou relation du voyage « fait par M. Arnoul en Hollande et en Angleterre environ « année 1670 où il rapporte ce qui se pratique en ce pays au « sujet de la marine ». (Folio 179, verso).

Les notes de Baluze s'ouvrent par ces mots : Collectio ista « epistolarum Joannis Sarisberiensis duas partes habet. Prior « continet epistolas 133 discriptas ex codice Petri Pitsœi qui « nunc extat in bibliotheca Colbertina in quo nullus titulus est. « Posterior incipit ab epistola 134 usque ad finem, edita ex « veteri codice ms. bibliothecæ regiæ. »

Le plus récent éditeur des lettres de Jean de Salisbury, le D^r^ J. A. Giles, n'a point connu les notes manuscrites de Baluze, et aucun de ceux qui se sont occupés de Jean de Salisbury jusqu'à ce jour ne les a mentionnées. Cependant, elles sont d'une réelle importance, si l'on veut bien considérer que les manuscrits dont s'est servi Baluze ont échappé jusqu'à l'heure présente à toutes les recherches et qu'ils sont autres que celui dont le D^r^ J. A. Giles nous a donné le texte.

Le D^r^ Giles nous dit que le titre du manuscrit d'Oxford est rubriqué. Voici ce titre : « Incipit compendiosa defloratio ex « libro epistolarum magistri Joannis Sarisberiensis, qui postmo- « dum fuit episcopus Carnotensis, super causa beati Thomæ

Digitized by Google

« martyris, a Guidone priore Surwicense diligenter excerpta. Quæ « studiose dictare volentibus tum pro modo scribendi, tum pro « sententiarum elegantia, tum pro causa præscripti martyris « declarenda, non erit inutilis. Prædictus autem liber epistola- « rum a præscripto magistro Joanne post præfati martyris pas- « sionem in unum corpus diligenter et breviter est collectus et « in quatuor volumina luculenter ac studiose divisus. Porro in « ejusdem libri collectione et divisione, ac emendatione jam « dictus prior, tum canonicus Meritoni, memorato magistro « Joanni comes individuus ac familiaris adhœsit. »

Le manuscrit de Colbert et celui d'Oxford sont donc différents. Dans quel rapport étaient ces manuscrits? Quelle était leur valeur intrinsèque et respective? Ce sont des questions que nous ne pourrons résoudre tant que nous n'aurons point découvert le manuscrit de Colbert, et si nous constatons, d'après les notes de Baluze, que les variantes fournies par le manuscrit de Colbert ou le manuscrit du roi sont incontestablement la bonne leçon, nous n'oserons point, toutefois, préjuger de nos recherches et nous prononcer au pied levé en faveur de ceux-ci. Nous avons voulu montrer purement et simplement de quelle importance sont ces notes de Baluze, à défaut des manuscrits qu'il a utilisés, pour l'établissement définitif du texte des lettres de Jean de Salisbury. Nous réunissons en ce moment les matériaux de ce travail, considérant qu'une édition critique de ces lettres est encore à faire et aura quelque utilité.

Léon Levillain.

PROCURATION DONNÉE PAR HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, FILLE D'HENRI IV

(*9 septembre 1645.*)

A une époque où la France fut placée sous le patronage de la Vierge, le sanctuaire de Liesse devait nécessairement attirer dans ce bourg un nombre inaccoutumé de pélerins de toutes conditions. L'exemple venait d'ailleurs de haut. La reine Marie de Médicis y était déjà venue à différentes reprises accomplir ses dévotions. Une quittance du 30 septembre 1602, que nous

Digitized by Google

relevons dans les archives municipales de la ville de Laon, nous apprend, en effet, qu'en cette année, la femme d'Henri IV devait faire un séjour à Laon en se rendant à Liesse; mais que son voyage fut interrompu brusquement et qu'elle dût retourner en toute hâte à Paris où la rappelait la maladie du Dauphin. En octobre 1610, au retour du sacre à Reims, la reine et le roi son fils, le jeune Louis XIII, passèrent par Liesse où les gouverneurs de Laon envoyèrent une députation chargée de présenter les hommages des habitants de cette ville et d'offrir à leurs Majestés divers présents. Puis en 1618, 1619, 1620 et 1632, la reine Anne d'Autriche, tantôt seule, tantôt accompagnée de son royal époux, vint implorer la Vierge pour faire cesser sa stérilité. Les registres des dépenses de la ville de Laon mentionnent les frais nombreux qui furent faits à l'occasion des passages du roi et de la reine dans la vieille cité carolingienne. Ces voyages successifs attestent suffisamment combien était grande la dévotion de la famille royale pour la Vierge, et la pièce que nous donnons plus bas en est une nouvelle preuve. Par cet acte, Henriette-Marie de France, épouse de l'infortuné Charles Ier, roi d'Angleterre, et sœur de Louis XIII, alors réfugiée en France depuis un an, fonde une messe d'actions de grâces en souvenir d'un naufrage auquel elle avait échappé presque miraculeusement.

Henriette-Marie, par la grâce de Dieu, Reyne de la Grande Bretagne

Ayant pleu à Nostre Seigneur, par l'intercession de la Vierge, sa très sainte Mère, nous garantir d'un nauffrage évident, au milieu d'une tempeste que nous avons encouru sur mer ces années dernières, désirant d'en faire quelque recognoissance et actions de grâces quoyque non proportionnées à la grandeur du bénéfice, nous avons délibéré de fonder une messe pour estre ditte tous les samedis de l'année, à perpétuité, dans la chapelle de Nostre-Dame de Lyesse; et pour cet effect ayant desjà fait deslivrer l'argent nécessaire et ne restant plus qu'à passer un contract, nous avons commandé au Révérend Père Jean-Marie de Treslon, capucin, l'un de nos ausmosniers, soit par luy-mesme, soit par telle autre personne qu'il jugera à propos de nommer, de passer ledit contrat avec telles personnes qu'il appartiendra, lesquelles nous prions vouloir contribuer ce qu'ilz pourront, à ce nostre désir et intention. Pour cet effect nous donnons tout pouvoir de ce faire au susdit Père Jean-Marie de Treslon, en vertu des présentes quenous avons signée de nostre main et fait apposer le sceau de nos armes.

Faict à Saint-Germain-en-Laye, ce 9 septembre 1645.

Henriette Marie R.

Digitized by Google

(Suit une procuration du 11 octobre 1645 passée devant *Danye* et Monseignat, notaires à Laon, par laquelle Jean-Marie de Treslon nomme Mᵉ François Berthemet, prêtre, docteur en droit et chanoine de l'église métropolitaine de Reims, pour son procureur, lequel verse la somme de 1,500 livres pour ladite fondation.)

G. GRANDIN.

GILBERT GAULMYN

ET UN PROCÈS DE SORCELLERIE A MOULINS EN 1623

M. de Gaulmyn a publié dans les *Archives historiques du Bourbonnais*, *1894*, une curieuse étude sur ce procès. Il est étonnant que M. de G. n'ait pas jugé à propos de donner quelques notes biographiques sur le principal acteur, Gilbert Gaulmyn. De nombreux documents le concernant se trouvent dans le dossier 29,199 des *Pièces originales* (vol. 1294) de la Bibliothèque nationale; ils ont, du reste, été utilisés par M. H. Omont dans un intéressant article paru dans la *Revue Bourbonnaise* (1886, p. 120-141). Né en 1585, G. Gaulmyn fut marié deux fois : 1° le 24 février 1613, avec demoiselle Françoise Caillé; 2° le 28 janvier 1629, avec dame Marie Charon. Il mourut le 8 décembre 1665, laissant une bibliothèque assez riche en manuscrits orientaux (558 mss. estimés 2,685 livres 5 sols), dont l'inventaire, du 5 août 1667, a été publié par M. Omont.

Ces manuscrits sont entrés, pour la plupart, à la Bibliothèque nationale, mais quelques-uns avaient été distraits, vers 1650, au profit de la reine de Suède (L. Delisle, *Cabinet des Mss. de la Bibl. nat.* I, 270). Il aurait peut-être été aussi bon de consulter ou tout au moins de signaler quelques-uns des nombreux manuscrits du procès de Michel et Sanglant, par exemple : Bibl. nat., nouv. acq., fr. 1,997; Bibl. de l'Arsenal : mss. 2,151 (f° 1), 2,663 (f° 1), 4,651 (f° 52). Il s'en trouve un à la bibliothèque de la ville de Sens, et un autre dans la bibliothèque de Cheltenham (ms. 2,980). Enfin M. de G. aurait pu citer aussi l'article, sur ce procès de sorcellerie, paru dans la *Revue Bourbonnaise* (t. III, 1886, p. 196 et suiv.) dû, si je ne me trompe, à la plume de M. Grassoreille.

F. CHAMBON.

Digitized by Google

UNE ABJURATION EN 1675

L'acte suivant, intéressant à cause des noms des grands personnages qui y sont mêlés, se trouve aux archives communales de la petite ville de Pont-du-Château, en Auvergne, dans un registre de la paroisse Sainte-Martine.

F. Ch.

L'an 1675 et le 22e du mois de mars, le vicaire soubsigné, par commission de Monseigneur l'évesque de Clermont, dattée du 21e du mois de mars, signée : *Gilbert, évesque de Clermont*, et plus bas : *Par commandement de mondit seigneur Caillot, secrétaire*, et scellée du sceau de mondit seigneur, a reçu l'abjuration de l'hérésie de Calvin, de Pierre Arnaud, cavalier sous Monsieur le marquis de Beaufort de Caniliac, du régiment de Lauzun, natif ledit Pierre Arnaud, de Saint-Dizier en Dauphiné, dépendant de l'évesché de Valance ou de Dié, fils à feu Antoine Arnaud et de Jeanne Valantin, et baptisé soubz condition et faict des autres cérémonies du baptesme et absous de l'hérésie, le tout selon la forme et usage du rituel diocésain, et luy avons donné le nom de Guillaume. Son parrain a esté sieur Guillaume Damas de Colombettes, écuyer du roi ; sa marraine, dame Michele de Ribeyre, femme à haut et puissant seigneur Guillaume Beaufort de Canillac, seneschal d'Auvergne, marquis du Pont-du-Chasteau, lesquels ont signé avec ledit Arnaud, âgé d'entour 46 ans. Le tout s'est passé en présence du seigneur marquis du Pont-du-Chasteau, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, de sieur Alexandre Chambaud, escuyer du Roy, de Me Jean Pélissier, notaire royal, lesquels ont signé.

Signé : Damas de Colombettes. — M. Ribeyre. — P. Arnaud. — Chambaud. — Canilliac Pont-du-Chasteau. — Aulaignon, vicaire. — J. Pelissier, notaire.

UN MARIAGE CLANDESTIN AU XVIIe SIÈCLE

Les documents abondent sur ce siècle. Néanmoins nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de noter les circonstances particulières et originales au milieu desquelles s'accomplit le mariage d'un simple soldat en garnison à Laon,

Digitized by Google

à cette époque si troublée par la longue lutte que Louis XIV eut à soutenir contre l'Europe coalisée. (1)

Ce soldat, Benoît Delaire, voulait s'unir à une jeune fille de Laon, Marie Rombie. Il croyait avoir rempli toutes les formalités requises; mais son extrait de baptême ne portant point le sceau de l'évêque de Clermont, diocèse d'où il était originaire, le clergé refusa de procéder au mariage. Impatient sans doute de réaliser son projet, ou bien encore craignant d'être obligé de partir d'un moment à l'autre combattre les ennemis du royaume, Delaire veut passer outre. Il va, à cet effet, avec sa fiancée et deux notaires, trouver le curé de la paroisse Saint-Jean-au-bourg, à son domicile, pour le mettre en demeure de le marier séance tenante. Sur le refus définitif du curé, Delaire, le considérant *ipso facto* comme témoin déclare qu'il prend pour femme et épouse Marie Rombie, laquelle fait semblable déclaration. Le vénérable prêtre réplique qu'on ne se marie pas de la sorte et qu'il a été surpris. Finalement, les notaires dressent, à la requête des nouveaux époux, un procès-verbal de constat, se mettant ainsi, nous semble-t-il, en contravention avec l'édit d'Henri III qui défend « à tous notaires, sur peine de punition corporelle, « de passer ou de recevoir aucunes promesses de mariage par « paroles de présent ». Le notaire, en rédigeant cet acte, ne pouvait ignorer cet édit. Peut-être n'aura-t-il pu résister au désir de toucher des honoraires? — D'ailleurs ce notaire n'était pas précisément le modèle des tabellions, car il eut par la suite maille à partir avec dame Justice. G. GRANDIN.

LETTRE DE GASPARD DELAIRE A SON FILS

De Voulores, ce quatriesme mars 1674

Mon fils, j'ày recèu la lettrè què vous mavès envoyè par le valet de Monsieur dè Mattoustière qui nous a donnè beaucoup dè joye dè

(1) Nous relevons en la même année, sur le registre des décès de la paroisse Saint-Jean-au-bourg de Laon, l'acte mortuaire suivant qui témoigne de la présence de l'ennemi dans la région : « Ce cinquiesme jour du mois de Juin mil six cent soixante et quatorze, est morte en la maison de M. Rossignol, de cette paroisse, Marguerite Destrées, femme de Moyse Deschyselle, demeurant au bourg de Crecy et qui estoit en refuge en cette ville de Laon à cause des incursions des ennemis, apres avoir esté administré etc... son corps a esté inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Jean-au-bourg de Laon le mesme jour etc... — M. Dechizelle. — J. Pelle. — Jean Lefebvre (curé).

Digitized by Google

scavoir l'estat dè vostre sante comme vous scaures aussy l'estat dè la nostrè; tous vos parèns et amis sont tous rèjoui dè scavoir l'estat dè vostre santè Vous mè mandes què jè vous envoye vostrè actè baptistère mais vous nous mèndes pas pourquoy est cè faire mais nous nous en doutons bien et vous nous lè dèuvies pas cèlès car nous lè avons apris par lè valet de Matostière què cè estoit pour vous mariès et vous nè dèuvies pas vous marièz ors dè vostrè pait car nous trouvères des bons parti toute sort et quantès que vous voudriès marièz. Mais puisque vous en aves le dessain jè nè ay manquè la presantè rèceu de rètirès vostrè actè baptistère commè vous poures voir toutes fois vous tachères dè vous mariès à vostre aventagè que l'honneur y soit. Je ne scaurois vous mandèr aultrè chose sinon què tous vos parèns et amis vous baisent bien les mains et moy qui suis

Vostrè tres humble serviteur
Gaspard Delaire

Sy vous avés bèsoin d'argent vous n'aves que à lè mandèr car nous vous lè fèrons tènir par Monsieur vostre lieutenant qui faict unè rècrue en ce pais, surtout nous ne manquèrons d'avoir soin de vostrè bien.

A Monsieur
Monsieur St Bénoist
soldat dans la compagnie de la Ferière
du régiment de Vermandois estant à
la ville de Laon A Laon et Lanois
payè jusque à Paris

(Suit l'extrait de baptême signé du curé de Vellore constatant que Benoît Delaire a été baptisé le 8 juillet 1649).

Étude de Me Servant, notaire à Laon; minutes de Carlier.

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT
DU MARIAGE DE BENOIT DELAIRE AVEG MARIE ROMBIE
14 AVRIL 1674.

Ce jourd'hui, quatorziesme jour d'avril mil six cens soixante quatorze, cinq heures après midy, à la requeste de Benoît Delaire, dict Saint-Benoist, soldat dans la compagnye de Monsieur de la Ferriere au régiment de Vermandois, de présent en garnison en ceste ville de Laon, et de Marye Rombie, fille à marier, demeurant en ladite ville de Laon, nous, nottaires royaulx au baillage de Vermandois, demeurant audit Laon, soubzsignés, nous sommes transportés avec ledict Delaire et ladicte Marye Rombie en la maison de vénérable et discrete personne Me Jean Lefebure, prestre, curé de la paroisse de St-Jean-au-

Digitized by Google

bourcq dudict Laon, paroisse de ladicte Marie Rombie, où estands entrés dans la chambre dudit sieur Lefebvre, curé, ledit Delaire et ladicte Marye Rombie auroient exhibés et montrés audit sieur Lefebvre l'extraict baptistaire dudit Delaire, signé du curé de Voulores parroisse dudict Delaire, diocèse de Clermont en Auvergne, avec une lettre de Gaspard Delaire, son père, lequel sieur curé ils auroient priés de voulloir marier ensemble, à quoy ledit sieur Lefebvre, curé, auroit repartit quil ne pouvoit pas, attendu que ses supérieurs ne le voulloient point, à cause que l'extraict baptistaire dudit Delaire n'estoit pas scellé du scel de Monseigneur l'evesque de Clermont. Après lequel refus ledit Delaire aurait déclaré audit sieur Lefèvre, curé, qu'il prenoit à femme, espouze, ladicte Marye Rombie, comme aussy ladicte Marye Rombie auroit déclaré audit sieur Lefébvre, curé, qu'elle prenoit pour son mary ledit Benoist Delaire; à quoy ledit sieur Lefebure, curé, leur auroit repartit qu'on ne se marrioit point de la sorte et qu'ilz l'avoient surpris, qu'on ne pourroit point tromper Dieu et que sy ilz passoient outre, ilz n'estoient point en seureté de conscience et que cela estoit contre les regles de l'église; Au préjudice de quoy et sans avoir égard à la response dudit sieur Lefebvre, ledit Benoist Delaire et ladite Marye Rombie nous ont demandés acte de leur susdite déclaration, présentement faitte audit sieur Lefebvre, curé, comme pareillement ledit sieur Lefebvre de sa susdite responce. Lequel acte nous leur avons accordé soubz ceste forme pour leur servir et valloir en temps et lieux, ce que de raison et a ledit Benoit Delaire faict sa marque, ayant déclaré ne scavoir escrire de ce interpellé et a ladite Marye Rombie signé et ledit sieur Lefebvre faict refus de signer, de ce aussy interpellé, le scel nottiffié. — Marie Rombie. — +. — Carlier.

Étude de Me Servant, notaire à Laon; minutes de Carlier.

LE PASSAGE PUBLIC DES COURS DU LOUVRE
(1701-1702.)

Après les travaux si utiles du comte de Clarac, de Berty, de Vitet, de Villot, d'Édouard Fournier, de M. Lemaître et d'autres encore, M. A. Babeau vient de consacrer au Louvre un fort bel ouvrage (*Le Louvre et son histoire;* Firmin-Didot, 1895, grand in-8). Le livre est digne de son auteur et de la maison qui l'a édité; l'exécution typographique et artistique en est parfaite; le texte, d'une lecture très attrayante, et, pour la première fois, l'histoire des évènements s'y trouve mêlée à celle des bâtiments.

Digitized by Google

Ce tribut d'éloges une fois payé, il est permis de regretter un peu que M. Babeau ait cru devoir écarter absolument, systématiquement, tout ce qui ressemble à une référence, à un renvoi aux ouvrages antérieurs, aux documents consultés, à ne pas donner *une seule note*. Et de plus, pour ne parler que des deux derniers siècles de l'ancien régime, il y avait à puiser abondamment à une source que l'auteur paraît avoir méconnue ou volontairement négligée : la série O[1] des Archives nationales. Tant qu'elle n'aura pas été consciencieusement dépouillée, l'histoire du Louvre demeurera incomplète, et peu nouvelle en comparaison de ce qu'il en reste de nouveau à dire.

A la page 206 de son livre, M. Babeau s'exprime ainsi :

« Le curé de Saint-Germain se crut obligé de se plaindre, en 1701, des scènes scandaleuses qu'on signalait dans les cours et sous les portes, et qu'il « qualifiait d'usages les plus infâmes ». Une enquête fut faite, à la suite de laquelle la circulation du public fut interdite; mais les habitants du quartier réclamèrent, et il est probable que l'accès de la cour ne tarda pas à leur être rendu ».

Nous avons retrouvé dans la Correspondance du Ministre de la maison du Roi (c'était alors Pontchartrain) les pièces justificatives de cet incident : on y verra que l'interdiction du passage public ne dura que du 9 novembre 1701 au 23 mars 1702. D'Argenson et Séguin, auxquels le ministre donne ses instructions, étaient : le premier, lieutenant-général de police; le second, gouverneur du palais. La rue des Poulies, dont il est plusieurs fois question dans les lettres que l'on va lire, se confond aujourd'hui avec la rue du Louvre; la porte tour à tour fermée et rouverte est donc celle de la Colonnade.

FERNAND BOURNON.

A M. SEGUIN

2 novembre 1701.

« Le roy a esté informé que les cours du Louvre servent aux usages les plus infâmes de prostitution et de débauche, et que le prétexte du passage favorise tous ces désordres, et [on] a proposé à S. M. comme l'unique remède, de deffendre le passage et l'entrée des cours. Prenez la peine de me mander si vous avez quelque connaissance de ces desordres et ce que vous jugez qu'on doive faire pour en interrompre le cours ».

(*Archives nationales*. O[1] 362, fol. 354 r°.)

Digitized by Google

AU MÊME

9 novembre 1701.

« Je vous envoye un ordre du Roy pour empescher le passage public à travers du Louvre, afin d'interrompre le scandale qu'on y commettait sous ce prétexte ». (*Ibid.* fol. 356 v°.)

AU MÊME

30 novembre 1701

« M. le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois m'ayant écrit sur la difficulté qui se rencontre pour porter le Saint Sacrement dans le Louvre et dans les maisons de la parroisse qui sont au deçà, en cas que la petite porte de la rue des Poulies demeure fermée, ainsy que S. M. l'a réglé, Elle m'ordonne de vous escrire qu'elle veut bien que dans les occasions seulement où il sera question de porter les Sacrements, vous fassiez ouvrir cette porte. Je suis entièrement à vous ». (*Ibid.* fol. 370 r°.)

AU CURÉ DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

28 décembre 1701.

« Je vous envoye ce placet qui a esté donné au Roy sur les inconveniens qui arrivent de la porte du Louvre qui a esté condamnée du costé de l'église de Saint-Germain. Comme c'est à vostre prière que ce changement est arrivé, personne ne peut mieux dire que vous de quelle utilité il est de la tenir fermée et quels sont les inconveniens qui en peuvent arriver. J'attendray sur cela vostre réponse pour en rendre compte au Roy ».

(*Ibid*, fol. 395 r°.)

A M. D'ARGENSON

4 janvier 1702.

« ... Après que la porte du Louvre, du costé de Saint-Germain-l'Auxerrois fut fermée, le curé m'escrivit qu'il ne croioit pas que l'avis qu'on m'avoit donné dût porter la chose si loin, me demandant que cette porte fût ouverte. J'en rendis compte au Roy qui ne voulut rien changer à son premier ordre. Depuis, est survenu le placet d'un habitant inconnu de la paroisse, que je joins à cette lettre. Je l'ay envoyé au curé qui m'a fait sa réponse qui conclut à ce que la porte soit ouverte, et le Gouverneur du Louvre, de son costé, demande qu'elle soit fermée. S. M. veut que vous alliez sur les lieux, que vous examiniez avec eux et par vous-mesme ce qu'il convient le mieux de faire sur ce sujet, et que vous me le fassiez sçavoir.... »

(O[1] 363, fol. 3 v°.)

A M. SEGUIN

23 mars 1702.

« Le Roy après avoir examiné vos raisons sur la closture de la porte du Louvre du costé de la rue des Poulies, m'a ordonné de vous

Digitized by Google

escrire que son intention est que vous y teniez un portier, ainsy qu'on faisoit auparavant, et qu'il se pratiquoit depuis plusieurs années ; au surplus, que vous continuiez à estre attentif pour empescher les mandians et tous autres désordres dans le Louvre. »

(*Ibid.* fol. 57 v°.)

MARCHÉS POUR LA CONSTRUCTION DES ORGUES DES ÉGLISES DE SARCELLES ET D'IVRY

(1559 ET 1641.)

Les documents que nous publions ci-dessous sont une utile contribution à l'histoire de deux églises de l'ancien diocèse de Paris, et à l'histoire, bien moins connue, des instruments de musique.

Les églises de Sarcelles (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise, canton d'Écouen) et d'Ivry-sur-Seine (Seine, arrondissement de Sceaux, chef-lieu de canton), ont chacune leur notice dans l'*Histoire du diocèse de Paris* de l'abbé Lebeuf, et dans les *Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris,* de F. de Guilhermy, — mais ni l'un ni l'autre de ces savants ouvrages ne contient la moindre mention ayant trait aux orgues.

F. MAZEROLLE.

19 janvier 1559.

MARCHÉ PASSÉ PAR GABRIEL DARGILLIÈRES (1)

FAISEUR D'ORGUES, POUR LA CONSTRUCTION D'ORGUES DANS L'ÉGLISE DE SARCELLES.

Memoyre de ce qu'il fault faire aux orgues de Sarcelles.

Et premierement :

Item fault faire ung fuz de bois de chesne neuf, de six piedz de hault, doré et enrichi comme les grandes orgues de l'Hostel-Dieu de Paris.

Item, fault le parement de six piedz de hault, taillé et enrichi de pareille estofe, comme ceulx dudict Hostel-Dieu.

Item, fault faire ung jeu de troys piedz acordé à la double dudict parement, et ledict jeu d'estofe.

Item, une grosse flute à neuf troux, de plomb.

Item, ung jeu de pied et demy d'estofe.

Item, une grosse simballe à la double du pied et demy.

Item, ung jeu de petitte simballes, reprinse de double en double.

(1) Un Antoine Dargillières était en 1557 « faiseur d'orgues du Roy » (Cf. J. Pichon et G. Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris,* p. 79-80).

Digitized by Google

Item, ung gros nazar de deulx piedz, à la quinte de la grosse flute.

Item, ung jeu de petit nazar, pour jouer avec les flutes, pour faire ung jeu de cornetz.

Item, ung jeu de saqueboutes, taillées et diapacconnées de troys piedz, à grand cornet, ayant les anches de cuyvre, aussi dix tuyaulx de hault, boys tornez, pour servir de montans ou parement.

Item, ung tranblant.

Item, ung rosignol.

Item, un tanbourin.

Item, deux anges ayant chacun une trompette au poin (*lisez :* poing), sonnant.

Item, ung sainct Pierre et ung sainct Paul.

Item, deulx estoilles tornant.

Item, fault faire ung sommier de boys de chesne seq, bon et sufisant, pour fournir aulx jeux cy-dessus declarés et les armoiries du seigneur dudict Sarcelles.

Item, ung clavier de bresil, commmençant en..... en bas, finissant en..... en hault et les faintes d'ivoyre.

Item, troys soufletz, chacun de quatre piedz et demy de longueur et deulx piedz de largeur et aians troys piedz de levée, souflant à fleaulx ; et lesdicts soufletz enboytez et couvertz de deulx cuyrs de mouton bon et sufisant au dire de gens à ce connoysans.

(A la suite). Gabriel Dargillières, m^e^ faiseur d'orgues, demourant à Paris, rue des Filles-Repenties, confesse, en la presence de noble homme Germain Testu (?), seigneur de la Chaussée, M^e^ Pierre Symerel, prebtre, chanoine en l'église de Clairemont, M^e^ Philippe Tellier, demeurant audict Sarcelles, Jaques..... et....., laboureurs demeurans audict Sarcelles, avoir promis, sera tenu et promect à Jehan Descouye et Jehan Ducloz, marchans et laboureurs demeurans à Sarcelles, ou nom et comme marguilliers de l'euvre et fabricque de l'eglise dudict Sarcelles, à ce presens et aceptans de faire et parfaire bien et deuement au dit d'ouvriers et gens à ce congnoissans, les orgues et autres choses cy-dessus declarées bien jouant et acordant et de telles valleur, grandeur, haulteur, grosseur et enrichissement que celles dudit Hostel-Dieu, et pour ce faire querir et livrer toutes estoffes et matières à ce necessaires et icelles rendre montées, atachées, bien jouant et acordant..... en l'eglise dudit Sarcelles, dans le jour de Toussaints prochain venant, à la charge que lesdits marguilliers seront tenuz faire faire les cheriages qu'il conviendra faire, pour mener et conduire lesdites orgues, fust et autres choses necessaires à icelles. Ceste promesse faicte moiennant la somme de six cens livres tournois, que lesdits marguilliers èsdits noms, ont promis, seront tenuz, promectant et gagent bailler et paier audit Dargillières, ou au preteur (?) et en ceste manière, assavoir : soixante livres tournois dans le jour de Chandelleur prochain venant ; pareille somme au jour de

Digitized by Google

Pasques suyvant, auquel jour ledit Dargillières sera tenu et promect livrer ausdits marguilliers, audit Sarcelles, lesdits soufflets (?) cy-dessus déclarés et pareille somme de LX livres tournois au jour Sainct-Jehan-Baptiste ensuivant ; pareille somme au jour Sainct-Remy prochain venant ; et moictyé dudit reste an rendant lesdites orgues jouant et acordant ainsi que dict est dessus et l'autre moictyé six mois apprès la reception desdites orgues. Et a esté acordé que ledict Dargillières sera tenu entretenir lesdites orgues de toutes choses à ses despens par le temps et espace de troys ans, à commencer du jour de la reception d'icelles, à ce faire ; vint et fut present Didier Guillemyn, huissier des Requestes de l'Hostel, demeurant à Paris, rue des Cinq-Diamens, beau-père dudict Dargillières, lequel a promis et promect avec ledict Dargillières et ung chacun d'eulx et pour le tout, sans division, de faire, entretenir et acomplir tout ce que est..... èsdits noms, chacun en droict soy ; lesdicts Dargillières et Guillemyn, chacun pour le tout, sans division, ledit Dargillières..... iceulx Dargillières et Guillemyn.

Faict et passé..... l'an mil v^c LVIII, le jeudy dix-neuviesme jour de janvier.

(Signé) : P. COURTILIER. J. (?) HAMART ou FLAMART.

Original. — Extrait d'un minutier parisien.

8 avril 1641

MARCHÉ PASSÉ ENTRE LOUIS ET JEAN DE HEMAN

FAISEURS D'ORGUES, ET GUILLAUME CHARO, CURÉ D'IVRY-SUR-SEINE, POUR LA CONSTRUCTION D'ORGUES DANS L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL DUDIT IVRY

Furent présens en leurs personnes Louis et Jehan de Heman, frères, facteurs d'orgues, demeurant à Paris, dans le collège de Montaigne, en l'Université de Paris, parroisse Sainct-Estienne-du-Mont, lesquelz ont volontairement promis et promectent, l'un pour l'autre et chacun d'eulx seul et pour le tout solidairement, sans division ne discution, renonceans aux bénéfices desdictes division, ordre de droict de discution et fidejussion, à M^e Guillaume Charo, prebstre, chappellain de la Saincte-Chappelle royalle du Palais, à Paris, curé d'Yvry-sur-Seine, à ce présent et acceptant, de faire et parfaire bien et deubement, au dire d'ouvriers et gens à ce cognoissons, une orgue de deux piedz bouchez, sonnant, de quatre piedz et composée ainsy qu'il s'ensuict :

Premièrement, d'une monstre de deux pieds, ouverte d'estain fin, polly et bruny, contenant quarente thuyaulx; ladicte montre jouant.

Plus, la flutte de deux piedz bouchez, sonnante, de quatre piedz, de plomb, de quarente thuyaulx.

Plus, un jeu de tierce, de plomb, contenant aussy quarente thuyaulx.

Digitized by Google

Plus, ung petit nazart à la quinte de la monstre, aussy de plomb.

Plus, une rangée fourniture contenant quarente thuyaux, recommenceant d'octave en octave, de plomb.

Plus, un jeu de cimballes, à deux thuyaulx sur chacune touche, recommenceant de quinte en quarte, contenant quatre-vingts thuyaulx.

Plus, ung jeu de régales, que ledict sieur Charo a mis ès mains desdicts de Heman, pour icelluy racommoder et faire servir ausdictes orgues, laquelle régale il convient coupper en E, mi, la, au milieu du clavier.

Plus, ung clavier contenant quarente touches, icelles touches d'eybène et les feintes d'ivoire.

Plus, racommoder ung sommier qui est dans le cabinet, qui leur est fourny par ledict sieur Charo, et oster les empruntz qui s'y pourront trouver.

Plus, racommoder les deux soufflets qui sont dans ledict cabinet et faire en sorte qu'ils soient suffizans pour fournir (?) sans faire altérer ladicte orgue.

Plus, mettre tous les jeux cy-dessus bien d'accord et le tout rendre faict et parfaict, en bon estat, au dire d'ouvriers et gens à ce cognoissans, comme dict est; et iceulx poser en l'église de Sainct-Pierre et Sainct-Paul dudict Yvry, au milieu du jubé, bien jouantz, dans le jour et feste de Sainct-Pierre-ès-Liens, premier jour d'aoust prochainement venant; le tout à leurs frais et despens, à l'exception du port et voiture, que ledict sieur Charo fera faire à ses despens.

Ceste promesse faicte moyennant le prix et somme de trois cens livres tournois; sur laquelle somme, lesdicts Louis et Jehan de Heman, frères, confessent avoir eu et receu dudict sieur Charo, la somme de cent livres tournois; présens les notaires soubztignés, en escus d'or soleil et autre monnoye au poix, le tout bon et ayant cours suivant l'ordonnance, donnant, quittant etc., et le surplus, montant à deux cens livres, ledict sieur Charo promect et s'oblige les bailler et payer ausdicts de Heman, frères, ou au porteur; sçavoir, cent livres, dans le quinziesme jour de may prochain et les aultres cent livres, en fournissant ledict orgue, bien et deuement faict, comme dict est, posé au lieu susdict, jouant d'accord, comme dessus. Car aussy promettans, obligeans chacun en droict soy, renonceans d'une part et d'autre etc.

Faict et passé à Paris, ès estudes des notaires soubzsignés, l'an mil six cent quarante-ung, le huictiesme jour de avril, après midy. Et a ledict Louis de Heman déclaré ne pouvoir quant à présent signer, à cause d'une grande enfleure et douleur qu'il a au bras et à la main dextre. Et lesdicts sieurs Charo et Jehan de Heman ont signé. Et a esté déclaré que leprésent marché est subject au scel, soubz les peines portées par les ecdictz et déclaration du Roy.

(Signé) : Charo, Jan de Heman, Vasset, Giraul.t.

Original. — Extrait d'un minutier parisien.

Digitized by Google

QUESTIONS

69. Vitraux aux armes de la ville de Genève. — En 1882, un an après la fameuse vente Bürki, à Bâle, feu l'antiquaire Élie Wolff organisa une nouvelle vente pour le compte d'un donateur parisien dont le nom ne nous est pas connu. Cette collection comportait un certain nombre de vitraux suisses; l'un d'eux aux armes de Genève, de 1545 environ, légèrement restauré, probablement peint par le célèbre Charles d'Ægeri, fut retiré par l'expert. Sait-on ce qu'il est devenu? Connaît-on d'autres vitraux aux armes de Genève?

J. M.

70 L'État, c'est moi. — La question du *Roi-Soleil*, soulevée à la naissance même de la *Correspondance* (question n° 7), ne paraît pas avoir fait un pas. Tous les correspondants établissent avec beaucoup d'érudition, que Louis XIV a été maintes fois comparé au soleil. Là n'est pas la difficulté. Il s'agit de savoir qui, le premier, s'est servi, pour qualifier Louis XIV, de cette expression elliptique et d'allure moderne : le *Roi-Soleil*? C'est plutôt une question de linguistique que d'histoire.

Dans le même ordre d'idées, on pourrait demander si Louis XIV s'est réellement servi de l'expression : L'État, c'est moi. A-t-on la preuve qu'il ait prononcé ces trois mots? Qui fournit cette preuve?

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de produire des témoignages du caractère et des formes autoritaires du grand Roi, mais d'établir, pièces en mains, qu'il a textuellement dit ces mots : L'État, c'est moi. Si il ne résulte d'aucun document authentique qu'il les ait prononcés, qui a été le premier à les lui prêter?

H.

71. Gabr. Nicolas de La Reynie.— Je serais tout particulièrement reconnaissant à ceux de mes confrères qui voudraient bien m'indiquer des sources manuscrites ou bibliographiques concernant N. de La Reynie, lieutenant général de police de 1667 á 1697.

Fr. Funck-Brentano.

72. La suppression des maladreries. — A la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^ (de 1695 à 1705

Digitized by Google

environ), le Conseil d'État prononça la réunion à divers hôpitaux de plusieurs maladreries et aumôneries dans lesquelles l'hospitalité n'était plus conservée. Ces réunions furent précédées d'avis donnés par les évêques et les intendants; ces avis indiquaient sommairement les biens et revenus des établissements dont la réunion était proposée.

Peut-on indiquer si ces avis sont conservés quelque part en originaux ou en copies, particulièrement pour l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou? Il ne s'agit pas du texte des édits de réunions, texte que l'on connaît, mais des avis qui ont précédés ces réunions.

LL. DE LL.

73. Généalogie de la famille de Grimouville. — Peut-on indiquer une bibliothèque où se trouve la *Généalogie de la famille de Grimouville* citée par M. Guigard dans sa *Bibliographie?*

LL. DE LL.

74. La croix du clocher de Cadillac. — Le clocher de l'église de Cadillac (Gironde) est surmonté d'une croix à double traverse, comme celle de Lorraine. Sait-on ce que cela signifie? Les interrogations faites à Cadillac même n'ont pas donné de résultats.

A. D.

75. Famille de Catin de Ravarines. — Quelque lecteur de la *Correspondance* pourrait-il donner les titres d'ouvrages où il serait question des de Catin de Ravarines? Ravarines est situé près de Marlhes, dans le Forez. Un de Catin de Ravarines a dû être comte du Forez; il y a eu aussi des de Catin à Dijon.

Sait-on si le cabinet des titres possède des documents sur cette famille qui a disparu brusquement vers la fin du XVI^e^ siècle, dans les dernières convulsions de la Ligue? Les de Catin, de Ravarines et de Dijon, portaient *d'azur au heaume d'argent, au chef de même chargé de trois merlettes de sable.*

Un de Catin, de Dijon a été conseiller au Parlement de cette ville.

A. D.

76. Renseignements biographiques. — Je serais très reconnaissant de tous les renseignements historiques que l'on pourrait me fournir sur M^mes^ de Condorcet et Cabanis, les présidents Freteau et Dupaty.

X. X.

Digitized by Google

77. Le Sauvage du Roi. — Liberge, doyen de la faculté de droit de Poitiers, écrit en 1569 dans son *Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siège de Poitiers :* « Ledict capitaine Vacherie avoit autresfois esté en ceste ville compaignon d'estude du *Sauvage du Roy*. »

Dans un acte reçu par un notaire du Châtelet, le 9 juillet 1570, figure « Pierre de Pero Gonsalles, dit Dom Pedro, *Sauvaige et pensionnaire du Roy*, demeurant à Paris ».

Qu'était-ce au juste que cette fonction ou cet emploi de *Sauvage du Roi ?* Connaît-on d'autres textes, imprimés ou manuscrits, où il en soit fait mention ?

A. T.

RÉPONSES

Carreaux historiés (49). — Nous signalerons encore à M. Momméja les ouvrages suivants, sur la question qui l'intéresse : Amé, *Les carrelages émaillés du moyen-âge et de la Renaissance*, Paris, 1859, in-4°. — A. de Barthélemy, *Carreaux émaillés du XIV^e^ siècle au musée de Saint-Germain-en-Laye*, 1875, broch. pl. — Espérandieu, *Carreaux vernissées découverts aux Chatelliers, près de Saint-Maixent*, Paris 1892, in-8°, pl. col. — Maxe-Werly, *Étude sur les carrelages au moyen-âge* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1892, p. 257 à 272 et fig.)

Ch. de B.

Une statue de Napoléon I^er^ à Cassel (62). — Nous avons reçu de M. le D^r^ Boehlau, assistant au musée royal de Cassel, la réponse suivante : la statue en marbre de Napoléon I^er^, érigée à Cassel en 1812, se trouve dans le magasin du Musée royal de Cassel; lors de l'entrée des Alliés dans cette capitale, en 1813, elle fut enlevée de son piédestal par la populace.

Elle est malheureusement cassée au-dessus de la cheville ; le nez a été brisé ainsi que les bras.

Il a été plusieurs fois question de faire restaurer ce monument remarquable, mais on n'y a plus donné suite à cause des grands frais que cela occasionnerait.

Digitized by Google

Quant à la médaille commémorative de l'inauguration de cette statue, elle est inconnue et ne se trouve ni dans les collections publiques ni dans les collections particulières.

CHRONIQUE

En vertu d'un décret récent, la Société des études historiques est autorisée à accepter le legs d'une somme de 2,000 francs que lui a fait M. Jules-Amyntas-François David, suivant son testament olographe en date du 12 décembre 1888 (*Bulletin municipal de la ville de Paris*, numéro du 13 mars 1895).

Par arrêté préfectoral en date du 5 mars, M. F. Claudon, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste départemental de l'Allier, en remplacement de M. Vayssière, décédé.

M. Collon, archiviste-paléographe, vient d'être nommé conservateur de la bibliothèque de Tours, en remplacement de M. Félix-Alexandre Duboz, décédé à Tours le 26 décembre 1894, à l'âge de 62 ans.

M. Ch. Antiq, récemment décédé, a légué au musée de Cluny les objets suivants : une serrure gothique allemamde en fer forgé; un marteau de porte vénitien en bronze, du XVI^e^ siècle; deux sucriers et trois râpes en faïence de Rouen.

La Revue des langues romanes vient de publier la leçon d'ouverture du cours de paléographie et de diplomatique professé par M. J. Berthelé, archiviste de l'Hérault, à la Faculté des lettres de Montpellier. Nous nous sommes rendu compte, en la lisant, du vif intérêt qu'offre cet enseignement et nous ne pouvons que féliciter les étudiants de Montpellier d'acquérir ainsi l'esprit critique et la méthode scientifique que leur professeur doit lui-même à l'enseignement de l'École des Chartes.

La Chronique des arts (numéro du 16 mars) a signalé un curieux document trouvé par M. Ph. Vallé, archiviste de la ville de Dijon, qui donne le lieu de naissance du célèbre Hugues Sambin. « Maistre Jehan Boudrillet et Maistre Huguet Sambin, son gendre, ont huit serviteurs qui sont du pays, excepté l'ung qui est frère dudit Maistre Huguet, natifs de Gray... » Ce document est extrait du recensement de la milice bourgeoise de Dijon, en 1557 (Archives de la ville de Dijon, H. 16, fol. 5 v°). Hugues Sambin est donc né à Gray.

Digitized by Google

Le *Journal de la librairie* a commencé, le 2 mars, la publication, dans sa chronique, du catalogue des Incunables de la ville de Colmar. Elle se poursuit dans les numéros suivants.

M. François-Achille Wasset est mort à Paris le 28 février, âgé de 76 ans. M. Wasset avait collectionné toute sa vie et avait commencé à un moment où personne encore ne s'intéressait aux objets d'art ancien. Il avait réuni une précieuse collection de gravures, dont la vente faite de son vivant, produisit plus de 100,000 francs. Ce n'était qu'une partie accesoire de ses collections, qui comprenaient des ivoires, des émaux, des pièces d'orfèvrerie, des bois sculptés, quelques miniatures et une remarquable collection de médailles allemandes et françaises. M. Wasset n'a pas voulu que sa collection fût dispersée après sa mort et il l'a léguée toute entière au Musée de l'École des Beaux-Arts où elle doit être installée dans une salle spéciale qui portera son nom.

M. le colonel de Beylié avant son départ pour Madagascar a donné au Musée de Grenoble un paysage de Marilhat et une tête de chien de Brascassat, ainsi qu'une somme de cinq cent francs pour la caisse du Musée. Au retour de ses précédents voyages, le colonel avait déja enrichi les collections municipales de nombreuses œuvres d'art d'Extrême-Orient.

M. le baron de Baye, dans une nouvelle brochure parue en 1894 *(Antiquités frankes trouvées en Bohéme)*, poursuit son recensement géographique des bijoux qualifiés autrefois de mérovingiens, et pour lesquels il a proposé le nom plus général et plus exact de barbares, par opposition aux objets gréco-romains. Toutes les populations germaniques et autres du nord du Danube possédaient des bijoux dérivant du même art et qu'il est souvent très difficile d'attribuer à une population plutôt qu'à une autre. Cependant le baron de Baye croit pouvoir, d'après divers indices, attribuer à des colons francs les objets trouvés en Bohême. En revanche les vases non tournés qui accompagnent les armes et les bijoux, seraient de fabrication locale.

La numismatique vient de perdre un fervent adepte dans la personne du docteur Farge, décédé à Angers, le 6 février, à l'âge de 72 ans. Docteur et professeur à 25 ans, puis directeur de l'École de Médecine d'Angers, médecin de l'Hôtel-Dieu, directeur de l'École supérieure des Sciences et des Lettres d'Angers, qu'il avait contribué à fonder, le docteur Farge n'était pas seulement un médecin distingué, il s'intéressait à tout ce qui est intellectuel et artistique, se montrant à la fois lettré, archéologue, collectionneur, bibliophile, et en toutes choses plein d'une science profonde que sa conversation brillante et pétillante d'esprit rendait aimable et intéressante. Après une remarquable carrière de plus de cinquante ans, lorsque sonna pour lui,

Digitized by Google

il y a deux ans, l'heure de la retraite, il se voua principalement à l'étude de la numismatique, à laquelle il avait toujours porté un vif intérêt. Il possédait une collection de monnaies qu'il prit à cœur d'augmenter en cherchant à réunir la série des pièces frappées à Angers depuis les mérovingiens jusqu'à 1661, date des dernières émissions angevines. C'est une des rares collections de monnaies qui existent, faites dans cet ordre d'idées, et, pour Angers, de beaucoup la plus complète. En même temps il communiquait à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts (ancienne Académie d'Angers), et aux revues de numismatique d'intéressantes notices : *Notes de numismatique angevine : le petit Trésor de Martigné-Briand.* (Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, *1891, pp. 177 à 185); — Un Maître particulier de la Monnaie d'Angers : Thévenin Braque, 1354-1360. (Ibid., pp. 187 à 201); — Denier d'argent mérovingien au monogramme* FULCO. (Ibid., *1893, pp. 296-297).

Différend d'un maître particulier de la Monnaie d'Angers, sous Charles VII (Bulletin de numismatique, Juillet 1892, pp. 175-176.)

Ateliers temporaires de Charles VII (Annuaire de la Société française de numismatique, 1894, 8 pp.)

Il a publié, de plus, dans les comptes-rendus des Sociétés de médecine dont il faisait partie, et dans la Revue d'Anjou, divers documents sur la médecine, l'anthropologie, la géologie, l'archéologie et l'histoire locale.

Le docteur Farge, doué d'un sens artistique profond, avait aussi réuni chez lui de nombreux objets d'art, meubles anciens, tableaux, tapisseries, faïences et bibelots de valeur. Il a légué sa collection de monnaies à l'Université catholique d'Angers.

~~~ Nous enregistrons avec regret la mort de M. Luzel, archiviste du Finistère, décédé à Quimper le 26 février, à l'âge de 74 ans. S'il consacra sa vie à la Bretagne, ce fut bien plus comme poëte que comme archiviste; c'était « le dernier barde », ainsi que l'appelle M. Le Braz dans un article éloquent et ému du *Journal des Débats* (5 mars 1895, édition rose), où le souvenir de ses fonctions n'est pas même évoqué.

~~~ Nous avons parlé dans notre dernier numéro (p. 55) des efforts que fait M. Edmond Groult (de Lisieux) pour la création des musées cantonaux. Avec une rare obligeance, M. Groult veut bien mettre gratuitement à la disposition de nos lecteurs (qui n'auront qu'à nous les demander) la circulaire dans laquelle est exposé son projet et sa *Notice historique sur Lisieux.*

~~~ La bibliothèque de la ville de Roanne vient de recevoir un don important. Par son testament, M. Et. Brossard, sénateur de la Loire, a légué à cette Bibliothèque ses livres et ses papiers. C'est une

Digitized by Google
~~~

augmentation de plus de 5000 volumes et brochures que ce dépôt reçoit; le fonds Brossard se compose surtout de livres de science, de littérature, d'histoire générale et d'ouvrages relatifs au Forez et à la région lyonnaise. — Parmi ces derniers, signalons un volume de vers de Pierre Dupont, le célèbre poète lyonnais (Dix églogues, poëmes populaires par Pierre Dupont. — Lyon, imp. Pinier, 1864, 1 vol. in-4°), qui porte, sur le feuillet liminaire, cette dédicace :

A MADEMOISELLE NOÉMI BONNARD (1)

Les hirondelles, aux solives,
Laissent leurs nids en s'en allant
Et nous, des notes fugitives
Et des vers, feuillage tremblant,
Où le vent s'en va modulant
Des noms qu'on écrit, qu'on efface.
Ici le pèlerin qui passe
Saura-t-il retrouver sa trace ?

Le Poyet, ce quatorze de septembre, dix-huit cent soixante-neuf.

PIERRE DUPONT

La partie la plus importante de cette collection, occupe trente-cinq cartons de documents et de copies, destinés à la publication d'une *Histoire de la Révolution dans le département de la Loire* (*1789-1800*), que préparait M. le sénateur Brossard et dont les premiers chapitres sont écrits.

Il est à souhaiter que cette œuvre, fruit de quinze ans de travail, ne reste pas inutilisée.

MM. J. Déchelette et M. Dumoulin fondent sous le titre de : *Bibliothèque forézienne*, une publication annuelle destinée à faire connaître les textes et les documents importants concernant l'histoire du Forez. Le premier volume, qui paraîtra dans le courant de cette année, contiendra le texte du *Mémoire sur la généralité de Lyon*, dressé en 1697 par l'intendant d'Herbigny, avec les annotations et compléments ajoutés par l'intendant de la Michodière. Dans le deuxième volume seront publiées les réponses des curés de la généralité de Lyon au questionnaire que l'intendant d'Herbigny leur avait adressé pour l'aider à rédiger son mémoire. A la *Bibliothèque forézienne* sera joint un *Bulletin bibliographique* à pagination spéciale, contenant le titre et souvent la critique des ouvrages, brochures et articles intéressant l'histoire et l'archéologie du Forez. Le prix de l'abonnement est de 15 francs.

Le journal *La Nature*, dans son numéro du 9 mars 1895, signale les fouilles faites les 11 et 14 octobre 1894, et continuées par

(1) Mlle N. Bonnard a été la femme de M. Brossard.

Digitized by Google

la suite à *Martincourt* (Oise) et qui ont amené la découverte d'un cimetière mérovingien. A un mètre de profondeur en terre, on a trouvé des sarcophages, plusieurs squelettes, des vases en grès en assez grand nombre. A l'heure actuelle on a exploré plus de cent tombes. Sur un espace de 40 mètres de long sur 20 de large, on a trouvé plusieurs outils de culture, des poignards, deux épées, nombre de couteaux ou stylets, une dizaine de plaques de ceinture et plus de quatre-vingts vases funéraires. Beaucoup de ces objets sont semblables à ceux que trouva en 1868 le Dr Baudon dans le cimetière franc d'Angy (Oise).

Dans la séance du 26 décembre 1894 de la Société Archéologique de Touraine, M. L. Bousrez a annoncé une découverte de mosaïques gallo-romaines qui vient d'être faite à Courçay (Indre-et-Loire); il a également remis, pour le Musée de la Société, une épinglette romaine en os, avec tête de femme, qui avait été trouvée au même endroit.

M. Levillain remplace M. Gaston Collon comme secrétaire de la rédaction du *Moyen Age*.

Le prix Comartin, d'une valeur de 925 francs, sera décerné en 1896 au meilleur *ouvrage d'archéologie sur l'histoire d'une des communes de l'arrondissement de Pontoise*. Les ouvrages, imprimés ou manuscrits devront-être déposés avant le 31 Janvier 1896, à la Préfecture de Seine-et-Oise.

Dans un spirituel article du *Journal des Arts* (23 février), M. Ad. Guillon raconte les mésaventures arrivées à des architectes allemands venus à Sens pour étudier la cathédrale et arrêtés comme espions prussiens par de zélés gendarmes. Ces messieurs, chargés de restaurer la cathédrale de Metz, avec un crédit de un million pour faire un superbe portail sur la façade occidendale, veulent, disent-ils, choisir des motifs d'ornement romans et gothiques, à Sens, Auxerre, Vézelay, Dijon, Bourges, Reims, Chartres, Noyon, etc. « Eh quoi! c'est là ce qu'on appelle *restaurer* les vieux monuments? » s'écrie fort judicieusement M. Guillon. Et il termine en constatant que les pires ennemis de ces mêmes monuments sont souvent les architectes chargés de leur conservation.

Pour paraître vers le 15 mai : *Bibliographie de l'Abbé Cochet*, par M. Marcelin Blanadet, avec préface de M. l'abbé A. Tongard et portrait de l'abbé Cochet. On peut souscrire dès à présent à la librairie Picard, 82, rue Bonaparte, à cet ouvrage qui comprendra environ 250 pages et sera tiré à petit nombre.

L'Exposition universelle de 1900 comprendra on le sait, une exposition rétrospective centrale, complétée par une exposition de

Digitized by Google

l'art ancien. Cette dernière embrassera l'ensemble des arts décoratifs ou mineurs français depuis l'origine de notre civilisation jusqu'en 1799 (ivoires, bois sculptés, cires, terres, orfèvrerie religieuse et civile, bijouterie, glyptique, tapisseries, broderies, étoffes, émaux peints, verres, incrustations, vitraux, ferronnerie, serrurerie, étain, armes). Afin de donner à cet ensemble sa portée éducatrice, on s'efforcera de grouper les objets par nature et par ordre chronologique. Pour parvenir sûrement à la réunion de tous ces objets, il faudra, avant tout, dresser des inventaires des richesses d'art qu'offrent nos provinces. A cet effet, des comités départementaux seront formés, recrutés en grande partie dans les Sociétés savantes et des Beaux-Arts; les catalogues locaux seront centralisés à Paris et serviront de base aux travaux des commissions à former auprès de l'administration de l'Exposition.

~~~ Les lectures suivantes ont été faites aux séances du 4 février et du 4 mars de la Société d'archéologie de Bruxelles : E. de la Roche : Lettre sur la découverte de substructions romaines à Harvengt (Hainaut). — P. Saintenoy : Note sur les carolles. — Ed. Vander Straeten : Note sur une agrafe en métal trouvée au bord de l'Escaut, près d'Audenarde. — G. Cumont : Quelques mots à propos d'une brochure de M. Blancard. — De Beys : Un procès criminel à Rome sous l'Empire. — J.-Th. de Raadt : La bataille de Bastweiler (1371). — J. Van der Linden : La franchise et seigneurie de Merchtem, du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. — Gaëtan Hecq : Contribution à l'histoire de la prononciation française : *Il avoit; il aveit; il avait.* — Ed. Vander Straeten : Un bassinet du XIV^e^ siècle.

~~~ On vient de créer à Caen une chaire de Littérature et d'Art normands; par décret du 31 décembre 1894, M. Armand Gasté, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, est chargé du cours.

~~~ L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen fait connaître le programme des prix qu'elle décernera en 1897 : — *Prix Le Sauvage, 2,000 francs* — Sujet proposé : Botanique. Le *Liber*, son origine et son développement. — *Prix Lair, 1,500 francs*, — Sujet proposé : Du rôle des Normands (de France) dans les Croisades et dans les pélerinages en Terre-Sainte, jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle. Ajouter à cette étude la discussion critique des passages relatifs aux Normands dans les ouvrages contemporains. Rechercher les documents encore inédits qui peuvent fournir des données sur les croisés et les pélerins normands : chartes de départ et de retour, donations, etc. — *Prix Moulin, 1,000 francs.* — Sujet proposé : Étude sur la vie et les œuvres de Jacques de Cahaignes. — S'adresser pour tous les renseignements à M. Armand Gasté, secrétaire de l'Académie, à Caen.

Digitized by Google
~~~

Le jardinier qui cultive l'un des jardins qui recouvrent l'ancienne Vésone (Périgueux) découvrit, en 1889, non loin de la tour de Vésone une mosaïque à ornements géométriques et d'une surface considérable, qui fut achetée pour le Musée, où elle a été en partie reconstituée; cet homme vient de mettre au jour, dans le voisinage immédiat de la précédente, ce qui permet de croire qu'elle a appartenu au même édifice, une nouvelle mosaïque. Elle se compose d'une surface blanche bordée à sa partie inférieure d'une bande de un mètre de hauteur sur cinq mètres environ de longueur, représentant une course de chars. Cette bande devait encadrer sur ses quatre côtés la partie centrale; cependant le jardinier qui a fait des sondages prétend qu'elle n'a jamais existé ou qu'elle a disparu. Il est admissible que la partie blanche fut le dallage d'une de ces absides si fréquentes dans les habitations romaines et que la bande se trouvait seulement à l'entrée. Quoiqu'il en soit, l'intérêt de la mosaïque réside dans cette frise, qui est en Périgord la première trouvaille d'une scène animée de grandes dimensions, tandis qu'on a souvent rencontré des mosaïques à ornements géométriques ou bordées de rinceaux. Le centre de la bande est occupée par le but représenté par un disque placé sur un support évasé par le bas, vers lequel se dirigent quatre chars, deux de chaque côté, attelés chacun de deux chevaux lancés au galop. Malheureusement, l'état de la mosaïque est très précaire : à droite, les têtes, les encolures, dont une est rosée, les jambes de devant du premier attelage sont bien conservées, mais le corps des chevaux, le cocher et le char ont disparu, sauf une roue qui est bleue. Le second attelage a encore plus souffert; à gauche, on retrouve bien des jambes, des corps et des têtes des chevaux, une roue de char, les rênes de l'un des attelages, mais rien des cochers, et en somme surtout les fragments d'une composition qui, à en juger par le mouvement et le dessin des chevaux de droite, était d'une exécution supérieure à celle de la plupart des mosaïques que nous rencontrons, sans pouvoir cependant se comparer à celles de Barcelone ou de Gérone, où le même sujet était traité bien plus en détail.

Mis DE FAYOLLE.

Découvertes de l'époque gallo-romaine dans le département de la Haute-Loire. — Nous devons à l'amabilité de M. Lascombe, directeur du Musée et conservateur de la Bibliothèque du Puy, d'avoir connaissance de plusieurs découvertes d'un grand intérêt faites depuis quelques années dans la Haute-Loire. Nous nous sommes servi pour ce qui va suivre, des rapports dont M. Lascombe a donné lecture à diverses séances de la *Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, et qu'il nous a gracieusement communiqués.

Le 22 décembre 1890, on découvrit à Rosières un puits funéraire de l'époque gallo-romaine dans la propriété de M. L.-F.-A. Giraud,

Digitized by Google

marchand de fer. Ce puits présentait cette particularité d'être entièrement muraillé et maçonné; ceux qui ont été découverts jusqu'à présent, et spécialement ceux de Thoré (Loir-et-Cher), d'Amboise, de Rivarennes et de Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire), étaient creusés dans le roc sans trace de maçonnerie. « Le puits de Rosières avait o m. 80 de diamètre et une profondeur de 8 mètres; il était divisé en trois compartiments séparés les uns des autres par de larges dalles trachytiques, s'emboîtant dans le mur. Le premier compartiment contenait de la terre végétale; le second une urne cinéraire en bronze façonnée au marteau, et le troisième un amas de poteries brisées, d'ossements d'animaux, de tasseaux en frêne et noyer, de tuiles romaines, de vases d'origine romaine et gauloise assez bien conservés, etc... Ce dernier compartiment, dont le fond, formé de cinq pierres taillées et bien appareillées, renfermait des objets si disparates, était rempli de boue. » M. Lascombe croit pouvoir dater ce curieux monument du règne de Domitien, c'est à dire l'an 81 à l'an 96 après Jésus-Christ. C'est là un nouvel et intéressant exemple de ces puits funéraires dont M. A.-F. Lièvre a mis en doute l'usage, dans un article des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest sous le titre : *Les Puits funéraires : une méprise archéologique.* Ces sortes de puits, les *puticuli* dont parlent Varron, Isidore et Fœstus, sont pourtant bien connus, et M. Dureau a donné sur la question une excellente étude dans le volume de la XXXIX[e] Session du Congrès archéologique de France, tenue à Vendôme en 1872. « Les vases exhumés du puits de Rosières, continue M. Lascombe, comprennent indépendamment de l'urne cinéraire en bronze relatée ci-dessus, des urnes cinéraires en terre noire et grise, des cruches en terre de diverses couleurs, un vase à large panse, semblable à un pot ordinaire, un autre en forme de poire, etc. La fouille a fourni également des restes de grandes amphores, de vases gaulois à pâte grossière, une corne de chèvre entamée par la scie, la moitié d'un moulin à bras en grès de Blavozy, une anse de seau en fer, deux crochets du même métal et divers fragments de poteries samienne, tels que coupes, tasses, bols. Quelques-uns de ces vases portent des ornements en relief, personnages, animaux, guirlandes d'oves, etc.

Au fond de plusieurs vases, on trouve des résidus à l'état presque solide d'une substance jaunâtre formant un dépôt de un à deux centimètres d'épaisseur... Certains récipients contenaient des matières boueuses, mêlées à des cendres, à du charbon de bois, mais pas d'ossements humains, s'il faut s'en rapporter aux ouvriers chargés du déblaiement ».

La seconde découverte signalée par M. Lascombe est celle qui fut faite à Saint-Paulien (Haute-Loire), l'antique *Ruessium*, d'une statue de marbre blanc, couchée sur un bloc de même nature qui mesure o m. 50 sur o m. 32. Celle-ci fut trouvée en creusant les fondations

Digitized by Google

d'une maison dans un champ situé au quartier des *Mâches*, à proximité de la chapelle de N.-D. du Haut-Solier. Ce nouveau monument de l'art gallo-romain, a malheureusement subi de regrettables mutilations lors de son extraction. « Il représente *Eros endormi avec les attributs d'Hercule.* Eros ailé, étendu sur une peau de lion, sommeille paisiblement. La tête, soutenue par la main gauche, repose en même temps sur une massue qui lui sert d'oreiller. Une mutilation de l'avant-bras droit a emporté la main, qui vraisemblablement, tenait une torche funéraire. Brisée à mi-cuisse, la jambe droite a disparu, ainsi qu'une partie de la face. Un lézard court sur le bloc qui supporte l'amour endormi... Le type de l'Eros de *Ruessium* emprunte aux attributs qui l'accompagnent un caractère funéraire. Il représente le génie de la mort et sa place était sans doute sur la tombe d'un enfant ».

M. Lascombe a raison En dehors de l'Eros cité par le comte de Clarac et par MM. Daremberg et Saglio, qui se rapprochent de celui-ci, les Eros funéraires se sont retrouvés en grand nombre dans les nécropoles antiques et particulièrement à Myrina. Le marbre de Saint-Paulien, qui remonte probablement au IIIe siècle de notre ère, a été acquis par MM. Falcon et Malègue qui l'ont offert au musée du Puy.

M. Lascombe signale encore la découverte de plusieurs sarcophages en brèches volcaniques de Denise qui ont été trouvés dans ce même champ des *Mâches*. Vu l'absence de tout mobilier funéraire et de tout caractère architectural, il a été impossible de leur assigner une date certaine ; toutefois, leur forme rectangulaire indique qu'ils sont antérieurs au moyen-âge. On a rencontré également à Saint-Paulien les restes d'une ancienne conduite en ciment.

Enfin, on aurait fait, entre Le Monteil et Beauzac, une trouvaille de 36 pièces d'or du XVIe siècle.

Cte Charles de Beaumont.

Ouvrages nouveaux :

Denis (M. l'abbé L.J.) — *Cartulaire du Prieuré de Saint-Hippolyte de Vivoin et de ses annexes,* Paris Picard, 1894, in-4°, XIV, 358 pp.

L'intérêt de ce livre, comme le dit l'auteur dans sa préface, n'est pas à démontrer. Saint-Hippolyte était, au moyen-âge, l'un des principaux monastères du diocèse du Mans. Il faut donc louer M. l'abbé Denis d'avoir réuni en un corps les chartes qui concernent cet important prieuré. Toutefois, nous croyons devoir lui adresser une critique sur sa façon de dater les documents. Par une bizarrerie difficile à expliquer, en tête de tous les actes antérieurs à Pâques, d'une part, l'éditeur inscrit le quantième du mois correspondant exactement à l'année du nouveau style, d'autre part, il maintient le millésime de l'ancien style que porte le document. Par exemple, cette

Digitized by Google

date : Anno Domini MCCXL septimo, mense januarii, die Veneris post Epiphaniam, est ainsi traduite par M. l'abbé Denis : *1247, 10 Janvier*. Le 10 Janvier est bien le vendredi après l'Épiphanie en 1248, pourquoi alors conserver le millésime 1247? — Les tables chronologiques placées à le fin du volume ne peuvent servir à rectifier les erreurs de ce genre qu'on trouve dans tout le Cartulaire, parce que les années y sont comptées d'une Pâques à l'autre, comme au moyen-âge.

Nous engageons M. l'abbé Denis à faire joindre à son volume une note explicative qui sera utile aux travailleurs. Ce défaut fâcheux dans la chronologie eût été évité si l'éditeur, à l'exemple de beaucoup d'érudits expérimentés, avait seulement fait suivre le millésime des dates antérieures à Pâques de la mention : a. s. ou n. s.

J. Chavanon.

Granges de Surgères (Mis de). — *Histoire nobiliaire. — 2,500 actes de l'État-civil ou notariés* (xve - xviiie siècle). Nantes, chez l'auteur, 1895, in-8° xxii - 480 pp. Le travail colossal entrepris par M. de Surgères, est une œuvre utile s'il en fut, où tous ceux qui à un titre quelconque s'occupent de généalogie, trouveront une ample moisson de documents sur les familles de l'ancienne France, reproduits ou analysés avec soin. L'ordre alphabétique adopté facilite singulièrement les recherches, et, ce qui en fait un livre que les bibliophiles ne sauraient dédaigner, l'impression en est excellente et sur très-beau papier. Ch. B.

Lot (F.). — *La date de naissance du roi Robert et le siège de Melun.* 8 pp. (Extr. des *Mélanges Julien Havet).*

Quarré-Reybourbon (L.). — *Pierre le Monnier, voyageur lillois du* xvii*e siècle.* Paris, impr. nationale, 1894, 15 pp. (Extr. du *Bulletin de géographie historique et descriptive,* 1894).

Viard (J.). — *L'Hôtel de Philippe VI de Valois.* Paris, 1895, 51 pp. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* 1894, 6e livr.).

Revues :

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1895, 1e livr. — G. Cumont, Fouille d'un cimetière belgo-romain à Vesqueville, près de Saint-Hubert, p. 51 à 58, grav. et pl. — F. Donnet, Note sur quelques achats de tapisseries de Bruxelles au xvii*e siècle, p. 117 à 121. — P. Verhaegen, Notice sur Charles Bailly, serviteur de la reine Marie Stuart, enterré à La Hulpe, p. 122 à 140, et grav. — J.-Th. de Raadt, Le n° 518 des tableaux anciens du Musée royal de peinture à Bruxelles constitue-t-il le portrait de Jean Virrot? p. 173 à 175.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1894, n° 6. — H. Lacaille, Vente de la baronnie de Coucy, p. 573 à 598. —

Digitized by Google

J. Viard, L'Hôtel de Philippe de Valois, p. 598 à 627. — L. Delisle, Manuscrits légués à la Bibliothèque nationale par M. Armand Durand, p. 627 à 660.

Bulletin du Bibliophile, 1895, nos de janv. et févr. — A. Claudin, Les libraires, relieurs et imprimeurs de Toulouse, p. 1 à 17. — L.-G. Pélissier, Quelques pages des mémoires de Al. Fauris de Saint-Vincens le fils, p. 35 à 53. — Vte de Grouchy, Marché d'impression pour le bréviaire d'Angers (1713), p. 53 à 61. — Abbé Tougard, Un classique de 1637, p. 67 à 72.

La Révolution française, 1895, n° du 14 févr. — E. Charavay, Le général La Fayette (1757-1834), p. 97 à 118. — Ch.-L. Chassin, La mission de Lequinio et de Laignelot à Rochefort et en Vendée (1793-1794) p. 119 à 140. — L. Foubert, L'idée autonomiste dans les districts de Paris en 1789 et en 1790, p. 141 à 160. — A. Brette, Lettres de Thiroux de Crosne, lieutenant général de police, à Louis XVI (20-30 avril 1789), p. 161 à 181. — N° du 14 mars. — E. Charavay, Le général La Fayette (*suite et fin*), p. 200 à 233. — Th. Lhuillier, Laurent Le Cointre (de Versailles), député à la Convention, p. 234 à 256. — A. Métin, Les origines du Comité de sûreté générale de la Convention Nationale, p. 257 à 270. — J. Durieux, Une fête aux Invalides (22 septembre 1797), p. 271 à 276.

Revue de l'Art chrétien, 1895, 1re livr. — A. St-Paul, La transition (2e article), p. 1 à 20. — E. Rupin, Peintures murales de l'église de Tauriac (Lot), XVIe siècle, p. 21 à 34 et 2 pl. — Mélanges. — J. Berthier, Un crucifix du XIIe siècle [bas-relief]. — Un cul-de-lampe de l'ancienne abbaye d'Hauterive (Suisse).

Revue de l'Agenais, 1895, 1re et 2e livr. — A. Durengues, La misère dans l'Agenais en 1774, p. 25 à 31. — J.-F. Bladé, Géographie politique du Sud-Ouest de la Gaule franque au temps des rois d'Aquitaine, p. 47 à 63. — Journal agenais des Malebaysse (*suite*), p. 64 à 82. — Ph. Tamizey de Larroque, Guillaume du Vair à Tonneins, après sa mort, p. 83 à 85.

Revue d'Auvergne, 1894, n° 6. — M. Boudet, Villandrando et les Écorcheurs à Saint-Flour, p. 417 à 453.

Nouvelle Revue rétrospective. 1895, n° de mars. — Autographes de Le Prévôt de Beaumont, du général Menou, de Caroline Murat, de MM. Paccard, Demante, Guinard, Lanfrey, p. 145 à 161. — Paris en 1790, Souvenirs du voyage de Kotzebue (*fin*), p. 162 à 168. — Campagne de Madagascar (1829-1830), journal de M. Warnier de Wailly (*fin*), p. 169 à 216.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

L'Ancien Forez. — Revue mensuelle historique et archéologique, publiée sous la direction de M. E. Révérend du Mesnil. — Abonnements : France, un an, 12 francs; étranger, le port en sus. — Montbrison, librairie E. Faure.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits. livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen. Toutes les communications doivent être adressées a M. Jules Andrieu, 10, rue Suderie. Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse.* — En nouvèle orthografe) est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus prradoxales.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

M. Fabii Quintiliani. — Oratoris eloquentissimi, Institutionum oratoriarum Libri XII.

Paris, Rob. Estienne MDXLII, un vol. in-4°.

Très belle édit. de la Bibliothèque H. Plon. Rel. veau. Notes marginales.

On demande :

Le premier volume de **Enguerran de Monstrelet.**

A Paris par Anthoine Vérard, devant la rue neufve N.-D., s. d., in-f°.

Leon (Jacques de). — La Fauconnerie de messire Jacques de Léon (dédiée au roy), par Gaspard de Léon, gentilhomme de Marseille. — Aix, par Estienne David, MDCXLIII, pet. in-8°.

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 16 25 AVRIL 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — L. Regnier : Fouilles dans le chœur de la cathédrale d'Évreux. — F. Mazerolle : Document sur le monopole de la vente des pipes concédé à Eugène de Savoie, comte de Soissons (1659-1662). — J. Momméja : Charges anciennes contre les inventeurs.

QUESTIONS. — Mariage à la gaumine. — Les gouverneurs de la Bastille Launay ou Launey. — La naturalisation de Pierre Myron. — Philibert Delamare et Bruni d'Arezzo. — Départements provinciaux. — L'abbé Dinouart. — Fer ou ex-libris d'Huault de Montmagny. — Pierre Louvet, de Beauvais. — Images de la Vierge aux portes des villes. — Les châtelains du Cateau-en-Cambrésis.

RÉPONSES. — Le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon. — Les cardinaux Bichi. — L'État, c'est moi. — Généalogie de la famille de Grimouville. — Famille Catin de Ravarines. — Le Sauvage du Roi.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Etranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

FOUILLES

DANS LE CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX

Les travaux exécutés dans le chœur de la cathédrale d'Évreux, dont la restauration ne tardera pas à être enfin terminée, ont amené, il y a quelques semaines, la découverte de substructions et de tombeaux. Les substructions sont fort intéressantes. Elles consistent en un mur curviligne d'une grande épaisseur, contre lequel se trouve appliquée une enceinte plus petite en fer à cheval. Il semble probable que ces murs, construits en pierres taillées sans régularité, mais appareillées toutefois avec un certain soin, appartiennent aux fondations d'un déambulatoire pourvu au moins d'une absidiole dans l'axe. Avant d'en rechercher la date, il faut rappeler que les mêmes travaux ont déjà mis au jour, il y a trois ans, le mur semi-circulaire du sanctuaire de la cathédrale rebâtie après l'incendie de 1119. Or, la courbe du déambulatoire supposé n'est nullement concentrique à celle de ce sanctuaire, et les deux murailles n'ont pu appartenir au même édifice.

Deux hypothèses se présentent, par suite, au sujet du déambulatoire. Ou il appartenait à l'église consacrée en 1072 et détruite en 1119, ou il a fait partie d'un chœur reconstruit au commencement du XIII^e^ siècle, après les ravages du siège de 1195, avec une largeur égale à celle du chœur actuel, commencé vers 1260.

Digitized by Google

La première hypothèse soulève deux objections. Celle qui d'abord se présente à l'esprit ne saurait être considérée comme la plus importante. Elle vise naturellement la rareté des déambulatoires au XIe siècle en Normandie. Mais de ce qu'il n'en existe plus, peut-on déduire qu'il n'en a jamais existé ? Chartres, chef-lieu du diocèse voisin, nous en présente encore un spécimen fort bien conservé dans l'église de son ancien prieuré de Saint-Martin-au-Val. Il n'est assurément pas impossible que le chœur de la cathédrale d'Évreux ait possédé au XIe siècle un déambulatoire pourvu de trois chapelles espacées. La seconde objection est incontestablement plus embarrassante. Quoi ! la cathédrale du XIe siècle aurait eu plus de largeur que la cathédrale du XIIe siècle ! Mais, dira-t-on, toutes les fois qu'au moyen âge on renouvelait un édifice religieux, c'était souvent pour l'agrandir et jamais pour le diminuer. Examinons cependant les parties romanes de la cathédrale actuelle. Si nous sommes frappés par l'aspect très particulier d'une nef dont la largeur n'excède pas 7 m. 30, nous remarquerons en même temps, dans les piliers, des dispositions qui prouvent que le grand vaisseau fut, dès l'origine, recouvert tout entier de voûtes sur croisée d'ogives. Les constatations faites dans le chœur, il y a trois ans, ne permettent pas le doute à cet égard. N'apparaît-il pas clairement dès lors que cette étroitesse extraordinaire fut adoptée ou plutôt subie comme une condition indispensable de l'établissement de la voûte en pierre dont l'église précédente était privée ? Une autre conséquence du même parti de voûtes aurait été la suppression du déambulatoire et la construction d'une abside non pourtournée et garnie de nervures, comme celle de Saint-Georges de Boscherville, par exemple. Tout cela, il faut se hâter de le dire, ne constitue pas la preuve que le déambulatoire appartienne à l'église du XIe siècle ; mais, pour notre part, nous ne voyons rien d'invraisemblable à ce que les choses se soient passées ainsi.

La seconde hypothèse mérite aussi d'être examinée. Il ne faut pas oublier qu'en 1202 le pape Innocent III accorda des indulgences à tous ceux qui contribueraient par leurs dons à relever de ses ruines l'église incendiée par Philippe-Auguste. Or, on ne trouve aujourd'hui aucune partie de la cathédrale pouvant se rapporter aux premiers travaux alors exécutés. Le chœur fut-il rebâti et agrandi à cette époque, avec un bas-côté semi-circulaire et trois chapelles absidales espacées, comme les sanctuaires

Digitized by Google

presque contemporains de Notre-Dame de Rouen et de Saint-Pierre de Lisieux ? Nous ne saurions le dire.

Entre les deux solutions du problème, il est donc impossible de prendre parti. Peut-être la continuation des fouilles permettra-t-elle d'entrevoir la vérité.

Les autres trouvailles sont loin d'offrir le même intérêt archéologique. Ce sont des sépultures d'évêques, parmi lesquelles on a cru pouvoir reconnaître celles de Bernard Cariti, mort en 1383, et de Raoul du Fou, mort en 1511. L'identité de deux autres ne fait aucun doute, grâce aux inscriptions sur métal trouvées dans les deux cercueils de plomb. Elles renfermaient le corps de Jacques Le Noël Du Perron, mort en 1649, et celui de Henri de Maupas du Tour, mort en 1680. Ces tombeaux n'ont livré aucun objet d'orfèvrerie, et, seul, au milieu des débris de vêtements sacerdotaux, l'orfroi de la chasuble qui enveloppait Raoul du Fou s'est fait remarquer par son étoffe tissée d'or et parsemée de fleurs de lys. Enfin, une dernière sépulture, placée sous les substructions mêmes dont nous avons parlé, renfermait, avec des vestiges d'un cercueil de bois, un sceau en plomb de 45 millimètres de diamètre, portant le nom du pape Benoît VII (974-983). Nous n'osons tirer de la présence de cette bulle aucune conclusion quant à la date des maçonneries mises au jour. Le plan de celles-ci n'est pas l'obstacle qui nous arrête, mais bien le désordre au milieu duquel tout cela s'est présenté à nous et la certitude des remaniements que le sol de la cathédrale a subis.

L. Regnier.

DOCUMENT

SUR LE MONOPOLE DE LA VENTE DES PIPES CONCÉDÉ A EUGÈNE DE SAVOIE, COMTE DE SOISSONS

(25 Avril 1659 — 21 Octobre 1662)

Pierre de Montfalcon, secrétaire d'Eugène de Savoie, comte de Soissons, obtint en 1659 un breveet du Roi lui concédant la vente, dans tout le royaume, pendant l'espace de vingt-neuf années, des pipes à fumer. Pierre de Montfalcon repré-

Digitized by Google

sentait le comte de Soissons, qui avait réussi à avoir ce privilège, sous le nom de son secrétaire. Un personnage s'était entremis pour faciliter cette concession, Pierre Joannet, écuyer, sieur de Segueville, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Le comte de Soissons lui accorda en toute propriété, comme récompense, deux sols six deniers par vingt sols de bénéfice sur la vente. Le sieur de Montfalcon s'était chargé d'établir des bureaux de vente aux endroits où il n'en existait pas, et s'engageait à être le prête-nom d'Eugène de Savoie en toutes les occasions.

C'est ce que nous fait connaître le document publié ci-dessous.

F. Mazerolle

Aujourd'huy, vingt-cinquiesme du mois d'avril M VI[c] cinquante-neuf, le Roy estant à Paris, désirant gratiffier le sieur de Montfalcon en considération de ses services, Sa Majesté luy a accordé le privilège de faire vendre, luy seul, tant èz villes et fauxbourgs de Paris que dans les autres villes du royaume, pais et terres de son obéissance, toutes les pippes qui servent à prendre le tabac et petun en fumée, soit qu'elles s'aportent des pais estrangers ou qu'elles se fabriquent dans le royaume, sans qu'autre que ledit sieur de Montfalcon puisse s'immiscer d'en vendre ou faire vendre en quelque sorte et manière que ce soit, pendant le temps et espasse de vingt-neuf années, à la charge que ceux qui auront la permission dudit sieur de Montfalcon de vendre lesdites pippes, ne les pourront vendre au plus hault prix que douze sols la douzaine. Et pour témoignage de sa volonté, Sadite Majesté m'a commandé de luy en expédier toutes lettres nécessaires et cependant le présent brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moy, son conseiller, secrétaire d'Estat et de ses commandemens. Signé : Louis. Et plus bas : Phelippeaux.

(*A la suite.*) Je soubzsigné, reconnois que le brevet de Sa Majesté dont coppie est cy-dessus escrite, concernant le privilège qu'elle m'a accordé de faire vendre toutes les pippes qui servent à prendre le tabac et petun en fumée, soit expédié soubz mon nom ; néantmoins la vérité est que je ne prétends aucune chose audit privilège, mais qu'il est et apartient à Son Altesse Monseigneur le comte de Soissons, auquel je n'ay fait que prester mon nom ; partant, je consens que Sadite Altesse jouisse dudit privilège ou qu'elle en dispose en tout ou partie, au proffit de telles personnes et comme bon luy semblera et que pour la facilité de l'establissement dudit privilège, il soit obtenu soubz mon nom toutes lettres, arrets, jugemens et fait telles poursuittes que beson sera ; mesme que la régie et administration d'iceluy privilège ou les baux qui en pouront estre faits, soient aussy

Digitized by Google

en mon nom. A l'effet de quoy, je promets passer toutes procurations generalles et speciales à ce nécessaires, de l'événement de laquelle S. A. demeurera responsable. En tesmoing de quoy, j'ay signé la présente déclaration, à Paris, le dix-huitiesme jour de may M VI[c] cinquante-neuf.

(*A la suite.*) Aujourd'huy est comparu par-devant les nottaires du Roy au Chastelet de Paris soubzsignés, M[e] Pierre de Montfalcon, secrétaire de Son Altesse Monseigneur le comte de Soissons, demeurant en son hostel sciz rue des Deux-Escus, parroisse Saint-Eustache, lequel a reconnu avoir signé la déclaration par luy faite au proffit de S. A., estant au bas de coppie d'un brevet de Sa Majesté de l'autre part, qu'il a dit contenir vérité et promet l'entretenir selon sa teneur. A quoy faire estoit présent très hault et très puissant prince Monseigneur Eugène-Maurice de Savoye, comte de Soissons, lequel a accepté et accepte par ces présentes ladite déclaration, ce faisant, a promis aquiter et indemniser ledit Montfalcon de tous événemens, tant pour le passé que pour l'advenir, au sujet dudit privilège, mesme de la procuration qu'il a passée ce jour d'huy par-devant les nottaires soubzsignés, pour en faire la régie et l'establissement aux endroits où il n'est encorre estably ou le bailler à ferme, y establir des commis et autres choses contenues en ladite procuration, promettant, etc., et obligeant, etc.

Fait à Paris, au Louvre, en l'apartement de S. A., l'an mil six cent soixante-deux, le vingt-uniesme jour d'octobre, avant midy, et ont signé. Ainsy signé : Eugène de Savoie, Montfalcon, Loyer et Ferret.

(*A la suite.*) Nous soubzsignés, Maurice-Eugène de Savoye, comte de Soissons, en conséquence de la déclaration cy-dessus passée à nostre proffit, avons donné et accordé, donnons et accordons par ces présentes, au sieur Pierre Joannet, escuier, sieur de Segueville, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, en considération de l'advis qu'il nous a donné du susdit privilège et des peines et soins qu'il a pris pour l'éclaircissement et establissement d'iceluy en quelques provinces de ce royaume, deux solz six deniers au total sur le pied de vingt solz qui proviendront de l'effect et exécution dudit privilège de faire vendre touttes les pippes qui servent à prendre le tabac et petun en fumée, circonstances et despendances, les advances et frais préalablement pris et desduits, pour, desdits deux solz six deniers jouir, faire et disposer par ledit sieur de Segueville, ses hoirs, successeurs et ayant cause, comme de sa propre chose à luy appartenant, pendant le temps porté par ledit brevet et lettres patentes expédiées sur iceluy, en datte du dixiesme May MVI[c] cinquante-neuf. Signé : Louis, et plus bas : Phelippeaux. En foy de quoy nous avons signé la présente, à Paris, ce vingt-uniesme d'octobre mil six cens soixante-deux. (Signé) : Eugène de Savoye.

Digitized by Google

(*A la suite.*) Aujourd'huy est comparu par-devant les nottaires du Roy au Chastelet de Paris, soubzsignés, très hault et très puissant prince, Monseigneur Maurice-Eugenne de Savoyes, comte de Soissons, demeurant en son hostel rue des Deux-Escus, paroisse Saint-Eustache, lequel reconoist avoir signé de sa main l'escrit ci-dessus, portant donation par luy faite en faveur de Monsieur de Segueville, de deux solz six deniers au total sur le pied de vingt solz, qui proviendront du privilège y mentionné, lequel escrit il promet entretenir selon sa forme et teneur, prometant etc., obligeant etc., renonceant etc.

Fait et passé à Paris, au Louvre, en l'apartement dudit seigneur, l'an MVI^{c} soixante-deux, ce jour d'huy, vingt-uniesme jour du [mois d'] octobre, avant midy. Et ont signé.

(Signé): Eugène de Savoye.

Loyer. Ferret.

• Original. — Extrait d'un minutier parisien. En tête du document se trouve la mention : *Pour M. de Segueville.*

La déclaration du sieur de Montfalcon est jointe à ce document. Elle reproduit les trois premiers paragraphes de la pièce ci-dessus.

CHARGES ANCIENNES CONTRE LES INVENTEURS

J'ai noté jadis dans un numéro de la revue *La Nature*, de M. Gaston Tissandier (1), la reproduction d'une estampe satirique de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Elle représente une machine à raser actionnée par un manège.

Les clients présentent leur face à des ouvertures ménagées dans la galerie circulaire qui entoure le manège, et des roues munies de rasoirs viennent en tournant leur râcler les joues.

L'auteur de la note qui accompagne cette gravure y voit avec juste raison une charge contre les inventeurs d'appareils domestiques, et contre l'abus des machines en général.

La satire était juste, mais elle n'était rien moins que neuve, car elle tirait sa source de plaisanteries qui avaient cours depuis fort longtemps. En voici une preuve empruntée à Tallemant des Réaux (t. IV, p. 100) : « Un jour qu'on disait des menteries, raconte-t-il, le maréchal de Gramont dit qu'à une de ses terres, il y avait un moulin à rasoirs, où ses vassaux se faisaient faire

(1) Du 23 juillet 1887.

Digitized by Google

la barbe à la roue, en deux coups, en mettant la joue contre. »

Plus tard Grandville, frappé des mêmes ridicules, fit un dessin bien connu, dans lequel la barbe est faite à six hommes et un caporal par de fantastiques figaros à vapeur dont les membres sont des bièles, le corps une cheminée et la tête un nuage de fumée.

JULES MOMMÉJA.

QUESTIONS

78. Mariage à la gaumine. — Par une curieuse coïncidence, le dernier numéro de la *Correspondance historique* publie presque côte à côte une note de M. F. Chambon sur *Gilbert Gaulmyn* et un article de M. Grandin, intitulé *Un mariage clandestin au XVII^e siècle.* Or, la variété de mariage dont M. Grandin cite un exemple avec pièces à l'appui, n'est peut-être pas, canoniquement parlant, un mariage *clandestin*, mais c'est sûrement ce qu'on appelle ou du moins ce qu'on appelait au siècle dernier — un *mariage à la gaumine.* On trouvera plusieurs citations à ce sujet dans le supplément du *Dictionnaire* de Littré au mot *gaumine.* Je reproduis la dernière, qui est empruntée à Rulhières, *Éclaircissements historiques, 2^e partie*, 1788, p. 174 : « Quelques-uns [parmi les protestants] se marièrent sans la bénédiction nuptiale, par un simple contrat civil, usage très ancien dans le royaume, que les ordonnances rendues à la fin du siècle précédent n'avaient point encore aboli, usage fréquent parmi les catholiques eux-mêmes, et dont le doyen des maîtres des requêtes et des intendants des provinces avait donné si hautement l'exemple que, du nom de cet homme fort connu par ses emplois, par ses écrits, par le rôle qu'il avait joué pendant la Fronde, et qui s'appelait *Michel Gaumin*, ces sortes de mariages s'appelaient des *mariages à la gaumin.* »

Si je ne me trompe, le personnage que Rulhières appelle *Michel Gaumin* est bien le *Gilbert Gaulmyn* de M. Chambon. Est-il vrai que Gilbert Gaulmyn ait contracté un *mariage à la gaumine*, et quel est le plus ancien exemple connu de cette expression ?

Antoine THOMAS.

Digitized by Google

79. Les gouverneurs de la Bastille Launay ou Launey. — René Jourdan de Launey ou Launay, ci-devant lieutenant de roi à Vincennes, fut nommé lieutenant de roi à la Bastille le 10 août 1710 et gouverneur le 9 décembre 1718; il mourut en cette charge le 5 août 1749. Son fils, Bernard-René, fut nommé gouverneur de la Bastille le 21 septembre 1776; on sait les circonstances dramatiques dans lesquelles il fut massacré le 14 juillet 1789. Jusqu'à ces derniers temps, les érudits orthographiaient le nom de la famille « Launay ». Fr. Ravaisson donne encore cette dernière forme; récemment MM. Fern. Bournon, Vict. Fournel, Fr. Funck-Brentano ont adopté la forme « Launey ». Pour quelles raisons? Laquelle des deux orthographes est la bonne? C'est une vétille, mais l'importance historique de cette famille est si grande que la question mérite d'être éclaircie. G. D.

80. La naturalisation de Pierre Myron. — Louis XII a accordé en décembre 1501, au roussillonnais Pierre Myron « *contrerolleur de la maison de notre très chère et très amée fille* » des lettres de naturalité dont la teneur est conservée dans le registre JJ 235, pièce n° 146, des Archives nationales, et qu'il n'est pas inutile de reproduire:

Loys,etc. Savoir faisons etc. Nous avoir receu humble supplication de nostre cher et bien amé Pierre Myron, contrerolleur de la maison de nostre très chère et très amée fille et de Ysabeau Benoiste, sa femme, natifz de la ville de Parpeignan, contenant que despieça ilz s'en vindrent de ladicte ville en cestuy nostre royaume où ilz se sont habituez et font leur continuelle residance, y ont acquis aucuns biens et ont intencion y en acquerir d'autres et y finir le reste de leurs jours; mais, obstant qu'ilz sont estrangiers, non natifz de nostre royaume, ilz doubtent que noz officiers ou autres, après qu'ilz auront faictes lesdictes acquisitions, leur vueillent empescher qu'ilz ne puissent disposer, comme après leurs trespas pretendre iceulx biens nous competer et appartenir par droit d'aubayne ou autrement et par ce moyen en frustrer leurs enfans et heritiers qu'ilz ont à present et pourront avoir cy-après, s'ilz n'estoient par nous sur ce habilitez, en nous humblement requerant noz grâce et liberalité leur estre sur ce impartie. Pourquoy nous, etc., inclinans liberalement à la supplication et requeste desdicts supplians, en faveur des bons et continuels services que ledict Pierre Myron a par cy-devant faiz à nostre dicte fille, fait par chacun jour et espérons qu'il fera, que iceulx pour les causes et autres à ce nous mouvans, que nous octroye et octroyons, voulons et nous plaist de grâce especial, pleine puissance et auctorité royal, par

Digitized by Google

ces presentes, qu'ilz puissent et leur loise acquerir en nostre dict royaume tous et chascuns les biens, meubles et immeubles, qu'ilz y pourront bonnement et licitement acquerir et d'iceulx et aussi de ceulx qu'ilz y ont jà acquis, disposer et ordonner par testament et ordonnance de derrenière voulenté, donation faicte entre vifz et autrement en faire et disposer à leur plaisir et voulenté et que leurs enfants et heritiers presens et advenir leur puissent succeder, tout ainsi que s'ilz estoient originellement natifz de nostre royaume. Et quant à ce, les avons habillitez et habillictons de nostre plus ample grâce, par cesdictes presentes, sans ce que à la cause dessus dicte, noz officiers ou autres leur puissent ou à leurs ditz enfans heritiers ou ayans cause, en se mectent ores ne pour le temps advenir aucun destourbier ou empeschement au contraire, ne qu'ilz soient tenuz paiez à nous, ne aux nostres aucune finance ou indempnité ; et laquelle finance, à quelque valleur et extimacion qu'ilz soient et puissent estre et monter, nous avons ausdits supplians, en faveur et consideracion que dessus, donnée et octroyée, donnons et octroyons par ces presentes signées de nostre main, par lesquelles donnons en mandement à noz amez et feaulx les gens. . . . . .

Donné à Blois ou mois de decembre, l'an mil V^c^ et ung et de nostre regne le quatrjesme. Ainsi signé : Par le roy, De Cosse et autres, presens. GÉDOYN.

1° Cette faveur était-elle motivée par des services extraordinaires? Ce *contrerolleur* avait-il joué un rôle politique soit dans les guerres du début du règne, soit aux États de Blois?

2° Pourrait-on trouver à Perpignan quelques documents relatifs aux origines de ce personnage et à ses fonctions, emplois ou charges avant son arrivée à la cour de France?

3° Était-il l'ancêtre du fameux Miron, qui fut prevôt des marchands de Paris et figura à ce titre aux états généraux de 1614?

4° L'usage des lettres de naturalité était-il fréquent en France au commencement du XVI^e^ siècle? P.

§ 1. Philibert Delamare et Bruni d'Arezzo. — La lettre suivante du célèbre parlementaire dijonnais Philibert Delamare à Cassiano del Pozzo, qui fut un ami et un correspondant de Peiresc et d'Holstenius contient la mention d'une édition des œuvres de Léonard Bruni d'Arezzo qu'il préparait vers 1654 :

> Ill^mo^ viro Cassiano Puteano, equite ordinis D. Stephani Philibertus Delamare, senator Divionensis.

« Qui tot virtutis tuæ præconos nactus es quot litteratos orbis fovet, non miraberis si vir clarissimus Theophilus Raynaudus

Digitized by Google

noster de te præclara multa referens, salivam movit ut ceteris admirator accedens, tibi innotescere non solum ambiam, sed et in partem amicitiæ qua illum beasti venire sperem; si enixe petenti annueris, non tam mihi ipsi hoc tributum velim quam de Raynaudo nostro et singulari tuæ humanitati quam nemo non laudavit et expertus est hujus vero beneficii gratiam, si non meis in te meritis, gratissima saltem observantia erga te meæ significacione conabor rependere. Ceterum non ignotum erit tibi, ut opinor, adornare me editionem operum Leonardi Bruni philosophi Aretini seu editorum, seu nondum editorum, quæ quam multa sunt; dolui certe viri sæculo suo maximi lucubrationes diutius cum blattis et soricibus luctatas fuisse neque fas esse putavi eum cujus non ultima laus est Græcarum litterarum decus immani Barbarorum tyrannidi proculcatum erexisse et restituisse jacere ut ita dicam insepultum. Dabo itaque operam ne quid huic editioni dessse videatur seu auctoris vita ex illius operibus excerpta, seu scriptas vel solemniter recitatas in illius funere orationes, quibus omnibus accedent clarorum virorum testimonia. Habes instituti a me operis rationem. Interim vale et me tui studiosissimum ama. Divione, iii Non. Septembris MDCLIIII. »

Cette lettre est conservée à Montpellier, Bibliothèque de l'École de médecine, Cod. H. 268. — L'édition de Bruni d'Arezzo ici annoncée a-t-elle été publiée, soit par l'auteur (qui a laissé nombre de travaux inachevés) soit après sa mort? Et si elle est restée interrompue, pourrait-on dire où sont les matériaux et les copies que Delamare avait dû nécessairement se procurer pour l'entreprendre?

L. G. P.

82. Départements provinciaux. — Un grand mouvement s'est produit, depuis quelque temps, parmi les hommes politiques et les économistes, en faveur de la décentralisation administrative. On paraît se préoccuper de réduire le nombre des départements, en augmentant le territoire de chacun d'eux, c'est-à-dire de reconstituer, pour ainsi dire, la France provinciale de 1789 avec ses Généralités. *La Correspondance* ne traite ni de politique, ni d'administration, mais ne pourrait-elle fournir une contribution historique au travail qui se prépare? Il s'agirait de signaler toutes les anomalies, tous les contresens de géographie et de philologie que présente la division départementale de 1789-1790 et de mettre le résultat de ces

Digitized by Google

constatations à la disposition du futur comité de division. On montrerait, par exemple, la mauvaise constitution géographique du département de Loir-et-Cher, formé de deux parties bien distinctes, la Beauce et la Sologne, qui n'ont rien de commun entre elles, et la situation de plusieurs de ses cantons du sud de la Loire, séparés brutalement alors de leurs véritables centres, Orléans d'un côté, Tours de l'autre. N'y a-t-il pas bon nombre de faits analogues, dignes d'être mis maintenant en lumière?

B.

83. L'abbé Dinouart. — On serait désireux de connaître le plus grand nombre possible de renseignements sur l'abbé Dinouart, qui eut quelque succès comme prédicateur au siècle dernier, mais qui fut surtout connu par la publication de beaucoup d'ouvrages, dont il n'avait pas eu la première pensée. Méritait-il complètement ce surnom d'« Alexandre des plagiaires » qui lui fut donné? — On sait déjà qu'il se fixa à Paris en 1749 ou 1750, et fut chanoine de Saint-Benoît après avoir été attaché à la paroisse Saint-Eustache. Il mourut le 23 avril 1786. R. G.

84. Fer ou ex-libris d'Huault de Montmagny. — *L'Armorial du Bibliophile*, de Guigard, donne, sans références, les armoiries de Huault de Montmagny. (1re édit. II, page 9). On désire savoir s'il s'agit d'un fer ou d'un *ex-libris*, et dans quelle bibliothèque publique ou particulière il s'en trouve quelque exemplaire. A. P.

85. Pierre Louvet, de Beauvais. — Je serai très reconnaissant à ceux de mes confrères qui voudraient bien m'indiquer dans quels dépôts publics je pourrais trouver des documents manuscrits, mémoires ou correspondances, sur Pierre Louvet de Beauvais, docteur en médecine, historiographe de S. A. S. Mademoiselle, princesse de Dombes, 1617-1680. Je désirerais aussi savoir quels sont les ouvrages, autres que le P. Lelong, Moréri, la *Biographie Universelle*, qui contiennent quelques indications sur ce personnage. L. G. Lvgd.

86. Images de la Vierge aux portes des villes.— Dans la plupart des testaments du xive siècle et des deux premiers tiers du xve, retenus par des notaires de Cordes (Tarn), il est fait mention de legs en deniers ou en huile aux lampes brûlant sous les images de *la Vierge de telle ou telle porte de la ville*. Il est probable que ces « images » étaient peintes et non sculptées, car on ne retrouve sur les murs encore debout ni les

Digitized by Google

traces d'œuvres en relief ni aucune niche à statuette; à moins qu'il ne faille croire que le luminaire consacré à la Vierge protectrice des entrées de la place était entretenu dans l'intérieur de l'église paroissiale. L'usage dont il s'agit est-il commun à d'autres régions de la France, et comment y était-il appliqué?

C. P.

87. Les châtelains du Cateau-en-Cambrésis. — Existe-t-il des documents sur les châtelains du Cateau-en-Cambrésis et leurs familles, et en particulier sur Corneille le Grand, châtelain du Cateau, et sur son frère Gilles le Grand, qui épousa Gilette Le Bouck (vers 1450 - 1500)?

RÉPONSES

Le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon (88). — Le contrat de mariage de Clériadus, comte de Choiseul, et de Françoise-Anne de Barillon de Morangis (28 juin 1695), dont a parlé dans un des numéros précédents M. A. de M. (Cf. 2e ann., p. 18), a été donné à la Bibliothèque Nationale par M. Fillon. Il porte aujourd'hui la cote : Nouv. acq. franç., 1227.

La disposition curieuse des signatures de cette pièce se retrouve identique au bas d'un ou de plusieurs des actes contenus dans les Registres de l'état-civil de Versailles.

L. DE G.

Les cardinaux Bichi (61). — In meo opere *de vitis Cardinalium* quod manuscriptum asservatur in Bibliotheca illustrissimæ quondam Corsinianæ gentis, nunc Lyncœorum, quæ est in Urbe, hæc pauca de Bichio avunculo scripsi :

« Metellus Bichus, sive Bichius, nobilis Senensis, vix dum per paucos annos Romanam curiam secutus, præficitur ecclesiæ Soanensi. Postmodum, Camillo cardinale Burghesio ad Pontificatum assumpto, cui collactaneus erat ab eodem Senarum patrio archiepiscopatu et deinde rubeo pileo honestatur. Erat vir doctus, ecclesiasticus et supremum probus, ac moribus adeo suavibus ut omnes in sui amorem alliceret, nemini unquam injurius, sed in omnes officiosus; insuper aspectu venerandus et staturâ pro-

Digitized by Google

cerus, ut nemo non eum pontificatu dignum diceret. At venustatem hanc brevi immitis corrupit podagra et pulcherrimum virum gibbosum fecit et deformem; et expectatione citius, publico dolore, moritur LX annos natus. Sepelitur in titulo suo S. Alexii, ubi posita est sequens memoria. Obiit Romæ, 18 julii 1619.

D.O.M.
Metello Bichio Patritio Senensi
Tit. S. Alexii cardinali amplissimo
cujus par nobilitati virtus
Pauli V pontificis maximi beneficio
e Suanensi episcopatu
ad romanæ purpuræ lucem
tum
ad Senensis archiepiscopatus erecta fastigium
clarissima sed brevissima effulsit
Vincentius et Bernardinus
prærepto fratri
mœstissimi posuere
Hoc tamen uno triste mitigant desiderium
Quod virtutis illustrissimæ extinctæ cinis
etiamnunc purpurat
Obiit annos natus LX. XVIII kal. julii MDCXIX

D.O.M.
Ossa
Metelli S. R. E. Cardinalis Bichi
Senensis.

Th. Amidenius fel : rec :
(qui vulgo nuncupatur Ameyden).

L'État, c'est moi. (**70**). — Louis XIV l'a-t-il dit? Non, répondent : M. de Noailles (*Histoire de M^me^ de Maintenon*, t. III, pp. 687-689), et M. Chéruel (*Histoire de l'administration monarchique en France*, t. II, pp. 32-34), cités par Édouard Fournier (*L'Esprit dans l'Histoire*, pp. 263-266).

Voltaire a fait en deux endroits (*Siècle de Louis XIV*, chap. xxv, et *Histoire du Parlement de Paris*, chap. lvii), le récit de la visite de Louis XIV au Parlement, en avril 1655; (c'est alors que, selon la tradition, en costume de chasse et le fouet à la main, il aurait dit : « L'État, c'est moi »). Dans ces deux passages, Voltaire donne, en termes à peu près identiques,

Digitized by Google

le texte des paroles du roi ; et une note de lui, dirigée contre La Beaumelle, ajoute : « Ces paroles, fidèlement recueillies, sont « dans tous les Mémoires authentiques de ce temps-là ; il n'est « permis ni de les omettre ni d'y rien changer. » Or, dans aucune des deux versions il n'y a trace de « l'État, c'est moi. »

Un article de la *Revue Britannique* (mai 1851, p. 254), attribue le mot à la reine Élisabeth. Il est clair que ce mot n'est qu'une grossière synthèse par laquelle quelque esprit, ami des apophtegmes à la laconienne, aura exprimé l'idée qu'il se faisait du pouvoir absolu.

La forme est toute moderne; car des tournures telles que : « Les affaires, *c'est* l'argent des autres », étaient inconnues aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Buffon a écrit : « Le style *est* l'homme même ».

Dans *Athalie*, Joad ne dit pas : Israël, c'est Joas, mais

Songez qu'en cet enfant, tout Israël réside.

Il est permis de préférer cette dernière façon de parler.

L.

Généalogie de la famille de Grimouville (73). — **Famille Catin de Ravarines** (75). Il existe aux Archives départementales de la Côte-d'Or, des documents sur ces deux familles. La famille de Grimouville était alliée aux de Saulx.

Famille Catin de Ravarines (78). — Aucun ouvrage sur le Forez ne mentionne ce double nom : *Ravarines* ne figure point dans les fiefs du Forez, non plus dans le *Dictionnaire des Postes*, si cette famille avait été possessionnée en Forez aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, on la trouverait citée dans les *Noms féodaux* de Dom Béthencourt.

Puisqu'elle portait les mêmes armoiries que les Catin de Dijon, bien connus, le Catin de Ravarines (nom, s'il a été bien lu, qui n'est pas cité parmi les seigneuries de ceux de Dijon) était néanmoins de leur famille. Or, les Catin de Bourgogne remontent à Audebert Catin, substitut du Procureur général au Parlement de Paris au XVI^e^ siècle, dont un descendant, Claude Catin, fut pourvu le 5 octobre 1627 et reçu à Autun le 13 avril suivant, trésorier général de France.

La suite des comtes de Forez est trop bien connue jusqu'à la réunion de cette province, en 1531, à la couronne de France,

Digitized by Google

pour admettre cette supposition qu'un Catin de Ravarines a dû être comte du Forez.

Le nom de Catin existe toujours en Bourgogne.

V^te^ E. R. du Mesnil.

Le Sauvage du Roi (**77**). — Je ne connaissais pas les deux documents cités par A. T., mais il y a huit ou dix ans déjà que j'ai rencontré ce personnage énigmatique. Le 25 octobre 1888, j'adressais à son sujet une question (restée sans réponse) à l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (XXI, p. 613), et il y a quelques mois je communiquais à la *Société Archéologique de Seine-et-Marne*, section de Melun, une note sur Pedro Gonsalez, note qui a été lue dans la séance du 9 décembre 1894.

Voici, par ordre chronologique, tout ce que j'ai pu recueillir sur lui :

Dans le *Compte du don de 300,000 livres tournois octroyé par la Ville de Paris au Roy en l'année mil cinq cent soixante-et-onze* (Biblioth. nat, fonds fr. 11,692), où se trouve le relevé par rues de presque tous les habitants de Paris, on lit : « Rue « Saint-Victor, domp Petre, sauvaige du Roy, taxé à quinze « livres tournois » et, à la fin du registre : « Domp Petre, sau- « vaige du Roy, taxé à quinze livres tournois dont recepte en a « été faicte cy-devant, de laquelle a esté aucune chose receu « comme il appert par ledit roolle. »

Un extrait des actes paroissiaux de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet (à laquelle appartenait une partie de la rue Saint-Victor) et qui est conservé au Cabinet des titres (vol. 754) nous donne à la page 179 l'indication qui suit : « Année 1574, 8 août. « Bat. d'Henry, fils de N [oble] H [omme] Pierre de Perogon- « salles, sauvage du Roy, docteur *ès droit*, avec Catherine « Rafflin. P. le sieur de la Poterie, huissier de la chambre du « Roy, par ordre de son maître; M. Louise Lucas, femme du « sieur Rafflin, valet de chambre du Roy, par ordre (en blanc) ».

Enfin les notes d'Haudicquer existant au Cabinet des titres font mention (p. 123) d'un acte figurant aux minutes du notaire parisien Cothereau. (Il y en avait à ce moment trois du même nom) à la date du 28 juin 1584, où il est question de Pierre de Gonsallez, sauvaige pensionné du Roy, demeurant à Féricy-en-Brie et de Catherine Rafflin, sa femme.

En dehors de ces trois notes et malgré des recherches multipliées, soit aux Archives Nationales, soit à Féricy, il m'a été

Digitized by Google

impossible de trouver quoi que ce soit sur l'origine et sur la vie de Gonsalez, mais la communication de M. A.T. suscitera peut-être quelque nouvelle découverte. Elle nous apprend en tout cas que le sauvage avait fait ses études à Poitiers, mais pourquoi à Poitiers? R. DE CRÈVECŒUR.

— Le Sauvage du Roi Charles IX était un Indien bien connu des Parisiens de cette époque sous le nom de *Pedro de Gonzales*, ou simplement *Dom Pedro*, et plus souvent encore sous celui de Sauvage du Roi. Il est fait mention de ce curieux personnage dans les Registres capitulaires de l'Eglise de Paris, à l'occasion de diverses acquisitions ou cessions qu'il fit aux dates ci-après, d'immeubles situés dans la censive du Chapitre de Notre-Dame :

— Le 20 septembre 1572. — « Insaisinetur nobilis vir « Domnus Petrus Sauvaige (*ces deux mots sont rayés*) Pedro « Sylvester Regis, de domo predicta sibi vendita per dictum « magistrum Petrum Le Brun, sita in vico Sancti Victoris, « censiva Capituli, mediante summa XXV l. t. annui redditus « emphiteotici sub conditionibus et clausulis appositis in litte- « ris coram notariis Bardin et de la Fons, die XIII^a Martii anno « 1568° passatis. Et solvat pro juribus vendarum XII den. par : « pro sorte principali III^c l. t. in toto XVIII l. t. XVI^s. de gratia « capituli. (Arch. nat. LL^158 f° 360^ro). »

Cette maison, sise « juxta Collegium Darras... in opposito « Collegiorum cardinalis Monachi et Bonorum Infantium » avait été acquise, le 19 mars 1564, par ledit maître Pierre Le Brun, prêtre, de M^e Jean Le Hault, principal et des boursiers du Collège des Bons Enfants. (Hist. loc. cit.)

— Le 30 mai 1584. — « Insaisinetur Gabriel Le Maistre et « Simone Legras, ejus uxor, de certa curia et pertinentibus consis- « tentibus in duobus corporibus domorum, per ballium amphi- « teotici tradita Petro Gonzallez, dicto Dom Pedro Sylvestri, « acquisita mediante M III^c XXXIII^l 1/3 cum XXV l. t. annui reddi- « tus debiti Collegio Bonorum Infantium, prout constitit lit- « teris signatis Fardeau et Perier, de data diei XII^i aprilis 1584, « et solvat pro qualibet libra XII den p. juxta conclusionem dicti XIII^i aprilis. (Ibid. LL^164 f. 282).

Un simple rapprochement : à cette dernière date (1584), il est question dans les registres précités d'une maison *du Sauvage*, sise près de la porte Saint-Victor.

Digitized by Google

« Laudimia acquisitionis domus *du Saulvaige* prope januam « Sancti Victoris, remissa sunt ad XII den. par pro qualibet libra « pretii » (Ibid. LL[164] f. 251).

Faut-il admettre que cette maison ait dû son enseigne au Sauvage du Roi, à noble homme Dom Pedro Gonzalès?

P. Le Vayer.

CHRONIQUE

M. Eugène Plon, imprimeur-éditeur, est mort le 31 mars à l'âge de cinquante-huit ans. Les sciences historiques perdent avec lui un de leurs éditeurs les plus actifs et dévoués, et l'histoire de l'art, un critique fort entendu. On sait, en effet, que M. Plon a consacré d'importantes études à divers artistes : Thorswalden, Wilhelm Bissen, Benvenuto Cellini, Leone et Pompeo Leoni. Depuis l'année dernière il était officier de la Légion d'honneur.

Un amateur auxerrois, feu M. Gustave Cotteau, avait formé une très importante collection de faïences anciennes, qui va être vendue, à Auxerre, du 29 avril au 3 mai. La partie des faïences de Nevers est la plus importante : on y trouve de très intéressantes pièces de la première époque, entre autres une série de 27 pièces à fond gros bleu et 3 rarissimes pièces à fond jaune. Parmi les faïences de Rouen, un magnifique plat à fond jaune d'ocre, et surtout deux assiettes en camaïeu bleu aux chiffres de Germain Soufflot et de Cathos Millon, père et mère de l'architecte du Panthéon, pièces trouvées à Irancy même, village où naquit Jacques-Germain Soufflot. De plus, la collection comprend des pièces patriotiques et des pièces populaires. G. D.

Par décret en date du 2 avril, M. Christian, ancien préfet, a été nommé directeur de l'Imprimerie Nationale, en remplacement de M. Doniol, nommé directeur honoraire.

Dans sa séance du 12 avril, le Conseil municipal de Paris a décidé que désormais les services de la Bibliothèque et des Collections historiques, des bureaux des Archives et de la Bibliothèque administrative seraient recrutés, par moitié des vacances, parmi les archivistes-paléographes ou les licenciés ès-lettres, ou encore, sur la présentation du Comité des travaux historiques, « parmi les auteurs de ravaux historiques ou archéologiques d'un mérite exceptionnel ».

Digitized by Google

Un « Comité d'études historiques et archéologiques de la Montagne-Sainte-Geneviève et de ses abords, Ve et XIIIe arrondissements » se constitue en ce moment, grâce à l'initiative de M. Jules Périn, avocat, archiviste-paléographe. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette intéressante entreprise.

La collection de monnaies du docteur Farge n'a pas été léguée, comme nous l'avions annoncé, à l'Université d'Angers, mais au musée diocésain, installé à l'Évêché de cette ville.

Par arrêté préfectoral en date du 29 mars, M. Lemoine, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du Finistère, en remplacement de M. Luzel, décédé.

MM. Dieudonné et Riat, archivistes-paléographes, ont été nommés attachés à la Bibliothèque Nationale (Département des Imprimés, Bureau du Catalogue).

Un certain nombre de décorations ont été attribuées, samedi dernier, par le Ministre de l'Instruction publique, aux délégués des Sociétés savantes et des Beaux-Arts. Nous sommes heureux de signaler les suivantes : *Chevaliers de la légion d'honneur :* MM. le vicomte G. d'Avenel, membre de la Société d'archéologie d'Avranches; Herluison, membre de la Commission du Musée d'Orléans, Œhlert, conservateur de la Bibliothèque et des Musées de Laval. — *Officiers de l'instruction publique :* MM. Delignières, d'Abbeville; Durand, archiviste de la Somme; Lefèvre-Pontalis, membre de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise; Parrocel, de Marseille; Pilloy, de Laon; Roserot, archiviste de la Haute-Marne; Rousset, de Nîmes. *Officiers d'académie :* MM. Delachenal, de Grenoble; Enlart; Grandin, de Laon; Janet, de la Société d'archéologie de l'Oise; Labande, d'Avignon; Vallette, de la Société française d'archéologie.

Le Musée Carnavalet vient d'acquérir les trois œuvres suivantes : 1° *La Procession de la Ligue contre Henri IV.* — Toile, haut. 1m50, larg. 2m62. — École française (XVIe siècle).

Composition très curieuse et d'une animation extraordinaire, qui représente la tête de la fameuse procession débouchant d'une rue, à gauche, sur une place, et défilant devant une foule de gens de la Cour, de marchands et de gens du peuple pressés le long des boutiques. On peut supposer le spectateur placé presque en face de la rue Neuve-Notre-Dame et tournant le dos au Palais. Le défilé est composé de musiciens et d'enfants, de soldats et de moines armés d'épées et de mousquets. Au dessous de ce sujet, une frise représente un second épisode de cette procession, mais dirigée vers la gauche.

2° *Vue de l'Arsenal sous Henri IV.* — Panneau. — École française (commencement du XVIIe siècle). — La vue embrasse la Seine et ses rives : à gauche, la chapelle du couvent des Célestins, les

Digitized by Google

anciens bâtiments de l'Arsenal, constructions du XVI^e siècle, et le Mail ; à droite, l'île Louvier.

3° *Vue de Paris au XVIII^e siècle.* — Toile. — École française (XVIII^e siècle). — La vue s'étend sur la Seine et ses quais vers le Pont-Neuf ; à gauche, le Palais du Louvre.

~~~ La 62^e session du Congrès archéologique de France se tiendra, cette année, à Clermont-Ferrand. La session s'ouvrira, le mercredi 5 juin, à l'Hôtel-de-Ville. Le 6 juin, visite des monuments de Riom ; excursion à Mozat et Tournoël ; le 7, visite de la bibliothèque, du Musée, de la cathédrale et de l'église Notre-Dame-du-Port, de Clermont-Ferrand ; le 8, visite des thermes romains et de l'église de Royat, et de l'église de Chamalières ; le 9, visite des anciennes maisons de Clermont-Ferrand ; le 10, excursion à Thiers ; le 11, excursion à Issoire et à Brioude ; le 12, excursion à Saint-Nectaire ; le 13, excussion à Murols et retour à Clermont-Ferrand. Les adhésions au Congrès doivent être adressées à M. Casimir Pajot, trésorier du Congrès, 14, cours Sablon, à Clermont-Ferrand.

~~~ On a récemment découvert à Noiron-lès-Citeaux, en défonçant une vigne, un grand nombre de squelettes, et parmi eux quelques fibules et anneaux, dont une fibule en or de l'époque barbare. On avait prétendu avoir trouvé une médaille de la Vierge, mais ce n'est qu'un bronze de Justin ou de Justinien.

~~~ M. E. Molinier, conservateur des Musées nationaux, professeur d'histoire des Arts industriels en France, à l'École du Louvre, va publier en souscription, à la Librairie centrale des Beaux-Arts, une *Histoire générale des Arts appliqués à l'Industrie du V^e siècle à la fin du XVIII^e siècle.* Cet ouvrage considérable, comprenant quinze volumes in-4°, sera illustré de plus de 1,200 reproductions en noir et en couleur ; il sera divisé comme suit : I. La Sculpture en ivoire. — II. Les Bois sculptés et les Meubles du Moyen-Age et de la Renaissance. Les Sculptures en buis. Les Pierres de Munich. Les Cires. — III. Les Meubles et la Décoration intérieure au XVII^e et au XVIII^e siècle. — IV. L'Orfèvrerie religieuse. L'Orfèvrerie civile. — V. La Bijouterie et la Joaillerie. L'Horlogerie. La Glyptique. — VI. La Tapisserie, les Étoffes et la Broderie au Moyen-Age et à la Renaissance. — VII. La Tapisserie, les Étoffes et la Broderie au XVII^e et au XVIII^e siècles. — VIII. Coup d'œil sur la Céramique orientale. Les Faïences hispano-moresques. Les faïences italiennes. — IX. La Céramique française du Moyen-Age et de la Renaissance. Les Terres de Beauvais. Les faïence de Saint-Porchaire. L'Œuvre de Bernard Palissy. — X. La Céramique française (*suite*) : Rouen, Lyon, Nimes, Nevers. Les Fabriques normandes. Moustiers, Marseille, Strasbourg, etc. Les Poteries d'Allemagne et de Flandre. — XI. Les origines de la Porcelaine européenne. Les Fabriques françaises et étrangères au XVIII^e siècle. — XII. Les Émaux peints en France et à l'Étranger à

Digitized by Google
~~~

l'époque de la Renaissance. Petitot et ses successeurs. Les Émaux de Saxe. — XIII. La Verrerie. La Mosaïque. Les Vitraux. La Peinture sous verre. — XIV. La Ferronnerie et la Serrurerie. La Dinandrie et les petits Bronzes. Les Plaquettes. Les Incrustations sur métaux. Les Cuirs ouvragés. La Reliure. — XV. Les Armes. La Coutellerie. — Personne n'était plus à même que M. E. Molinier de traiter un aussi vaste sujet, nécessitant une connaissance approfondie des Arts mineurs.

M. Lejeay, conservateur du Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, vient d'être chargé par le conseil des Facultés de Dijon de faire des Conférences sur les éléments de la numismatique aux licenciés d'histoire de la Faculté des Lettres. Le professeur fera après Pâques une dizaine de conférences sur l'ensemble de la science, en indiquant les sources à consulter.

Le 15 avril, la Société *l'Ami des Monuments*, a fait une excursion archéologique à Compiègne et à Pierrefonds, sous la direction de l'actif et distingué secrétaire de la société, M. Ch. Normand.

Le premier fascicule du *Livre d'Or du Musée Calvet, d'Avignon*, vient de paraître; il contient quatre phototypies, chacune accompagnée d'une page de texte. Nous trouvons dans ce fascicule les reproductions d'un panneau sur bois de la fin du XIVe siècle, représentant le cardinal Pierre de Luxembourg (1369-1387); le buste en marbre blanc de l'antipape Clément VII, provenant de la chapelle des Célestins d'Avignon (fin du XIVe siècle) ; une Artémis Dictynne, monument gréco-romain trouvé à Marseille, et un vase en bronze ayant une anse décorée d'une chasse au sanglier, trouvé à Montbrun (Vaucluse), art gallo-romain.

Le Musée du Louvre vient d'acquérir plusïeurs objets intéressants : une lampe en bronze attribuée à Riccio (fin du XVe siècle) ; on y voit représentées des scènes de funérailles dans le style antique ; une image en terre cuite peinte, du XVe siècle, d'art florentin, réduction d'un modèle attribué à Verrocchio ; une plaque d'ivoire du VIe siècle, provenant d'une reliure, où sont figurées trois scènes du Nouveau Testament : l'arrestation du Christ, le reniement de saint Pierre et saint Pierre entendant le chant du coq.

M. Maciet a fait don de six bronzes de la Renaissance italienne : un bouc, art padouan du XVIe siècle ; un saint Jean, art padouan, fin du XVe siècle ou commencement du XVIe siècle ; une tête de centaure, école de Padoue, XVIe siècle ; un Hercule étouffant le lion de Némée, imitation de l'antique, XVe siècle ; un Vulcain forgeant, école de Padoue, commencement du XVIe siècle; un personnage nu jouant du violon, XVIe siècle.

Le Musée de la Monnaie vient de s'enrichir d'un dossier de documents de la Révolution, relatifs aux fontes de l'argenterie des

Digitized by Google

églises (départements de la Meuse et des Vosges). Les principales localités dont les églises furent dépouillées de leurs objets précieux, sont les suivantes : — département de la Meuse : Bar-le-Duc, Clermont, Commercy, Étain et Saint-Mihiel ; — département des Vosges : Darney, Épinal, Lamarche, Mirecourt, Rambervilliers, Remiremont et Saint-Dié.

M. Jean Gigoux, amateur parisien bien connu, décédé récemment, a légué au Musée de peinture de Besançon sa riche collection de tableaux et de dessins. Un dessin à la sanguine attribué à Rubens et un portrait attribué à J. Van Eyck, dont M. Léon Bonnat aura l'insufruit, entreront au Musée du Louvre après la mort du l'usufruitier. Une exposition de cette collection sera organisée avant son transport à Besançon, au domicile de feu M. J. Gigoux.

Le Musée de la ville d'Avignon vient de recevoir un legs important de M. Jeoffroy dit Perret, décédé dernièrement à Tournay (Hautes-Pyrénées). Ce legs consiste en tableaux, miniatures, bijoux divers, argenterie, livres, porcelaines de Chine, du Japon et de Saxe, etc. A noter ces deux clauses : « Je veux que les frais d'emballage... ainsi que les frais de transport jusqu'à destination soient payés par ma succession — Je lègue au directeur-conservateur du Musée de la ville d'Avignon la somme de *trois cents francs*, laquelle somme je lui lègue pour payer ses frais de voyage pour qu'il vienne surveiller l'emballage, soit la mise en caisses des tableaux, livres, bijoux et objets divers que je lègue au Musée de la ville d'Avignon ». Tous les legs sont faits quittes de tous droits.

La Chambre a voté le 23 mars dernier la personnalité civile des quatre Musées nationaux. Un seul amendement a été ajouté à cette loi importante, sur la proposition de M. de Lasteyrie ; il consiste à permettre aux Musées de province, départementaux et communaux, d'accéder aussi à la personnalité civile, si les départements ou les villes le demandent. Il avait été question d'étendre le bénéfice de la nouvelle loi à toutes les « collections », mais il s'est présenté de nombreuses difficultés pratiques. La question de la caisse des Musées, question vieille de vingt ans, a été remise sur le tapis. L'essentiel était de donner aux Musées nationaux le moyen de faire des acquisitions ; les ressources prévues sont le produit des estampes et des moulages, la subvention budgétaire annuelle et le revenu de la moitié des diamants de la couronne ; au total, environ 370,000 francs par an. En outre, la personnalité leur permettra de recevoir directement les dons et legs.

M. A. de Champeaux a publié dans la *Chronique des Arts* une note sur la harpe d'ivoire du xv^e^ siècle entrée au Musée du Louvre grâce à la générosité de M^me^ la marquise Arconati-Visconti. M. de Champeaux propose une nouvelle interprétation des lettres A

Digitized by Google

et Y qui y sont sculptées et croit y voir les initiales d'Amédée IX, duc de Savoie, mort en 1465, et de sa femme Yolande de France. Divers textes sont rapportés où il est question du joueur de harpe d'Yolande de France. On avait déjà proposé de voir dans ces lettres, les initiales d'Antoine de Bourgogne et de sa femme Ysabelle de Luxembourg ou la première et la dernière lettre de la devise de Philippe-le-Bon : *Aultre n'aray*.

Dans le même numéro et dans celui du 3 avril, M. F. Engerand donne la fin d'un document sur l'œuvre de Van der Meulen. Dans le numéro du 30 mars, le même auteur commence la publication de quelques documents sur les commandes officielles de tableaux au XVIII^e siècle. Les premiers documents concernent le peintre J.-B. Oudry.

~~~ La revue *Le Dauphiné* a commencé le 17 mars, sous le titre *Pages d'histoire* la publication d'une série de documents d'archives.

Le premier est un arrêt du Parlement de Grenoble du 4 août 1564 contre le médecin Grégoire Lyonnet, qui, après avoir accepté de soigner les pestiférés aux frais de la ville, dans des conditions fort particulières, voulait se soustraire à ses engagements.

Il avait consenti à rester enfermé dans une maison où on le ferait nourrir et d'où il ne sortirait que sur l'appel de l'huissier municipal qui le mènerait près des malades et le reconduirait à son logis. Tous deux porteraient des baguttes blanches pour prévenir les enfants d'avoir à les éviter.

L'arrêt le condamna à observer ses engagements « sur peine de la vie et d'être arquebouzé en cas de contravention ».

Dans le même numéro on trouve des *Recherches sur l'origine et la signification de quelques noms topographiques*, par M. D. Mourral. C'est une suite à un travail analogue du même auteur paru à Grenoble chez Allier en 1894 : *Essai d'un glossaire des noms topographiques les plus fréquemment usités dans la région des Alpes françaises*.

~~~ Vient de paraître la deuxième et dernière livraison de l'*Annuaire numismatique suisse*, publié par M. P.-Ch. Strœhlin. Cette livraison, de plus de 500 pages, contient un catalogue des monnaies, médailles, jetons, etc., suisses relatifs aux tirs. On trouve également dans ce volume les listes des maîtres des Monnaies de Genève, de Cornavin (près Genève), et de Nyon (canton de Vaud) ; les listes des évêques de Constance, de Genève, de Lausanne, de Sion, des abbés de Disentis, de Saint-Gall, de Saint-Maurice-en-Valais, etc.

~~~ M. A de Witte a signalé dans la *Revue belge de numismatique* (1895, 2^e livraison, pp. 282-283) deux intéressants cachets, l'un aux armes de Jacques Roëttiers, graveur général des Pays-Bas autrichiens (1733), parent des Roëttiers français ; l'autre aux armes du même personnage et de sa femme.

Digitized by Google
~~~

Dans l'article nécrologique sur M. Carlo Micheli, paru dans le numéro de février dernier de la *Correspondance*, p. 61, il s'est glissé une erreur que nous tenons à rectifier, car elle occasionne une fâcheuse confusion entre l'historien du XVII^e^ siècle et le conseiller de Charles V et modifie singulièrement la date du monument. On a imprimé, en effet, que la plaque en cuivre gravé de la collection du regretté archéologue provenait de la sépulture de Mézerai aux Célestins de Paris. C'est *Maizières* qu'il faut lire.

On trouvera prochainement, dans l'un des fascicules des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, une bibliographie des travaux parus en 1894, concernant l'histoire d'Avignon, du Comté Venaissin, de tous les personnages qui sont nés et qui ont vécu dans cette région, et en particulier des papes du XIV^e^ siècle.

Cette bibliographie sera faite annuellement avec pagination spéciale, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, par M. L.-H. Labande, conservateur de la bibliothèque et du Musée Calvet d'Avignon.

En vertu d'un décret, M. l'abbé Duchesne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été nommé directeur de l'École française de Rome, à dater du 16 avril, en remplacement de M. Geffroy, qui a demandé que sa délégation ne fût pas renouvelée.

Musée des Arts décoratifs. Acquisitions, janv., fév. et mars 1895. — Pied de vase composé de quatre groupes de coraux se répandant sur un fond de quadrillages ajourés. Monture composée, sculptée et exécutée en bronze de deux tons par *M. A. Normant*, ciselure,[1] par *M. Brard*, pour un vase en verre taillé, gravé, émaillé et doré, décoré de coquillages, de la fabrique de *M. Émile Gallé*, à *Nancy*. — Buire ovoïde en grès émaillé vert foncé et décorée de branchages gravés, monture en vermeil, épaulement décoré de feuillages en relief et portant un déversoir; au-dessous, un lambrequin à bossages; couvercle jouant sur charnière et surmonté en guise de bouton d'un groupe de chrysanthèmes. Grès de *M. A. Delaherche*; pour la monture, dessinateur et modeleur : *M. Boin*, orfèvre, à *Paris*; ciseleur : *M. Arvisenet*. — Deux maquettes en plâtre, modèles pour la décoration d'une cheminée, et un lot de dessins pour les industries d'art, sculpture décorative, orfèvrerie, bronzes d'éclairage, céramique, etc. Composition de *Joseph Chéret*. — Plaque rectangulaire représentant sur fond bleu une femme vue à mi-corps, à cheveux roux, robe brun jaune, tenant de la main droite un crayon qu'elle appuie sur un portefeuille et soutenant de la main gauche une tige de feuillage. Peinture sur faïence, exécutée d'après un carton de *M. Eugène Grasset*, fabrique de *MM. Émile Muller et C^ie^*, à *Ivry-Port* (Seine). — Plat creux à marli étroit, à décor de fleurs ornementales en bleu de deux tons et boutons de rose aux

Digitized by Google

couleurs naturelles à branchages entrecroisés. Le marli fond bleu, porte en réserve quatre tiges symétriques en blanc et violet de manganèse alternant avec une rosace en bleu de deux tons. *Faïence de Damas.* — Modèle de lustre à huit lumières. Dessin rehaussé d'aquarelle, École française, fin du XVIII^e^ *siècle.* — Bouton de porte en cuivre nickelé, à base quadrangulaire et partie supérieure octogone, représentant en bas-relief une figure d'adolescent jouant de la flûte de Pan. Travail exécuté d'après un modèle de *M. Alexandre Charpentier,* sculpteur à *Paris,* par *MM. H.-E. et L. Fontaine,* à *Paris.* — Deux robes japonaises brodées, l'une en soies de couleur et or sur fond gris, de carpes se jouant au milieu des flots ; l'autre est décorée par impression, avec rehauts en soies de couleur et or sur fond bleu, de branchages fleuris. — Petit arrosoir en argent ciselé et doré. Travail exécuté dans les ateliers de M. F. Boucheron, à Paris. Composition de *M. Lucien Hirtz,* dessinateur de la maison *Boucheron ;* ciselure de *M. Paul Richard.* — Huit azuléjos en faïence hispano-mauresque, à reflets métalliques, XVI^e^ *siècle.*

Dons et legs. — Bracelet en trois parties, à médaillon central ovale placé dans un cartouche entouré de rinceaux et guirlandes de fleurs. Aluminium incrusté de grenailles d'or de plusieurs tons. Travail en cours d'exécution. Œuvre de *M. Honoré Bourdoncle,* maître ciseleur. *Don de M. Jules Brateau.* — Table-bureau en bois de violette, ornée de bronze ciselé et doré à motifs de rocailles. *Époque de Louis XV.* — Meuble d'entre-deux en bois de rose décoré d'ornements en marqueterie de bois de couleur figurant des tiges de fleurs dans un encadrement de rocailles ; il est orné de bronze ciselé et doré ; dessus en marbre rouge, veiné de blanc, de vert, etc. Époque de Louis XV. *Legs du docteur Malécot.* — Deux moulages en plâtre exécutés d'après des fragments provenant du *palais de Saint-Cloud, salon de l'Olympe* : 1° Trophée de musique composé d'une lyre, d'un violon, d'une clarinette, d'un fifre, etc., enlacés par des branches de laurier ; 2° Trophée composé d'un arc et d'un carquois reliés par deux branches de laurier rattachées par un nœud de rubans. XVIII^e^ *siècle. Don de M. Adr. Hustinx.* — Plateau d'écuelle en étain à bordure rocaille ; sur le bord, des bas-reliefs d'animaux d'après *Oudry.* Reproduction d'une pièce d'orfévrerie exécutée par *M. F. Peureux,* ciseleur-modeleur, à Paris. Don de M. F. Peureux. — Deux bonnets en brocart d'or, un bonnet en brocart d'argent, une paire de gants longs en soie blanche à double nervure satinée. *Haute-Bavière,* XVIII^e^ *siècle. Don de M. Hugues Krafft.* — Panneau de toile brodée en soies de couleur, fond vert avec des arbres à branchages chargés de grosses fleurs et deux personnages : une femme agenouillée, et un homme vêtu d'une robe noire à ornements de couleur tenant un plateau sur lequel est placée une aiguière. *Travail persan.* Trois bandes étroites, brodées et ajourées représentant des motifs de fleurs

Digitized by Google

en soie polychrome. *Travail persan.* Petit morceau d'étoffe de soie, fond chamois lamé d'or, à décor de losanges contenant des fleurettes en soie rouge à feuillages verts. *Travail oriental.* Morceau de soie fond gros bleu, à divisions hexagonales gaufrées contenant des tiges de fleurs brochées en couleurs, cernées d'or et symétriquement disposées. *Travail oriental.* Morceau d'étoffe de soie fond jaune, lamée d'or, à décor bercelé contenant entre deux filets, des points rouges et verts alternés ; au milieu, un bouquet de fleurs en soie rose de deux tons et feuillages verts. *Travail oriental. Don de Mme Duffeuty.* — Modèles en plâtres de deux chiens danois, couchés, exécutés en marbre bleuâtre, par *M. Gardet,* sculpteur, pour le Château de Chantilly. *Don de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale.* — Un petit sac chinois, broderie au crochet dans l'étoffe. Un grand gobelet cylindrique et sa soucoupe en porcelaine coquille d'œuf du Japon moderne. *Don de Mme Ed. Pailleron.* — Une taie d'oreiller et une bande de toile ajourées. Travail à fils tirés, exécuté à la main par des paysannes danoises des environs de *Roskilde (Ile de Séeland). Commencement du* XIXe *siècle. Don de M. Émil B. Sachs,* de Copenhague (Danemark). — Six petits pots à crême en porcelaine tendre de Mennecy-Villeroy. XVIIIe *siècle. Don de Mme la baronne de Saint-Prégnan.*

~~~ **Société des Antiquaires de France.** — *Séance du 11 septembre.* — Le Colonel de la Noë fait une communication sur l'enceinte vitrifiée de Castel Sarrazi (Dordogne). — M. Héron de Villefosse communique une inscription romaine de Reims mentionnant un personnage originaire de Soissons. — *Séance du 14 novembre.* — M. Babelon communique les photographies des trois statues en marbre découvertes à Sainte-Colombe-lès-Vienne (Isère). — M. Enlart rend compte d'une découverte de sculptures du moyen-âge faite à Douai. — M. de Villefosse communique de la part de M. Du Chatellier la photographie d'une ancienne borne trouvée dans le Finistère. — *Séance du 21 novembre.* — M. le Baron de Baye communique au nom de M. Robert Guerlin, trois photographies d'un fragment de stèle découvert à Amiens. — M. Prou lit une notice de M. Farcinet sur Geoffroy-la-Grand-Dent. — M. l'abbé Bouillet communique la photographie d'une empreinte humaine provenant de Schlestadt. — M. de Villenoisy présente le moulage d'une brique conservée au musée de Grenoble. — M. de Villefosse présente une statuette de marbre du musée du Louvre, représentant une Aphrodite vêtue. — *Séance du 28 novembre.* — M. Georges Lafaye discute les définitions qui ont été données du *funalis.* — M. Prou communique le moulage d'un poids hexagonal avec la légende *libra communis.* — M. Michon entretient la Société des balles de fronde du Musée du Louvre. — M. Ulysse Robert lit une note sur l'origine de l'e cédillé. — M. Durrieu apporte de nouveaux arguments à l'appui de la thèse qu'il a soutenue au sujet du bréviaire Grimani. — M. Enlart commu-

Digitized by Google
~~~

nique des extraits d'actes notariés du XVIII^e^ siècle relatifs à des fouilles. — M. Babeau communique le plus ancien plan d'achèvement du Louvre. — *Séance du 12 décembre.* — M. Lambin lit un mémoire sur la flore gothique. — *Séance du 19 décembre.* — M. Albert Maignan lit une note sur des peintures du XV^e^ siècle découvertes au presbytère de Parcé et qui représentent le roi René d'Anjou ; M. Durrieu fait quelques observations sur ces peintures. — M. Blanchet communique le dessin d'un clou gnostique. — *Séance du 23 janvier.* — M. Durrieu fait une communication sur de nouveaux exemples de notes pour l'enlumineur, recueillies dans un manuscrit de Cambridge. — M. S. Berger explique l'origine du nom populaire donné en Franche-Comté à la constellation de la Grande Ourse. — *Séance du 30 janvier.* M. R. Mowat communique les phothographies de trois patères antiques en argent, découvertes à Carthaix (Finistère), dont deux portent une inscription. — *Séance du 6 février.* — M. F. Mazerolle soumet à la Société la photographie d'une aquarelle de la Collection Gaignières, à la Bibliothèque nationale, représentant une aiguière ornée des armoiries de Louis I, roi de Hongrie. — *Séance du 20 février.* M. Lambin lit un mémoire sur la tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs. — M. l'abbé Beurlier fait une communication relative à une légende concernant la brièveté du mois de février, — M. Molinier soumet à la Société une pièce d'émail champlevé de Limoges, représentant une scène de fauconnerie, et datant de la fin du XIII^e^ siècle. — *Séance du 27 février.* — M. l'abbé Thédenat donne d'après M. P. Le Vayer des renseignements sur des fouilles exécutées dans une ville gallo-romaine, à Oisseau-le-Petit (Sarthe) (Voir le n° d'octobre 1894 de la *Correspondance*, p. 321 à 323). — M. Lafaye présente une balle de fronde acquise par lui à Bayeux (Calvados). —

Séance du 6 mars. — M. Germain Bapst fait une communication sur l'origine de l'insigne des maréchaux de France, le bâton du commandement. M. Bapst y voit un insigne d'administration. M. de Barthélemy lit une note de M. le baron de Baye sur un cimetière d'époque barbare découvert à Noiron-lès-Cîteaux, dans la Côte-d'Or, et une lettre de M. de Puymaigre relative à une inscription latine de l'église de Cattenom (Lorraine). — *Séance du 13 mars.* — M. Durrieu communique le texte d'une lettre d'Antoine Marcello, de 1449, relative à un jeu de cartes que Michelino di Besozzo, peintre milanais, avait peint pour Filippo Maria Visconti, et que Marcello envoya plus tard en France. — M. Roman communique le dessin d'un nouveau sceau de Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem. — M. de Barthélemy communique, de la part de M. Duval, archiviste de l'Orne, l'empreinte de la matrice d'un sceau du XV^e^ siècle, de Louis Cottet, prieur de Saint-Martin du Vieux-Bellême. — M. Molinier soumet à la Société le moulage d'une intaille sur cristal de roche, de l'époque carolingienne, appartenant au Musée des Antiquités de la Seine-

Digitized by Google

Inférieure, et représentant le baptême du Christ. — *Séance du 20 mars.* M. Frossard offre à la Société une brochure intitulée la *Chaussure dans le Bigorre*, et en donne l'analyse. A propos de cette communication, M. Durrieu entre dans quelques détails sur une danse du pays de Bigorre, appelée la danse de Bayard. M. Roman ajoute quelques observations. — M. Héron de Villefosse annonce, de la part de M. Baron, libraire à Narbonne, la découverte de poteries romaines faites par M. Baron dans sa propriété. Il communique également, de la part de M. Théophile Habert, conservateur du Musée de la Société archéologique de Reims, les résultats de différentes fouilles faites cette année. Elles ont amené la découverte de poteries, de stèles funéraires avec inscriptions, et d'une lame de plomb portant, semble-t-il, une formule *d'exsecratio.—Séance du 27 mars.*— M. l'abbé Duchesne fait une communication sur la dualité des Saintes tuniques au sixième siècle. — M. Bordeaux communique une étude sur la date où apparait le bâton de maréchal de France comme insigne du commandement.— M. Casati entretient la société des récentes transformations des Musées de Rome, et de la collection de marbres provenant des collections Borghèse formée à Nice par le consul d'Autriche. — *Séance du 3 avril.* — M. Roman communique le dessin d'un sceau inédit de Bérault, comte-dauphin d'Auvergne, gouverneur du Dauphiné. — M. Prou lit un mémoire sur la livre dite de Charlemagne, et communique de la part de M. Delamain, les reproductions de divers objets trouvés à Bougneau (Charente-Inférieure) dans une sépulture.

19e réunion des Sociétés des Beaux-Arts (16 au 20 avril 1895). *Lectures et communications.* — V. Advielle : 1° Les ouvriers d'art et d'industrie à Arras en 1532; 2° Le sculpteur picard Philippe Caveux (1688-1768). — V. Bart : Les Francine et leur œuvre. — Ch. de Beaumont : Une tapisserie flamande du XVIe siècle. — E. de Beaurepaire : Les pierres tumulaires de l'abbaye de la Trinité, à Caen. — A. Bertoletti : Un autel en bois sculpté. — Em. Biais : 1° La colonne d'Épernon, à Angoulême (XVIIe siècle). 2° Les portraits du château de Verteuil. — Bouillon-Landais : Le portrait de Pierre Puget, du musée de Marseille. — Braquehaye : Pierre Souffron, ingénieur et architecte du roi (XVIe et XVIIe siècle). — L. Charvet : L'œuvre des Sevin. — Em. Delignières : Statuette de la Vierge et retable de Saint-Valery-sur-Somme (XVIIe siècle). — J. Denais : De quelques portraits du musée diocésain d'Angers. — Mme G. Despierres : Recherches sur les origines provinciales des Gabriel, architectes. — A. Dutilleux : Note sur le musée spécial de l'école française à Versailles. — F. Engerand : Une école de peinture à Caen au XVIIe siècle. — J. Finot : Les collections de tableaux et objets d'art de Philippe de Clèves, sire de Ravestain. — P. Foucart et M. Hénault : Une toile de Pierre Snayers. — J. Gauthier : 1° La sculpture sur bois

Digitized by Google

en Franche-Comté du XVI^e au XVIII^e siècle. 2° La Société franc-comtoise des beaux-arts à Besançon (1858-1895). — Ch. Ginoux : Notice historique sur les églises des deux cantons de Toulon. — G. Grandin : Les contemporains des Lenain à Laon. — Ch. de Grandmaison : Buste de Ronsard, d'après celui qui ornait son tombeau à Saint-Cosme, près Tours. — R. Guerlin : Le sculpteur Michel Dupuis et l'architecte Joseph Christophle. — L. Guibert : Ce que coûtait le tombeau d'un cardinal au XIV^e siècle. — Ad. Guillon : Stalles de l'église collégiale de Montréal (Yonne). — H. Herluison : Pierre Mignard : Notes sur quelques œuvres peu connues de ce maître. — A. Jacquot : Les Médard, luthiers lorrains. — L. Jarry : Document inédit sur un *Jugement*, peint par Michel-Ange au palais Farnèse, et copié au XVI^e siècle par Robert Le Voyer, d'Orléans. — P. Lafond : Paulin Guérin. — C. Leymarie : La sculpture décorative à Limoges à l'époque de la Renaissance. — Th. Lhuillier : Une famille d'amateurs d'art : les Turpin de Crissé. — P. de Longuemare : Le théâtre à Caen pendant la Révolution. — Em. Mangeant : Essai sur les origines de la critique d'art en France avant les *Salons* de Diderot. — Ch. Marionneau : Tombeaux des maréchaux d'Ornano (1610-1626). — D. Maxe-Werly : Étude d'une plaque de foyer. — F. Mazerolle : Les Blaru, orfèvres et graveurs parisiens. — F. de Mély : L'inventaire du Musée de Lisieux et le primitif italien Antonio de Calvi. — J. Momméja : La maison d'Henry IV à Cahors. — Musset : Un coin de la vie artistique en province : La Rochelle (1750-1790). — Niffle-Anciaux : Jacques Richardot, sculpteur de Lunéville. — P. Parrocel : Note sur les Parrocel. — C. Pérathon : Les Laboreys, inspecteurs des manufactures d'Aubusson et de Felletin. — M. le chanoine F. Pottier : Le roi Salomon sur la façade de maisons du XII^e siècle. — L. Quarré-Reybourbon : La vie, l'œuvre et les collections du peintre Wicar. — M. l'abbé Requin : Les Parrocel à Avignon : Louis Parrocel (1666-1694). — J. Roman : Etui de charte municipale en cuir ouvragé. — Alph. Roserot : Edme Bouchardon : Essai d'un catalogue de son œuvre dessiné et gravé. — H. Stein : Nouveaux documents sur le peintre-sculpteur Antoine Benoist. — V.-E. Veuclin : Le théâtre populaire en Normandie avant la Révolution.

Ouvrages nouveaux :

Augé de Lassus. — *La Bastille, son origine, forteresse et prison, les prisonniers fameux, histoire et légende.* Paris, Association française pour l'avancement des sciences, 1895, in-8°; 17 pp. M. Augé de Lassus a entrepris d'étudier, dans une série de conférences devant le grand public curieux de ces choses, certains points d'histoire parisienne; il le fait avec beaucoup d'habileté et d'humour.

Digitized by Google

Pour la Bastille, il a mis à profit tous les travaux concernant la célèbre forteresse ; on sait si le nombre en est grand, et c'est pour cela, sans doute, que l'auteur a préféré n'en nommer aucun. Il faut le regretter, car on n'aperçoit pas assez clairement l'apport personnel du nouveau *bastillologue*.

Andrieu (J.). — *Excentriques et grotesques littéraires de l'Agenais*. Paris, Picard, 1895, in-8°, 51 pp. — L'auteur a parlé des poètes et des littérateurs excentriques et grotesques qui ont vécu en Agenais à la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle, tels que Darodes de Lillebonne (1781-1838), auteur d'une *Clovisiade*, en 12 chants; Nasse-Lamothe (né en 1758), qui entreprit de réformer l'art poétique de Boileau; Jean Guichené (1822-1875), qui composa l'*Orphéon de la Nature;* Xavier Bascoert, qui traduisit, dans un patois de fantaisie, les *Fables* de la Fontaine, etc. Les renseignements donnés par M. J. Andrieu complètent les notices biographiques de l'importante publication de cet auteur, la *Bibliographie générale de l'Agenais*, parue de 1886 à 1891 en 3 volumes gr. in-8°.

Bonnaffé (Edmond). *Le commerce de la curiosité;* Paris, Champion, 1895, in-8°, 104 pp. — La tâche peut sembler malaisée de résumer en une centaine de pages tout ce qu'il y a de curieux à dire sur la curiosité et de noter les principales manifestations commerciales dont elle a été l'objet à travers les siècles, depuis l'antiquité jusqu'à hier. M. Bonnaffé y a cependant tout à fait réussi; on trouvera même, dans ce joli volume, des textes nouveaux ou peu connus, et pour la période contemporaine, un tableau fort ingénieux des ventes d'objets d'art ou de curiosité ayant atteint au moins cent mille francs.

Bouillet (L'abbé). *La Folie de Saint-James à Neuilly;* Paris, Plon, 1894, in-8°, 19 pp. — Recherches très nouvelles et très complètes sur le château construit par Bellanger en 1778, pour le financier Baudard de Saint-James, entre le bois de Boulogne et la Seine. M. l'abbé Bouillet retrace les destinées de ce domaine, en expose les mutilations successives et donne sur ses différents propriétaires de nombreux renseignements. Ce mémoire a été lu en mars 1894, à la réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts.

Florange (J.). — *Histoire des Seigneurs et Comtes de Sierk en Lorraine*. Paris, Florange, 1895, gr. in-8° de 230 pp. et 6 pl. — Le travail de M. Florange est une bonne monographie d'une des seigneuries les plus importantes de Lorraine, en même temps que l'histoire de l'illustre maison qui porta son nom. Elle s'étend du XI^e^ siècle et à la fin du XVI^e^; l'ouvrage, illustré de planches en phototypie, de plans, de cartes et de tableaux généalogiques, est complété, en appendice, par de nombreuses pièces justificatives, qui servent à étayer les opinions émises par l'auteur.

Digitized by Google

Laurent (Paul). — *Notes inédites sur le général Du Merbion et la famille militaire Jadart*. Paris, Alphonse Picard, 69 pp. (Extrait de la *Revue historique ardennaise*, 1895, 3e livraison).

Pelissier (L.-G.) — *Alphonse Mahul, souvenirs d'un collégien du temps de l'empire (1810-1814), publiés d'après le manuscrit original*. Montpellier, Impr. Centr. du Midi, 1895, 43 pp. (Extr. de la *Revue des langues romanes*).

Périodiques :

L'ami des monuments et des arts, 1895, n° 47. — Les monuments sous le Premier Empire et la Restauration, d'après le Journal inédit de Vaudoyer (*suite*), p. 5 à 10. — G. Hanotaux, Paris en 1614, p. 11 à 19. — Robida, La Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem à Avignon, p. 27 à 28. — Augé de Lassus, Sculptures de Marly s'abîmant en Bretagne et à Bolbec, p. 28 à 30. — Ch. Normand, Le château neuf détruit de Saint-Germain-en-Laye, p. 47 à 67.

Bulletin Monumental, 1894. n° 5. — Comte de Marsy, Jules de Laurières et Léon Palustre, p. 395 à 418 et pl. — Baron de Rivières, L'Archéologie dans le département du Tarn de 1863 à 1894 (1er article), p. 419 à 444 et pl. — M. l'abbé Marsaux, De la place des Apôtres dans les monuments, p. 445 à 460 et pl. — Jadart, Les tables du réfectoire de l'Hôtel-Dieu de Reims (1530), p. 461 à 470 et fig.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1895, 1re livr. — H. Omont, Nouveaux documents sur Gérard Morrhe, imprimeur parisien (1527-1532), p. 35 à 39. — L.-G. Pelissier, La princesse palatine et Moussu, curé de Rueil, p. 39 à 40. — E. Mareuse, Les plans de Paris de la vente Destailleur, p. 40 à 44. — P. Marichal, Une colonie indienne à Thieux, près Dammartin en Goële (1785-1787), p. 44 à 62.

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes. 1895, 1er trim. — Dr. R. Blanchard, Les cadrans solaires dans le Briançonnais, p. 1 à 47 et grav. — J. Roman, L'Archevêque et le chapitre d'Embrun ont-ils eu des droits sur la mine de l'Argentière ? p. 59-à 63.

Bulletin de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers, t. 1, 1893. — Ch. Dubourg, Saint Christophe, p. 34 à 37. — Poésie composée par l'abbé Laignet, curé de Pont-de l'Arche en 1689, au sujet de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, p. 38 et 39. — Eug. Izambert, Le Père d'Incarville. Etude botanique et biographique, p. 40 à 44. [Pierre le Chéron d'Incarville, jésuite botaniste, 1706 à 1757] — Lucien Barbe, Histoire de l'industrie du drap à Louviers, p. 45 à 79.

Digitized by Google

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1894, 1er sem. — F. Chaillou, Les bains gallo-romains des Cléons, p. 54 à 82 et 2 pl. — Guérande et les Guérandais pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 82 à 112. — Poignée de titres et de documents [Bourg de Bast, lettre missive d'Henri IV (1590), déclaration du prieuré de Saillé (1677) etc.], p. 113 à 141.

Congrès Archéologique de France. LIXe Session tenue à Orléans en 1892. Paris et Caen, 1894 — Procès verbaux, p. 15 à 137. et 11 pl. — M. l'abbé Desnoyers, Etat des études archéologiques dans le département du Loiret, p. 139 à 153. — Anthyme St-Paul, Les Monuments d'Orléans, p. 154 à 161. — A. Janvier, Un tableau de la Confrérie de N.-D.-du-Puy d'Amiens, p. 162 à 165 et pl. — M. l'abbé Desnoyers, Le Préhistorique dans l'Orléanais p. 166 à 176. — L. Dumuÿs, Le Cimetière franc de Briarres-sur-Essonne (Loiret) p. 177 à 226 et 10 pl. — P. Amblard, Fouilles de Thivars-Loché (Eure-et-Loire) p. 227 à 233. — Cte Alph. de la Guère, La Léproserie de Bourges d'après M. l'abbé Guidault, p. 234 à 245. — Cte de Marsy, L'église de Germigny-des-Prés, d'après les travaux de MM. Ch. Cuissard et G. Bouet, p. 246 à 271, et 28 fig. — J. de Croÿ, Les Jardins du château de Blois, p. 272 à 285. — Cte de Marsy, Le Vendômois et ses monuments historiques d'après un ouvrage récent, p. 286 à 300 et 8 fig. — Mis de Fayolle, Le chapelet de Madame de Montespan et le reliquaire de Saint Mommole à St-Benoit-sur-Loire, p. 301 à 315 et 2 pl. — L. Jarry, Notes historiques sur le Musée d'Orléans, p. 316 à 327. — Cte de Marsy, Excursion à Blois, Chambord, Cheverny, Beauregard et Amboise, p. 328 à 333. — Cte de Marsy, Excursion dans le Vendomois, p. 334. — Cte de Marsy, Jules de Laurières et Léon Palustre, p. 335 à 358 et 2 portraits.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1895, 2e et 3e livr. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire *(suite)*, p. 49 à 66 et 109 à 125. — F. Galabert, Origine de Jacques de Maury, évêque de Bayonne (XVIe s.), p. 66. — J. Lacoste, Les cloches de Béost (*suite*), p. 67 à 71. — Rétablissement de Lapurdin, p. 71. — Explication des principaux noms propres des villages du pays basque, p. 72 à 79 et 133 à 142. — L. Batcave, Revenus de l'évêché de Lescar au XVIIIe s., p. 79. — L. Batcave, Le couvent des Ursulines d'Orthez *(suite)*, p. 80 à 87 et 126 à 134. — H. Poydenot, L'inscription de Hasparren. — L'évêché de Bayonne. — La cité des Boiates, p. 88 à 93. — Cahier des griefs du clergé de Labourd en 1789, p. 94 à 100. — V. D., Analyse des procès-verbaux de visites pastorales à Salies et aux environs en 1739 et 1741, p. 143 à 148. — V. D., Jeanne d'Arc était-elle lorraine ou champenoise? p. 149 à 157. — L'inscription de Hasparren. — La Charte d'Arsius. — La cité des Boiates. — Réponse de M. Bladé, pp. 157 et 158.

Digitized by Google

Le Manuscrit, 1894, n° 12. — A. Labitte, L'Alexandréide, poème en vers latins du XII^e siècle [par Gaultier de Châtillon], p. 183 à 185 et 2 grav. — Une charte de Guillaume de Tournebu, évêque de Coutances, 1179 à 1202, p. 186 et 187 et grav. — C. Couderc, Inventaire d'une collection d'empreintes, de cachets et de sceaux (Bibl. nat., Cabinet des Titres, vol. rel. 1468), p. 187. — 1895, n° 1. P. Durrieu ; Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français. I. Le Strabon du roi René, p. 1 à 5 et grav. — A. Labitte, Une montre anglaise. Dreux, 1432, p. 8 à 10, et grav. — A. Claudin, Les enlumineurs et les écrivains de Toulouse aux XV^e et XVI^e siècles (1473-1530), p. 10 et 11. [Extr. de : Les enlumineurs, les relieurs, les libraires et les imprimeurs de Toulouse aux XV^e et XVI^e siècles, par A. Claudin].

La Révolution française, 14 avril 1895. — P. Robiquet, L'arrestation de Babeuf, p. 289 à 314. — F.-A. Aulard, L'établissement du Consulat à vie, p. 315 à 339. — A. Métin, Les origines du Comité de sûreté générale *(fin)*, p. 340 à 363. — A Brette, Un plan de la salle du Manège, p. 364 à 366. — Une lettre de Lequinio à Bonaparte, p. 367 à 368.

Nouvelle revue rétrospective, 1895, n° d'avril. — Un épisode de la guerre d'Espagne (1810), p. 217 à 254. — Lettres du capitaine Schœll (1815-1829), p. 255 à 275. — Mendiants transportés à Madagascar (1794), p. 275 à 276. — Une proclamation arabe contenant un discours apocryphe de Bonaparte (1799), p. 276 à 285. — Lettres de Boucher d'Argis au marquis de Paulmy (1758) ; de d'Alembert au comte d'Argenson (1759).

Le Roannais illustré, 1895, 1^re livr. — M. Dumoulin, A travers les vieux livres [de la Bibliothèque de Roanne], p. 1 à 10, 2 pl. et grav. — P. Bonnassieux, Quelques mots sur l'industrie de la toile à Panissières, au XVIII^e siècle, p. 11 à 14, pl. et grav.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

L'Ancien Forez. — Revue mensuelle historique et archéologique, publiée sous la direction de M. E. Révérend du Mesnil. — Abonnements : France, un an, 12 francs; étranger, le port en sus. — Montbrison, librairie E. Faure.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.— Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen. Toutes les communications doivent être adressées à M. Jules Andrieu, 10, rue Suderie. Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse.* — En nouvèle orthografe) est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.

Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.

Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

M. Fabii Quintiliani. — Oratoris eloquentissimi, Institutionum oratoriarum Libri XII. Paris, Rob. Estienne MDXLII, un vol. in-4°. Très belle édit. de la Biblioth. H. Plon. Rel. veau. Notes marginales.

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (nos de mars-avr. et juill-août); 1854 (nos de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (nos de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (nos de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (nos de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août); années 1892 et 1893 reliées; année 1894 en livraisons.

On demande :

Le premier volume de **Enguerran de Monstrelet.** A Paris par Anthoine Vérard, devant la rue neufve N.-D., s. d., in-f°.

Leon (Jacques de). — La Fauconnerie de messire Jacques de Léon (dédiée au roy), par Gaspard de Léon, gentilhomme de Marseille. — Aix, par Estienne David, MDCXLIII, pet. in-8°.

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 17 25 MAI 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — E. Asse : Le père de d'Argental et de Pont-de-Veyle : le président de Ferriol. — Un nouveau document sur Louis XVII. — Floranges et Fleuranges.

QUESTIONS. — Les collections de l'intendant Foucault. — Jacques Matarel, opérateur du roi. — Assassinat du sieur de Vieillevigne, en Bourbonnais. — Louise de Prie, gouvernante des enfants de Louis XIV.

RÉPONSES. — Famille de Catin de Ravarines. — Le Sauvage du Roi. — Mariage à la gaumine. — Les gouverneurs de la Bastille : Launay ou Launey. — Philibert Delamare et Bruni d'Arezzo. — Fer ou *ex-libris* d'Huault de Montmagny. — Images de la Vierge aux portes des villes.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Etranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.
1895-1896
Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.
PRIX : 20 francs
Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE PÈRE DE D'ARGENTAL ET DE PONT-DE-VEYLE.

LE PRÉSIDENT DE FERRIOL

Dans les familles d'autrefois c'étaient d'ordinaire les cadets qui suivaient une carrière différente de celle du père, et les aînés qui, dans l'épée ou dans la robe, continuaient la tradition des ancêtres. Il en est autrement ici. Des deux fils que le conseiller Jacques de Ferriol laissa à sa mort en 1666, l'aîné embrassa la carrière des armes, qui fut pour lui singulièrement aventureuse, puis celle de la diplomatie. Le cadet, au contraire, devint un homme de robe, mais non sans avoir d'abord cherché et rencontré la fortune dans les charges plus lucratives de la finance.

Augustin de Ferriol, qui prenait les titres de comte de Pont-de-Veyle en Bresse, seigneur d'Argental en Forez, des Forges, de Vézières et autres lieux (1), naquit en 1662, probablement à Paris où ses parents étaient établis depuis 1661. De quinze ans plus jeune que l'ambassadeur, il en avait quatre lorsqu'il perdit son père. Nous ignorons comment se passa sa jeunesse, et nous le retrouvons seulement le 4 août 1693 acquérant par adjudication la charge de « Trésorier général et alternatif des deniers du pays de Dauphiné, à laquelle était unie la moi-

(1) Sentence de délivrance de legs du 22 déc. 1723.

Digitized by Google

tié du triennal. » Le prix était considérable, 190,000 livres, et il en effectua le paiement le 15 mars de l'année suivante (1).

L'institution des bureaux de finances remontait au règne de Henri III, et depuis avait été étendue à toutes les généralités. Ces bureaux avaient à la fois des fonctions administratives et judiciaires; ils étaient chargés de la répartition des impôts et en particulier de la taille, de la surveillance des employés inférieurs, jugeaient les affaires domaniales et connaissaient en général de tous les procès en matière d'impôts, avec appel au Parlement. Le bureau des finances du Dauphiné, augmenté successivement, se composait alors d'un premier président, de quatre présidents par commission, de vingt trésoriers généraux, d'un avocat du roi et d'un procureur du roi (2).

Ses fonctions nouvelles mettaient M. de Ferriol en rapport avec les membres du parlement de Grenoble, parmi lesquels Antoine Guérin de Tencin occupait, depuis le 18 mars 1684, la charge de président à mortier. Pourvu de plus d'enfants que de fortune, le président de Tencin avait deux fils et trois filles. Le trésorier de Ferriol épousa la cadette, Angélique, de vingt-quatre ans (3) plus jeune que lui, et qui évita peut-être ainsi la vie religieuse à laquelle l'aînée, bien malgré elle, était alors destinée. L'on ne peut dire qu'il ait fait un mariage intéressé : l'argent était ce qu'on trouvait le moins chez les Tencin. Saint-Simon, à l'occasion des débuts du célèbre abbé de Tencin, beau-frère de notre Ferriol, se montre, à son ordinaire, fort dédaigneux sur l'origine de la famille. « Cet abbé Tencin, dit-il, étoit prêtre et gueux, arrière-petit-fils d'un orfèvre. Guérin étoit son nom et Tencin celui d'une petite terre qui servoit à toute la famille. »(4) Que les Guérin descendissent d'un orfèvre, c'est possible; mais il est certain que le père du président, François Guérin de Tencin, était conseiller au même parlement dès 1640, et qu'il s'était

(1) Biblioth. Nat. Cabinet des titres, *Pièces orig.* n° 1133. Acte de vente de la même charge, du 17 février 1712.

(2) Expilly, *Dictionnaire des Gaules*, au mot *Dauphiné*. — Chéruel, *Dict. des Institutions de France*. — Guy Allard, *Dict. du Dauphiné*, Grenoble, 1864, 2 vol. in-8°

(3) M^me^ de Ferriol, qui à sa mort, en 1736, avait 52 ans, était née par conséquent en 1684. En la supposant mariée en 1696 — son fils aîné naquit le 1^er^ octobre 1697 — elle avait alors treize ans. Ce qui était bien jeune, même alors, et il se pourrait bien, que l'âge donné par le *Mercure*, à sa mort, ne soit pas exact.

(4) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel-Regnier, XVI, 350.

Digitized by Google

allié à une vieille famille parlementaire du Dauphiné, en épousant Justine du Faure. Le père de ce premier conseiller Guérin, François Guérin, juge-mage de Romans, aurait même, paraît-il, été anobli par Henri IV pour sa fidélité et ses services pendant la Ligue (1). Le parlement de Grenoble s'était toujours distingué par la modération de ses opinions religieuses, et en 1572 avait refusé de s'associer aux exécutions contre les protestants qui, dans beaucoup de provinces, suivirent la Saint-Barthélemy. Il avait plus tard abandonné Grenoble pour ne pas subir le joug des ligueurs, et fixé sa résidence à Romans, ville restée énergiquement fidèle au roi. S'il fallait défendre les Tencin et leurs prétentions nobiliaires, toujours d'ailleurs assez modérées, on pourrait rappeler que le Parlement de Grenoble, le troisième de France par son ancienneté — son origine remontait à 1337 comme conseil delphinal, et à 1453 comme Parlement — avait le privilège de communiquer à ses membres la noblesse. Même après les ordonnances de 1602 et de 1639, cette noblesse, qu'elles venaient de rendre seulement viagère, se transmettait encore aux enfants du magistrat resté vingt ans en charge, ce qui était le cas des Tencin.

Lorsque M. de Ferriol épousa Mlle de Tencin, la famille avait déjà formé de brillantes alliances. La mère de la nouvelle M^me^ de Ferriol, Louise de Buffevant, présidente de Tencin, de vieille famille dauphinoise, à la fois d'épée et de robe, comptait parmi ses ancêtres un président au parlement de Grenoble et deux présidents à la Chambre des Comptes. La sœur même du président, Louise de Tencin, avait le 3 février 1663, épousé François de Barral, conseiller au même parlement (2), dont la mère, Hélène de Chatte de Gessans, était apparentée au grand maître de Malte de ce nom (3). Enfin sa belle-sœur, Marianne de Buffevant, était femme de Thomas Boffin d'Argençon, également d'une vieille famille parlementaire, dont descendaient le marquis de Puisigneux et le marquis de la Sone, morts tous deux lieutenants généraux.

Telle est la famille dans laquelle entrait M. de Ferriol. Nous

(1) N. Chorier, *Nobiliaire de Dauphiné,* Grenoble, 1697, III, 305.

(2) Il mourut doyen en 1695.

(3) C'est à ces Clermont-Chatte ou Chaste qu'appartenait François-Alphonse, chevalier de Clermont (1671-1740), qui inspira une vive passion à la belle princesse de Conti, fille de Louis XIV et de M^lle^ de la Vallière — Voir Saint-Simon, II, 186; Caylus, 497; Hénault, 124.

Digitized by Google

retrouverons plus tard les noms des de Buffevant et de Boffin-Puisignieux parmi les légataires de son fils d'Argental. Tout ce qui restait alors de la fortune des Ferriol, passa aux descendants de l'oncle et de la tante maternels de Mme de Ferriol, (Tencin), cousins de Pont-de-Veyle et de d'Argental.

Pour ne plus revenir sur cette alliance, disons que le beau-père de M. de Ferriol fournit lui-même une brillante carrière dans la robe. Conseiller au parlement de Grenoble en 1673, président à mortier en 1684, il fut placé à la tête du Sénat de Chambéry, lorsque nos armées occupèrent cette province, et c'est dans ces fonctions qu'il mourut le 31 octobre 1705, âgé de soixante-quatre ans (1).

Son fils, François Guérin de Tencin des Forges, né vers 1675, de treize ans plus jeune que M. de Ferriol, et qui depuis le 5 mai 1699 était président à mortier au parlement de Grenoble, le remplaça dans cette haute charge, et ne la quitta que quand la France cessa d'occuper Chambéry. Le futur cardinal de Tencin et sa sœur, la non moins célèbre Claudine de Tencin, nés, le premier en 1680, la seconde en 1681, étaient aux environs de leur quinzième année lors du mariage de M. de Ferriol avec leur sœur cadette. Claudine était sans doute déjà à ce couvent des Augustines de Montfleury, près de Grenoble, où elle devait déployer tant de coquetterie et de diplomatie pour en sortir. Une troisième fille avait épousé vers la même époque le comte de Grolée, d'une très ancienne famille du Bugey, dont plusieurs des nombreuses branches s'étaient étendues en Dauphiné. L'aînée s'était fondue dans la maison du Cros, par le mariage de Marie-Claire de Grolée avec Joachim du Cros, dont descendait notre comte de Grolée. La sœur de cette héritière de Grolée, Renée-Béatrix, s'était alliée à Claude d'Apchon, marquis de Saint-André, d'une antique maison d'Auvergne. Une cousine, de la branche des comtes de Viriville, Marie-Catherine, fille de Charles, marquis de Viriville, capitaine de gendarmerie, gouverneur de Montélimar, et de Catherine de la Tivolière-Dorgeoise, avait épousé, le 28 décembre 1677, Camille d'Hostun, comte de Tallard, plus tard maréchal de France (1705) et duc d'Hostun, alors lieutenant du roi en Dauphiné.

Si cette comtesse de Grolée, belle-sœur de M. de Ferriol, fit peu de bruit dans le monde, c'est à côté d'elle, en la personne

(1) *Gazette de France*. Il était né en 1641.

Digitized by Google

de cette comtesse de Tallard, que les Grolée eurent leur roman de famille. Elle pouvait être un jour une riche héritière, à défaut de la descendance mâle de son frère. Cette perspective avait tenté la mère de Tallard, la marquise de la Baume, qui, par crainte de certains obstacles, avait tout simplement obtenu du roi qu'on enlevât Mlle de Tivolière à ses parents, en sorte que le mariage se fit malgré M. de Viriville. C'était pour M. de Tallard, prendre sa femme d'assaut; il ne fut pas toujours aussi heureux à la guerre. Le bruit de cette aventure alla jusqu'à Mme de Sévigné qui en a parlé :

« Que dites-vous de Mme de la Baume, écrivait-elle à sa fille le 18 mars 1676, qui oblige le roi d'envoyer un exempt prendre Mlle de la Tivolière d'entre les mains de père et mère pour la mettre à Lyon chez une de ses belles-sœurs? On ne doute point qu'en s'y prenant de cette manière, elle ne fasse le mariage avec son fils. J'avoue que voilà une mère à qui toutes les autres doivent céder » (1).

Il faut dire que si Mme de Sévigné s'intéressait tant à cette aventure, c'est que le jeune Viriville était en marché alors pour acheter le guidon de Charles de Sévigné, et que le mariage de sa sœur qu'il fallait doter, faisait manquer l'affaire.

« Admirez ce contre-coup, écrit-elle encore; le mariage de Tallard empêche Viriville d'acheter le guidon; voilà nos mesures rompues; ne trouvez-vous pas cela plaisant, c'est-à-dire cruel? Mme de la Baume frappe de loin » (2).

Le marquis de Viriville se plaignit au roi, obtint même que sa fille fût placée dans un autre couvent (3). Mais cela n'empêcha pas le mariage de s'accomplir, et peut-être autant contre le gré de Mlle de Viriville que de ses parents. C'est du moins ce que permet de penser le tableau que Saint-Simon a fait de la façon de vivre des époux.

« C'étoit une femme fort d'un certain monde à Paris, dont la réputation était médiocre, et qui ne partageoit en rien avec son mari; elle n'alloit jamais à la cour, et ils ne vivaient comme point ensemble » (4).

(1) *Lettres de Mme de Sévigné*, éd. Régnier, IV, 385.

(2) *Id.*, 28 mars 1676, p. 392.

(3) *Id.*, p. 417, et VI, p. 356, où un confesseur semble avoir joué un certain rôle dans cette affaire.

(4) Saint-Simon, *Mém.*, éd. Boislisle, VIII, 288; et Dangeau, *Journal:* « Elle ne venait jamais à la cour », VIII, 113. — La comtesse de Tallard

Digitized by Google

Si Mlle de Tencin avait apporté peu d'argent à son mari, elle l'apparentait avec les meilleures maisons parlementaires et même, par les Tallard et les Clermont-Chatte de Gessans, branche des Clermont-Tonnerre, avec la noblesse militaire du Dauphiné.

C'était quelque chose, et jusque-là les Ferriol s'étaient moins brillamment alliés. La famille des Blondel, dans laquelle était entrée la sœur de M. de Ferriol, avait plus d'argent que de noblesse, malgré les noms seigneuriaux de Gagny, d'Azincourt, de Vaucresson, de Sissonne, de Jouvancourt, par lesquels ses divers membres se distinguaient les uns des autres. Il ne faudrait pas croire cependant qu'ils ne fissent pas figure dans le monde. Leur carrière à tous fut même très brillante. En général fort riches, ils se distinguaient aussi par leur goût pour les arts. Ce Blondel, beau-frère du président de Ferriol, était trésorier des bâtiments du roi. Son fils, Barthelémy-Augustin, seigneur de Gagny, fut l'un des deux intendants des menus, et forma une collection d'art célèbre; son petit-fils, Blondel d'Azincourt, grand collectionneur aussi, fut associé libre de l'Académie des Beaux-Arts. Parmi les autres Blondel, l'un fut chancelier d'ambassade à Constantinople — celui-là même qui accompagna Ferriol l'ambassadeur, — l'autre, mestre de camp, précepteur du Dauphin, chargé d'une mission à Constantinople et dans le Levant; Blondel de Vaucresson, trésorier général de France, au bureau des Finances de Paris; un Blondel d'Aubers mourut premier président au Parlement de Flandre en 1767.

Mme de Ferriol, bien apparentée, mais mince héritière, avait des avantages personnels qui n'étaient pas à dédaigner: de l'esprit et de la beauté. Dans le parallèle qu'il a tracé d'elle et de Mme de Tencin, Saint-Simon ne donne pas, pour la beauté et le caractère, le désavantage à Mme de Ferriol. Après avoir parlé de leur frère l'abbé, il ajoute:

« Il avoit deux sœurs: l'une qui a passé sa vie à Paris dans

mourut le 30 mai 1701, à quarante-huit ans. Après la mort, en 1714, du fils de ce frère dont parle Mme de Sévigné, toute la fortune « prodigieuse » des Grolée-Viriville passa à un financier, M. de Sénozan, mari de Jeanne-Anne-Madeleine, nièce de Mme de Tallard, laquelle mourut le 2 sept. 1775, à quatre-vingt-deux ans. Voir Saint-Simon, IV, 307, et X, 245. La sœur de cette Mme de Sénozan, épousa Etienne-Louis de l'Aubépine, marquis de Verderonne, beau-frère du chancelier de Ponchartrain, mais n'en eut pas d'enfants. Le fils de Mme de Sénozan prit le titre de comte de Viriville.

Digitized by Google

les meilleures compagnies, femme d'un Ferriol assez ignoré, l'autre sœur religieuse professe pendant bien des années dans les Augustines de Montfleury, aux environs de Grenoble, toutes deux belles et fort aimables; Mme de Ferriol, avec plus de douceur et de galanterie, l'autre avec infiniment plus d'esprit, d'intrigue et de débauche » (1).

L'auteur du *Siège de Calais* avait plus d'esprit que sa sœur, mais celle-ci n'en manquait pas. L'empressement de ses amis auprès d'elle, le nombre des personnes choisies qui fréquentaient à Paris ses assemblées, le plaisir que son beau-frère l'ambassadeur prenait à correspondre avec elle, le prouvent assez. Si elle n'eut pas, comme Mme de Tencin, l'esprit d'intrigue, du moins au même degré, elle était très capable d'affaires. M. le baron de Ferriol, au milieu de ses plus grandes difficultés, comme quand il est desservi, accusé même en France par un émissaire du grand vizir, se confie à elle comme à quelqu'un qui lui viendra en aide, tout en se plaignant de son silence trop prolongé :

« Il y a longtemps que j'ai reçu de vos lettres, et sans celle de mon frère du 18 octobre, j'ignorerais tout ce qui s'est passé sur mon compte; je ne doute pas que vous ayez pris ma défense avec chaleur, mes intérêts vous sont trop chers... Adieu, ma chère sœur, je vous embrasse de tout mon cœur et nos chers enfants. Esmer vous a envoyé par le vaisseau de guerre un fichu de sa façon » (2).

Et en mars 1709, au milieu de nos défaites :

« Vos lettres, ma chère sœur, deviennent rares; je veux croire qu'il y a une détention de nos bâtimens en France. L'état où sont nos affaires nous donne beaucoup de chagrin, je tremble pour cette campagne et qu'il n'arrive de plus grands malheurs que les précédents; nos ennemis, quoique de toutes sortes de nations, s'accordent, et avec cette union rien ne leur paroît difficile... enfin on peut dire qu'ils font ce que nous faisions autrefois et que nous sommes fort déchus... Je vous embrasse de tout mon cœur, ma chère sœur; je suis à vous et à vos enfants plus qu'à moi-même. Je salue la belle Haïdée » (3).

A la société parlementaire des Prunier, marquis de Virieu, des Boffin, des Barral, des La Poype, des Chaponay, des Les-

(1) Saint-Simon, *Mém.* xvi, 350.
(2) *Corresp. de Ferriol*, Anvers, 1870, in-8°, p. 343.
(3) *Id.*, p. 366, 372.

Digitized by Google

cot, des Simiane, des Gratet, etc., dans laquelle les Ferriol se trouvaient naturellement introduits, il faut joindre le clergé et l'administration, et à leur tête les deux prélats qui, pendant les dix-huit années que M. de Ferriol remplit les fonctions de trésorier général du Dauphiné, occupèrent le siège épiscopal de Grenoble, le cardinal Le Camus, de 1671 à 1707, et M. de Montmartin son successeur, ainsi que l'archevêque de Vienne, M. de Montmorin (1693-1714), dont ils étaient les suffragants; et MM. de Berulle, Bouchu, Bauyn d'Angervilliers qui, dans le même espace de temps, occupèrent la place d'intendant de cette province.

Comme trésorier de Dauphiné M. de Ferriol relevait directement du contrôle général. Pendant son exercice, cette haute charge fut remplie par M. de Pontchartrain, auquel Chamillart succéda en 1699, pour être lui-même remplacé en 1708 par Desmarets qui y resta jusqu'en 1714. De ces trois ministres, ce fut surtout du dernier que M. de Ferriol eut à se louer.

A l'avénement de Desmarets au contrôle général, M. de Ferriol avait déjà fait, ce semble, une grosse fortune. Au modeste domaine d'Argental, dans le Vivarais, non loin d'Annonay et de Tournon, s'était ajouté ou allait bientôt s'ajouter une terre considérable dans la Bresse, le comté de Pont-de-Veyle, à quelques lieues de Mâcon, autrefois possédé par les d'Urfé et les Lesdiguières. Mais comme la fortune de tous les financiers, de tous les traitants, celle de M. de Ferriol reposait sur des bases assez fragiles, tant qu'il aurait encore des comptes à rendre au ministre ou à ces chambres de justice qui avaient déjà plus d'une fois sévi contre les « manieurs d'argent. »

M. de Ferriol l'ambassadeur, très attaché à son frère et très clairvoyant sur ses intérêts, ne laissait pas d'être inquiet à cet égard, et il donnait au trésorier général du Dauphiné le sage conseil de profiter des bonnes dispositions, peut-être de l'amitié de M. Desmarets pour apurer le passé et se mettre à l'abri de toute difficulté dans l'avenir. A peine le nouveau ministre était-il en place (22 fév. 1708), que, le 26 mai, il écrivait à son frère :

« Je suis persuadé que vous trouverez beaucoup de douceur avec M. Desmarets, mais ne songez-vous point à quitter les finances? Je crois qu'il en est temps, et que vous devriez vous y disposer; vous pourriez même vous servir dans cette occasion de la faveur de M. Desmarets; il est bon de se donner une

Digitized by Google

espèce de repos et de se mettre en état de ne laisser pas à sa famille des affaires embrouillées (1) ».

C'était bien de la *faveur* ministérielle que jouissaient les deux Ferriol, et l'ambassadeur ne s'en cachait pas à Blondel de Jouvancourt :

« Il est certain, lui écrivait-il, que c'est un grand avantage pour mon frère que M. Desmarets ait le contrôle général des finances, aussi bien que pour moi; je lui ai écrit une belle lettre de compliment, mais un peu tard (2) ».

Et encore :

« Mon frère et ma sœur ont grand raison d'aimer mieux M. Desmarets que M. de Chamillart (3) ».

Aussi le zèle de l'ambassadeur était-il grand pour entretenir d'aussi bonnes dispositions, pour cultiver une aussi précieuse amitié. Son frère lui avait demandé « deux cents peaux de maroquin citron et violet », pour Mme Desmarets, aussitôt il se met en campagne pour trouver ce qu'il y a de plus beau, et écrit avec un vrai sentiment de triomphe : « Je vous enverrai par le vaisseau de guerre qui est entré hier dans ce port les deux cents peaux de maroquin pour Mme Desmarets, je les ai fait choisir avec plaisir (4) ».

M. de Ferriol avait d'ailleurs près du contrôleur général, un avocat tout puissant et non moins dévoué. C'était le maréchal d'Huxelles. Grand ami de Desmarets (5), ce personnage dont les mœurs, au dire de Saint-Simon, étaient plus que galantes, se montrait très empressé auprès de Mme de Ferriol. La liaison étroite qui s'était formée entre eux donna même prise à la médisance, surtout lorsque les Ferriol allèrent habiter, rue Neuve-Saint-Augustin, un hôtel voisin de celui du maréchal.

M. de Ferriol ne suivit pas, du moins complètement, les conseils de son frère. En 1708, nous le voyons encore intéressé dans l'entreprise des Étapes de Dauphiné, (6) et ce ne fut qu'en 1712 qu'il vendit à un sieur Paris, avocat au parlement de Grenoble, demeurant à Paris rue Coquillière, son office de tréso-

(1) *Corresp.* de Ferriol, p. 300.
(2) *Id.*, p. 308.
(3) *Id.*, p. 323.
(4) *Corresp.* de Ferriol, 301, 319.
(5) Saint-Simon, *Mém.*, VII, 270, III, 382.
(6) Pour la distribution des vivres aux troupes en marche.

Digitized by Google

rier général, moyennant la somme de 455,000 livres. (1) L'ambassadeur était alors de retour à Paris, tous deux habitaient sous le même toit, et peut-être M. de Ferriol céda-t-il à de nouvelles instances de son frère. Cela ne l'empêcha pas du reste de figurer à la mort de Louis XIV parmi les traitants qui furent recherchés par la Chambre de Justice instituée par le Régent. M. de Ferriol fut taxé à 150,000 livres (2) de restitution : c'était peu, comparé aux quatre millions de son ami Samuel Bernard.

Si M. de Ferriol sortit fort tard des affaires et non sans quelque dommage, il n'avait pas attendu aussi longtemps pour se rattacher aux gens de robe où il avait ses origines. En 1701, il avait acquis la charge de conseiller au Parlement de Metz, et y avait été reçu le 16 avril. (3) Dix-neuf ans plus tard, le 20 août 1720, il en devint un des présidents à mortier. (4)

Bien que ses devoirs de trésorier général l'appelassent souvent en Dauphiné, il n'y résidait pas à l'ordinaire, mais à Paris et à Metz entre lesquels il se partagea à partir de 1701. Il est très probable qu'avant même d'aller siéger, comme autrefois son père, dans le parlement de Metz, il avait conservé des relations et quelque propriété de famille dans cette ville, puisque c'est là, en 1697, que naquit son fils aîné, Pont-de-Veyle.

Si étrange que cela puisse paraître, pour un homme que ses fonctions semblaient retenir en Lorraine ou en Dauphiné, c'est à Paris cependant que le président de Ferriol — nous pouvons désormais l'appeler ainsi — eut son domicile. A la fin de décembre 1700, lors de la naissance de son second fils, nous le voyons habiter rue des Fossés-Montmartre, (5) et un peu plus tard dans cet hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin, dont l'acquisition indique bien un établissement définitif dans la capitale.

La résidence continue est certaine pour M^me^ de Ferriol, qui déjà était très répandue « à la ville et à la cour », comme on disait alors. C'est aussi l'époque où son frère l'abbé de Tencin vient

(1) Bibliothèque nat., Ms. Pièces originales, n° 1133. Acte de cession du 17 février 1712.

(2) Il figure dans le VIII^e^ rôle, du 2 janv. 1717, sous le n° 679. *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1781, t. I, 127; et le *Journal de Buvat*, t. I, 226, déc. 1716.

(3. 4) *Mercure de France*, fév. 1737, p. 405.

(5) Acte de baptême du 21 déc. 1700, donné par Sainte-Beuve, *Notice*, en tête des *Lettres de Mlle Aissé*, Paris 1846, reproduite dans les *Portraits littéraires*, III, 128. La présidente de Tencin, mère de M^me^ de Ferriol, existait encore et fut la marraine.

Digitized by Google

du Dauphiné se pousser à Paris, et obtient sa première abbaye, celle de Vezelay, (1) et où sa sœur, Augustine de Tencin, qui a quitté son cloître de Montfleury, trouvant encore trop sévère une règle assez douce cependant pour admettre les visiteurs étrangers, vient le rejoindre et travailler à leur commune fortune.

Si la présidente de Ferriol voit les financiers, comme le célèbre Prondre, qui sera, lui aussi, taxé à 190,000 livres, (2) Girardin de Vauvré, intendant de Toulon, et frère du prédécesseur du baron de Ferriol à Constantinople, dont l'hôtel du faubourg Saint-Victor reçoit la meilleure compagnie, elle fréquente aussi chez le maréchal de Villeroy, chez Torcy, le secrétaire d'état des affaires étrangères, chez le contrôleur général Desmarets, chez le maréchal d'Huxelles. Elle est fort grande amie de Vauban, qui correspond avec elle (3). En 1710, la marquise d'Huxelles nous la montre invitée à une fête que Prondre donne, à Guermande, au maréchal de Villeroy :

« Il y a eu une grande partie de plaisir à Guermande, chez Prondre, qui dure depuis cinq jours, les acteurs étant M. l'évêque de Strasbourg, (4) la maison de Croissy, M^lle^ de Choin, M. Bignon (5) l'intendant, madame sa femme, M^me^ de Fériol, etc., car M. le maréchal de Villeroy a Prondre à sa dévotion. » (6)

(1) Il y fut nommé le 15 avril 1702, succédant à Louis Fouquet, évêque d'Agde, mort le 4 février précédent.

(2) 3^e^ Rôle, du 21 nov. 1716. *Vie privée de Louis XV,* I, 150. Ce Paulin de Prondre devint président en la Chambre des comptes, et fit souche de comtes de Fleurange, seigneurs de Guermande. Une de ses filles épousa, en 1724, Barthelemy de Roye, marquis de La Rochefoucauld; l'autre M. de Malide. Voir *Saint-Simon,* XII, 353, et le comte de Chastellux, *Notes prises aux archives de l'État civil de Paris,* p. 499.

(3) Notamment pendant le siège de Brisach (15 Août — 6 Septembre 1703). Voir *Catalogue des autogr. de M. Monmerqué,* 1884, n° 152, et Saint-Simon, *Mém* , XI, 218, note.

(4) Armand-Maximilien-Gaston de Rohan (1674-1749), coadjuteur de Strasbourg en 1701, titulaire en 1704. Il devint cardinal en 1712, et grand aumônier en 1715.

(5) Roland-Armand Bignon, seigneur de Blanzi (1666-1724), quatrième fils de Jérôme II, avocat général, grand-maître de la bibliothèque du Roi, et de Suzanne Phélippeaux de Pontchartrain. Il était intendant de la Généralité de Pau depuis 1702; il avait épousé, en janv. 1697, Agnès-Françoise Hébert du Buc.

(6) Lettre de la M^se^ d'Huxelles, 23 juill. 1710, citée dans Dangeau, *Journal,* XIII, 218.

Digitized by Google

Par la présence de M^lle^ Choin, de Bignon, l'un de ses conseillers, de plus fort lié avec le maréchal d'Huxelles qu'il avait contribué à pousser dans l'esprit du grand Dauphin, on peut croire que M^me^ de Ferriol et sa société appartenaient au parti qui se groupait alors autour de l'héritier présomptif de la couronne, à ce *parvulo* de Meudon dont Saint-Simon a tant parlé(1), et dont les espérances allaient sitôt être renversées par la mort de ce prince, le 14 avril 1711.

M^me^ de Ferriol était liée trop étroitement avec le marquis d'Huxelles, pour ne pas avoir un allié dans M. Bignon. Nous ne voyons pas cependant que par lui elle soit parvenue à vaincre le mauvais vouloir que l'oncle de celui-ci, le chancelier de Pontchartrain, portait à M. de Ferriol l'ambassadeur, qui venait précisément à cette époque d'être rappelé de Constantinople.

(*A suivre*). EUGÈNE ASSE.

UN NOUVEAU DOCUMENT SUR LOUIS XVII

La Bibliothèque de la Ville de Paris vient d'acquérir la pièce suivante, dont l'importance est considérable, car elle apporte un document nouveau au dossier si volumineux déjà, de l'inhumation et de l'exhumation du vrai ou faux Louis XVII :

« A monsieur Bellanger, secrétaire des Menus-Plaisirs de S. M. à son hôtel, rue du Faubourg Poissonnière, n° 13, à Paris.

« Etienne Voisin qui a été chargé de la sépulture de la section du Temple et de Popincourt, le 24 prairial de l'an 3 (12 juin 1795), à 8 heures du soir, a été commandé pour aller chercher le corps de Louis 17, l'a descendu de la chambre où il était décédé, et l'a déposé dans une bierre de bois blanc, au pied de l'escalier où il a resté une heure en dépôt ; après avoir fermé cette bierre en présence de M. Ducerf, commissaire de police de ladite section, et de différentes personnes que ledit Voisin peut produire en témoignage, et à 9 heures, le cortège est parti au cimetière de Sainte-Marguerite où étant arrivé avec mes porteurs, j'ai déposé le corps dans une fosse particulière située à 8 pieds environ de distance du mur qui borde la rue Saint-

(1) Saint-Simon, *M* , VI, 459 ; VII, 428.

Digitized by Google

Bernard et à vingt pieds de distance du bâtiment de l'école, qui est construit à l'encoignure de ce cimetière, après avoir recouvert cette fosse avec précaution. Je peux attester que, pendant plus de six mois, la fosse ne m'a pas parue avoir été dérangée.

Voisin se résume en demandant à être confronté avec la femme Bettancourt et ceux qui avancent qu'il a été mis d'abord dans la fosse générale ou dans une fosse particuliérre du coté de l'église. Alors on pourra connaître de quel côté la déposition donnera plus de croyance probable à la vérité. VOISIN »

(*En marge*) : « Note remise à M. Bellanger, secrétaire des Menus-Plaisirs de S. M., le 30 juin an 1816. — Rue du Petit Carreau, n° 34 ».

FLORANGES ET FLEURANGES

Parmi les nombreux Mémoires du XVI^e^ siècle existent ceux de Robert III de la Marck, seigneur de Sedan, plus connu sous le nom de maréchal de *Fleuranges*. Cette dernière orthographe est défectueuse et doit être réformée.

Tous les documents contemporains que nous avons consultés, lettres, quittances, mémoires, etc., écrivent : *Floranges*. C'est là l'orthographe régulière, puisque ce seigneur empruntait son titre à la petite ville de Florange qui existe encore et est située près de Thionville.

L'orthographe courante a été cause de l'erreur commise par des Dictionnaires comme ceux de Bouillet et de Dézobry, qui portent que le village de Fleurance ou Fleurange a donné son nom à un membre de la maison de la Marck.

R. G.

QUESTIONS

88. Les collections de l'intendant Foucault. — Pourrait-on dire où se trouve le *Catalogue des médaillons et des médailles principales du Cabinet de M. Foucault*, in-4° de 130 pp. ? Le

Digitized by Google

manuscrit du XVIIIe siècle a été mis en vente en avril 1856 par Laverdet; il était accompagné de vingt-cinq lettres adressées à Foucault par F. Dron. A-t-on des renseignements sur ce dernier personnage ? V. C.

89. Jacques Matarel, opérateur du Roi. — J'ai trouvé en dépouillant les registres paroissiaux de Sainte-Martine de Pont-du-Château, en Auvergne, quelques actes concernant la famille de *Jacques Matarel* (ou *Matharel*), qualifié d'*opérateur du roi*. En 1696, le 20 janvier, son fils, François, eut pour parrain haut et puissant seigneur François d'Albon et pour marraine Geneviève de Gédoyn, consorte à Guillaume de Canillac, seigneur du Pont-du-Chateau. Il avait épousé je ne sais où ni quand, *Catherine Bécard* (*?*) ou *Becca*, qui mourut veuve le 10 Janvier 1739, à l'âge de 66 ans, et fut enterrée dans la chapelle Saint-Joseph de l'Eglise de Paulhat. Quelqu'un pourrait-il me dire ce que l'on entendait par *opérateur du roi*, et connaît-on ce Jacques Matarel ?

90. Assassinat du sieur de Vieillevigne, en Bourbonnais. — F. Ravaisson a publié dans ses *Archives de la Bastille*, (III, 438-41), les interrogatoires des sieurs Berton, Loth, Gilbert Legrouin, sieur de Villebouche, Garat, impliqués dans une affaire d'assassinat qui aurait eu lieu en Bourbonnais. La victime, M. de Vieillevigne, cousin de M. de Chalus, aurait été tué « d'une arquebusade qu'on lui a donnée au travers d'une fenêtre », à l'instigation d'un sieur de Maussat. Ceci a dû se passer à la fin de 1663, ou au commencement de l'année suivante, l'ordre d'entrée à la Bastille étant du mois de janvier 1664. Les interrogatoires portent la date du mois de juin 1665. Connaît-on de plus amples renseignements sur cette affaire ? F. Ch.

91. Louise de Prie, gouvernante des enfants de Louis XIV. — La vie de Louise de Prie, demoiselle de Toucy (ou Toussy), veuve du maréchal de la Mothe-Houdancourt, gouvernante des enfants de Louis XIV, a-t-elle fait l'objet d'une étude ou d'une monographie? M. D.

Digitized by Google

RÉPONSES

Famille de Catin de Ravarines (**75**). — La famille Catin ou Cathin, de Bourgogne, a possédé des seigneuries aux environs de Melun, — où le nom de Ravarines est inconnu.

En 1539, Jean Catin et Catherine de Neuville étaient seigneurs du Vau et de Chartrettes en partie.

Audebert Catin (ou Cathin), conseiller du Roi, correcteur en la chambre des comptes, fils du précédent, était, en 1573, seigneur haut justicier du Vau-Chartrettes, Sermaize, Massouris, du fief Saint-Germain, du fief Plancy (à Fontaine-le-Port), du fief de Boissy (à Héricy); il acquit vers 1600, de Charles Riotte (de Melun), le fief des Vallées à Chartrettes. De 1595 à 1605, Audebert Catin fit dresser un terrier de sa seigneurie. En 1613, est mentionnée sa veuve, Marie de Varades, dont les possessions passèrent à Pierre Clapisson, conseiller du Roi au Châtelet de Paris, marié à Marie Catin. — (Archives de Seine-et-Marne, E. 330, 569, 572, 581, 582, H.141). Nulle part il n'est question de Catin de Ravarines. Th. L.

Le Sauvage du Roi (**77**). — Il paraît douteux que la maison du Sauvage, près la porte Saint-Victor, à Paris, ait dû son enseigne à Pedro Gonzalès, *sauvage du roi*, qui vivait au XVI[e] siècle.

Dès le XV[e] siècle, semblable enseigne existait dans un certain nombre de localités de la Brie; elle a persisté dans quelques-unes, et l'on retrouve des auberges du Sauvage à Rozoy, à Coulommiers, à La Ferté-Gaucher, etc. Th. L.

— Nous avons reçu de M. Babinet, conseiller à la Cour de Cassation, la très intéressante lettre que voici :

« La *Correspondance historique et archéologique* des 25 mars et 25 avril 1895, a posé et résolu en partie le problème du *Sauvage du Roy*, dont a parlé Liberge dans son Histoire du « Siège de Poitiers (1569). Je m'en étais préoccupé moi-même depuis longtemps car, dès le 17 octobre 1890, M. Campardon m'avait fourni le texte du contrat de mariage du 9 juillet 1570, reçu par les notaires Martin Maheu et Anthoine Desnos, insinué au

Digitized by Google

greffe du Châtelet, le 9 septembre 1570 (Arch. nat. Y 110, fol. 265 v°), par lequel Catherine Raphelin ou Raffelin, fille d'Anselme, marchand drapier, bourgeois de Paris, et de Catherine Pecan, épousa Pierre de Pero Gonzalès, dit Dom Pedro, sauvage et pensionnaire du Roi, demeurant à Paris. Le père donnait en dot la moitié d'une maison, « sise rue Saint-Victor, entre la « fleur de lys et le chef sainct Denys, à l'opposite du collège « Cardinal », et le futur lui constituait, à titre de douaire, 1500 livres tournois.

« Moins habile que vos correspondants, MM. de Crèvecœur et Le Vayer, je n'avais pas su découvrir l'acte de naissance du 8 août 1574 du fils du *sauvage*, Henri, tenu sur les fonts baptismaux par un huissier de la chambre du roi et la femme d'un Raffin, valet de chambre de S. M. — Aujourd'hui nous savons que Dom Pedro était propriétaire de maisons dans la rue Saint-Victor, qu'il avait une résidence à Féricy en Brie et qu'il était docteur en droit de la faculté de Poitiers, dont l'université alors si brillante réunissait de nombreux Parisiens et jusqu'à des Picards, comme le capitaine Vacherie, condisciple du *sauvage*. Le nom de Dom Pedro est espagnol et non indien, mais s'il avait été aussi connu des Parisiens qu'on paraît le penser, il est probable que son souvenir se serait mieux conservé dans les chroniques du temps. Quoi qu'il en soit, nous en savons assez pour que sa personnalité à la date de 1570 ne soit plus douteuse.

« Mais la seconde question n'est pas résolue. Quelle était cette fonction lucrative de Sauvage dans la maison du Roi?

« Peut-être ne faut-il pas le demander aux documents contemporains de Pedro Gonzalès, sans doute dernier titulaire d'une charge tombée en désuétude. M. Antoine Thomas nous a signalé à une date antérieure, des « sauvages du roy » authentiques, d'après un article du dictionnaire de Ducange. Il y est parlé du *Miles Salvatge*, que les rois d'Aragon du XIII^e^ siècle se réservaient d'attacher à leur Cour.

J'ai vérifié moi-même les constitutions de Catalogne dans le beau manuscrit de la Bibl. nat. vol. 4373 (*Index operum anonymorum latinorum*), p. 46 :

« Statuimus, dit Jacob I^er^ d'Aragon, quod nos, nec aliquis alius « homo, demus aliquid alicui joculatori sive joculatorio, sive « *Militi Salvatge*.... » Et plus loin : « Item, statuimus quod nullus « faciat militem salvatge.» Jacob II se relâche un peu de la sé-

Digitized by Google

vérité de son grand-père, dans ses *leges palatinæ* : « In domibus « principum, ut tradit antiquitas, mimi seu joculatores licite pos- « sunt esse, nam illorum officium tribuit lætitiam.» Ainsi, le *Miles Salvatge* était essentiellement un sauvage du roi.

« Mais quel était son rôle dans la maison royale ? Ducange le définit *d'espèce d'histrion*, « histrionis genus». A cette époque, les histrions, mimes ou jongleurs, remplissaient l'office de bardes, acteurs dans des pantomimes, *cantant* ou récitant des vers en l'honneur de la fable ou des héros des chansons de geste. Le type le plus brillant de cette classe d'amuseurs des princes, se rencontre dans le jongleur Taillefer dont le trépas glorieux à la bataille d'Hastings est décrit d'une façon si dramatique dans la chronique anglo-normande de Geoffrai Gaimar (Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands* t. I. pièces justificatives p. 351). Tandis que Robert Wace se borne à dire qu'il « moult bien cantoit de Carlemaine et de Rolland », Gaimar décrit ce juglère hardi faisant des merveilles... jetant en l'air sa lance, puis son épée, et les recevant dans sa main si bien qu'on croyait à un enchantement, puis en frappant 5 ou 6 Anglais avant d'être percé de coups avec son cheval.

« Du reste, dans les réjouissances publiques et spécialement dans les *entremets* des banquets royaux, on se plaisait à faire figurer des sauvages, silvains, faunes ou satyres débitant des folies parfois peu décentes. Legrand d'Aussy (*Vie privée des Français*, t. III, ch. des festins et banquets) fait une énumération incomplète des plus célèbres de ces fêtes. Sans parler de Charles VI qui joua lui-même avec ses compagnons de plaisir le rôle de sauvage dans ce ballet de 1393, dont l'issue fut si funeste, on vit des sauvages à Lille en 1453, sous Philippe de Bourgogne, en 1565, d'après les Mémoires de la reine Marguerite et jusqu'en 1664 aux cérémonies de l'île enchantée de Versailles, où Lulli, en dieu Pan, dirigeait lui-même une armée de dieux des forêts, silvains, satyres et sauvages.

« Les traditions étaient tenaces chez nos pères. Il n'y avait pas loin de la Navarre à la France. Dom Pedro Gonzalès était-il le descendant d'un *miles salvatge*? Il serait téméraire de l'affirmer, tant qu'on n'aura pas fait quelque nouvelle découverte inattendue. Il n'y a pas de petit problème indigne de la curiosité patiente des antiquaires.

CH. BABINET. »

Mariage à la gaumine (**78**). — Le ms. 687 de la Biblio-

Digitized by Google

thèque d'Avignon contient un traité sur les *Mariages à la gaumine*, écrit dans les premières années du XVIII[e] siècle, et dont il est intéressant d'extraire quelques passages, à propos de la question posée par M. Antoine Thomas.

Voici d'abord la définition qui en est donnée : Ce sont « des mariages faits sans la bénédiction de l'Eglise, en présence du curé et de plusieurs témoins, certifiés par des notaires, sur le refus du curé de recevoir le consentement des contractants. » Exemple :

« Le sieur de Fonfé, gentilhomme, étant mineur de 25 ans, voulut épouser Françoise de la Chassagne, fille d'un marchand de la ville de Nevers; la dame de la Guerche, sa mère, obtint un arrêt de la cour, portant défense à son fils de se marier sans son consentement..., elle obtint aussi des défenses de M. l'évêque de Nevers à tous les curés de son diocèse de marier led. sieur de Fonfé avec lad. de la Chassagne. Le sieur de Fonfé étant majeur de 25 ans, n'ayant pu obtenir le consentement de sa mère, lui fit faire des sommations respectueuses, et après, il passa contrat de mariage avec lad. de la Chassagne; ayant sommé le curé de les marier, sur son refus, ils lui déclarèrent en présence de de cinq témoins qu'ils se prenaient pour mari et femme; un notaire qu'ils avaient mené leur donna acte de cette déclaration signée desd. témoins, et le curé donna aussi acte du refus qu'il avait fait de les marier. »

« Ces mariages ont été très ordinaires en France, dit ce même traité, depuis que celui de M. Gaulmin, qui avait été contracté de cette manière, fut confirmé par arrêt. Quoiqu'il y en eût des exemples auparavant, on les appelle ordinairement des mariages à la gaulmine, à cause que la grande contestation qu'il y a eu sur la validité de celui-ci, l'a rendu plus fameux que n'ont été les précédents. »

En examinant si ces mariages sont valides et quelle peine encourent les notaires qui s'y sont prêtés, l'auteur passe en revue les opinions des différents jurisconsultes et signale un certain nombre de cas. Il trouve ainsi qu'ils n'ont pas été prévus par le concile de Trente, et que par conséquent il faut reconnaître la validité de ces mariages, car en somme ils ne sont pas clandestins. Parmi les exemples cités, je relève celui de Marguerite Le Jay, dont le procès intenté par le père fut plaidé le 30 juin 1633 (Bardet. t. IV, livre II, ch. 47); de Geneviève Du Val et François Leprêtre, pour le mariage desquels existe un arrêt du

Digitized by Google

Parlement en date du 29 décembre 1639 (Bardet, t. II, livre VIII, ch. 43); etc. L.-H. L.

— Je crois comme M. A. Thomas que Gilbert Gaulmyn est le même personnage que celui que Rulhières appelle Michel, je ne sais pour quelle raison. Le vol. 1294 des *Pièces originales* de la Bibl. nat., qui contient une généalogie de la famille Gaulmyn, n'indique aucun membre de cette famille du prénom de Michel. Gilbert Gaulmyn a laissé d'assez nombreux écrits pour que Titon du Tillet lui ait consacré une notice dans son *Parnasse français*, et c'est probablement à lui que s'applique ce que dit le *Menagiana* (éd. de 1729, I, 296-8). « Les poésies de M. Gaumin mériteraient bien qu'on en eût fait un recueil. J'en ai vu quelque chose d'imprimé sur la mort d'Henri IV. Il n'y a rien de si beau. Les vers qu'il a faits sur la prise d'Arras sont admirables : ils valent la peine d'être connus : *Illa opibus populisque potens...* etc.

Quant à ses deux mariages, je n'ai aucun renseignement précis sur eux. Les volumes 286 et 287 des *Carrés de d'Hozier* qui contiennent la copie ou l'analyse de nombreux documents sur la famille Gaulmyn ne renferment pas les contrats. Cependant, la généalogie imprimée citée plus haut, mentionne des contrats des....(*les dates*) des mariages, originaux. S'agit-il d'un contrat de mariage tel que nous l'entendons aujourd'hui, ou d'un contrat civil qui aurait donné le nom de *mariage à la gaumine ?* Je l'ignore. F. Chambon.

Les gouverneurs de la Bastille Launay ou Launey (**79**). —L'orthographe *Launey* est la meilleure parce qu'elle est conforme aux signatures des personnages. Voir à la Bibliothèque de l'Arsenal, *Papiers de la Bastille*, les mss. 12630-12668 (titres de la famille de Launey). Cf. Fr. Funck-Brentano, *Catalogue des Archives de la Bastille*, (Paris, Plon, 1892, in-8°, 1er fasc., p. 258-63). F. Ch.

Philibert Delamare et Bruni d'Arezzo (**81**). — Les matériaux recueillis par Philibert de La Mare pour une édition des œuvres complètes de Leonardo Bruni d'Arezzo, sont contenus dans les volumes 848 (tout entier) et 849 (en partie) de la Collection Moreau, à la Bibliothèque Nationale. Ces documents seront prochainement publiés par M. L. Dorez, probablement dans la *Revue des Bibliothèques.*

Fer ou ex-libris d'Huault de Montmagny (**84**). — Barthélémy Huault de Montmagny acquit vers 1633 la seigneurie

Digitized by Google

de Bernay, près Rozoy-en-Brie, puis y réunit les fiefs de Champrond, Bonfruit, Courfruit, Pompierre, etc.

Originaire de Touraine, il était colonel de cavalerie et mourut le 8 juin 1669.

Sa fille, Anne-Marguerite, plus tard religieuse à Collinances, fut marraine d'une cloche à La Houssaye en 1649. Son fils, Barthélémy, lui succéda dans sa terre de Bernay et se faisait appeler Huault de Bernay. Ce dernier, qualifié chevalier, se fit pourvoir en 1693 d'un office de conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres ; il demeurait ordinairement à Paris, rue Sainte-Avoye, paroisse Saint-Médéric.

Les Huault de Bernay ont fourni des marquis de Vaires et de Bussy. Je ne leur connais pas d'*ex-libris* ; mais leurs armes étaient : D'or à la fasce d'azur, chargée de 3 molettes d'éperon d'or, accompagnées de 3 coquerelles (bouquets de noisettes) de gueules, deux en chef, un en pointe. Th. L.

Images de la Vierge aux portes des villes (☞ 6). — Claude Haton, curé du Mériot au XVI^e^ siècle, raconte dans ses mémoires édités en 1857 par Félix Bourquelot (Imp. N^le^; Coll^on^ des documents inédits, p. 338 et suivantes), qu'en 1562 un sieur de Bezancourt, rôdeur huguenot, venait jusqu'aux portes de Nogent-sur-Seine provoquer les habitants. Ce Bezancourt tira un coup de pistolet sur « l'image de la belle dame la Vierge Marie. » Un habitant l'alla épier en une maison voisine de l'image et le blessa d'un coup d'arquebuse.

Le chroniqueur rapporte également qu'une grande dame huguenote passant avec sa suite par Nogent, au lieu de faire « honneur et révérence » à l'image de la Vierge, affecta ainsi que ceux qui l'accompagnaient de se moquer et de l'image et des habitants lesquels « allaient et venaient en dévotion devant icelle. » Les habitants qui gardaient la porte s'en émurent, ils attaquèrent les mal avisés qui s'enfuirent, abandonnant la dame et sa litière. Pendant la poursuite, la dame put se réfugier en ville, chez le bailli qu'elle connaissait pour être de son parti ; sa litière fut jetée à l'eau.

Il existait à la même époque et encore beaucoup plus tard, à l'une des portes de Rozoy-en-Brie, une petite Vierge en pierre grossièrement sculptée et placée dans une niche de maçonnerie. Plusieurs maisons de la même ville en avaient également dans leur façade, à 3 m. au-dessus du sol ; un grillage protégeait la statuette. Peut-être en existe-t-il encore.

Digitized by Google

Cet usage s'était répandu surtout au temps des troubles religieux et des processions blanches.

Il est bon de noter que la seigneurie de Rozoy appartenait au chapitre de N.-D. de Paris.

Dans le hameau de Pont-aux-Dames, à Couilly (Seine-et-Marne), une semblable statuette de la Vierge se voyait encore, il y a une trentaine d'années, dans une niche pratiquée au-dessus de la porte d'entrée d'une habitation particulière. Là aussi, la seigneurie appartenait à une communauté religieuse, le couvent des Bénédictines du Pont-aux-Dames, qui avaient la Vierge pour patronne.

Mais rien ne fait connaître qu'on ait entretenu une lampe au temps passé au-dessous de ces représentations de Notre-Dame.

Th. L.

CHRONIQUE

M. Paul Meyer, directeur de l'École des Chartes, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur. A cette occasion, M. de Manteyer lui a remis, au nom de ses camarades les élèves de l'École, une croix d'officier, enrichie de brillants, le priant de l'accepter en témoignage de leur respectueuse reconnaissance pour le dévouement qu'il apporte à l'enseignement de ses élèves et à la défense de l'autonomie de l'Ecole.

Par arrêté préfectoral en date du 21 mars 1895, M. J. Chavanon, archiviste-paléographe, chargé par intérim des fonctions d'archiviste de la Sarthe, a été définitivement nommé titulaire de cet emploi en remplacement de M. Jacques Dunoyer de Segonzac.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Pierre Bonnassieux, archiviste aux Archives nationales, survenue le 3 mai dernier. M. Bonnassieux ne comptait que des amis dans le monde de l'érudition; il s'occupait spécialement des questions intéressant l'histoire du commerce français et avait, en outre, publié sur le château de Clagny un fort curieux ouvrage. M. Bonnassieux avait à peine quarante-cinq ans.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J. Andrieu, secrétaire de la *Revue de l'Agenais*, décédé le 15 avril dernier. On doit

Digitized by Google

à M. J. Andrieu une *Bibliographie de l'Agenais* (1886-1891), 3 vol. gr. in-8°, et une *Histoire de l'imprimerie en Agenais* (1885), ainsi que de nombreux articles sur l'histoire de cette province.

~~ On annonce la mort de M. J. Bailliard, conservateur de la Bibliothèque de la ville du Hâvre.

~~ M. Tancrède-Abraham, conservateur du Musée de Château-Gontier, est mort à Paris le 23 avril, à l'âge de cinquante-huit ans.

~~ L'Académie française a décerné les prix suivants : Le *grand prix Gobert*, d'une valeur de 10,000 francs, a été décerné à l'ouvrage de M. Fagniez, intitulé *Le Père Joseph*. Le *deuxième prix Gobert* est accordé à M. le vicomte de La Ferrière pour les ouvrages intitulés : *Les deux cours de France et d'Angleterre*, *Deux drames d'amour* et *Correspondance de Catherine de Médicis*.

Le *prix Thérouanne* a été ainsi réparti : 1500 francs au comte de Ludres; 1000 francs à M. Degert, auteur d'un ouvrage sur le cardinal d'Ossat; 1000 francs à M. Lafleur de Kermaingant, pour son livre l'*Ambassade de France en Angleterre sous Henri IV* (mission de Christophe de Harlay, 1602-1605); 500 francs à M. H. Chabeuf.

Le *prix Thiers*, d'une valeur de 3,000 francs, est partagé également entre M. Germain Bapst, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur l'histoire du théâtre*, et le prince Georges Bibesco, pour ses deux volumes sur le *Règne de Bibesco*.

~~ On a annoncé dans plusieurs journaux le projet de création d'un musée au Ministère des Affaires etrangères. D'après nos informations, il ne serait nullement question de créer un musée, mais de réunir, dans les salons du corps diplomatique, des objets d'art, tapisseries, tableaux, gravures, documents, médailles, etc., rappelant les traités de paix, les congrès, etc., ainsi que les portraits des diplomates français.

~~ Les communications suivantes ont été faites à la réunion du 6 mai dernier de la Société d'Archéologie de Bruxelles :

A. Bequet, La villa belgo-romaine de Ronchinne, commune de Maillen (Namur). — Baron A. de Loë, L'exploration des tumulus de Grimde. — P. Hankar, Le donjon d'Humelghem. — Em. de Munck, L'origine du château de Beaufort-lez-Huy, avec exposition d'objets. — Lhoest, Note sur deux statuettes en faïence de Bruxelles. — Joly, Quelques mots sur saint Vincent-Madelgair (Soignies).

~~ Le 10 mai dernier, jour du centième anniversaire de la naissance, à Blois, d'Augustin Thierry, une importante réunion a eu lieu à la Bibliothèque de Blois, afin d'aviser aux moyens d'honorer dignement la mémoire du grand historien. Plus de cinquante personnes, appartenant tant à l'Université qu'aux diverses sociétés savantes de la ville, avaient répondu à l'appel du maire.

Digitized by Google

Après une intéressante conférence sur Augustin Thierry, faite par M. Bar, professeur au Collège, un comité a été formé qui doit élaborer le programme de la cérémonie commémorative, dont la date est en principe fixée à la première quinzaine de novembre.

Pierre DUFAY,
Bibliothécaire de la ville de Blois.

~~ *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* a été vendu, mercredi dernier, 22 mai, dans l'étude de Me Demanche, notaire à Paris, sur une mise à prix de 10,000 francs.

~~ Le second fascicule du tome I, de l'*Album des Monuments et de l'art ancien du Midi de la France*, vient de paraître (Toulouse, Privat, p. 49 à 72 et pl. XIV à XVI et grav.). Ce fascicule contient les articles suivants : M. le chanoine F. Pottier, Abbaye de Saint-Pierre à Moissac. — Ém. Jolibois, La mise au tombeau de Saint-Jacques de Monestiés, près Carmaux (Tarn). — J. de Malafosse, La sculpture sur bois dans le Toulousain. — J.-A. Brutails, Église Notre-Dame, Arles-sur-Tech.

Cette intéressante publication est faite par la Société archéologique du Midi de la France. L'*Album* est tiré à cinq cents exemplaires, dont quatre-vingts seulement restent à souscrire; il paraît par livraisons. Nous ne saurions trop louer l'illustration fort soignée de cet album, dont le texte est dû à une collaboration très érudite.

~~ M. F. Mazerolle a commencé dans le no de mars-avril du *Bulletin du Bibliophile*, la publication de documents relatifs aux relieurs des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Ces documents mentionnent les dépenses faites pour les reliures des statuts, livres de prières et catalogues des chevaliers de ces ordres. Les fers des reliures du XVIe siècle ont été gravés par Philippe I Danfrie, tailleur général des Monnaies de France.

~~ Les travaux exécutés depuis quelques mois par la compagnie P.-L.-M. pour la construction de la ligne de Nyons à Pierrelatte, ont mis au jour, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, des restes considérables de substructions romaines. On a dégagé une série de bases et fûts de colonnes encore en place, une mosaïque à décor géométrique fort bien conservée, des pans de murs, etc. Les objets mis au jour sont, outre de nombreux fragments de poterie, des tuiles, morceaux de sculpture, un lampadaire de bronze à cinq branches du poids de 35 kil. dont la restauration sera faite aux ateliers du Musée de Saint-Germain.

Saint-Paul-Trois-Châteaux occupe la place de la Civitas Tricastinorum et beaucoup de personnes ignorent que la charrue y mettait fréquemment au jour des objets antiques. M. Chaper, de Grenoble, possède dans sa collection un masque applique de satyre, une statuette

Digitized by Google

de Mercure, deux bracelets de bronze, des stylets aiguilles et spatules qui en proviennent.

Avec le lampadaire, le *Petit Journal* a donné une assez bonne reproduction d'une patère d'argent donnée au Musée de Saint-Germain par la Compagnie P.-L.-M. Ces objets n'ont pas la même origine. Il s'agit de deux patères trouvées en Savoie il y a quatre ans à Aigue-Blanche. Elles s'emboitent exactement l'une dans l'autre et leurs manches offrent le même décor disposé en sens inverse.

Un délégué des Musées nationaux sera envoyé probablement sur les lieux lorsque les substructions romaines seront plus complètement découvertes.

~~~ On vient de vendre, à la salle de la rue des Bons-Enfants, une collection de livres et de manuscrits (1) qui nous paraît mériter d'être signalée ici. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que d'une partie de la bibliothèque formée par les différents membres de la famille de Nicolay; et on sait que cette famille a possédé, pendant près de trois siècles, la charge de premier président de la Chambre des Comptes. Aussi les manuscrits relatifs à l'histoire de cette cour souveraine y étaient-ils particulièrement nombreux. Nous croyons savoir qu'ils ont presque tous été rachetés par l'un des membres de la famille et qu'ils vont fort heureusement prendre place à côté des archives dont M. de Boislisle a tiré un si excellent parti (*Chambre des comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents* (1506-1791), Nogent-le-Rotrou, 1873, in-4°).

On y remarquait, à côté de répertoires, d'extraits de mémoriaux, de recueil d'ordonnances, de mémoires, etc., un très bel *Armorial de la chambre des comptes*, par *Dubuisson* (4 vol. gr. in-fol.) qui a atteint le prix de 1.050 fr. et une *Collection de déclarations, édits, arrêtés*, etc., relatifs à l'histoire de la Chambre des comptes de 1700 à 1789 (12 à 13.000 pièces imprimées renfermées dans des boites) qui a été adjugée à un libraire, au prix dérisoire de 205 fr. Il serait à souhaiter que cette collection fût acquise par un dépôt public ou servît, tout au moins, à compléter celles du même genre qui y sont conservées.

Nous signalerons, enfin, parmi les manuscrits qui se trouvaient dens cette bibliothèque, un très bel exemplaire de la traduction des *Commentaires de César* par Robert Gaguin. Il était orné de 9 grandes miniatures : une pour la dédicace et une pour chaque livre. La miniature de la dédicace était incontestablement la plus belle. On s'explique après cela que le volume ait excité la convoitise de plusieurs amateurs. Il a été poussé jusqu'à 5910 fr., et adjugé à M. Morgand.

(1) *Catalogue de bons livres anciens imprimés et manuscrits provenant de la bibliothèque de feu M. le comte de* *** [Nicolay]. *Vente du 2 au 10 mai 1895*. Paris, Porquet, 1895, in-8°, 558 n°s.

Digitized by Google
~~~

Le fascicule 4 du *Manuel de l'Amateur de livres au XIX^e siècle*, de M. Georges Vicaire, vient de paraître à la librairie Rouquette.

Il vient de s'ouvrir 72, avenue des Champs-Elysées, une *Exposition historique et militaire de la Révolution et de l'Empire*. On y a réuni toutes les reliques de cette époque, armes, vêtements, portraits des héros des guerres du commencement de ce siècle et une très curieuse collection de tableaux représentant leurs grands faits d'armes. A vrai dire, peu de ces toiles sont inconnues ; la plupart sont depuis longtemps popularisées par la gravure. Néanmoins la réunion dans un même local de tous les vestiges de cette époque héroïque, si fort à la mode aujourd'hui, a quelque chose d'émouvant. Les collections particulières, le garde-meuble national, le ministère de la guerre, la manufacture de Sèvres, ont contribué à cette intéressante exposition, dont le catalogue, très judicieusement et clairement composé, est précédé d'une excellente préface de M. Germain Bapst, qui est comme l'hymne de gloire chanté à ces temps épiques par ses fervents modernes.

On a lu plus haut (p. 140), un curieux document que la Bibliothèque de la Ville de Paris vient d'acquérir. Nous signalerons encore, comme étant récemment entré à Carnavalet, un précieux manuscrit sur parchemin des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles (41 feuillets écrits), contenant les ordonnances royales et d'autres textes émanés des cours suprêmes sur la corporation des orfèvres de Paris.

Quant au musée, il s'est enrichi d'un panneau sur bois représentant Marie Stuart, attribué à Clouet et de deux beaux portraits du conventionnel Ysabeau et de sa femme.

Le *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes* (1895, 1^re livr.) mentionne les deux découvertes suivantes :

En établissant la canalisation pour mener le gaz à la nouvelle cathédrale de Gap, on a trouvé, sur la place Saint-Arnoux, à une faible profondeur, un mur d'environ trois mètres d'épaisseur. On a dû employer la dynamite pour y ouvrir la tranchée.

Ce mur semble être un reste d'un très ancien rempart.

Les remparts qui ont été démolis au commencement de ce siècle et dont on voit encore une partie dans la rue Carnot (terrasse du séminaire), suivaient à peu près la direction de la rue Carnot, rue de la Manutention, boulevard de la Liberté et cours Ladoucette. Ceux que l'on vient de découvrir seraient bien antérieurs ; ils se dirigeaient à peu près du chœur de l'édifice qui sert actuellement de cathédrale (ancien Odéon) vers le commencement de la rue du Collège (direction du sud au nord).

La ville était donc, à cette époque, bien moins étendue de ce côté qu'aujourd'hui, puisque tout le quartier Saint-Arey n'était pas compris dans le rempart.

Un cultivateur de la commune des Orres (canton d'Embrun), en

Digitized by Google

défonçant un champ, a mis à jour des tombes de l'époque gauloise, renfermant des squelettes parés de bracelets et de colliers.

Les communications suivantes ont été faites à la Section d'histoire et de philologie du dernier Congrès des Sociétés savantes :

M. l'abbé Arbellot : La valeur du titre de bourgeois dans les trois derniers siècles, et le titre de *sieur* suivi d'un nom de fief ou de domaine. — M. Audiat : Le dernier membre de la famille de Brosse de Bretagne. — M. C. Bloch : La banqueroute des frères Lassalle, négociants en draps de Carcassonne (1702). — M. Bourgeois : De l'authenticité d'un diplôme de Henri II en faveur de l'abbaye d'Épinal (1003). — M. H. Bourguignat : Charte de franchise octroyée aux habitants de Chagny-lès-Omont (Ardennes), en 1218. — M. Ch. Brun : De quelques limites dialectales en Languedoc. — M. Catta : Chartes de Clermont-l'Hérault (XIII^e et XIV^e siècles). — M. Charavay : Notice sur le général Benoît-Louis de Bouchet (1731-1802). — M. P. Collinet : Quatre chartes de franchises ardennaises. — M. Corot : Mémoire sur une charte de Poinçon (1337). — M. Finot : L'artillerie bourguignonne à la bataille de Montlhéry. — M. E. Forestié : Communication de M. Momméja sur une famille de notaires de Caussade, de 1677 à 1811. — M. l'abbé Galabert : Compagnies anglaises et françaises autour de Caylus et de Saint-Antonin en 1437-1440. — M. J. Gauthier : Les livres de raison en Franche-Comté, du XIII^e au XVIII^e siècle. — M. Guesnon : Les trésoriers des chartes d'Artois antérieurs à la conquête française de 1640. — M. l'abbé Guillaume : Dignitaires du Chapitre épiscopal de Gap. — De la substitution du français au latin et du provençal dans le département des Hautes-Alpes. — M. Habasque : Autographes de personnages ayant marqué dans l'histoire de Bordeaux et de la Guyenne. — M. Jeanroy : L'allégorie du faucon dans la poésie du moyen-âge. — M. Ch. Joret : Entrevue entre l'empereur Charles IV et le roi de France Charles V en 1378. — Etymologie du nom de lieu Caen [origine celtique : *Catomagus*, champ de bataille]. — M. Jovy : Tentative de grammaire comparée en Allemagne au XVIII^e siècle. — M. Lempereur : L'acapte et l'arrière-acapte en Rouergue. — M. Le Verdier : Prénoms en usage aux XVI^e et XVII^e siècles dans l'ancien pays de Caux. — M. Libois : L'emprunt forcé progressif de l'an VII dans le Jura. — M. l'abbé Marbot : De deux bréviaires manuscrits d'Aix (XIII^e et XIV^e s.). — M. Marion : L'emprunt forcé de l'an IV dans le département de la Haute-Garonne. — M. l'abbé Morel : La mairie de Pontpoint (Oise) de 1153 à 1364. — M. Noury : La Comédie à Rouen, de 1725 à 1740. — Ephémérides de Rouen, de 1591 à 1600, d'après des registres paroissiaux. — M. Parfouru : La torture et les exécutions de criminels en Bretagne durant les deux derniers siècles. — M. Pasquier : La domination française en Cerdagne sous Louis XI. — M. Pierre : Le théâtre en Berry. — M. Raulin : Privilèges octroyés à

Digitized by Google

la léproserie de Beaulieu près Caen (XIVe-XVIIIe s.). — M. l'abbé Sabarthès : La Commanderie de Narbonne. — M. de Saint-Saud : Journal de famille du XVIe siècle, conservé à la bibliothèque de Bordeaux. — M. J. Sahuc : Journaux de famille conservés à Saint-Pons (XVIIe siècle). — M. Thoison : Gens de guerre en Gâtinais aux XVIe et XVIIe siècles. — M. Veuclin : Fêtes de l'agriculture à Bernay pendant la Révolution. — M. l'abbé Voillery : La Convocation du bailliage de Dijon aux Etats-Généraux de 1789.

~~ Nous tenons à signaler l'intéressante communication faite par M. Ad. Guillon, au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements : *Montréal et les stalles de la Collégiale.* Dans ce travail, M. Ad. Guillon a fait connaître en détail cette curieuse petite ville bourguignonne, et son église, dont la tribune du XIIe siècle excitait l'admiration de Viollet-le-Duc; les stalles de 1522, don royal de François Ier, très originales comme sculptures, sont attribuées aux frères Rigoley, de Nuits-sous-Ravières. On peut citer encore deux portes de ville du XIIIe siècle, ainsi que des maisons des XVe et XVIe siècles.

~~ Le Congrès international des langues romanes se tiendra à Bordeaux du 5 au 10 août 1895. Son but est de réunir les personnes de tous les pays qui voudront discuter les questions se rattachant à l'étude, au développement et à la pratique des langues romanes, c'est-à-dire issues du latin. Voici le programme du Congrès : I. Étude pratique des langues romanes considérées comme moyens de communications internationales et commerciales. — Nécessité de cette étude pour activer les relations des peuples latins. — Méthodes employées et mesures prises dans les différents pays pour enseigner les cinq langues romanes officielles (le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, le roumain). II. Étude scientifique des langues non officielles et dialectes romans (gascon, languedocien et provençal; catalan et galicien; dialectes d'Italie, parlers rhétique, ladin et roumanche; etc). Leur développement; l'étendue de leurs domaines, leur histoire; leur leur rôle actuel. III. Littératures romanes. Leur histoire et leur action réciproque. Leur état, et leurs rapports actuels. Adresser toute la correspondance concernant le Congrès, au Secrétaire général, M. Sagardoy, 70, rue de Saint-Genès, Bordeaux.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Barbier de Montault** (Mgr X). — Le carrelage de l'église abbatiale des Chatelliers (Deux-Sèvres), au moyen-âge et à la Renaissance. 24 pp. et 5 pl. extraites du Bulletin archéologique. (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XV).

~~ **Blanchard.** (Dr Raphaël). — *L'art populaire dans le Briançonnais. — Les cadrans solaires.* — Société des Editions Scientifiques, 1895, in-8°.

Digitized by Google

« Un carnet dans la poche et un appareil photographique sur le dos », M. le docteur Blanchard a parcouru « tous les villages, toutes les maisons isolées de l'arrondissement de Briançon » photographiant les cadrans solaires, notant les devises. Il a publié le résultat de ses observations dans le *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, puis dans un très élégant tirage à part. Le docteur B. a étudié 122 cadrans solaires, dont il donne les devises, latines, françaises ou bilingues. La lecture de ces devises est très curieuse : la plupart rappellent la brièveté de la vie ; quelques-unes, œuvre de maçons ignorants, sont incompréhensibles, témoin le rébus indéchiffré suivant :

NEC PLURIBUS U. IRIE
PRIDIE LAL ZBSIS ARR MDCCIXXIII

trouvé à *Fortville* (Briançon). Enfin, le texte de la brochure est enrichi de 31 reproductions de cadrans solaires. De cette très intéressante étude il ressort que le style Louis XV est resté en honneur presque exclusivement jusque vers 1840. A cette date, un peintre piémontais nommé Zarbula aurait été pour ainsi dire l'unique fabricant de gnomons : son genre consiste en décorations rectilignes avec des oiseaux et des emblèmes héraldiques. Chose très curieuse, le style Empire ne paraît nulle part dans tout le Briançonnais. Cette petite étude gnomonique, des plus heureuses, tant par sa forme que par sa nouveauté, mériterait d'être étendue à toute la région des Alpes. Le docteur B. semble le promettre. Il faut souhaiter qu'il réalisera ce projet, car, encore une fois, l'étude très bien faite pour la région de Briançon donne tout lieu d'espérer une suite aussi intéressante. G. D.

Guillon (Ad.). — *Réunion des Sociétés des Beaux-arts des départements à l'École nationale des Beaux-arts*, 18 pp. — *Le Cinquantenaire de la Société archéologique de Sens*, 4 pp. Auxerre, Imprimerie de la Constitution, 1895 (Extr. du *Bulletin de la Société des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 2e sem. 1894).

Fourdrignier. — *Le menhir de Clamart.* Extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. IV (1894). Renseignements et discussion fort intéressants sur ce menhir, appelé vulgairement « La pierre aux Moines ».

Funck-Brentano (Fr.). — *Les lettres de cachet en blanc.* Paris, Picard, 1895, in-8° 16 pp. (Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques). Dans ce travail, lu récemment à l'Académie des Sciences morales, l'auteur conteste qu'il ait été délivré des lettres de cachet en blanc, et cite plusieurs textes établissant que des contrefaçons de pareils documents ont été punies très sévèrement.

Jardère (H). — *Ex-libris Ana. — Notices historiques et critiques sur les Ex-libris français depuis leur apparition jusqu'en 1895.* Paris, L. Joly, 1895, in 8°.

Digitized by Google

Ce livre avait paru l'année dernière sous forme de revue mensuelle. L'éditeur Joly en a réuni les numéros et a fait ainsi un ouvrage intéressant et curieux venant s'ajouter au livre de M. H. Bouchot, beaucoup plus savant et moins à la portée de tous, aux *Archives de la Société Française des collectionneurs d'Ex-Libris*, qui remplissent pour la France le rôle d'innombrables Magazines anglais ou américains. Le livre de M. Jardère n'est pas un ouvrage d'érudition sèche et rébarbative, mais une suite de renseignements intéressants et curieux sur les Ex-libris des amateurs français. Les 32 planches qui en forment l'illustration sont la reproduction (très soignée) d'ex-libris que cite ou décrit l'auteur. L'ensemble forme une jolie publication, utile à tous les amateurs et qui certainement leur épargnera ou tout au moins leur facilitera des recherches ardues. L'auteur cependant me permettra de lui exprimer le regret qu'au milieu de ses intéressantes notices on trouve des *varia* étrangers au sujet et inutiles, des renseignements mondains et jusqu'à une polémique; ce défaut tient, je le sais bien, au caractère de revue qu'affectait l'ouvrage lors de son apparition, mais n'en est pas moins regrettable maintenant que ces articles forment un livre. De plus, il y a dans les notices elles-mêmes quelques petites erreurs. Par exemple, M. Jardère ne mentionne que 3 états de l'ex-libris de Paul Arnauldet (p. 84). J'en connais un 4e. Mais tout ceci est bien peu important : il n'est pas de livre qui ne prête à la critique et celles que j'ai exprimées ne sont que des observations de détail. L'ouvrage de M. Jardère comble une lacune d'une façon très satisfaisante. Je signalerai comme très intéressante et très utile la bibliographie des ouvrages relatifs aux *Ex-libris*. Quant à l'illustration, elle a été dirigée par Joly, c'est tout ce qu'il y a à en dire : davantage serait inutile.

RICHARD DE BURY.

Merson (Olivier). — *Les vitraux*. Paris, Imprimeries-réunies, May et Motteroz, 1895, 315 pp. et grav. — **Gayet** (H.). — *L'art persan*, ibid, 319 pp.

La Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts vient de s'augmenter de ces deux volumes. Dans le premier, M. Olivier Merson a étudié les vitraux depuis l'origine jusqu'au XIXe siècle. Nous devons louer les excellentes reproductions qui illustrent cet ouvrage; les dessins, habilement exécutés, permettent de suivre facilement les transformations de cet art, du XIIe siècle à nos jours. Nous regrettons cependant que l'auteur se soit confiné dans notre pays; il eût été intéressant de parler plus en détail des vitraux exécutés à l'étranger, en Belgique, par exemple; les vitraux étrangers reproduits dans ce volume sont en trop petit nombre. Nous aurions aussi désiré trouver à la fin de ce travail une liste des peintres verriers et des artistes qui ont fourni les cartons des vitraux.

L'art persan de M. H. Gayet est une bonne étude générale de cet

Digitized by Google

art pendant les différentes périodes de l'histoire de la Perse. L'auteur passe successivement en revue l'architecture, la sculpture et les arts mineurs sous les Achéménides, les Parthes, les Sassanides et sous la domination musulmane. M. H. Gayet a le mérite d'avoir nettement indiqué le caractère de l'art persan. Cet art n'a pas été une continuation de l'art sassanide; il n'a pas été non plus la base de l'art arabe. Les Persans n'ont pas été des novateurs; ils ont fait des emprunts à tous leurs voisins. Leur architecture est prise à l'Egypte, aux Tartares, aux Mongols, etc.; leurs faïences sont inspirées de l'art chinois; leurs verreries imitent celles de Bagdad, de Byzance, et de l'Egypte.

Cet art n'a donc pas un caractère absolument original; il transforme, en se les appropriant, des données artistiques étrangères. Il eût été aussi intéressant d'établir dans un chapitre spécial l'influence qu'eut l'art persan en Europe, au Moyen-âge.

Misset (E.). — *Jeanne d'Arc champenoise. Première réponse à M. l'abbé L'Hôte.* Paris, Champion, 1895, in-8°; 14 pp. Nouveaux arguments produits pour prouver que la maison de Domrémy où naquit Jeanne d'Arc était située en Champagne, c'est-à-dire sur le territoire du royaume, et non en Barrois.

Reure (L'abbé). *Les méfaits de la Maison de Châtelus.* Moulins, Crépin Leblond, 1895, in-8°. 29 pp. (Extr. des *Archives historiques du Bourbonnais*). — Étude sérieuse, d'après les sources originales, de quelques méfaits de cette famille de hobereaux batailleurs et indisciplinés, du XIV^e^ au XV^e^ siècle, avec, en appendice, une note sur quelques documents relatifs à Jean de Chatelus, conseiller et chambellan du roi, bailli de Mâcon et de Saint-Pierre le Moûtier (1340?-1415). — Brochure aussi intéressante pour le Forez que pour le Bourbonnais.

Travers (Emile). — *Les premiers imprimeurs de Saint-Lô.* Le Tual, 1895, in-8°; 20 pp. Analyse érudite de l'ouvrage récent de M. Claudin sur le même sujet, accompagnée d'indications nouvelles.

Périodiques :

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1895, 2^e^ livr. — F. Donnet, La Seigneurie de Wesenbeke et ses possesseurs au XVII^e^ siècle, p. 235 à 256, pl. et grav. — J. Van der Linden, Les croix de pierre du grand duché de Luxembourg, p. 257 à 279 et grav.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry (1893-1894). — L. de Laubrière, Quelques mots d'archéologie locale [vases gallo-romains], p. 65 à 71. — Moulin, Charles, comte de Broglie, marquis de Dormans, seigneur de Vincelles, Tréloup, Chassins, etc. (1673), p. 72 à 81. — Description archéologique de l'église de Barzy, p. 149 à 157. — Minouflet, Essai

Digitized by Google

sur le préhistorique dans l'arrondissement de Château-Thierry, p. 158 à 165. — J. Berthelé, Une représentation de la légende de Théophile à Charly-sur-Marne, p. 208 à 213. — David, Notice descriptive de la commune de Fresnes, p. 214 à 260. — M. l'abbé Marsaux et Moulin, Personnages sculptés sur les panneaux de la tribune [de l'église Saint-Crépin], les Sibylles, p. 268 à 271. — H. Roby, La pierre sculptée de Chézy-en-Orxois [fragment de croix du XIIIe siècle], p. 286 et 287. — Moulin, Compte des fournitures faites au Château [de Château-Thierry], mai 1406, p. 291 à 297.

Annales du midi, 1895, n° d'avril. — A. Jeanroy, Le latin *vimen* et ses dérivés en provençal et en français, p. 129 à 141. — A. Leroux, La primatie de Bourges, p. 141 à 155. — G. Doublet, Les protestants à Pamiers sous l'épiscopat de Caulet, p. 155 à 167. — L. Labande, Pierre Blau, cardinal de Saint-Ange; son testament et son inventaire (1407-1410), p. 167 à 212. — Ch. Portal, Rodrigue de Villandrando et les habitants de Cordes (1436), p. 212 à 216. — A. Thomas, La tapisserie à Felletin et à Riom sous Louis XI, p. 216 à 219. — Un enlumineur allemand dans la Marche au XVe siècle, Evrard d'Espinques et Jean du Mas, p. 219 à 224.

Bulletin du Bibliophile, 1895, n° de mars-avril. — A. Claudin, Les libraires, relieurs et imprimeurs de Toulouse, p. 89 à 109 (suite). — F. Mazerolle, Documents sur les relieurs des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit, p. 109 à 126. — Eug. Asse, Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies, p. 126 à 149. — G. Vicaire, Note sur l'histoire des Grecs et des Troyens, p. 149 à 154. — A. Vingtrinier, A propos d'une histoire de la Chine, p. 154 à 157.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, 1895, 2e livr. — Ch. Sellier, L'Hôtel de Thorigny, p. 67 à 73 [il a été fait un tirage à part]. — E. Coyecque, Inventaire-sommaire d'un minutier parisien (*suite*), p. 73 à 85. — P. Marichal, Une colonie indienne à Thieux, près Dammartin (*fin*) [pièces justificatives], pl. 85 à 95.

Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1895, 4e livraison. — V. Dubarat. L'ancien pélerinage de N.-D. de Berlane à Morlaas (XIIIes.-1790), p. 161 à 170. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*). p. 171 à 187. — Explication des principaux noms propres des villages du pays basque (*suite*), p. 188 à 193. — L. Batcave, Le couvent des Ursulines d'Orthez (*suite*), p. 196 à 207. — Les corporations de Bayonne en 1792.

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, t. XVI. (1894-1895). — A. Saint-Paul, Poissy et Morienval, p. 12 à 21. — Comte de

Digitized by Google

Marsy, Les arbalétriers de Tournai au siège de Pontoise en 1441, p. 23 à 29. — L. Régnier, Le prix des vivres au XVIe siècle : marché pour l'approvisionnement de la maison du duc de Longueville (1588), p. 31 à 38. — Le livre de raison de J.-B. Le Maistre, administrateur pontoisien (1659-1722), précédé d'une introduction par E. Seré-Depoin, p. 39 à 106. — L. Régnier, Les origines de l'architecture gothique, Étude bibliographique sur le récent ouvrage de M. Eugène Lefèvre-Pontalis et observations sur quelques églises du Vexin, du Beauvaisis et du Valois, p. 107 à 143.

Le Monde Moderne, 1895, n° de mai. — Edm. Neukomm, Le Bréviaire Grimani, p. 689 à 699.

La Révolution Française, 14 mai 1895. — E. Hamel, La Maison de Robespierre, p. 385 à 416. — J. Delmas, La jeunesse et les débuts de Carrier, 417 à 439. — P. Foucart, Barbe Parant, p. 440 à 452.

Revue de l'Art Chretien, 1895, 2e livr. — A. Saint-Paul, La transition (*fin*), p. 119 à 123. — L. Cloquet, La cathédrale de Reims, p. 124 à 133 et grav. — Mélanges. — L. Germain, La cloche des Bénédictines de Nancy (1624) et la formule « Loué soit le trés Saint Sacrement de l'autel, à jamais », p. 145 à 147.

Revue de l'Agenais, 1895, 3e et 4e livr. — J. Andrieu, L'expédition maritime de Peyrot de Montluc en 1566, p. 105 à 113. — J.-F. Bladé, Géographie politique du sud-ouest de la Gaule franque au temps des rois d'Aquitaine *(suite)*, p. 114 à 125. — A. Durengues, La misère dans l'Agenais en 1774 *(suite)*, p. 126 à 143. — G. Tholin, Causeries sur les origines de l'Agenais, p. 144 à 162. — Ph. Tamizey de Larroque, Documents inédits, une lettre d'Achille de Harlay à l'évêque d'Agen, Claude Joly, p. 163 et 164. — A. Communay, Les gascons dans les armées françaises [XVIe siècle] *(suite)*, p. 165 à 176.

Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger, 1895, n° de mars-avril. — M. l'abbé Morel, Quatre chartes communales du XIIe siècle [Royal-Lieu, Jonquières, La Bruyère près le Neux, Chevrières], p. 129 à 136. — G. d'Espinay, L'ancien droit successoral en Basse-Bretagne, p. 136 à 166. — M. Fournier, Le recrutement professoral et les conduites des professeurs de droit à l'Université de Valence au XVIe siècle, p. 166 à 210

Nouvelle Revue rétrospective, mai 1895. — Fragments des Mémoires du comte de Langeron, [Français émigré en 1790 et qui devint lieutenant-général de l'armée russe] sur les campagnes d'Austerlitz, de Russie et de Paris (1805-1814), publiés par le vicomte de Grouchy.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

L'Ancien Forez. — Revue mensuelle historique et archéologique, publiée sous la direction de M. E. Révérend du Mesnil. — Abonnements : France, un an, 12 francs; étranger, le port en sus. — Montbrison, librairie E. Faure.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits. livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen. Toutes les communications doivent être adressées a M. Jules Andrieu, 10, rue Suderie. Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Pressé.* — En nouvèle orthografe), est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.

Vià **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.

Vià **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vià* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Congrès archéologique de France. — 1891 (Besançon), et 1892 (Orléans), 2 vol. in-8°.

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (nos de mars-avr. et juill-août); 1854 (nos de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (nos de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (nos de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (nos de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août); années 1892 et 1893 reliées; année 1894 en livraisons.

On demande :

Paul Lacroix. — Les Cent et une Lettres bibliographiques à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Les 3 premières livraisons de la première série, Paris, 1850 (?) in-8°.

Un portrait (gravure) de l'amiral anglais *sir Jocelyn Percy*, ayant pris part en 1811 au combat naval d'Arromanches.

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 18 25 JUIN 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES. — E. Asse : Le père de d'Argental et de Pont-de-Veyle : le président de Ferriol. — Vicomte de Grouchy : le Fief de Marly et Saint-Vincent de Paul. — Henri Malo : Legs à la Confrérie des notaires de Paris. — Charles de Beaumont : Une lettre inédite de Rivarol.

QUESTIONS. — Le testament de Mazarin. — Documents sur les lettres de cachet en province.

RÉPONSES. — Famille de Catin de Ravarines. — Renseignements biographiques. — Images de la Vierge aux portes des villes.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Etranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE PÈRE DE D'ARGENTAL ET DE PONT-DE-VEYLE.

LE PRÉSIDENT DE FERRIOL

(*Suite et fin*).

Cette liaison de Mme de Ferriol avec le maréchal d'Huxelles ne fut pas épargnée par les méchantes langues. Le public qui attribuait à son influence le peu de goût que ce général avait pour un service actif aux armées, y vit une allusion dans ces vers d'une ode de J. B. Rousseau qui courait alors sous le manteau :

Quel charme, beauté dangereuse,
Assoupit ton nouveau Pâris?
Dans quelle oisiveté honteuse,
De tes yeux la douceur flatteuse
A-t-elle plongé ses esprits?

Pourquoi ce guerrier inutile
Cherche-t-il l'ombre et le repos?
D'où vient que déjà, vieil Achille,
Il suit le modèle stérile
De l'enfance de ce héros? (1)

J.-B. Rousseau, qui était un des commensaux de Mme de Ferriol, et avait peut-être reçu d'elle quelques bons offices, s'est

(1) *Œuvres*, Ode XV, Livre II.

Digitized by Google

très vivement défendu, de l'avoir eue en vue dans ces vers. « Pour l'ode qu'on a eu la méchanceté d'appliquer à Mme de Ferriol, pour me brouiller avec la meilleure amie et la plus vertueuse femme en tous sens que je connaisse dans le monde, vous savez ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire : toutes les calomnies dont mes ennemis m'ont chargé ne m'ont point touché en comparaison de celle-là. Cette dame, à qui j'ai des obligations infinies, sait heureusement la vérité et je n'ai rien perdu de son estime. Quand je fis cette ode, je ne la connoissois pas, et elle ne connoissoit pas le maréchal d'Huxelles. Cette petite pièce a couru le monde plus de dix ans avant qu'on s'avisât d'en faire aucune application. C'est une galanterie imitée d'Horace qui avoit rapport à une aventure où j'étois intéressé; et les personnes dont il est question ne sont guère plus connues dans le monde que la Lydie et le Télèphe de l'original. Je l'avois fait imprimer, et j'en ai encore chez moi les feuilles, que je n'ai supprimées que depuis que j'ai su l'outrage qu'on faisoit, à l'occasion de cet ouvrage, aux deux personnes du monde que j'honore le plus. » (1)

Sainte-Beuve, qui a rapporté la dénégation du poète, n'y croit qu'à demi, et remarque finement : « Pour peu que ce qui concerne le sens de l'ode soit aussi exact et aussi vrai que ce qu'il dit de la *vertu* de Mme de Ferriol, on sera tenté de rabattre de ses assertions. » Il n'est pas d'ailleurs nécessaire que J.-B. Rousseau ait visé dans ses vers une amie, et qu'il soit coupable d'ingratitude, pour que cette ode dépose contre Mme de Ferriol. Il suffit pour cela de l'interprétation qu'on lui donnait vers 1712 ou 1716. (2) Le maréchal avait alors la soixantaine, et Mme de Ferriol, âgée de vingt-huit ans seulement, était dans tout l'éclat de sa beauté, et à l'apogée de son influence sur cet ami tout au moins très tendre. Cette liaison pouvait remonter même à l'année 1709, à cette époque où, se tenant éloigné de son commandement d'Alsace et de Strasbourg (3), il s'était fait remplacer par Du Bourg, et sans emploi aux armées actives, dévoré d'ambition, et dans des intrigues continuelles auprès de Mon-

(1) J. B. Rousseau, *Lettres* à M. du Lignon, oct. 1712.

(2) C'est sous l'année 1716 que le chansonnier Maurepas rapporte les vers de J.-B. Rousseau avec l'annotation maligne sur Mme de Ferriol. Mais la lettre de Rousseau montre que le tout remontait au moins à 1712.

(3) Il exerçait ce commandement en chef, alors distinct du gouvernement, depuis 1690.

Digitized by Google

seigneur, de Mlle Choin, du duc du Maine, de Mme de Maintenon, servi d'ailleurs par ses parents le chancelier Pontchartrain et le premier écuyer Beringhen, par le duc d'Harcourt, Voysin, Desmarets, Torcy, ses amis, d'Huxelles attendait à Paris le moment où en février 1710, Louis XIV allait l'envoyer négocier la paix aux conférences de Gertruydenberg. Cette société du maréchal était aussi celle où nous avons vu apparaître Mme de Ferriol. L'on peut croire que leurs intrigues se prêtaient un mutuel appui.

« Huxelles, dit Saint-Simon, établi à Paris, tint une excellente table pour avoir compagnie, sortit peu pour se faire rechercher, se lia au président de Mesmes par le premier écuyer, son ami intime, et par ce président à M. du Maine, dont il était le commensal. Il fut vanté à Mlle Choin par Mme de Beringhen, la cultiva jusqu'à envoyer tous les jours de sa vie des têtes de lapin et d'autres mangeailles à sa chienne, et il faut noter qu'il logeait dans la rue Neuve-Saint-Augustin, et Mlle Choin attenant le petit Saint-Antoine. Il fit sa cour à Vaudemont et à ses nièces et s'initia ainsi à Monseigneur... D'autre côté il cultiva d'Harcourt, qui le produisit à Mme de Caylus pour atteindre à Mme de Maintenon (1). »

Mme de Caylus, l'aimable auteur des *Souvenirs,* servit en effet le maréchal auprès de sa toute puissante parente, et nous la voyons, dans une lettre, le lui recommander pour la charge de capitaine des gardes. Le portrait qu'elle fait de son protégé, avec « son allure qui n'est pas leste », n'a rien d'un galant, et l'ambition plus que l'amour semblait alors pouvoir lui rendre quelque vivacité. « Si Sa Majesté, dit-elle, lui faisoit l'honneur de penser à lui, je crois qu'il trouveroit de l'argent et des jambes, au moins pour trois mois dans l'année (2) ». Depuis la capitulation de Mayence en 1689, qu'il avait cependant défendu pendant cinquante-deux jours de tranchée et qu'il n'avait perdu que parceque la poudre lui manquait, d'Huxelles n'était pas populaire : à la ville on l'avait chansonné (3), et Louis XIV, tout en le com-

(1) Saint-Simon, *Mém.* VII, 266, t. III.
(2) *Souvenirs de Mme de Caylus,* éd. E. Raunié, p. 244.
(3) *Le nouveau siècle de Louis XIV,* Paris 1793, II, 320; IV, 291.

D'Uxelles doit être content
D'avoir rendu Mayence :
Il en a sauvé son argent,
C'est là sa récompense.

Digitized by Google

prenant dans la fournée de maréchaux de 1703, était peu porté pour lui. Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, en a fait ce portrait peu flatteur.

« C'étoit un grand et gros homme, tout d'une venue, qui marchoit lentement et comme se traînant, un grand visage couperosé, mais assez agréable, quoique de physionomie refrognée par de gros sourcils, sous lesquels deux petits yeux vifs ne laissoient rien échapper à leurs regards ; il ressembloit tout à fait à ces gros brutaux de marchands de bœufs ; paresseux, voluptueux à l'excès en toutes sortes de commodités, de chère exquise, grande, journalière, en choix de compagnie, en débauches grecques (1), dont il ne prenoit pas la peine de se cacher..., glorieux jusque avec les généraux..., bas, souple, flatteur auprès des ministres..., dominant sur tout le reste sans ménagements... Sa grosse tête sous une grosse perruque, un silence rarement interrompu, et toujours en peu de mots, quelques sourires à propos, un air d'autorité et de poids, qu'il tiroit plus de celui de son corps et de sa place que de lui-même ; et cette lourde tête offusquée d'une perruque vaste, lui donnèrent la ré-

Mais pour l'honneur, il en fait cas,
Moins que n'en faisoient les goujats
De Jean-de-Vert.

Il faut mieux être dans Paris
A s'enivrer et rire,
A caresser quelque Cloris,
Qu'en ces lieux où l'on tire ;
On y passe bien mieux son temps
Qu'avec ces diables d'Allemands
De Jean-de-Vert.

Pour nettoyer beaucoup de plats,
Et bien vider son verre,
D'Uxelle est le Dieu des combats,
C'est un foudre de guerre.

. . . . . .

(1) Si c'était là une calomnie, elle ne laissait pas d'être répandue. Barbier rapporte l'anecdote suivante : « On me contoit, ces jours-ci, en me parlant du maréchal d'Uxelles, qu'il avoit toujours été fort entiché du péché philosophique, qu'un jour ils étoient trois en partie de débauche, et que le deuxième, qui n'étoit pas de ce goût-là, le fronda fort et ne voulut pas croire qu'il y eût des b... « Pardonnez-moi, monsieur, lui dit le tiers, il y en a si bien, qu'il y en a même de trois sortes : il y a de riches b..., comme M. le maréchal, il y a de pauvres b..., comme moi, et il y a de sots b..., comme vous ». *Journal*, I; 445.

Digitized by Google

putation d'une bonne tête, qui toutefois étoit meilleure à peindre par le Rembrandt pour une tête forte qu'à consulter... Peu délié, profondément caché, incapable d'amitié que relative à soi, ni de servir personne..., avec la simplicité la plus composée que j'aie vue de ma vie ; un grand chapeau clabaud toujours sur les yeux, un habit gris dont il couloit la pièce à fond, sans jamais d'or que les boutons, et boutonné tout du long, sans vestige de cordon bleu, et son Saint-Esprit bien caché sous sa perruque (1). »

Il est juste d'ajouter que d'autres témoignages sont plus favorables au maréchal. Mme Du Noyer, alors en Hollande, loue « ce caractère de droiture et de probité que nous lui connoissons ». Comparant entre eux les trois négociateurs des traités d'Utrecht, Huxelles, l'abbé de Polignac et Ménager, elle ajoute : « L'on peut dire que dans ces trois têtes réside ce qu'il y a de plus habile en France : l'un pour ce qui regarde les affaires de la guerre ; l'autre pour la politique, et le troisième pour le commerce. Enfin le roi ne pouvoit mieux choisir (2) ».

Si l'ambition et l'intérêt de Mme de Ferriol furent satisfaits du grand rôle que le Maréchal venait d'être appelé à remplir sur la scène politique, la femme et l'amie regrettèrent peut-être une absence qui se prolongea pendant plus de trois ans. Parti de Paris pour la Hollande le 5 mars 1710 (3), il n'y revint que le 20 juin 1713 (4), après la conclusion laborieuse des traités d'Utrecht. La faveur déclarée, dont il fut depuis lors l'objet, dut d'ailleurs dédommager amplement son amie. Le maréchal entrait en effet dans la période la plus brillante de sa vie, et toutes ses ambitions furent satisfaites, sauf celle d'un duché qu'il n'obtint jamais. Pourvu, le 14 novembre 1714, des gouvernements d'Alsace et de Brisach, dont en 1715 il échangea le second contre celui de Strasbourg (5), il fut nommé, en 1715 par le duc d'Orléans, président du conseil des affaires étrangères, membre du conseil de régence en 1718, ministre d'état en 1726. Quoique éclipsé par Dubois un moment, il fut l'homme important de la

(1) Saint-Simon, *Mém.* III, 385.

(2) *Lettres hist. et galantes de Mme du Noyer,* Paris, 1790, in-12, V, 223, et VI, 223.

(3) Dangeau, *Journal,* XIII, 115.

(4) *Idem,* XIV, 427, 453.

(5) Dangeau, *Journal,* XV, 26, 331.

Digitized by Google

diplomatie jusqu'en 1729, où il se retira, pour mourir un an plus tard (1).

Son long éloignement en Hollande ne paraît pas avoir refroidi ses sentiments pour Mme de Ferriol. Mais plus tard, à l'approche de l'âge mur, celle-ci s'aperçut que son influence diminuait. Les lettres que Bolingbroke adressa de 1720 à 1730 à Mme de Ferriol sont encore pleines du nom du maréchal; il lui en parle, selon l'expression de Sainte-Beuve, comme du grand intérêt de sa vie. Mais celles de Mlle Aïssé nous montrent fort assombri ce ciel de l'amitié : ce n'est plus un ciel sans nuages, s'il le fut jamais. Mme de Ferriol en souffrait, et en faisait souffrir les autres. Partagée entre le désir d'aller goûter le calme à Pont-de-Veyle, et l'intérêt de ne pas laisser le maréchal aux mauvais conseils de la solitude, elle rendait les siens victimes de sa mauvaise humeur.

« Tout le monde, écrivait Mlle Aïssé, est excédé de ses incertitudes ; le vrai de ses difficultés, c'est qu'elle ne voudroit pas quitter le maréchal qui ne s'en soucie point et ne ferait pas un pas pour elle. Mais elle croit que cela lui donne de la considération dans le monde.

« Personne ne s'adresse à elle pour demander des grâces à M. le maréchal (2). »

M. de Ferriol, assez mûr lui-même, quoique de dix ans plus jeune que le marquis d'Huxelles, ne paraît pas avoir été un mari jaloux; ses absences à Metz devaient d'ailleurs être très fréquentes, sinon permanentes. Peut-être aussi estimait-il la liberté fort commode pour lui-même. Un passage d'une lettre où son frère l'ambassadeur parle de son « goût pour une dame d'Augny (3) », donnerait à penser qu'il pratiquait modérément la fidélité conjugale. Mais la conjecture est trop hasardée pour que nous y insistions, et l'on peut, si l'on préfère, se représenter le président comme un mari victime malheureuse d'un sort qu'il ne s'était pas attiré.

Si Mme de Ferriol avait jamais fait des calculs sur la succession du maréchal, qui, par ses places et par son patrimoine, devait être fort riche, ils furent trompés. Nous verrons que ses

(1) Le 10 avril, laissant pour héritier son cousin Henri-Camille, marquis de Beringhen, fils du premier écuyer, auquel il succéda dans cette charge, né le 1er août 1693.

(2) *Lettres de Mlle Aïssé*, éd. E. Asse, p. 242.

(3) *Corresp. de M. de Ferriol*, p. 306.

Digitized by Google

fils n'eurent pour héritage que les biens provenant de leur père et de leur oncle l'ambassadeur, et que l'ami de leur mère ne les aida même pas à se pousser dans le monde. Nous le disons à leur honneur et à celui de Mme de Ferriol.

Un autre ami de Mme de Ferriol dont il faudrait parler ici, c'est lord Bolingbroke, le fameux ministre de la reine Anne, disgracié, accusé de trahison à l'avènement de Georges Ier, et qui, tantôt en fugitif, tantôt en exilé volontaire, fit en France deux longs séjours, le premier de 1715 à 1725, le second de 1735 à 1742.

Comment avait-elle connu Bolingbroke? Très probablement par sa sœur, Mme de Tencin.

Dans un premier voyage qu'il avait fait à Paris, au mois d'août 1712, pour arrêter avec Louis XIV lui-même les bases de la paix avec l'Angleterre et signer au préalable une suspension d'armes, on le voit dans le monde accorder une attention marquée à Mme de Tencin (1), et l'on peut supposer que dès cette époque il connut Mme de Ferriol. La connaissance devint sans doute plus intime lorsque, débarqué à Calais en proscrit, le 27 mars 1715, il se lia deux ans plus tard (2) étroitement avec la belle-mère de Mme de Caylus, cette aimable marquise de Villette, veuve depuis 1707, qu'il devait épouser lui-même vers 1720. Devenu un instant presque ministre du prétendant en France, il dut avoir d'ailleurs, au sujet de la politique jacobite, de nombreux rapports avec le maréchal d'Huxelles, chef de notre diplomatie, ainsi qu'avec l'abbé de Tencin et sa sœur, de tout temps fort mêlés aux affaires du chevalier de Saint-Georges et plus tard de Charles-Édouard. Il suffit d'avoir indiqué ici l'origine de cette liaison; nous retrouverons Bolingbroke lorsque nous aurons à parler des séjours fréquents que d'Argental, Pont-de-Veyle et Mlle Aissé firent au château de la Source, propriété qu'il avait acquise auprès d'Orléans, et pour laquelle il quitta la terre de Marsilly que Mme de Villette possédait en Champagne.

Les hautes amitiés que s'étaient faites M. et Mme de Ferriol, durent leur venir en aide lorsque, après la mort de Louis XIV, les traitants furent poursuivis. Des restitutions auxquelles ils furent condamnés, et qui s'élevaient à près de 200 millions, il

(1) Ch. de Rémusat, *Bolingbroke, sa vie et son temps*, dans *l'Angleterre au XVIIIe siècle*, Paris 1865, I, 264.

(2) Rémusat, *Ibid.*, I, 362.

Digitized by Google

n'en entra pas 15 millions dans le trésor, tant l'intrigue, la faveur, vinrent adoucir les arrêts de la chambre de justice. M. de Ferriol ne fut pas le dernier à solliciter et à obtenir un de ces adoucissements. S'il souffrit néanmoins de cette mesure, l'agiotage auquel donna naissance le Système lui fournit bientôt l'occasion, ou plutôt la tentation d'y chercher un dédommagement. L'abbé de Tencin, qui avait été chargé de préparer Law à une abjuration religieuse, sans laquelle il ne pouvait légalement être nommé contrôleur général (1720), n'avait pas trouvé un ingrat dans son tout puissant catéchumène. Ce qui fut le fondement de sa fortune pécuniaire et politique, put bien aussi accroître ou refaire celle des Ferriol.

Tout porte à croire que le président ne resta pas en dehors des fièvreuses spéculations qui ont marqué les années 1719 et 1720. Nous doutons, cependant, qu'il s'y soit enrichi. Bolingbroke s'y appauvrit, et ce fut aussi probablement le cas de M. de Ferriol, qui, sans cela, eût dû laisser à ses enfants une fortune bien plus considérable que celle qu'ils trouvèrent dans son héritage.

M. de Ferriol, dont les dernières années n'offrent aucun incident qui nous soit parvenu, avait perdu son frère l'ambassadeur le 26 octobre 1722, institué par lui héritier de tous ses biens et dans des termes qui témoignent de l'affection et de la confiance qu'il lui avait inspirées. Il ne quitta pas l'hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin, devenu un peu plus grand par la disparition du vieux diplomate, mais où M^lle^ Aïssé continuait à habiter, ainsi que les deux fils de M. de Ferriol, d'Argental et Pont-de-Veyle.

En 1730, disparut à son tour leur voisin et ami, le vieux maréchal d'Huxelles, mort le 10 avril, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Depuis cinq ans Bolingbroke avait quitté la France et il ne devait plus y revenir qu'en 1735. M^me^ de Ferriol put le revoir encore, mais pour bien peu de temps, car elle mourut l'année suivante (1^er^ février 1736). Trois ans auparavant, le 13 mars 1733, était morte l'aimable Aïssé, qui avait été le charme et la paix de cette demeure. Le président de Ferriol survécut une année seulement à sa femme; il s'éteignit le 3 février 1737. Voici de quelle façon le *Mercure* annonçait ce décès :

« Le 3 février, Augustin de Ferriol, comte du Pont-de-Veyle, baron d'Argental, président à mortier honoraire du Parlement

Digitized by Google

de Metz, mourut à Paris, âgé de soixante-quinze ans. Il avait été autrefois trésorier, receveur-général des finances de Dauphiné. Il fut ensuite reçu conseiller au Parlement de Metz le 16 avril 1701, et président le 20 août 1720(1) ».

Le 8 juillet de l'année précédente, le président avait réglé ses affaires avec ses enfants, par une donation entre vifs(2). Les biens dont il disposait dans cet acte se composaient de :

1° La finance de la charge de lecteur du roi, achetée en 1720 à son fils aîné Pont-de-Veyle(3);

2° De celle de conseiller au Parlement de Paris, dont son second fils, d'Argental, avait été pourvu en 1721;

3° De celle de l'office de conseiller d'honneur de la Cour des Monnaies, acheté en 1737 pour Pont-de-Veyle;

4° Du comté de Pont-de-Veyle, vendu plus tard à la comtesse Kadot de Sebeville, moyennant 500,000 livres (22 octobre 1739)(4); somme à laquelle il faut ajouter 10,000 livres de la vente à M. de Monterra du domaine de la paroisse de Replonges, dépendance de Pont-de-Veyle;

5° La baronnie d'Argental, près d'Annonay, affermée par bail 550 livres, et que d'Argental prit pour le prix de 15,000 livres (5);

6° Une rente de 400 livres, au principal de 20,000 livres, due par M. de Masso de la Ferrière(6);

7° Une rente de 6,900 livres, au principal de 276,000 livres sur les Aides et Gabelles (7);

Cette donation était faite aux conditions suivantes :

1° De la réserve de l'usufruit pour le donateur;

2° De payer ses dettes;

3° De prélever sur les biens restants 50,000 livres en argent pour Pont-de-Veyle, fils aîné, ou bien un fonds de parcille valeur;

(1) *Mercure,* février 1737, p. 405.

(2) Archives notariales de Paris, actes divers passés chez les notaires royaux Belleheu, Bontemps, Doyen, Chèvre, Thouvenot, les 13 août et 14 décembre 1720, 28 février 1721, les 8 juillet, 19 septembre, 6 décembre 1736, 29 avril, 1er juillet 1737, 22 octobre 1739.

(3) Vendue le 6 déccembre 1736 au président de Villemaré, 60,000 livres et un pot-de-vin de 3,000 livres. Bontemps, notaire.

(4) Me Bontemps, notaire, rue Saint-Honoré, au coin de celle des Bons-Enfants.

(5) Par acte du 7 octobre 1739.

(6) Constituée le 13 août 1720, Me Chèvre, notaire.

(7) Constitution de rente, 28 février 1721, Chèvre, notaire.

Digitized by Google

4° De prélever 20,000 livres de principal sur la rente des Aides et Gabelles en faveur du même Pont-de-Veyle « en qualité de légataire universel de démoiselle Charlotte-Élisabeth Aïssé(1), à cause du legs à elle fait par le feu sieur Ferriol, ambassadeur, suivant son testament ci-dessus rapporté » ;

5° De partager le surplus également entre ses deux fils Pont-de-Veyle et d'Argental.

Le testament(2) que le président fit, le 2 février 1727, la veille de sa mort, ne dut pas changer notablement ces dispositions précédentes, car c'est à peu près sur ces bases que se fit la liquidation entre les deux frères.

Si l'on ajoute aux biens que nous avons énoncés, l'hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin, vendu, le 29 avril 1737, 166,000 livres à Perrinet, fermier-général (3), la chapelle funéraire de l'église Saint-Roch, où avaient été inhumés l'ambassadeur et Mlle Aissé, vendue 4,800 livres à M. de Senozan (4), la succession du président de Ferriol s'éleva environ à 1,152,640 livres, dont il faut déduire 233,800 livres de dettes et même plus(5), soit à

(1) Cette rente à l'origine de 425 livres, au capital de 17,000 livres, avait été constituée le 14 décembre 1720, par devant Thouvenot, rue Montmartre, près Saint-Joseph, et Chèvre, notaires. La délivrance à Pont-de-Veyle, dans la liquidation Ferriol, est du 19 septembre 1737. Bontemps, notaire.

(2) Il avait institué le cardinal de Tencin exécuteur testamentaire. Inventaire fut fait à Paris, le lendemain sans doute, et à Pont-de-Veyle le 16 avril 1737, par Claude de Laly, notaire au dit Pont-de-Veyle.

(3) Par devant Doyen, notaire, rue du Roule. — Cet hôtel a subsisté jusque vers 1850. Je me souviens encore de son jardin, que, dans mon enfance, je voyais des fenêtres d'un très bel hôtel de la rue de la Michodière, n° 8, appartenant alors au comte de Breteuil, et qui a disparu lors de l'ouverture de la rue du Quatre-Septembre. En été, c'était une vue délicieuse que celle de ces jardins qui remplissaient tout l'intérieur de l'îlot de maisons compris entre les rues Neuve-Saint-Augustin, de la Michodière, de Hanovre et de Choiseul. Récemment, comme je rappelais ces souvenirs dans une conversation avec M. Edmond de Goncourt, il me raconta comment il fut conduit un jour dans cet hôtel, par un marchand de curiosités, pour en voir les magnifiques boiseries, quelle fut son admiration, mais aussi quel fut son regret de ne pouvoir alors les acheter. Dans le *Journal des Goncourt*, t. V, p. 7, on voit qu'il les fit acheter, pour 3,000 francs, à son cousin Alphonse de Courmont, dans le château de qui elles furent placées. « Il les eût payées, dit-il, 30,000 francs chez Vidalenc. »

(4) Le même qui avait épousé la dernière Grolée-Viriville. (V. plus haut.)

(5) Nous voyons par la liquidation que le produit des ventes de l'hôtel de Ferriol, de la chapelle de Saint-Roch, de la charge de lecteur du roi (en tout 233,800 livres), ainsi que celle des meubles, servirent à payer ces dettes. D'autre part, Pont-de-Veyle prenant pour lui-même la charge de

Digitized by Google

une valeur liquide de 918,840, ou plutôt de 898,000 livres en défalquant le legs fait à Pont-de-Veyle par Mlle Aissé. L'égalité de partage entre les deux frères, qui eût donné 449,420 livres à chacun, ayant été rompue par le préciput de 50,000 livres en faveur de Pont-de-Veyle, celui-ci recueillit en définitive 599,420 livres, dans lesquelles sa charge de chevalier d'honneur à la cour des Monnaies entrait pour 47,000 livres, tandis que d'Argental ne recevait que 399,420 livres. Si même nous nous référons exclusivement au partage qui suivit la vente du domaine de Pont-de-Veyle en 1739, les parts auraient été plus inégales encore. Déduction faite des 70,000 livres de dettes dont le domaine était grevé, et du préciput du fils aîné, sur le prix de vente de 500,000 livres, il resta 374,550 livres seulement à partager. La moitié aurait été de 187,275; mais d'Argental dut payer 36,433 livres de dettes, en sorte qu'il ne lui revint en définitive que 150,842 livres. Encore, pour une raison qui n'est pas expliquée dans l'acte, ne le voyons-nous toucher que 39,342 livres. Ce fut, sans doute, comme rapport à la succession du prix de la terre d'Argental qu'il gardait pour lui, de la finance de son office de conseiller, etc. Il est vrai qu'il faut ajouter à cette somme : 1° 20,000 livres, moitié de la créance Masso de la Ferrière; 2° 81,280 livres, moitié du legs d'une rente de 4,064 livres de revenu au capital de 162,560, fait à l'ambassadeur ou au président par l'abbé de Vaubrun, un ami, mort en 1746; 3° 36,220 livres, moitié de la rente de 89,440 livres de capital sur les Gabelles, déduction faite des 17,000 livres dont Mlle Aissé avait été titulaire et qu'elle avait léguée à Pont-de-Veyle, car c'est à ce chiffre que s'était réduite en définitive cette rente sur les Gabelles, que dans la donation de 1736 nous avons vue inscrite pour une somme de 276,000 livres.

Eugène Asse.

---

conseiller d'honneur à la cour des Monnaies, et d'Argental celle de conseiller au Parlement, il ne resta plus à partager entre eux que la rente sur les Aides et Gabelles, la créance Masso la Ferrière, le domaine de Pont-de-Veyle, celui d'Argental, les meubles non vendus, et une certaine rente au principal de 162,560 livres, acquise par l'abbé de Vaubrun, dont nous parlerons plus tard.

Digitized by Google

LE FIEF DE MARLY

ET SAINT VINCENT DE PAUL

Est-il coin du quartier Saint-Martin plus laid, plus sale, plus mal famé que ce qu'on nommait le « fief de Marly », c'est-à-dire la rue de Venise (jadis Berthaut qui dort) et sa voisine, la rue Quincampoix, que Law a rendue si célèbre? Dès 1225, suivant Lefeuve, il y avait déjà des contestations au sujet de ce fief entre les chanoines de Saint-Merry et les prêtres de Saint-Lazare. En 1632, Saint-Vincent de Paul en réclamait encore la propriété ainsi que le prouvent des documents que nous avons découverts au cours de nos pérégrinations dans les minutiers des notaires.

En 1641, les arbitres choisis par les parties rendaient leur sentence, qui est du plus haut intérêt, pensons-nous, en ce qu'elle donne les limites du fief de Marly, ainsi que les noms des enseignes et des propriétaires des maisons qui y étaient comprises. Elle fixe le bureau des Merciers, signalé par Gomboust et indique l'église Saint-Josse et la ruelle de Bièvre, aujourd'hui disparue. C'est à ce titre que nous avons, malgré son aridité, recueilli cette curieuse sentence.

Vicomte DE GROUCHY.

Le 8 novembre 1632.

Furent présents vénérables personnes, Vincent de Paul, prestre, supérieur des prestres de la congrégation de la mission establye dans le prieuré sainct Lazard-lez-Paris et Jean de Horgny, aussy prestre de ladite congrégation, demeurant audit St Lazard, tant en leur nom, que se faisant fort de leurs confrères de ladite congrégation qu'ils promettent de faire ratifier quand ils en seront requis, mesme d'en fournir acte valable à leurs dépens au sieur de Bailly cy après nommé, d'une part, et nobles et discrètes personnes Messire Estienne Barré, Charles Millerin, Henry Sainctot, Michel Dodart, Gedeon Paris, Pierre Fournier, Jacques Bourdois et Marin Franger, tous chanoines de l'église collégiale Saint-Médéric d'autre part, lesquels ont recongneu, confessé et confessent qu'à leur prière et pour leur faire plaisir, honorables personnes Jacques de Bailly, marchand banquier,

Digitized by Google

bourgeois de Paris, et Me Guillaume Lormont, aussy bourgeois de Paris, se sont rendus et constitués caultion, sçavoir le sieur Bailly pour lesdits prêtres de la congrégation, envers lesdits sieurs chanoines, et le sieur Lorinière pour iceux sieurs chanoines envers messieurs de la congrégation pour le payement de la somme de six cents livres aux termes convenus et suivant laquelle caution le compromis fait entre lesdits de la congrégation et du chapître, passé ce jour d'huy par devant les notaires soubsignez, à ces causes, promettent et s'obligent lesdits sieurs de ladite congrégation audit sieur de Bailly, comme semblablement lesdits sieurs du chapître audit sieur Lormier ce acceptant, de les acquitter, garantir et indemniser de la somme de six cents livres, à peine de tous despens, dommages et intérêts etc.

Fait et passé à Paris au chapître de ladite église St Médéric, l'an mil six cent trente-deux, le huitième jour de novembre et ont signé:

Vincent de Paul. — Barré. — Millerin. — Jean de Horgny. Dodart. — Bourdois. — Franger. — Fournyer. — Paris. Cousine. — Gaultier, notaires.

Le 8 novembre 1632.

Furent présents vénérables personnes Vincent de Paul, prêtre, supérieur des prêtres de la congrégation de la mission establie dans le prieuré de St Lazard-lès-Paris, et Jean de Horgny, aussy prêtre de ladite congrégation, demeurant audit St Lazard. tant pour eux que pour les autres prêtres de la dite congrégation, des quels ils se font forts, et promettent faire ratifier et agréer le contenu en ces présentes, et en fournir à leurs dépens et valablement et autant qu'il faudra, fait et passé soubs scel royal, dans la fin du présent moys à Messieurs du chapître St Mederic, cy après nommés, lesdits sieurs de ladite congrégation estant aux lieux et droits de messieurs les religieux, prieurs et couvent dudit saint Lazard, d'une part, et nobles et discrètes personnes Messieurs Estienne Barré, Charles Millerin, Henry Saincteot, Michel Dodart, Gedeon de Paris, Pierre Fournier, Jacques Bourdois, Marin Franger, tous chanoynes de l'Église saint Mederic d'autre part, les quelles partyes estant au moment d'entrer en procès pour raison des droits de censive et directe seigneurie respectivement par eux prétendus sur anculnes maisons sises à Paris, rues St Martin, Quincampoix et autres lieux, mesme

Digitized by Google

pour raison des droits de lods et de cens appartenant audit chapître en l'estendue du lieu appelé le fief de Marly, où sont plusieurs maisons sises ès dites rues et environ, dont la censive appartient auxdits sieurs de St Lazard, et aux droits prétendus auxdits sieurs de St Mederic contre lesdits de Saint Lazard, tant contenus en l'exploit de demande faite à la requête desdits sieurs du chapître par Audineau, sergent, le 21e jour de feburier dernier, que actes mentionnez audit exploit, dont les partyes pourront faire demander selon les mémoires qu'ils produiront aux sieurs arbitres cy après nommez, ont lesdites partyes désiré en sortir à l'amiable, et pour cet effet, ont convenu des personnes de noble homme maistre Denis Descordes, conseiller du Roy au siège présidial du chastelet de Paris, Claude Chappelier, et (blanc) de Montholon advocat en la cour de parlement de Paris, les quels elles ont choisy et nommé leurs arbitres arbitrateurs et amiables compositeurs, pour juger et terminer tous les différends d'entre lesdites partyes concernant ladite censive et lotz de vente et autres demandes, et pour raigler et borner les territoires desdites censives et droitz qui en proviennent, sur les mémoires et articles, tiltres et pièces qui servent à ce faire par lesdites partyes ou l'une d'elles, mises et produites comme dict est, par devant lesdits sieurs arbitres ou l'un d'eux, dans la fin du présent mois de novembre, pour ce faict ou non faict, sans qu'il soit besoing d'aucun commandement ni forclusion estre rendus par lesdits sieurs arbitres, le jugement arbitral le lendemain des Roys déclaré prochain, ou plustôt, à leur commodité. Au quel jugement arbitral, lesdites partyes promettent et obligent satisfaire et obéyr comme sy c'estoit un arrest de cour souveraine, à peine, contre les contrevenants de la somme de six cents livres qui sera par eux payée aux acquiesçants pour estre par eux employée à leur profit et être ladite somme payée sans forme ou figure de procès, et en vertu du présent compromis sans qu'autrement le payement de ladite somme de VIc livres aulcune des partyes soit receu à appeler dire ou proposer aulcune chose contre ledit jugement arbitral, et pour l'exécution du quel et tout ce qui en déppend, ont lesdites partyes esleu leur domicilles en ceste ville de Paris sçavoir, lesdits sieurs de la congrégation en la maison de Mr Leger, procureur en parlement, scize rue du Plastre, paroisse St Severin, et lesdits sieurs du chapistre en la maison de Mr Guillaume Lorinier, leur recepveur, sise rue des Écrivains

Digitized by Google

paroisse St Jacques la Boucherie, les quels les deux ont nonobstant etc.

A ce faire vinrent et furent présents honorable homme Jacques de Bailly, marchand banquier, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de la Cossonnerie, paroisse Saint Eustache, et ledit sieur Guillaume Lorinier, les quels, faisant volontairement, consentent se constituer par ces présentes caultion pour le payement de la somme de six cents livres selon que dict est, sçavoir, le dit sieur de Bailly pour lesdits sieurs de la congrégation et ledit sieur Lorinier pour lesdits sieurs du chapître, et de ce, en faire par ces présentes leur propre fait et debte, sans division ni discussion, à quoy ils renoncent, et pour cet effet, font eslection de domicile en la maison où ils sont à présent logez, qui sont celles de la confrairie des Trois Roys, et celle de Saint Cosme et Saint Damien, aux quelles iceux ils consentent et accordent tous actes et placets de justice quy seront faicts à cause des présentes soyent aultant valables comme si l'on parlait à leurs propres personnes et vrai domicille, promettant, obligeant, chacun en droit soy ès noms et quallitez. Ce faict et passé au chapître sis au cloistre de ladite esglise Sainct Mederic où les dites partyes se sont pour ce assemblées en la manière accoustumée, le lundi huictième jour de novembre mil six cens trente deux et ont signé :

Vincent de Paul. — Barré. — Jean de Horgny. — Millerin. Dodart. — Paris. — Fournier. — Granger. — de Bailly. Lorinier. — Nourry. — Gaultier, notaires.

(*A suivre*).

LEGS A LA CONFRÉRIE DES NOTAIRES DE PARIS (1450)

« Nous, Jehan, seigneur de Montmerency, confessons que « les drois des ventes et saisines à nous deus, nous ont esté... et « paiez [pour les] soixante-trois sols parisis de rente déclairez et « dont mention est faite au blanc, [par] les confrères de la con- « frarie aux nottaires de la court Monseigneur de Paris, dont « nous tenons pour contents et les en quittons, sauf nostre droit

Digitized by Google

« en autre chose. Escript soubs notre seing manuel, l'an mil « quatre cents cinquante-quatre, le huitiesme jour de mai ».

(*Signé*) : JEAN DE MONTMORENCY.

Ce reçu est écrit au dos d'un acte trop mutilé pour que la publication intégrale de ce qui en reste soit intéressante. Mais il peut être utile de savoir que par cet acte, Galion et Louchart, procureurs à la cour de Paris, et exécuteurs testamentaires de Roland, prêtre chapelain de la chapelle et confrérie des notaires de Paris, dont le testament est daté de 1450, et écrit de la main de Ryvart Toussains, notaire à Paris, se dessaisissent d'une rente de 63 sols parisis en faveur des prévôts et maîtres de la confrérie des notaires de Paris, à charge par ces derniers et par leurs successeurs de faire dire chaque année une messe pour l'âme du chapelain Roland, de ses parents et amis. Ladite rente est prise sur des lieux et personnes dont la désignation manque; mais nous voyons par le reçu qu'elle n'a pu être cédée sans que Jean de Montmorency, mentionné à l'acte, prélevât un droit sur la cession. Sont également mentionnés dans l'acte : le baron d'Ivry, chambellan du roi et garde de la prévôté de Paris; Nicole de Villeneuve; Jean Ango.

Ce document m'a été communiqué par M. Harold Lyon, orientaliste anglais, qui l'a trouvé à Londres, dans une reliure, et qui l'a actuellement en sa possession.

Le Montmorency dont il est ici question est Jean II de Montmorency, né en 1402, mort le 6 juillet 1477. Il s'attacha au dauphin Charles, et, pour le suivre, abandonna aux Anglais et aux Bourguignons ses biens de l'Ile-de-France, de la Normandie et de la Brie, qu'Henri VI confisqua. Il devint chambellan de France en 1429.

Ses deux fils aînés, Jean et Louis, prirent parti pour les Bourguignons. Jean fonda la branche des Montmorency-Nivelle, et Louis la branche des Montmorency-Fosseux.

HENRI MALO.

UNE LETTRE INÉDITE DE RIVAROL

La lettre fort spirituelle de Rivarol (et il n'en pouvait écrire d'autre) que nous publions aujourd'hui est, autant que nous le pouvons croire, absolument inédite. Elle fait partie d'une

Digitized by Google

collection d'autographes que nous aurons souvent occasion de mettre à contribution, et qui fut formée par notre bisaïeul maternel, M. D. Frion d'Hyencourt, esprit fin et lettré, à une époque où ces sortes de choses n'étaient guère recherchées.

Selon M. de Lescure (1), il n'est passé que quatre lettres de Rivarol en vente publique; toute sa correspondance est restée entre les mains des héritiers de ceux qui avaient eu la bonne fortune d'avoir avec lui des relations épistolaires.

Notre lettre a été écrite en 1792, peu après le manifeste des principaux coalisés et peu de jours avant l'entrée de leurs armées en France. Rivarol, après s'être caché quelque temps loin de Paris, avait senti la nécessité de se mettre tout à fait à l'abri de gens qui n'auraient pas manqué de lui prendre sa tête. Il partit pour la Belgique le 10 juin 1792; c'est lui-même qui donne cette date (2). Il y écrivit sa lettre au duc de Brunswick et à la Noblesse Française; il en sortit pour aller en Angleterre et de là à Hanovre où il mourut en 1801.

C^te^ Charles de Beaumont.

21 juillet [1792].

Voici quinze jours que je suis chez les Belges. Il n'y a presque plus d'émigrés à Bruxelles : la trompette qui sonne du côté de Coblentz a tout appellé; la gloire n'a laissé ici que des veuves, et quelques abbés destinés de tous tems à faire autant de cocus qu'elle peut faire de héros. Vous aurez su qu'une des premières opérations du moderne Agamemnon (le duc de Brunswik) a été de défendre absolument au général Beaulieu (3) de garder et d'employer aucun volontaire français dans son armée; de sorte que ceux de nos jeunes gens qui s'étoient d'abord avancés pour cueillir quelques lauriers de primeur, ont été forcés de se replier vers la gamele de Coblentz. Du reste, un voile impénétrable sur les opérations des armées combinées : il n'y a de certain que leur entrée en France du 5 au 10 du mois d'août. Les émigrés, loin d'être pièce principale, ne seront que très accessoires, et toujours sous les ordres du duc de Brunswik qui les remettra au Roi, si ce malheureux prince échape aux derniers coups des Jacobins. Vous savez qu'il est toujours question de le séparer de la Reine. Lukner (4) est à Paris, demandant aux Révolutionneurs de nouveaux

(1) De Lescure, *Rivarol et la Société Française pendant la Révolution*, Paris, 1883, in-8.

(2) Lettre à son père, citée par M. de Lescure. *Ibid.*, p. 364.

(3) Jean-Pierre, baron de Beaulieu (1725-1819), général autrichien qui commandait les opérations.

(4) Nicolas Luckner (1722-1825), né en Bavière, entra au service de

Digitized by Google

renforts pour l'armée de la Constitution; il est parvenu à leur être plus suspect que Lafayette.

Que fait à Londres votre agréable neveu? Bruxelles lui fait donc peur? J'ai rencontré à Ostende 3 gardes du corps chargés de lettres, de prières et de 3 mille Louis par le prince de Poix (1). Le tout pour moyenner un accommodement avec les princes. Que dites-vous de cela? Saint-Réal (2) assure qu'on ne peut faire en sa vie qu'une conspiration; il me paroit que le prince de Poix a plus de tenue que l'abbé de Saint-Réal n'en suppose à tous les Révolutionnaires passés et à venir.

Adieu. Allez, je vous prie, chez Madame de Coigny (3): donnez-moi de ses nouvelles et dites-moi si elle m'aime toujours de tout son esprit. C'est la *great part* chez elle; Dieu lui-même eût changé avec elle les termes du premier commandement.

Je suis à Bruxelles,
Rue de la Pépinière, n° 363.
C. DE RIV.

QUESTIONS

92. Le testament de Mazarin. — Pourrait-on me dire si le testament du cardinal Mazarin est inédit? G. G.

93. Documents sur les lettres de cachet en province. — Après avoir terminé une étude minutieuse sur les lettres de cachet dans la Généralité de Paris d'après les documents conservés aux Archives de la Bastille (Bibliothèque de l'Arsenal), aux Archives de la Préfecture de Police et aux Archives Natio-

France et fut nommé maréchal de France en décembre 1791. Il commanda l'armée française sur la frontière du nord en 1792.

(1) Philippe-Louis-Marc-Antoine de Noailles-Mouchy, prince de Poix (1752-1819), se rendit à Coblentz en 1791, puis rentra à Paris où il se trouvait au 10 août 1792 et ne quitta la France que sur l'ordre exprès de Louis XVI.

(2) Petit-neveu de l'historien du XVII° siècle, César Vichard dit l'abbé de Saint-Réal (1639-1692).

(3) Louise-Marthe de Conflans d'Armentières, mariée en 1775 à François-Marie-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, fut l'amie de Rivarol.

Digitized by Google

nales, je voudrais entreprendre une enquête semblable sur l'histoire des lettres de cachet dans les différentes provinces. On sait que tel a été le caractère de l'ancien Régime que le fonctionnement des institutions a varié extrêmement d'un point de la France à l'autre. M. Joly, par son étude sur les *Lettres de cachet dans la Généralité de Caen* et M. Vander Hæghen, par son article sur les *Lettres de cachet dans le ressort du Parlement de Toulouse* ont montré l'intérêt de ces recherches. Déjà M. H. Carré, professeur à la Faculté de Poitiers, et M. Em. Duvernoy, archiviste de la Meurthe-et-Moselle, m'indiquent des documents très curieux sur les lettres de cachet conservées dans les Archives de la Meurthe-et-Moselle et de la Vienne; sans doute on trouve des documents semblables dans les différents dépôts de province, et ceux de mes confrères qui voudraient bien me les signaler me trouveraient profondément reconnaissant.

FR. FUNCK-BRENTANO.

RÉPONSES

Famille de Catin de Ravarines (**78**). — Le manuscrit 4927 de la Bibliothèque de l'Arsenal contient la généalogie d'une famille Catin (de Bourgogne) portant les armes citées par M. A. D. mais avec les titres de : seigneurs de Gerroux, de Villotte, de Flavignerot, etc. Cette généalogie s'étend de 1502 à 1745.

Renseignements biographiques (**76**). — Je ne sais au juste ce que désire M. X. Mais voici quelques indications d'ouvrages où notre correspondant trouvera certainement de nombreux détails l'intéressant. C'est principalement sur M^me^ de Condorcet que les renseignements sont riches. D'abord le manuscrit 6498 de la bibliothèque de l'Arsenal contient un dossier relatif à M^me^ de Condorcet (1). Peut-être y en a-t-il

(1) Il s'y trouve une lettre manuscrite signée *Sophie de Grouchy, Veuve Condorcet.*

Digitized by Google

autre part, mais mes recherches n'ont porté que sur les manuscrits de l'Arsenal. En fait d'ouvrages imprimés, il faudrait consulter : *Condorcet, sa vie et ses œuvres*, par M. Charma (Caen, chez Hardel, 1863, in-8°) (dans les notes se trouvent des références très précieuses sur Mme de Condorcet). — Les *Œuvres complètes de Condorcet*, publiées par Arago d'après les papiers de Mme O'Connor, fille de Condorcet. — *Les Mémoires historiques sur Suard* par Garat (1820, 2 vol. in-8°). — *L'Essai de Mémoires sur Suard* (1820, in-12) par Mme Suard, née Panckouke. — Les *Mémoires* de Mme de Rémusat, de la duchesse d'Abrantès, de Mme Mohl, de Bourienne, de Fouché, de Rovigo, de Marmontel. La *table* des Mémoires de Bachaumont, les œuvres de Guinguené. *Les Mémoires sur le Consulat*, de Thibaudeau. — *Les derniers jours du Consulat* par Fauriel, (très intime avec les Condorcet) publié par Ludovic Lalanne, (Paris, 1889, in-18). — *Études sur Nicolas de Grouchy et son fils*, par le vicomte de Grouchy (Paris, Champion, 1878), et en général tous les *Mémoires*, de 1775 à 1830. Est-il besoin de rappeler ici le livre de M. A. Guillois : *Le salon de Mme Helvétius, Cabanis et les Idéologues* (paru en 1894 chez Calmann-Lévy)? Sur le président Dupaty, la liste des ouvrages où il y aurait à puiser est trop facilement trouvable pour la répéter ici; signalons pourtant une étude bien faite de M. Camoin de Vence sur les rapports de Dupaty et de Séguier : *Deux magistrats de la fin du* XVIIIe *siècle* (chez Thorin, 1881). De plus la *Table* des Causeries du Lundi de Sainte-Beuve renvoie à plusieurs articles où il est parlé de Dupaty, sans qu'il soit le sujet de l'article. Enfin sur le Conseiller Freteau, il faudrait consulter les *Annales françaises* de Sallier (Paris chez Leriche Thomine, 1813 et 1832, 1 et 2 vol. in-8°).

GASTON DUVAL.

Images de la Vierge aux portes des villes (86). — La Vierge était autrefois représentée au-dessus de la porte de beaucoup de maisons particulières et, plus encore, au-dessus des portes des villes. Outre que la doctrine catholique la place à un degré supérieur à tous les autres saints, la Vierge Marie est souvent considérée par le symbolisme et la liturgie comme la Porte du Ciel : *Janua cœli*, *Porta cœli*, *Porta paridisi*, *Porta orientalis*, etc. — Il semble que ces images étaient généralement des statues ou des sculptures en haut-relief. On remarque encore, au-dessus de plusieurs portes, des niches où se trouvaient ces statues, telle la porte de la Craffe à Nancy, où René II fit

Digitized by Google

représenter l'Annonciation, accostée d'inscriptions en vers, restées en partie lisibles (voir J. Rouyer, *Les inscriptions de la porte de la Craffe à Nancy*, dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1881, p. 181 et suiv.; je les ai rappelées dans la *Lorraine-Artiste*, 1891, p. 98-99). — On pourrait citer aussi le célèbre Couronnement de la Vierge, au château de la Ferté-Milon.

A Montmédy, une statuette de la Vierge se voit encore dans une niche du cavalier qui domine la porte et qui date de Vauban, mais l'origine en doit être plus ancienne, car, autant qu'il m'en souvient, elle est dénommée par une inscription *Notre-Dame de Malandry*, ce qui évoque le souvenir de Jean V d'Allamont, seigneur de Malandry, le pieux et héroïque défenseur de la ville contre Louis XIV, en 1657.

Généralement, ces inscriptions sont une invitation à celui qui entre dans la ville à *saluer* la Vierge protectrice.

La première de celles de Nancy se termine par ces deux vers :

Dis, ô mortelz, toy de front venant cy,
Avé Marie, espoir seul de Nancy.

Comme spécimen d'une formule fréquente, plus ou moins variée, je citerai l'inscription de Mouzon (Ardennes); elle est moderne, mais en imite évidemment une fort antérieure :

Si le nom de Marie
En ton cœur est gravé,
En passant ne t'oublie
De lui dire un Avé.

J'en ai cité quelques-unes dans la *Lorraine-Artiste* (1891, pp. 153, 173-174).

Léon Germain.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le décès de M. Bonnassieux, que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, a créé dans le personnel des Archives Nationales un mouvement à la suite duquel M. Max Prinet, bibliothécaire-adjoint de la ville de Besançon, a été nommé archiviste, par arrêté en date du 1er juin.

Par arrêté ministériel en date du 14 juin 1895, M. Gaston Duval a été attaché à la bibliothèque de l'Arsenal.

Nous avions annoncé, dans notre dernier numéro, la mise en adjudication de la propriété de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. L'on sait aujourd'hui que cette propriété a été acquise par M. le général Iung, président de la Société « La Plume et l'Épée », et auteur d'importants ouvrages historiques.

Le Congrès des Architectes français a tenu sa réunion annuelle à Angers et à Bordeaux, du 9 au 14 juin. Rayonnant autour de cette dernière ville, il excursionnait le 12 à Saint-Emilion, en faisant étape à Montagne, pour visiter l'église signalée l'année dernière au Congrès de La Rochelle par M. Brutails, archiviste de la Gironde, comme étant un des rares spécimens de l'architecture du commencement du XIIe siècle (voir tome Ier, page 197).

Une discussion tout archéologique s'est engagée sous la coupole de l'église, entre M. Corroyer, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, et M. Brutails, le premier posant ce principe que les arcs diagonaux de cette coupole sont bien de l'origine même de l'église, et que la coupole n'est en résumé qu'un remplissage édifié sur les susdits arcs diagonaux, lesquels faisaient l'office d'échafaudages permanents, et enfin concluant que ces arcs diagonaux avaient donné naissance à l'ogive, et plus particulièrement aux voûtes d'arêtes.

M. Brutails, reprenant sa communication de La Rochelle, observait que ces arcs diagonaux devaient être indépendants de la coupole, et n'admettant pas que la nervure gothique provienne du pendentif de la coupole, a invoqué des documents et des dates qui seraient en complet désaccord avec les théories de M. Corroyer.

La visite s'est continuée, sans conclusion, par Saint-Émilion, où les congressistes ont visité les monuments si intéressants pour des architectes doublés d'archéologues.

En ouvrant une tranchée pour des travaux de canalisation sur le boulevard Saint-Michel, entre la rue Racine et le boulevard Saint-

Digitized by Google

Germain, les ouvriers ont exhumé un certain nombre d'ossements humains. Le *Temps* du 15 juin, en annonçant cette découverte, estime que les débris en question proviennent de l'École de Médecine. Nous ne le pensons pas. Il y avait là, au moyen-âge, un cimetière de Juifs, dont l'existence est bien connue, depuis des fouilles qui datent du siècle dernier et qui furent confirmées par une nouvelle trouvaille en 1849. On trouvera sur ce sujet tous les renseignements désirables dans un article donné par A. de Longpérier au *Journal des Savants*, année 1874, pp. 646 à 673. Cf. les Additions et Rectifications à l'*Histoire du Diocèse de Paris*, de l'abbé Lebeuf (Champion, t. I, p. 84).

~~~ La Faïencerie de Creil, fondée en 1796, vient d'être réunie à celle de Montereau et les ateliers de Creil sont fermés. On y fabriquait des faïences en terre de pipe, blanche, ou peinte en plusieurs couleurs, toutes d'une grande fixité.

~~~ Un groupe de Rouennais désirant protester contre une délibération du Conseil municipal de Rouen qui vient de voter la destruction de la chapelle du lycée Corneille, a écrit au *Petit Journal* une lettre d'où nous détachons le passage suivant :

« .....Cet édifice est fort intéressant, aussi bien au point de vue artistique qu'au point de vue des souvenirs qu'il rappelle. C'est l'un des rares monuments de style jésuite, construits en France par les architectes que Marie de Médicis amena d'Italie. Les plans, qui se trouvent à Rome, en ont été donnés par Ange Bosio, en 1610 ; cette chapelle est remarquable par quatre tribunes qui rappellent celles de Saint-Pierre. Elle a été construite avec des matériaux provenant du démantèlement du Château-Gaillard et du fort Sainte-Catherine. La distribution des prix s'y est faite jusque vers 1820, et il est probable que Corneille y fut couronné. »

~~~ Le Ministre de l'Instruction publique a inauguré, le 19 juin, les nouvelles salles du Musée du Louvre où est installée la collection de porcelaines chinoises donnée au musée par son fondateur, M. Grandidier. Cette collection se compose d'environ trois mille pièces dont les plus anciennes datent du IX^e^ siècle.

~~~ M. de Nolhac, le si distingué conservateur du musée de Versailles, qui, en 1894 (voy. notre n° 11), avait déjà retrouvé des peintures décoratives dans le salon de Marie-Antoinette, vient de découvrir (c'est le mot) deux portraits peints par Nattier, que ses prédécesseurs, les conservateurs du musée de Versailles (probablement parce qu'ils étaient moins visibles que les Horace Vernet) croyaient perdus, et la tradition en était passée de conservateur en conservateur. Mais M. de Nolhac, après de nombreuses recherches tant aux Archives qu'à la Bibliothèque nationale, convaincu que ces Nattier étaient toujours à Versailles, se livra dans le Château à un voyage d'exploration qui aboutit à la découverte du portrait de Marie-

Digitized by Google

Josèphe de Saxe (payé 2,500 livres à Nattier), et d'un second portrait qu'on croit être celui de l'infante Isabelle de Parme, petite-fille de Louis XV, également de Nattier.

Et dire qu'il est peut-être d'autres musées qui, n'ayant pas un conservateur aussi érudit et aussi consciencieux que celui de Versailles, possèdent aussi des trésors « perdus » !

~~~ L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Jean Reynaud de la valeur de 10,000 francs, à M. Châtelain, secrétaire de la section de philologie et d'histoire de l'*École pratique des Hautes Études*, pour l'ensemble de ses travaux.

~~~ M. C. Enlart, suppléant de M. de Lasteyrie dans la chaire d'archéologie à l'École des Chartes, vient, dans dans une lettre adressée au *Journal des Débats*, de protester contre un vote de la municipalité de Creil, décidant la démolition des ruines de l'ancienne et curieuse église de Saint-Evremond.

~~~ La *Société des Études Historiques* met au concours pour le prix Raymond (mille francs à décerner en un ou plusieurs prix avec attribution de médailles aux auteurs des meilleurs mémoires), les questions suivantes : Concours de 1896, clôturé au 31 décembre 1895 : *Etudier l'état et le fonctionnement des Justices seigneuriales à la veille de la Révolution, montrer les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient.* La *Société des Études Historiques* ne demande pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale au choix du concurrent et d'après les documents d'archives. Cette question a déjà été annoncée en 1894.

Concours de 1897, clôturé au 31 décembre 1896 : *Comptabilité publique et bibliographie des comptes royaux jusqu'à l'avènement des Valois.*

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître, mais reproduire la devise inscrite sur leur mémoire, dans un pli cacheté renfermant leur signature. Dépôt des mémoires le 31 décembre de la clôture du concours, délai de rigueur, au secrétariat, 6. rue Garancière, Paris.

~~~ M. L.-H. Labande a commencé dans le journal, *La Provence artistique*, une série d'articles sur « Avignon au XIV^e^ siècle ». Les deux premiers articles concernent les bibliothèques particulières formées au XIV^e^ siècle.

~~~ Les n^os^ 2 et 3 du *Livre d'Or du Musée Calvet d'Avignon*, qui viennent de paraître contiennent les reproductions en phototypie suivantes : Bas-relief représentant sainte Hélène (art italien, fin du XV^e^ ou commencement du XVI^e^ siècle) ; tableau de P. Breughel le Vieux (XVI^e^ siècle) ; casseroles d'argent trouvées dans le Rhône en 1862 (art gallo-romain) ; portrait du graveur Jean-Joseph Balechou, dessiné par lui-même ; monument funéraire de Vaison (art gallo-romain, restauré au XVI^e^ siècle) ; esquisse de Jacques-Louis David représentant le jeune tambour, Joseph Bara, mort et étendu nu à terre ; statues en pierre

Digitized by Google
~~~

de saint Lazare et de sainte Marthe (xv[e] siècle); maquette (l'Espérance ?) de Jacques Bernus.

~~~ Le mois prochain, paraîtra dans la collection publiée sous le contrôle du Ministère de l'Instruction Publique, l'inventaire sommaire des Archives de Seine-et-Oise antérieures à 1790, série G, clergé séculier, rédigé par M. E. Coüard, archiviste du département (Versailles, Cerf et C[ie], 1 vol. in-4° VIII-462 pages).

Ce volume, dont le prix est fixé à 12 francs pour les communes et les souscripteurs, contient l'analyse et la description de tous les titres, cartulaires, registres de délibérations, terriers, plans, etc., constituant la série G, et qui se trouvent répartis entre les fonds suivants : Archevêché et chapitre de Paris; évêché et séminaire de Chartres; officialités de Dourdan et de Mantes; grand vicariat et officialité de Pontoise; églises collégiales de Corbeil, Étampes, Linas, Luzarches, Mantes, Montfort-l'Amaury, Montmorency, Paris, Pontoise, Saint-Cloud, Vincennes; églises paroissiales, bénéfices, chapelles, etc., classés par ordre alphabétique de paroisses, d'Abbéville à Wy, dit Joli-Village.

Un Appendice fournit la liste des localités dont les fabriques paroissiales ont repris à la Préfecture tout ou partie de leurs archives. Une table méthodique des matières facilite la consultation de cet Inventaire. Les demandes des souscripteurs doivent parvenir à la Préfecture, service des Archives départementales, avant le 1[er] août.

~~~ Un décret vient d'être signé qui érige la basilique de Saint-Denis en deuxième paroisse de la ville. Les amis de l'art ne sont pas sans inquiétudes sur les conséquences de cette décision. Espérons que l'administration veillera à ce que le service curial soit nettement isolé, et que l'admirable musée de sépultures, de statues, de vitraux que le chœur et les transepts de l'édifice constituent, sera complètement réservé.

A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'à plusieurs reprises déjà l'*insigne basilique* a été affectée à l'exercice du service paroissial : d'abord en 1792 (20 septembre), lors de la suppression des cinq paroisses de Saint-Denis; puis le 26 brumaire an II, comme temple de la Raison, jusqu'au 9 germinal suivant, époque où le culte créé par Robespierre fut célébré dans l'ancienne chapelle des Carmélites; enfin, de 1852 à 1857, période durant laquelle la cure de Saint-Denis fut réunie au Chapitre impérial.

Le corollaire de ce décret est la désaffectation de la chapelle des Carmélites et sa transformation en justice de paix. Ce monument sera, d'ailleurs, respecté; il n'est pas sans valeur artistique; on sait qu'il fut construit par Mique, en 1773, et que son aspect offre une analogie frappante, toutes proportions gardées, avec le Panthéon.

F. B.

~~~ La vente des armes et armures de la collection Spitzer a eu

Digitized by Google
~~~

lieu le lundi 10 juin et jours suivants. Nous relevons parmi les principales enchères : n° 36, un casque à l'antique, art italien XVI^e siècle, 61,000 francs ; n° 323, arquebuse à rouet, art italien, XVI^e siècle, 35,000 francs ; n° 324, une autre arquebuse à rouet, art français, XVI^e siècle, 26,000 francs ; une épée, art français, XVI^e siècle, 55,000 francs ; armure maximilienne, XV^e siècle, 51,000 francs ; une armure de joute, 41,000 francs. Les trois premières vacations ont produit la somme de 1,193,000 francs.

~~~ On annonce la vente du *Collège héraldique de France*, fondé en 1841 par le marquis de Magny et actuellement dirigé par M. A. David de Saint-Georges. La vente portera sur les 40,000 dossiers de famille noble (400,000 pièces originales) provenant notamment des archives du cabinet de d'Hozier, et sur le *Nobiliaire universel de la France*, publié par M. de Saint-Georges.

~~~ Nous avons le regret d'annoncer la mort du vicomte Révérend du Mesnil, directeur de l'*Ancien Forez*.

~~~ M. l'abbé Ch. Métais, le savant éditeur du *Cartulaire Saintongeais de la Trinité de Vendôme*, après s'être assuré le concours des plus érudits et infatigables chercheurs, inaugure la revue récemment fondée par lui : les *Archives historiques du diocèse de Chartres*, par la publication du cartulaire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou.

~~~ Le *Gaulois* annonce la découverte, dans la cathédrale de Seez, d'une tombe qui, très vraisemblablement, est celle de Serlon d'Orgères, 32^e évêque de Seez. « Les travaux entrepris ont fait découvrir, sous la chapelle absidale de la sainte Vierge, dans un sarcophage en pierre, le corps d'un évêque, mître en tête, revêtu des habits pontificaux, avec son anneau et sa crosse. La crosse est divisée en trois morceaux. La partie inférieure est de fer, se termine en pointe et mesure 20 centimètres. Le bâton et la crosse proprement dite sont en bois, avec enveloppe de cuir parsemé de clous à tête saillante ; le nœud qui les relie est en métal doré. La crosse, sans ornement, se termine en pointe recourbée. Aucune inscription ne révèle l'identité de l'évêque dont la sépulture vient d'être mise à jour. On sait cependant, d'après Orderic Vital, que Serlon d'Orgères, ancien abbé de Saint-Erroult, sacre évêque de Seez le 22 juin 1091, mort le 27 octobre 1122, avait marqué lui-même, la veille de sa mort, devant tout son clergé, à la place même où le sarcophage a été découvert, l'endroit où il voulait être enterré. »

~~~ Nous apprenons que la Société des bibliophiles lyonnais a entrepris la publication de l'*Histoire du Beaujolais*, de Pierre Louvet, composée vers 1672, et restée inédite jusqu'à ce jour. M. Léon Galle, notre confrère de la *Revue du Lyonnais*, et M. Georges Guigue, archiviste du Rhône, ont été chargés de diriger cette publication. Nous ferons connaître ultérieurement la date de l'apparition de l'ouvrage et les conditions de la souscription.

Digitized by Google
~~~

L'ile de Chio réclame pour un de ses enfants, le capitaine Andréa de Vrontado, la gloire d'avoir, le premier eu l'idée de la route des Indes occidentales. Le *Journal Officiel* du vilayet de l'Archipel, raconte une visite que lui aurait faite, en 1470, Christophe Colomb, qui pendant vingt jours serait resté avec Andréa en mystérieuse conférence. Enfin Christophe Colomb aurait eu dans l'équipage de ses caravelles des matelots de Chio.

L'importante collection de meubles et objets d'art français du XVIII^e^ siècle, connue sous le nom de collection Clifden vient d'être vendue à Londres. Le produit des quatre vacations est de 50,483 livres, soit 1,264,075 francs.

Un comité vient de se former pour célébrer le centenaire de la découverte de la lithographie par Senfelder. A cette occasion aura lieu dans la galerie Rapp, au Champ de Mars, une exposition purement lithographique, œuvres, procédés, presses, etc.

Le Comité de la célébration du 4^e^ centenaire de l'établissement de l'imprimerie à Marseille vient de faire imprimer le programme de l'Exposition nationale du Livre, qui aura lieu dans cette ville au Palais des Beaux-Arts du 1^er^ août au 30 septembre 1895. Le groupe I, comprenant l'exposition rétrospective, est ainsi divisé :

1^re^ Classe : Collections publiques ou particulières, Papyrus, Manuscrits, Bibles, Missels, Chartes, Autographes, Documents historiques, Estampes, Caricatures, Livres anciens, Ex-libris anciens, Musique ancienne, Cartes à jouer anciennes, Reliures anciennes et d'origines diverses concourant au même but : protéger le manuscrit ou l'imprimé, Almanachs anciens, etc.

2^e^ Classe : Machines anciennes ayant servi à n'importe quel travail se rattachant aux industries du Livre, presses en bois ou autres (*Photographies, maquettes, plans ou dessins seulement*).

Les autres groupes sont ainsi répartis : II. Typographie. — III. Lithographie. — IV. Reliures. — V. Machines. — VI. Fournitures. — VII. Objets confectionnés en papier. — VIII. Inventions nouvelles. — IX. Matières premières pour impression. — X. Encres, vernis, couleurs, etc. — XI. Photo graphie et ses dérivés. — XII. Cartes et plans. — XIII. Beaux-arts, originaux. — XIV. Logements. — XV Économie sociale.

Le 10^me^ congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique aura lieu à Tournai du 5 au 8 août, sous la direction de la Société historique et littéraire de cette ville, présidée par le comte de Nédonchel.

Les trois sections préhistorique, historique et archéologique étudieront les mégalithes dans les Pays-Bas, le rattachement du quaternaire belge à celui du nord de la France, les minéraux utilisés par les hommes de la pierre ; le folklore, l'organisation communale de l'ancienne Flandre ; les traces laissées par les civilisations romaine

Digitized by Google

et franque, les édifices anciens de Tournai et toutes les manifestations de l'art médiéval dans cette ville.

Des visites auront lieu dans le bassin calcaire tournaisien et aux châteaux historiques des environs. Beaucoup de collections particulières seront exceptionnellement ouvertes.

Toutes les communications doivent être adressées à M. E.-J. Soil, secrétaire général du Congrès, rue Royale, 45, à Tournai.

Musées de province. — Dernières acquisitions : VALENCIENNES : un groupe de marbre de M. Fagel : *La première offrande d'Abel.* — ARRAS : une collection de faïences anciennes léguées par M. Ch. Harbaville, de Boulogne-sur-Mer. — CALAIS : trois toiles : *Jeune Berger* : par Gérard Hontharst (1590-1656) ; *Étude d'Enfant*, par Amaury Duval ; *Mac-Mahon et sa Maison militaire*, par M. H. Dubocq. — LA GUADELOUPE : collection d'objets d'art, statuettes, bronzes, marbres, instruments de musique sauvages, léguée par feu Schœlcher, sénateur. — BOULOGNE-SUR-MER : un magnifique morceau de sculpture romaine mis à jour dans les travaux de la porte de Calais. Ce semble être une Pomone tenant d'une main une corbeille de fruits, de l'autre un rameau de laurier. — NANCY : Sceau rond en cuivre sur lequel sont représentés deux personnages vêtus à l'antique ; ils se serrent la main au-dessus d'un autel : chacun tient un drapeau ; sur l'un est l'inscription : *Cracovie*, et sur l'autre : *Garonne*. En exergue : *Nous jurons haine à la vérité.*

Ouvrages nouveaux :

Durrieu (Paul) et **Marquet de Vasselot** (J.-J.). — *Les manuscrits à miniatures des Héroïdes d'Ovide traduites par Saint-Gelais et un grand miniaturiste français du XVI^e siècle*, par Paul DURRIEU et Jean-J. MARQUET DE VASSELOT. Paris (extrait de *l'Artiste*, mai et juin 1894), gr. in-8 de 36 p. avec photogravures.

Les auteurs de ce travail ont exploré avec succès les musées et bibliothèques d'Allemagne ; déjà M. Durrieu nous avait fait connaître une partie du fruit de ses recherches dans ses *Notes sur quelques manuscrits français, ou d'origine française, conservés dans des bibliothèques d'Allemagne*, qu'a publiées en 1892 la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Il s'agit ici d'un manuscrit du XVI^e siècle renfermant la traduction en vers français des *Héroïdes* d'Ovide par Octavien de Saint-Gelais, et orné de 21 miniatures à pleine page, que les auteurs décrivent minutieusement. A en juger par les photogravures dont cette étude est accompagnée, ces miniatures sont l'œuvre d'un artiste ingénieux et délicat, malheureusement impressionné par l'imitation italienne ; dans la silhouette des figures apparaît même une influence allemande. Néanmoins les auteurs attribuent l'œuvre à un artiste français, et l'identifient avec l'auteur de deux manuscrits con-

Digitized by Google

servés à la Bibliothèque Nationale, dont l'un (ms. fr. 1738) intitulé *Oraisons de Ciceron en françois* fut composé pour François Ier, et l'autre (ms. fr. 5715), contenant les *Gestes de la reine Blanche*, fut composé pour Louise de Savoie; ils donnent de cette identification des raisons ingénieuses et précises, et qui paraissent probantes, pour autant que des raisons de cette nature, exclusivement appuyées sur des appréciations de facture et de style, peuvent l'être. La suite de la dissertation par laquelle les auteurs tendent à attribuer à Barthélemy Guetty les enluminures des *Héroïdes* de Dresde, du *Cicéron* et des *Gestes de la reine Blanche* repose sur une base encore plus fragile. Quelle que soit l'opinion des amateurs d'art sur ces conclusions, on ne peut que féliciter chaudement MM. Durrieu et J.-J. Marquet de Vasselot de poursuivre avec tant de vaillance et un goût si fin leur lutte contre « cette terrible obscurité qui enveloppe d'un « commun linceul les architectes de nos plus fières cathédrales, « les sculpteurs de nos plus admirables statues, les peintres de nos « plus éclatants vitraux, les enlumineurs de nos plus splendides « manuscrits ».

Frantz Funck-Brentano.

Geoffroy de Grandmaison. — *Napoléon et les Cardinaux noirs* (1810-1814). Paris, Didier, 1895, in-12.

M. Geoffroy de Grandmaison a mis en lumière l'un des épisodes les moins connus de l'histoire du premier Empire. Dans l'emportement de sa colère, Napoléon avait interdit aux treize cardinaux qui, par scrupule de conscience et par respect des lois ecclésiastiques, refusèrent d'assister aux cérémonies religieuses de son mariage avec Marie-Louise, de porter les insignes de leur dignité : de là est venu le nom de « cardinaux noirs » donné à ces treize prélats, qui parurent dans la suite vêtus de noir comme de simples prêtres, au lieu d'être vêtus de rouge comme leurs collègues du Sacré-Collège.

Le récit de l'exil des cardinaux et de leur internement dans les villes de l'Est, où ils étaient réduits à une existence précaire, soutenus par la seule charité des fidèles, offre des pages touchantes que M. Geoffroy de Grandmaison a écrites d'une plume à la fois précise et colorée. Nous ne connaissons pas de livre où les petits côtés, les traits de caractère mesquins et bas de ce géant qu'a été Napoléon apparaissent d'une manière plus saillante.

Le récit est suivi de notes biographiques sur les cardinaux noirs, d'un extrait de la notice de M. Colmet de Santerre sur le divorce de l'Empereur, de renseignements de police sur les cardinaux habitant Paris (1810, 4 févr.), de pièces relatives au séquestre des biens des Cardinaux dans les royaumes d'Espagne et de Naples, et d'autres documents inédits provenant, pour la plupart, des Archives Nationales. Le livre de M. Geoffroy de Grandmaison est à la fois l'œuvre d'un écrivain et d'un érudit.

Fr. Funck-Brentano.

Digitized by Google

~~ *Catalogue des pièces manuscrites composant la collection dite Topographie de Champagne à la Bibliothèque Nationale*, préparé par Ed. de Barthélemy, publié et complété par Et. Héron de Villefosse. Paris et Arcis-sur-Aube, 1892, in-8 de 47 pp.

Nous sommes un peu en retard pour parler du catalogue de la *Topographie de Champagne*, dressé avec beaucoup de soin. Les noms de localités sont classés par ordre alphabétique. Ce petit inventaire comprend l'analyse sommaire de 154 recueils manuscrits; il est précédé d'une brève notice par M. Et. Héron de Villefosse.

Fr. F.-B.

Labande (L. — H.) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Départements. Tome XXVII. Avignon. Tome I. *Paris*, Plon, 1894, in-8.

M. Labande avait déjà publié, en 1892, un *Catalogue sommaire des manuscrits de la bibliothèqne d'Avignon* (Avignon, Seguin, 1892, in-8, 433 pages). Ce Catalogue donnait satisfaction à un désir très légitime de la municipalité, mais laissait quelques regrets aux érudits. Les notices consacrées aux différents manuscrits n'avaient pas toujours le développement qu'on aurait souhaité. M. Labande s'en était parfaitement rendu compte, mais il se trouvait limité ; il savait, d'ailleurs, qu'il pourrait reprendre son travail et donner satisfaction à la critique la plus exigente. Le volume qu'il vient de publier, dans cette collection des *Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France* dont l'éloge n'est plus à faire, ne laisse, en effet, rien à désirer. Les manuscrits y sont décrits avec tout le soin et toute la compétence désirables. On serait même tenté de dire, cette fois, s'il n'y avait mauvaise grâce à se plaindre de trop de richesse, que pour certains d'entre eux les détails sont trop abondants. M. Labande a mis en tête de son travail une remarquable introduction dans laquelle il a raconté, avec beaucoup de détails et à l'aide de nombreux documents, l'histoire des collections dont des épaves plus ou moins importantes ont été recueillies par la bibliothèque d'Avignon. Il ne s'est pas contenté de faire connaitre le résultat des recherches auxquelles il s'est livré pour découvrir l'origine des manuscrits qu'il avait à décrire ; il a inséré dans son œuvre un certain nombre de documents d'un très réel intérêt, parmi lesquels nous nous contenterons de signaler l'inventaire de la chapelle du cardinal G. d'Armagnac, dressé le 22 juillet 1585 ; deux inventaires des livres conservés au trésor de Notre-Dame-des-Doms, l'un de la premiére moitié du XV siècles et l'autre de 1448; et enfin, un catalogue des manuscrits des Célestins, rédigé, en 1765.

C. C.

Périodiques :

~~ **Bibliothèque de l'École des Chartes**, janv.-avr. 1895. — G. Enlart, Villard de Honnecourt et les Cisterciens, p. 5 à 20. —

Digitized by Google

C. de la Roncière et L. Dorez, Lettres inédites et mémoires de Sanudo l'ancien (1334-1337), p. 21 à 44. — L. Delisle, Les heures bretonnes du xvi[e] siècle, p. 45 à 83 ; cf. pp. 229-30. — J. Lemoine, Du Guesclin armé chevalier, p. 83 à 89. — H. Moranvillé, Le siège de Reims (1359-1360), p. 90 à 98. — A. de la Borderie, Jean Meschinot, sa vie et ses œuvres, ses satires contre Louis XI, p. 99 à 140. — J. Viard, Date de la mort de Nicolas de Lire; p. 141 à 143. — Ch. Petit-Dutaillis, André Réville, p. 144 à 149.

La Chronique des Arts, 1895, n[os] du 20 avril au 18 mai. — F. Engerand, Les commandes officielles de tableaux au xviii[e] siècle, Oudry, Lancret, Pater. — P. de Nolhac, Le portrait de l'infante Isabelle, par Nattier, au Musée de Versailles. — A. de Champeaux, Jean Colombe, enlumineur des ducs de Savoie et de la reine de France Charlotte de Savoie. [Jean Colombe a enluminé l'*Apocalypse figurée*, du Palais de l'Escurial]. — L. Dimier, Les émaux de Chartres et deux dessins du Louvre [dessins attribués au Primatice, de saint Paul et de saint Thomas, modèles de deux des émaux de Chartres]. — H. Hymans et P. L., Un nouveau tableau attribué à Memling, acquis par le Musée d'Anvers.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1895. — 5[e] livraison. Mai. V. D. — Documents et bibliographie sur la Réforme en Béarn et au Pays basque, p. 217 à 228. — P. Haristoy, Les paroisses du Pays basque pendant la période révolutionnaire *(suite)*, p. 228 à 241. — L. Batcave, Le couvent des Ursulines d'Orthez *(suite)*, p. 242 à 248. — Dénonciation contre Lacourtoisie, curé de Buzy, qui avait rétracté le serment schismatique, p. 249 à 251. — Acte de fondation d'un ermitage à Asson (1674), p. 251 à 258. — Fondation d'une prébende royale dans la cathédrale de Lescar (1550), p. 254. — Synode de Pau de la P. R. P. en 1617, p. 255 à 256. — V. D., L'ancien pélerinage de N.-D. de Berlane à Morlaas (xiii[e] s., 1790) *(suite)*, p. 257 à 270. — Brevet d'aumônier de la citadelle de Bayonne pour le sieur Fisse (1770), p. 270.

Journal de la Société d'Archéologie Lorraine et du Musée historique lorrain, 1894. — N° de mai. — R. de Souhesmes, Une curiosité héraldique : Les armes des Blandelaincourt p. 100 à 109. — L. Schaudel, Fondeurs de cloches lorrains en Allemagne [complément d'un article bibliographique publié dans le n° de juillet 1893]; p. 110 à 111. — Ch. Guyot, Une excursion à la Mothe, p. 112 à 116. — D[r] Wolpani, Additions au Catalogue des Actes de Mathieu II, p. 117. — N° de juin. — M. l'abbé M. Demange, Une curieuse statue de Sainte-Anne [elle appartient à M. Clairier de Toul], p. 124 à 127. — A. Benoit, Une lettre du chanoine Doroisy [*sic*; il faut lire *Dorigy*, comme le fait remarquer M[lle] Buvignier-Clouet], p. 127 à 131; cf. p. 104 à 105. — L. Heitz, Une lettre inédite du duc Nicolas François, p. 131 à 133. — L. Germain, Ouvrages lorrains [incunables]

Digitized by Google

à la Bibliothèque de Besançon, p. 133 à 137. — Ch. Guyot, Saisie réelle des seigneuries de Beaumont et Gérauvoisin, du comté de Guise et des autres biens de la succession du prince Anne de Lorraine Harcourt, p. 137 à 140. — G. de Braux, Famille de Jeanne d'Arc. Rectification, p. 142 à 143. — N° de juillet. — Comte E.-F. de Bacourt, Correspondance relative à l'exhumation du Téméraire en 1550 [trois pièces fort intéressantes; la référence un peu vague qui les accompagne ne permettant pas de savoir si M. de B. a eu sous les yeux des copies ou les originaux, nous profitons de l'occasion pour dire que ces derniers sont conservés à la Bibl. nat., ms. Lorraine 185, p. 149 à 152. — A. Benoit, Lettres d'exemption pour un apothicaire de Vic [1642, 1655], p. 152 à 153. — L. Wiener, Jeton à l'effigie de Louis XV et aux armes de Nancy, p. 154 à 155. — P. Marichal, Additions au Catalogue des actes de Mathieu II, p. 163 à 164. — N° d'août. — Le sac de l'abbaye de Haute-Seille en 1789, Relation faite par F. Claudon, religieux de cette abbaye, publiée et annotée par J. Pairer, p. 172 à 180. — L. Germain, Existe-t-il identité de lieu entre le « Castrum Rista » et Risti-sur-Feste »? [M. L. G. répond négativement], p. 181 à 185. — Comte Fourier de Bacourt, Dounot jurisconsulte et mathématicien, 1574-1640, p. 185 à 188. — A. Benoit, Inscriptions à Dieuze, p. 188 à 190.

Le Manuscrit, 1895, n° 2. — P. Durrieu, Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français, le Strabon du roi René (*suite*), p. 17 à 21. — A. Labitte, Martyrologe d'Usuard, manuscrit de l'abbaye de Sainte-Hoilde [fin du XII^e^ ou commencement du XIII^e^ siècle], p. 21 à 24 et grav. — L. Delisle, Livre exécuté pour Boucicaut [conservé à la bibliothèque de Grenoble], p. 24. — A. Labitte, Un écrivain du roi Charles VI [Andriet Courtevache], p. 27. — A. Claudin, Les enlumineurs et les écrivains de Toulouse aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, 1473-1530 (*suite*), p. 27 à 29.

Le Moyen Age, 1895, numéros 1 à 5. — M. Lecomte, L'extension sud-est du *Pagus Meldensis* au VII^e^ siècle, p. 1 à 5. — E. Rodocanachi, L'organisation municipale de Rome au XIV^e^ siècle, p. 73 à 82. — G. Lefèvre-Pontalis, La fausse Jeanne d'Arc, p. 97 à 112.

Nouvelle Revue rétrospective, 1895, numéro de juin. — P. Cottin, Le comte de Charolais et la demoiselle Delisle, danseuse de l'Opéra (1700-1760), p. 361 à 419. — L'embarquement de l'Empereur à Rochefort (1815), p. 420 à 431. — Une coupe d'arbres sur la voie publique (1809) [aux environs d'Amboise], p. 432.

Revue de l'Art français, 1894, n^os^ 7-9. — Ch. Ginoux, Les artistes de Toulon, p. 194 à 288.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits. livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honore. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse.* — En nouvèle orthografe), est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 30 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Congrès archéologique de France. — 1891 (Besançon), et 1892 (Orléans), 2 vol. in-8°.

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (n°s de mars-avr. et juill.-août); 1854 (n°s de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (n°s de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (n°s de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (n°s de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août).

Gazette des Beaux-Arts. — 1869 (nov. et déc.); 1870 et 1871 (ce qui a paru); 1872 (janvier à juillet compris); 1874 (décembre, relié); 1875 (juin à décembre); 1876, 1877, 1878, 1879 (complètes).

Chronique des Arts. — 1865, 1866, 1867 (reliées).

La *Correspondance,* pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 19 25 JUILLET 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — L. Lazard : Les papiers des frères Lazare aux Archives de la Seine. — Vicomte de Grouchy : Le fief de Marly et saint Vincent de Paul. *(Suite et fin).* ≥ Une question d'histoire relative à la maison de Bourbon. — Courtine. — Les Manceaux à Rome. — Immaculée Conception. — Imitation de J.-C. — Néologisme. — Croix du Calice. — Soupe. — Traductions.

QUESTIONS. — Procès-verbal de l'extraction des cercueils royaux de Saint-Denis en 1793.

RÉPONSES. — Le Sauvage du Roi : le Saltarin du Roi. — Jacques Matharel, opérateur du Roi.

CHRONIQUE.

Le présent numéro contient, exceptionnellement, trois feuilles au lieu de deux.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Étranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LES PAPIERS DES FRÈRES LAZARE

AUX ARCHIVES DE LA SEINE

I

Avant de parler de cette importante collection, dont les Archives du département de la Seine et de la Ville de Paris viennent de s'enrichir tout récemment, il n'est pas hors de propos de dire quelques mots de ceux qui l'ont formée.

Les deux frères Lazare, Louis et Félix, morts, le premier en 1880, le second en 1894, ont consacré toute leur vie à l'étude de l'histoire et de l'administration de la Ville de Paris : les travaux publiés par eux, dans cet ordre d'idées, sont trop nombreux pour que nous les puissions tous énumérer; citons seulement les principaux.

En première ligne, se place une publication qui donne sur Paris et son organisation sous l'ancien régime et dans la première moitié du XIX^e^ siècle, des renseignements d'une inappréciable valeur : nous voulons parler de la *Revue Municipale* qui parut de 1848 à 1862, accompagnée de plans et de dessins. Il est bien regrettable qu'une semblable collection soit d'une consultation difficile : l'absence de tables force les chercheurs à recourir à des ouvrages spéciaux, qui sont souvent de médiocres démarquages des travaux des frères Lazare.

Quand la *Revue Municipale* eut succombé, au commencement de l'année 1862, sous les interdictions administrative et judi-

Digitized by Google

ciaire, pour avoir publié un article bien innocent cependant, sur l'accroissement de la population de Paris, Louis Lazare, (son frère Félix occupant une situation officielle à la Préfecture de la Seine, ne pouvait laisser mettre son nom en tête d'aucune publication périodique), fit paraître une série de brochures où étaient traitées à fond les questions intéressant Paris, brochures qu'unissait entre elles le titre de « La Bibliothèque administrative ». La *Bibliothèque administrative* disparut vers 1870.

De 1873 à 1880, les frères Lazare publièrent le *Courrier Municipal*, qui offre de nombreux rapports avec la *Revue Municipale*.

Mais l'œuvre qui a fait connaître leur nom au grand public, est leur *Dictionnaire historique et administratif des rues et monuments de Paris*, publié en 1844, revu et augmenté en 1855, dont la troisième édition commença à paraître en 1876, précédée d'une longue et curieuse introduction historique de 112 pages; cette édition s'arrêta à la lettre B du *Dictionnaire*, comprenant comme dernier article l'historique de la rue du Bac : elle n'a jamais été continuée.

Pour accomplir ces divers travaux, les frères Lazare avaient fait par eux-mêmes et à l'aide d'auxiliaires de nombreuses recherches et rassemblé une véritable collection parisienne ; cette collection était à la disposition sinon du public, du moins des lecteurs de la *Revue Municipale*, et dans le numéro 342 de ce journal, à la date du 1er juillet 1860, Louis Lazare insérait la note suivante :

C'est dans le XXe arrondissement, ancien Ménilmontant, rue du Retrait, 34, et non du Ratrait, ainsi que le disent improprement les plaques municipales, que sont déposées nos archives, dont la formation remonte à une vingtaine d'années. Nous avons ouvert un compte à chaque rue, à chaque monument, et nos dossiers tenus chaque jour au courant, constituent pour ainsi dire, l'état civil de nos voies publiques, de nos édifices et des grands établissements d'utilité publique.

Le nombre de nos dossiers, qui intéressent uniquement l'histoire administrative de Paris, s'élève en ce moment à 3,786, celui des plans anciens et modernes, à 2,986, et les ouvrages imprimés ou manuscrits atteignent le chiffre de 1,907. Chaque année, nous prélevons sur nos bénéfices un fonds de 4,000 francs, consacrés à l'acquisition de documents anciens sur Paris.

Une grande partie de nos richesses municipales provient de la bienveillance de nos lecteurs, qui nous ont donné 2,747 livres, plans

Digitized by Google

ou manuscrits précieux pour l'histoire de Paris; aussi regardons-nous comme un devoir de rendre ces richesses accessibles à nos lecteurs, et dès le 1er août prochain, nos archives municipales seront à la disposition de nos abonnés, qui pourront les consulter chaque jour de midi à quatre heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Un abrégé de cette note fut inséré dans l'*Annuaire du Bibliothécaire et de l'Archiviste*, de L. Lacour (1861, p. 170).

Ces documents restèrent entre les mains des frères Lazare jusqu'à l'année 1880; puis ils passèrent en la possession de M. Montassier, géomètre de la Ville de Paris, qui vient d'en faire généreusement don aux Archives de la Seine.

II

Les papiers déposés aux Archives de la Seine représentent-ils l'ensemble des documents énumérés dans l'article cité plus haut? il est permis d'en douter : c'est ainsi qu'on est loin d'y retrouver les 1,907 ouvrages imprimés ou manuscrits mentionnés dans l'exposé; mais il est incontestable que la collection Lazare actuelle contient la portion la plus considérable de ces richesses, et les 3,768 dossiers dont parlait Louis Lazare, se retrouvent, ou à peu de chose près, dans les cartons des Archives de la Seine. Nombreux aussi sont les plans des rues et édifices de Paris, ordinairement des XVIIe et XVIIIe siècles, calqués le plus souvent sur les originaux soit des Archives nationales, soit des Archives de la Seine, brûlées le 24 mai 1871. Enfin, on y rencontre un certain nombre de ces pièces originales que les frères Lazare acquéraient chaque année.

Actuellement, ces papiers, classés dans le fonds de la Ville de Paris, occupent 45 cartons : 34 de ces cartons contiennent les dossiers des monuments et rues, classés dans l'ordre alphabétique, 11 sont remplis de documents et dossiers divers sur Paris ; ces derniers seront ultérieurement intercalés dans la série alphabétique, sauf quelques recueils généraux.

Mais mieux que tous les éclaircissements que nous pourrions essayer de donner, l'inventaire de quelques dossiers, pris au hasard dans le fonds, permettra de juger de l'intérêt de cette collection ; les documents que nous citons sont manuscrits, sauf indication contraire.

Digitized by Google

AMBOISE (Rue d').

Lettres patentes pour le percement de quatre nouvelles rues dans l'hôtel de Choiseul (18 février 1780).

Lettres patentes portant ouverture, sur le terrain de l'hôtel de Choiseul, de cinq nouvelles rues : Neuve-Saint-Marc, Favart, Amboise, Marivaux, Grétry et place et théâtre pour la Comédie italienne (14 octobre 1780); plan annexé.

Article imprimé du *Dictionnaire*.

ANGOULÊME DU TEMPLE (Rue d')

Lettres patentes concernant les rues d'Angoulême, de Crussol, de la Tour, de Malthe, du Grand-Prieuré et la place d'Angoulême (18 octobre 1781).

Procès-verbal d'ouverture (28 décembre 1782); plan.

Arrêté du département des Travaux publics (9 septembre 1790).

Décret de l'Assemblée nationale : vente des biens de l'ordre de Malte (19 septembre 1792).

Décrets d'alignements (5 août 1852; 6 août 1859).

Notes; articles mss. et impr. du *Dictionnaire*.

ANTIN (Rue de la Chaussée-d').

Arrêt du Conseil (30 juillet 1720).

Délibération du Conseil général de la Commune (5 avril 1791).

Lettres du Premier Consul (10 février 1803); de Napoléon Ier (13 février 1806).

Extraits de journaux; notes mss.; article impr. du *Dictionnaire*.

BASTILLE (Place de la).

Extraits des registres de Saint-Louis de la Culture; fac-simile de signatures (7, 8 mai 1790).

Décret de l'Assemblée Nationale (16 juin 1792).

Arrêté du Premier Consul (11 frimaire an XII); lettres et décrets de Napoléon Ier (11 mai 1806, 26 mars 1808, 21 décembre 1808, 9 février 1810.)

Funérailles des citoyens morts pour la République dans les immortelles journées des 22, 23 et 24 février... Leur translation dans les caveaux de la colonne de Juillet. Paris, 1848, impr. Stahl, 2 p., in-8°.

Notes diverses mss., extraits de journaux, art. impr. du *Dictionnaire*.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

Dans ce dossier, nous extrayons d'un rapport de M. Victor Foucher sur la Bibliothèque de la Ville (20 mai 1859), la liste des manuscrits et dessins originaux, relatifs à l'histoire de Paris, possédés par cette bibliothèque et disparus dans l'incendie de 1871; nous faisons remarquer que cette liste est naturellement incomplète de toutes les acquisitions qui avaient pu être faites depuis 1859.

1. Généalogies anciennes de Paris, incomplet, in 4°, s. d.
2. Confrérie des Bourgeois de Paris à Notre-Dame (1546).
3. Recueil de pièces imprimées et inédites relatives à Sainte Geneviève et à sa châsse, in 4° (1638).
4. Constitutions religieuses de l'Hôtel-Dieu, in-folio (1652).
5. Extraits des titres de l'Hôtel-de-Ville (1134-1607), in-folio, incomplet. (XVII^e siècle).
6. Extraits des registres du Bureau de la Ville relatifs à des cérémonies secondaires, 9 vol. in-folio (1744-1769).
7. Registre des six corps des Marchands, in-folio (1734).
8. Compte des dépenses de la Commune au 10 août (1792).
9. Copie des arrêts du Parlement de Paris (1254-1650), incomplet, 45 vol in-folio (XVII^e siècle).
10. Miscellanea de la Chambre des Comptes (1300 à 1630), incomplet, 2 vol. in-folio (XVII^e siècle).
11. Copie des registres de la Tournelle criminelle (1334-1621), incomplet, 7 reg. in-folio (XVII^e siècle).
12. Consistance du domaine de Paris (1353-1646) (XVII^e siècle).
13. Terrier de Paris (1437-1617), in-folio.
14. Phélippeaux. Mémoire sur l'intendance de Paris; in-folio (1710).
15. Le Parlement de Paris (manuscrit sur ses membres au temps de Lamoignon), in 4° (XVII^e siècle).
16. Catalogue des gouverneurs de Paris (1724).
17. Mulatier. Limites de Paris, 10 vol. in-folio (1787).
18. Ledoux. Dessins originaux des barrières, 2 vol. in-folio (1787).
19. Pernot. Vues de l'ancien Paris, 70 dessins, sous cadres.
20. État des prisonniers mis à la Bastille (1515-1715), in-folio (XVIII^e siècle).
21. Collèges réunis à Louis-le-Grand, fondations anciennes (manuscrit curieux), in-folio (1762).
22. Ordonnances pour la vente du poisson (1280-1456).
23. Procès-verbaux de police relatifs aux filles galantes de Paris, 7 vol. in-4° (1760).
24. Courses de bagues, in-folio oblong (1662).
25. Collection de documents historiques relatifs à l'Opéra et à l'ancienne administration du Théâtre Français, don fait par M. Beffara, 50 vol. in-folio.

Digitized by Google

BONAPARTE (Rue).

Lettre, avec signature autographe, de Bonaparte, Premier Consul (22 brumaire an IX).

BOULEVARDS

Inventaire des titres des séries E et Q des Archives Nationales relatifs aux remparts et boulevards de Paris.

Avis du Bureau de la Ville : constructions trop rapprochées du rempart (3 août 1656).

Arrêt du Conseil qui ordonne de faire travailler à la construction du rempart de la porte Saint-Antoine, à celle de Saint-Martin (7 juin 1670).

Arrêt du Conseil ordonnant la continuation du rempart, l'élargissement de la porte Saint-Antoine et l'établissement d'une nouvelle porte Saint-Denis (17 mars 1671).

Arrêt du Conseil ordonnant la formation d'une rue à rampe au bas du rempart, de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Martin (15 juillet 1673).

Édit portant que le nouveau plan d'ensemble de la Ville sera exécuté (juillet 1676).

Arrêt du Conseil ordonnant la reconstruction de la porte du Temple (4 novembre 1684).

Arrêt du Conseil ordonnant la formation du Cours, de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Martin, et le nettoyage d'une place vaine et vague, sise derrière les Filles-Dieu et nommée la Ville-Neuve (7 avril 1685).

Arrêt du Conseil supprimant la rue qui devait être formée le long du Cours, depuis la grande rue du Faubourg de Richelieu jusqu'à celle de Gaillon (21 juin 1704).

Arrêt du Conseil qui ordonne la formation du rempart du quartier Saint-Germain (1er décembre 1715).

Délibération du Bureau de la Ville tendant à obtenir la permission de faire les remparts et boulevards de la rive gauche (24 octobre 1752).

Arrêt du Conseil et lettres patentes relatifs à la formation des boulevards du midi (7 août 1760).

Arrêt du Conseil relatif à la formation des boulevards du midi (21 janvier 1761).

Arrêt du Parlement relatif aux fouilles nécessaires pour la construction du nouveau boulevard (23 mars 1762).

Digitized by Google

Déclaration royale fixant les limites de la ville et faubourgs de Paris (16 mai 1765).

Arrêt du Conseil fixant les alignements, plantations, constructions, etc., des remparts du midi (19 mai 1767).

Arrêt du Conseil ordonnant le pavage de l'allée du milieu du rempart, au nord de la ville de Paris, de la porte Saint-Antoine au faubourg Saint-Honoré (10 avril 1772).

Délibération du Bureau de la Ville tendant à l'établissement d'une chaussée pavée de la porte Saint-Martin à la rue Louis-le-Grand ou Chaussée-d'Antin (1er août 1777).

Lettres patentes ordonnant les expropriations nécessaires aux alignements du boulevard, de la rue du Temple à la rue Poissonnière (avril 1778).

Arrêt du Conseil autorisant les expropriations nécessaires à la formation des contre-allées des boulevards du midi (5 février 1780).

« Mémoire pour les propriétaires des maisons sises rue de Bondy, réclamant contre le plan donné par M. le Préfet pour la construction du nouveau théâtre de l'Ambigu, 13 mai 1828 », signé « Dupin aîné ». Impr., s. l.. avec trois plans : plan de la rue et duboulevard, 1770; plan de la rue et du boulevard, 1827; plan des constructions du théâtre, 1827.

Notes mss., articles mss. et impr. du *Dictionnaire*.

Bourse (Palais de la).

Ordonnance du Bureau de la Ville défendant aux religieuses du couvent de Saint-Thomas d'enclore dans l'enceinte de leur couvent la rue Saint-Hierosme (27 septembre 1653).

« Plan du ci-devant couvent des filles Saint-Thomas, avec les nouvelles rues projetées dans ce domaine, lequel sera divisé en 21 lots » (antérieur à 1808).

Lettres de Napoléon Ier (12 décembre 1806). Loi du 17 juin 1829.

Ordonnances de police concernant la police de la Bourse (10 pièces imprimées, an IX 1831).

« Mémoire à l'appui d'un projet pour placer, conformément aux intentions de Sa Majesté, la Bourse, le Tribunal de Commerce et la Banque de France dans les constructions de la nouvelle église de la Madeleine, par Pierre Vignon, architecte. 1806, à Paris, chez l'auteur, rue Mélée, 40. » 23 pages in-8°, un plan.

Digitized by Google

Notes diverses, impr. et mss., extraits de journaux, articles mss. et impr. du *Dictionnaire*.

CONCORDE (Place de la).

Lettres patentes pour la place de la statue équestre du Roi (21 juin 1757).

Arrêt du Conseil pour les alignements de la place (14 novembre 1757).

Arrêt du Conseil qui change les dénominations des trois rues principales aboutissant à la Place du Roi (11 mars 1768).

Arrêt du Conseil qui permet à la Ville de vendre les terrains derrière les colonnades du côté des Champs-Élysées (14 mars 1775).

Arrêté du Directoire (27 ventôse an VII).

Arrêté des Consuls (6 germinal an VIII).

Loi du 30 pluviôse an XII.

Lettres de Bonaparte, Premier Consul (27 avril 1803); de Napoléon Ier (11 janvier 1807, 13 février 1810).

Ordonnances royales (14 février 1816, 27 avril 1826, 20 août 1828).

« Descriptions des obélisques de Louqsor, figurés sur les place de la Concorde et des Invalides, et précis des opérations relatives au transport d'un de ces monumens dans la capitale. Lu à la séance publique de l'Institut, du 3 août 1832, par M. Alexandre Delaborde, et augmenté de nouveaux renseignements ». Paris, 1835, chez Bohaire, boulevard des Italiens, 15 p. in-12.

Notes mss. et impr., art. mss. et impr. du *Dic ionnaire*.

SAINT-DENIS (Rue).

Lettres patentes portant confirmation de l'établissement des religieuses hospitalières de Sainte-Catherine à Paris (mars 1688).

Avis du Bureau de la Ville : même sujet (20 juillet 1688).

Lettres patentes pour la reconstruction de l'église Saint-Sauveur (1784).

Plan de la rue Saint-Denis (fin du XVIIIe siècle).

Mémoires imprimés, notes mss. et impr., articles mss. et impr. du *Dictionnaire*.

Digitized by Google

III

Nous arrêtons là nos citations; mais avant de terminer cet article déjà un peu long, nous demandons la permission de présenter nos conclusions.

Ainsi qu'on a pu le voir, les auteurs du *Dictionnaire des rues de Paris* ont été fort consciencieusement documentés; mais au premier abord, on remarque qu'ils n'ont jamais poussé leurs investigations dans les documents originaux plus loin que le commencement du XVII^e^ siècle ; ont-ils été rebutés par les difficultés de lecture des pièces d'une époque antérieure ? ont-ils voulu s'épargner le fastidieux travail d'examen des titres domaniaux du XIII^e^ au XVI^e^ siècle ? nous l'ignorons. Mais il semblera évident, même après un examen sommaire comme celui auquel nous nous sommes livrés, que leur collection est pour l'histoire de la voirie parisienne, depuis le règne de Henri IV, d'un précieux secours : lettres patentes des souverains, arrêts du Conseil d'État et du Parlement, avis du Bureau de la Ville, délibérations de la commune et de la municipalité de Paris, lettres de Napoléon I^er^, décrets impériaux, ordonnances royales, arrêtés préfectoraux ont été rassemblés par eux et leurs collaborateurs avec une assiduité et un bonheur qu'on ne saurait trop vanter.

On leur doit encore une plus vive reconnaissance, si l'on veut bien ne pas oublier que des milliers de ces pièces dont ils nous ont légué des copies in extenso, appartenaient, principalement celles de l'époque révolutionnaire, aux anciennes Archives de la Seine, anéanties le 24 mai 1871 ; quant à celles qu'ils ont empruntées aux Archives Nationales et dont les originaux subsistent encore fort heureusement dans cet admirable dépôt, elles ont été recueillies grâce à une somme de travail considérable, dans diverses séries dont beaucoup ne sont pas encore inventoriées dans leur détail, et la réunion de ces textes épars, mais relatifs à une même institution, à un même monument ou à une même rue, est l'œuvre propre des frères Lazare. A ces documents officiels ils ont cru bon d'ajouter les articles de journaux, les brochures d'actualité, introuvables au bout de bien peu de temps, et ce n'est pas là la partie la moins curieuse de leur collection.

Les frères Lazare ont su, pour accomplir les importants travaux qui ont occupé toute leur existence, puiser à bonnes

Digitized by Google

sources, cela paraît résulter de ce qui vient d'être dit; il serait juste de montrer comment ils mirent en œuvre les matériaux qu'ils avaient si courageusement réunis ; c'est ce que nous essaierons de faire plus tard, espérant pouvoir rendre alors à ces savants modestes et utiles, dont l'œuvre a contribué à la connaissance du vieux Paris et à la prospérité du nouveau, le juste hommage qui leur est dû.

Lucien LAZARD.

LE FIEF DE MARLY

ET SAINT VINCENT DE PAUL

(*Suite et fin*).

Le 8 mars 1641.

Veu par nous, Denis de Cordes, conseiller du Roy en la prévosté, vicomté et siège présidial du Chastelet de Paris, et Jacques Chollet, advocat en la cour de Parlement de Paris, le compromis passé devant Chaperon et Lecarron, notaires audit Chastelet, le quinzième mars mil six cent quarante, entre les chefciers (*sic*) et chanoines de l'Église collégiale St-Médéric, à Paris, d'une part, et les supérieur et prêtres de la congrégation de la mission establye à St-Lazare-lez-Paris, d'autre part, par laquelle ils nous avaient nommez arbitres avec Me Guillaume Rozée, advocat en ladite Cour pour juger et terminer les procez pendans entre eux aux requettes du Pallais, à Paris pour raison des droicts de censive et directe seigneurie, respectivement prétendus par lesdictes partyes sur aucunes maisons scizes à Paris, rues St-Martin, Quincampoix et autres lieux, mesme pour les rentes appartenantes aux dits de St-Mederic en l'estendue du lieu appelé le fief de Marly, et encore pour la censive prétendue par lesdits de St-Mederic, sur un arpent de terre sciz à la Courtille, lieu-dict Caresme prenant, possédé par Girard Laurent, que sur un arpent de terre sciz à Belleville-sur-Sablon appartenant à Mercadé, au lieu de Guillaume Geneviefve, prorogation dudit compromis des trentiesme may, deux, cinq et sixième juillet audit an, passée par devant lesdits Lecaron et son compagnon, notaires,

Digitized by Google

par lesquelles avait esté donné pouvoir à nous seuls de juger lesdits différends, exploit d'assignation donnée aux requêtes du Pallais par Granger, sergent, le quinzième juillet 1638, à la requête des sieurs de St-Mederic à plusieurs particuliers demeurant ès rues Aubry-le-Boucher, St-Martin, Berthaut-qui-dort, autrement dite de Venise, Bièvre et Quincampoix, et ausdits de St-Lazare, à ce que touttes maisons et héritages spécifiez par le dit exploit et scituez ès dites rues, fussent déclarez estre en la censive directe et seigneurie foncière desdicts de St-Mederic à cause de leur fief de Marly, chargée envers eux de vingt-huit deniers parisis de chef ans, portant lodz, ventes, saisine et amande sans préjudice du droit de justice, desdits de St-Lazare qui seroient tenus rendre les rentes desdites maisons, lesquelles se trouveraient par eux receues, particulièrement celles de l'hostel d'Etlan, paier vingt-neuf années d'arrérages des dits ans, en passer titre nouvel, sentence desdites requestes, portant prise de cause par lesdits de St-Lazare pour les détenteurs desdites maisons et héritages, requête judiciairement faite par lesdits de St-Lazare, le neuvieme de febvrier mil six cens trente-neuf, et que ledit fief de Marly ne fust déclaré ne s'etendre sinon ès rues St-Martin et Quincampoix, y compris les ruelles Berthault-qui-dort et de Bièvre, et commancer, sçavoir: rue St-Martin, à la maison des Trois Maures, appartenante aux héritiers Parent, au lieu du feu sieur Descroizettes, et finir à la maison du Lièvre d'or, appartenant à la vefve Corat, tirant vers la rue aux Ours et le mesme fief rue Quincampoix commence du costé de la rue St-Martin à la maison du Soleil appartenant à Maistre Louis du Boille, et continuant vers ladite rue aux Ours, finir à la maison de l'Esperon, appartenant à M. Pierre de la Cour, et de l'austre costé de ladite rue Quincampoix, commençant à la moictié de la porte de l'hostel d'Étlan et continuant vers ladite rue aux Ours, finir à la maison du Chaudron appartenant à la vefve Beauvilliers, et lesdits de St-Mederic, à cause de leur dit fief de Marly, n'avoir que vingt-huict deniers parisis de cens et le droit de vente que les surcens, saisine et amende avec la haute, moyenne et basse justice, sur ledit fief de Marly fussent déclarez appartenir auxdits de St-Lazare, ensemble un autre fief sciz ès rues Sainct-Martin, Aubry-le-Boucher et Quincampoix, commençant rue St-Martin, du costé de la rue Quincampoix à la maison de l'Espérance, appartenant au sieur de Machault, tenant à gauche à celle des héritiers

Digitized by Google

Parent, et finissant rue St-Martin, au coing de la rue Aubry-le-Boucher, et en ladite rue Aubry-le-Boucher. Ledit fief St-Lazare commancer audit coing de rue et finir à la maison du Pot d'estain, au delà et attenant l'Église St-Josse, et en ladite rue Quincampoix du costé de la rue St-Martin. Le mesme fief commancer à l'encoignure de ladite rue Quincampoix dans ladite rue Aubry-le-Boucher, et finir à la maison de l'Eschiquier, appartenante à Michel Gaignon, attenante celle dudit Soleil et de l'autre costé ladite rue Quincampoix. Le mesme fief commencer à l'Église St-Josse et finir à la moitié de la porte dudit hostel d'Etlan, et sur ce fief lesdits de St-Lazare auront seuls tout le droit de justice, censive, ventes, saisines et amendes, et qu'en la possession de tous lesdicts droits iceux de St-Lazare fussent maintenus, sentence arbitrale rendue l'an seize cent quatre vingt neuf, par le prieur de St-Martin-des-Champs, et par Herbert, chanoine en l'église de Paris, entre lesdits de St-Mederic et St-Lazare, à cause des dits lieux, contentieux, procès-verbal de veue faicte aux d. de St-Lazare, à la requête desdits de St-Mederic de la concistance et estendue dudit fief de Marly, datée du vingt et un mars mil cinq cens trois, sentence dudit Chastelet du seizième juing mil cinq cens quatre, par laquelle les ventes des maisons scizes dans l'estendue dudit fief de Marly, spécifiée par ledit procès-verbal de vue auroient esté déclarées appartenir auxdits de St-Mederic, plusieurs anciens comptes du revenu tant dudit St-Lazare que de ladite Église collégiale de St-Mederic, productions desdites parties, après en avoir ouï aucuns d'eux en présence les ungs des autres, tout considéré, hic nous faisants droict sur le tout, disons que lesdits de St-Mederic sont maintenus en la jouissance du fief de Marly à eux appartenant en ceste ville de Paris, qu'avons déclaré avoir son estendue ès rues St-Martin, de Venise, autrement Berthaut-qui-dort, Quincampoix et de Bièvre, à commencer rue St-Martin du costé de la rue Aubry-Boucher à la maison du Patin-Royal, appartenant à Catherine Poulin, faisant partie de la maison des Trois-Maures, icelle maison des Trois-Maures comprise, appartenant à demoiselle Marie Parent, au lieu du sieur Descroizettes, et de ladite maison des Trois-Maures, aller à la ruelle Berthault-qui-dort, dite de Venise, continuer le long d'icelle ruelle de Venise jusqu'à la rue Quincampoix, tourner à main gauche dans ladite rue Quincampoix du costé de la rue St-Martin aller, jusque et y compris

Digitized by Google

la maison du Soleil appartenant à Me Louys du Boille, advocat au dit Chastelet; au lieu des hoirs de Macé Compagnon, et icelle maison du Soleil faire le bout du fief en ladite rue Quincampoix, de ce costé vers la rue Aubry-Boucher et dudit lieu, traversant ladite rue Quincampoix du costé de l'esglize St-Josse, ledit fief commencer à la moitié de l'hostel d'Etlan, appartenant aux ayant cause des sieurs Lefeure et Rousselet, au lieu de Me Jacques de la Garde, et de la continuer, tirant vers la ruelle de Bièvre, jusqu'aux murs de St-Magloire, où elle aboutist, et de là, retournant le long d'icelle ruelle de Bièvre, tourner à gauche, rentrant dans la dite rue Quincampoix, et du mesme costé aller vers la rue aux Ours, jusque et y compris la maison du Chaudron, appartenant à la vefve Beauvilliers, ou au sieur Poussin, au lieu de Jean Leroy où, dudit costé finist ledit fief, et de ladite maison du Chaudron retraversant ladite rue Quincampoix, ledit fief vers la rue aux Ours, recommancer à la maison de l'Esperon appartenant à M. Pierre de la Cour, au lieu des héritiers d'Adam Morant, et de ladite maison continuer revenant à ladite ruelle de Venise et allant le long d'icelle, à main gauche, jusqu'à ladite rue St-Martin, tourner à gauche dans ladite rue Saint-Martin et continuer en icelle du costé de ladite rue Quincampoix, jusque et compris la maison du Lièvre d'Or, autrefois du Conseil, appartenant à Péronne Target, vefve de Jacques Corat, au lieu de Me Pierre Bourdeuil, faisant le bout dudit fief en ladite rue Saint-Martin, dans les limites du quel fief de Marly sont les maisons cy-après déclarées selon l'ordre qui ensuilt. Premièrement, rue St-Martin, la maison du Patin Royal, appartenante à Catherine Poulin, faisant partie de la maison des Trois-Maures, ladite maison des Trois-Maures, appartenante à demoiselle Marie Parent, au lieu du sieur Descroizettes, la maison de la Pomme-de-Pin appartenante à Joachim Sauvat, la maison de l'Image St-Roch, faisant l'un des coings de la rue de Venise, appartenant à Jacques Papelart, rue de Venise, attenant ladite maison de l'Image St-Roch; la maison du Pied-de-Cheval, appartenant à ladite Parent, la maison de la Truie-Coiffée, appartenante à Hierosme Tizancourt, tenant à la maison de l'Image Notre-Dame, rue Quincampoix, ladite maison de l'Image Notre-Dame faisant le coing de la rue de Venise entrant dans la rue Quincampoix, appartenant à Me Nicolas le Peuple, la maison du Dauphin, appartenant à Louis Gastyne, tenant à ladite maison de l'Image

Digitized by Google

Notre-Dame, la maison de l'Image Ste-Catherine, appartenant à Anthoine le Picart, au lieu d'Anthoine Desnots, deux autres maisons, appartenant à ladite Parent, la maison du Soleil appartenant à Me Louys du Boille, de l'autre costé de la rue Quincampoix vers la rue Aubry-le-Boucher, la moictié de la porte de l'hostel d'Etlan, appartenant aux ayant cause des sieurs Lefevre et Rousselet, la maison du Mouton, appartenant à Marie Visi, tenant au dit hostel d'Etlan, la maison de l'Image St-Jacques, appartenant à Jacques Naigeon, la maison suivante, appartenant à la dame de La Chaussée, la maison suivante, appartenant à M. Favières, conseiller d'Estat, la maison de la Margueritte, appartenant au sieur du Boille, la maison suivante, faisant l'un des coings de la ruelle de Bièvre, appartenant audit du Boille; dans ladite ruelle de Bièvre quatre places suivantes appliquées à ladite maison dudit Favières, la maison du sieur Simon de l'autre costé de ladite ruelle de Bièvre, tenant aux murs de St-Magloire, la maison suivante appartenant au sieur Valletan, la maison appartenant au sieur Desnoyers, la maison appartenant à la dame Damon, faisant l'un des coings de la rue de Bièvre, entrant dans la rue Quincampoix. En ladite rue Quincampoix la maison du sieur Desnoyers, tenant à celle de la dite dame, la maison suivante, appartenant au sieur Pevreau, la maison du Chaudron, appartenant à la veuve Beauvilliers ou au sieur Poussin, au lieu de Jean le Roy, l'autre costé de la dite rue Quinquampoix, vers la rue aux Ours, la maison de l'Esperon, appartenant à M. Pierre de la Cour, la maison suivante, appartenant à l'Hostel Dieu de Paris, la maison suivante, appartenant au sieur le Bossu, la maison suivante, appartenant au sieur Hardy, la maison suivante, faisant l'un des coings de la dite rue deVenise appartenante au sieur Ponat, rue de Venise la maison de l'Escu, appartenante au sieur le Bossu, la maison suivante, autrefois ditte des prisons de St-Lazare, appartenante aux sieurs de Mas et Pierre de Herme, la maison du Cabas-d'Or, faisant ung autre coing de ladite rue de Venise, dans la rue St-Martin, appartenant à Jeanne Corbie, rue St-Martin, la maison d'Hermitage, appartenant au sieur de Mas, tenant à ladite maison du Cabas-d'Or, la maison suivante, appartenant au sieur le Bossu, la maison de l'Écharpe Royalle, appartenante à Péronne Target, une autre maison du Lièvre-d'Or, appartenant à ladite Target, et sur lesdites maisons et places qui sont dans les limites cidessus dudit fief de Marly, lesdits de St-Mederic percevront

Digitized by Google

eux-mêsmes par leurs mains vingt-huict deniers de cens par chacun an, ensemble les rentes, saisines et amendes censuelles quand le cas écherra, ensaisineront les contracts d'acquisition de maisons et places scizes dans ledit fief de Marly, sans que les dits de St-Lazare s'en puissent entremettre et en conséquence demeureront deschargez du serment que par ladite sentence arbitrale de l'an mil deux cent vingt-neuf et sentence du Chastelet des huict feburier mil cinq cens quatre et vingt-deux mars mil six cens dix-sept, le maire et prieur du dit St-Lazare estoient obligez faire ausdits de St-Mederic de leur dénoncer l'ouverture des rentes dudit fief de Marly et aussy deschargez du serment de leur restituer ce qu'ils en auraient reçu, lesquels vingt-huict deniers parisis de cens leur seront payez divisément par les détenteurs propriétaires desdites maisons et places; à commencer du jour de l'omologation de la présente sentence, seront tenus lesdits propriétaires exhiber leurs contracts aux dits de St-Médéric et leur passer tiltre nouvel, chacun d'un denier de cens portant rentes, saisines, et amendes censuelles au proffit desdits de St-Mederic, ausquelz lesdits de St-Lazare paieront vingt-neuf années d'arréraiges desdicts vingt-huict deniers parisis de cens escheus au jour des octaves St-Denis mil six cens trente-sept, ceux depuis escheus et qui écherront jusqu'à ladite omologation seulement, et seront deschargez pour l'advenir, ce faisant, de ce qui se trouvera deub des arrérages de cens par les détenteurs des maisons jusqu'à ladite omologation appartiendra auxdits de St-Lazare, sauf auxdits de St-Mederic à se faire paier par lesdits détenteurs du surcens et rentes si aucuns ilz ont à prendre sur lesdites maisons. Rendront lesdits de St-Lazare auxdits de St-Mederic les rentes qu'ils justifieront par escript avoir esté receues depuis trente ans par lesdits de St-Lazare, à cause des acquisitions de maisons scizes dans ledit fief de Marly et nous donne acte de la recongnoissance faicte par les dicts de St-Mederic que les rentes de la maison appartenant aux héritiers d'Anthoine des Nots, rue Quincampoix, scize dans ledit fief de Marly leur ont été restituéez par lesdits de St-Lazare, et pour recongnoistre sy lesdits de St-Lazare recevant la moitié des rentes de l'Hostel d'Etlan, en ont plus reçu qu'il ne leur en appartient, mention sera faite de ce qui despend de leur censive audit hôstel d'Etlan, à prendre à la moitié de la porte sur rue dudit hostel en droitte ligne jusqu'à la fin dudit hostel lesdicts de St-Lazare deschargez de la restitution des

Digitized by Google

droicts d'ensaisinements et amendes censuelles par eux perceus à cause dudit fief de Marly, jusqu'à huy, lesquels de St-Lazare nous avons maintenus en la possession et jouissance du droict de justice et de surcens à eux appartenant sur toutte l'estendue dudit fief de Marly dont les propriétaires des maisons et places leur communiqueront leurs tiltres et passeront tiltre nouvel aux mutations de propriétaires, ou sans mutations de vingt ans en vingt ans. Et nous avons iceux de St-Lazare maintenus en la possession et jouissance d'un autre fief à eux appartenant ès dites rues St-Martin, Aubry-Boucher et Quincampoix, lequel fief avons déclaré commancer rue St-Martin à la maison du sieur de Machault, où est pour enseigne l'Espérance, auparavant la Sirayne, tenant à gauche à ladite maison du Patin Royal, faisant partie de celle des Trois-Maures, et de ladite maison de l'Espérance tirer vers la rue Aubry-Boucher, continuer rue St-Martin jusque et y compris l'encoigneure de ladite rue Aubry-le-Boucher, continuer depuis ladite encoigneure à main droitte le long d'icelle rue Aubry-le-Boucher, jusqu'à la rue Quinquempoix, tourner à droite dans ladite rue Quinquempoix, du costé de la rue St-Martin et continuer jusque et compris la maison de l'Eschiquier, tenant à celle dudit Soleil, et de là, traversant ladite rue Quinquempoix, commencer dudit costé à la moitié de la porte dudit hostel d'Etlan, et aller le long d'icelle rue Quinquempoix vers la rue Aubry-le-Boucher jusqu'à l'Église St-Josse, qui faict l'un des coings d'icelle rue Quincampoix en entrant dans ladite rue Aubry-le-Boucher et de là, continuer dans ladite rue Aubry-le-Boucher du costé de ladicte église St-Josse jusqu'à la maison du Pot-d'Étain, salle comprise, appartenant au sieur Bonnard, tenant à la maison du Mortier d'Or, dans les limites duquel fief appartenant ausdits de St-Lazare sont les maisons cy après déclarées, selon l'ordre qui ensuict. Premièrement, rue St-Martin, la maison de l'Espérance, auparavant de la Sirayne, tenant à gauche ausdites maisons du Patin-Royal et des Trois-Maures, la maison de l'Image Notre-Dame, appartenant à Charles Manceau, la maison de la Bannière-de-France, appartenant à aux hoirs d'Olivier Bardel, la maison de Jean-l'Homme-Dieu, faisant partie de celle de la Bannière-de-France, la maison de Claude Bellejambe, la maison de Jacques Vigeon, la maison du Pellerin, appartenant à François Ravel, la maison de la Haye de Picardie, appartenant au sieur de Crespigny, la maison du Cheval-Blanc, appartenant aux héritiers

Digitized by Google

d'Anthoine Mortier et de Margueritte Béroult, la maison du Dauphin, appartenant aux héritiers de Me Nicolas Mauyan, la maison du Beaulieu, appartenant à François Sinoy, la maison du Plat-d'Etain, appartenant audit d'Ivry, la maison des Trois-Maillets, appartenant à M. le Président Méliand, au lieu du feu sieur Petan, la maison des Trois-Pigeons, appartenant à Laurent Girardon, la maison des Trois-Couronnes, appartenant au sieur Thénard, faisant l'un des coings de la rue Aubry-le-Boucher; rue Aubry-le-Boucher, la maison de l'Escu-de-France, appartenant à Jacques Cauchois, tenant à celles des Trois-Couronnes, la maison de l'Image St-Josse, appartenant au dit Cauchois, la maison du Marteau-d'Or, appartenant à Germain Richer, la maison de l'Image St-Jean-Baptiste, appartenant à l'Hospital du St-Esprit, la maison de Nostre-Dame-de-Pitié, appartenant à Elisabeth Godefroy, la maison de l'Escu-de-Polongne, appartenant à Anthoine Amelin et Jean Poignant, la maison de la Syraine, appartenant à Michel Citole, faisant l'un des coings de la rue Quincampoix; rue Quincampoix, la maison appartenant au sieur Taschereau ou ses ayant cause, tenant à la dite maison de la Sirayne, la maison appartenant au sieur Portail, la maison de la Bannière-de-France, appartenant au sieur Andreossy, la maison de l'Image St-Louis, où est le bureau des marchands merciers, la maison du sieur Lamy, la maison de l'Annonciation, appartenant aux ayant cause de Claude Ratier, la maison de l'Eschiquier, dont le corps de logis de devant appartient aux héritiers de Michel Gaignon, et le corps de logis de derrière avec la cour estant entre les deux corps de logis appartient au sieur du Boille, auquel appartient aussy ladite maison du Soleil, tenant à celle de l'Eschiquier; l'autre costé de ladite rue Quincampoix, partie de ladite maison de l'hostel d'Etlan appartient aux ayans cause des sieurs le Fèvre et Rousselet, à commencer à la moitié de la porte d'entrée dudit hostel vers l'église St-Josse, la maison des Roses, appartenant à Me Julien Brodeau, la maison de la Roche Fontaine, appartenant au dit sieur Brodeau, la maison des Hoirs de Me Jean le Roy, la maison appartenant à Geneviève du Chesne et consorts, la maison de la Croix-Blanche, appartenant aux hoirs Rémy de la Croix, l'église St-Josse, faisant l'un des coings de la rue Quincampoix dans la rue Aubry-le-Boucher; rue Aubry-le-Boucher, la maison du Pot-d'Estain, appartenant au sieur Bonnard, tenant à ladite église St-Josse. Et sur les dites

**

Digitized by Google

maisons et places qui sont dans les limites cy-dessus dudit fief, appartenant auxdits de St-Lazare, avons maintenu iceux de St-Lazare ès droits de justice, censive, surcens, ventes, saisines et amendes, à eux appartenant sur ledit fief, et pour le séparer d'avec iceluy fief de Marly, bornes de pierres seront plantées, sçavoir, une, rue St-Martin au point milieu du mur mitoyen d'avec ladite maison de l'Espérance et ladite maison du Patin-Royal, faisant partie de celle des Trois-Maures, une autre borne, rue Quinquempoix, du costé de la rue St-Martin, au point milieu du mur moictoyen de ladite maison du Soleil-d'Or, à la maison de l'Eschiquier, et d'un costé desdites bornes seront gravées les armes desdits de St-Lazare, chacune du costé où s'estend leur fief, et le milieu de la grande porte de l'hostel d'Etlan servira d'autre borne entre lesdits fiefs de l'autre costé de la rue Quincampoix vers St-Magloire, et le mesurage sera faict par expert dont les partyes conviendront, les thoises que contient ledit fief de St-Lazare rue St-Martin depuis le point milieu d'entre lesdites maisons du Patin-Royal et de l'Espérance jusqu'à l'encoigneure de la rue Aubry-le-Boucher, et des thoizes que contient le mesme fief depuis le point milieu d'entre lesdites maison du Soleil et de l'Eschiquier jusque à l'encoiegnure de ladite rue Quincampoix, dans ladite rue Aubry-le-Boucher et encore des thoises que contient ledit fief de St-Lazare depuis la moitié de la grande porte dudit hostel d'Etlan jusqu'à l'encoignure de ladite église St-Josse faisant l'un des bouts de la dite rue Quincampoix et encore des thoises que contient ledit fief St-Lazare depuis l'encoigneure de ladite rue Aubry-le-Boucher, jusque à l'encoigneure de ladite rue Quincampoix du costé de ladite rue St-Martin et des thoizes qu'il y a de l'encoigneure de ladite église St-Josse jusqu'au point milieu du mur d'entre ladite maison du Pot-d'Estain et de la dite maison du Mortier-d'Or. Comme aussy sera faict mesurage des thoizes que contient ledit fief de Marly selon les estenduc et limites cy dessus spécifiées et seront dressez sur parchemin deux plans et figures conformes desdits fiefs et maisons y construictes, qui seront signés par les partyes et par deux notaires avec un acte qui y sera descript, faisant mention sommaire que lesdits plans auront été faicts et accordez suivant la présente sentence, sur la demande desdicts de St-Mederic contre lesdits de St-Lazare de la moictié de l'indemnité par eux reçue pour une maison donnée à l'Hostel-Dieu de Paris, scize dans ledit fief de

Digitized by Google

Marly, veu l'arrest du Parlement donné par appoincté le dix-neufvième aoust mil six cens neuf et avec arrest du vingt-quatre juillet mil six cens vingt, les parties sont mises hors de cause et de procès, sauf auxdits de St-Mederic leurs droits en pareil cas, et deffences desdits de St-Lazare au contraire ; l'arpent de terre sis à la Courtille, lieudit Caresme prenant, possédé partie par Girard Lauvens est déclaré estre de la censive desdits de St-Mederic sans restitution des cens, ventes et d'ensaisinement perçus par lesdits de St-Lazare jusqu'à huy, à cause dudit arpent de terre, et les baux à cens et rentes dudit arpent faictes par lesdits de St-Lazare leur tiendront lieu seulement de surcens. Sur autre demande desdits de St-Mederic entre lesdits de St-Lazare à ce qu'un arpent de terre sis à Belleville-sur-Sablon appartenant à Marcadé au lieu de Guillaume Genevieve, soit descläré estre en la censive desdits de St-Mederic, vers la sentence du Chastelet sur ce obtenue par lesdits de St-Lazare contre lesdits de St-Mederic le douzième avril mil cinq cens soixante-sept, les parties sont mises hors de cour et de procès, le tout sans despens.

Faict et arresté à Paris, le vingt-quatrième jour de septembre mil six cens quarante.

Et plus bas est escript.

Prononcé à Mᵉ Michel Dodart et Nicolas Matharel chanoines en la dite église St-Mederic pour lesdits chefciers et chanoines d'icelle église, et Mᵉ Vincent de Paul, supérieur général et Robert de Sergis prestre, de la mission establie audit St-Lazare pour tous leurs confrères de ladite congrégation de la mission establis audit St-Lazare et à l'instant toutes leurs pièces à eux rendues. A Paris le vingt-cinquiesme jour de septembre mil six cens quarante. Ainsy signé: de Cordes et Cholet.

Collationné à l'original en parchemin exhibé à l'instant rendu par les notaires au chastelet de Paris, soussignez, le vingt-cinquième octobre mil six cens quarante.

Courinet. — Lecaron.

Par devant les notaires au chastelet de Paris soubsignez furent présents M. Maistre Estienne Barre, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement à Paris et venerable et discrette personne Charles d'Hellerain, tous deux secretaires venérables et discrettes personne Michel Dodart, Gedeon Pâris, Nicolas Matharel. Mathieu Charpentier et (blanc) Hincelin, tous chanoines de

Digitized by Google

l'esglize collégiale de St-Mederic à Paris assemblez en leur chapitre au cloistre d'icelle, lieu ordinaire où ils traitent de leurs affaires pour faire passer ce qui ensuit, d'une part, et Messires Vincent de Paul, supérieur, François du Coudray, Anthoine Lucas, Francois Souslier, Jehan Pelo, Leonard Boucher, et Pierre du Chesne, tous prêtres de la congrégation establye à St-Lazare-lez-Paris, assemblez au chapitre et tous aussi pour faire passer ce qui ensuit d'autre part les quelles partyes après avoir eu communication et que lecture leur a esté faite par l'un des notaires soubsignez l'autre présent, de la sentence arbitrale rendue sur elles par les sieurs de Cordes et Chollet, arbitres par eux nommez en dalte du vingt-quatre septembre dernier, prononcée le lendemain vingt-cinq du présent mois et an, dont coppie collationnée est cy-dessus escripte, que lesdites parties ont dict bien sçavoir et entendre, volontairement ont desclaré qu'ils agréent et acquiescent à ladite sentence, accordent qu'elle sorte son plain et entier effet, comme sy s'estoit un arrest de la cour souveraine, promettant lesdits de St-Lazare et de St-Mederic tant pour eux que pour leurs successeurs, chacun en droit soy, entretenir et exécuter icelle sentence de point en point. selon sa forme et teneur, sans jamais y contrevenir en quelque sorte et manière que ce soit, à peine de tous despens, dommages et intérests, et à ce, ils obligent respectivement les biens temporels dudit chapitre St-Mederic et maison St-Lazare, présents et advenir. Sont accordées les parties qu'il ne sera fait aucune omologation en justice de ladite sentence, au moyen du présent acte qui vaudra pour omologation. Et pour l'exécution des présentes, les partyes eslisent leur domicille irrévocable en ceste ville de Paris, sçavoir : lesdits de St Mederic, en la maison de Mr Jean Feuillet, procureur au Chastelet, rue St Bon, paroisse St-Mederic, et lesdits de St-Lazare en la maison de M. Lebel, procureur audit Chastelet, seize rue des Petits-Champs, paroisse St-Honoré. Fait et passé à Paris, le huitième mars l'an mil six cens quarante et un et ont signé.

Barre. — Charles de Hilerie. — Matharel. — Paris. — Charpentier. — Hincelin.

Vincent de Paul.

M. Dodart. — du Coudray Portail. — A. Lucas. — Souslière. — Pello. — Boucher. — Duchesne.

Cousinet. — Lecaron. (notaires.)

Digitized by Google

UNE LETTRE DE HENRI II A LA VILLE DE PARIS 1554 (n s.)

La Bibliothèque de la Ville de Paris vient d'acquérir l'original du curieux document que voici :

« DE PAR LE ROY,

« Très chers et bien amez, affin que le secours que nous attendons des vaisselles d'argent ne soit plus de riens retardée, nous avons faict expédier incontinant la provision que avez envoyée pour besongner sur le faict d'icelles vaisselles telle que vous la demandez. Et présentement l'envoyons aux commissaires sur ce par nous députez, vous priant sur tant que vous aymez le bien de noz affaires et de nostre service y vacquer et entendre le plus songneusement et dilligemment que possible vous sera, et estre asseurez que vous ne sçauriez faire service plus agréable. Donné à Fontainebleau, le XVII[e] jour de mars 1553. HENRY.

(et plus bas) : DE LAUBESPINE. »

Par lettre du 19 mars suivant, dont le texte est publié au tome IV (p. 265), des *Registres des délibérations de la Ville de Paris*, le Bureau de la Ville informe le roi que le nécessaire avait été fait aussitôt, mais la lettre de Henri II était restée inédite. Quant au fait lui-même, il est intéressant : c'est un prêt d'argent que Henri II négocie, en offrant comme gage sa vaisselle, et l'on aura remarqué en quels termes peu précis, et comme embarrassés. La réponse du Bureau est aussi discrète. S'il faut savoir gré à Louis XIV d'avoir usé d'un pareil expédient, dans une détresse plus grande encore, au moins le mérite de l'avoir trouvé doit en revenir à Henri II. F. B.

MÉLANGES

Une question d'histoire relative à la maison de Bourbon. — Sous ce titre, il a paru en 1893, dans la *Revue Catholique des Institutions et du droit*, un article d'un ancien magistrat, M. A. Desplagnes, sur *les Bourbon-Busset* (Tiré à part, Grenoble, 1893, 8°, 23 p., 1 grav., et 2 tabl. généalogiques). L'au-

Digitized by Google

teur de cette notice avance que la famille de Bourbon-Busset est la branche aînée de la maison de Bourbon, comme descendante de Louis, évêque de Liège, cinquième fils de Charles Ier de Bourbon, et que cette branche, donnée par des « historiens mal renseignés ou prévenus » comme illégitime est parfaitement légitime. Or, tout ce raisonnement repose sur la question de validité ou de non-validité du mariage de Louis de Bourbon, prince-évêque de Liège avec Catherine d'Egmont, en 1464. D'après M. Desplagnes, il n'y a aucun doute : quoique Louis XI ait refusé son consentement à ce mariage, et l'ait même *fait déclarer nul,* cet acte n'en est pas moins valable, et la preuve en est que l'un des fils de l'évêque de Liège devint enfant d'honneur de Charles VIII. « Est-ce que le roi, dit M. Desplagnes, aurait donné cette situation à un enfant de hasard, à un bâtard ? » Les bâtards à cette époque, — j'entends les bâtards de grande famille, — étaient fort considérés, et l'un d'eux signait même : Pierre, *bastard de Bourbon*. Le mariage n'ayant pas été ratifié par le roi, ayant même été déclaré nul, les enfants de l'évêque de Liège ne purent être considérés comme légitimes, et lorsque, le 2 février 1720, le marquis de Dangeau annonça le mariage de « M. le marquis de Busset avec Mlle de Thois-Gouffier », il ajouta fort bien : « MM. de Busset portent le nom de Bourbon parce qu'ils sont bâtards d'un prince du sang qui, depuis, fut évêque de Liège. » (*Journal de Dangeau,* XVIII, 224). F. Ch.

Courtine. — Je lis dans un bulletin d'archéologie diocésaine cette interprétation d'un texte de 1426 : « Il (le peintre) peindra une niche ; unam cortinam, en couleurs *panni aurei* ». Il s'agit de la scène de l'Annonciation. *Cortina* ne signifie pas *niche*, qui se disait alors *tabernacle*, mais *courtine*, *rideau*, ou, d'une manière plus générale, *tenture*. Cette tenture devait se mettre, en signe d'honneur, derrière les personnages, comme on le voit dans l'imagerie du temps. Cette courtine est si bien une étoffe qu'il est spécifié dans le contrat qu'elle imitera un *drap d'or*.

X. B. de M.

Les Manceaux à Rome. — M. Chambois, dans la *Semaine du fidèle*, Le Mans, n° du 29 septembre 1894, a un article, fait d'après la monographie de cette église parue cette même année et intitulé : *Les Manceaux, bienfaiteurs de Saint-Louis-des-Français* (pages 894-896). Ce sont le cardinal Cointrel (1585), son

Digitized by Google

neveu François Cointrel (1625), Mathieu le Peintre (1631) et Pierre Mercier (1587). Il semble avoir fait là une découverte, comme l'auteur qu'il invoque, mais qui ne me cite pas et demande « des détails plus abondants, plus précis sur nos compatriotes ». Je dois à la vérité de déclarer que j'ai mis tout cela en lumière dès 1855 dans mes *Inventaires de Saint-Louis-des-Français*, reproduits au tome I de mes *Œuvres complètes*, et que j'ai publié, au Mans même, dans les volumes de la Société archéologique du Maine, l'Épigraphie mancelle à Rome. Je ne pense pas que d'autres recherches sur ce point aboutissent à des résultats plus fructueux, mais il est fâcheux de voir que, à Rome comme au Mans, on ignore la *littérature* du sujet, qu'il était pourtant bien facile de connaître. Aussi je maintiens mon droit de priorité, dont je puis faire preuve jusqu'à trois fois.

X. B. de M.

Immaculée Conception. — Le Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, t. IV, p. 54, signale, « à saint Rémy de Dieppe », un bas-relief, « du style de la Renaissance », qui représente, au milieu d'arabesques et de feuillages, « entourée de nuages, une femme, voilée de ses longs cheveux, les mains jointes sur sa poitrine », qui « rappelle le type consacré par les artistes chrétiens pour figurer l'âme qui s'enveloppe au ciel ». Ce n'est nullement le type de l'âme, mais bien de l'Immaculée Conception de la Vierge, tel qu'il a été fixé à la fin du xv^e^ siècle. Les monuments qui la représentent ainsi sont nombreux en France et les gravures des livres d'heures incunables ont beaucoup aidé à la vulgarisation de cette iconographie spéciale. X. B. de M.

Imitation de J.-C. — « Saint Étienne (de Caen) ne porte pas de signature, elle est anonyme comme l'*Imitation* » (*Not. d'art*, n° d'octobre, p. 146).

L'*Imitation de Jésus-Christ* est si peu anonyme que trois écrivains se disputent l'honneur d'en être l'auteur. Le chancelier Gerson est généralement abandonné; la majeure partie tient pour un chanoine régulier du xv^e^ siècle, dont on va prochainement célébrer le centenaire, Thomas à Kempis; les érudits penchent pour Gersen, abbé de Verceil, au xiii^e^ siècle, à qui sa ville natale a récemment élevé une statue. Je tiens pour ce dernier, parce que le style de l'Imitation est plutôt conforme au latin du xiii^e^ qu'à celui du xv^e^ siècle. X. B. de M.

Digitized by Google

Néologisme. — « Derrière lui (saint Bernard) sont saint Bartholomé et saint Jean. — « Je citerai aussi un beau saint Bartholomé » (*Notes d'art*, n° d'octobre, p. 156, 158).

Bartholomé dérive évidemment du latin *Bartholomæus*, qui a produit l'italien *Bartolomeo*. En français, on a toujours dit *Barthélemy*. Y avait-il lieu d'écrire autrement ? Je ne le pense pas : un néologisme n'est opportun que quand la tradition ne fournit pas le mot nécessaire au langage ou qu'il y a avantage réel à modifier l'acception reçue. X. B. de M.

Croix du Calice. — « La croix doit toujours être gravée sur la partie extérieure du pied du calice » (*L'Ami du clergé paroissial*, n° du 27 septembre 1894, p. 623). *Doit* et *toujours* impliquent un devoir absolu, inéluctable; il n'en est rien cependant : ni la liturgie ni le droit canonique n'ont de règle à cet égard. C'est simplement, en France, une tradition du moyen âge, qu'il y ait ou non un crucifix. Les calices romains n'ont pas cette croix, remplacée souvent par des armoiries. X. B. de M.

Soupe. — Cette citation a été faite, au Congrès Eucharistique de Reims, en 1894, de la *Chronique de Rains*, où il est dit de Philippe-Auguste, en 1214, avant la bataille de Bouvines : « Quand la messe fut dite, si fist le Rois aporter pain et vin et fist bailler des souper et en mangea une ». S'il n'y a pas une erreur typographique, *souper* est évidemment pour *soupes*. Comme l'a expliqué Génin, la *soupe* est une tranche de pain. Ici, la soupe était au vin : on dit communément *soupe au lait*, *soupe à l'oignon*. Mais c'est un rude pléonasme que de dire, ce qui n'est pas rare : *soupe au pain*, car s'il n'y a pas de pain, la *soupe* disparaît. Il convient alors d'employer le mot potage, qui s'entend d'un liquide, souvent additionné de pâtes ou de fécule. Boiste, dans son *Dictionnaire*, est inexact et exact, quand il donne ces deux acceptions : « *Soupe*, potage, aliment fait de pain et de bouillon; tranche mince de pain ».

X. B. de M.

Traductions. — Il vaut mieux laisser le nom en italien, quand on ne lui trouve pas un équivalent en français, que de forger un mot nouveau. *Rubis de balasso* est tout simplement un rubis balai. *Floriere* se traduit *fourrier*. *Bottilier* est calqué sur *bottigliere*, mais le dictionnaire a *bouteiller*. *Grembial*, imité de *grembiale*, se dit liturgiquement *grémial*.

Digitized by Google

« Pour *propines* », est ici pour étrennes, pourboire, qui se dit en italien *propina*. « Six étuis pour le missel, les livres des Évangiles, l'Épistolaire et le Rituel » : on parlerait correctement en écrivant *housses*, couverture d'étoffe des livres liturgiques, dont deux sont dénommés par la tradition : *évangéliaire* et *épistolier*. « Jean de Faconde » n'est pas exact : *Johannes a sancto Facundo* se traduit ordinairement *Jean de Saint-Facond* ou *Jean de Sahagun*. Ces petites erreurs se relèvent dans les *Analecta ecclesiastica*, livraison de septembre 1894, pages 357, 358, 359. X. B. de M.

QUESTIONS

94. Procès-verbal de l'extraction des cercueils royaux de Saint-Denis en 1793. — « Un religieux de l'abbaye de Saint-Denis, témoin oculaire de l'extraction des cercueils de nos rois des funèbres caveaux de la royale église, en 1793, en a laissé une relation fort curieuse. Je suis étonné que ce travail, enfoui depuis plus de 60 ans dans les notes peu lues de certaines éditions d'un livre encore célèbre, n'ait pas tenté jusqu'à ce jour une exhumation quelconque de curiosités bibliographiques. » (Georges d'Heilly. *Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793. Relation authentique.* Paris, Jouaust; Rouquette, 1866, in-18, 48 pages).

Quel est donc ce religieux et pourquoi M. G. d'Heilly (aujourd'hui d'Heylli) ne l'a-t-il pas nommé? Ne serait-ce pas dom Poirier, dont le même auteur a donné le nom dans *Les Tombes royales de Saint-Denis. Histoire...* (Paris, libr. Générale, 1872, in-12), p. 87, note? Et le livre « encore célèbre », ne serait-ce pas l'ouvrage intitulé : *Musée des Monuments français, ou description historique et chronologique des statues*, par Alexandre Lenoir (Paris, l'auteur, s. d. [1801], in-8), dans le tome II duquel, p. CVI, se trouve une relation de cet acte de vandalisme?

Si oui, je ne m'explique pas pourquoi M. d'Heylli a donné

Digitized by Google

une indication bibliographique aussi vague dans sa publication de 1866.

Quoi qu'il en soit, le *procès-verbal* de dom Poirier n'a jamais été publié en entier. Sait-on si l'original a survécu et s'il contient des passages importants qui vaudraient la peine d'être reproduits après les publications dont je viens de parler?

Il est certain que ce document a été utilisé plusieurs fois par les historiens. Parmi les moins connus, je citerai ici les ouvrages suivants :

— *Les amis de Henri IV, nouvelles historiques, suivies du journal d'un moine de Saint-Denis, contenant la relation de la violation des tombeaux des rois en 1793 par Sewrin* (Paris, Barba, an XIII-1805, 3 vol. in-12).

— *Les Tombeaux de Saint-Denis ou Description historique, par J.-A**** [*Jules-Abel Hugo*]. (Paris, Maurice, 1829, in-18).

— *Notice historique et chronologique sur l'abbaye de Saint-Denis, par Mme Leharivel-Durocher* (Paris, 1842, Vaton, in-12.

Mais où est l'origine de la relation de Dom Poirier? Est-ce Lenoir qui l'a imprimée pour la première fois? P. Lbe.

RÉPONSES

Le Sauvage du Roi. — Le Saltarin du Roi (77). — Il nous parait curieux de rapprocher ces deux offices de la cour du roi Charles IX, parce qu'ils montrent jusqu'où allait pour les exercices du corps la passion de ce roi, qui se faisait l'élève de l'Italien Tuccaro, attaché par l'empereur Maximilien à sa fille Isabelle, lors de son mariage avec Charles IX. Ce *Sauteur* et inventeur de tours de voltige inédits, a publié en 1599 trois dialogues qui ont fourni un chapitre amusant à M. G. Depping pour son livre des Merveilles de la force et de l'adresse.

Si l'Espagnol Pedro Gonzalès, dit Dom Pedro, n'a pas été un legs des cours de Navarre et d'Aragon, et l'héritier direct de leurs *milites salvatge*, il a dû être créé de toutes pièces *sauvaige et pensionnaire*, par le Roi qui instituait son *saltarin*, l'Italien Tuccaro. Ch. Babinet.

Digitized by Google

Jacques Matharel, opérateur du Roi (89). — Jacques I Matharel, seigneur de Manneville et de la Rivière, était fils d'Augustin et de Claire le Cirier ; il épousa Mathurine de Basimont. Il était, en 1651, président de la cour des Monnaies. Dans l'*Histoire chronologique de la Grande Chancellerie de France*, par Abraham Tesserey, on trouve, p. 377, la mention suivante : « Le premier jour d'octobre 1636, Jacques Matharel fut pour-« veu de l'un des offices de conseiller secrétaire du Roy, Mai-« son, Couronne de France et de ses Finances, créez par l'édit « du mois de décembre 1635. » Et à la p. 429 « Le 7 mars 1650, « résignation de Jacques Matharel ».

Le fils de Jacques I Matharel se nommait Jacques également ; il épousa Catherine Lécuyer ; ce serait peut-être bien celui dont il est question dans la demande de M. F. Ch. (1). V^te^ DE M.

CHRONIQUE

~~~ Nous avons reçu de M. Corroyer la lettre suivante, en réponse à une note parue dans le dernier numéro de la *Correspondance* (p. 182). L'impartialité, — et mieux encore, le désir de contribuer à l'éclaircissementd'un point d'archéologie, — nous rendent agréable le devoir de l'insérer. La riposte paraîtra peut-être un peu vive, mais les archéologues ont l'habitude, — et le droit, — de se passionner pour la défense de leurs idées. Il convient toutefois de dire que M. Brutails était complètement étranger à la rédaction de la note visée ; il n'a rien « fait dire » et notre correspondant n'a été en aucune façon son « porte-parole ». C'est lui-même, nous l'espérons, qui répondra, et nous accueillerons avec le même intérêt l'exposé de sa théorie et les documents sur lesquels il l'appuiera.

Mon cher confrère et ami,

L'article que vous consacrez au Congrès des architectes, dans la chronique de la *Correspondance historique et archéologique* du 25 juin 1895, est fort interessant, mais il a le grave défaut d'être absolument inexact.

M. Brutails, archiviste de la Gironde, est bien libre d'exprimer ses opinions et de défendre les idées qu'il a cru devoir exposer au Con-

(1) Faisons observer qu'un Nicolas Matharel, chanoine de Saint-Médéric à Paris signe, en 1641, l'acte publié plus haut (p. 211), par M. de Grouchy.

Digitized by Google
~~~

grès de la Rochelle ; mais il est impossible de comprendre qu'il se fasse illusion à ce point: de croire, de dire, ou de faire dire que la discussion archéologique de Montagne n'a pas eu *de conclusion.*

Voici le passage du procès-verbal *authentique du Congrès des Architectes français*, relatif à l'excursion faite à Montagne, le 12 juin dernier :

« Au nombre de soixante-dix environ, les membres du Congrès des architectes prenaient hier matin le train de 7 h. 20, à la gare d'Orléans, pour prendre part à une excursion qui comprenait Montagne, où l'on devait visiter l'église; Saint-Georges-de-Montagne, où se trouve un château construit par Louis, et Saint-Emilion.

« Quittant le train à Libourne, les excursionnistes sont montés dans des omnibus et des voitures, et, après avoir admiré les riches campagnes du Libournais, ils sont arrivés à Montagne vers dix heures.

« Ils se sont tout de suite rendus à l'église.

« Parmi les excursionnistes, se trouvait M. Corroyer, inspecteur général des monuments diocésains, l'habile restaurateur du Mont-Saint-Michel, l'auteur de livres estimés et de monographies qui font autorité. Il connaissait déjà l'église de Montagne; il était venu l'étudier. Il a hier réuni ses collègues dans l'église même et, dans une causerie substantielle, il leur a fait part du résultat de ses observations.

« Elles peuvent se résumer ainsi :

« L'église de Montagne remonte aux premières années du douzième siècle. Elle constitue un document archéologique du plus haut intérêt pour l'histoire des origines de l'architecture gothique.

« On sait que le principal caractère de cette architecture consiste dans la construction de voûtes reposant sur des arcs diagonaux fonctionnant au même titre que les arcs doubleaux et longitudinaux, bien plus que dans la forme des arcs brisés, dits ogives, dont les formes varient à l'infini.

« On sait également que les arcs diagonaux « augives », selon la dénomination ancienne, sont des cintres permanents construits en pierre qui rendent facile la construction des remplissages.

« L'église de Montagne est un des premiers exemples de ce mode de bâtir, et démontre l'influence certaine que la coupole a exercée sur l'architecture dite gothique.

« En développant cette théorie au milieu de ses confrères, M. Corroyer ne faisait que reprendre les arguments qu'il a présentésdans son livre : *L'Architecture gothique*, un des meilleurs de ceux qui composent la « Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts. »

« *Les architectes présents ont donné leur approbation à la théorie exposée par leur éminent confrère.*

« Mais nous devons ajouter que tous les excursionnistes ne partagent pas entièrement l'avis de M. Corroyer. Le jeune et distingué

Digitized by Google

archiviste du département de la Gironde, M. Brutails, notamment, répond ainsi, en substance, à la théorie de M. Corroyer.

« D'après M. Corroyer, la voûte de Montagne marque une étape dans l'évolution qui est partie de la coupole pour aboutir à la voûte gothique ; pour M. Brutails, cette voûte est curieuse par sa rareté, mais elle n'a pas l'importance qu'on lui prête dans l'histoire de l'architecture.

« M. Brutails ne peut pas croire que la nervure gothique provienne du pendentif de la coupole, lequel n'a ni la même forme apparente, ni la même structure intime, ni la même fonction. Au surplus, si le pendentif avait pris ce rôle prépondérant, on le verrait occuper dans l'économie de la construction une place de plus en plus considérable : en réalité, c'est le contraire qui a lieu.

« Et puis, il y a les documents et les dates, que M. Brutails juge inconciliables avec la théorie de M. Corroyer ».

La *conclusion* a donc été aussi nette et aussi précise que possible ; elle a d'autant plus de prix qu'elle émane d'un grand nombre d'architectes expérimentés et préparés par de longues études techniques à l'exercice de leur art.

L'erreur commise par M. Brutails ou son porte-parole, est donc manifeste, car les 60 ou 70 architectes présents à la conférence de Montagne ont reconnu, de visu : qu'il était ***matériellement impossible*** d'admettre la construction en ***sous-œuvre*** des arcs diagonaux, en raison de la faiblesse de la section des claveaux saillants sur le nu de la coupole ; que ces arcs ne pouvaient ***tenir*** qu'à la condition d'être engagés dans les maçonneries de la coupole ; que, d'ailleurs les détails de la construction ***intime*** de la voûte et surtout de l'appareil ***solidaire*** des ***sommiers*** des arcs prouvent que les arcs diagonaux ont été construits ***en même temps*** que la coupole, et enfin, que la voûte centrale de Montagne, avec ses arcs diagonaux, démontre, jusqu'à l'évidence, l'***influence de la coupole sur l'architecture, dite gothique***, dès les ***premières années du*** XII^e ***siècle.***

J'ajouterai que M. Brutails, très vivement sollicité par les architectes présents de communiquer les documents ou les dates dont il parlait et derrière lesquels il se retranchait, n'a pu citer aucun document ni aucune date.

Veuillez agréer, etc. ED. CORROYER.

M. Léon Flourac, ancien archiviste des Basses-Pyrénées, a succombé, le 30 juin dernier, à la paralysie cérébrale qui l'avait frappé il y a longtemps déjà et l'avait contraint, l'année dernière, à abandonner ses fonctions. Si fatal que fût ce dénoûment, il ne laissera pas de causer une impression douloureuse à ceux qui ont connu jadis Flourac gai, actif, aimant passionnément son métier. Né en novembre 1856, il entra à l'École des Chartes en 1875. Son principal

Digitized by Google

ouvrage est une étude sur *Jean I, comte de Foix* (Picard, 1884, in-8), qui avait été sa thèse pour cette École.

~~ La Société de l'École des Chartes était appelée à discuter, dans la séance du 27 juin, la proposition faite par un de ses membres de célébrer, au mois de mai 1897, le cinquantenaire de l'installation de l'École des Chartes dans les bâtiments des Archives, avec sa constitution organique actuelle. Cette proposition a été écartée, ou plutôt ajournée, car c'est vers cette époque-là que l'École des Chartes sera transférée à la Sorbonne, de telle sorte que les deux cérémonies se confondront en une seule.

~~ A la suite des examens de fin d'année à l'École nationale des Chartes, ont été admis à la soutenance de la thèse (ordre alphabétique): MM. Bonnet, d'Etchegoyen, de Manteyer, Maruejouls, de Puybaudet, Schiff, Thiollier, Trouillard.

Ont été admis à passer en 3e année (ordre de mérite) : MM. Morel, Petit, Porée, Lauer, Chassériaud, Levillain, Delatour, Palustre, Pagel, Duval, Schmidt, Lachenaud, Martin, Dumoulin, Gardère.

Ont été admis à passer en 2e année (ordre de mérite) : Pérouse, Thibault, Lasalle-Serbat, Deslandres, Vidier, Mercier de Lacombe, Gazier, Deprez, Privat, Aubry, de la Martinière, Faulquier, Gillot, Denis.

~~ Les lectures suivantes ont été faites aux séances du 10 juin et du 1er juillet de la Société d'Archéologie de Bruxelles : V. Advielle : Un voyage dans les Pays-Bas, en 1719. — F. Mazerolle : A propos de l'inscription funéraire de Charles Bailly.— Ch. Licot : Les inscriptions sur ardoise trouvées dans les ruines de l'abbaye de Villers, avec notes paléographiques, par M. Sheridan. — Baron de Marmol : Note sur l'église de Dinant.— A. Joly : Quelques mots sur Saint Vincent-Madelgair (Soignies). — Alph. Wauters : La Duyfhuys de Humelghem, le château de Ham, etc., à Steenockerzel. — A. Joly : Compte-rendu de l'excursion à Ternath. — Baron A. de Loë : Contribution à l'étude des « Marchets ». — H. Mahy : Compte rendu de l'excursion à Steenockerzel et à Humelghem.

~~ A la séance du 14 juin de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, MM. Garnier et Chabeuf ont lu un extrait des mémoires de l'intendant Bouchu, et M. P. Huguenin a donné lecture d'un travail sur le général Legrand et le siège de Berg-op-Zoom.

~~ *La Société historique de Pontoise et du Vexin* a fait le 20 juin à Livry son excursion annuelle sous la conduite de MM. Seré-Depoin et Joseph Depoin, président et secrétaire général de la société. On a visité le matin l'ancien château de la famille de Maistre, à Vaujours et l'abbaye de Livry, célèbre par les séjours de Madame de Sévigné. Tour à tour, dans l'après-midi, MM. Seré-Depoin, l'abbé Genty curé de Livry, Augé de Lassus et Roger-Ballu, inspecteur des Beaux-

Digitized by Google

Arts et conseiller général, ont entretenu l'assemblée sur l'histoire des seigneurs de Livry, sur les séjours de la marquise de Sévigné chez l'abbé de Coulanges, et enfin sur le rôle des sociétés savantes et sur leur utilité.

~~ A la suite de l'excursion faite par la Société « l'Ami des Monuments et des Arts » à Pierrefonds, M. Charles Normand, l'actif secrétaire général de la Société, a fait paraître un plan schématique du célèbre château, dressé sur le modèle des plans de sa publication si appréciée des érudits parisiens, le Nouvel itinéraire artistique et archéologique de Paris.

~~ Parmi les travaux auxquels le regretté Siméon Luce s'était proposé de consacrer le reste de ses jours, et qu'une mort si soudaine est venue interrompre, était, au premier rang, une nouvelle édition de son *Histoire de la Jacquerie*, et la suite de la publication des *Chroniques de Froissart* de la Société de l'Histoire de France. Pour le premier de ces ouvrages, M. Delisle a pieusement recueilli et classé les documents justificatifs que Luce avait amassés; ils constituent, avec le texte primitif, un volume in-8° que vient de publier la librairie Champion. Quant au *Froissart*, il a trouvé en M. Gaston Raynaud l'éditeur le mieux préparé, comme philologue et comme historien, pour mener à bonne fin ce grand labeur. Déjà le tome IX (1377-1380) a paru, et le tome X, qui s'arrêtera à la fin de 1382, nous est promis pour l'année prochaine.

~~ Par arrêté ministériel, en date du 27 juin 1895, notre collaborateur, M. Félix Chambon, attaché à la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, a été, sur l'avis de la Commission centrale des bibliothèques universitaires, pourvu du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire.

~~ On annonce que l'Académie française publiera, à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Institut, qui doit être célébré en octobre prochain, les Registres de ses procès-verbaux, depuis sa création par Richelieu. Cette édition doit comporter trois volumes; elle est préparée par M. Marty-Laveaux.

~~ M. Julien Tiersot, sous-bibliothécaire du Conservatoire de musique, vient d'être chargé d'une mission par M. le Ministre de l'Instruction publique. M. Tiersot doit aller recueillir les chansons populaires anciennes dans les Alpes françaises, la Savoie et le Dauphiné.

~~ La commission de publication de *Textes pour servir à l'enseignement de l'histoire* (collection Picard) a décidé la publication de traductions des passages relatifs à l'histoire de France des chroniqueurs en langue néerlandaise des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, L. Van Velthem, Melis Stoke, Van Heelu, Jacob Boendale; textes souvent fort importants et généralement inconnus des historiens français. MM. Fr. Funck-Brentano, de la bibliothèque de l'Arsenal, et Gédéon

Digitized by Google

Huet, de la Bibliothèque Nationale, sont chargés de cette publication.

Les nos 4 et 5 du *Livre d'or du Musée Calvet d'Avignon*, qui viennent de paraître, contiennent les reproductions en phototypie suivantes : Portrait de Joseph Péru (esquisse) par Joseph-Siffrein Duplessis (XVIIIe siècle); dessin à la sanguine, tête de jeune fille, par J.-B. Greuze; bas-relief, le Repas des funérailles (art gréco-romain); bas-relief, la Vierge et l'Enfant Jésus (art italien, XVe siècle); statues, fragments du tombeau du cardinal Lagrange, par André Beauneveu (?) (XIVe siècle); torse d'Apollon Sauroctone (art grec); portrait d'Adrien Stalbent, paysagiste anversois, par Antoine Van Dyck, sanguine; tableau de Frans Floris (François de Vriendt), Crésus et Solon (XVIe siècle).

A noter dans la 3e livraison (1895) de la *Revue de l'Art chrétien* une lettre de M. H. Chabeuf, qui conteste les opinions émises par M. P. Leprieur dans la *Chronique des Arts* (12 janv. 1895, p. 13), au sujet de deux tableaux : la *Trinité*, jusqu'à présent attribué à Jean Bellegambe et que M. P. Leprieur affirme être une réplique du panneau central d'un triptyque de Jacob Cornélisz d'Amsterdam conservé au Musée de Cassel; et le triptyque acheté par le Musée de Cologne, dont l'attribution à Melchior Brœderlam, serait, d'après M. P. Leprieur, absolument insoutenable.

Dans la même livraison se trouve signalé le projet du gouvernement belge d'établir dans une des salles de l'abbaye de Villers, un musée où seraient déposés tous les objets découverts au cours des fouilles faites jusqu'à présent sous la direction de l'architecte du monument, M. Licot.

M. Maurice Dumoulin, conservateur de la Bibliothèque de Roanne, vient de publier un intéressant livre de raison du XVIe siècle, *Le livre de raison d'Antoine de Thélis*, Montbrison, E. Brassart, 13 pp. (Extr. du *Bull. de la Diana*, t. VIII, no 1). C'est le « Registre-« journal... des actes d'échange, acquisitions, transactions... passés « en faveur de noble Antoine de Thélis, seigneur des Farges et de « Cornillon, concernant ladite seigneurie de Cornillon » 1514-1551. 270 feuillets. Ce volume a été récemment acquis pour la Bibliothèque de Roanne par son actif et distingué conservateur.

Dans sa séance du 12 juillet, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres a attribué le premier prix Gobert à M. Elie Berger, et le second prix à M. l'abbé Clerval. M. Berger a déjà obtenu cette haute distinction en 1888; il la doit, cette fois encore, à l'ensemble de ses travaux, notamment sur *Innocent IV*, et sur *Blanche de Castille*.

Au cours de la séance du 13 juillet de l'Académie des Beaux-Arts, M. G. Le Breton, correspondant de l'Institut, conservateur du

Digitized by Google

Musée de Rouen, a lu un mémoire tendant à obtenir l'appui de l'Académie et de l'Institut pour la fondation d'un musée de Jeanne d'Arc, dans la tour où Jeanne d'Arc fut prisonnière. Il est bon de faire remarquer que ce travail est présenté par MM. Dubois, Lenepveu, Mercié, Barrias, Jacquet et Frémiet, dont les esquisses et les ébauches formeraient déjà un fond excessivement précieux pour le nouveau musée.

~~~ L'Académie des Sciences Morales et Politiques a proposé pour le prix du Budget, à décerner en 1899, le sujet suivant :

Étudier le régime des manufactures royales en France avant 1789.

Ce prix est de la valeur de 2,000 francs. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1898.

~~~ Au cours des travaux de restauration de l'église de Nantilly, à Saumur, on a découvert, sur le côté sud, les ruines d'une chapelle antérieure au XII^e^ siècle, dont on s'était servi comme d'un ossuaire.

~~~ A Renet (Vendée) on vient de rencontrer, en creusant des fondations, une ancienne nécropole qu'on croit remonter au commencement du V^e^ siècle.

~~~ Tout récemment, il vient d'être découvert à Monétay-sur-Allier, les vestiges d'un temple de l'époque gallo-romaine, pouvant se rapporter aux temps de Néron aux Antonins. Des fouilles vont être entreprises au mois de septembre prochain, par M. Bertrand, conservateur du musée départemental, et sous les auspices de la Société d'émulation de l'Allier.

Les débris, recouverts par une couche de terre d'environ o^m^,50 c., se composent de larges assises, d'un fût de colonne cannelé, d'un chapiteau duquel s'échappent deux grosses guirlandes de fleurs et de fruits, puis de fragments de chapiteaux, d'une statue. La colonne et les débris de chapiteaux sont d'ordre corinthien.

Monétay est sur un plateau très élevé, dominant la rive gauche de l'Allier; la vue s'étend sur un immense horizon borné par les montagnes du Forez, ayant Vichy et Moulins pour limites. Ce lieu était admirablement choisi pour l'édification d'un temple, élevé au centre d'une villa très importante et dont les ruines sont révélées chaque jour. La voie romaine qui conduit à Clermont avec bifurcation sur Chantelle, passait sur le bord du plateau. Nous y avons reconnu des sépultures à section datées par des médailles du haut empire; l'une d'elles est de INDUTILLI, chef Trévire.

FRANCIS PÉROT.

~~~ **Chronique Gallo-romaine.** — Bien qu'il ne soit pas fait sur notre sol de fouilles considérables, comme celles exécutées en Grèce, où les résultats toujours certains sont plus séduisants, on doit, de temps en temps, au hasard, des découvertes qui montrent ce qu'une campagne sérieuse ferait rencontrer. Ce sont parfois des villes en-

Digitized by Google
~~~

tières qui reparaissent au jour; mais les ravages des barbares à la fin de l'Empire ont été tels, que bien rares sont les objets de valeur qui se trouvent près des murs calcinés. Récemment les travaux du chemin de fer à *Saint-Paul-Trois-Châteaux* mettaient au jour un grand édifice de la vieille capitale gauloise; en Suisse, à *Avenches*, les fouilles se continuent lentement sur un sol qui doit être riche, à en juger par le nombre d'objets entrés dans les collections particulières; les ruines de *Vexillum* enrichissent toujours le musée de Chatillon. Dans ces derniers temps, mon collègue et ami, M. Comhaire, de Liège, en pratiquant des fouilles dans le Condroz, a eu la chance de rencontrer les substructions d'un temple avec fragments de statues et d'inscriptions.

Mais de tous les objets d'époque romaine il n'en est pas, en ce moment, qui attirent plus légitimement l'attention que l'argenterie, grâce au don splendide fait au Louvre par le baron Edmond de Rotschild.

Le trésor d'argenterie découvert à *Bosco-Reale*, près du Vésuve, et apporté à Paris encore recouvert de sa gangue terreuse, est le plus considérable que l'on ait encore découvert. Il comprend une quarantaine de pièces, toutes par paires, à l'exception de deux ou trois.

Il faut citer en première ligne une coupe, au centre de laquelle se détache en ronde bosse un buste de l'Afrique couverte d'une peau d'éléphant et entourée de nombreux attributs rappelant ses productions naturelles et son passé mythologique.

Buste et coupe ont été faits à part et une inscription indique le poids de chacun, et le total. Malgré l'altération des pièces, ces chiffres sont encore exacts, à quelques grammes près. Le poids actuel est de 935 grammes.

Une coupe analogue renferme un buste masculin qui doit être un portrait, peut-être celui du propriétaire du trésor.

Deux petites coupes signées ΣABEINOΣ ont un décor comprenant tout ce qui peut figurer dans un repas, mets et vaisselle.

Deux canthares portent : l'un, un satyre ivre monté sur un lion conduit par des amours; l'autre, Bacchus sur une panthère.

Deux autres sont couverts de feuillages d'olivier.

Une autre paire de moins bon style est décorée de victoires.

On voit sur deux miroirs Ariane ou une ménade.

Des salières portent cette inscription : PAMPHILI CŒSARIS LIBERTUS. Sans doute le nom du propriétaire.

Plusieurs paires de vases sont de même forme que celui trouvé dans les fouilles d'*Alise*, mais les anses en sont uniformément détachées. C'est une conséquence de la soudure au plomb, seule employée par les anciens.

La première porte des cigognes élevant leurs petits; une autre des hérons; puis, ce sont des scènes de chasses semées entre des branchages.

Digitized by Google

Le décor de feuilles et de fruits d'olivier, déjà connu par le vase d'Alise, se retrouve sur une quatrième paire.

Deux bols à décor géométrique rappellent tout à fait la poterie samienne et témoignent ainsi de la proche parenté de la vaisselle métallique des gens riches et de celle plus fragile, plus commune et plus durable de la même époque.

Cette même analogie de décor se retrouve encore sur les dernières pièces qui me restent à décrire, et les plus curieuses, sans contredit. Ce sont deux goblets autour desquels les personnages de chaque scène sont des squelettes dont les inscriptions grecques nous révèlent les noms. On y rencontre Zénon, Épicure, Sophocle, Moschion, Euripide, l'acteur tragique Monimos, Ménandre, Archiloque et d'autres encore. Il est inutile de rappeler à ce sujet le texte bien connu de Pétrone, mais on remarquera que l'artiste, comme le poète, ne tire de la pensée de la mort que des encouragements à la jouissance immédiate et ne soupçonne même pas le haut enseignement moral que l'Église chrétienne devait faire sortir de cette pensée. Les représentations antiques des squelettes humains sont rares; cependant il a suffi d'en signaler la rareté pour en faire découvrir un certain nombre. Longtemps on avait cru que celui du banquet de Trimalcion était une invention poétique ne correspondant à rien de réel. Cependant une pierre gravée publiée par Gori, pl. 91, n° 3, représentait un squelette et un joueur de flûte. Il y a peu de temps, la comtesse Lovatelli publiait des figures analogues représentées sur des vases samiens; des fragments de ce genre et les moules ayant servi à les produire existent au musée Guimet, provenant d'Italie, mais aucun de ces monuments ne saurait se comparer à la plus humble danse macabre de notre moyen âge; il y a entre les deux toute la distance qui existe entre la jouissance matérielle et la plus austère philosophie.

F. DE VILLENOISY.

~~ Les deux dernières vacations de la vente Spitzer (armes et armures) ont produit 357.455 francs. Une demi-armure de parement, travail milanais du XVI^e^ siècle, a été adjugée 52.000 francs; une autre demi-armure de guerre, d'une même origine, 25.000 francs; un manteau d'armes, travail espagnol ou italien du XVI^e^ siècle, 25.000 francs; une masse d'armes, travail italien, XVI^e^ siècle, 10.000 francs.; une arquebuse à mèche, travail allemand, XVI^e^ siècle, 10.000 francs.; une armure maximilienne et une armure de guerre, travail italien, XVI^e^ siècle, chacune 10.000 francs, etc.

~~ Le Conseil municipal de la ville de Paris a décidé de publier les plans de toutes les salles où se réunirent les différentes assemblées de la Révolution, soit à Versailles, soit à Paris. M. Lampué, chargé par ses collègues de recueillir les documents intéressant cette publication, recevrait avec reconnaissance à l'Hôtel de Ville les personnes

Digitized by Google

qui pourraient lui communiquer des dessins ou gravures se rapportant à cette étude.

~~~ L'administration vient de décider que d'importantes réparations seront faites à l'église Saint-Eustache, qui est, comme l'on sait, un fort bel édifice de la Renaissance, exception faite de son affreux portail. Les crédits votés s'élèvent à 600,000 francs.

~~~ Nous devons à l'érudite obligeance de M. Paul Cottin, directeur de la *Nouvelle Revue rétrospective*, les notes suivantes qui constituent de fort intéressantes éphémérides bibliographiques sur la question du vrai et des faux Louis XVII :

1er mars 1894. — La *Revue rétrospective* publie des *Documents inédits relatifs au cœur de Louis XVII.* — Les principales pièces sont : 1° Un *Mémoire historique* de Philippe-Jean Pelletan, chirurgien qui fut chargé de l'autopsie de Louis XVII, en 1795. Il contient des détails sur les démarches tentées en 1814 et années suivantes, par Pelletan, pour restituer le cœur à la famille du prince, démarches qui restèrent infructueuses. 2° Une lettre de Pelletan fils, racontant comment le cœur fut sauvé du pillage de l'Archevêché, en juillet 1830. 3° Un récépissé du cœur, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris (1828).

5 juin 1894. — M. Georges Laguerre, avocat, ancien député, avait obtenu de la Préfecture de la Seine l'autorisation de pratiquer des fouilles dans le cimetière Sainte-Marguerite, afin d'y rechercher le cercueil de Louis XVII, déjà exhumé en 1846. Cette opération est racontée par le docteur de Backer, l'un des assistants, dans une brochure in-4°, publiée avec des figures, sous ce titre : *Louis XVII au cimetière de Sainte-Marguerite* (Paris, 1894). — Voir aussi les articles de l'*Éclair* du 6 juin 1894, le *Temps* et le *Figaro* du 6 juin même année, et la *Correspondance hist. et archéol.*, tome I, p. 223.

20 février 1895. — Le *Gaulois* et divers autres journaux annoncent que M. Victorien Sardou et M. Pierre Decourcelle s'occupent de pièces de théâtre dont Louis XVII est le héros.

Mai 1895. — Réimpression du volume de R. Chantelauze : *Louis XVII, son enfance, sa prison et sa mort au Temple, d'après des documents inédits des Archives nationales.* (Paris, Firmin-Didot, in-12). Portrait de Louis XVII et fac-simile du cœur.

La *Correspondance historique et archéologique* (n° 17), publie une note remise le 30 juin 1816 au secrétaire des Menus-Plaisirs par « Étienne Voisin, chargé de la sépulture de la section du Temple, le 24 prairial an III », qui certifie avoir immédiatement inhumé le corps de Louis XVII dans une fosse particulière. Il demande à être confronté avec ceux qui avancent le contraire.

14 juin 1895. — Article de M. Ernest Daudet, dans le *Figaro*, sous le titre d'*Une imposture.* Il réfute la légende de Naundorff et des

Digitized by Google

faux dauphins : « Avec des écrivains éminents et compétents, dit-il, je crois que Louis XVII est mort au Temple le 8 juin 1795. »

3 juillet 1895. — Article du *Figaro*, signé *Un ami*. Relation de la remise du cœur de Louis XVII, par M. Edouard Dumont, (qui le tenait de son beau-père, M. Prosper Deschamps, architecte, lequel en avait hérité de Pelletan fils) à M. le comte Urbain de Maillé, agissant au nom de M. le duc de Madrid.

Cet article contient en outre : 1° Une lettre du duc de Madrid à M. de Maillé, déclarant qu'il accepte le cœur ; 2° un Discours de M. Maurice de Junquières à M. Edouard Dumont.

4 juillet 1895. — Article du *Gaulois*, intitulé *Vieille histoire*, signe Paul Roche. Réponse à l'article précédent ; contestation de l'authenticité du cœur remis au duc de Madrid. L'auteur se fonde surtout sur le larcin de Tillos, l'élève du docteur Pelletan, qui l'avait dérobé et gardé quelque temps chez lui.

5 juillet 1895. — Lettre adressée au *Gaulois*, par le comte Urbain de Maillé. Réponse à l'article du 4 juillet et aux arguments tirés du larcin de Tillos.

6 juillet 1895. — Supplément du *Figaro*. Article de M. Henri Provins : *Notes d'histoire ; la question Louis XVII.* Étude très documentée relative à l'évasion de Louis XVII et à l'identité du premier des Naundorff avec l'enfant évadé.

10 juillet 1895. — La *Nouvelle Revue rétrospective* publie sous ce titre : *Épilogue de l'histoire du cœur de Louis XVII. Remise du cœur à la famille du prince.* 1° L'acte de donation du cœur par M. Edouard Dumont à M. le comte Urbain de Maillé, agissant au nom de M. le duc de Madrid, acte passé le 22 juin 1895 devant M^es^ Paul Tollu et Félix Morel d'Arleux, notaires à Paris, suivi des noms des témoins.

2° Une lettre de remerciments de M. le duc de Madrid à M. Édouard Dumont. Elle explique les raisons qui ont porté le duc à accepter sa donation.

3° Une attestation médicale du docteur Emile Martellière, constatant que le cœur est bien celui d'un enfant de dix ans.

13 juillet 1895. — Article du *Journal* intitulé : *Le cœur de Louis XVII.* Lettre signée *L. C. de Bourbon, duc de Normandie*, adressée à M. Henri Provins, relative à son article du *Figaro*, du 6 juillet. Elle est suivie d'une lettre du prince de Valori au directeur du *Journal*, qui conteste l'authenticité du cœur remis à M. le duc de Madrid.

Musée du Louvre. — On a posé, dans la salle de la Ferronnerie, une vitrine pour la belle armure de Henri IV, don de M. Guebin. Elle fera pendant à la célèbre armure de Henri II. Dans l'ancienne salle du Musée des Souverains, complètement réorganisée, on a ins-

Digitized by Google

tallé les trois grandes tapisseries maximiliennes et les tapisseries venant de la collection Davilliers, dont la Reine des Tapisseries. Dans des vitrines se trouvent les fers, cuivres, étains de toutes époques; une petite collection de bronzes de Barye, de bronzes de la Renaissance, dont plusieurs de Jean Bologne, armes, armures, etc.

Nos lecteurs trouveront dans la *Chronique Gallo-Romaine* des détails sur le trésor de *Bosco-Reale* acheté par le baron de Rotschild pour le musée du Louvre.

Enfin, le 1er juillet, le Président de la République est venu procéder à l'inauguration de la salle de l'Afrique du nord au musée du Louvre. Avant de se retirer il a remis la croix d'officier de la Légion d'Honneur à M. Héron de Villefosse qui avait si bien su concevoir et réaliser ce travail. Nulle croix, du reste, n'était mieux méritée, car, outre ses titres scientifiques si nombreux, on sait que c'est M. Héron de Villefosse qui a sauvé nos musées lors de l'incendie des Tuileries, avec l'aide d'un officier, M. Bernardy de Sigoyer, qui fut tué quelques jours après en enlevant une barricade.

Au cours de cette visite, M. Poincarré, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, qui accompagnait M. le Président de la République avec le Directeur des Beaux-Arts, a été conduit dans la salle des États, par M. Lafenestre, conservateur de la section de peinture. Il est depuis longtemps question d'annexer cette salle au Musée, mais des raisons budgétaires ont retardé jusqu'à présent l'exécution de ce projet. M. Poincarré a promis d'user de son influence pour en amener la réussite. Il serait question de placer dans la salle des États la série des Rubens de la grande salle de peinture et d'établir de chaque côté, une série de petites salles où seraient exposés les petits tableaux, comme le font certains musées étrangers et en particulier celui de Munich. Il y a encore d'autres projets en l'air, parmi lesquels nous signalons une exposition roulante de l'admirable collection de dessins conservés dans les cartons du Musée du Louvre. Mais souhaitons de voir promptement aboutir tous ces projets.

Musée des Arts decoratifs. — Acquisitions. Avril, mai et juin. — Plaque de revêtement rectangulaire en hauteur, décorée en réserve sur fond noir, d'une branche fleurie tracée en bleu de cobalt; le centre des fleurs en bleu turquoise; à la base, des fleurs de tulipes ponctuées de bleu turquoise. Faïence de Perse. (Vente Antiq). — Bordure d'encadrement décorée de feuillages de laurier et de chêne. Bois sculpté, Louis XIV. Bordure d'encadrement décorée de feuilles d'acanthe peintes en vert et blanc. Bois sculpté, Louis XVI. — Bol campanulé à huit lobes contournés affectant la forme d'une fleur à huit pétales, décoré sur fond bleu, en réserve, de branchages portant des feuillages et des fleurs. Porcelaine de Chine. — Console d'applique avec dessus en marbre gris veiné de blanc. Bois sculpté, Louis XV. — École française, XVIIIe siècle. Cinq dessins représentant :

Digitized by Google

1° Deux modèles de lustres; 2° Un modèle de pendule; 3° Deux bras d'applique. — Assiette à bord lobé orné de dents de loup dorées d'où partent des guirlandes de fleurs polychromes qui retombent sur le marli; au centre, dans un ornement de treillages formant arcade et décoré de fleurs, une jeune femme en costume de pélerine; style Watteau. Porcelaine de Saxe, XVIII^e siècle. — Panneau en satin écru décoré d'un bouquet d'œillets entouré de nœuds de rubans et de guirlandes, broderie en soies de couleurs rehaussée de paillons et de verroteries. Fin du XVIII^e siècle. — Modèle de cheminée avec chenets, pendule, candélabres, etc.; dessin rehaussé d'aquarelle attribué à *Thomire*. Fin du XVIII^e siècle. — OBJETS ACHETÉS A LA VENTE BEURDELEY. 1° Plaque en fer damasquinée d'or, ajourée, à contour à dix pointes. Travail persan. — 2° Plat à marli étroit, émaillé en blanc décoré en bleu et noir; au centre, grand médaillon à bords dentelés contenant la main symbolique entourée de fleurs, bordure de rinceaux fleuris. Faïence de Perse. — 3° Bouteille piriforme à long col et panse divisée en cinq lobes, décor en bleu et noir de fleurs et d'arabesques. Faïence de Perse. — 4° Grand plat à bords évasés, émaillé en blanc, décoré en bleu et noir; au centre, dans un grand médaillon, un animal chimérique se jouant parmi des fleurs, bordure arabesque à huit réserves lobées contenant des oiseaux entre deux bordures d'arabesques gravées sous couverte. Faïence de Perse. — 5° Grand plat creux à couverte céladon gris verdâtre, décoré au centre de tiges fleuries symétriques en blanc d'engobe; sur le marli, de jolis entrelacs de même. Faïence de Perse. — 6° Bouteille piriforme à côtes reliées à la partie supérieure par un nœud, émail vert. Faïence de Perse. — 7° Vase ovoïde à col court évasé, décoré au pourtour d'une large bande striée de blanc sur fond vert céladon bleuâtre; à la partie supérieure et à la base, des bandes superposées décorées en bleu. Faïence de Perse. — 8° Bouteille piriforme décorée sur la panse, de bandes longitudinales décorées d'arabesques alternativement en bleu et en rouge. Faïence de Perse. XVI^e siècle. — 9° Petit vase à panse sphérique surbaissée et petit col évasé émaillé extérieurement en bleu et décoré sur l'épaulement de quatre médaillons symétriques composés d'entrelacs en blanc. Faïence de Perse, XVII^e siècle. — 10° Petit bol à couverte intérieure et extérieure à reflets métalliques rouge rubis. Porcelaine émail. Perse, XVI^e siècle.— 11° Assiette décorée de fleurs et arabesques en reflets métalliques sur fond blanc : au centre, dans un médaillon, un vase contenant des œillets et entouré de tiges de fleurettes; sur le marli, bordure d'arabesques entrecroisées; au revers, des groupes de plantes fleuries symétriques. Porcelaine émail. Perse, XVI^e siècle.

DONS. — Écharpe en crèpe de soie rouge, terminée à chaque bout par un effilé de même couleur et décorée sur chaque face d'une broderie sans envers, de fabriques et fleurs aux couleurs naturelles. Travail chinois. — Filet de soie rougeâtre brodé en soie de cou-

Digitized by Google

leurs, de rinceaux feuillus et d'ornements. Travail Espagnol, (?) XVIIIe siècle. *Dons de Mme Ed. Pailleron.* — Corsage de femme décolleté en carré et manches bouffantes, en toile blanche brodée en soie noire d'animaux et fleurs ornementales ; le tour du cou et le bas des manches sont brodés en plein, d'ornements arabesques. Travail hispano-arabe, XVIe siècle. *Don de M. Léonce Mahoû.* — Deux carreaux de revêtement en forme d'étoile à huit pointes, décorés en blanc réservés sur fond brun rougeâtre à reflets métalliques ; au pourtour, bordure d'inscriptions. Faïence de Perse. *Don de M. Manzi.* — Deux dessins à la plume rehaussés de sépia : 1° Extrémité d'une galerie de fêtes. École italienne, XVIe siècle; 2° Monument funéraire. École Italienne, fin du XVIe siècle. *Don de M. Ad. Blanchet.* — Bouteille à corps sphérique et col cylindrique en verre bleu empois foncé. Chine. *Don de M. Laurent Héliot.* — Salière bout de table à deux récipients, séparés par un tronc d'arbre au pied duquel est un chien barbet aboyant après un chat perché sur l'extrémité. Terre cuite, XIXe siècle. *Don de M. E. Taigny.* — Sept gardes de sabre japonaises en fer. *Don de Mme Langweil.* — Panneau de tapisserie représentant César recevant la tête de Pompée, Italie, Commencement du XVIe siècle. — Panneau provenant d'un retable, à encadrement de bois doré de forme ogivale et accosté de contreforts terminés par un clocheton quadrangulaire ; il est décoré de trois tableaux peints superposés et représentant la *Nativité*, l'*Adoration des Mages* et la *Résurrection*. Espagne, fin du XVe siècle. — Velours à fond d'argent décoré de rinceaux violets à fonds partiels d'or bouclé. Espagne, XVIe siècle. — Pale en soie blanche, brodé en couleurs et or ; au centre, médaillon ovale renfermant la *Vierge et l'Enfant Jésus* ; autour, des rinceaux et des fleurons, encadrement analogue. Espagne, XVIe siècle. — Statuette à mi-corps représentant un personnage en costume ecclésiastique, tenant de la main droite un livre ouvert (la main gauche manque). Bois sculpté portant des traces de peinture. Flandre, XVe siècle. — Deux montants fond d'or portant chacun trois personnages superposés en relief et peints en couleurs. Bois sculpté et peint. Espagne, XVIe siècle. — Statuette à mi-corps, représentant une sainte, les cheveux retombant sur les épaules, grand manteau et corsage d'hermine ; elle tient dans chaque main des attributs. Bois sculpté et peint. France, XVIe siècle. — Cadre à bords contournés avec parties saillantes et ajourées dans les angles et dans le milieu. Bois sculpté et doré. France, XVIIIe siècle. *Dons de M. Jules Maciet.* — Écuelle hémisphérique à deux oreilles ajourées et couvercle bombé, surmonté d'un bouton, fond bleu, empois à décor polychrome de fleurs et d'insectes de style oriental. Faïence de Rouen, XVIIe siècle. — Trois médaillons, dont un en biscuit de Sèvres et deux en biscuit de porcelaine de Wedgwood : 1° Médaillon ovale à fond bleu, décoré en relief de quatre enfants dansant sur

Digitized by Google

terrasse, réservés en blanc. Biscuit de Sèvres, XVIIIe siècle. — 2° Médaillon ovale en porcelaine bleutée, décoré en porcelaine blanche d'un bas-relief, représentant deux amours attachant au pied d'un arbre une femme assise, portant des ailes de papillon : le médaillon est encadré d'une guirlande de feuilles de laurier en gris jaunâtre. Biscuit de porcelaine de Wedgwood, Angleterre, XVIIIe siècle. — 3° Médaillon rond en porcelaine teintée en bleu, décoré en relief d'une figure debout en longue robe, et portant une corne d'abondance en porcelaine blanche. Biscuit de porcelaine de Wedgwood, Angleterre, XVIIIe siècle. *Dons de M. Albert Bichet.*

Musées de province. — Dernières acquisitions. — LILLE : Deux dessins, l'un de Greuze, l'autre du peintre Boilly. — BEAUVAIS : dix-huit médaillons ou plaquettes en bronze de Victor Peter (offerts par le baron de Rotschild). — MONTPELLIER : La *Vénus victorieuse*, de Cabanel (salon de 1875). — Manufacture de SÈVRES : Les héritiers de M. Fillon, l'éminent archéologue, viennent de faire don au Musée céramique de la manufacture de Sèvres d'une pièce extrêmement curieuse : c'est une figurine de Terme en terre cuite, du XVIe siècle, provenant du château d'Oiron, en Poitou, où furent exécutées les rares faïences du temps de Henri II. — DUNKERQUE : Un vol important a été commis au Musée. Des malfaiteurs ont enlevé, dans la salle des médailles, 600 médailles en or et en argent, dont quelques-unes ont une grande valeur. — LUNÉVILLE : Le Conseil municipal vient de voter 25,000 francs pour agrandir le Musée. Les travaux sont confiés à M. Lucien Wessenburge, architecte à Nancy. — VERSAILLES : M. de Nolhac a choisi quelques-uns des plus beaux portraits qui étaient exposés dans les attiques du palais, bord à bord, dans le plus incohérent pêle-mêle, en butte aux intempéries, et les a fait transporter dans deux des salles du rez-de-chaussée qui, sous Louis-Philippe, contenaient les portraits plus ou moins authentiques des maréchaux des XVe et XVIe siècles, et naguère faisaient partie, sous Louis XV, des appartements du dauphin. Dans la première salle, un grand tableau de Michel Van Loo, le *Portrait de Carle Van Loo et de sa famille*, vis-à-vis, *Mme Boucher en Vestale*, par Raoux; le *Duc de Berry*, charmant pastel, par Boze. Autre charmant portrait d'artiste : le *Peintre Lajoue et sa famille*, par lui-même, et un très beau *Grétry*, de Mme Vigée-Lebrun. Puis trois charmants tableaux de mœurs d'Olivier : la *Partie de chasse à l'Isle-Adam*, le *Souper à l'hôtel de Conti* et le *Goûter offert au duc de Brunswick*. Enfin un très beau *Lenormand de Tournehem*, par Tocqué, et, dans les coins, les admirables bustes en marbre de l'économiste *Duquesnoy* et de *d'Alembert*, par Houdon. Dans cette salle, les pièces magnifiques abondent. Quand on voudra étudier l'histoire du portrait en France au XVIIe et XVIIIe siècle, c'est Versailles qu'il faudra venir voir, de préférence au Louvre. Les Largillière du Louvre ne valent

Digitized by Google

pas ce *maréchal de Noailles*, cet *Urbain Le Peletier*, maître des requêtes, ce *Thomas Morand*, conseiller au Parlement, ce *Jean Thierry*, sculpteur, dont l'artiste a retracé les visages avec un sens des physionomies si subtil et peint avec tant de largeur et de magnificence les costumes. Le second salon est non moins riche. Citons le magistral *Dangeau* en vert, violet et or, par Rigaud; le *Duc de la Vrillière*, par Van Loo; deux portraits de Dauphine, par Nattier; l'infante *Isabelle*, par le même peintre; *Un conseil de Régence à Vincennes* (vers 1715, mauvaise peinture, mais curieux tableau); *Philippe V et Elisabeth Farnèse*, deux portraits de Van Loo, avec l'esquisse, par le même, de son grand tableau du Musée de Madrid. Enfin, dans les angles, et complétant le côté ameublement, une cheminée aux magnifiques bronzes de Caffieri, au-dessus de laquelle on voit la reproduction, en tapisserie des Gobelins, du portrait en pied de Louis XV en costume de cérémonie, exécuté vers 1760 par Van Loo. Tout près de là, le dernier portrait du même roi, celui que le jeune Drouais peignit en 1773, et les bustes en marbre de *Voltaire*, par Pigalle, et de *Diderot*, par Houdon.

~~~ On se souvient qu'un nommé Parthénis, arrêté à Genève (1), pour vols dans différents musées, condamné l'année dernière à sept ans de prison, avait été trouvé en possession de peintures volées au Musée de Longchamps, à Marseille. Remis aux autorités françaises, Parthénis a été condamné le 24 mai dernier à dix ans de travaux forcés, par les assises des Bouches-du-Rhône. Il subira tout d'abord sa peine à Genève.

~~~ L'Association pour la restauration du château de Chillon (Suisse) a tenu, après plusieurs années de silence, une importante séance. De sérieux travaux de restauration vont être entrepris. Un relevé exact et complet du château a été commencé par M. l'architecte Naef, et plusieurs salles ont été débarrassées des adjonctions modernes qui y avaient été faites. On restaurera, en premier lieu, les salles dites de Justice et des Chevaliers, puis celles du Duc et de la Duchesse. Dans celle du Duc, on a retrouvé d'intéressantes peintures murales, que M. Naef relève en ce moment. Les salles restaurées recevront des meubles et des objets anciens, et le château deviendra ainsi un véritable musée. Les travaux de M. le professeur Rahn et de M. Naef, ont enfin amené les autorités et le public à se préoccuper du remarquable monument qu'est Chillon, il faut espérer toutefois qu'on ne le restaurera pas trop.

~~~ Un étudiant de la Faculté des Letrres de Montpellier, M. J. Calmettes, vient de retrouver à Paris, aux Archives Nationales, au cours de recherches relatives aux rapports diplomatiques de la France et de l'Aragon sous Louis XI, l'original du fameux traité de Bayonne de 1462, qui termina la campagne diplomatique poursuivie entre les

(1) Voy. la *Correspondance hist. et arch.*, 1894, p. 319.

Digitized by Google
~~~

deux couronnes. A propos de ce traité, les historiens antérieurs avaient commis nombre de confusions et d'erreurs, et le texte même de la convention, mal publié et mal connu jusqu'ici, a prêté aux opinions les plus singulières. M. Calmettes publiera prochainement, avec un commentaire critique, le texte de cet important document.

Ouvrages nouveaux :

Mémoires de Barras, *membre du Directoire*, publiés avec une introduction générale, des préfaces et des appendices, par Georges Duruy. Paris, Hachette, 1895, t. I: ancien régime, révolution; LXXXIII — 372 pp.; t. II; le Directoire jusqu'au 18 fructidor, XVI — 543 pp. in-8.

La mise au jour des *Mémoires* sur la Révolution et la première partie de notre siècle, si fréquente depuis quelques années, est, pour la plupart d'entre eux, subordonnée à des questions de convenances fort légitimes; leurs éditeurs doivent attendre que les personnages qui s'y trouvent nommés, et souvent peu à leur avantage, appartiennent tout à fait à l'histoire. Ce n'est pas le sentiment qui a retardé M. Georges Duruy dans la publication des deux premiers tomes des Mémoires de Barras. Devenu possesseur du manuscrit complet par son alliance avec la famille du précédent détenteur, il a longtemps balancé, nous dit-il (t. I, Introduction, p. XX et ss.) avant de se décider à l'imprimer, non pour la raison que l'on vient de dire, ni encore moins à cause du peu d'intérêt de l'œuvre, mais parce que Napoléon Ier et Joséphine y sont trop décriés, et que M. Duruy est « un admirateur de Napoléon ». Aussi a-t-il renoncé à le remettre à l'un de nos grands dépôts, parce qu'un ennemi de Napoléon aurait pu en extraire tout le venin, sans dire au lecteur qu'il est inspiré par la rancune et l'envie (c'est peu compter sur la sagacité du lecteur), et avait-il même eu le projet de détruire purement et simplement tous ces papiers. Sachons gré à M. Duruy de ne pas l'avoir fait et de nous exposer avec tant de sincérité ses *états d'âme*, puisqu'ils aboutissent finalement à une fort importante publication.

D'autre part, Barras historien, Barras mémorialiste, n'y avait-il pas là de quoi surprendre et déconcerter ceux qui connaissent la vie de l'ex-directeur ? Là-dessus encore, M. Duruy nous renseigne franchement; ces *Mémoires* ont été rédigés, sur les notes de Barras et à l'aide des documents qu'il emporta dans sa retraite, par son exécuteur testamentaire, M. Rousselin de Saint-Albin. A plusieurs reprises, M. Duruy met en parallèle les deux leçons et il est facile de juger combien elles diffèrent; on pourrait presque dire que nous sommes en présence d'une biographie de Barras, rédigée — comme si c'était lui qui parle — par un historien bien documenté.

Faut-il s'en plaindre ? Non certes, car l'ouvrage est d'une lecture fort attrayante et même amusante, surtout lorsqu'on arrive à la période du Directoire.

Digitized by Google

En revanche, je ne pardonne pas à Barras les inexactitudes de son récit autographe de la prise de la Bastille; il dit que les députés envoyés de l'Hôtel de Ville en parlementaires furent tués par la garnison; il parle de « 10.000 hommes qui étaient dans le fort » (t. I, 329-330); rien de tout cela n'est vrai. Au reste, ce n'est pas une Histoire de la Révolution qu'on a prétendu nous donner, mais de précieux matériaux pour la contrôler, pour la compléter, et la suite en est impatiemment attendue. F. B.

~~ **Spont** (Alfred). *Semblançay* (?— 1527). *La Bourgeoisie financière au début du XVI^e siècle*. Paris, Hachette, 1895 in-8°; x—324 pp.

Ce volume est une thèse de doctorat ès-lettres L'*imprimatur* que lui a donné la Faculté des lettres nous dispense donc de tout autre éloge. M. Spont, qui fut d'ailleurs un brillant élève de l'École des Chartes, y a apporté toute la méthode d'un esprit habitué de longue date à se reconnaître dans l'histoire si embrouillée de l'ancienne comptabilité publique. Peut-être y trouvera-t-on une légère sécheresse de style, volontaire sans doute; et au surplus l'enjouement n'est guère compatible avec l'apurement des comptes de ces grands concussionnaires comme en connaissent tous les régimes. Le livre est accompagné d'héliogravures (d'après les clichés de feu Palustre) qui constituent une heureuse innovation, dont l'usage devrait se répandre pour des travaux de ce genre. F. B.

~~ **Société nationale des Antiquaires de France**. — *Séance du 24 avril 1895*. — M. Moivat complète l'un des noms de Carausius donné par le milliaire de Carlisle sous la forme abrégée *Maus*. Une monnaie gauloise a pour légende *Mausaiios*, nom qu'on retrouve dans la forme dérivée *Mausiacum*, aujourd'hui Mozat (Puy-de-Rhône). — M. Prou lit, au nom de M. Parcinet, une note sur la généalogie de Geoffroy de Lusignan, dit la Grand'Dent. — M. Lamblin communique une note relative à des chapiteaux de l'église Saint-Denis d'Arcueil, datant du XIII^e siècle. — M. Pasquier communique une charte fausse datant du XI^e siècle, et fabriquée à Urgel pour établir que Charlemagne et Louis le Débonnaire étaient les bienfaiteurs de la vallée d'Andorre. — *Séance du 1^er mai*. — M. Durrieu fait une communication sur les signatures autographes des rois et des princes français à la fin du XIV^e siècle et pendant les premières années du XV^e. Il insiste sur l'importance qu'il faut attacher au dessin du paragraphe, comme distinctive et signe d'authenticité. — M. Héron de Villefosse communique à la Société, de la part de M. Érige, deux monnaies puniques trouvées à Monte-Carlo. — *Séance du 8 mai*. — M. Prou entretient la Société des fouilles récemment opérées sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens. — M. Ulysse Robert fait une communication ayant pour objet de définir les particularités qui distinguent spécialement les manuscrits rémois du IX^e siècle. M. Durrieu ajoute qu'il a déjà

Digitized by Google

proposé de considérer comme une production de l'école rémoise le fameux psautier d'Utrech. — *Séance du 15 mai.* — M. Ulysse Robert fait une communication sur des provincialisnes ou des idiotismes qu'il a relevés dans la traduction en vers du *De re militari* de Végèce, par Jean Priorat, de Besançon, mort vers 1290. — M. Prou donne lecture d'un mémoire de M. le chanoine Lucot sur la découverte d'anciens tombeaux dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne. — *Séance du 5 juin.* — M. Durrieu signale deux manuscrits de la Bibliothèque nationale qui ont été exécutés à Florence, dans l'atelier du célèbre libraire Vespasiano de Bisticci, pour être offerts par le cardinal Jouffroy, évêque d'Albi, au roi Louis XI. — *Séance du 19 juin.* — M. le général Pottier communique les photographies de deux mosaïques découvertes au Mas Foulc, près de Saint-Cosme. — M. l'abbé Bouillet, à propos d'une communication antérieure de M. Gaidoz, fait remarquer que les représentations de Samson déchirant le lion ne semblent pas dériver du type de Mithra.

Demange (Abbé). — *Les vitraux de Blenod-les-Toul*. Nancy, 1895.

M. Demange vient de publier à Nancy une brochure, avec planches, sur *Les vitraux de l'église de Blénod-les-Toul*, dont il est curé. On y apprend que le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts lui a alloué, pour leur restauration, « une subvention de 7,500 francs » et que « la présente étude a eu pour but principal d'aider l'artiste », qui « rendra à toutes ces verrières leur aspect primitif ». Comme l'auteur a eu la gracieuseté de me citer plusieurs fois, je crois répondre à ses intentions en lui signalant quelques inexactitudes qui pourraient induire en erreur le peintre-verrier.

On lit page 18 : « Le personnage nimbé représenté ici est S. Sébastien. Il n'est vêtu que d'un manteau rouge qui ne cache ni ses pieds ni ses bras. Le saint devait être lié à l'arbre qui se voit derrière lui. Il n'est plus possible de le contester à cause des rajustements faits à cet endroit. Un lion peint en jaune est à ses pieds ».

Aidé du dessin, dont je n'ai pas à constater l'exactitude, je reconnais sans peine, à cette place, non pas S. Sébastien, car il n'y a là aucune de ses caractéristiques, mais S. Jérôme, dont l'identification est certaine, grâce à des attributs multiples qui, réunis, ne conviennent qu'à lui. L'illustre prêtre et docteur est dans un désert suffisamment caractérisé par des rochers et un grand arbre feuillu. Il est agenouillé, car il prie : de la main droite il se frappe la poitrine avec un caillou et de la gauche tient la hampe d'une croix dont la partie supérieure a disparu ; à côté je crois voir un livre fermé. Son lion est à ses pieds. J'ai assez longuement disserté de toute cette iconographie dans la *Revue de l'Art chrétien*, à propos du *Culte des docteurs de l'église à Rome*, ainsi que dans le tome IX de mes *Œuvres*

Digitized by Google

complètes, à l'occasion d'une peinture murale à Tulle, pour n'avoir pas besoin de revenir ici sur ce sujet.

Je renverrai également au tome VI pour la *Messe de S. Grégoire*, où je tiens à relever quelques particularités.

Pages 22-25. « S. Grégoire célèbre la messe... Il porte la tonsure monacale ». Pourquoi pas tout simplement *cléricale* ?

« Sa chasuble... est ornée de deux bandes de drap d'or assez étroites, qui se coupent sur les épaules et forment la croix ». Ces bandes sont des *orfrois* de passementerie.

« Un coussin rouge est appuyé contre le retable ». C'est un corporalier rectangulaire, muni de houppes vertes aux quatre coins.

« Une sorte de niche en orfevrerie richement travaillée clôt le fond du tableau ; on y aperçoit à gauche un petit personnage en pied, qui doit être la sainte Vierge... On ne peut plus voir le saint Jean de l'autre côté ». Cette prétendue « niche » est un retable, dont la partie supérieure est trilobée. Comme d'habitude, il représente la crucifixion, avec la Vierge à droite (la droite du Christ) et saint-Jean à gauche : de l'évangéliste il reste encore la tête et le crucifix est masqué par l'apparition.

« Un cardinal, vêtu du manteau rouge », c'est-à-dire de la *cappa*, dont le chaperon coiffe sa tête, sous le chapeau rouge.

« Une lampe ou couronne descend de la voûte » : ni l'un ni l'autre, mais un pavillon d'étoffe verte, par respect pour l'autel où se fait la fonction. (1)

M. Demange a aussi publié une brochure intitulée : *Une curieuse statue de Sainte-Anne*, qu'il date du XVe siècle ». La phototypie me permet de l'attribuer plus sûrement à la fin du XIIIe siècle. C'est, à ma connaissance, le plus ancien exemple de cette iconographie spéciale : Sainte-Anne porte sur le bras gauche la Sainte Vierge qui allaite l'enfant Jésus.

X. Barbier de Montault.

Périodiques :

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — 1894, 48e vol. — Ch. Demay, La juridiction consulaire d'Auxerre (1564-1790), p. 153 à 205. — H. Monceaux, Les Le Rouge de Châblis, (1470-1531) p. 225 à 341.

Le Manuscrit, 1895, n° 3. — P. Durrieu, Manuscrits de

(1) Ailleurs, on trouve « lobes ogivales » (p. 18), quoique lobe soit du masculin ; p. 27 : « Sainte Catherine enfonce une épée dans une tête de païen », ce païen est son persécuteur Maxence ; p. 25 : « une pélerine d'hermine de petit gris », bien que l'hermine et le petit-gris soient deux fourrures absolument distinctes, exemple dans les chapitres des basiliques de Rome.

Digitized by Google

luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français, le Strabon de Louis XI, p. 33 à 35 et grav. — A. Labitte, Une Charte de Raoul Ier, sire de Coucy, [XIIe siècle], p. 36 et 37 et grav. — A. Claudin, Les enlumineurs et les écrivains de Toulouse aux xve et xvie siècles, 1472-1530, (*suite*), p. 39.

La Révolution française, 1895, no de juillet. — F.-A. Aulard, Les Mémoires de Barras, p. 5 à 14. — Cl. Perroud, Note critique sur les dates de l'exécution de Mme Roland et du suicide de Roland, p. 15 à 26. — Th. Lemas, La mission de Laplanche, représentant du peuple, dans le Cher pour l'exécution de la levée en masse *(fin)*, p. 27 à 42. — V. Jeanvrot, La chouannerie dans la Manche, p. 43 à 58. — G. Hermann, La grande peur à Reillac (Dordogne), p. 59 à 62. — Lettres de Jean Bon Saint-André et de Cavaignac [conventionnels] à la municipalité de Montauban, p. 63 à 86.

Revue de l'Art Chrétien, 1895, 3e livr. — L. de Farcy, Chape de Guillaume Filastre au Musée de la Halle aux Draps, à Tournai, [xve siècle], p. 187 à 189 et pl. — E. Müntz, Rogier Vander Veyden à Milan et à Florence, ses portraits des Sforza et des Médicis, avec des notes sur les artistes flamands ou allemands ayant travaillé en Italie au xve siècle, p. 190 à 196, 2 pl. et grav. — Mgr. X. Barbier de Montault, La Monstrance eucharistique de Mirebeau (Vienne), p. 197 à 207 et grav. — Mélanges. — G. Guillot, La Renaissance artistique, sa véritable cause, époque de ses débuts, p. 208 à 215. — [Observations de M. J. H. au sujet de cet article, p. 215 et 216]. — H. Chabeuf, Le vitrail de Turcey, Côte-d'Or [xvie siècle], p. 216 à 218. — R. Guerlin, Note sur quelques broderies exécutées par les Ursulines d'Amiens, p. 219 à 221 et grav. — L. Germain, La cloche d'Ueberstorf (Suisse, 1739 ou 1740), p. 221 à 223.

Revue d'Auvergne. 1895, no 2. — H. Chotard, le commerce en Auvergne au xviiie siècle, p. 81 à 123.

Revue Internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées, 1895, no 1. — Archives. — Ch.-V. Langlois, La science des Archives, p. 7 à 25. — Bibliographie rétrospective des périodiques : Le Cabinet historique ; Bulletin des Bibliothèques et des Archives; Bibliothèque de l'École des Chartes; Archives et nouvelles Archives des Missions; Revue des Bibliothèques; Archivalische Zeitschrift; The english historical review. — Musées. — S. Reinach, la Muséographie en 1895, p. 1 à 23. — Bibliographie rétrospective des périodiques : Archives historiques, artistiques et littéraires; Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos; Archives et nouvelles Archives des Missions; Revue des Deux-Mondes; Revue universelle des Arts.

Revue historique, 1895 (juillet-août). — R. Waddington, Le renversement des alliances en 1756 *(fin)*, p. 241 à 275. — A. Wad-

Digitized by Google

dington, Une intrigue secrète sous Louis XIII (Visées de Richelieu sur la principauté d'Orange), p. 276 à 291. — G. Depping, Nouvelles lettres de la princesse Palatine, [à sa tante, l'Électrice Sophie de Hanovre] (*suite*), p. 292 à 307. — R. de Kerallain, Les Français au Canada; la jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans, p. 308 à 333.

Revue d'histoire littéraire de la France. (1895, nos 1 et 2). Ch. Urbain, Un épisode de la vie de J.-P. Camus et de Pascal, (L'affaire Saint-Ange), p. 1 à 35. — Emile Picot, Chants historiques français du XVIe siècle (*suite*), p. 36 à 58. — Paul Bonnefon, Contribution à un essai de restitution du manuscrit de G. Colletet, intitulé « Vie des poètes françois », p. 59 à 77. — L. Dorez, Une lettre de S.-A de Baïf à Charles IX, p. 78 à 81. — Le répertoire révolutionnaire de la citoyenne Montansier, p. 82. — Léon Dorez, Amadis Jamyn jugé par une dame de la cour de Henri III, p. 83 à 86. — A. Delboulle, Additions à l'Historique de la fable de La Fontaine « Les Femmes et le secret », p. 87 et 88. — P. d'Estrée, A travers les manuscrits de Conrart, (Montausier, poète et historien), p. 89 à 107. — Petit de Julleville, Jean Régnier, bailli d'Auxerre, poète du XVe siècle, p. 157 à 168. — Virgile Rossel, La littérature allemande en France au XVIIIe siècle, p. 169 à 200. — Achille Taphanel, La Beaumelle à Copenhague, p. 201 à 220. — Ph. Tamizey de Larroque, Quatre lettres inédites d'Abraham Remy, le futur professeur au Collége de France, écrites à Peiresc en 1628, 1629, et 1630, p. 221 à 228. — Emile Roy, Lettre d'un Bourguignon contemporaine de la « Defence et illustration de la langue françoyse, p. 233 à 244. — Paul Bonnefon, Ronsard ecclésiastique, p. 244 à 248. — A. Delboulle, Une pensée de Pascal, p. 248. — Ferdinand Brunot, Notes autobiographiques relatives à Antoine du Verdier, sieur de Vauprivas, p. 249 à 254. — Eug. Ritter, Sur la date d'une lettre de Voltaire, p. 255.

Nouvelle Revue rétrospective, 1895, no de juillet. — Mémoires du duc de Croÿ sur les cours de Louis XV et de Louis XVI, publiés par M. de Grouchy, p. 1 à 48.—Remise du cœur de Louis XVII à la famille du prince, p. 49 à 61. — Autographes de Polverel, Louis Bonaparte, Napoléon-Louis Bonaparte, Mme Tastu.

Revue de la Société des Études historiques, 1895, no 1. — Fr. Funck-Brentano, La Devineresse, une féerie pour la réforme des mœurs sous Louis XIV, p. 30 à 44.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : monnaies gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse.* — En nouvèle orthografe), est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des supplements dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archeologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Élisabeth, Roanne (Loire).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Viâ **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Viâ **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Viâ **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Viâ **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *viâ* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Congrès archéologique de France. — 1891 (Besançon), et 1892 (Orléans), 2 vol. in-8°.

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (n°s de mars-avr. et juill.-août); 1854 (n°s de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (n°s de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (n°s de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (n°s de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août).

Gazette des Beaux-Arts. — 1869 (nov. et déc.); 1870 et 1871 (ce qui a paru); 1872 (janvier à juillet compris); 1874 (décembre, relié); 1875 (juin à décembre); 1876, 1877, 1878, 1879 (complètes).

Chronique des Arts. — 1865, 1866, 1867 (reliées).

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 20 25 AOUT 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES. — Alf. Bégis : Papiers du duc de Vendôme transportés de la Bastille à la Bibliothèque du Roi le 24 mai 1787. — A. de Witte : Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux (*Suite*).

QUESTIONS. — Un tableau de l'église de Clignancourt.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Étranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.
1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PAPIERS DU DUC DE VENDOME

TRANSPORTÉS DE LA BASTILLE A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI
LE 24 MAI 1787

Nous avons déjà signalé en 1880, dans le *Registre d'écrou de la Bastille* (1), l'existence de papiers précieux ayant appartenu au duc de Vendôme (Louis-Joseph), lieutenant général des armées du Roi, sous Louis XIV, mort en Espagne le 10 juin 1712, et leur translation du château de la Bastille à la Bibliothèque du Roi. Depuis, M. Frantz Funck-Brentano, bibliothécaire chargé du classement des archives de la Bastille, a publié dans la *Correspondance historique et archéologique* et dans l'introduction du catalogue des Archives de la Bastille des documents se rapportant à cette translation.

Nous possédons dans notre collection la minute de l'état analytique de ces papiers, rédigé par Bejot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, sur la demande du baron de Breteuil. Ce document intéressant nous fournit l'occasion de rappeler les circonstances de cette translation, dont tous les détails nous sont connus par les pièces officielles, et qui nous offre un exemple bien caractéristique des précautions jugées nécessaires et prises sous l'ancienne monarchie absolue, pour

(1) Le *Registre d'Écrou de la Bastille de 1782 à 1789*, par M. Alf. Begis, publié dans la *Nouvelle Revue* du 1er octobre 1880, p. 522-547; tirage à part, Paris, 1886, in-8° de 30 pages.

Digitized by Google

faire transporter, parmi les collections de la Bibliothèque du Roi, des documents historiques et littéraires saisis et portés à la Bastille depuis près de quarante ans, comme appartenant à un prisonnier, paraissant abandonnés et ainsi devenus *res nullius*, depuis la mort de ce prisonnier, arrivée au donjon du château de Vincennes le 1er janvier 1770.

Lorsqu'il fut question de disposer de ces papiers pour en éviter la destruction et pour les conserver dans un intérêt public, ce ne fut pas un agent de police, ni même un magistrat d'un ordre inférieur qui fut chargé de cette opération délicate, ce fut le baron de Breteuil, ministre secrétaire d'État, et sur l'ordre du Roi. Il ne prononça pas la confiscation de ces papiers et il n'en fit pas même l'attribution au domaine de l'État, la loi et les circonstances ne le lui permettaient pas, il se contenta d'en ordonner le dépôt à la Bibliothèque du Roi, sans nuire aux droits des représentants de leurs anciens propriétaires, qui auraient pu les réclamer utilement.

Le prisonnier auquel avaient appartenu ces documents était Jules-Alexis Bernard, *chevalier de Bellerive*, né à Séville, écuyer, ancien capitaine de dragons, au service de l'Espagne, ayant été le confident et le secrétaire du duc de Vendôme qu'il avait accompagné dans toutes les guerres auxquelles il avait pris part.

Dépositaire de la correspondance et des papiers du duc de Vendôme, il les conserva en sa possession à la mort de ce dernier. C'est à l'aide de ces documents importants qu'il rédigea l'*Histoire de ses campagnes*, dédiée au roi d'Espagne et publiée à Paris en 1715. Il les avait conservés depuis, et transportés successivement dans ses divers domiciles ; il avait été obligé d'en laisser la plus grande partie en garantie de 48 livres qu'il devait depuis cinq ans pour le loyer d'une chambre, lorsqu'il fut arrêté et conduit à la Bastille le 18 avril 1749, pour avoir tenu des propos injurieux et insolents contre le roi.

Le chevalier de Bellerive était considéré généralement comme étant le fils naturel du grand Prieur de l'ordre de Malte, frère du duc de Vendôme, mort à Paris en 1727. Malgré cette noble origine, il fut retenu longtemps au château de la Bastille. Le 26 janvier 1767 il fut transféré au donjon du château de Vincennes ; il y mourut le 1er janvier 1770. Ses papiers, renfermés dans deux malles et une cassette, avaient fait l'objet d'un examen scrupuleux de la part de Berryer, lieutenant général de police, et constaté par des procès-verbaux, les 19 avril et 16 mai 1749,

Digitized by Google

à la Bastille; l'ayant suivi à Vincennes, ils furent rapportés à la Bastille en 1784, et ils y étaient restés déposés parmi les archives du château.

Le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, ayant été informé de l'existence et de l'abandon de ces papiers, adressa cette lettre, le 10 mai 1787, à M. Bejot, garde des manuscrits à la Bibliothèque du Roi :

« Il existe, monsieur, au dépôt de la Bastille, deux malles et « une cassette remplies de papiers et de manuscrits relatifs à « M. le duc de Vendôme. Je vous prie de vouloir bien vous « concerter avec M. de Bouyn, employé aux Archives de la « Bastille, pour faire l'examen de ces papiers; voir ceux que « vous croirez pouvoir être transférés à la Bibliothèque du Roi, « et en rédiger un état que vous voudrez bien m'adresser et sur « lequel je prendrai les ordres du Roi.

« J'écris au commandant de la Bastille de vous donner toutes « les facilités nécessaires pour l'opération dont il s'agit.

« Je suis très parfaitement, monsieur, votre, etc. »

Ayant reçu de M. Bejot les renseignements et l'état qu'il lui avait demandés, le baron de Breteuil l'autorisa dans ces termes, le 19 du même mois, à prendre possession de ces papiers au château de la Bastille :

« Je viens, monsieur, d'autoriser M. de Launey, gouverneur « de la Bastille, à vous remettre les manuscrits, lettres origi- « nales et papiers relatifs à M. le duc de Vendôme, qui ont été « reconnus pouvoir être déposés à la Bibliothèque du Roi. Il « sera nécessaire de rédiger un procès-verbal qui constate cette « remise et que vous signerez avec M. de Launey et le « Sr. Bouyn. Il en sera fait deux expéditions, dont une restera « entre les mains de M. de Launey, pour sa décharge, et l'autre « me sera envoyée pour rester dans mes bureaux.

« Lorsque le tout sera à la Bibliothèque du Roi, je vous prie « de ne pas perdre un moment pour en faire dresser un état « exact que vous voudrez bien m'envoyer, et vous ne porterez « rien de relatif à cet objet sur les états de la Bibliothèque, que « je ne vous aie fait connaître les instructions du Roi à cet « égard.

« Je suis très parfaitement, monsieur, votre, etc. »

C'est en exécution de ces instructions que M. Bejot, ayant

Digitized by Google

reçu ces papiers du marquis de Launey le 24 mai suivant, et les ayant fait transporter à la Bibliothèque du Roi, en rédigea l'état que nous reproduisons :

« *État des Papiers qui se sont trouvés dans les deux coffres de feu M. le chevalier de Bellerive, transportés, par ordre de Monseigneur le baron de Breteuil, de la Bastille à la Bibliothèque du Roi, le 24 mai 1787.*

Lettres de Louis XIV au duc de Vendôme, depuis le 21 août 1691, jusqu'au 11 mai 1711.

Ces lettres sont au nombre de quatre-vingt-sept, dont cinq écrites de la main même du roi.

Minutes des lettres du duc de Vendôme au roi Louis XIV, au nombre de treize, depuis le 20 juillet 1696 jusqu'au 4 décembre 1708.

Deux lettres de Louis XIV au Dauphin, datées du dernier avril 1692.

Copies de treize lettres du même prince au duc de Bourgogne, depuis le 9 juillet jusqu'au 7 décembre 1708.

Lettres pour le commandement de l'armée de Flandre accordées au duc de Vendôme, datées du 30 août 1709. Original en parchemin, scellé.

Treize lettres de Louis dauphin au duc de Vendôme : la première datée du camp d'Hovelle, 16 juillet 1694; la dernière de Versailles, 25 décembre 1700.

Lettres de Louis, duc de Bourgogne, au duc de Vendôme, depuis le 10 octobre 1703 jusqu'au 11 mai 1711, au nombre de trente.

Une lettre de Marie-Adélaïde de Savoie, femme du duc de Bourgogne, au même, du 11 mai (1711).

Autre de Charles, duc de Berri, au même, du 11 mai 1711.

Autre de Marie-Louise-Élisabeth, femme du duc de Berri, au même, 11 mai 1711.

Autre de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, au même, 7 octobre (1694).

Trois lettres d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme du duc d'Orléans, au même, la première du 7 octobre 1694, la troisième du 22 juin 1711.

Lettres de Philippe d'Orléans, fils des précédents, depuis Régent du royaume, au duc de Vendôme, depuis le 19 septembre

Digitized by Google

1694 jusqu'au 13 mai 1711, au nombre de sept et une sans date.

Une lettre de Marie-Françoise de Bourbon, légitimée de France, femme du duc d'Orléans, depuis Régent, au même, sans date (paraît être du 13 mai 1711).

Autre d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur du duc d'Orléans, Régent, au même, du 7 octobre 1694.

Deux lettres de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, au duc de Vendôme, des 16 septembre 1694 et 12 juin 1696.

Une lettre de Louis, duc de Bourbon, au même, datée du camp de Maden, le 11 juin 1696.

Autre de Louise-Françoise de Bourbon, femme du duc de Bourbon, au même, sans date.

Quatre lettres de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, au duc de Vendôme, depuis le 21 septembre 1694 jusqu'au 15 avril 1702.

Seize lettres de Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine, au duc de Vendôme, depuis le 8 octobre 1694 jusqu'au 22 juin 1712.

Deux lettres de Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, au duc de Vendôme, et datées des 19 septembre 1694 et 26 juillet 1697.

Quatre lettres de Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, alors veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, au duc de Vendôme. Sans date.

Lettres de M^me^ de Maintenon au duc de Vendôme, au nombre de sept, depuis le 16 août 1697 jusqu'au 30 avril 1702, et une sans date.

Lettres de Philippe V, roi d'Espagne, au duc de Vendôme, depuis le 23 novembre 1700 jusqu'au 1^er^ décembre 1711.

Lettre, en espagnol, du même roi au duc de Vendôme, signée Yo el Rey, et plus bas Antonio de Ubillas y Medina, datée du camp près de Nive, le 23 juin 1704.

Minutes de deux lettres du duc de Vendôme au roi Philippe V, datées des 26 juin et 21 août 1711.

Cinq lettres de Marie-Louise de Savoie, première femme de Philippe V, au duc de Vendôme, depuis le 21 août jusqu'au 16 décembre 1710.

Une lettre de la même reine au prince de....., datée de Valladolid, 20 septembre 1710.

Lettre de Jacques II, roi d'Angleterre, au duc de Vendôme, datée de Saint-Germain, le 17 août 1697.

Digitized by Google

Deux lettres de Marie d'Est, femme de Jacques II, au même, datées des 27 octobre 1694 et 2 janvier 1703.

Autre de la même reine, adressée à un prince inconnu, datée du 15 septembre 1703.

Lettre de Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, au même, datée de Saint-Germain, le 29 décembre 1710.

Lettres de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, au duc de Vendôme; elles sont au nombre de huit, depuis le 23 septembre 1702 jusqu'au 1er avril 1711, et deux sans date.

Deux lettres de Joseph Clément, archevêque et électeur de Cologne, au même, des 24 août 1707 et 11 avril 1711.

Une lettre de Victor-Amédée, duc de Savoie, au comte de Castellamont, du 28 septembre 1703.

Deux lettres de Marie-Jeanne-Baptiste, duchesse douairière de Savoie, au duc de Vendôme, datée des 1er juillet et 24 août 1697.

Autre lettre de la même à une personne inconnue, du 27 mai 1703.

Seize lettres de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, au duc de Vendôme, depuis le 24 juin 1703 jusqu'au 8 juillet 1706, et une sans date.

Une lettre de Louis de Lorraine, grand écuyer de France, au même, du 24 novembre 1710.

Deux lettres de dom Gabriel, prince, marquis d'Este, au même, datées des 20 août, 1704 et 20 juillet 1706.

Autre du même au secrétaire des Guerres du duc de Savoie, du 9 août 1704.

Une lettre du prince de Masseran au duc de Vendôme, datée d'Orta, le 1er avril 1704.

Autre du prince de Monaco au même, datée de Monaco, le 1er décembre 1702.

Cinq lettres du duc de Mareborough au même, depuis le 17 août 1706 jusqu'au 20 juillet 1709.

Une lettre du duc de Virtemberg au même, du 31 mai 1708.

Deux lettres du cardinal de Coislin au duc de Vendôme, la première du 23 août 1697, la seconde du 9 octobre 1700.

Lettres du cardinal d'Estrées au même, au nombre de neuf, depuis le 15 avril 1702 jusqu'au 12 septembre 1703.

Copie d'une lettre du même cardinal à Louis XIV, du 4 mars 1702.

Minutes de deux lettres du duc de Vendôme au cardinal d'Estrées, datées des 8 et 30 avril 1702.

Digitized by Google

Onze lettres du cardinal de Janson au duc de Vendôme, depuis le 17 mars 1702 jusqu'au 31 juillet 1704.

Minutes de neuf lettres du duc de Vendôme au cardinal de Janson, depuis le 13 juin 1702 jusqu'au 7 octobre 1703.

Une lettre du cardinal de la Trémouille au même, du 9 novembre 1710.

Treize lettres de M. de Barbezieux, ministre de la Guerre, à M. le duc de Vendôme, depuis le 29 juillet 1694 jusqu'au 15 juin 1697, et une sans date.

Quinze lettres de M. le comte de Pontchartrain, ministre de la Marine, au même, depuis le 20 mai 1695 jusqu'au 12 septembre 1697.

Quatorze lettres de M. le comte de Maurepas, fils du précédent, au même, depuis le 20 mai 1695 jusqu'au 1er juillet 1711, plus une lettre du même à M. de Magnanis, officier de M. de Vendôme.

Trois lettres de M. Le Pelletier, ministre d'État, au duc de Vendôme, la première du 12 juin 1693 et la troisième du 19 mai 1704.

Une lettre de M. Arnaud de Pomponne, ministre d'État, au même, du 8 septembre 1696.

Lettres de M. de Chamillard, contrôleur général des Finances et ministre de la Guerre, au duc de Vendôme; elles sont au nombre de 105, depuis le 14 janvier 1702 jusqu'au 7 décembre 1708.

Une lettre de M. de Chamillard à Louis XIV, répondue à la marge, de la main même du roi.

Minutes de cinq lettres du duc de Vendôme à M. de Chamillard, depuis le 10 mars 1702 jusqu'au 25 août 1706.

Deux lettres de M. Colbert de Torcy, ministre des Affaires étrangères, à M. le duc de Vendôme, la première du 21 janvier 1706, la deuxième du 30 juin 1707, plus une sans date.

Trois lettres de M. de Voisin, ministre de la Guerre, au même, la première du 2 février, la troisième du 23 octobre 1711.

Minutes de trois lettres du duc de Vendôme à M. de Voysin, la première du 7 octobre 1710, la dernière du 8 mai 1711.

Deux lettres de M. Desmarets, directeur des Finances, au même, la première du 16 octobre 1703, la deuxième du 5 septembre 1707.

Six lettres du marquis de Grimaldo, premier ministre du roi d'Espagne, au duc de Vendôme, depuis le 16 août 1711 jusqu'au

Digitized by Google

7 juin 1712, et une adressée à M. de Magnanis, officier de M. de Vendôme, du 22 août 1712.

Une lettre du marquis de Bedmar, grand d'Espagne, au duc de Vendôme, du 16 décembre 1710.

Neuf lettres du comte de Bergheik, au même, depuis le 4 janvier jusqu'au 23 novembre 1711.

Minutes de 3 lettres du duc de Vendôme au comte de Bergheik, la première du 29 août, la troisième du 24 octobre 1711.

Trois lettres du marquis de Saint-Thomas, ministre du duc de Savoie, au même, la première du 19 octobre et la troisième du 26 novembre 1703.

Minute d'une lettre du duc de Vendôme au marquis de Saint-Thomas, du 18 novembre 1704.

Une lettre du marquis Maffei au même, du 22 novembre 1704.

Quatre lettres du comte de Marcin, ambassadeur de France en Espagne, au même, depuis le 3 mai jusqu'au 3 juillet 1702.

Quatre lettres de l'abbé d'Estrées, ambassadeur de France en Espagne, au même, depuis le 17 octobre jusqu'au 28 novembre 1703.

Deux lettres de M. d'Usson de Bonnac, envoyé extraordinaire à la cour d'Espagne, au même, la première du 21 février 1702, la deuxième du 15 octobre 1711.

Une lettre de M. Phelippeaux du Verger, ambassadeur extraordinaire à la cour de Turin, au même, du 30 avril 1702.

Autre de M. de Merci, envoyé de l'électeur de Bavière en Lombardie, au même, du 22 octobre 1702.

Minutes de trois lettres du duc de Vendôme à M. de Ricous, envoyé de France auprès de l'Électeur de Bavière, la première du 24 juillet, la troisième du 29 décembre 1702.

Lettre en latin d'un envoyé du prince de Rakoczi à Venise, du 16 février 1706.

Lettre de l'abbé de Pomponne, ambassadeur de France à Venise, du 5 juillet 1706.

Autre de M. le comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse, du 31 janvier 1711.

Six lettres du maréchal de Catinat au duc de Vendôme, depuis le 23 décembre 1693 jusqu'au 31 septembre 1694.

Trois lettres du maréchal de Tourville, au même, la première du 19 juillet, la dernière du 22 septembre 1694.

Une lettre du maréchal de Noailles, du 4 juin 1695.

Digitized by Google

Autre du maréchal de Villeroi, du 18 septembre 1702.

Trois lettres du maréchal de Tessé, la première du 9 février la dernière du 25 décembre 1703.

Minutes de six lettres du duc de Vendôme, à M. de Tessé, depuis le 11 avril jusqu'au 3 mai 1702.

Une lettre du maréchal de Château-Renaud, sans date.

Autre du maréchal de Chamilly, du 14 février 1703.

Autre du maréchal de Vauban, du 17 février 1703.

Autre du maréchal de Rofsen, du 12 mars 1703.

Autre du maréchal de Villars, du 10 juin 1703.

Autre du maréchal de Matignon, du 7 avril 1708.

Lettre du comte d'Estrées, vice-amiral de France, au duc de Vendôme, du 22 mai 1697.

Autre du même, sans date.

Vingt-sept lettres de Philippe de Vendôme, grand prieur de France, au duc de Vendôme, son frère, depuis le 29 septembre 1694 jusqu'au 27 octobre 1705.

Une lettre de M. de Chamlei, lieutenant général des armées du Roi, au duc de Vendôme, le 27 mars 1696.

Autre du marquis d'Avarai, commandant des troupes de France à Naples, du 8 may 1704.

Huit lettres du duc de la Feuillade, lieutenant général des armées du Roi, au même, sans date (1703 et 1704).

Minute d'une lettre du duc de Vendôme au duc de la Feuillade, du 19 juin 1704.

Cinq lettres du duc de Grammont, la première du 11 avril, la dernière du 18 septembre 1708.

Une lettre du duc d'Elbeuf, du 5 août 1704.

Autre du duc de Nevers, sans date.

Autre du duc d'Aumont, du 1er octobre 1694.

Une lettre du comte d'Aubeterre au duc de Vendôme, du 31 décembre 1703.

Autre du même au duc d'Orléans, du 26 juillet 1706.

Deux lettres de M. Ravend de Saint-Fremond, lieutenant-général, au duc de Vendôme, du 6 juillet 1706.

Trois lettres du duc de Noailles au même, la première du 1er octobre 1710, la dernière du 3..... 1711.

Copie d'une lettre du duc de Vendôme au duc de Noailles, du 13 janvier 1711.

Minute d'une lettre du même au sieur Ventz, gouverneur de Barcello, du 20 mai 1703.

Digitized by Google

Une lettre du général Colmenero, Espagnol, du 6 janvier 1704.

Lettre du marquis d'Antona, grand d'Espagne, du 5 juin 1702.

Deux lettres du comte d'Aquilar, grand d'Espagne, au duc de Vendôme, des 6 et 22 août 1704.

Lettre du duc de Vendôme au général d'Elfino, du 7 juin 1706.

Lettre du marquis de Seva Grimaldi au même, du 2 avril 1712.

Trois lettres du baron Pallavicin au duc de Vendôme, la première du 22 décembre 1702, et la deuxième du 3 février 1704, plus une lettre du même à Campistron, secrétaire du duc.

Lettre du comte de Cadogan au même, du 18 août 1706.

Autre de Milord Peterborow, du 16 août 1707.

Autre du marquis de Conflans, du 9 janvier 1709.

Autre du chevalier de Luxembourg, du 14 avril 1702.

Trois lettres de différents officiers, au même.

Lettres italiennes et espagnoles de plusieurs seigneurs au duc de Vendôme, au nombre de vingt.

Cinq lettres de M. de Harlay, premier président du Parlement de Paris, au duc de Vendôme, la première du 15 septembre 1694, la dernière du 5 août 1702.

Une lettre du président Rouillé, du 20 septembre 1707.

Lettres de plusieurs particuliers au duc de Vendôme, au nombre de onze.

Mémoires, états de troupes, de munitions, brevet, copies de lettres et autres pièces relatives aux campagnes de M. le duc de Vendôme, au nombre de soixante.

Treize cartes ou plans relatifs au même objet.

Ouvrages manuscrits du chevalier de Bellerive.

Mémoires du chevalier de Bellerive, ou Histoire du duc de Vendôme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, divisée en quatre parties :

La première renferme l'éducation du duc de Vendôme, ses premières campagnes, et la guerre de Catalogne où il commanda depuis 1695, jusqu'à la paix de Ryswick, en 1697; la deuxième, la guerre d'Italie depuis 1702 jusqu'en juillet 1706; la troisième, la guerre de Flandres depuis le mois d'août 1706 jusqu'à la fin de 1709; la quatrième, la guerre d'Espagne depuis le mois d'août 1710 jusqu'à la mort du duc de Vendôme, arrivée le 11 juin 1712.

En tout 25 cahiers in-4°, plus 130 cahiers qui ne sont que des

Digitized by Google

doubles ou brouillons des précédents, et 22 cahiers renfermant les copies des lettres du duc de Vendôme et de celles qui lui ont été adressées depuis 1690 jusqu'à.....

Lettre du chevalier de Bellerive au roi d'Espagne, en lui envoyant le programme de son histoire du duc de Vendôme, et lui demandant des secours pour faire imprimer cet ouvrage en Hollande.

Histoire des révolutions de Corfou, de Sardaigne et de Sicile, du règne de Philippe V, dédiée à S. M. C., recueillie soigneusement par le chevalier de Bellerive. Manuscrit in-4 de 304 pages.

Histoire de l'expédition de l'armée d'Espagne en Afrique, dans les années 1720 et 1721.

Épître au marquis de Grimaldo, ministre d'État du roi Catholique, en lui envoyant cette Histoire avec prière de la présenter au roi d'Espagne.

Papiers relatifs au chevalier de Bellerive.

Commission de capitaine de dragons pour le chevalier de Bellerive, et congé de 175 jours pour le même, du 8 novembre 1710, en espagnol.

Cahier petit in-f°, broché, contenant quatre pièces, savoir :

Une lettre de recommandation de la main du duc de Vendôme au marquis Desalleurs, ambassadeur de France à Constantinople, en faveur du chevalier de Bellerive, capitaine de dragons au service du roi d'Espagne, obligé de quitter sa compagnie pour une affaire d'honneur, et qui se proposait de passer au service du roi de Suède à Bender, datée de Calaf, le 29 novembre 1711.

Autre semblable au marquis de Langallerie.

Certificat du même en faveur du même, 1er décembre 1711.

Passeport du même en espagnol.

Firman de la Porte, ou passeport en turc pour trois hommes, dont les noms sont en blanc, allant à Bender, daté de l'an 1124 de l'hégire (de J.-C. 1712).

Cahier in-4° broché, contenant deux lettres originales de Son Altesse Royale Madame, au chevalier de Bellerive, 15 septembre 1714 et 28 octobre 1716.

Copie d'un certificat donné par le Prieur de l'Escurial au chevalier de Bellerive, le 10 novembre 1714 comme ayant visité le même jour l'église de Saint-Laurent et le tombeau des rois

Digitized by Google

catholiques, et ayant donné à la Bibliothèque du même lieu son Histoire imprimée des dernières campagnes du duc de Vendôme.

Lettres originales en espagnol du marquis de Grimaldo, ministre d'État du Roi catholique, au chevalier de Bellerive, depuis 1715 jusqu'en 1727, au nombre de vingt-huit. Cahier, petit in-f° broché.

Copie d'une lettre du même, écrite par ordre du roi d'Espagne, à don Patrizio Laules, son ambassadeur à la cour de France, en faveur du chevalier de Bellerive, du 13 août 1720.

Passeport du roi d'Espagne pour le chevalier de Bellerive, du 20 août 1720.

Copie d'un placet envoyé par le chevalier de Bellerive au roi d'Espagne en novembre 1736.

Lettres, brouillons, mémoires et autres pièces peu intéressantes, renfermés en trois paquets, concernant quelques affaires particulières du chevalier de Bellerive, principalement le payement qu'il sollicita longtemps d'une somme qui lui était due par la succession du duc de Vendôme. »

On voit, par quelques-unes de ces pièces, les pressants besoins du chevalier, et combien il était peu favorisé des biens de la fortune.

Ces documents historiques ont été conservés dans les collections de la Bibliothèque du Roi, devenue nationale, où ils se trouvent encore, dans le Département des manuscrits; ils forment quinze volumes in-folio, portant les numéros 9442 à 9444, 11246 et 11247, 14169 à 14178, sur le catalogue du Fonds français.

ALF. BEGIS.

NOTES SUR LES ROETTIERS

GRAVEURS GÉNÉRAUX DES MONNAIES AUX PAYS-BAS MÉRIDIONAUX

II

On sait que trois artistes du nom de Roëttiers occupèrent successivement, aux Pays-Bas méridionaux, vers la fin du XVII[e] et pendant la plus grande partie du XVIII[e] siècle, le poste de graveur général des monnaies. M. Advielle, dans l'arbre généa-

Digitized by Google

logique qu'il a dressé de la famille anversoise des Roëttiers, les cite comme suit :

1° Philippe Roëttiers, baptisé à Anvers, le 13 septembre 1640, graveur général des médailles et monnaies du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Epoux de Jeanne-Marie de Mangeleer, mort en Flandre en.....

2° Son fils Philippe, né à....., en....., graveur général des Pays-Bas, après son père ; mort en Flandre, en.....

3° Le petit-neveu du premier Philippe, Jacques Roëttiers, né à Londres en 1678. Graveur général des monnaies et médailles des Pays-Bas, en 1733, mort à Bruxelles, le 15 juillet 1772 (1).

Disons tout d'abord, ce que M. Advielle semble ignorer, que les Roëttiers ne furent pas seulement graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas espagnols, puis autrichiens, mais qu'à ces hautes fonctions ils joignirent la charge de graveur particulier de la Monnaie d'Anvers et que, parfois même, ils travaillèrent, comme graveurs particuliers des Monnaies de Bruges et de Bruxelles (2).

Une missive du temps, adressée par le maître général des monnaies, De Wael, aux conseillers à la chambre des comptes, définit parfaitement, au point de vue de la fabrication monétaire, les attributions afférentes aux emplois de graveur général et de graveur particulier. Nous en extrayons le passage suivant :

« Depuis que l'on travaille à la presse, le tailleur général « ayant un poinçon primitif ou original, en fait avec une matrice, « aussy primitive, pour lui servir de garde, et sur laquelle il « tirre ensuite encor un poinçon, avec lequel il fait ensuite « toutes les matrices qu'il doit livrer aux tailleurs particuliers, « qui en tirent pareillement les poinçons avec lesquels ils font « les coings à servir au monnoyage des espèces, et de cette ma- « nière, tous les coings dont on se sert à monnoyer dans les « différentes monnoyes de Sa Majesté se trouvent dans une par- « faite justesse et conformité. »

Le graveur général avait à travailler d'après un modèle approuvé par le gouvernement. Avant d'être distribuées aux graveurs particuliers, les matrices, ouvrées par lui, devaient être

(1) Notices sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies de France, graveurs particuliers de la Monnaie de Paris et orfèvres.

(2) Carton n° 381 des papiers du Conseil des Finances, aux Archives générales de Belgique.

Digitized by Google

soumises à l'examen de deux maîtres généraux des monnaies, qui décidaient si elles étaient conformes au modèle.

Nous avons vu, dans un précédent article, que Philippe Roëttiers père prêta serment, en qualité de graveur général, le le 5 août 1686 ; nous pouvons ajouter, aujourd'hui, que sa nomination date du 15 novembre 1685. Philippe touchait de ce chef 4,000 florins l'an, en dehors des privilèges et des bénéfices ordinaires attachés à son titre. Sa femme, au cas où elle lui survivrait, avait droit à une pension de 100 écus. Le graveur général était logé aux frais de l'État, qui devait lui fournir tout ce qui lui serait nécessaire pour l'exercice de ses fonctions.

Un document de l'année 1735, conservé aux archives de Belgique, nous apprend que « ç'a été Philippe Roëttiers, le grand-« oncle de Jacques, qui étant attiré hors d'Angleterre a apporté « l'usage de la presse et du balancier aux Pays-Bas et a montré « la manière de s'en servir. »

Philippe-Louis Roëttiers, dont jusqu'à présent le premier prénom seul était connu, fut nommé, après le décès de son père, à la place de graveur général, par lettres patentes du 6 mai 1719. Ses gages furent fixés à la somme de 1,200 florins « en outre du « payement particulier de tous les coings qu'il aurait gravés « pour la Monnaie. »

Philippe-Louis dut mourir au début de l'année 1732, car l'état des gages à payer aux officiers des Monnaies pour le semestre comprenant les trois derniers mois de l'année 1731 et les trois premiers mois de l'année 1732, porte : « A Philippe-Louis Roëttiers, graveur général, ou à ses héritiers, 600 florins. » Sa veuve assaillit le gouvernement des Pays-Bas de multiples requêtes, dans lesquelles elle le supplie, en termes pressants, de daigner lui faire solder les arriérés dus à son mari, vu sa triste situation de fortune et l'état plus que précaire de sa santé. Ordre est enfin donné, le 4 décembre 1737, de lui payer 2,400 livres.

Le petit-neveu de Philippe, Jacques Roëttiers, qui travaillait chez un autre de ses parents, graveur général des monnaies et médailles de France, en apprenant la mort de son cousin Philippe-Louis, quitta précipitamment Paris et se rendit en poste à Anvers, où il fut assez heureux pour obtenir du Conseil des Finances l'autorisation de terminer une médaille à l'effigie de S.A.S. l'archiduchesse-gouvernante Marie-Élisabeth, sœur

Digitized by Google

de l'empereur Charles VI, médaille laissée inachevée par le défunt graveur général.

Le portrait fut trouvé si beau, paraît-il, et l'œuvre plut tellement à la princesse, assez mal partagée physiquement par la nature, qu'elle se fit dès lors l'active protectrice du jeune artiste.

Cette protection ne fut pas inutile car ce ne fut pas sans difficulté que Jacques obtint de succéder à son cousin. De nombreux concurrents se disputèrent, en effet, le titre de graveur général des monnaies. Nous citerons parmi eux Jean-Baptiste Oosterlinck, graveur, établi en la ville d'Anvers; Guillaume Marquart, maître orfèvre et graveur bruxellois, François Harrewyn, graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles; et, enfin, un nommé Pottiers « qui avait gravé sur un poinçon d'acier le portrait de son Altesse Sérenissime en présence des maîtres généraux des monnaies. » Ce dernier était le favori du conseil des Finances, dont les membres allèrent même jusqu'à soupçonner « un certain Defoges, fameux graveur, mais banni de ce pays » d'être le vrai auteur du portrait de la Gouvernante que Roëttiers présentait comme échantillon de son savoir-faire.

Devant cette vive opposition et ces insinuations malveillantes, Jacques dut se conformer aux règles en usage, et se soumettre à l'épreuve habituelle, en gravant, lui aussi, un poinçon monétaire en la chambre des Monnaies, à Bruxelles. Réussit-il dans ce travail? Nous l'ignorons. Toujours est-il que Jacques Roëttiers, pour écarter définitivement ses concurrents, prit le parti héroïque de déclarer qu'il était tout disposé à accepter la charge de graveur général « par provision, sans gages et seulement aux « honneurs, émoluements et franchises » qui y étaient attachés. Encore fallut-il l'intervention personnelle de Marie-Élisabeth pour lui faire obtenir sa commission, le 14 septembre 1733.

ALPHONSE DE WITTE.

Digitized by Google

QUESTIONS

98. — Un tableau de l'église de Clignancourt. — En compulsant, aux archives de la Seine, la suite des délibérations du Conseil municipal de Montmartre, j'ai trouvé une délibération prise par cette assemblée, le 27 mai 1859, pour confier au peintre d'histoire Bin l'exécution d'une toile de trois mètres sur deux, représentant la pose de la première pierre de l'église Notre-Dame de Clignancourt (cette cérémonie avait eu lieu le 2 mai précédent) et ouvrant à cet effet un crédit de 2.600 francs : « La grande mesure de l'annexion qui va supprimer la ville de Montmartre semble opportune, dit le texte de la délibération, pour laisser à cette importante cité une trace d'un des faits les plus capitaux de son existence... »

Ce tableau a-t-il été fait ? Il ne se voit pas, du moins, dans l'église de Clignancourt. A-t-on d'autres détails à ce sujet ? Nous espérons que quelque savant du *Vieux Montmartre* voudra bien répondre à ces questions. B.

CHRONIQUE

M. Brutails, archiviste de la Gironde, nous prie d'insérer la lettre suivante :

A Monsieur Ed. Corroyer, Inspecteur général des édifices diocésains.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de vous occuper de moi dans la *Correspondance historique* du 25 juillet dernier, et vous m'avez attribué un compte-rendu de notre excursion à Montagne. Comme je n'ai ni rédigé, ni inspiré, ni demandé ce compte-rendu, comme je ne l'ai même pas vu à l'heure où j'écris, je n'ai pas à le défendre. Vous trouverez bon cependant que j'examine, comme les Directeurs de la *Correspon-*

Digitized by Google

dance m'y invitent fort aimablement, si leur collaborateur a réellement eu tort d'écrire que notre entretien n'a pas eu de conclusion.

J'insisterai, si vous le voulez bien, sur les côtés scientifiques de la question. Celle-ci présente en soi un très médiocre intérêt. Vous-même, ou je me trompe fort, avez prouvé par la façon dont vous l'avez traitée que vous la considérez comme affaire négligeable et qui ne mérite guère qu'on se mette en frais d'arguments sérieux : toute votre démonstration repose sur un document que vous dénommez « procès verbal ***authentique***, » en soulignant cette épithète, solennelle mais inexacte, car il s'agit simplement d'un article de journal, paru dans la *Petite Gironde* du 13 juin, édition du matin, 2e page, 4e colonne.

Les lecteurs de votre lettre ont pu garder cette impression que nous avons, l'un et l'autre, dans une « conférence », exposé nos idées devant le Congrès des architectes et que ceux-ci vous ont approuvé unanimement. Les choses se sont passées de tout autre sorte. Quand vous avez, dans l'église, rappelé vos théories sur l'origine du gothique, la plupart des excursionnistes étaient dehors : parmi ceux qui étaient présents, quelques-uns ont opiné du bonnet, d'autres se désintéressaient de la question; d'autres, enfin, ne partageaient pas votre manière de voir, — je le sais pertinemment.

En ce qui me concerne, je n'ai nullement entrepris de vous réfuter, et je me suis contenté de formuler brièvement deux ou trois objections: une touchant le mode de construction des ogives de Montagne, une ou deux autres, d'importance secondaire, sur l'ensemble de votre système.

Il n'y a donc pas eu plus de « conférence » que de « procès verbal ***authentique*** » ; il n'y a pas eu de discussion sérieuse. Pour ma part, je n'ai pas développé, je n'ai même pas indiqué les diverses raisons que j'aurais eu à faire valoir, et, dans ces conditions, toute conclusion aurait été singulièrement prématurée.

Le fond de votre théorie consiste à prétendre que la coupole a engendré la croisée d'ogives, les pendentifs s'étant transformés en « arcs ogifs... saillants et indépendants, qui sont appareillés exactement comme les pendentifs de la coupole et dont les fonctions sont identiques ».

Une première difficulté se présente à l'esprit : si pendentifs et ogives ont mêmes fonctions, ils font double emploi dans la coupole nervée; celle-ci est donc irrationnelle, et je ne vois pas pourquoi elle figure dans cette transformation qui serait partie de la coupole pour aboutir à la croisée d'ogives.

Comment le pendentif et l'ogive ont-ils des fonctions identiques, c'est ce que vous avez, un jour, expliqué en ces termes : « Les fonctions du pendentif et de l'arc ogif sont identiques en ce sens qu'ils ont tous deux pour effet de reporter les charges des voûtes sur les points d'appui. »

Digitized by Google

Vous confondez, Monsieur, d'une part, la *fonction* du pendentif, qui est sa raison d'être; de l'autre, son *effet* accidentel. Vous considérez le pendentif comme une portion de voûte : les maîtres d'œuvre, eux, le comprenaient comme un tympan destiné à passer du plan carré de la salle au plan circulaire de la calotte, et souvent ils l'appareillaient en conséquence. Ici, je l'avoue, je suis fort embarrassé : il s'agit de construction, et je ne puis oublier que je m'adresse à un maître; mais enfin, il faut bien que je développe ma pensée. Or donc, il est inexact d'affirmer absolument et sans de sérieuses restrictions que les ogives et les pendentifs sont appareillés semblablement : si vous le voulez bien, nous ne parlerons pas de Saint-Front de Périgueux, dont l'appareil ne présentait ni la régularité savante ni l'uniformité que vous croyez; à Saint-Étienne de la même ville, les pendentifs de l'Ouest, au moins, sont élevés en encorbellement, et bien d'autres coupoles sont faites de même. Il y a plus, et dans les pendentifs appareillés normalement, les voussoirs, au dire de Viollet-le-Duc, sont munis de crossettes à la queue. Rien de pareil ne se rencontre dans les ogives.

Êtes-vous fondé à dire, du moins, que les pendentifs, comme les ogives, ont « pour effet de reporter les charges des voûtes sur les points d'appui ? » A votre compétence d'architecte il me sera permis d'opposer sur ce point l'autorité d'un ingénieur qui a fait de la construction des coupoles une étude approfondie. Dans son livre sur l'*Art de bâtir chez les Byzantins* (p. 62), M. Choisy écrit : « On peut... assimiler la poussée développée par la calotte supérieure d'une coupole à l'effort d'un cône pesant » renversé. C'est dire que cette force s'exerce dans toutes les directions et qu'elle agit sur les clefs des arcs d'encadrement comme sur les pendentifs. C'est, je pense, l'un des motifs pour lesquels on donne un développement si considérable aux doubleaux et aux formerets qui soutiennent les coupoles.

Ici se place l'une des observations que j'ai eu l'honneur de présenter à Montagne. Parmi ces divers membres, arcs d'encadrement et pendentifs, vous voulez que ceux-ci aient pris un rôle de plus en plus important. Eh ! bien, veuillez examiner successivement les très vieilles coupoles qui subsistent dans quelques édifices et les coupoles d'un type moins ancien, comme Saint-Front ou Angoulême : vous verrez que, dans les premières, le pendentif est plus développé et qu'il descend jusqu'aux supports, tandis que dans les secondes, les arcs d'encadrement empiètent sur les pendentifs, qui sont très réduits, et comme dimensions et comme fonctions.

J'apprends par vous et avec un vif étonnement que je me suis, à Montagne, « retranché » derrière des documents et des dates, que l'on m'a pressé de les faire connaître et que je n'ai pu en citer aucun. On m'a demandé, il est vrai, si j'avais des chartes relatives à la construction de l'église de Montagne, et je n'en avais pas plus que vous

Digitized by Google

n'en aviez vous-même, qui tirez cependant de la date de cette construction l'un de vos principaux arguments. Permettez-moi de vous le dire en toute franchise, il est bien imprudent à vous d'insister sur ce point. Vous me mettez dans la pénible obligation de vous rappeler combien toute votre thèse est, à ce point de vue, insuffisamment étayée. Pendant que vos adversaires examinent avec un égal souci la structure des édifices, leur ornementation, les textes y relatifs, vous vous « retranchez » derrière des considérations techniques, et vous négligez de parti pris les données de l'histoire et de la chronologie. Dans vos recherches sur la filiation de nos voûtes du Sud-Ouest, vous procédez comme un érudit qui établirait une généalogie d'après les seules ressemblances, sans tenir compte de l'état civil, et qui, en manière de pièces justificatives, produirait non pas même des portraits, mais des silhouettes dessinées sous un angle ingénieusement choisi.

Encore faudrait-il éviter de faire naître les filles avant les mères ou les aïeules ; mais il paraît que pas une fois on ne peut soutenir votre thèse sans tomber dans cette erreur, si souvent relevée cependant. Vous nous dites que la coupole nervée du type de Montagne a engendré la voûte angevine et que de celle-ci est sortie la croisée d'ogives française. Il faut nécessairement supposer entre la première génération et la troisième des périodes de gestation, des intervalles nécessaires pour permettre aux influences de se propager. Or, il est établi que la croisée d'ogives française était constituée dès l'an 1100 environ ou un peu avant, et la plus ancienne coupole nervée que vous connaissiez est, d'après vous-même, des « premières années du XII^e^ siècle ».

Vous voyez, Monsieur, que même sur le terrain des dates je n'aurais pas été aussi désarmé que vous le pensez, si, dans ce que vous appelez notre « conférence », il y avait eu autre chose qu'un bref échange d'observations ne pouvant pas donner lieu à une conclusion. Mais je me suis déjà trop attardé sur ce dernier point qui est, je le répète, dénué de portée. L'histoire de l'art de bâtir n'est pas, en effet, matière à plébiscite, et toutes les adhésions du monde ne vous dispenseraient pas d'avoir, avant d'énoncer une opinion, une base d'induction solide. Mieux que moi vous savez que l'archéologie n'est pas une science exacte : ses lois souffrent de fréquentes exceptions. Tels édifices sont en avance sur leur temps ; tels autres, beaucoup plus nombreux, sont en retard. Il existe des coupoles nervées du XIII^e^ siècle, du XIV^e^, et je ne vois pas pourquoi celle de Montagne ne serait pas du XII^e^ siècle avancé. Car enfin, vous n'indiquez pas les motifs qui vous font attribuer cette voûte aux premières années du XII^e^ siècle. Est-ce la décoration qui vous permet de déterminer, à 15 ou 20 ans près, la date d'une église romane de nos régions ? Je commence à connaître bien des édifices dans les campagnes du Sud-Ouest, et je puis vous affirmer que

Digitized by Google

l'examen de leur décoration ne permet pas d'arriver à une précision pareille. L'art ornemental roman a très longtemps persisté dans cette contrée : le transept de Montagne, perdu dans un village, ne dénote pas une époque plus reculée que le clocher Sud de Sainte-Croix de Bordeaux, lequel renferme une voûte sur croisée d'ogives. A Francs, distant de Montagne d'une quinzaine de kilomètres, vous pourrez voir une église romane commencée en 1605.

Il n'est donc pas possible de fonder sur quelques faits isolés toute une théorie sur l'évolution des styles, d'attribuer à un petit nombre d'édifices dispersés, sans cohésion et d'ailleurs sans importance, une influence capitale. Or, combien avez-vous indiqué, pour la période antérieure à 1150, d'édifices couverts de ces coupoles nervées qui auraient produit la voûte gothique ?

Dans votre livre sur l'*Architecture gothique* vous en avez mentionné un, l'église de Saint-Avit-Sénieur. Mais les coupoles nervées du XII^e^ siècle que vous avez décrites — et même dessinées — à Saint-Avit, n'existent pas : les voûtes y sont du XIII^e^ siècle au plus tôt et nullement appareillées en coupoles; ce sont des voûtes gothiques, sur plan carré, bombées à la clef, avec formerets et liernes, des voûtes angevines dont les nervures ne plongent pas dans la maçonnerie.

Reste la voûte du transept de Montagne, que j'ai signalée l'an dernier au Congrès de la Société française d'archéologie. Je suis, certes, très désireux de voir cette église tenir un rôle honorable dans l'histoire monumentale de notre pays. Je ne puis cependant pas me résoudre à y trouver autre chose qu'un jeu de maître d'œuvre, une exception curieuse par sa rareté, mais sans influence aucune sur l'évolution de l'architecture. Et c'est pourquoi je vous prie de trouver bon que je persiste à contester contre vous l'importance de ma découverte.

A cette réponse déjà longue, je désire ajouter quelques lignes. Vous dites dans votre lettre que les nervures de Montagne ont été montées en même temps que la coupole : je l'ai toujours pensé; si j'avais cru les ogives faites après coup, je n'aurais pas manqué de m'en exprimer dans l'article que le *Bulletin monumental* a publié. Vous affirmez ensuite que les ogives ont une section trop faible pour *tenir* sans être engagées dans les maçonneries de la coupole : sur ce second point, je réserverai, s'il vous plaît, mon opinion; la coupole ayant son équilibre assuré par elle-même, les ogives n'ont que leur propre poids à porter et, partant, la section peut en être beaucoup plus réduite que dans la voûte gothique.

Veuillez agréer, etc. BRUTAILS.

~~~ En la personne de M. A. Geffroy, décédé le 15 août, à l'âge de 75 ans, l'érudition perd un des hommes qui l'ont le mieux servie. Bien que paraissant voué par son enseignement à la Faculté des

Digitized by Google
~~~

Lettres à l'étude de l'antiquité, il s'est surtout consacré à l'histoire scandinave et à celle des deux derniers siècles de la France. Dans ce dernier ordre d'idées, nous citerons notamment son livre sur Madame de Maintenon (1887, 2 vol. in-12) et l'édition qu'il donna, avec M. d'Arneth, de la *Correspondance secrète de Marie-Antoinette*.

Jusqu'au mois d'avril dernier, il remplit avec une rare distinction les fonctions de Directeur de l'École française de Rome auxquelles il avait été nommé en 1875, et que l'âge seul le força à résigner. M. Geffroy était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et commandeur de la Légion d'honneur.

~~~ M. Petit, archiviste-paléographe, a été nommé conservateur adjoint de la Bibliothèque publique de Besançon en remplacement de M. Prinet.

~~~ Le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale a récemment acquis la collection de documents réunis par feu M. Marguery sur l'histoire des colonies françaises, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, et qui se compose notamment des papiers de Dupleix, de Jal, de V. Jacquemont; elle formera environ 300 volumes.

Le même dépôt vient de recevoir, en don de Mme Ed. Quatremère, les matériaux en six gros volumes in-folio (qui n'ont été utilisés qu'en partie) de l'ouvrage sur Louis David, publié par son petit-fils, M.-J.-L. David (*Paris*, 1880, in-4°.)

~~~ Par un décret récent, le cadre du personnel de la Bibliothèque Nationale a été fixé d'une façon précise. Il comprendra désormais :

1° 64 fonctionnaires au maximum, dont 4 conservateurs au maximum; 6 conservateurs-adjoints au maximum; 18 bibliothécaires au maximum (6 classes); des sous-bibliothécaires (4 classes) et des stagiaires.

2° 90 ouvriers et gardiens au maximum, dont un chef du service, un chef de l'atelier de reliure et des gardiens principaux (8 au maximum); 12 gardiens et ouvriers de 1^re^ classe au maximum; 60 gardiens et ouvriers de 2^e^ classe au maximum; 6 ouvrières au maximum; 4 concierges femmes au maximum.

Nul ne pourra être nommé à l'une de ces fonctions, s'il ne justifie avoir satisfait à la loi militaire. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale (Imprimés) étant actuellement terminé et prêt pour l'impression, les emplois de commis seront supprimés par extinction.

~~~ Les nominations suivantes viennent d'être faites à la Bibliothèque Nationale : *Imprimés*. — MM. Lehec et Barringer, bibliothécaires de 2^e^ classe, sont nommés bibliothécaires de 1^re^ classe; M. Auzon, bibliothécaire de 5^e^ classe, est nommé bibliothécaire de 4^e^ classe; M. Mouton, sous-bibliothécaire de 3^e^ classe, est nommé sous-bibliothécaire de 2^e^ classe; MM. Anchier et Le Brethon, archivistes-paléographes, sont nommés stagiaires. *Manuscrits*. — M. Feer, bibliothécaire de 2^e^ classe, est nommé bibliothécaire de 1^re^ classe;

Digitized by Google

M. Sepet, bibliothécaire de 3e classe, est nommé bibliothécaire de 2e classe ; MM. Couderc et Auvray, sous-bibliothécaires de 3e classe, sont nommés sous-bibliothécaires de 2e classe ; M. Blochet, élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, est nommé stagiaire. *Estampes.* — M. Raffet, bibliothécaire de 2e classe, est nommé bibliothécaire de 1re classe.

A l'occasion du 14 juillet, M. Marchal, conservateur à la Bibliothèque Nationale, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur : MM. Bonnet, bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Caen, et Fleury, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque d'Aix, ont été nommés officiers d'Académie.

Les Archives du ministère des affaires étrangères viennent de s'enrichir d'un lot de documents très intéressants relatifs à la diplomatie du dix-huitième siècle. Ces papiers, qui ont été remis en don par M. P. Glément, avocat général près la cour de Poitiers, contiennent, notamment, un récit de voyage d'un compagnon de Bougainville. Il serait à désirer que la générosité éclairée de M. Clément trouvât des imitateurs et que les nombreux papiers diplomatiques encore possédés par des particuliers fissent retour au dépôt du quai d'Orsay, où les chercheurs ont toutes facilités pour les consulter.

M. Larroumet, membre de l'Institut, a consacré dans *le Temps* du 6 août, une importante étude aux Musées en France. Après avoir fait l'historique des musées dans notre pays et montré qu'ils ne remontent qu'à la Révolution, M. Larroumet fait ressortir l'incohérence de l'organisation et l'insuffisance de la législation qui régit ces musées, tant nationaux que départementaux. Puis, il examine spécialement le Louvre indiquant les remaniements nécessaires et montrant tout l'enseignement qu'il y a tirer de l'étude des différents musées disséminés à Paris et en province.

On sait qu'il existe en Suisse une association constituée dans le but de faire des fouilles et de conserver les monuments d'Avenches (canton de Vaud), l'ancien *Aventicum*. Chaque année, on déblaie quelques parcelles de terrain ; c'est au théâtre que l'on travaille maintenant, de façon à mettre au jour ce qu'il reste des substructions. Les travaux exécutés jusqu'ici ont permis de se rendre compte des dimensions du théâtre et de son plan ; une partie du grand couloir circulaire est aujourd'hui déblayée, ainsi que les fondations de plusieurs *cunei* et des couloirs qui les séparent. Au cours des travaux, quelques trouvailles ont été faites : en 1890, une statuette de Bacchus, en bronze, à l'entrée du corridor du vomitoire central ; plus tard, une chaînette en or garnie de perles à ses extrémités et un petit cheval en bronze dans un autre corridor ; à l'extérieur, de différentes époques, des instruments et outils en fer, une enclume, une grande clef en fer avec manche en bronze, une belle anse de patère en

Digitized by Google

bronze, etc. Cette année même, les trouvailles ont été plus intéressantes. En travaillant vers le pourtour extérieur de l'édifice, au commencement de l'année, les ouvriers ont trouvé tout d'abord une épingle de bronze sans intérêt, puis, à l'entrée d'un des couloirs, une de ces petites plaquettes en basalte, taillée à biseaux (*coticula*), sur lesquelles les médecins préparaient leurs collyres. Continuées au mois d'août, à l'intérieur du théâtre, les fouilles ont amené la découverte d'un charmant bracelet de bronze formé de deux lames très minces ornées de filets, jouant l'une sur l'autre au moyen de deux coulants, de façon à augmenter le diamètre de l'objet; deux lames se terminent à chaque extrémité par deux anneaux plats dans lesquels s'enchâssent les anneaux semblables d'un médaillon circulaire formant chaton; l'assemblage des anneaux de droite fonctionne comme charnière du médaillon, ceux de gauche servent à sa fermeture au moyen d'une goupille qui n'a pas été conservée. Le médaillon, qui est dans un état de conservation étonnante, alors que le bracelet lui-même est très oxydé, contenait jadis une pierre gravée (ou une pâte colorée) qui n'existe malheureusement plus. Dans une autre partie, les fouilles ont mis au jour une véritable cachette d'objets disparates dont il est fort difficile d'expliquer la présence en un seul endroit. Ce sont les objets que l'on a rencontrés en abondance déjà au théâtre, clous, chevilles et crochets de fer, poinçons en os, monnaies de bronze quasi-frustes, fragments de poteries rouges et noires, et quelques autres pièces plus intéressantes : un peigne formé de quatre pièces d'os réunies par de petits rivets de bronze — pièce remarquable, — une statuette en bronze de Jupiter, à laquelle manque la main droite lançant la foudre, un fragment de bracelet en jais noir. Ces derniers objets se trouvaient sur le sol vierge, dans un carré entouré de murailles de tous côtés et dont la voûte de tuf s'était effondrée sous le poids d'autres matériaux plus lourds. Il faut ajouter encore à cette dernière trouvaille des écailles d'armures en bronze, des rondelles en bronze de différents diamètres, des appliques de bronze, des fragments plus ou moins complets de vases en bronze de diverses formes, ornés ou non, une double boucle en bronze (pièce de harnachement), deux clefs de fer à manche en bronze, des épingles de bronze, des fragments de verreries diverses, un fragment de vase en terre rouge avec la marque : OFMOI, des poids en plomb, etc.

Il est à regretter que l'Association « *Pro Aventico* » ne dispose pas de fonds qui lui permettraient des fouilles suivies et plus étendues; la cotisation à laquelle les membres sont astreints n'est que de deux francs par an, et ils reçoivent un bulletin fort bien fait, les tenant au courant de tout ce qui se fait à Avenches. L'Association prépare en ce moment un guide, dû à la plume compétente de son fondateur et président, M. Eugène Secretan, qui lui amènera sans doute de nouvelles sympathies.

Digitized by Google

M. le vicomte de Grouchy, à qui les revues d'érudition, et la nôtre en particulier, sont redevables de si intéressantes communications, vient d'en donner une des plus curieuses à la *Revue Britannique* (nº de juillet); c'est la relation de l'assassinat de Paul Ier, empereur de Russie, le 11 mars 1801, d'après les mémoires du comte de Langeron conservés aux archives des Affaires étrangères (Russie, 21).

M. Louis Legrand a donné lecture à l'Académie des sciences morales et politiques d'un mémoire sur la « prise de la flotte batave, en 1795, par un parti de cavalerie de l'armée de Pichegru ».

Cette opération de guerre est citée par l'auteur comme un exemple de la ténacité des légendes historiques les moins fondées. Il résulte de nombreux documents cités par M. Legrand que, le 23 janvier 1795, lorsque les troupes françaises se présentèrent au Helder, elles furent reçues de bonne grâce à bord des bâtiments hollandais qui leur furent remis sans coup férir. Les commandants de ces bâtiments avaient reçu l'ordre officiel de s'abstenir de toute résistance et se conformèrent à leurs instructions. L'auteur fait observer, en terminant, que nos annales militaires sont assez riches en exploits authentiques pour qu'on ne persiste pas à y adjoindre des faits d'armes controuvés ou exagérés, et que, en fait de héros à admirer, nous pouvons nous contenter de ces grenadiers de l'armée du Nord qui prenaient des villes en se traînant à genoux sur la glace.

Le numéro de juillet de la *Revue d'Histoire littéraire* contient un important article de M. Paul Bonnefon, sur la *Bibliothèque de Montaigne*.

L'auteur décrit le milieu matériel où se trouvait Montaigne : d'abord le cabinet de travail où le philosophe avait fait peindre sur les solives du plafond des devises grecques et latines en accord avec son scepticisme. Puis, M. Bonnefon étudie les 76 volumes qui nous sont parvenus avec la signature de Montaigne : celui-ci « avait l'habitude d'apposer sa signature sur le frontispice de tous les ouvrages qui lui appartenaient... Quelques-uns d'entre eux avaient aussi sur leurs marges des annotations manuscrites ». Ces annotations étaient quelquefois des résumés ou des impressions de lectures, d'autres fois des devises. C'est au cours de l'examen de ces volumes que M. Bonnefon a relevé sur un *Ausone* (Alde, Venise, 1517), sur les *Dialoghi di amore* de Léon Hébreu (Alde, Venise, 1549) et sur un *Pétrarque* (Guillaume Rouillé, Lyon, 1550) la maxime italienne : *Mentre si puó* ou : *Mentre pui*, que n'avait signalée jusqu'ici aucun des commentateurs de Montaigne. Seul, Sainte-Beuve, avait déjà mis en lumière le mot de Socrat e ainsi traduit dans les *Essais* : « *Selon qu'on peult* » et dont la tradu ction italienne est: *Mentre si puó*. G. D.

Le numéro de l'*Illustration* du 27 juillet contient un article de M. H. Chassing, sur le Palais des Papes à Avignon. L'auteur

Digitized by Google

signale les dégradations causées par les troupes d'infanterie qui y sont casernées et émet le vœu d'une restauration complète de cet admirable monument. Nous avons déjà parlé, dans la *Correspondance* (1894, pp. 149-150), de ce projet, dont la guerre de 1870 a retardé l'exécution. On sait que la chapelle du Palais, restaurée de 1879 à 1882 par M. Revoil, contient actuellement les archives départementales de la Vaucluse.

Nous apprenons qu'un Congrès de linguistique romane se tiendra en août 1896 à Bucharest.

Le 20 juillet, a eu lieu à Bruxelles l'ouverture de l'exposition des enseignes artistiques organisée par l'Œuvre de l'art appliqué à la rue. L'exposition comprend une section rétrospective. Tous les possesseurs de belles enseignes anciennes ont été invités à y prendre part. Les organisateurs ont réuni des enseignes conservées dans les musées communaux de la Belgique, et celles du vieil Anvers. L'exposition sera transférée à Anvers après Bruxelles.

Le souci qu'ont nos voisins de remédier à la monotonie d'aspect des villes modernes va se manifester encore d'une autre manière : la commune de Saint-Gilles, un faubourg de Bruxelles, organise un concours pour les constructions les plus artistiques qui seront élevées avant le 31 décembre 1898 sur une de ses nouvelles places. Tous les styles seront admis.

Musées de province. — Dernières acquisitions. — Boulogne : Portrait de M. de Monnecove, (don de ce dernier). — Calais : un tableau *les Quêteuses de l'asile des vieux matelots à Berck-sur-Mer*, par F. Tattegrain. — Montpellier : Une toile de G. Rochegrosse, et les *Lutteurs*, de Friant. — Manufacture de Sèvres : Une collection de pièces de céramique des fabriques italiennes de la décadence : Bassano, Lodi, Savone, etc. (don de Mme la marquise Arconati-Visconti).

Musée de Cluny. — Ce musée vient d'acquérir un précieux reliquaire français du XIIIe siècle, qui avait été transporté en Espagne. Cette pièce d'orfévrerie, qui contenait jadis les ossements de sainte Valérie, vierge et martyre, fille d'un proconsul romain résidant à Limoges du temps de l'empereur Claude, et patronne de cette ville, est décorée d'émaux bleus limousins, où est représenté le martyre de la sainte.

On vient d'installer dans la grande salle des étoles une vitrine contenant d'anciens bonnets de femmes et d'enfants, richement brodés et pailletés, représentant les modes de diverses contrées d'Europe.

Exposition rétrospective d'Angers. — Il y a bientôt trois mois que l'Exposition nationale d'Angers a ouvert ses portes. Les Beaux-Arts y occupent une place très importante, au milieu des merveilles de l'industrie et de l'horticulture, et il nous est impossible de passer sous silence les richesses de la section d'Art rétrospectif.

Digitized by Google

Ce mot *richesses* ne paraîtra pas exagéré, si l'on songe que cette seule section est assurée pour une somme de 900,000 francs. C'est un véritable musée qu'ont créé là en quelques semaines les membres de la commission technique, sous la présidence de M. Auguste Michel, conservateur-adjoint du Musée d'archéologie d'Angers, assisté de MM. Louis et Paul de Farcy, Huault-Dupuis, comte Lair de Blou, etc., et, à ce point de vue, le catalogue (1) rédigé par leurs soins est instructif : 263 exposants ont envoyé plus de 1,400 objets, qu'il a fallu répartir en 56 catégories, et classer dans chaque série en suivant, autant que l'ont rendu possible les exigences du local, l'ordre chronologique. Qu'il nous soit permis de signaler les envois les plus remarquables :

Les collections préhistoriques de M. l'abbé Brung, curé de Chaumussay (Indre-et-Loire): Spécimens de l'atelier du Grand-Pressigny, de M. Paul de Farcy, et de M. Jules Poullain. L'orfévrerie et l'émaillerie religieuses sont riches en châsses, ostensoirs, pyxides, crosses, etc., appartenant aux églises de l'Anjou, de la Mayenne et des départements voisins, à MM. Auguste Michel et Louis de Farcy. A ce dernier revient l'honneur d'une remarquable collection de broderies et de dentelles anciennes qui forme l'un des morceaux les plus importants de l'exposition. Nous signalons également les dentelles de M. Dupont-Auberville (série de points d'Alençon), et ses soies Empire. Parmi les tapisseries, celles de la cathédrale d'Angers, de M. Louis de Farcy, du prince de Broglie, député de la Mayenne, de Mme Famin et de M. Déan de Saint-Martin sont particulièrement remarquables. Celle du siège de Tunis par Charles-Quint, appartenant au comte de Contades de Montgeoffroy, est d'un prix inestimable, ainsi que les tapisseries des Gobelins envoyées par le garde-meuble de l'État. Le marquis de Villoutreys a exposé la fine fleur de ses reliures, et le prince de la Tour d'Auvergne-Lauraguais une collection d'objets divers, où figure un missel d'une valeur de 30,000 francs, et une bande de points de Venise ayant appartenu, dit-on, à Blanche de Castille. La vitrine des ivoires, celle des éventails, et celles des faïences renferment des pièces de premier ordre, notamment les faïences du comte Lair. Mais il nous faudrait reproduire les deux tiers du catalogue pour énumérer les raretés accumulées dans un espace malheureusement trop restreint, et nous ne pouvons que féliciter les Angevins d'avoir fait une exposition comme on en voit peu en province.

A. P.

(1) Germain et Grassin, impr., Angers. — In-12.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

Cougny (G.). *L'Art moderne, la Renaissance. Italie, France, Allemagne, Pays-Bas, Espagne.* Paris, Firmin-Didot et Cie, 1895, in-12, 346 pp.

Ce volume comprend un choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie. M. G. Cougny a réuni des articles et des chapitres d'ouvrages dus aux critiques d'art les plus autorisés. Nous citerons, entre autres, les articles sur le Moyen-Age et la Renaissance, sur Cimabue et Giotto, par Ch. Blanc; Brunellesco, Donatello et Lucca della Robbia, par Eug. Müntz; l'école ombrienne, par A. Gruyer; la gravure par Delaborde; Léonard de Vinci, par P. Mantz; Benvenuto Cellini, par Eug. Plon; l'évolution de l'architecture française et les styles de la Renaissance, par L. Palustre; Chambord, par Viollet-le-Duc; Saint-Eustache, par F. de Guilhermy; Bernard Palissy, par Anatole France; le meuble, par A. de Champeaux. De nombreuses gravures illustrent ces lectures variées.

Laussedat (Colonel A.). — *Le Conservatoire des Arts et Métiers.* Publication de *la France artistique et monumentale.* Paris, s. d. [1895] grand in-8; 24 pp. avec planches.

De cette excellente monographie, éditée avec le luxe qu'apporte à toutes ses publications la direction de *la France artistique et monumentale*, nous n'avons à retenir ici que ce qui touche à l'archéologie. M. le colonel Laussedat a parfaitement décrit l'histoire et l'état actuel des anciens bâtiments du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, mis par la Convention au service du Conservatoire; il émet le vœu, auquel s'associeront de grand cœur tous les archéologues, de voir dégagée et mise en pleine lumière l'église du prieuré, que d'affreuses masures cachent à la vue, du côté de la rue Réaumur. Nous n'avons plus tant d'églises romanes à Paris, qu'il faille les laisser ainsi dissimulées derrière des constructions fort inutiles; le moment est opportun de réclamer en faveur de ce bel édifice, alors que les démolisseurs sont encore à quelques pas de là, dans cette même rue Réaumur. L'art, et l'intérêt du Conservatoire dont M. Laussedat est le si vigilant gardien, y gagneront autant l'un que l'autre. B.

Martin (Louis). — *Le maréchal Canrobert.* Paris, Lavauzelle, 1895, in-8, 340 pp.

Il n'est pas dans nos habitudes de présenter à nos lecteurs des ouvrages appartenant d'aussi près à l'histoire contemporaine; mais on nous permettra cette exception pour celui-ci qui se recommande autant par la sobriété de son style que par la sûreté de ses informations, — et l'on peut dire, au surplus, que Canrobert appartient depuis longtemps à l'histoire. Grâce à ses fonctions au Ministère de la Guerre, M. Martin a pu consulter de fort précieux documents des Archives administratives et historiques de cet établissement, et il l'a

Digitized by Google

fait en toute conscience. Son livre devra être consulté par quiconque aura à s'occuper des campagnes d'Algérie, de Crimée, et aussi de nos derniers désastres. Les historiens du coup d'État y trouveront moins à prendre : l'auteur a peu insisté sur cette page, obscurcie par une tache, de la vie de son héros... Hâtons-nous de dire que le volume se termine par une suite de textes qui offrent, au point de vue militaire, le plus vif intérêt. B.

Plancy (Baron G. de). — *Le marquisat de Plancy et ses seigneurs*. Arcis-sur-Aube, 1895, in-8°, 348 pp.

En se consacrant à l'histoire du château et du domaine dont il est maintenant le possesseur, M. le baron de Plancy a noblement employé son temps et ses soins. Si beaucoup de monographies de châteaux ne sont qu'un prétexte à exhibition de titres nobiliaires et une satisfaction donnée à la vanité, on n'en saurait dire autant de cette étude complète, impartiale, documentée. La terre de Plancy la méritait. Située dans une tranquille vallée de l'Aube (arrondissement d'Arcis), son origine est reculée; elle n'a pas joué dans l'histoire féodale, ni même depuis, un tout premier rôle; mais ses propriétaires ont tous eu un nom célèbre; ce furent, avant la famille actuelle, les de la Croix, les Guénégaud, les Godard d'Aucourt. Danton était du pays, et sur le rôle qu'il y joua pendant la Révolution, le présent volume fournit de bien curieux détails, dont beaucoup sont inédits. Nous voudrions en louer la forme autant que le fond; les belles et nombreuses photogravures qui l'ornent, le choix du papier, tout cela appartient encore à l'auteur, mais le caractère typographique et le tirage sont le propre de l'imprimeur : il n'a droit à aucun éloge, — bien au contraire. B.

Tourneux (Maurice). — *Procès-verbaux de la Commune* (10 août 1792-1er juin 1793). Extraits en partie inédits, publiés d'après un manuscrit des Archives Nationales. Publication de la *Société de l'Histoire de la Révolution française;* Paris, 1894, in-8°, VIII-203 pp.

Les registres originaux des procès-verbaux de la Commune ont péri avec toutes nos archives municipales dans le déplorable incendie du 24 mai 1871; mais des copies plus ou moins fidèles, plus ou moins complètes, en avaient été prises et ont été publiées partiellement par Barrière, puis par Buchez et Roux. Le texte que nous donne M. Tourneux a une autre origine; il se trouve aux Archives Nationales parmi les papiers de Chaumette (T. 604-605), et plusieurs fragments en étaient encore inédits. La valeur de la découverte est d'autant plus grande qu'elle se rapporte à cette période, émouvante entre toutes, de la Révolution, qui commence au 10 août. Ce sont donc d'utiles matériaux, que M. S. Lacroix sera heureux de mettre à profit lorsqu'il en sera là de sa savante édition des *Actes de la Commune*. Le nom seul de M. Tourneux est un suffisant gage de l'établissement du texte et de la rigueur des notes. B.

Digitized by Google

Périodiques :

L'Ami des Monuments et des Arts, 1895, nº 48. — Ch. Normand, Le château neuf détruit de Saint-Germain-en-Laye (*suite*), p. 73 à 80 et 6 pl. — G. Hanotaux, Paris en 1614 (*fin*), p. 93 à 103. — Nº 49 : Les monuments sous le premier Empire et la Restauration, d'après le Journal inédit de Vaudoyer (*suite et fin*), p. 145 à 151. — Lettre de Dacier au ministre de la Maison du Roi, au sujet de la construction d'un nouveau pont à Saintes (1789), p. 151 et 152. — Robida, Notice et planches de deux dessins de reconstitution de monuments parisiens [Saint-Germain-l'Auxerrois et la tour de Billy], p. 171 à 173. — Ch. Normand, Le château neuf détruit de Saint-Germain-en-Laye (*suite*), p. 197 à 198. — Protestation contre la destruction de divers monuments : la chapelle Corneille à Rouen, le chœur de la cathédrale d'Albi, p. 200 à 202.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1895, 3e livr. — J. van Malderghem. La vérité sur le Gœdendag [arme des milices flamandes, fin XIIIe siècle et XIVe siècle], p. 305 à 325, 5 pl. et gr. — Rapports de MM. Hymans et Combaz sur le travail de M. van Malderghem; réponse de M. van Malderghem, p. 326 à 332. — G. Hecq et L. Paris, La poétique française au Moyen-Age et à la Renaissance (*suite*), p. 333 à 351. — Nouvelle découverte de vestiges de fortification romaine à Tongres, p. 352 à 358 et pl. — P. Sheridan, Les inscriptions sur ardoise de l'abbaye de Villers, p. 359 à 362. — J. Destrée, Étude sur la sculpture brabançonne au Moyen-Age (*suite*), p. 363 à 405, 4 pl. et grav. — Mélanges. — J.-Th. de Raadt, Encore un mot sur le triptyque des Micault [offert à l'église Sainte-Gudule de Bruxelles; dessin de 1696], p. 415 à 417 et grav.

Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée, 1894. — Jacques Gaitte, chanoine de Luçon [renseignements biographiques : son testament; vente de son mobilier et de sa bibliothèque]. Documents provenant de l'ancienne collection B. Fillon, p. 1 à 10. — H. Clouzot, Notes de B. Fillon pour servir à l'histoire de l'Imprimerie en Bas-Poitou, p. 145 à 211. — G. Loquet, Une page sur Henri de Béthune en Bas-Poitou [relative à l'abbaye de Mauléon] XVIIe siècle, p. 223 à 229. — Arrest de la Cour des Aydes contenant un règlement et la justification d'un huissier des Tailles accusé injustement, p. 230 à 233.

Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 1895, numéro XXII.— Fernand Donnet, Encore quelques particularités inédites de la « Furie Espagnole », p. 658 à 675. — A. de Witte, Les plaques décimales du corps des monnayeurs brabançons à la fin du XVIIIe siècle, p. 679 à 681.

Digitized by Google

Bulletin du Bibliophile, 1895, mai-juin. — Vte de Grouchy, Notes sur la librairie tirées des rapports de police sous le Consulat et l'Empire, p. 177 à 200. — Eug. Asse, Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies (*fin*), p. 201 à 228. — F. Mazerolle, Documents sur les relieurs des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit, p. 229 à 248. — Bibliographie d'un amateur (description du volume : *La Touvre*, par Mathurin Martin, Angoulême, 1635, in-4°), p. 249 à 255. — C. Sommervogel, A propos d'une histoire de la Chine, p. 256 à 258.

Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy, juin 1895. — L. Mar, Le grand dîner des nouveaux conjurés [organisé le 20 juin 1790, au Ranelagh, par des membres du club des Jacobins], p. 29 à 30. — A. Guillois, Quelques mots sur le lycée Janson de Sailly, p. 30 à 31. — Comte de l'Église de Ferrier de Félix, La manufacture de tapis de la Savonnerie, p. 31 à 34. — Documents sur l'imprimerie des Bonshommes de Chaillot (1528-1540). — Les lentilles ardentes de la Muette. — L'ancienne église d'Auteuil. — L'extension des limites de Paris (1859), p. 34 à 35. — L. Mar, Les demeures historiques du XVIe arrondissement (*suite et fin*), p. 37 à 40.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, 1895, 3e livr. — L. Delisle, Le Congrès de Paris de l'année 1290, p. 114 à 119. — E. Coyecque, Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe s., p. 120 à 123. — Projet d'un collège oriental à Paris au début du règne de Louis XIII (1612), p. 123 à 127.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1895, 6e livr. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 273 à 292. — L. Batcave, Le couvent des Ursulines d'Orthez (*suite*), p. 293 à 299. — E. S. Dogson, Poésies basques de Bernard d'Etchepare, 1545 (*suite*), p. 300 à 304. — V. D., L'ancien pélerinage de N.-D. de Berlane à Morlaas (*suite*), p. 305 à 313. — V. D., Documents et bibliographie sur la Réforme en Béarn et au pays basque (*suite*), p. 315 à 320.

Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, 1895, t. XI. — H. Chabeuf, Napoléon à Autun en 1815, relation inédite, p. 1 à 13. — A. Mochot, Mémoires de Jean-Baptiste Peincedé, ancien garde des livres de la Chambre des Comptes de Bourgogne [XVIIIe siècle], p. 91 à 140. — J.-E. Chalmandrier, Histoire du village de Gilly-les-Vougeot (Côte-d'Or), p. 141 à 256 et 4 pl. — G. Fourier, Rectifications à Courtépée, document pour servir à l'abbaye de Saint-Seine, p. 271 à 280. — A. d'Avout, Une mission auprès de l'empereur Napoléon en 1811, pendant la campagne de Portugal, p. 281 à 349. — N. Garnier, Dijon

Digitized by Google

et la Bourgogne, de 1667 à 1671, d'après la correspondance de l'intendant Boucher, p. 399 à 456. — H. Huguenin, Le général Legrand et la défense de Berg-op-Zoom (1813-1814), p. 457 à 475.

La Révolution Française, 1895, numéro du 14 août. — H. Carré, La tactique et les idées de l'opposition parlementaire, d'après la Correspondance inédite de Cortot et de Godart (1788-1788), p. 97 à 121. — I.-A. Rayeur, L'organisation du district de Couvin (1793-1795), p. 122 à 131. — L. Amiable, un poëme révolutionnaire en 1779 : les *Mois*, de Roucher, p. 132 à 149. — F.-A. Aulard, Quels sont les cahiers de 1789 qui nous manquent ? p. 150 à 156. — Lettres de Madame Roland à Champagneux, p. 157 à 185.

Revue d'histoire littéraire de la France (1895, n° 3). — Paul Bonnefon, La Bibliothèque de Montaigne, p. 313 à 371. — A. Gazier, Un nouveau manuscrit de l'entretien de Pascal avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne, p. 372 à 384. — Ch. Urbain, L'Abbé de Canaye et le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, p. 385 à 401. — Tamizey de Larroque, Lettre inédite de Michel Nostradamus, p. 407 à 412. — F. Brunot, Notes sur l'histoire de la langue française [J. Godart demande des professeurs publics en 1620], p. 413 à 416. — P. Couvreur, Quelques remarques sur le texte des sermons de Bossuet, p. 417 et 418. — E. Roy, La Fontaine candidat à l'Académie en 1682, p. 419 à 424. — A. Delboulle, Addition au conte de La Fontaine : *L'Ermite*, p. 425. — *L'Esprit des Lois* et la cour de Vienne, p. 427 à 429 [Lettre de Duval, bibliothécaire de l'Empereur, au marquis de Stainville, l'assurant qu'on ne songe pas à interdire *L'Esprit des Lois* à Vienne].

Revue Historique ardennaise, 1895, livraisons 1 à 3. — *1re livraison :* Roger Graffin, Souvenirs archéologiques de l'abbaye de Belval, p. 1 à 13. — C.-G. Rolland, La maison noble et les anciens châtelains de Mézières, p. 14 à 23. — Louis Demaison, Embarcations en usage sur la Semoy au XVIIIe siècle, p. 24 à 25. — Henri Lacaille, Le droit de gite à Amagne, en 1218, p. 25 à 26. — Dr H. Vincent, Testament de Catherine de Harange, comtesse de Grandpré (1597), p. 26 à 32. — Henri Jadart, Devises d'anciens cadrans solaires : à Signy-l'Abbaye, Lalobbe, Neuflize, Château-Porcien et Acy-Romance, p. 32 à 34. — Paul Pellot, Note biographique sur Claude-Joseph Roland, curé de Sorcy (1652-1695), p. 34 à 37. — Bibliographie ardennaise, p. 37 à 38. — Chronique : une copie des Mémoires de Fleurange, p. 39. — Les Ardennes à l'Académie de Reims, en 1894, p. 39. — Un jeton de Louis de La Trémoille, gouverneur du Mont-Olympe, p. 39 à 40. — Planche : carreaux émaillés provenant de l'abbaye de Belval (XIIIe et XVIe siècles). — *2e livraison :* Numa Albot, Épigraphie des comtes et des ducs de Rethel-Mazarin, p. 41 à 80. — J.-B. Brincourt, La fièvre populaire à

Digitized by Google

Charleville, en 1699, p. 81 à 88. — L.-H. Moranvillé, Les vendanges à Château-Porcien, en 1401, p. 88 à 89. — H. Lacaille, Les étaux des bouchers de Mézières sur le pont d'Arches, en 1551, p. 89 à 90. — H. Jadart, L'ancienne cloche d'Hannogne-Saint-Remi, dédiée *au nouveau Josué français La Fayette*, p. 90 à 92. — Bibliographie ardennaise, p. 92 à 97. — Chronique : don de la *Chronique de Sigebert de Gemblours*, à la Bibliothèque Nationale, p. 97. — Thèse de M. Goubaux sur *Robert II de La Marck, seigneur de Sedan, mort en 1536*, p. 98 à 102. — Un syndicat dans les Ardennes, pour l'héritage de Jean Thiéry, en 1782, p. 102 à 104. — Planche : fac-similé d'une reliure de *l'Histoire des quatre fils Aymon*. — *3e Livraison :* Paul Laurent, Notes inédites sur le général du Merbiou et la famille militaire Jadart, p. 105 à 169. — Numa Albot, La ligne de défense de la Semoy, à la fin du XVIIe siècle, p. 170 à 172. — Paul Pellot, Robert, peintre, né à Sery, en 1686, p. 173. — Bibliographie ardennaise, p. 173 à 175. — Chronique : impression de l'*Inventaire sommaire des Archives historiques de Charleville*, p. 175. — Transfert de la Bibliothèque municipale de Sedan au Collège Turenne, p. 175 à 176.

Nouvelle revue historique de Droit français et étranger, 1895, numéro de mai-juin. — G. d'Espinay, Ancien droit successoral en Basse-Bretagne, p. 257 à 298. — Léon Dorez, Documents concernant le retour définitif de Cujas à Bourges, p. 298 à 303. — L. Stouff, Deux chartes de franchise du Dauphiné, p. 304 à 308. — E. Laurain, Essai sur les Présidiaux, p. 308 à 326.

Nouvelle Revue rétrospective, 1895, n° d'août. — Journal du colonel de gendarmerie Jubé sur le passage de Napoléon Ier à Grenoble (mars 1815), publié par M. L.-G. Pélissier, p. 73 à 100. — Notes prises par Louis Planat de la Faye, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, à Carlsbad (1819) et à Vichy (1827), p. 100 à 118. — L'alliance franco-russe et l'Angleterre en 1759, p. 119 à 120. — Lettres de Mme du Tencin au lieutenant de police d'Argenson (1723), p. 120. — Mémoires du duc de Croy (1727-1784, *suite*), p. 121 à 144.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : monnaies gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honore. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse.* — En nouvèle orthografe), est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vià **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vià **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vià* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Congrès archéologique de France. — 1891 (Besançon), et 1892 (Orléans), 2 vol. in-8°.

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (n°s de mars-avr. et juill.-août); 1854 (n°s de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (n°s de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (n°s de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (n°s de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août).

Gazette des Beaux-Arts. — 1869 (nov. et déc.); 1870 et 1871 (ce qui a paru); 1872 (janvier à juillet compris); 1874 (décembre, relié); 1875 (juin à décembre); 1876, 1877, 1878, 1879 (complètes).

Chronique des Arts. — 1865, 1866, 1867 (reliées).

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 21 25 SEPTEMBRE 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES. — Ch. Sellier : L'Hôtel de Saint-Fargeau. — La Correspondance de saint Vincent de Paul.

QUESTIONS. — Un Du Plessis de Richelieu. — Le Pont des belles fontaines de Juvisy. — Porte de l'église Sainte-Croix de Gannat. — Auvent de Gannat. — Portrait de Philippe-Claude de Montboissier. — Saint René, évêque d'Angers.

RÉPONSES. — Le Sauvage du Roi.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Étranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

L'HOTEL DE SAINT-FARGEAU

I

La Ville de Paris a pris possession, il y a quelques mois, de l'ancien hôtel de Saint-Fargeau, — suivant bail de location avec promesse de vente, — afin d'en faire une annexe de Carnavalet, son voisin, devenu trop étroit pour sa bibliothèque et son musée.

Situé au numéro 29 de la rue de Sévigné (autrefois rue Culture-Sainte-Catherine), l'hôtel de Saint-Fargeau se distingue par une grand'porte, assez magistrale, marquée au fronton du monogramme M L P. Les façades, conçues avec la plus grande sobriété d'ornementation, ont néanmoins un très grand air dans leur nudité. A part les refends qui accusent les chaînes d'angle et les saillies d'avant-corps, on dirait que l'architecte n'a pas voulu se permettre ici d'autre luxe que les chambranles moulurés et les consoles à volutes, qui parent les pleins-cintres du cours uniforme et symétrique des baies du rez-de-chaussée. Cependant, au fronton postérieur qui domine le jardin, apparaît l'image du *Temps*, sculptée en haut-relief; mais cette image avec ses funèbres attributs, semble n'y avoir été mise que pour compléter l'aspect mélancolique de la façade.

Ce qui devait toutefois contribuer au charme de cet hôtel, c'est la grande orangerie qui se développe en aile, à droite du jardin, à partir du grand bâtiment principal jusqu'à la rue Payenne, et dont on pouvait jadis admirer la belle ordonnance et le long

Digitized by Google

défilé d'archivoltes. Aujourd'hui, la vue de cette orangerie est en majeure partie dérobée par des magasins et des hangars malencontreux ; il n'en est resté de visible, du côté de la rue Payenne, que quelques travées et une jolie porte, dont le sommet est orné en relief d'une *Vérité* sans voile, tenant un miroir, son inséparable emblème.

Quant à l'intérieur même de l'hôtel, tout ce qui en faisait autrefois la décoration a complètement disparu depuis longtemps. Seul, un petit salon, privé cependant de son ancienne cheminée, conserve encore ses hautes glaces et ses boiseries sculptées, comme pour témoigner de son opulence passée et protester de sa détresse actuelle.

II

L'emplacement sur lequel a été bâti l'hôtel de Saint-Fargeau faisait jadis partie des marais situés au nord-est de l'enceinte Philippe-Auguste, entre la porte Saint-Antoine et la Vieille-rue-du-Temple. L'abbé de Saint-Victor en était seigneur en partie. Ces marais étaient déjà convertis en cultures, lorsque, vers 1228, Pierre de Brenne en céda un champ aux chanoines réguliers du prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, établis récemment dans ces parages. Ce champ prit dès lors le nom de *Couture* ou *Culture Sainte-Catherine* (1).

Mais cette culture, assez mal cultivée par la suite, était devenue peu à peu une sorte de terrain vague et désert, d'un très maigre profit pour le prieuré. Sous le règne de François Ier, le palais des Tournelles étant en grande faveur, les chanoines de Sainte-Catherine résolurent de spéculer sur la plus-value donnée à leur terrain par ce royal voisinage. Vers 1544, munis du consentement de l'abbé de Saint-Victor, ils sollicitèrent et obtinrent du roi l'autorisation de tracer des rues neuves à travers la *Culture* et de la vendre par lots ou par places (2). A cet effet,

(1) Jaillot, *Recherches sur Paris,* t. III, Quartier Saint-Antoine, p. 16; — Sauval, t. Ier, p. 70. — Ce prieuré fut transféré, en 1767, dans l'établissement (aujourd'hui lycée Charlemagne) que les Jésuites avaient occupé rue Saint-Antoine avant leur expulsion. Sur l'emplacement de l'ancien prieuré, on ouvrit, peu après, les rues de Jarente, Necker, Caron et d'Ormesson, et l'on construisit le petit *marché Sainte-Catherine*.

(2) Bien que les rues *Payenne* et *Culture Sainte-Catherine* semblent dater de cette époque, nous croyons cependant pouvoir affirmer qu'elles existaient

Digitized by Google

il fut établi un plan général de lotissement, où chaque place, ou parcelle, était indiquée par son numéro d'ordre.

Cinq places contiguës furent d'abord vendues au président Jacques de Ligneris, le 18 mars 1544; elles portaient les nos 27, 28, 29, 30 et 31 : c'est la partie occupée, depuis lors, par l'*hôtel Carnavalet* (1). Puis, les parties suivantes correspondant actuellement aux nos 25 et 27 de la rue de Sévigné, furent adjugées à d'autres acquéreurs, et, sur leur emplacement s'éleva un logis assez vaste, connu sous le nom d'*hôtel de Damville* (2).

Enfin, quatre autres places contiguës, portant les nos 35, 36, 43 et 44 dudit plan général, mesurant ensemble 17 toises 3 pieds de large sur 35 toises et demie environ de profondeur, et contenant une superficie totale de 621 toises carrées, tenant d'une part au sieur Tiercelin et d'autre part à M. de Faulcon, aboutissant par devant à la rue Culture Sainte-Catherine et par derrière à la rue Payenne, furent baillées à Messire Michel de Champrond, chevalier, seigneur de la Bourdinière, de Villecoy et de Croissy-en-Brie, bailli et capitaine de Chartres, suivant contrat passé devant Trouvé et son confrère, notaires à Paris, le 23 mai 1545, moyennant 40 livres tournois de rente perpétuelle dont moitié rachetable, en outre de 9 deniers de cens à payer à l'abbé de Saint-Victor, à cause des 29 sols de cens que ledit abbé a droit de prendre chaque année sur une partie de la Culture Sainte-Catherine (3).

déjà, sinon à l'état de rues bâties, du moins comme anciens chemins de traverse, appelés dès lors à subir les rectifications nécessitées par la nouvelle destination des terrains avoisinants. On trouve, en effet, ces deux rues mentionnées, dès 1544, dans des titres que nous avons eus sous les yeux, l'une sous le nom de *Payenne*, « conduisant à la Porcherie Saint-Antoine », l'autre sous celui de *Culture-Sainte-Catherine* (Archives nation., S 1016). L'origine du nom de celle-ci est suffisamment évidente; quand au mot *Payenne*, on a jusqu'à présent pensé qu'il vient du nom d'un ancien propriétaire appelé *Payen*.

(1) Voir la notice de M. Jules Cousin sur l'*Hôtel Carnavalet*, publiée dans *La France artistique et monumentale*, t. Ier, pp. 105 et suivantes.

(2) Henri Ier, duc de Montmorency, connu sous le nom de *Seigneur de Damville*, 2me fils du connétable Anne de Montmorency, fut propriétaire de cet hôtel, que posséda après lui Jean de Vienne, contrôleur des finances, par l'acquisition qu'il en fit en 1603; les filles de ce dernier le vendirent, en 1626, aux religieuses de l'*Annonciade céleste*, dites *Filles bleues*, qui en firent leur monastère.

(3) *Archives Nationales*, S 1016, liasse des adjudications faites par la Ville des terrains du *Petit Arsenal*.

Digitized by Google

Par suite du redressement des rues « nouvellement bâties », les quatre places acquises par le sieur de Champrond furent augmentées de 79 toises, par contrat du 30 novembre suivant, passé devant les mêmes notaires, moyennant 4 livres 18 sols et 10 deniers de rente, aux mêmes titre et charges que ci-dessus.

Michel de Champrond mourut le 5 janvier 1571 (1). Nous ignorons s'il fit construire lui-même sur son terrain. Quoi qu'il en soit, ses deux contrats d'acquisition, susmentionnés, constituent les deux premiers titres de propriété de l'hôtel de Saint-Fargeau : ce sont d'ailleurs les titres de propriété de cet immeuble qui nous ont fourni, en grande partie, les documents nécessaires à la présente notice.

Après Michel de Champrond, le bien passa aux mains de Me Jean Le Charron, seigneur d'Argent, conseiller du Roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres ; ses héritiers en étaient encore détenteurs, notamment Pierre de Bragelongne, aussi trésorier de l'extraordinaire, et son épouse, Marthe Le Charron, fille aînée de Jean Le Charron, qui tous deux en avaient la jouissance, lorsqu'il fut vendu, par décret d'adjudication du 30 juin 1626, à Me Geoffroy Lhuillier, seigneur d'Orgeval et de la Malmaison, conseiller du Roi en ses conseils et maître des Requêtes ordinaire de son hôtel.

L'immeuble est désigné, dans ce décret, comme « une « grande maison... consistant en deux grands corps d'hôtel, « deux cours, une porte cochère et une autre moyenne porte, « jardin derrière, salles, cuisines, écuries, garde-robes, cabinets « et greniers au-dessus, le tout couvert d'ardoises, ainsi qu'elle « se comporte de toutes parts, de fond en comble, etc., etc., « tenant d'une part aux hoirs de feue Mme de Vienne, d'autre « au *petit Arsenal*, allant d'un bout sur la rue Sainte-Catherine « et d'autre bout à la rue Payenne ».

Avec son nouveau propriétaire cette « grande maison » aurait mené un assez bruyant train, s'il faut en croire les médisances de Tallemant des Réaux (2) : « D'Orgeval, dit-il, se nomme « Lhuillier : il est de bonne famille ; mais il le porte plus haut

(1) *Bibliothèque Nationale*, Manuscrits, Pièces originales, Vol. 665, pièce 115.

(2) *Historiettes* de Tallemant des Réaux, publiées par MM. de Montmerqué et Paulin Paris, t. VI, p. 87, 88 et 89.

Digitized by Google

« que les tours de Notre-Dame; sa femme (1) n'est guère moins « fière que luy. Elle avait une grande fille demi-géante (2), avec « un visage d'un arpent, pas mal faite toutefois, à la vérité; « tout aussi orgueilleuse que sa mère. Elles se mirent dans la « teste, il y a sept ou huict ans, d'avoir, tout l'hiver, les « violons... »

Le même auteur ajoute : « L'année d'après, il y avait bal trois « fois la semaine chez elles. Le mary s'amusait à faire le maistre « de cérémonie; à tout bout de champ, il livrait combat aux « laquais qui voulaient entrer dans la salle. Il fit bien pis, car il « fit faire une guérite où, tantost luy, tantost son secrétaire, puis « son valet de chambre, faisoient le guet tour à tour; et si « les laquais vouloient faire quelque insolence, il faisait tirer « dessus. Le jour du mardy gras, il donna un coup d'arquebuse « dans la cuisse d'un laquais du marquis d'Aluye... »

Cette façon, vraiment peu ordinaire de faire les honneurs de la maison, n'empêchait cependant pas les réceptions d'aller leur grand train. On y allait souvent sans invitation, ou bien l'on y était invité sans être connu. « Il faut trouver une place pour « Madame, disait un jour la maîtresse de céans, quoique je ne « sache d'où elle me vient. »

« Une fois, dit encore l'auteur des *Historiettes*, qu'il y avait « du désordre chez M. et M^me^ d'Orgeval, on leur rompit un « fort beau miroir : Monsieur d'Orgeval ! — cria la dame devant « toute l'assemblée, — notre grand miroir est cassé, nous en « avons pour cinq cens écus dans les fesses. »

Les plaisantes anecdotes de Tallemant des Réaux sur les fêtes données à l'hôtel d'Orgeval s'accordent, du reste, très bien avec certain passage d'une épître en vers adressée à Scarron par un poète anonyme, sous le titre *Ballet des Romans*. L'auteur y raconte l'histoire de ce ballet, représenté dans plusieurs maisons particulières et même dansé au Palais-Royal :

On fut voir Monsieur d'Orgeval,
Qui, portant la clef de sa porte,
Avoit mis l'ordre en bonne sorte.
Servante, page ny valet
Ne vit danser nostre Ballet :

(1) Marie Aubery, fille de Robert Aubery, sieur de Brévannes, président de la chambre des comptes, et d'Anne Gruel, fut mariée au sieur d'Orgeval, en 1627.

(2) Marie Lhuillier.

Digitized by Google

Personne n'y trouvant entrée
Que le voisin de la contrée...
La salle estoit bien éclairée
Et de rares beautés parée,
Et sur toutes, ceste beauté
Par qui tout cœur est enchanté :
La belle Marion de Lorme,
En fauteuil, non sur une forme,
Fouloit aux piés nombre d'amans... (1).

L'apparition de la « belle Marion de Lorme » trônant à l'hôtel d'Orgeval sur un fauteuil et non sur une banquette, est peut-être la raison qui a fait dire à plusieurs auteurs qu'elle avait habité là. Il paraît cependant mieux établi qu'elle logeait à la Place Royale : témoin l'amusant récit, laissé par Hamilton, sur la manière dont le chevalier de Grammont s'y prit pour déranger à son profit un rendez-vous donné au comte de Brissac par Marion « sous les arcades de la Place Royale », où demeurait la belle (2). D'ailleurs Sauval, rapporte que l'on vit, de son temps, cette « très belle fille » à la Place Royale, sur un lit de parade, après sa mort (3).

Par suite du testament du sieur d'Orgeval, reçu par Moufle, notaire à Paris, en date du 4 avril 1671, l'hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine échut, après son décès, ainsi que la terre d'Orgeval, à Mme la marquise de Sénas, sa fille aînée, tandis que la terre de la Malmaison passait à Mlle Claude Lhuillier, sa fille cadette. La marquise de Sénas était Marie Lhuillier, cette « demi-géante » que nous venons de voir donner, avec sa mère, ces bals où M. d'Orgeval cumulait d'une façon si féroce les fonctions de suisse et de maître de maison. C'est à l'un de ces bals, toujours d'après cette mauvaise langue de Tallemant des Réaux, qu'elle s'éprit d'un beau danseur qui était joli garçon. C'était un huguenot qu'on appelait Charles de Jarente, marquis de Sénas, baron de Lux et autres lieux. Il enleva la demoiselle, au su de Mme d'Orgeval. Le père fit bien le méchant ; mais au bout de quelques années, Sénas ayant changé de religion, tout s'accommoda.

(1) Tallemant des Réaux, *loc. cit.*, t. VI, p. 93.

(2) A. Hamilton, *Mémoires du Comte de Grammont*, édition de 1713, t. Ier, p. 240.

(3) Henri Sauval, *La Chronique scandaleuse de Paris*, Bruxelles, 1883, in-8, p. 88.

Digitized by Google

Après la mort de la marquise de Sénas, les créanciers de sa succession ayant saisi réellement la terre et la seigneurie d'Orgeval et la grande maison de la rue Culture-Sainte-Catherine, le lieutenant civil de la Prévoté, Me Jean Le Camus, à la requête des héritiers, désignait d'office deux architectes experts, Jacques Lajoue (1) et Roland Leproust (2), à l'effet de visiter et estimer la maison en question. Il résulte du rapport de ces experts, daté du 18 juin 1686, que cette maison, d'ailleurs très ancienne, était, de fond en comble, en fort mauvais état, et que, vu les nombreux travaux de grosses réparations dont elle avait alors besoin, elle ne valait plus que 57.000 livres.

Un mois après, par contrat du 19 juillet 1686, passé par devant Guillaume Lévesque et Philippe Galloys, notaires à Paris, ensaisiné et homologué par arrêt du Parlement du 26 juillet suivant, Me Geoffroy Alexandre de Jarente, chevalier marquis de Sénas, seigneur d'Orgeval et autres lieux, Me Pierre de Pétra, écuyer, et Louise-Élisabeth de Jarente, son épouse, Anne-Angélique de Jarente, Anne-Louise-Thérèse de Jarente, tous enfants et héritiers de défunte Marie Lhuillier, épouse de Mre Charles de Jarente, chevalier, marquis de Sénas, baron de Lux et autres lieux, cédaient ladite grande maison à Me Michel Le Pelletier, seigneur de Souzy, conseiller d'État et intendant des Finances, demeurant alors rue de la Perle, et à dame Marie Guérin, son épouse, en échange de diverses rentes, sans préjudice du cens à revenir annuellement à l'abbé de Saint-Victor et du douzième denier sur le prix de vente dû au prieuré de Sainte-Catherine. Dans ce contrat, la maison est désignée comme tenant, d'une part, au couvent des religieuses de l'Annonciade Céleste, dites *Filles bleues*, et d'autre part aux héritiers de Mme Le Jay et à l'Arsenal de la Ville, et aboutissant, par derrière, à la rue Payenne, et, par devant, à la rue Culture-Sainte-Catherine.

(1) Jacques Lajoue, architecte et entrepreneur juré du roi ès œuvres de maçonnerie, construisit, en 1698, les nouveaux bâtiments du grenier à sel (détruits) rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Vers 1701, il éleva le château de La Chapelle, près Nogent-sur-Seine. En 1684, il faisait baptiser une fille, dont le parrain fut Jean Beausire, architecte du roi et de la Ville de Paris, mentionné ci-après, dans la présente notice (Lance, *Dictionnaire des Architectes français;* Bauchal, *Nouveau Dictionnaire des Architectes français*).

(2) Roland Leproust, bourgeois de Paris, était architecte des bâtiments du Roi en 1678 (Lance, *loc. cit.*, et Bauchal, *ibidem*).

Digitized by Google

Avec Michel Le Pelletier, l'immeuble prit un nouvel aspect, en même temps qu'un genre de vie plus calme. Pour commencer, l'ancien hôtel d'Orgeval fut complètement démoli et remplacé par un autre plus vaste, plus important, sur les dessins de Pierre Bullet (1), « qui lui a donné, dit Germain Brice, « tout ce que l'art peut produire pour la commodité et l'agré- « ment ».

« Cette maison, ajoute-t-il, passe pour une des plus considé- « rables de tout ce quartier, quoique d'ailleurs la structure en « paraisse fort simple et dénuée d'ornements; ce qui la dis- « tingue fort aux yeux des connaisseurs, qui font consister une « partie de la beauté des édifices dans la simplicité, et avec de « très justes raisons, puisque la plupart des ouvrages sont gâtés « par la trop grande quantité de compositions chimériques « qui les offusquent et les défigurent ordinairement. Les appar- « tements sont meublés avec entente. On y verra des tableaux « et d'autres choses d'un choix très délicat. L'orangerie de « cette maison, du dessin du même architecte, est un ouvrage « d'une rare beauté (2). »

Parmi les titres de propriété de cette maison, il existe plusieurs documents émanant de Pierre Bullet lui-même, notamment un rapport d'expertise, en date du 22 mars 1687, sur l'état du mur mitoyen séparant le couvent des Filles Bleues de la maison que Michel Le Pelletier vient de faire construire de neuf; lequel rapport est établi contradictoirement d'une part par Pierre Bullet, comme architecte-expert de M. Le Pelletier, et par Noël Masson, entrepreneur de bâtiments, désigné, d'autre part, aussi comme expert, par le couvent des Filles Bleues.

Enfin, le monogramme M L P est la marque laissée par Michel Le Pelletier au fronton de la porte de son nouvel hôtel.

(1) Pierre Bullet, élève de Blondel, conduisit sous sa direction les travaux de la porte Saint-Denis, puis éleva, sur ses propres dessins, les portes Saint-Martin et Saint-Bernard, l'église Saint-Thomas-d'Aquin (moins le portail), le quai Le Pelletier, les hôtels Crozat et du comte d'Évreux, place Vendôme; les hôtels Poultier, de Terrat, du banquier Jabach, de Tallard, d'Amelot, de Vauvray, Le Pelletier (rue Culture-Sainte-Catherine); le tombeau d'Anne de Montmorency, dans l'église de ce lieu; le château d'Issy, etc. Il fut architecte de la Ville de Paris, puis du Roi et membre de l'Académie d'architecture (Lance; Bauchal).

(2) Germain Brice, *Description nouvelle de la Ville de Paris* (1706), t. I^er^, p. 405.

Digitized by Google

III

Mais comme, pour l'exécution complète de ses projets de construction, Michel Le Pelletier se trouvait trop à l'étroit dans les limites de l'ancien hôtel d'Orgeval, il s'agrandit successivement du côté de ce qu'on appelait alors le *petit Arsenal*, au moyen de diverses acquisitions qu'il importe aussi de mentionner.

Or, ce qu'on appelait alors le *petit Arsenal* occupait l'emplacement de six places contiguës, portant les nos 37, 38, 39, 40, 41 et 42, et formant l'extrémité septentrionale du plan général de la Culture-Sainte-Catherine établi en 1544. Par contrat passé, le 16 mai 1545, devant Païen et Trouvé, notaires à Paris, lesdites six places avaient été baillées au sieur François de Faulcon, évêque de Tulle, à la charge de 60 livres de rente perpétuelle, en outre du cens à payer à l'abbaye de Saint-Victor, et du douzième denier dû au prieuré de Sainte-Catherine sur le prix d'acquisition. Mais ce contrat fut annulé par suite de la renonciation du sieur de Faulcon, le 9 octobre 1546.

Le 21 janvier suivant, les mêmes six places furent baillées, par contrat passé devant les mêmes notaires, au sieur Belot, conseiller au parlement de Paris et au sieur Christophe d'Arfuge, en commun et par indivis, moyennant 67 livres 7 sols 9 deniers de rente perpétuelle, en outre des charges du cens à l'abbé de Saint-Victor et du douzième denier au prieuré de Sainte-Catherine; lesdites six places désignées, tenant ensemble, d'une part au sieur de la Bourdinière, et d'autre part à la rue qui va au Crucifix (1), près les Fusées (2); aboutissant, par devant, sur

(1) La rue « qui va au Crucifix » n'est autre ici que la rue du Parc-Royal. Vers la fin du xvᵉ siècle, on avait placé un crucifix au coin de la Vieille-rue-du-Temple et de la rue de la Perle (auparavant dénommée *le chemin qui va à la Culture-Sainte-Catherine*, puis *rue de Thorigny*). Ce crucifix marquait la place atteinte par un débordement de la Seine en 1496; d'où on l'aurait appelé le *Crucifix marque-eau* (Sauval, t. Iᵉʳ, p. 203); mais l'endroit étant devenu plus tard le refuge d'un certain nombre de filles de joie, ce crucifix leur servit si bien d'enseigne, qu'on ne l'appelait plus autrement que le *Crucifix maquereau* (Sauval, *La Chronique scandaleuse de Paris*, p. 87). De telle sorte que pour faire cesser ce scandale, l'évêque de Paris, en 1580, fit enlever nuitamment ce crucifix et le fit transporter à l'évêché (L'Étoile, 10 mars 1580).

(2) Quant au mot *Fusées*, il désignait un petit fief de ce nom, occupant

*

Digitized by Google

la rue Culture-Sainte-Catherine, et par derrière, à la rue Payenne.

Enfin, ces six places appartenaient, en 1551, à un certain Charles Leconte, maître des œuvres de la Ville de Paris, qui y avait fait construire une belle grange, close de murs, pour y loger de la marchandise, lorsque la Ville de Paris en fit à son tour l'acquisition, afin d'y installer son arsenal, pour les raisons que nous allons rappeler.

Jadis, les bourgeois de Paris possédaient à l'Hôtel de Ville des magasins d'armes, qui, dès 1424, consistaient en un grand grenier, appelé le *grand grenier d'artillerie*. Indépendamment de ces magasins, ils avaient, sous François Ier, un arsenal situé derrière les Célestins et composé principalement de deux granges, qu'on nommait les *granges de l'artillerie de la Ville*. En 1533, François Ier emprunta une de ces granges pour y fondre du canon; peu après, il emprunta la seconde, et ne rendit ni l'une ni l'autre. Mais son successeur, Henri II, finit par accorder, en 1549, aux bourgeois de Paris, en dédommagement de l'arsenal dont ils avaient été ainsi dépossédés, trois places de la Cour de la Reine, faisant partie de l'ancien hôtel Saint-Paul, et situées derrière l'église de ce nom; encore fallut-il qu'ils en payassent l'amortissement (1).

Cependant, le 10 mars 1551, la Ville, ayant été avisée par son contrôleur d'artillerie, Robert de Beauvais, de l'insuffisance de ces trois places et de l'existence, à la Culture-Sainte-Catherine, d'un terrain de 40 toises de long sur 36 de large, récemment acquis par Charles Leconte, maître des œuvres de charpenterie de la Ville, qui venait d'y construire une grange de sept travées, close de murs, et pouvant aisément contenir l'artillerie de la Ville, indépendamment des cours et autres magasins propres aussi au rangement du matériel et des munitions de guerre, il fut aussitôt décidé qu'une commission d'expertise se rendrait sur place afin de se rendre compte des avantages annoncés (2). Cette visite ayant eu lieu, le bureau de la Ville résolut, le 4 juin

l'emplacement de l'ancien hôtel de Thorigny, contre l'hôtel Barbette appelé aussi *hôtel des Fusées*, en souvenir des *fusées* héraldiques d'Isabeau de Bavière.

(1) Sauval, t. II, pp. 325 et suiv.; — Claude Malingre, *Antiquitez de la Ville de Paris*, Paris, 1640, in-fo, p. 679.

(2) *Registre des délibérations du bureau de la Ville de Paris*, Paris, 1886, in-4°, t. III, pp. 241-242.

Digitized by Google

suivant, d'acquérir le terrain en question avec ses granges et ses magasins, en offrant en échange audit Charles Leconte les trois places de la Cour de la Reine, avec une soulte de quinze cents livres tournois; et, dans le cas où il ne consentirait pas à cet échange, de le payer totalement en deniers comptant, quitte à emprunter, sur constitution de rente, la somme nécessaire, plutôt que de laisser échapper cette acquisition; attendu que ce terrain était au moins trois fois aussi grand que les trois places de la Cour de la Reine; qu'il avait issue en trois rues et que, en outre de la plus grande commodité qu'il offrait, tant pour le rangement de l'artillerie et des munitions que pour la fonte des canons s'il était nécessaire, on pourrait encore « quand on y « vouldroit bastir quelques logis et en prendre la moictié pour « loger ou faire baulx à d'autres, en recouvrer telle somme de « deniers que l'autre moictié ne cousteroit rien à la Ville (1). »

Quelles que soient les conditions auxquelles le maître charpentier Charles Leconte consentit à céder son terrain, il faut croire que les trois places de la Cour de la Reine étaient restées pour compte à la Ville, car, en 1603, celle-ci les baillait, pour une durée de cinquante années, avec les constructions qui y existaient, à Me Charles Marchand, capitaine des archers de la Ville, moyennant un loyer annuel de quatre cens livres (2).

Quant à l'arsenal de la Culture-Sainte-Catherine, — que l'on appelait le *petit Arsenal*, pour le distinguer de l'*Arsenal du roi*, resté définitivement établi derrière les Célestins, à la place de l'ancien arsenal de la Ville, — il était loin d'avoir acquis, au point de vue militaire, l'importance qu'on en pouvait attendre, mais bien au contraire, suivant le témoignage de Sauval. « Quelques maisons, dit-il, qui règnent le long de la rue du « Parc-Royal et de celle de la Couture-Sainte-Catherine, qu'on « ne laisse pas de louer à des particuliers, en composent la « principale partie. Il consiste surtout en une grande cour « située à la rue Payenne, et bordée d'un long appenti : là sont « gardées vingt-deux pièces de canon, et quatre douzaines de « boëtes, dont on ne se sert que pour les feux de joie et les « réjouissances publiques (3). »

(1) *Registres des délibérations*, *loc. cit.*, t. III, pp. 251-252.
(2) Claude Malingre, *loc. cit.*, p. 679.
(3) Sauval, t. II, p. 326.

Digitized by Google

Cet arsenal devait, en effet, servir à bien peu de chose, puisque le bureau de la Ville, en décidant, le 28 janvier 1649, de contribuer jusqu'à concurrence de cent mille livres à l'emprunt que lui imposait alors l'État, résolut aussi de demander à celui-ci, — avec les lettres patentes garantissant cet emprunt, — l'autorisation, à cet effet, d'engager et de vendre à perpétuité, entre autres portions du domaine de la Ville, son *petit Arsenal*, encore franc et quitte de toute hypothèque (1). Mais cette aliénation n'eut pas encore lieu pour cette fois.

Ce ne fut que près de quarante ans plus tard qu'elle se fit, mais pour une tout autre cause. En effet, des lettres patentes du Roi, données en août 1686, accordaient aux prévôt des marchands et échevins de Paris la permission de vendre, par voie d'adjudication, les maisons, bâtiments et places composant le *petit Arsenal*, afin de s'acquitter des acquisitions et des emprunts qu'ils avaient faits pour subvenir aux dépenses nécessaires à la construction de la Place des Victoires. Ces lettres patentes furent homologuées par un arrêt du parlement du 4 février 1687 (2).

Pour commencer, une première portion du *petit Arsenal*, de 260 toises, fut aussitôt cédée aux sieurs Nicolas Clairambault, commis de M. le marquis de Seignelay, secrétaire d'État, et Michel Ancel, chevalier, sieur des Granges, secrétaire du Roi, en échange de leur hôtel de Rambouillet, que la Ville leur avait récemment pris pour l'agrandissement de la Place des Victoires (3). Cette portion, située rue Payenne, tenait d'un bout à l'ancien hôtel d'Orgeval, et d'autre bout à la rue du Parc-Royal.

C'est alors que l'on vit Michel Le Pelletier, le récent acquéreur de l'hôtel d'Orgeval, acheter successivement diverses autres parties de ce qui restait du *petit Arsenal*, afin de donner à l'hôtel, qu'il était en train de faire construire, tout le développement dont il avait besoin.

(1) Leroux de Lincy et Douët d'Arcq, *Registres de l'Hôtel de Ville pendant la Fronde*, Paris, 1846, t. Ier, p. 187.

(2) Félibien et Lobineau, *Histoire de la Ville de Paris*, t. V, p. 231b.

(3) *Archives Nationales*, S. 1016; — L'hôtel dont il s'agit est celui du financier Rambouillet de la Sablière, qui était situé à l'angle des rues Vide-Gousset et du Mail, et dont les bâtiments s'étendaient jusqu'à l'angle de la Place des Victoires et de la rue des Fossés-Montmartre (rue d'Aboukir).

Digitized by Google

C'est ainsi que, le 17 juillet 1687, alors que cette demeure est encore inachevée, et qu'il habite encore rue de la Perle, Michel Le Pelletier se fit adjuger une bande de terrain de 242 toises, y compris les bâtiments qui étaient dessus, longeant son hôtel sur une largeur de 6 toises, et aboutissant rue Payenne d'une part, et d'autre part, rue Culture-Sainte-Catherine, sur une longueur de 40 toises 2 pieds. Dans le contrat de cette adjudication, il est tout d'abord rappelé que, ayant été obligée, afin d'exécuter les ordres du roi, d'acquérir diverses maisons pour former la Place des Victoires, la Ville, pour subvenir à ces dépenses, vendait son *petit Arsenal*, dont les vieux bâtiments tombaient en ruine, et dont la superficie totale de 1,100 toises ne produisait plus que 1,500 livres de loyer par an, lequel produit n'était plus en rapport avec sa valeur totale; et qu'en conséquence, la Ville aliénait ce domaine en vertu d'un arrêt du Parlement du 4 février 1687; mais qu'il serait sursis à la vente de la partie occupée, suivant un bail emphythéotique, par le sieur Le Jay, conseiller au Parlement, laquelle partie s'étendait sur la rue Culture Sainte-Catherine depuis le coin de la rue du Parc-Royal, jusqu'à l'hôtel de M. Le Pelletier. Le 26 septembre suivant, Pierre Bullet dressait le procès-verbal des mitoyennetés de l'hôtel Le Pelletier avec le terrain de la Ville, contradictoirement avec Jean Beausire, architecte juré du Roi, maître des œuvres de la Ville (1).

Le 4 juillet 1690, Michel Le Pelletier faisait une nouvelle acquisition sur le *petit Arsenal* d'une partie de 33 toises 1/2, tenant d'une part au long du jardin de son hôtel, d'autre part à une place restant à adjuger et occupée par les équipages de M. de la Cour des Bois, maître des Requêtes, aboutissant par devant à la maison de M. Le Jay, et par derrière à la place donnée aux sieurs Clairambault et des Granges, en échange de leur hôtel de Rambouillet (2).

Le 27 juillet suivant, M. Le Pelletier achetait de MM. Clairambault et des Granges la place que la Ville leur avait cédée par échange; mais le même jour, il en passait déclaration pour

(1) Jean Beausire fut architecte de la Ville de Paris de 1703 à 1706. On a encore de lui la fontaine située à l'extrémité actuelle de la rue des Francs-Bourgeois, contre le palais des Archives, et construite en 1705. Il mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ayant été membre de l'Académie royale d'architecture.

(2) *Archives Nationales,* S 1016.

Digitized by Google

216 toises au profit de dame Marguerite-Louise de Béthune, duchesse du Lude, veuve de feu Mre Henry de Daillon, duc du Lude, grand-maître et capitaine-général de l'artillerie de France (1), ne conservant, pour lui-même, que le surplus, c'est-à-dire environ 43 toises, faisant suite aux 33 toises et demie précédemment acquises par lui, et longeant son jardin jusqu'à la rue Payenne (2).

Le 9 juin 1693, dans le but de communiquer à couvert de son appartement avec son orangerie, M. Le Pelletier achetait encore, du *petit Arsenal*, une petite place enclavée, de 15 toises 1/2 de surface, qui faisait partie d'une cour occupée par les remises et écuries de M. le conseiller Le Jay, et située dans le prolongement de l'orangerie.

Le 26 mai 1698, M. Le Pelletier reprenait, moyennant argent, à Mme du Lude une autre petite bande de 3 pieds pour élargir encore son orangerie.

Le 30 mai suivant, le conseiller Le Jay consentait à ce que M. Le Pelletier acquît une autre portion du *petit Arsenal*, occupée par les équipages de MM. de Chamillard, intendant des Finances, et de la Cour des Bois, maître des Requêtes, et dont il avait encore besoin pour agrandir l'orangerie : laquelle place faisait partie des lieux baillés emphythéotiquement au sieur Le Jay (3).

(1) Les du Lude avaient leur hôtel de l'autre côté de la rue Payenne (au nº 11 actuel). En 1728, cet hôtel était devenu de Meaupou; sous la fin du règne de Louis XV, la duchesse douairière de Châtillon en était propriétaire, et y tenait d'une part à M. d'Argouges et d'autre part à M. d'Hérault. En 1789, M. Hoquart, procureur général à la Cour des Aides, y tenait ses bureaux.

(2) Le 11 janvier 1719, ladite duchesse du Lude vendait à Thomas Aubry, orfèvre, les 216 toises que lui avait cédées Le Pelletier, et sur l'emplacement desquelles elle avait fait construire des maisons et des boutiques (*Arch. Nat.*, S 1016). En 1773 la partie de cette place située au coin des rues Payenne et du Parc-Royal, appartenait au président d'Aligre; le restant sur la rue du Parc-Royal où il y avait des écuries et des remises, était la propriété du sieur Denis Messager, officier mesureur de grains, qui l'avait acquis de dame Marie-Hélène Longuet, veuve de Jacques Olivier de Vigny, marquis de Courquetaine, conseiller du Roi, dont l'hôtel était situé vis-à-vis, au nº 10 de la rue du Parc-Royal.

(3) Suivant Lefeuve, les propriétaires du coin de la rue Culture-Sainte-Catherine et de la rue du Parc-Royal furent Le Jay, gouverneur d'Aire, puis Feydeau de Brou, dont les héritiers y eurent pour locataire le marquis de Perusse ou Péreuse.

Digitized by Google

La dernière acquisition de Michel Le Pelletier date du 16 juin 1698. Il s'agit d'une bande de terrain de 99 toises 7 pieds en surface, lui permettant de s'ouvrir un passage sur la rue du Parc-Royal et faisant aussi partie du *petit Arsenal*; tenant, d'une part, à la duchesse du Lude et à la basse-cour de Mme de la Cour des Bois, et d'autre part à M. Le Jay, et aboutissant par derrière au mur de l'orangerie. Ce passage existe encore et n'a pas cessé de faire partie de la propriété.

Le même jour, M. Le Pelletier distrayait de cette dernière acquisition, au profit du sieur Jean-Louis Girardin de Vauvray, conseiller d'État et intendant de la marine du Levant, une portion de 33 toises 1/2 et 15 pieds, dont celui-ci avait besoin pour bâtir des communs, tenant, d'une part, à M. Le Jay, d'autre part, aux remises des carrosses du sieur de la Cour des Bois (1). Comme par le passé, toutes les acquisitions de M. Le Pelletier furent soumises aux mêmes charges de cens et de lots et ventes envers l'abbé de Saint-Victor, ainsi qu'au paiement du douzième denier au prieur de Sainte-Catherine.

IV

D'une famille originaire du Mans, qui se distingua dans la magistrature, l'acquéreur de l'ancien hôtel d'Orgeval, Michel Le Pelletier, seigneur de Souzy, était le plus jeune des fils de Louis Le Pelletier, secrétaire d'État au département de la guerre, en 1624; il avait, pour frère aîné, Claude Le Pelletier, seigneur de Montméliand et de Mortefontaine, qui fut prévôt des marchands de 1668 à 1675 (2), puis successeur de Colbert

(1) Louis Girard, chevalier, seigneur de la Cour des Bois, conseiller d'État et maître des requêtes, était époux, sans communauté de biens, d'Anne de Villiers, veuve de Pierre Girardin, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi; elle avait eu de son premier mariage : 1° Jean-Louis Girardin, chevalier, sieur de Vauvray, intendant de la marine du Levant; 2° et Jean Girardin, chevalier, sieur des Préaux (*Arch. Nat.*, S 1016). Le sieur de la Cour des Bois habitait rue du Parc-Royal, en face de la rue Culture-Sainte-Catherine, dans une grande maison, qui passa, après sa mort, à l'un de ses beaux-fils, le sieur de Vauvray, et qu'occupait, en 1713, la marquise de Canillac. En 1742, dame Louise de Bellinzani, veuve du sieur de Vauvray, possédait encore cette maison, remarquable par sa façade en brique et pierre de style Louis XIII et les huit lucarnes qui la couronnent. Elle avait appartenu, en 1652, au président Bordier, et s'appelait l'*hôtel des Fusées*.

(2) Le quai construit, en 1673, par Pierre Bullet, entre la place de

Digitized by Google

au contrôle général des Finances. Les armes des Le Pelletier étaient : *d'azur à une croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules accosté de deux molettes de sable et en pointe d'une rose de gueules boutonnée d'or.*

Michel Le Pelletier qui, de conseiller au Parlement, était successivement devenu intendant de Franche-Comté et de Flandre, en 1668, puis conseiller d'État, en 1683, et intendant des Finances, l'année d'après, avait été, en 1691, après la mort de Louvois, nommé par Louis XIV directeur général des fortifications. Cette nouvelle fonction, créée tout exprès pour lui, l'obligeait à venir conférer avec le roi toutes les semaines, pour lui rendre compte de ses travaux, au grand dépit de l'historien Saint-Simon, qui, dans sa morgue frondeuse, ne pouvait admettre qu'un robin pût s'occuper des choses où Vauban s'était acquis une réputation européenne; « mais, dit-il, c'était le règne de la robe pour tout (1) ». Le duc d'Orléans, devenu régent du royaume, jugea convenable de charger un militaire de la direction des fortifications. Mais en remerciant Le Pelletier, il voulut lui conserver les appointements d'une place qu'il avait remplie avec tant de zèle et de fidélité; il fut impossible de lui rien faire accepter. Au milieu de tant d'occupations, il avait trouvé le loisir de cultiver son goût pour les lettres; en 1701, il fut admis à l'Académie des Belles-Lettres, à titre de membre honoraire. Sur la fin de ses jours, ayant complètement renoncé aux affaires, il se retira à l'abbaye de Saint-Victor, où il mourut en 1725, âgé de quatre-vingt-six ans. Saint-Simon a insinué que ce fut à la suite de quelques différends survenus entre lui et son fils, Le Pelletier des Forts, avec qui il partageait sa belle demeure de la rue Culture-Sainte-Catherine, qu'il prit le parti de cette retraite, « dont il sentit le poids et le vide, et qu'il ne soutint que par la honte de la variation (2) ». Il quitta

l'Hôtel-de-Ville et le Pont Notre-Dame, a longtemps porté le nom de *quai Pelletier,* en l'honneur de Claude Le Pelletier, dont l'hôtel était situé Vieille-rue-du-Temple. Cet hôtel avait appartenu, avant lui, à la famille d'Effiat; il a disparu depuis plusieurs années pour faire place à la rue du Trésor. Un arrière-descendant direct de Claude Le Pelletier fut Louis Le Pelletier, marquis de Montméliand, sieur de Mortefontaine, qui fut aussi prévôt des marchands, de 1784 à 1788. La *rue Le Pelletier* actuelle, ouverte en 1786, lui doit sa dénomination.

(1) Saint-Simon, *Mémoires,* édition Hachette, 1856, in-18, t. II, p. 419.

(2) *Ibidem.*, t. XVIII, p. 87 et t. XIX, p. 313.

Digitized by Google

cependant quelquefois l'abbaye de Saint-Victor pour venir, à son château de Ménilmontant, passer le temps des vacances dans le sein de sa famille (1). Après sa mort, l'hôtel de la rue Culture Sainte-Catherine passa à son fils aîné, Michel-Robert Le Pelletier, seigneur des Forts et de Saint-Fargeau (2).

Mais, avec ce nouveau propriétaire, l'hôtel perdit un tant soit peu de son parfum de probité et de vertu. Après avoir été successivement conseiller au Parlement, maître des Requêtes, intendant des Finances et conseiller d'État, Le Pelletier des Forts avait été nommé membre du conseil de la Régence en 1719, puis contrôleur général des Finances en 1726, enfin ministre d'État en 1729, lorsqu'il dut, l'année suivante, se démettre de ces hautes fonctions, à la suite d'un scandale financier où il était des plus gravement compromis. La compagnie des Indes venait d'être victime d'un détournement d'actions s'élevant à une valeur de 5 à 6 millions. Bien que le dépositaire de ces valeurs eût été aussitôt mis à la Bastille, on assurait que non seulement c'était Le Pelletier qui avait ordonné le détournement, mais encore que c'étaient sa femme (3) et son beau-frère, M. de Lamoignon de Courson, conseiller d'État, qui avaient fait le coup eux-mêmes, d'après ses ordres; si bien qu'il fut remercié par le roi, le 19 mars 1730. Une nuit, on afficha à la porte de son hôtel du Marais, en manière d'écriteau : « *Maison à brûler; maître à rouer*; *femme à pendre et commis à pilorier* (4) ».

Le Pelletier des Forts mourut, le 11 juillet 1740, âgé de soixante-cinq ans, ayant, un an auparavant, perdu son fils

(1) Ce sont les Le Pelletier qui firent construire le château de Ménilmontant, dont les jardins étaient très vastes et très beaux. Après la mort de Michel Le Pelletier de Souzy, il passa à son fils, Le Pelletier des Forts, sieur de Saint-Fargeau, et ses descendants en sont restés propriétaires jusqu'après la Révolution. Depuis lors, ce domaine a été vendu par lots, et les arbres de son parc sont tombés sous la cognée.

(2) La seigneurie de Saint-Fargeau, ainsi nommée d'une petite ville de Puisaye, était anciennement un comté, qu'avait possédé Mlle de Montpensier et qu'elle légua au duc de Lauzun, par testament du 27 février 1685; celui-ci le vendit ensuite à Le Pelletier des Forts. Mais, étant sortie de la lignée en faveur de laquelle elle avait été érigée en comté, cette seigneurie n'était plus qu'une baronnie.

(3) Il avait épousé, le 14 septembre 1766, Marie-Madeleine de Lamoignon, fille de Nicolas de Lamoignon, comte de Launay-Courson, conseiller d'État.

(4) *Journal de l'avocat Barbier,* édition de la Société de l'Histoire de France, t. Ier, pp. 303 et 304.

Digitized by Google

unique, mort à l'âge de vingt-six ans, Anne-Michel-Louis Le Pelletier de Saint-Fargeau, conseiller au parlement, qui avait épousé, en 1735, une fille d'Étienne Aligre, président à mortier, et laissait d'elle Michel-Étienne Le Pelletier, baron de Saint-Fargeau, et Madeleine-Charlotte, laquelle épousa, en 1754, Marc d'Alsace-Hénin-Liétard, prince de Chimay. Il avait acquis, place Vendôme, un hôtel, qui passa plus tard aux mains de sa fille, la princesse de Chimay (1).

Pendant la minorité de Michel-Étienne Le Pelletier et de sa sœur Madeleine-Charlotte, l'hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine fut loué à Me Jean-Baptiste-Louis-Thomas, seigneur de Pange, écuyer, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et à son épouse, dame Françoise de Thumery, suivant un bail de neuf années, passé le 11 mars 1745, devant Charles-Louis Quentin et Dominique-Jean Camus, notaires à Paris. Ce bail dut être renouvelé, car l'*Almanach Royal* nous montre ledit Thomas de Pange habiter l'hôtel des Saint-Fargeau jusqu'en 1763. Pendant ce temps-là, les Saint-Fargeau demeurèrent d'abord rue de Bourbon-Saint-Germain jusqu'en 1755, puis rue d'Enfer-Saint-Michel jusqu'en 1763.

Lorsque Michel-Étienne Le Pelletier de Saint-Fargeau revint, en 1763, habiter l'hôtel de ses pères, il y avait déjà un an qu'il avait, en qualité d'avocat général au Parlement, présenté son fameux rapport, sur les conclusions duquel les Jésuites furent bannis de France; il y mourut de la petite vérole en septembre 1778, président à mortier depuis quatorze ans. Il avait épousé en premières noces sa cousine, Louise-Suzanne Le Pelletier de Beaupré, morte en 1762; deux ans après il convolait, en deuxièmes noces, avec une fille d'Élie Randon de Massanne, receveur général des Finances. De son premier mariage, il eut Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, et du second, Félix Le Pelletier des Forts.

Au moment de la Révolution, ces deux derniers, ainsi que l'indiquent les almanachs du temps, résidaient ensemble à l'hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine, que nous appellerons désormais *hôtel de Saint-Fargeau*. L'aîné avait déjà fait ses preuves, d'abord comme avocat général, puis comme président à mortier, lorsqu'il fut élu député de la noblesse aux Etats généraux de 1789; tandis que son frère, Félix des Forts, qui

(1) Lefeuve, *Les anciennes maisons de Paris*, t. III, p. 222.

Digitized by Google

avait embrassé la carrière des armes, était alors aide-de-camp du prince de Lambesc.

Entraîné par les idées de son époque, Le Pelletier de Saint-Fargeau avait de bonne heure embrassé la cause démocratique; déjà, il avait fait décréter, en 1790, l'abolition des titres nobiliaires. Nommé à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et son vote entraîna celui de ses amis et décida la majorité. Le soir même, 20 janvier 1793, il était assassiné, dans un restaurant du Palais-Royal, par un ci-devant garde du corps, qui se vengeait ainsi de son vote régicide. Transporté mourant à son hôtel du Marais, il y rendit le dernier soupir, après avoir prononcé ces paroles bien dignes d'un Romain : « *Je meurs satisfait, je meurs pour la liberté de mon pays* ». Bien qu'on ait contesté l'authenticité de cette phrase héroïque, elle est trop en rapport avec l'ardeur des sentiments républicains que Le Pelletier n'avait cessé de témoigner, pour que l'histoire ait le droit de l'effacer (1). Le lendemain, la mort de Louis XVI ratifiait le vote de la Convention. Trois jours après, sur un décret qui décernait à Le Pelletier des obsèques grandioses, son corps fut porté place Vendôme; et là, vis-à-vis de l'hôtel que son aïeul avait acheté, il fut exposé sur le piédestal même d'où, cinq mois auparavant, la statue de Louis XIV avait été renversée; puis le cortège de ses funérailles défila devant sa dépouille ensanglantée, qui fut ensuite triomphalement conduite au Panthéon.

Le Pelletier n'avait que trente-trois ans lorsqu'il mourut; il laissait une jeune enfant, Suzanne-Louise de Saint-Fargeau. Au lendemain de la funèbre apothéose de son père, elle fut présentée, par son oncle Félix des Forts, à la Convention, qui l'adopta au nom de la Nation. Par suite d'un revirement politique, le décret qui avait accordé à Le Pelletier les honneurs du Panthéon ayant été rapporté le 8 février 1795, le corps fut rendu à la famille, qui lui fit ériger un tombeau dans le parc du château de Ménilmontant (2).

Cependant, M^lle^ de Saint-Fargeau avait hérité des richesses de son père, et devenait par sa beauté et sa situation de fortune un parti des plus enviables, lorsqu'elle épousa, en 1798, un jeune Hollandais nommé de Witt qui avait eu

(1) Édouard Fournier, *L'esprit dans l'Histoire,* Paris, 1865, in-12, p. 385.
(2) E. de Labédollière, *Le nouveau Paris,* p. 308, col. 2.

Digitized by Google

l'avantage de lui plaire. Ce mariage eut lieu contre les intentions de son oncle, Félix des Forts, qui était son tuteur, et qui alla jusqu'à invoquer l'autorité du Directoire et du Corps législatif pour l'entraver. Mais un décret du Conseil des Cinq-Cents ayant reconnu que la loi qui avait adopté M^lle^ de Saint-Fargeau ne donnait au gouvernement aucun droit sur elle, des Forts fut obligé de consentir à ce mariage. Le jeune de Witt ne rendit pas sa femme heureuse. Au bout de deux ans, le divorce rompit leur union, et M^lle^ de Saint-Fargeau épousa plus tard son cousin Léon-François-Louis Le Pelletier de Mortefontaine, l'un des plus zélés partisans de la cause royale, lequel, après s'être distingué à la tête du parti qui provoqua avec tant d'ardeur le retour des Bourbons en 1814, périt si malheureusement, peu de temps après, d'une chute de cheval. Sa veuve lui survécut quelques années. Quant à Félix des Forts, il avait, aussitôt après le meurtre de son frère, embrassé la cause démocratique. On le vit, plus tard, impliqué dans la conspiration de Babeuf; pendant les Cent-Jours, il fut élu membre des représentants; proscrit par la Restauration, il rentra en France en 1820, et mourut dans la retraite et l'obscurité, le 3 janvier 1837.

L'hôtel de Saint-Fargeau, dont, sans aucun doute, Félix des Forts avait conservé la jouissance pendant la Révolution, revint de droit à sa nièce, devenue M^me^ de Mortefontaine. Cependant elle ne paraît point y avoir beaucoup habité. Semblable à la plupart de ces vastes hôtels du Marais que la noblesse semblait avoir désertés pour y laisser s'installer ces établissements d'enseignement qu'Édouard Fournier a traités si dédaigneusement d' « auberges pédagogiques (1) », l'hôtel de Saint-Fargeau devint, de 1803 à 1810, l'institution Le Chevalier, à laquelle succéda l'institution Duprat de 1810 à 1822.

C'est enfin pendant la durée de ce dernier bail, que, suivant contrat du 10 mai 1811, M^me^ de Mortefontaine vendit l'hôtel de Saint-Fargeau à M. Jean-Louis-Lefebvre, mécanicien. Il passa ensuite aux deux filles de ce dernier, M^mes^ Morel et Chapeaux, qui le cédèrent par voie d'adjudication à M. Paillard, le 12 février 1856. L'institution Duprat y avait subsisté jusqu'en 1822, pour être remplacée par celle de M. Saint-

(1) Édouard Fournier, *Promenade historique dans Paris*, 1894, in-12, pp. 250 et 251.

Digitized by Google

Amand Cimttière, qui était déjà en bonne voie de prospérité lorsque, en 1837, elle passa aux mains de M. Jauffret, qui lui conquit rapidement une réputation des plus sérieuses parmi les établissements de ce genre. M. Jauffret étant mort en 1856, il se forma aussitôt une société composée de professeurs et d'anciens élèves de l'institution pour exploiter l'établissement avec M. Courgeon, l'ancien précepteur du duc de Chartres, comme directeur. En 1860, l'institution, qui n'avait cessé de porter le nom de Jauffret, quitta l'hôtel de Saint-Fargeau, pour être transférée au n° 6 de la place Royale. Parmi les élèves qui se sont distingués à l'institution Jauffret, il faut nommer Grenier, prix d'honneur de rhétorique en 1842; About, prix d'honneur de philosophie en 1848; puis les deux frères Tardieu, Zeller, Louis Ulbach, les acteurs Brasseur et Got, Alex. Pey, Tissot, les deux fils de Victor-Hugo (Charles et François), G.-E. Raspail, etc., etc. (1).

En attendant l'acquisition définitive de l'hôtel de Saint-Fargeau par la Ville de Paris, M^mes^ Garnier et Reveilhac, filles de M. Paillard, restent actuellement propriétaires de l'immeuble, dont les dépendances sur le jardin sont encore occupées, jusqu'à expiration de bail, par quelques industries. Avant peu, cependant, la Ville aura installé sa bibliothèque dans les vastes salles, à présent vides, de cette honorable demeure, assurée désormais d'une conservation plus certaine et d'une destination plus digne de son passé.

CHARLES SELLIER.

LA

CORRESPONDANCE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Il n'est peut-être pas inutile de préciser un point bibliographique que je crois peu connu, au sujet de la publication des lettres de saint Vincent de Paul, faite il y a quelques années. Cette correspondance, riche en détails historiques de toute nature, a déjà été utilisée par les biographes, et surtout par

(1) E. de Ménorval, *Les Jésuites de la rue Saint-Antoine, l'église Saint-Paul-Saint-Louis et le lycée Charlemagne,* Paris, Aubry, 1872, in-8°, pp. 291 à 297.

Digitized by Google

Feillet, dans son *Histoire de la Misère au temps de la Fronde*. Mais il y a encore beaucoup à glaner après ces devanciers, et on ne saurait trop en recommander la lecture à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire politique et sociale du XVII^e siècle.

Il a été fait deux éditions :

a) Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de de la Mission et des Filles de la Charité. Paris, imprimé par Pillet et Dumoulin, 1880, 4 volumes in-8°, portrait.

b) Lettres de saint Vincent de Paul fondateur... Édition publiée par un prêtre de la Congrégation de la Mission. Paris, librairie de D. Dumoulin et Cie, 1882, 2 volumes grand in-8°, portrait.

L'édition *a* est de beaucoup préférable. Elle contient 2,078 lettres. Elle porte une dédicace « à Monsieur Antoine Fiat, supérieur général de la congrégation de la Mission ». Mais elle ne contient pas d'index alphabétique. Elle n'a pas été mise dans le commerce, et l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Invent. Zp. 118. Réserve) provient d'un don et non du dépôt légal.

L'édition *b* est moins complète; elle ne renferme que 588 lettres. Pas de dédicace. Index alphabétique malheureusement conçu et établi par l'éditeur. Elle a été mise en vente; aussi est-ce la seule qui ait été citée par O. Lorenz. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale y est coté : Invent. Z 1807.

P. Lbe.

QUESTIONS

96. — Un Du Plessis de Richelieu. — La léproserie de Corbeil fut supprimée en 1604 et ses biens furent incorporés à ceux de l'Hôtel-Dieu.

Dans le cours du XVIII^e siècle, l'emplacement qu'occupait la maladrerie devint un ermitage et le premier ermite qui l'occupa portait les noms très ronflants et les titres suivants: « Amador Armand du Plessis Digné de Chivrey de Richelieu,

Digitized by Google

acolyte du diocèse d'Angers, premier hermite et restaurateur de l'hermitage d'Essonnes (1). »

Sait-on quel est ce personnage et s'il appartient à la famille du grand cardinal ? A. D.

97. — Le pont des belles fontaines de Juvisy. — Ce curieux monument, qui porte la date de 1718, est justement admiré par tous ceux qui le connaissent ; tous les auteurs qui se sont occupés des environs de Paris en ont plus ou moins longuement parlé, mais aucun d'eux n'en a cité l'auteur, pas plus que l'architecte. On sait seulement que Coustou le jeune a sculpté le beau groupe qui décore la fontaine qui se trouve à gauche en montant et qui représente le Temps terrassent l'Envie et tenant le buste en médaillon de Louis XV. Est-il possible de retrouver les noms de celui ou de ceux qui ont présidé à ces travaux et les ont dirigés ?

Les recherches faites dans ce but aux Archives nationales ainsi qu'à celles de Versailles sont restées infructueuses.

A. D.

98.— Porte de l'église Sainte-Croix de Gannat. — Il m'a été rapporté qu'on avait vu au musée de la Haye (Hollande) un moulage de la porte nord de l'église Sainte-Croix, de Gannat (Allier). Ce moulage y est-il encore ? F. Ch.

99. — Auvent de Gannat. — On a détruit vers 1872 ou 1873, à Gannat, un auvent du XVI^e^ siècle qui faisait l'admiration des touristes. Je n'en connais ni dessin ni photographie. Quelqu'un de nos érudits collaborateurs serait-il plus heureux que moi ? F. Ch.

100. — Portrait de Philippe-Claude de Montboissier. — Connaît-on un portrait de ce lieutenant général des armées du roi, commandant en chef en Auvergne, dernier seigneur de Pont-du-Château, qui mourut en Angleterre en 1797 ?

F. Ch.

101. — Saint René, évêque d'Angers. — Ce saint a été archevêque de Sorrente. Pourrait-on nous dire s'il existe, dans les Archives d'Italie, des documents le concernant ? A. P.

(1) L'ermitage était en effet situé sur la paroisse d'Essonnes, mais tout près de la ville de Corbeil, la léproserie ayant toujours appartenu à cette ville.

Digitized by Google

RÉPONSES

Le Sauvage du Roi (**??**). — M. Boudet, président du tribunal de Saint-Flour, est en train d'imprimer des extraits copieux des *Registres Consulaires* de cette ville, en langue romano-auvergnate, qui offrent une belle série chronologique, avec quelques lacunes, de 1376 à 1467. Dans les bonnes feuilles qu'il a bien voulu me communiquer, je remarque le curieux article suivant, tome I^er^, page 167 :

« Juin 1382. *Per un pitcher de vin que donero al chavaleir Salvatge que s'apelava Moss. Raimont, XII deniers.* »

Je ne puis que joindre la pièce au dossier. La note que fait à ce propos l'éditeur me paraît être tout à fait à côté de la question; je ne crois pas devoir la reproduire.

A. Thomas.

CHRONIQUE

M. de Montaiglon est mort presque subitement à Tours, où il était en villégiature, le 1^er^ septembre, à l'âge de soixante-et-onze ans. On s'attendait si peu au fatal dénoûment que la nouvelle en a causé une véritable consternation parmi ses nombreux amis, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne l'éprouvent de même. Né à Paris en 1824, Anatole de Courde de Montaiglon entra à l'École des Chartes à l'âge de vingt-quatre ans et y revint comme professeur de bibliographie et de classement des archives et des bibliothèques en 1868, à la mort de Vallet de Viriville, après avoir été successivement attaché aux bibliothèques de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève. Sa vie fut exclusivement consacrée aux travaux de l'érudition française, et il ne cessa, à un seul moment, de justifier la belle devise de Jean Bullant, qu'il avait faite sienne : *De jour en jour, en apprenant, mourant.* L'archéologie, l'histoire de l'art et de la littérature furent l'objet principal de ses recherches, mais combien de fois dépassa-t-il les limites de ce champ, si vaste pourtant, appliquant sa curiosité, l'ingéniosité de son esprit, la richesse incroyable de sa mémoire à la solution des problèmes les plus variés ! Au reste, la nomenclature

Digitized by Google

complète de ses œuvres a été dressée en 1891 par quelques-uns de ses disciples, qui pensèrent qu'un livre de plus dans sa bibliothèque le rendrait heureux, même si ce livre avait trait à lui. Il en reçut l'hommage dans un banquet intime et qu'il aurait voulu moins solennel encore, car sa modestie égalait sa science. Ce qui apparaît dans toutes ses publications est, sans parler de l'indiscutable valeur du fond, un souci constant du bon goût, de la beauté, de l'élégance de l'aspect matériel, souci qu'il semblait avoir concentré uniquement sur ses livres.

Depuis quelque temps, ses amis avaient constaté avec tristesse chez ce savant si parfaitement bon, resté toute sa vie si ignorant du mal, une certaine amertume due à l'âge, à la solitude relative dans laquelle il s'était plu à vivre jusque-là, à la crainte d'être forcé au repos, lui qui n'existait que pour penser et écrire, peut-être aussi à la vision tardive d'avoir parfois oublié son propre intérêt pour ne songer qu'à celui de l'érudition... C'est là, sans doute, une des causes de cette mort si soudaine, devant laquelle, maintenant surtout, nous sentons quel pieux tribut de reconnaissance mérite A. de Montaiglon, quel respect pour son admirable carrière de travail et de désintéressement, et aussi quels regrets nous garderons de n'avoir pu lui en donner l'affectueux témoignage à ses derniers moments.

FERNAND BOURNON.

M. F. Mazerolle a reçu de M. Ed. Corroyer la lettre suivante, en réponse à la communication que nous a faite M. Brutails, insérée dans notre dernier numéro :

Paris, le 4 septembre 1895.

Mon cher confrère et ami,

J'ai lu dans le numéro 20 de la *Correspondance historique et archéologique*, du 25 août 1895, la réponse de M. Brutails à l'article que vous avez bien voulu publier le 25 juillet dernier. Je n'ai rien à changer à ce que j'ai écrit parce que c'est l'expression de la vérité et vous pourrez en voir la preuve dans le procès-verbal, *authentique* — n'en déplaise à M. Brutails — des travaux des architectes, réunis en Congrès à Bordeaux, en juin 1895, et publié, en juillet et août, dans leur journal : *L'Architecture*.

M. Brutails engage, au sujet de ce congrès, une discussion archéologique que je ne suivrai pas, quant à présent du moins. Je prépare une étude qui paraîtra prochainement sous ce titre : *Architectes et Archéologues*, dans laquelle je dirai ce que je voudrai dire, en cherchant et trouvant, je le crois, la cause de l'antagonisme existant entre eux. Je parlerai également des coupoles, de leur influence, certaine à mon avis, sur l'architecture dite gothique et même du fameux incendie de 1120 qui détruisit *une partie* de l'église latine, à Périgueux.

Dans le cas très spécial qui nous occupe, et ramenant la question à l'église de Montagne, il faut constater que M. Brutails n'a pas été heu-

Digitized by Google

reux dans son système *d'affirmation* quand même. Il a affirmé que les arcs diagonaux de la coupole centrale ont été construits après coup, mais il n'a rien prouvé et il n'a pas convaincu les architectes ; ils ont approuvé la théorie que j'ai exposée devant eux en leur donnant les détails techniques que vous avez bien voulu publier le 25 juillet, théorie qui est diamétralement opposée à celle de M. l'archiviste de la Gironde, ce que je regrette sincèrement.

Il ne s'agit pas seulement d'un article de journal ; la presse était représentée, à Montagne, par des écrivains de grand mérite qui se sont rangés à l'opinion exprimée par les architectes, estimant que les hommes compétents, architectes de carrière, qui ont suivi les travaux du Congrès, étaient mieux préparés que tous autres à apprécier et à juger les questions techniques qui leur étaient soumises.

Veuillez agréer, mon cher confrère et ami, l'expression très cordiale de mes meilleurs sentiments.

ED. CORROYER.

Par arrêté en date du 1er juillet, M. Albert Bléry, archiviste-paléographe, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Bourges, a été nommé conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'archéologie de la ville du Havre, en remplacement de M. Bailliard, décédé.

Le 18 août, M. L. Levillain, élève de l'école des Chartes, a été reçu à l'agrégation d'histoire et de géographie.

M. Edm. Groult, poursuivant son œuvre de propagande pour la création de musées cantonaux, a fait une conférence sur ce sujet au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Bordeaux au mois d'août dernier.

La septième édition du *Catalogue des objets d'art et d'antiquité du Musée lorrain* de Nancy vient d'être mise en vente (in-8°, xx-320 pages). Une édition, sur papier de luxe, est illustrée de vingt planches en gravure ou en phototypie.

Les lectures suivantes ont été faites à la séance du 2 septembre de la Société d'Archéologie de Bruxelles :

ALPH. WAUTERS : La Duyfhuys de Humelghem, le château de Ham, etc., à Steenockerzeel. — S. DE SCHRYVER : Des assignats. — J. VAN MALDERGHEM : Rôle d'armes du XIIIe siècle. — J. CARLY et Baron A. DE LOË : Rapport sur les fouilles de Chameleux (Florenville). — Baron A. DE LOË : Les roches-polissoirs du « Bruzel » à Saint-Mard (province de Luxembourg. — Vestiges romains découverts à Masnuy-Saint-Jean.

Le Musée du Mans vient d'être victime d'un vol. Deux petits tableaux ont disparu ; l'un, peint sur bois, représente une *Adoration des Mages*, de l'école du Giotto ; il mesure 0 m. 30 de hauteur sur 0 m. 20 de largeur. L'autre, peint sur cuivre, représente un amour

Digitized by Google

assis sur un lion ; c'est une œuvre de Franck Fronz (mort à Anvers en 1642). Il a 0 m. 15 de hauteur sur 0 m. 25 de largeur. L'enquête menée jusqu'à présent n'a pas encore donné de résultat.

~~ La *Revue de l'Art chrétien* (1895, 4e livr.) signale l'identification, faite récemment, d'une tombe déposée au musée lapidaire des ruines de l'abbaye de Saint-Bavon ; il s'agirait de la pierre tombale du célèbre peintre Hubert van Eyck. Cette dalle, aujourd'hui fort mutilée, se trouvait autrefois encastrée dans un des murs de la cathédrale de Saint-Bavon. Malgré son état de dégradation, elle semble bien correspondre à la description qu'en a donnée un historien belge, van Vaernewyck.

~~ Un vote du conseil d'Avignon, qui a fait beaucoup de bruit récemment, restera heureusement sans effet. La Ville désirait élargir une des portes de son enceinte, la porte Limbert. Les remparts d'Avignon étant classés comme monument historique, la question fut portée devant le Ministère des Beaux-Arts. La Commission des Monuments historiques consultée, y opposa son veto. La municipalité d'Avignon vota alors la démolition d'une partie de son enceinte, ce curieux souvenir des papes Clément VI et Urbain V. Ajoutons qu'actuellement, il n'est plus question de cette mutilation.

~~ L'inauguration de l'Exposition du Centenaire de la lithographie, au palais des Beaux-Arts, aura lieu le 28 septembre.

~~ D'après la *Chronique des Arts* (n° du 24 août) le retable de la collection Baudot, faussement attribué à Brœderlam, n'aurait pas été acquis par le Musée de Cologne, ainsi que cette revue l'avait annoncé, mais pour la galerie Weber, à Hambourg.

~~ A la séance du 6 août de la *Société historique et archéologique de Château-Thierry*, M. l'abbé Marsaux a signalé un document sur la fonte des quatre cloches de Wissous (Seine-et-Oise) en 1596. Le maître fondeur qui les fit, Nicolas Lemoyne, demeurait près de Château-Thierry.

~~ La Société Suisse de Numismatique a fait tirer à part le mémoire publié par M. le Dr Aug. Ladé dans la Revue suisse de Numismatique (1893-1894), sur le *Trésor du Pas-de-l'Echelle*. On sait que cette découverte a fourni une importante contribution à la numismatique des évêques de Genève. Ce trésor comprenait de mille à douze cents pièces ; il semble avoir été enfoui entre les années 1110 et 1150. Le mémoire, tiré à part, forme un beau volume de 132 pages, illustré de 22 planches ; il complète l'important ouvrage de M. Eug. Demôle, *l'Histoire monétaire de Genève*, dont il devient une excellente introduction.

~~ La librairie May et Motteroz (ancienne maison Quantin), prépare, pour la fin de l'année, un certain nombre de publications qui sont de nature à intéresser nos lecteurs ; nous sommes heureux

Digitized by Google

d'avoir la primeur de leurs titres : *Histoire de l'orfèvrerie française*, par H. Havard (in-4°, 40 fr.); — *Musées de Belgique* (in-12, 10 fr.); — *La musique allemande*, par Albert Soubies (Bibl. de l'enseignement des beaux-arts, in-8°, 3 fr. 50); — *Notre École Polytechnique*, par Gaston Claris (in-4°, 25 fr.); — *La formation de l'unité allemande*, par M. Denis (in-8°, 4 fr.)

L'Anthropologie donne les détails suivants sur la découverte qui a été faite dans la rue des Barres, à Paris, d'un sarcophage en pierre de l'époque mérovingienne. « Formé de dalles en pierre d'une épaisseur de 15 centimètres, il a été précieusement sorti de sa gaine de terre et descellé avec précaution par les employés du musée Carnavalet. Dans l'intérieur, au milieu d'une poussière d'un rouge sombre presque noir, dont il était rempli, on a trouvé le squelette entier d'un homme de haute taille et, fait remarquable, sur le crâne une torsade de cheveux noirs, d'une longueur de 50 centimètres, attachés de place en place par des liens faits avec des cheveux de cette tresse. Cette torsade de cheveux et différents autres objets découverts dans le sarcophage figureront dans les collections du musée anthropologique Carnavalet, ainsi que la boucle trouvée précédemment à peu près au même endroit. De nombreux sarcophages en plâtre ont été également découverts ; ils sont remplis de squelettes, mais ne présentent pas l'intérêt des sarcophages en pierre, qui devaient être, à l'époque mérovingienne, ceux des personnages importants. »

Exposition de Bordeaux. — La Société Philomathique de Bordeaux a, comme nous l'avons annoncé ici (1894, pp. 260 et 351), organisé une exposition qui, ouverte le 1er mai 1895, jouit d'un succès fort légitime. Nous n'entretiendrons nos lecteurs que de la partie ancienne, la seule intéressante pour nous. Les vitrines qui renferment les objets exposés sont situées dans une magnifique galerie, au premier étage, le long du quai de la Garonne. Une salle entière est consacrée à l'art flamand et là, les merveilles sont entassées : tapisseries des XVe et XVIe siècles, meubles, étains, cuivres, tableaux, sculptures. Le reste est occupé par l'art français, et c'est un joli coup d'œil que de voir, en entrant, l'ensemble de ces objets, malheureusement dans un désordre tel qu'il n'y a pas moyen de se reconnaître dans tout cet amas de curiosités.

La pièce capitale est un merveilleux voile, de travail espagnol de la Renaissance, destiné à être posé sur le chevalet où, aux grand'messes, se trouve le livre des Évangiles. Le tissu d'or est jonché de perles, de rubis et d'émeraudes qui forment des dessins très élégants : à chaque extrémité du voile se trouvent deux ravissantes peintures représentant des symboles tirés de l'Écriture. L'ensemble est d'une richesse infinie et, chose rare pour un travail espagnol, d'un goût exquis. Ce voile, qui appartient à un amateur de Bordeaux, a déjà été exposé à Paris en 1889 et à Chicago. Le musée de Cluny

Digitized by Google

avait entamé des négociations pour l'achat de cet objet d'art, négociations que le prix très élevé demandé avait seul empêché d'aboutir.

Il faut aussi remarquer de superbes collections de dentelles françaises qui offrent des spécimens de tous les *points* qui se sont fabriqués dans notre pays. Mais, et c'est là un reproche qu'on peut faire à toute la partie rétrospective de l'Exposition, il n'y a d'indication de possesseur ou de provenance sur aucun des objets exposés. C'est un très sérieux inconvénient auquel il était bien facile de remédier. A côté de ces dentelles et dans ce désordre dont je parlais plus haut et qui, pour n'être pas scientifique du tout, donne beaucoup de pittoresque à cette Exposition, se trouvent quelques jolis échantillons de faïences, puis des porcelaines de Limoges en assez grand nombre. Aux murs de la salle sont accrochés quelques tableaux mais ceux-là sans intérêt. J'ai remarqué un portrait d'homme de Holbein, mais toujours sans nom ; pourquoi était-il placé entre un faisceau d'armes et un faisceau d'instruments de musique ?

Le milieu de la salle est occupé par des vitrines contenant des bijoux, une centaine d'éventails très jolis, des pièces d'orfèvrerie religieuse, croix, anneaux, reliquaires, ciboires, etc., et des collections de monnaies et médailles. A une des extrémités de cette rangée de vitrines, trois grands et beaux lits, mais sans courtines ni étoffes, rien que des bois, et dans ces bois, des mannequins portant des habits Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI. L'effet en est désastreux : on se croirait dans une boutique de marchand de curiosités. Puis encore des armes, des instruments de musique, des meubles, bahuts, dressoirs sur lesquels se trouvent d'assez beaux étains.

Mais, encore une fois, ces deux défauts : désordre et absence d'indications de provenance et de propriété, ôtent à cette jolie Exposition tout caractère scientifique, pour la transformer en un immense marché de bric-à-brac.

Un autre facteur du succès de la XIII[e] Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux a été le soin qu'ont eu les organisateurs d'attirer dans leur ville des Congrès de tous genres ; parmi ceux-ci, et le seul nous intéressant, le Congrès international des langues romanes, qui s'est tenu le 5 août et jours suivants, s'est occupé de deux questions : la vulgarisation des langues romanes et l'étude des différents dialectes dérivant du latin. M. de Treverret, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, a prononcé le discours d'ouverture. De nombreux savants étrangers assistaient à ce Congrès, qui se réunira l'année prochaine à Bucharest. G. D.

Exposition du trésor de la cathédrale d'Angers. — Dans le précédent fascicule nous avons parlé de l'Exposition rétrospective d'Angers. Une nouvelle exposition inspirée par celle-ci, dont elle est en quelque sorte le complément, s'est ouverte le 3 juillet, dans la chapelle du Christ à la cathédrale, grâce à l'initiative de

Digitized by Google

M. Louis de Farcy et de MM. les secrétaires de l'évêché. C'est la réunion d'un certain nombre d'objets d'art religieux, anciens et modernes, qui, par suite de diverses considérations, ne pouvaient facilement figurer à l'Exposition rétrospective. De l'ancien et riche trésor de la cathédrale, il ne subsiste que bien peu de chose. La Révolution l'a presque anéanti. Quelques objets sauvés à grand'peine ont été réunis au musée Saint-Jean. La cathédrale n'en possède plus que la tapisserie de l'Apocalypse et les rares épaves exposées ici. On y a joint divers objets anciens, acquis depuis le rétablissement du culte, des calices du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, des croix de procession des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, des ostensoirs magnifiques, deux bras reliquaires, etc., quelques rochets de guipure, des points de Venise et d'Angleterre, les ornements de Mgr Montaut, et ceux offerts à Mgr Freppel, qui sont de pures merveilles sorties des ateliers de Liège et de Bruges, notamment les broderies de la maison Grossé. On remarque encore la crosse d'ivoire de saint Bernard, provenant de la Trappe de Bellefontaine, celle de Mgr Freppel, une splendide croix de cristal de roche (époque de François I^er^), envoyée par le comte de Bréon, et un grand ostensoir de vermeil donné en 1808, œuvre de Loque. Une vitrine, qui n'est pas la moins intéressante ni la moins instructive, renferme une série de dessins et de plans de la cathédrale avec le détail de ses tombeaux en grand nombre disparus et mutilés. M. de Farcy a publié à l'occasion de cette exposition, une très intéressante notice de quelques pages à laquelle nous renvoyons pour plus amples détails (1).

Ouvrages nouveaux :

Barbier de Montault (**X.**). — *Un chandelier civil du XIII^e^ siècle.* Brive, M. Roche, 7 pp. (Extr. du *Bull. de la Soc. sc. hist. et arch. de la Corrèze*, t. XIV.) — *Inventaires du château de Nexon.* (XVI^e^-XIX^e^ siècle). in-8°. 40 pp.

Germain (**L.**). — *Excursions épigraphiques, inscriptions de cheminées.* Nancy, Sidot, 1895, 30 pp. (Extr. des Mémoires de la *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3^e^ série, t. IV)

Labande (**L.-H.**). — *Les manuscrits de la Bibliothèque d'Avignon provenant de la Librairie des papes du XIV^e^ siècle.* 16 pp. (Extr. du *Bull. historique et philologique*, 1894). — *Un légiste du XIV^e^ siècle, Jean Allarmet, cardinal de Brogny.* 11 pp. (Extr. des *Mélanges Julien Havet*). — *Pierre Blau, cardinal de Saint-Ange, son testament et son inventaire (1407-1410).* Toulouse, Privat, 1895, 61 pp. (Extr. des *Annales du Midi*, 1895).

(1) Angers, Germain et G. Grassin, 1895, 8 pp. in-8°.

Digitized by Google

Seré-Depoin (E.). — *Le livre de raison de Jean-Baptiste le Maistre, administrateur pontoisien* (1650-1722). Pontoise, Amédée Paris, 1895, in-8°, 68 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société hist. et arch. de Pontoise et du Vexin*, t. XVI).

Malderghem (J. van). — *La vérité sur le goedendag*. Bruxelles, A. Vromant, 1895, 25 pp., in-8°, 5 pl. (Extr. des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1895, 3e livr.)

L'un des auteurs contemporains qui nous ont raconté les campagnes des rois de France contre les Flamands à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe siècle, Guillaume Guiart, nous rapporte, dans la *Branche des royaus lingnages*, que les milices flamandes avaient comme armes de grands bâtons ferrés, qu'elles appelaient ironiquement « goedendag », en flamand « bonjour ». Quelle était la forme de cette arme dont les effets étaient terribles? Les opinions sont fort différentes à ce sujet.

En Belgique, F. de Vigne, dans ses *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métiers*, l'identifie avec le plançon à picot, c'est-à-dire avec une massue ferrée, surmontée d'une longue pointe. Paulin Paris, dans son édition des *Grandes chroniques de France*, par suite d'une mauvaise lecture paléographique, est amené à la considérer comme une espèce de hallebarde. Viollet-le-Duc, s'appuyant sur l'interprétation de Paulin Paris, donna un dessin du « goudendart », dans son *Dictionnaire du Mobilier français*, et M. E. Hardy, parlant de cette arme, en fit également une hallebarde (*cf. Origines de la tactique française*). En Allemagne, certains savants admettent les théories de F. de Vigne, d'autres l'interprétation de Paulin Pâris.

M. J. Van Malderghem, en serrant le texte de Guiart, établit que le goedendag n'était qu'un coutre de charrue monté sur un long et fort bâton. Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable qu'on connaît la participation des paysans flamands aux luttes contre les rois de France. Des miniatures confirment d'ailleurs l'opinion de M. J. Van Malderghem; la question de la forme du goedendag nous semble maintenant tranchée d'une façon très satisfaisante.

F. M.

Périodiques :

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1895, n° de mai-août. — R. Merlet, Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris, p. 237 à 273. — A. de la Borderie, Jean Meschinot ; seconde partie : Les Œuvres, p. 274 à 317. — A. Spont, Documents relatifs à Jacques de Beaune-Semblançay, p. 318 à 357.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 1re année, 1re livr.

Digitized by Google

(sept. 1895). — B. Hauréau, Guillaume et Guy d'Étampes, p. 1 à 4. — A. Dufour, Saint Spire à Ballencourt et à Corbeil, p. 5 à 19. — R. de L., L'église de Saint-Germain-lès-Corbeil et sa restauration, p. 20 à 26.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, 1895, 4e et 5e livr. — A. Babeau, Le théâtre des Tuileries sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, p. 130 à 188. — H. Courteault, Documents relatifs à l'histoire de la Ligue, conservés aux archives de Lot-et-Garonne et provisoirement déposés aux Archives nationales, p. 189 et 190. — Harangue du grand Thomas, le jour de sa réception à l'Académie françoise, p. 190 et 191.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1895, 7e livr. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 370 à 380. — Paul Souviron, d'Oloron, confesseur de la foi, mort à Canton en 1797, p. 381 à 386. — V. D., Certificat d'aptitude donné à l'instituteur de Rébénac par Mgr. de Révol, en 1720, p. 386. — L. Batcave, Le couvent des Ursulines d'Orthez (*fin*), p. 395 à 400. — V. D. L'ancien pélerinage de N.-D. de Berlane à Morlaas (*suite*), p. 401 à 404.

Le Manuscrit, 1895, n° 4. — P. Durrieu, Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français, le Strabon de Louis XI, le Mortifiement de vaine plaisance de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, p. 49 à 54 et grav. — L. Delisle, Livre exécuté pour Boucicaut, p. 54. — Alph. Labitte, Un livre de médecine ayant appartenu à Louis XI, p. 55 à 57 et grav. — Mgr. X. Barbier de Montault, Formule d'étiquette, p. 57 et 58. — A. Claudin, Les enlumineurs et les écrivains de Toulouse aux XVe et XVIe siècles, 1473-1530, (*fin*), p. 58 et 59.

La Révolution française, 1895, n° de sept. — E. Hamel, La Maison de Robespierre, réplique à M. V. Sardou, p. 193 à 232. — Louis Amiable, Un poëme révolutionnaire en 1779; les *Mois* de Roucher (*fin*), p. 233 à 254. — A. Brette, Les services militaires de Mirabeau, p. 255 à 264. — Ch. Rist, Les rapports du Comité de Mendicité, p. 265 à 281.

Nouvelle Revue rétrospective, 1895, n° de sept. — Documents sur le 4 Septembre 1870 : le général de Caussade au Palais Bourbon et au combat de Châtillon, p. 145 à 161. — Les abonnés de l'Opéra en 1788-1789, p. 169 à 192. — Mémoires du duc de Croy (1727-1784) (*suite*), p. 193 à 216.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : monnaies gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honore. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse.* — En nouvèle orthografe), est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Elisabeth, Roanne (Loire).

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Viâ **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Viâ **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Viâ **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Viâ **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *viâ* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (nos de mars-avr. et juill.-août); 1854 (nos de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (nos de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (nos de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (nos de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août).

Gazette des Beaux-Arts. — 1869 (nov. et déc.); 1870 et 1871 (ce qui a paru); 1872 (janvier à juillet compris); 1874 (décembre, relié); 1875 (juin à décembre); 1876, 1877, 1878, 1879 (complètes).

Chronique des Arts. — 1865, 1866, 1867 (reliées).

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 22 25 OCTOBRE 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHEOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10 fr.** | Étranger . . . . . **12 fr.**
Un numéro séparé. . . . **1 fr. 50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — L. Levillain : Étude sur la Chronologie de la vie de Jean de Salisbury. — F. Chambon : Les Archives du bailliage de Pont-du-Château, en Auvergne. — Les Gants blancs de Richelieu.

QUESTIONS. — Une lettre de saint Vincent de Paul. — Un projet de cimetière parisien à la Chapelle-Saint-Denis.

RÉPONSES. — La naturalisation de Pierre Myron. — Documents sur les lettres de cachet en province. — Un Du Plessis de Richelieu. — Le pont des belles fontaines de Juvisy. — Porte de l'église Sainte-Croix de Gannat.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Étranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

ÉTUDE SUR LA CHRONOLOGIE

DE LA VIE DE JEAN DE SALISBURY

La chronologie de la vie de Jean de Salisbury a été l'objet de quelques discussions. Je me propose d'indiquer quels sont les résultats définitivement acquis, quels sont ceux encore mal établis, et je m'efforcerai de contribuer pour une faible part à la solution définitive de cette question.

Jean de Salisbury est né, selon toute vraisemblance, dans la ville du Wiltshire dont il porte le nom (1), à une date indéterminée. Toutefois on s'accorde généralement à placer cette date entre les années 1115 et 1120, sur le témoignage de Jean de Salisbury, qui, en 1136, se dit *adolescens* (2) .De cette date approximative, jusqu'en 1136, nous ne possédons aucun renseignement chronologique.

En 1136, Jean vint aux écoles de France, où il séjourna, nous dit-il, douze années (3). Il suivit d'abord les cours de Pierre Abailard sur la montagne Sainte-Geneviève, puis pendant deux années ceux d'Aubry de Reims et de Robert de Melun. En 1138

(1) Nous ne tenons point compte de l'opinion émise par miss K. Norgate qui, se fondant sur une lettre dont le sens est douteux et dont l'auteur peut bien n'être pas Jean de Satisbury, a voulu faire naître celui-ci à Londres.

(2) Jean de Salisbury, *Métalogique,* II. 10, col. 867; lettre 143, col. 123. (Migne, *Patrol. lat.* t. 199). — C. Schaarschmidt, *Johannes Saresberiensis,* p. 10.

(3) J. de S., *Métal.*, II, 10, col. 869.

Digitized by Google

il se rendit auprès de Guillaume de Conches et de Richard l'Évêque. Trois années il étudia sous la discipline de ces maîtres. Contrairement à l'opinion de M. l'abbé Clerval je pense, avec le Dr Schaarschmidt et MM. B. Hauréau et R. L. Poole, qu'il passa ces trois années à Chartres (1). Longtemps on crut que Jean de Salisbury avait, pendant trois autres années, enseigné à Provins avant de rentrer à Paris ; cette croyance avait sa source dans une mauvaise interprétation chronologique, du chapitre 10 du livre II du *Métalogique*. Jean de Salisbury aurait donc quitté Chartres vers 1141 et ne serait revenu à Paris qu'en 1144. Le Dr Schaarschmidt (2) et M. R. L. Poole (3) ont combattu cette erreur par les arguments suivants :

A) Il faudrait distinguer *maître Gilbert* dont il est question au livre II du *Métalogique* (ch. 10) de *maître Gilbert* de la Porrée dont Jean parle au ch. V du livre I. En effet, si Jean n'était rentré à Paris qu'en 1144, il n'y aurait pas été l'élève de Gilbert de la Porrée promu à l'archevêché de Poitiers en 1141. Faut-il donc supposer qu'il existait à Paris même un homonyme de l'ex-chancelier de Chartres ?

B) Comment interpréter ce texte où Jean de Salisbury déclare en 1159 qu'il a cessé de suivre les cours de logique depuis *presque vingt ans* ? (4) Gilbert fut le dernier maître de logique de Jean (5).

C) Robert Pullus ou Pulleyn fut appelé à Rome par Innocent II, qui mourut le 24 septembre 1143. Faut-il encore admettre que l'on a identifié, comme plus haut pour maître Gilbert, deux personnages du même nom et tous deux professeurs à Paris ?

Assurément, Jean de Salisbury dut rentrer à Paris en 1141 et y suivre les cours de Gilbert de la Porrée, de Robert Pulleyn et de Simon *Pexiacensis* jusqu'en 1145 environ. Mais MM. Schaarschmidt et Poole ont voulu trop prouver. Aux arguments ci-dessus mentionnés, ils ont ajouté ceux-ci :

(1) V. mon compte-rendu du livre de M. Clerval, *les Ecoles de Chartres au Moyen Age*, dans *le Moyen Age*, n° de mai, p. 113.

(2) Schaarsch., op. cit. pp. 24 et 25.

(3) R. L. Poole, art. *John of Salisbury* dans le *Dictionary of national biography*.

(4) J. de S., *Métal*, III, prologue, col. 889.

(5) *Ibid.*, II, col. 868.

Digitized by Google

A) En 1159, Jean de Salisbury écrit qu'il y a presque 12 ans qu'il s'occupe des affaires de la cour (1).

B) Simon *Pexiacensis* que Jean tient en mauvaise estime n'a pas pu être de 1143 à 1148 le maître de celui-ci. Et ils concluent : Jean de Salisbury a terminé ses études en 1145 ou 1146 et non en 1147 ou 1148. Mais Jean de Salisbury dit : « Sic fere *duodecennium* mihi elapsum est, diversis studiis occupato »(2). L'érudit allemand proposa de remplacer dans ce texte *duodecennium* par *decennium;* le savant anglais, plus circonspect, admit cette correction à moins qu'on ne parvint à combler la lacune entre 1145 et 1148. Leur conclusion n'était point légitime; ils n'avaient pas le droit de corriger un texte qu'ils n'étaint pas en mesure d'expliquer. Je ferai même remarquer que, lorsqu'en 1159 Jean de Salisbury déclare qu'il s'occupe des affaires de la cour depuis presque douze ans, ce texte confirme le précédent puisque 12 années ne se sont pas encore écoulées et que 1159—11 donne 1148.

Il reste donc à déterminer ce que fit Jean de Salisbury de 1145 à 1148. Lorsqu'on lit attentivement ce chapitre x du livre II du *Métalogique*, si important pour notre étude, on constate combien est vague la phrase où l'auteur parle de Pierre Hélie. Après avoir dit qu'il repassa la rhétorique avec Richard l'Évêque, Jean ajoute : « Sed eam postea a Petro Helia plenius accepi ». Ainsi point de date, point d'indication de lieu. Toutes les suppositions étaient permises; une seule était la vraie. Je supposai donc que Pierre Hélie avait eu Jean pour élève à Paris et non à Chartres. Il fallait le démontrer. Aucun document ne place Pierre Hélie au nombre des maîtres chartrains (3). Par contre la *prose rythmée de 1140* le désigne comme l'un des maîtres les plus renommés des écoles parisiennes à cette date (4). Nous avons vu que Jean rentra à Paris en 1141; il ne put donc pas entendre P. Hélie ailleurs qu'à Paris. En outre il nous dit qu'il donna des leçons pendant qu'il étudiait la rhétorique et que ces leçons le mirent en rapport avec maître Adam du Petit-Pont (5). Or, nous ne voyons pas qu'Adam du Petit-Pont ait jamais enseigné à Chartres, tandis qu'en 1140 il était, lui aussi,

(1) J. de S., *Policratique*, prologue, col. 386.
(2) J. de S., *Métal.* II, col. 869.
(3) Cf. A. Clerval, *les Écoles de Chartres au Moyen Age.*
(4) V. *Mém. de l'Acad. des Inscript. et B. L.*, t. XXVIII, 2e partie, p. 230.
(5) J. de S., *Métal.*, II, 10, col. 868.

Digitized by Google

cité par les maîtres fameux de Paris. C'est alors également que sur le conseil de ses amis, à la demande de ses élèves, poussé aussi par le besoin d'argent, il ouvrit une école, très probablement à Provins. Il me semble donc certain que Jean suivit les cours de P. Hélie à Paris. Quand il revint dans cette ville, en 1141, il suivit ceux de Gilbert, puis ceux de Robert Pulleyn et de Simon *Pexiacensis*.

Il ne put donc étudier la rhétorique qu'après 1145 et Simon ne serait, en conséquence, pas le dernier maître de Jean, comme on l'a cru jusqu'alors; je remarque, en effet, qu'il écrit: « Deinde me excepit Simon Pexiacensis ». Si celui-ci avait été le dernier professeur de Jean n'aurait-il pas écrit *denique* au lieu de *deinde?* En résumé, je pense que de 1145 à 1148, Jean de Salisbury étudia sous la discipline de P. Hélie, que c'est à cette époque qu'il connut Adam du Petit-Pont et aussi qu'il ouvrit son école à Provins.

A partir de 1148 les historiens de Jean de Salisbury ne sont point encore d'accord. Avant l'attribution de l'*Historia Pontificalis* à Jean de Salisbury, les données de la question étaient trop incertaines pour permettre d'en chercher la solution. L'*Historia Pontificalis*, en fournissant de nouveaux éléments au problème, n'a point mis fin aux discussions.

Le Dr Reinhold Pauli, étudiant le rôle politico-religieux de Jean de Salisbury, crut que Jean séjourna cinq années à Rome, de 1148 à 1153. A l'appui de cette opinion, il invoquait le passage du *Métalogique* où Jean de Salisbury déclare avoir franchi dix fois les Alpes « depuis son départ d'Angleterre » (*egressus Angliam*) et le commentait par le texte de l'*Historia Pontificalis* (1). De ces prétendues preuves, on ne pourrait conclure autre chose que la présence de Jean au concile de Reims (1148) et son séjour en Italie, du commencement de 1151 jusqu'au milieu de 1152.

M. R. L. Poole n'adopta donc point les conclusions de l'érudit allemand. Pour lui Jean de Salisbury avait suivi le pape Eugène III en Italie, après le concile de Reims, mais était de retour avant 1150 (2). Enfin M. P. Gennrich, qui ignorait l'étude du savant anglais, combattant à nouveau l'opinion du

(1) Pauli, dans les *Zeitschr. für Kirchenrecht*, t. XVI (1881), pp. 265 et suiv.

(2) R. L. Poole, *John of Sal.*, dans le *Dictionary of National Biography*.

Digitized by Google

Dr Pauli, proposa une nouvelle solution (1) : Jean de Salisbury, après le concile de Reims, fit partie de la suite du pape, mais il ne franchit pas les Alpes en juin 1148 ; il retourna en Angleterre. En effet, l'auteur de l'*Historia Pontificalis* nous prévient qu'il a rapporté ce qu'il a vu lui-même et ce qu'il a trouvé de plus vraisemblable dans les récits des contemporains. Or il nous dit qu'Eugène III « Italiam ingressus est, et ideo prout ab aliquibus dicebatur festinacius, quia jam audierat Christianorum exercitus in oriente esse confectos ». Ce *prout ab aliquibus dicebatur* prouve qu'alors Jean n'était plus auprès d'Eugène III. De plus ce texte tiré du *Policratique*, écrit en 1159 : « Jam enim annis fere duodecim nugatum esse tædet », nous autorise à placer vers la fin de 1148 le retour de Jean en Angleterre. C'est d'ailleurs la confirmation d'une lettre de Pierre de Celle où celui-ci déclare que Thibaut de Cantorbéry reçut Jean « *de gremio et sinu nostro* (2) ». Or, nous savons qu'en 1148 Jean prit les ordres au monastère de la Celle dont Pierre était abbé, et que Pierre de Celle lui avança l'argent nécessaire à son voyage (3). Enfin le texte du Métalogique (4), où Jean dit qu'il passa dix fois les Alpes « egressus Angliam », a été mal interprété. Il ne signifie pas « depuis que j'ai quitté l'Angleterre en 1136 », mais doit se traduire par « venant d'Angleterre ». Jean est donc retourné dans son pays avant de se rendre en Italie. Cette interprétation de M. Gennrich me paraît très raisonnable.

De retour en Angleterre, Jean n'y resta pas longtemps. Dès 1150, il va une première fois en Italie (5). Entre novembre 1150 et juin 1151 il est à Forenza (6). En mai 1152, il est de nouveau près d'Eugène III, à Signi (7). Entre 1152 et 1155 il est allé deux fois en Apulie, chargé de missions particulières (8). Entre novembre 1155 et juillet 1156 il accompagne Adrien IV en

(1) P. Gennrich, *Zur chronologie des Lebens Johann's von Salisbury*, dans les *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XIII (1893), pp. 544-552.

(2) Pierre de Celle, lettre 115. (Migne, *Patr. lat.*, t 202).

(3) Jean de Sal., lettre 85.

(4) Jean de Sal., Met. III, prol., col. 889.

(5) J. de S., *Hist. Pontif.*, dans les *Mon. Germ. Hist.*, in-f°, t. XX, pp. 538 et 542.

(6) *Ibid.*, p. 539. — *Policr.*, VI, 24, col. 624.

(7) J. de Sal., lettre 59, col. 39.

(8) J. de Sal., *Policr.*, VII, 19, col. 683 ; VIII, 7, col. 735.

Digitized by Google

Apulie et passe trois mois avec lui à Benévent (1). Enfin en 1159 il franchit encore une fois les Alpes: c'est au retour de ce voyage qu'il se brouille avec Henri II (2).

Quelques années plus tard la rivalité de Henri II et de Thomas Becket éclatait. Jean s'exilait, son départ se place entre juin 1163 et le commencement de 1164. A partir de ce moment la chronologie de la vie de Jean de Salisbury est mieux connue. Je me bornerai donc à indiquer les grandes dates de sa vie: Jean reste en exil jusqu'en 1170. Il rentre en Angleterre le 8 novembre 1170; il est auprès de Thomas Becket le 29 décembre 1170 quand celui-ci est assassiné. En 1174 il est nommé trésorier de la cathédrale d'Exeter; et c'est là que le trouvent les délégués du chapitre de Chartres qui l'a élu évêque le 22 juillet 1176. Sacré à Sens, le 8 août, il entra dans sa ville épiscopale le 15. Le 21 septembre 1177 il prit part au colloque d'Ivry; en mars 1179, il assista au concile de Latran. Il mourut le 25 octobre 1180. La date de 1181 ou 1182, qui est donnée par un contemporain de Jean de Salisbury, Robert de Thorigny (mort en 1186), est erronée. Le moine Hugues d'Auxerre, continuateur de la *Chronique de Sigebert de Gembloux* et contemporain de Jean, le fait mourir en 1180 (3). C'est la date qui nous est fournie par les nécrologes de Chartres et du monastère de Josaphat, où fut enterré Jean de Salisbury, et par Guillaume de Nangis (4).

Cette étude un peu aride montre combien sont délicates les questions de chronologie. Je pense qu'il n'était point inutile, au moment où de tous côtés on étudie Jean de Salisbury, de résumer les travaux antérieurs et d'exposer les résultats de mes recherches personnelles.

LÉON LEVILLAIN.

(1) J. de Sal., *Policr.*, VI, 24, col. 623.
(2) J. de Sal., lettre 115, col. 100.
(3) Pertz, *Mon. Germ. Hist., Scriptores*, t. VI, p. 529.
(4) *Gallia Christiana*, t. VIII, col. 1148.

Digitized by Google

LES ARCHIVES

DU BAILLIAGE DE PONT-DU-CHATEAU, EN AUVERGNE.

Les archives des greffes sont, en général, très mal tenues : les pièces — surtout les pièces anciennes, — y sont à l'abandon, sous la poussière, sous des monceaux de papiers pourris, sous des détritus de toutes sortes. Celles du greffe de Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), lorsque je les vis l'an dernier, ne faisaient pas exception à la règle qui paraît être en usage. La couche de poussière suffisamment épaisse, les toiles d'araignées de grandes dimensions montraient la noble indifférence que l'on avait pour ces papiers « sans valeur ». Cependant il y avait là en quantité des donations, des testaments, des enquêtes, des pièces de procédure, remontant au commencement du XVII^e^ siècle, et surtout des registres sur lesquels je portai mon attention. Retirés des liasses où ils n'avaient que faire, ils furent placés dans des couvertures provisoires, faute de cartons. Ces archives ont été, grâce à M. Rouchon, l'archiviste zélé du département, récemment réintégrées aux archives départementales du Puy-de-Dôme.

Les registres des causes du bailliage, au nombre de 90, embrassent la période comprise entre 1664 et 1790, avec des lacunes assez considérables. En voici le classement provisoire que j'avais entrepris. La réintégration l'a rendu maintenant inutile.

I. 1664-1666, 4 pièces.
II. 1666-1669, 6 —
III. 1659-1703, 10 —
Lacunes : fin 1675 à novembre 1677 ; — mai 1678 à avril 1679 ; — septembre 1680 à novembre 1684 (voir IV) ; — juillet 1687 à février 1696 ; — août 1697 à octobre 1699 ; — juin 1700, à août 1702.
IV. 1684 (nov.)-1687 (juillet), 1 pièce.
V. 1710-1730) oct.), 15 pièces. La partie supérieure des registres est très endommagée.
Lacunes : sept. 1717 à nov. 1720 ; — sept. 1721 à déc. 1724 : — 1726 à sept. 1728.
VI. 1731-1741, 16 pièces.
VII. 1743-1759, 15 —
Lacunes : octobre 1745 à mai 1747 et juin 1750 à mai 1753.

Digitized by Google

VIII. 1759-1769, 10 pièces.
IX. 1770-1780, 8 —
X. 1781-1790, 5 pièces.
XI. Treize pièces informes du XVII[e] siècle. Ces registres, perdus par l'humidité et tombant en poussière, comblent probablement quelques-unes des lacunes citées plus haut : il est malheureusement bien difficile de les consulter à cause de leur état.

Il y a, en outre, une autre liasse, de 11 cahiers, provenant de juridictions diverses :

XII. Juridictions de Moissat (1643, 1684), Espirat (1641-3 ; 1655-7), Dallet et Malintrat (1748, 1759), et [Espirat]? (1654-5).

Enfin, des pièces diverses, se trouvant là on ne sait comment, avaient été réunies au nombre de 11, dans une même liasse, dont voici le détail : « Terrier de la vicairie de Saint-Loup de Billom (1446-1564) ; lièves des charités du haut et bas Moissat ; livre de cens de la luminaire de Saint-Julien d'Espirat (1664-1669) ; livre de raison de la famille Torrent, depuis 1587, (*sans grand intérêt*), et livre des cens dûs dès 1632. »

Pour ceux qui voudront travailler dans ces papiers judiciaires, l'Inventaire et état des papiers concernant le greffe, du temps de la ferme de feu Jean-Ignace Raby (1753-6), sera peut-être utile à consulter.

FÉLIX CHAMBON.

LES GANTS BLANCS DE RICHELIEU

« ... Devant que d'en partir (d'Angleterre), je seray bien aise que vous preniez soin de me faire faire deux douzaines de paires de gans blancs de cuir d'Angleterre, sans garnir, de la grandeur et tous semblables à celuy que je vous envoye, et que vous me les faciés apporter avec vous.... »

P. S. « Je n'envoye ces gants que pour faire voir la grandeur et non pas pour la cousture, car ilz sont beaucoup mieux cousuz à l'angloise. »

Extrait d'une lettre originale de Richelieu à Pompone II de Bellièvre, ambassadeur en Angleterre, datée de Rueil, 10 janvier 1640. (Bibl. Nat., Ms. français 15.915, fol. 399).

Digitized by Google

QUESTIONS

102.— Une lettre de saint Vincent de Paul. — En 1827 a été publiée une brochure intitulée : *Lettre de saint Vincent de Paul au cardinal de la Rochefoucauld sur l'état de dépravation de l'abbaye de Longchamps, en latin, avec la traduction française et des notes par J. L.* (Paris, Montardin, 1827, in-8°, 23 p.). Tous les bibliographes, et particulièrement Quérard, dans la *France littéraire*, sont d'accord pour attribuer cette publication à l'abbé Jean Labouderie, ce qui est très plausible. Il est cependant très probable, malgré l'autorité de l'éditeur, que cette lettre est apocryphe. M. F. Bournon, dans son *Supplément* à Lebeuf (Additions et rectifications, t. I, p. 459), a remarqué avec justesse que cette lettre ne pouvait pas être adressée au cardinal de La Rochefoucauld, puisque celui-ci est mort en 1645. L'abbé Labouderie n'a pas dit où il a puisé son texte. L'aurait-il fabriqué? C'est possible, car je crois que saint Vincent de Paul écrivait rarement en latin. La lettre est-elle authentique? Serait-ce alors sur le nom du destinataire que porterait la falsification ou l'erreur ?

Les éditeurs modernes de la Correspondance de saint Vincent de Paul n'ont pas admis cette lettre — qu'ils n'ont pu ignorer — dans leur recueil. Je l'y ai en vain cherchée sous la date indiquée, et *passim*. Un autre sera-t-il plus heureux que moi dans cette enquête? P. Lbe.

103.— Un projet de cimetière parisien à la Chapelle-Saint-Denis. — J'ai sous les yeux une brochure in-4° de 8 pages de texte et 2 planches gravées, que je ne trouve citée dans aucun recueil bibliographique. Elle ne porte ni date, ni nom d'imprimeur et est intitulée : *Mémoire sur la nécessité de mettre les sépultures hors de la ville de Paris, présenté à M. de Calonne, ministre d'État..., Par le sieur Labrière, architecte de monseigneur le comte d'Artois.*

Le titre de départ porte : « Projet d'un temple destiné à la « sépulture de nos Rois, environné de sépulcres pour les princes « et seigneurs, et de tombeaux pour la noblesse et les habitants « de Paris, qui, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourraient « plus, à l'avenir, être enterrés dans le sein de la capitale. »

*

Digitized by Google

La date de ce projet est à chercher entre 1783 et 1787 (durée du ministère de Calonne). Elle pourrait peut-être se préciser si l'on retrouvait l'origine d'un « bruit » dont parle l'auteur dès le début de son mémoire, d'un « bruit qui s'est répandu que « l'abbaye de Saint-Denis et la Congrégation de Saint-Maur « pourraient être sécularisées » et qui fit naître au sieur La Brière l'idée de construire, à peu de frais, avec les matériaux qu'on en retirerait, le monument qu'il projetait. Il aurait été placé dans une enceinte d'environ 90 arpents, à la distance d'une bonne demi-lieue de Paris, dans la plaine de Saint-Denis, un peu au delà de La Chapelle, si l'on en juge d'après une très petite carte qui accompagne le travail. Une vue pittoresque du projet, gravée par Croisey (?), montre qu'il ne manquait pas de grandeur.

Je n'ai pas trouvé le nom de La Brière dans l'Almanach royal comme ayant rempli les fonctions qu'il s'attribue sur le titre de sa brochure. Le *Dictionnaire des Architectes*, de Ch. Bauchal (1887, in-8°), ouvrage rempli d'inexactitudes, reste très vague sur La Brière père et La Brière fils, auxquels ils consacre (pour éclaircir son sujet!) quatre articles sous deux noms différents (pages 162 et 321), sans parler du monument en question.

Un des collaborateurs de la *Correspondance* a-t-il rencontré, au cours de ses lectures, une mention de ce projet dont il m'a paru intéressant de signaler l'existence?

P. Lbe.

RÉPONSES

La naturalisation de Pierre Myron (80). — L'usage des lettres de naturalité était assez fréquent au début du XVI^e^ siècle, non seulement en France, mais dans les provinces italiennes soumises à la France. Le comte de Caiazzo en a reçu pendant son internement en deçà des Alpes. Plusieurs Génois et Astesans ont été naturalisés milanais. L'acte n° 142 de JJ 234 aux Arch. Nat. contient les lettres concedées au Lucquois Arnol Girard, prêtre, ancien serviteur de feu l'archevêque de Lyon et

Digitized by Google

de Bordeaux, qui était venu s'établir en France à la suite de Charles VIII. En voici le texte.

Loys, etc, Savoir faisons. Nous avoir receu humble supplicacion de nostre bien amé Maistre Arnol Girard, Arnolfinus, licencié en loix et en decret, contenant qu'il est oultre montain, natif du pays de Lucques, et que feu nostre amé et féal cousin le cardinal arcevesque de Lyon et de Bourdeaulx, dernierement decedé, acompaignant feu nostre très cher seigneur et cousin le Roy Charles, que Dieu absoille, en son voyage de Nappes, le retint son serviteur domestique et familier et a ledit Arnolfinus continué depuis lors à servir ledit cardinal et jusques à son trespas ; au moyen duquel service et de la continuelle residence qu'il a faicte en nostre royaume, il y habiteroit volentiers et feroit du tout sa demourance, tant à l'occasion de ce que en nostre dit royaume et pays icelluy nostre cousin le cardinal luy a fait prendre les ordres de prebtre et a commencé à le y pourvoir d'aucuns benefices, que aussi se confiant de la recommandacion qu'il a de plusieurs grans et notables personnages et mesmes des parens et amys de feu nostre dit cousin le cardinal, par quoy il espère d'avoir en nostre dit royaume plus convenable provision en l'église que ailleurs ; mais, pour ce que par noz ordonnances gardées en nostre dit royaume, pays et seigneuries, il n'est permis à aucuns y faire residance s'il n'est natif de nostre dit royaume, pays et seigneurie, ne y avoir, tenir, acquérir ne posseder aucunes terres ne obtenir et accepter aucuns beneffices ne d'aulcuns ses biens disposer, sans congé, licence et permission de nous, ledit suppliant doubte que, le temps advenir, au moyen de ce, noz officiers ou autres le voulsissent empescher de y avoir et tenir beneffices et acquerir aucunes possessions et le troubler en la joyssance de ceulx qu'il y a et pourroit avoir cy-après et semblablement l'empescher de disposer de sesdits biens par testament ou autrement, si il n'estoit par nous à ce habillité, en nous humblement requerant noz grâce et liberalité luy estre sur ce impartiz. Pourquoy nous, ces choses considerées, mesmement en faveur et consideracion des services continuelz que ledit suppliant a faits à nostre dit cousin le cardinal jusques à son trespas et aussi en faveur d'aulcuns noz principaulx serviteurs et officiers qui pour luy nous ont supplié et requis pour ces causes et autres consideracions à ce nous mouvans, avons octroyé et octroyons de grâce special, plaine puissance et auctorité royal, voulons et nous plaist que ledit Arnolfinus puisse et luy loise en nostre dit royaume, pays et seigneurie, obtenir, tenir et posseder tous beneffices qu'il a et pourra licitement avoir sans mittre ne crosse, jusques à la valleur de cinq cens ducas par an et au-dessoubz et d'iceulx beneffices et aussi de ses biens, terres et heritaiges qu'il a et pourra cy-après acquerir, il puisse en disposer et ordonner par testament et ordonnance de dernière volonté,

Digitized by Google

donnacion faicte entre vifz et autrement en faire et disposer à son plaisir et volunté et que ses heritaiges presens et advenir luy puissent succeder, tout ainsi que s'il estoit originellement natif d'iceulz noz royaume, pays et seigneurie et quant à ce, l'avons habillité et habilitons par cesdites presentes, sans ce que à l'occasion dessus dite on luy puisse en ce mectre ne donner ores ne pour le temps advenir... pourveu toutesvoyes qu'il sera tenu payer à nous ou à noz officiers finance moderée. Sy donnons etc.

Donné à Touars, ou mois de novembre, l'an de grâce mil cinq cens et de nostre règne le IIIme. Ainsi signé : Par le Roy, l'evesque de Perpignan et autres presens, Sauzay. Visa Contentor : Amys.

L. G. P

Documents sur les lettres de cachet en province (93). — « Par la lettre de cachet de Sa Majesté, du vingt-neufviesme may dernier [1643], présantée et ouverte avec honneur par Mre Guill. Vitalis, docteur ez droictz, procureur jurisdictionnel, signée : Louis, et plus bas : Phelipeaux, lesditz de Vésian, Barutel et Lacombe sont continués pour consuls dudict Cordes la présante année et, à l'exception dudict Monsicys, y est nommé François Fauchet, bourgeois dudict Cordes, pour exercer conjointement la mesme charge de consul.... »

(Archives de Cordes, Tarn, BB. 49).

Il faut savoir que, d'après l'usage local, les consuls étaient choisis par le conseil communal sur une liste présentée par ceux qui sortaient de charge, et qu'ils étaient nommés par le juge d'Albigeois ou par son lieutenant au siège de Cordes. Or, en 1642, eut lieu une double élection, l'une en présence du lieutenant au siège de Gaillac, l'autre devant un commissaire délégué par le Parlement de Toulouse (BB. 97). C'est cette dernière élection que confirme et proroge la lettre de cachet ci-dessus. C. P.

Un Du Plessis de Richelieu (96). — Le personnage en question est sûrement de la famille de Chivré, très connue en Anjou aux XVIe et XVIIe siècles. Le château du Plessis-Chivré, situé commune d'Etriché (Maine-et-Loire), et le fief d'Igné, commune de Daumeray, à une lieue de distance, appartenaient à cette famille. J'ignore d'où lui vient le nom de Richelieu. (Voy. C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*). A. P.

Le pont des belles fontaines de Juvisy (97). — Voici longtemps que je recherche en vain, mais sans désespérer cependant, le nom de l'architecte de ce monument tout à fait

Digitized by Google

remarquable. Ce pourrait être le second des Gabriel, qui acheva le Pont-Royal et construisit celui de Blois, mais on ne saurait l'affirmer. J'avais compté trouver à ce sujet quelques renseignements dans les registres paroissiaux de Juvisy, comme les curés en inscrivaient parfois entre deux actes pour noter un fait important : je n'y ai trouvé que la mention du « nouveau grand chemin », du « grand pont » et de « la petite arche » aux années 1731 (17 décembre) et 1735 (14 juillet).

Il est à peine utile de rappeler que Millin a consacré au pont des belles fontaines une notice de ses Antiquités Nationales et que Guilhermy a donné le texte des inscriptions gravées sur les deux fontaines (*Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris*, IV, 147-8).

L'année dernière, M. Mangeant, un distingué artiste versaillais, a gravé une jolie eau-forte de la partie inférieure du pont, la plus curieuse. F. B.

Porte de l'église Sainte-Croix de Gannat. (**08**). — Nous avons reçu de M. I. Servaas van Rooyen, archiviste et directeur du Musée communal de la Haye, le renseignement suivant :

« Le moulage de la porte de l'église Sainte-Croix de Gannat « ne se trouve ni dans un des musées de La Haye, ni dans un « des musées de Hollande; il n'existe pas non plus au Musée du « Kensington, à Londres ».

CHRONIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 9 septembre, M. Soyer, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du Cher, en remplacement de M. Boyer, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté ministériel, en date du 5 octobre, M. Riat, attaché à la Section des Imprimés à la Bibliothèque nationale, a été nommé stagiaire au Cabinet des médailles. M. J.-A. Blanchet, sous-bibliothécaire, a été nommé bibliothécaire honoraire.

L'École des Chartes rouvre ses portes le lundi 4 novembre. Le cours de notre regretté maître A. de Montaiglon est réparti entre M. G. Desjardins, chef du bureau des Archives au Ministère de l'Ins-

Digitized by Google

truction publique, pour le classement d'archives, et M. Ch. Mortet, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, pour le classement des bibliothèques. Le ministère et le Conseil de l'École ne pouvaient faire de meilleurs choix.

~~~ Chaque année, au mois de juillet, les archivistes départementaux adressent un rapport au Préfet sur l'administration de leur service. Ce rapport est ordinairement annexé aux documents imprimés qui forment le mémoire du Préfet au Conseil général ; mais plusieurs de nos confrères ont l'heureuse idée d'en faire une brochure spéciale : tel M. Bénet, archiviste du Calvados, qui a bien voulu nous envoyer le mémoire qu'il a rédigé cette année, et dans lequel se trouvent plusieurs faits fort utiles à signaler. Les acquisitions, les réintégrations, les dons, ont été considérables, puisque leur simple énumération occupe quinze pages du rapport ; en outre, M. Bénet annonce (page 18) qu'il pourra transmettre aux Archives de la Seine, pour servir à la reconstitution des actes de l'état civil, 214 actes intéressant la ville de Paris. Plus loin, en rendant compte de l'état d'avancement de son *Inventaire sommaire* (série C), l'auteur est amené à citer de curieux documents sur l'état des esprits dans la région, à la veille de la Révolution.

Nous sommes heureux que M. Bénet nous ait fourni cette occasion de parler des rapports sur les dépôts d'archives et nous nous mettrons toujours à la disposition de ses collègues pour analyser des travaux si profitables aux érudits.

~~~ Nous avons reçu de M. Brutails la communication suivante :

A Monsieur Corroyer, inspecteur général des édifices diocésains.

« Blois, le 8 octobre 1895.

« Monsieur,

« En réponse à la lettre où vous invoquiez contre moi l'opinion du Congrès des architectes, j'ai établi dans *la Correspondance historique* du 25 août que cette méthode, inadmissible en droit, était inexplicable en fait, le Congrès ne s'étant nullement prononcé. J'ajoutais, avec preuves à l'appui, qu'en tout état de cause votre théorie sur l'évolution des voûtes était inexacte.

« Votre réplique, parue dans *la Correspondance* du 25 septembre, évite la discussion ; vous y maintenez purement et simplement ce que vous avez précédemment écrit. C'est une tactique par trop commode et qui offre, de plus, cet inconvénient grave de n'avancer en rien la question. Puisque, à défaut d'une démonstration directe et scientifique, vous continuez à vous retrancher derrière l'autorité des architectes, voyons une fois encore ce que vaut cet argument.

« Vous prétendez que le Congrès vous a donné raison sur les deux propositions suivantes : 1° les ogives de la coupole de Montagne ont été construites en même temps que la coupole elle-même ; 2° les ogives

Digitized by Google

ont une « section » trop faible pour *tenir* sans être engagées dans la voûte.

« Sur le premier point, j'ai toujours été d'accord avec vous; je m'en suis encore expliqué page 260 de *la Correspondance*, et, si vous m'aviez fait l'honneur de lire ma lettre avec quelque attention avant de prendre la plume, vous vous seriez épargné la peine de combattre une idée que je n'ai jamais eue.

« Sur le second point, j'ai réservé ma façon de penser. Les ogives ont à très peu près 10 mètres de portée; elles présentent un profil rectangulaire; les voussoirs sont en pierre dure et bien appareillés; la coupole se maintenant par elle-même ne pèse pas sur les ogives. Dans ces conditions, il me paraissait que celles-ci étaient assez fortes, sans qu'il fût nécessaire de supposer qu'elles étaient prises dans la maçonnerie. *A priori*, mon appréciation était très soutenable : les ogives ont 0^m 33 de saillie, et vous êtes trop habitué aux èdifices du moyen âge pour que j'aie besoin de prouver par des exemples que cette saillie, et non pas la « section » qui importe peu en l'espèce, donne toute garantie de solidité.

« J'ai d'ailleurs soumis mon opinion à une épreuve décisive : les ogives ont 0^m 59 de largeur; or, entre l'extrados de l'une d'elles et l'intrados de la coupole, j'ai introduit une lame de 0^m 31.

« J'ignore, Monsieur, si les membres du Congrès seront satisfaits que vous les ayez engagés aussi imprudemment; c'est affaire entre vous et eux. Mon unique but est de faire toucher du doigt les conclusions matériellement erronées où vous conduit, *même en matière de construction*, un argument dont vous abusez en vérité.

« Veuillez agréer, etc. BRUTAILS.

P. S. — Vous persistez à qualifier « procès-verbal authentique » l'article de *la Gironde* que vous avez cité dans votre première lettre, et vous me renvoyez à *l'Architecture*, où ce document a, dites-vous, été publié. Je me suis référé à *l'Architecture* du 20 juillet dernier, et j'y trouve, page 241, plusieurs preuves de votre erreur. On appelle procès-verbal authentique un compte-rendu officiel, revêtu de formes solennelles. Cela étant posé, l'article de *la Gironde* est inséré entre guillemets, avec l'indication de sa provenance, dans un récit humoristique de l'excursion à Montagne. Ni l'article de *la Gironde* ni le récit de *l'Architecture* ne renferme la moindre formule d'authenticité; ils ne sont seulement pas signés. Vous-même considériez si peu comme officiel le texte reproduit par *l'Architecture* que vous l'avez rectifié sur un point et complété de deux ou trois alinéas empruntés à *la Gironde*. Quant à dire que les publicistes qui ont pris part au Congrès sont des écrivains de mérite, c'est une objection sans portée : je tiens ces Messieurs pour des esprits fort distingués, mais il n'en résulte pas que leurs articles soient des « procès-verbaux authentiques ».

Digitized by Google

M. Félix Rocquain a fait à la séance du 28 septembre dernier de l'Académie des sciences morales et politiques une communication sur le pape Eugène IV et les commencements du concile de Bâle, dont le sujet forme le troisième et dernier volume de son ouvrage sur la Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther.

Nous recevons de M. Ch.-A. Colin, secrétaire général de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, la note suivante :

« Une intéressante découverte archéologique vient d'être faite à Chassenon, localité qui occupe l'emplacement de l'ancienne *Cassinomagus* des Romains sur la limite du Limousin.

« La société archéologique de Rochechouart faisait exécuter des fouilles dans des puits taillés dans le rocher par les Gallo-Romains et qui furent comblés lors de la destruction de cette ancienne cité à l'époque des invasions barbares. Dans un de ces puits on a trouvé, entre autres objets, une statue en pierre calcaire de 60 centimètres de hauteur. Elle représente un dieu de panthéon gaulois, le dieu à l'attitude accroupie qui rappelle par les jambes repliées et l'attitude générale, les bouddhas hindous.

« La divinité découverte à Chassenon le 23 août, porte au cou un *torques* à renflement terminal. Elle présente une particularité qui ne se rencontre pas sur les quelques spécimens de de panthéon que nos musées possèdent. Cette particularité unique est un évasement terminé par un bourrelet de la draperie qui recouvre le haut du corps et qui s'avance au-dessus du nombril, comme le ferait un tablier placé entre les deux jambes repliées. Ces jambes sont nues, mais celle de droite présente au dessus de la cheville un renflement qui pourrait bien être un bracelet.

« Cette statue sera déposée au Musée de Rochechouart. »

Au cours de fouilles faites à l'hôtel des Monnaies pour la construction d'un nouvel atelier, on a dégagé, sur une étendue de plusieurs mètres, la partie inférieure de l'enceinte de Philippe-Auguste. La muraille a 2 mètres 10 d'épaisseur. Le petit hôtel Conti, dit *hôtel de Laverdy* est accolé à cette enceinte. Lors de la construction de l'hôtel des Monnaies par Antoine, en 1771, le petit hôtel Conti fut conservé en entier; il existe encore, avec quelques modifications, tel qu'il était au XVIII^e^ siècle.

Il a été de nouveau question à une récente séance du conseil municipal d'Avignon, de la démolition des remparts au sud de la ville.

Le Conseil municipal a renouvelé à l'unanimité son vœu. M. Pourquery de Boisserin, maire, a proposé d'achever la désaffectation du Palais des Papes, où serait constitué un Musée chrétien. La ville construirait une caserne pour le régiment d'infanterie qui occupe actuellement une partie du Palais.

Digitized by Google

Aux séances des 3 septembre et 3 octobre de la *Société historique et archéologique de Château-Thierry*, les communications suivantes ont été faites : M. Fr. Henriet a donné lecture d'un travail sur le trésor de l'hôtel-Dieu de Château-Thierry. — M. Minouflet a lu un mémoire sur la géographie économique de l'arrondissement de Château-Thierry. — M. Josse a communiqué le terrier illustré de l'abbaye de Charme.

On a signalé la prochaine publication, par M. le vicomte de Grouchy, de l'inventaire du mobilier de Hilaire de la Haye, auditeur à la Cour des Comptes, conseiller du roi, dressé à Charly en 1686. — M. de Larivière a fait une lecture sur la nomination de La Fontaine à l'Académie en 1682. — M. Pilloy a donné à la *Société*, une ordonnance de 1784 fixant les impositions de l'élection de Château-Thierry.

Les lectures suivantes ont éte faites à la séance du 7 octobre de la Société d'Archéologie de Bruxelles :

Docteur Beugnies : — Le sens et la formation des noms propres en France. — J Destrée : Rapport sur le Congrès archéologique et historique de Tournai. — J. van Malderghem : Rôle d'armes du XIII^e^ siècle. — Comte de Marsy : Notes sur diverses tapisseries flamande. — P. Saintenoy : Note additionnelle sur les fonds baptismaux. — Les cuves à rebord saillants. — Th de Raadt : Note sur un portrait armorié du XVII^e^ siècle.

Exposition de Bordeaux. — La société philomathique a fait paraître récemment un élégant catalogue intitulé : *Catalogue officiel des arts anciens et modernes*. Paris, imprimerie Camis ; Bordeaux, imprimerie G. Gounouilhou, 1895, in-8°. Les Arts anciens occupent cent pages du volume (p. 86-189) ; le nom des exposants est indiqué par ordre alphabétique, ce qui comble en partie la lacune signalée par M. G. D. dans le dernier numéro de la *Correspondance*.

On abuse depuis quelques années des expositions ; à tout propos on organise des exhibitions d'objets, qu'on n'a même pas le soin de bien présenter au public. C'est le cas pour l'*Exposition du Centenaire de la Lithographie*. On a réuni dans plusieurs salles du palais du Champ de Mars toutes sortes de gravures, disposées pêle-mêle, sans divisions, sans notices explicatives, de sorte qu'il est impossible de se rendre compte du classement adopté par les organisateurs de cette exposition. Dans une même salle on trouve des œuvres d'époques et de pays différents. Il eût été cependant fort intéressant de disposer méthodiquement, par époques et par pays, les diverses productions de la lithographie ; on aurait pu ainsi suivre le développement progressif de cet art.

La partie moderne est fort mal représentée. Nous n'avons vu dans aucune salle d'affiches illustrées ; on aurait pu cependant réunir quelques œuvres des artistes contemporains. Il faut que les rares vi-

Digitized by Google

siteurs parcourent les expositions industrielles, annexées à la partie rétrospective, pour en voir quelques-unes. On comprend le peu de succès de cette exposition.

M. Charles Sellier vient d'achever et livre en ce moment à l'impression une étude de restitution historique et topographique fort importante sur le quartier du Marais à Paris. Ce travail, établi sur des documents inédits tirés de nos archives et des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a pour objet principal l'Hôtel Barbette et la détermination de son emplacement et du lieu où fut accompli, en 1407, le meurtre du duc d'Orléans. L'auteur a complété cette étude par l'hisrique succinct des maisons bâties dans la région comprise entre la rue Barbette et la rue des Francs-Bourgeois. La communication des titres de propriété, obligeamment faite par M. Coutela, a permis à M. Sellier de s'étendre un peu plus longuement sur l'une de ces maisons, appelée l'Hôtel Poussepin, et de lui consacrer un chapitre spécial.

M. Ch. Normand, directeur de *l'Ami des Monuments et des Arts*, prépare un guide archéologique de Dieppe et de ses environs, Arques, le manoir d'Ango et le château de Mesnières.

Depuis le mois d'avril, la Société archéologique d'Eure-et-Loir tient ses séances dans la grande salle de la Porte-Guillaume, à Chartres. La ville en a abandonné la jouissance à la Société pour une période de dix-huit ans, moyennant une minime redevance, par une délibération en date du 28 novembre 1893 ; le bail entre la Ville et la Société a été signé au mois de juin 1894. Depuis ce temps, la Société a installé sa bibliothèque dans la grande salle qui se trouve directement au-dessus du porche de la Porte-Guillaume ; cette salle règne dans toute la largeur du monument et son plan répond à celui du pavillon central et des deux tours d'angle ; elle a été convenablement restaurée. Le musée lapidaire de la Société, qui n'est pas très riche, n'est pas encore organisé. Il est provisoirement déposé, sans ordre, dans une des salles basses de la tour droite du monument.

M. l'abbé Ch. Urseau, secrétaire de l'évêché d'Angers, a donné, dans la *Semaine religieuse d'Angers*, le compte-rendu de la découverte du tombeau du roi René et de sa première femme, Isabelle de Lorraine. En perçant la voûte d'un caveau de la cathédrale d'Angers, que l'on supposait être celui de ce prince, on a mis à jour deux cercueils. Nous extrayons du procès-verbal, dressé en présence de Mgr l'évêque d'Angers, qu'a publié M. l'abbé Urseau, les renseignements suivants :

« Devant la deuxième arcade de la première travée du chœur, côté de l'Évangile, ayant introduit une lumière dans l'excavation, nous avons constaté la présence de deux cercueils juxtaposés. L'ouverture ayant été élargie, M. Dussauze, inspecteur des édifices diocésains, a reconnu que ce caveau mesure 2 m. 24 de longueur, 1 m. 15 de lar-

Digitized by Google

geur et 1 m. 40 de hauteur sous voûte; que la voûte est en tuffeau à arc surbaissé; que le caveau renferme réellement deux cercueils, placés parallèlement à l'axe de la cathédrale, les pieds tournés à l'orient; que ces cercueils, l'un en plomb (longueur 1 m. 80), l'autre, d'un métal blanchâtre dont nous n'avons pu exactement préciser la nature (longueur 1 m. 87), reposent sur des barres de fer, à 0 m. 40 du sol, qui est jonché de débris de diverses sortes, particulièrement de morceaux de bois vermoulu. Le cercueil en plomb est le plus éloigné de la muraille; en tête, on remarque une déchirure du plomb qui permet de jeter un regard sommaire à l'intérieur de la bière. On distingue aisément une couronne, composée de grands et de petits fleurons alternants, posée à droite d'un crâne entièrement décharné. Sous la couronne, on aperçoit un sceptre et, sur le côté gauche de la poitrine, une sphère de 0 m. 12 environ de diamètre, surmontée d'une croix. Ces objets sont en métal très mince, couvert d'un oxyde verdâtre. Les ossements, à peine visibles sous une couche de poussière, semblent offrir peu de consistance.

« Le second cercueil, le plus rapproché de la muraille de l'église, paraît absolument intact, sauf un léger affaissement du couvercle.

« D'après cet examen et les textes historiques relatifs à la sépulture du roi René d'Anjou, il est incontestable que le cercueil en plomb renferme les restes de ce prince, et que le cercueil voisin est celui d'Isabelle de Lorraine, sa première femme. »

On sait que le roi René mourut à Aix, en 1480, et que son corps fut déposé, l'année suivante, à côté du corps de sa première femme, dans un cénotaphe qu'il avait fait construire de son vivant dans la cathédrale d'Angers. Ce cénotaphe fut détruit à la Révolution; les cercueils, cachés par les boiseries et les stalles, échappèrent au vandalisme révolutionnaire.

Musée d'Artillerie. — Dernières acquisitions. — Dagues du XV^e^ siècle. — Estoc allemand du XVI^e^ siècle. — Fusil italien à deux canons superposés. — Courroie de ceinture et pendant d'épée. (Legs de M. Ch. Grouvelle).

Musée de Cluny. — Dernières acquisitions. — Armure almande du XVI^e^ siècle représentant les travaux d'Hercule. — Armure du XVI^e^ siècle. — Paire de chenets. (Legs de M. Ch. Grouvelle).

Musées de province. - Dernières acquisitions.—DUNKERQUE: Tableau de M^me^ Demont-Breton, *Jean-Bart recrutant ses équipages* (acquisition avec subvention du Ministère de l'Instruction Publique).— LILLE : Série de pièces de céramique italienne et de Palissy (Don de l'Etat). — Deux tableaux de M. E. Breton, *Un paysage* et la *Veillée après la bataille de Saint-Quentin* (Don de l'auteur). — *Une mise en croix*, art flamand du XV^e^ siècle. — Le *Repas de l'Artisan*, de Le Nain. — Portrait de jeune femme, école vénitienne, XVI^e^ siècle. — Une es-

Digitized by Google

quisse de G. Thys. — Une *Ronde d'Amours*, de Lobbedez. — Un *Pêcheur au verveux à Freneuse*, de Bouchor. — NANCY (Musée lorrain): Pointes de flèches en silex, hachette polie en euphotide, marteau-hache perforé, monnaies romaines et lorraines (dons de MM. Gruyer et Lanternier). — Bas-relief de l'école des Richier, représentant un génie ailé s'appuyant sur un cartouche (don de M. Hallé). — Sceau rond en cuivre de la mairie de Custine, époque de la Restauration (don de M. R. Wiener). — Cinq monnaies en argent du roi d'Angleterre Charles I^er^, gravées par Nicolas Briot (Acquisition). — Portrait du duc de Lorraine Léopold, à cheval, entouré de plusieurs personnes; l'une d'elles, un architecte, lui présente un plan. Ce portrait provient du château de Saint-Menge, anciennement Bassompierre (Vosges). (Don de M. L. Pierson).

Congrès de Tournai. — L'intérêt de la dernière réunion des sociétés archéologiques belges était surtout dans le cadre choisi cette année. Bien que ville romaine, puis capitale mérovingienne, Tournai est, avant tout, la commune qui s'est librement donnée à Philippe-Auguste, qui par son attachement à la monarchie mérita l'amitié très particulière de Jeanne d'Arc et la secourut jusque dans sa prison; qui, enfin, française de 1187 à 1513, l'est encore redevenue en 1518, 1667, 1745, après Fontenoy, 1792 et 1794.

Les monuments de l'art médiéval y abondent malgré les nombreux sièges subis; le commerce et l'industrie étaient importants et l'architecture fort caractéristique de la cathédrale aux *chins clochiers* a été reproduite dans tous les pays où les bateliers tournaisiens transportaient les statues, les fonts baptismaux et les dalles funéraires des imagiers de leur ville. Aussi le moyen âge a-t-il eu tous les honneurs du congrès, en commençant par la charte de Philippe-Auguste.

Quel sens faut-il donner à l'article 25 : *Quicunque injuriam fecerit in aqua tornacensi, vie ipsius aque cathena debet* [ou *debent*] *precludi quousque injuria fuerit emendata ?* L'expédition officielle de la chancellerie royale porte, paraît-il, le singulier, et le registre du Vatican le pluriel.

On a renvoyé au congrès de 1896 la rédaction d'instructions sur la manière de publier les textes anciens.

M. Bergmans a soulevé un problème délicat et fait adopter un vœu qui peut entraîner les complications les plus imprévues : Comment mettre à la portée du public savant les sources manuscrites encore inaccessibles, telles qu'archives de notaires, séminaires, chapitres, évêchés, communes et surtout celles des familles ayant un passé historique ? Ne pourrait-on pas, comme cela se fait depuis peu à Gand, décider les détenteurs à confier la garde de leurs archives à un dépôt public en s'en réservant la propriété ? A la réflexion, on se demande ce que peut être la propriété de papiers de famille, sinon le droit d'en régler la publication comme on le juge convenable. Quelle sera l'atti-

Digitized by Google

tude des pouvoirs publics envers les particuliers qui voudront reprendre leurs archives, ou qui se refuseront à en faire le dépôt, si le mouvement en ce sens se généralise ; quels conflits surgiront entre les propriétaires et les éditeurs de textes, ou les familles ayant des droits inégaux sur un même document joints à des intérêts contraires?

L'heureux succès des travaux de l'École française de Rome sous la direction de M. Geffroy, puis de M. l'abbé Duchesne, a fait émettre un vœu en faveur de la fondation d'une école belge.

L'archéologie Tournaisienne a été étudiée sous toutes ses faces; les voies romaines de *Tornacum* par *M. de Monnecove ;* les antiquités franques analogues à la tombe de Childéric, par *le doyen de Selve ;* les caractères de l'architecture tournaisienne née d'une fusion des écoles française et rhénane, par *M. Cloquet* ; la dinanderie, la fabrication des tapisseries de haute lisse et l'école de miniaturistes, par *M. Destrée.*

M^me^ Letellier, de Mons, qui à ses études sur l'argenterie et les graveurs flamands joint celle des tapisseries, a présenté et fait approuver un projet de restauration d'une chappe exécutée en 1580, et dont les restes sont conservés à Sainte-Waudru de Mons. Elle a été assez heureuse pour retrouver des renseignements à ce sujet dans un ouvrage de Vos.

Le congrès se complétait par la visite des nombreux édifices religieux et civils, des collections particulières et des châteaux des princes de Ligne, à Antoing et Belœil. Toutes les églises sont anciennes et aussi intéressantes par leurs trésors que par leur architecture. Les travaux de restauration nécessités par l'usure du temps ont en général été forts bien faits; cependant je me permettrai une critique relative à ceux de Saint-Jacques. Un certain nombre de monuments funéraires placés un peu partout dans l'édifice sont depuis peu relégués dans le rez-de-chaussée de la tour. En dehors de la question de droit que peut soulever ce manquement aux clauses d'une concession à perpétuité, car un contrat funéraire doit être respecté même si le défunt ne laisse pas d'ayant-cause pour défendre ses droits, il y a là une grave erreur esthétique. Une église, une paroisse, ne se compose pas simplement de l'ensemble de pierres et de poutres prévu par le premier architecte ; dès que l'édifice a duré quelques siècles, les vitraux ajoutés par les générations suivantes, les chapelles qui en augmentent successivement l'étendue, les objets précieux déposés au trésor par la piété des fidèles, toutes les manifestations de leur vie et enfin leur tombe même s'incorporent à l'édifice primitif et lui donnent son vrai caractère. Distraire quoique ce soit de ce patrimoine moral et artistique ne peut que dénaturer l'ensemble.

Je n'indiquerai rien dans les trésors des diverses églises; tout serait à citer dans cet admirable ensemble de pièces d'orfèvrerie, de châsses, de tableaux ou de tapisseries, surtout de vêtements sacerdotaux.

Digitized by Google

A signaler cependant l'abondance des monuments funéraires qui justifient pleinement la vogue qu'avaient jadis les œuvres des sculpteurs tournaisiens.

Du reste tout cela est décrit d'une manière brève, mais suffisante dans les publications faites à l'occasion du congrès. Il est à remarquer qu'en Belgique, on les prépare admirablement. Il ne dépend pas des organisateurs que toutes les communications soient intéressantes, qu'il n'y en ait aucune qui détone, mais ils peuvent prévoir celles qui doivent être présentées; mettre en valeur l'histoire de la ville et de ses monuments, et celà est toujours fait avec soin. A ce point de vue les diverses brochures écrites par *M. Soil*, secrétaire général, et distribuées avant la séance d'ouverture sont un modèle à proposer; elles donnaient la description de Tournai, son histoire, le programme des excursions; jusqu'à la liste des collectionneurs tournaisiens. Parmi ceux-ci on ne peut omettre *M. Desmazières* qui, avec une patience de bénédictin, a réuni tous les livres relatifs à sa ville ou y ayant été imprimés, et un très riche ensemble de documents figurés ou manuscrits classés avec méthode. Dans la liste des adhérents, on a indiqué la nature de leurs études et de leurs collections.

Le musée, établi dans l'ancienne halle aux draps, près du beffroi, renferme une belle collection de tableaux, une intéressante série d'œuvres d'art tournaisiennes, dont plusieurs ne sont qu'en dépôt et surtout un très riche médaillier, classé et en grande partie donné par le comte de Nédonchel, président du Congrès.

Les excursions ont eu, avons-nous dit, pour objet les châteaux des princes de Ligne à Antoing et Belœil. Le premier englobe dans des constructions récentes un donjon du xv^e^ siècle et les ruines de l'enceinte; une tour transformée en chapelle renferme les tombes de la famille de Melun, retirées de la collégiale gothique démolie en 1874.

Belœil n'est jamais sorti de la famille depuis le xii^e^ siècle. Le parc dessiné par Lenôtre, avec une pièce d'eau longue de 500 mètres, justifie son nom de Versailles de la Belgique. Les souterrains du château renferment les archives de la famille, les appartements, un mobilier d'une surprenante richesse, surtout en objets historiques.

F. de Villenoisy.

— **Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** — *Séance du 19 octobre 1894.* — M. Ed. Le Blant annonce que, dans des terrains situés près de la commune d'Aïn-Smara (province de Constantine), M^me^ Cantini a découvert, sur une étendue d'environ 600 mètres, sept carrières de marbre qui ont été exploitées par les anciens. — M. Alexandre Bertrand présente les fac-similés de deux vases d'or, découverts, il y a cinq ans, à Vaphio, petit village des environs de Sparte. Ces fac-similés, dont les originaux appartiennent au Musée d'Athènes, seront exposés dans une vitrine du musée de Saint-Germain. — *Séance du 26 octobre.* — M. Deloche termine la seconde lec-

Digitized by Google

ture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité et pendant les premiers siècles du moyen âge. — *Séance du 2 novembre.* — M. Héron de Villefosse communique de la part du R. P. Delattre une nouvelle note sur les fouilles de Carthage et les récentes découvertes faites dans la nécropole punique. — *Séance du 9 novembre.* — M. Héron de Villefosse communique un travail manuscrit de M. Arthur Bourguignon, capitaine au 13e chasseurs alpins, relatif à la découverte d'un ancien camp fortifié, faite par cet officier au Roc des Puits brisés, près de Sardières (Savoie). — M. Clermont-Ganneau offre, au nom de M. Pavet de Courteille fils, des papiers provenant de l'orientaliste Silvestre de Sacy : sa correspondance de 1778 à 1837, et des papiers divers où l'on distingue particulièrement les recherches entreprises par ce savant dans les archives de Gênes. — *Séance du 23 novembre.* — M. Alexandre Bertrand présente quatre petites statuettes en ivoire découvertes dans la grotte de Brassempouy (Landes). — *Séance du 30 novembre.*— M. Cailletet présente divers objets découverts à Vertillum, cité gallo-romaine des environs de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). La pièce la plus intéressante est une statuette en bronze de Bacchus enfant, fort bien conservée, découverte dans une couche de terre noire mélangée de débris de charbons provenant de l'incendie qui a détruit Vertillum vers le IIIe siècle après J.-C. — *Séance du 7 décembre.* — M, Héron de Villefosse communique les photographies et les dessins des principaux objets trouvés à Carthage par le P. Delattre dans les fouilles de la nécropole voisine de Serapéum. — *Séance du 21 décembre.* — M. Héron de Villefosse rend compte d'une exploration faite dans le Sud tunisien par M. H. Lecoy de la Marche, lieutenant d'artillerie, attaché à la mission Foureau. — *Séance du 28 décembre.* Le P. Delattre écrit que ses recherches se sont surtout portées sur l'emplacement d'une nécropole punique où il a découvert de nombreux objets.— *Séance du 4 janvier 1895.*— M. de la Blanchère communique les résultats des fouilles exécutées par ses soins en Tunisie où il a fait déblayer le temple de Caelestis (Tanit) à Dougga, l'ancienne Thucca. — *Séance du 11 janvier.* — M. Paul Meyer lit, au nom de M. Ch. de Grandmaison, un acte, longtemps recherché en vain, concédant aux chanoines de Saint-Martin de Tours le droit de battre monnaie. M. de Grandmaison a retrouvé cet acte, qui daterait de Louis X, dans un ouvrage de Monsnyer qui fut supprimé et dont peu d'exemplaires subsistent. M. A. de Barthélemy doute de l'authenticité de cet acte. — *Séance du 25 janvier.* — M. Foureau écrit de Biskra que dans la première partie de sa mission il a recueilli divers monuments préhistoriques (silex et poteries) et dessiné deux tombeaux anciens qui se rapprochent des sépultures mégalithiques. — M. Michel Bréal communique une inscription, récemment découcouverte à Kourba, l'ancienne Curubis (Tunisie), où est mentionnée la mise en état de siège de la ville qui était aux mains des Pompéiens

Digitized by Google

et s'attendait à un débarquement de la flotte de César. — *Séance du 1er février.* — M. Daumet communique un rapport sur un travail de M. Fauré, relatif au module adopté et au canon suivi par les grands architectes de l'antiquité et du moyen-âge dans leurs constructions : presque dans toutes peut s'inscrire un triangle équilatéral. MM. de Vogué et de Lasteyrie font observer qu'il faut se défier extrêmement de ce genre de recherches. — *Séance du 8 février.* — M. Müntz communique une étude sur les roses d'or pontificales pendant le moyen âge. — *Séance du 15 février.* — M. d'Arbois de Jubainville communique une étude sur le nom de Condorcet. Le *t* final ne remonte qu'au XVIIe siècle ; il remplace un *s ;* au XVIe siècle, on écrivait *Condorces*, et cette orthographe, attestée aussi au XIVe et au XVe siècle, est expliquée par un diplôme de Rodolphe III, roi de Bourgogne, en faveur de l'abbaye de Cluny, en 998. — *Séance du 22 février.* — Le P. Delattre écrit de Saint-Louis-de-Carthage pour rendre compte de la continuation de ses fouilles. M. d'Arbois de Jubainville communique une note sur l'adjectif vieil irlandais *lour*, « suffisant », noté plus tard *lor*, *léor*, qui, écrit *Laurus* dans le monde romain, a été employé comme nom propre d'homme par les Gaulois barbares ou esclaves. M. Müntz communique, de la part de M. Antoine Thomas, une note sur les manuscrits enluminés par un miniaturiste du XVe siècle, Evrard de Pinques ou d'Espinques. On savait qu'Evrard, originaire du diocèse de Cologne, se fixa à Paris vers 1430, qu'il travailla entre autres pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, et mourut en 1494. Il résulte des recherches de M. Thomas que deux des ouvrages enluminés par cet artiste en 1479-80, un *Tristan*, en trois volumes, et un *Propriétaire*, en un volume, étaient destinés à Jean du Mas, sieur de l'Isle, et se trouvent aujourd'hui, le premier dans la bibliothèque du duc d'Aumale à Chantilly, le second à la Bibliothèque nationale (*franç.* 9140). — *Séance du 8 mars.* — M. Héron de Villefosse présente une patère en argent ornée de bas-reliefs qui a été donnée au musée de Saint-Germain par M. Noblemaire, directeur de la Compagnie des chemins de fer de P.-L.-M. Elle a été trouvée près d'Aigueblanche, en Savoie, avec une autre patère semblable. — *Séance du 22 mars.* — M. R. de Lasteyrie lit un mémoire sur les œuvres de peinture attribuées à Andre Beauneveu, un des plus grands artistes du temps de Charles VI. M. de Lasteyrie démontre que le dessin du musée du Louvre, communiqué à l'Académie par M. Paul Durrieu, ne saurait être l'œuvre de Beauneveu, et que nous ne possédons actuellement qu'un seul manuscrit (psautier du duc de Berry, à la Bibliothèque nationale), auquel la collaboration de Beauneveu semble indiscutable Par contre, les deux belles miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles représentant le duc de Berry agenouillé devant la Vierge, et qu'on est généralement d'accord pour attribuer à Beauneveu, ne sont pas de lui, mais de Jacquemart de Hesdin. C'est à ce

Digitized by Google

dernier qu'il faut restituer deux magnifiques manuscrits, les Grandes Heures et les Petites Heures du duc de Berry, que M. Durrieux a attribuées aussi, avec quelques autres critiques, à Beauneveu. Enfin, M. de Lasteyrie donne des renseignements sur cinq miniatures évidemment de la même école, que Curmer avait jadis reproduites et dont on avait depuis perdu la trace : elles viennent d'être acquises par M. Maciet. — *Séance du 10 avril.* — M. Müntz fait une communication sur la tiare des papes du XII^e^ au XIV^e^ siècle. La forme en a constamment varié. Tour à tour conique, puis renflée vers le milieu, finalement écrasée dans le haut, tour à tour surmontée d'une grosse pierre précieuse formant bouton ou d'un globe supportant une croix, la tiare a souvent servi de thème aux fantaisies des joailliers. Les modifications introduites lors de l'établissement de la papauté à Avignon consistent principalement dans la substitution des motifs gothiques aux motifs romans auparavant en usage. Flottante jusqu'au pontificat de Benoît XII (1338-1342), la tiare s'enrichit, finalement, sous ce pape, de trois couronnes distinctes, nettement superposées. — *Séance du 19 avril.* — M. Lemoine fait une communication sur une chronique inédite de Saint-Denis qu'il a récemment découverte dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Cette chronique, qui embrasse près d'un siècle, est l'œuvre de plusieurs religieux de l'abbaye, dont l'un, Richard Lescot, qui s'y nomme à la date de 1329, composa, en 1358, contre les prétentions au trône de Charles le Mauvais, roi de Navarre, un traité où, pour la première fois, la loi salique est présentée comme un argument en faveur des Valois. Cette chronique, de 1268 à 1340, est un remaniement important du texte de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs, et semble avoir servi de base à la rédaction des *Grandes Chroniques de France*. De 1340 à 1364, elle est la seule chronique latine de Saint-Denis que nous possédions. Cette dernière partie présente un autre intérêt : elle est, de 1356 à 1364, une des sources principales de la Chronique de Du Guesclin par Cavelier et permet de faire dans l'œuvre jusqu'ici énigmatique du trouvère picard, le départ entre la partie historique et la partie légendaire. — *Séance du 10 mai.* — M. Bertrand annonce que M. Noblemaire a déposé au musée de Saint-Germain-en-Laye la seconde patère trouvée près d'Aigueblanche. Les fouilles continuent près de Saint-Paul-Trois-Châteaux, où l'on vient de découvrir un très remarquable lampadaire de bronze. — *Séance du 17 mai.* — M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les titres distinctifs des rois barbares. Jamais le titre de VIR *inluster* n'a été porté par les rois mérovingiens : c'est un titre des fonctionnaires les sujets; quant à eux, ils s'intitulaient DOMINUS, comme les empereurs romains. — *Séance du 28 juin.* — M. Héron de Villefosse présente à l'Académie les photographies du merveillenx trésor d'argenterie romaine découvert à Bosco Reale, près de Pompéi. — *Séance du 5 juillet.* — Le P. Delattre

Digitized by Google

écrit de Saint-Louis-de-Carthage qu'au cours de ses fouilles dans la nécropole punique du terrain Douimès, il vient de trouver deux pièces importantes : un disque de terre cuite sur lequel est représenté, moulé en relief, un guerrier monté sur un cheval au galop, et un masque de terre cuite. — *Séance du 12 juillet.* — M. Philippe Berger lit un mémoire sur les fouilles faites par M. E. Gautier pour déterminer l'emplacement de l'ancienne Radès. Il entretient ensuite l'Académie d'une inscription latine trouvée à Maktar (Tunisie). M. Héron de Villefosse entretient l'Académie des nouvelles découvertes faites à Carthage. — *Séance du 19 juillet.* — M. Noël Valois fait une lecture sur l'origine du titre de roi *très chrétien* attribué aux rois de France. Les uns ne le font dater que du règne de Louis XI ; les autres le font remonter au baptême de Clovis. La vérité se trouve entre ces deux opinions extrêmes. En tant que titre héréditaire exclusivement reservé aux rois de France, cette formule remonte à la fin du XIV^e^ siècle, probablement aux dernières années du règne de Charles V. Mais, bien plus anciennement, ce même titre a été décerné par l'Église aux souverains de la France comme un éloge individuel. Ce fait est particulièrement fréquent sous Pépin le Bref et sous Charlemagne, puis sous Louis le Jeune et sous Philippe-Auguste. — *Séance du 26 juillet.* — M. Müntz remarque qu'une exposition récemment organisée à Berlin et une savante monographie publiée par le D^r^ Lessing ont appelé l'attention sur les épées d'honneur ou épées bénites, autrefois distribuées par les papes. On a vu reparaître à cette occasion l'épée qui fut offerte, en 1460, par Pie II au marquis Albert-Achille de Brandebourg et qui sert, de nos jours encore, au couronnement des rois de Prusse. M. Müntz montre que, dès le règne d'Urbain V (1365), l'épée était solennellement remise chaque année, le jour de Noël, à quelque prince ou grand seigneur ayant bien mérité de la papauté. M. Müntz a retrouvé une vingtaine de ces épées, dispersées dans les musées publics ou les collections particulières de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. Une lame aux armoiries de Léon X a figuré, en 1889, à l'exposition militaire de l'esplanade des Invalides. Les archives du Vatican font connaître les noms des orfèvres qui ont exécuté les armes distribuées pendant la première moitié du XVI^e^ siècle. M. Müntz a pu ainsi établir que les épées d'Édimbourg, du musée de Vienne et de la Bibliothèque de Zurich, sont sorties de l'atelier d'un artiste de Sutri, Dominicus, attaché à la cour de Jules II comme orfèvre pontifical. Sous Léon X, un autre orfèvre, Sanctus Cole, eut le monopole des commandes. Paul III s'adressait de préférence au romain Franciscus de Valentinis L'épée d'honneur et le chapeau ducal ont été donnés pour la dernière fois en 1825, et c'est un prince français, le duc d'Angoulême, qui en a été le dernier titulaire. — M. Léopold Delisle communique une notice sur un manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc de Venise,

Digitized by Google

qui passe pour renfermer la *Chronique de Gérard de Frachet*. Mais la chronique contenue dans ce manuscrit est, en réalité, l'œuvre d'un dominicain de Parme, qui l'a rédigée vers 1320. Ce n'est qu'un abrégé de l'histoire de Tholémée de Lucques, dépourvu de valeur. Toutefois, les notes marginales et la continuation que l'auteur a ajoutées présentent de l'intérêt pour l'histoire de la ville de Parme. Le manuscrit de Venise est original : beaucoup de morceaux y sont écrits de la main de l'auteur. — M. Victor Waille communique dix-sept photographies et dessins résumant les résultats obtenus dans les fouilles faites à Cherchell.

Ouvrages nouveaux :

Barbier de Montault (Mgr X.) — La monstrance eucharistique de Mirebeau (Vienne), in-4°, 13 pp. (Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*, 1895, 3e livr.).

Fragment de monstrance du xve siècle appartenant à M. Fortin, à Mirebeau.

Inventaire du mobilier de Messire Antoine-François La Fauche, en 1743. [Evreux, Odieuvre], in-8°, 10 pp.

A.-F. La Fauche, maître des Comptes, à Paris.

Les vases eucharistiques exposés à Tulle. Tulle, Crauffon, in-8°, 7 pp.

Pyxides des xiiie et xive siècles ; ciboire du xviie siècle ; suspension de l'église de Laguenne (Corrèze), xiiie siècle ; ostensoir d'Ourliac-de-Bar (Corrèze), xive siècle.

Germain (L.) — *Recherche sur l'époque de deux chartes du cartulaire d'Orval, à propos de Gilles de Cons*. Nancy, Sidot, 1895, in-8°, 11 pp.

Chartes du commencement du xiiie siècle.

Dumoulin (Maurice). — *A travers les vieux livres. — Esquisse de Bibliographie*. Roanne, P. Roustan, 1895, 42 pp in-4°, 3 planches. Extrait du *Roannais illustré*, 7e série.

L'auteur de cette très intéressante étude, M. Maurice Dumoulin, n'est pas inconnu pour les lecteurs de la *Correspondance*. Bien qu'étranger au Forez, il y a conquis ses lettres de grande naturalité par ses études sur ce pays. M. Dumoulin, par amour des livres et pour trouver un plus vaste champ à ses recherches, accepta, il y a quelques années, le poste de conservateur de la bibliothèque de Roanne, qui était alors dans un état de délabrement absolu. Ce dépôt qui contenait alors 30.000 volumes provenant en majeure partie des couvents suivants: Capucins et Bénédictins de Charlieu, Capucins et

Digitized by Google

Jésuites de Roanne, Oratoire de Montbrison, n'avait pour ainsi dire pas de catalogue ni d'inventaire. Mettre un peu d'ordre dans ce chaos ne fut pas une petite affaire surtout si l'on considère qu'à son titre M. Dumoulin joint des fonctions universitaires. Enfin, à l'heure actuelle, non seulement les catalogues sont à jour et la Bibliothèque en état, mais encore son conservateur a su faire l'inventaire descriptif des livres de son dépôt, curieux soit par leur reliure, soit par des notes manuscrites y incluses, soit enfin par quelque autre raison. Ce sont ces notes que M. Dumoulin a rédigées et que publie le *Roannais illustré*.

L'auteur divise son étude en cinq parties : 1° : les marques de propriété manuelles ; 2° : les reliures, les armoiries, les ex-libris ; 3° : le prix des volumes et leur origine ; 4° : livres précieux ou propriétaires célèbres, et 5° : inscriptions diverses. Dans le premier chapitre M. Dumoulin énumère les notes mises sur les gardes des livres par leurs propriétaires : ces inscriptions sont presque toujours les mêmes, à Roanne comme partout ailleurs ; nom, date d'acquisition, soit une formule pieuse quelconque, soit adjuration de le rendre en cas de perte. Seule cette dernière formule est souvent assez curieuse : Un prêtre, curé de Chandon en 1579, écrit sur la garde d'un *De elegantiis linguæ latinæ* de Laurent Valla :

Ce presant livre est a moy Loys Butet, qui le trouvera le me rende et je payerai le vin.

Un *Ovide* (Gryphe 1536) porte de la main de Michel de Monchanin (XVII° siècle) cinq vers macaroniques où il dit à celui qui aura trouvé ce livre :

. . . . . .
Reddere le doibt par droicture
Accipiendo du bon vin

Cette promesse de récompense est assez drôle. Il est un point sur lequel je ne partage pas l'avis de l'auteur. M. Dumoulin dit que l'inscription : *Ex libris et peculis Nicolao Petri Cerreandi et amicorum*, « semble désigner un livre ayant appartenu à une association ». Je ne partage pas cette manière de voir : je ne crois pas que la formule *ex peculis* soit autre chose qu'une redondance de *ex libris*, et que, synonyme de *sumptibus*, elle exprime une association formée pour acheter un livre et le posséder en commun. — Ce Pierre Cerreand amplifie simplement la devise de ses contemporains de Grolier et de tant d'autres bibliophiles de cette époque.

Le second chapitre traite des marques de possession du livre non manuscrites, empreintes d'armoiries, *ex libris* gravés.

Les armoiries sont intéressantes, parce que ce sont celles de familles foréziennes ou lyonnaises que Guigard n'a pas connues. Le travail de M. Dumoulin est donc, à ce point de vue, un utile complément à

Digitized by Google

l'Armorial du Bibliophile. Malheureusement quelques-unes de ces armoiries n'ont pu être identifiées, ou ne l'ont été que d'une façon qui laisse subsister des doutes.

Le troisième chapitre est la charpente d'un travail beaucoup plus long, entrepris par M. Dumoulin : le prix des volumes. Le projet était colossal et l'auteur n'avait pas les loisirs nécessaires pour le mener à bonne fin. Du fruit de ses recherches locales est sorti ce chapitre où est mentionné le prix des volumes de la Bibliothèque de Roanne, quand les propriétaires ont jugé bon de nous le faire savoir. Là aussi on trouve des dédicaces, des envois.

Le quatrième chapitre est peut-être le plus intéressant : là sont énumérés les livres ayant appartenu à des bibliothèques célèbres ou à de grands personnages tels que Catherine et Marie de Médicis, duc d'Angoulême (le fils de Charles IX), Claude d'Urfé, un Rostaing, le libraire Charles L'Angelier. Enfin M. Dumoulin mentionne les livres ayant appartenu à des familles foréziennes, les Coton, les La Mure, ou encore aux jurisconsultes Dumoulin et Papon.

Enfin, dans la cinquième partie, M. Maurice Dumoulin nous fait connaître les annotations manuscrites qu'il a trouvées : « Longtemps, « par leur rareté, leur transmission héréditaire, les livres furent des « confidents, reçurent des inscriptions de toute nature : généalogies, « recettes, brouillons de lettres, remarques météorologiques. » Et l'auteur édite quelques-uns des textes ainsi exhumés. L'un est l'abrégé du Livre de Raison (disparu) de la famille Paparin, un autre est l'acte de naissance de Jean de La Mure, un membre de cette illustre famille, un troisième donne d'intéressants détails sur Ambierle (1) au XVI^e^ siècle, encore un autre sur Beaune. Un exemplaire de l'*Histoire de la Ville de Lyon* de J. de St-Aubin, Lyon, 1666, contient le récit d'un épouvantable accident arrivé à la Guillotière en 1711. D'autres volumes contiennent les uns des pièces de vers, d'autres des pensées pieuses qui sont intéressantes par les signataires de ces notes.

En somme, M. Maurice Dumoulin a fait là œuvre de vulgarisateur : il a fait connaître son opulent dépôt et en a décrit amoureusement les richesses. — L'exécution typographique est irréprochable. M. Dumoulin n'a pas été moins exigeant pour la décoration extérieure de son travail : il a fait précéder chacune des divisions de son travail de lettres ornées, copiées spécialement sur les manuscrits de sa bibliothèque et qui sont autant à l'honneur de celui qui les a choisies que de celui qui les a dessinées. Les planches hors texte où sont reproduits ex-libris, armoiries et reliures, ne sont pas faites pour déparer cette très intéressante notice. GASTON DUVAL.

Hugues (A.). *Le département de Seine-et-Marne* (1800-1895), d'après les documents officiels, notamment les délibérations du

(1) Arrondissement de Roanne, canton de Saint-Haonne-le-Châtel.

Digitized by Google

Conseil général inédites jusqu'en 1840 ; ouvrage publié sous les auspices du Conseil général. Melun, impr. Drosne, 1895, in-8°, IV-567 pp.

L'histoire administrative des villes, même de Paris, a été fort peu étudiée ; celle des départements, qui, pourtant, par leur administration et leurs ressources spéciales ont une personnalité et une initiative réelles, ne l'avait pas été du tout jusqu'ici. L'administration départementale de Seine-et-Marne a été bien inspirée en donnant l'exemple de ce genre de publications et en chargeant son archiviste, M. Hugues, d'en écrire l'histoire depuis ses origines (loi du 28 pluviôse an VIII), jusqu'à l'heure actuelle. Pour des travaux de cette nature, l'archiviste du département est tout désigné ; gardien des papiers de la préfecture, chargé de les classer et de les inventorier, il entretient avec eux un constant commerce et peut y trouver plus aisément que qui que ce soit les éléments d'excellentes notices sur les rouages divers que le Conseil général a mission d'entretenir, de développer, de surveiller. M. Hugues a le grand mérite d'avoir écrit un livre qui pourra servir de modèle à ses collègues ; pour la mise en œuvre de documents si modernes et si complexes, il a pratiqué l'esprit de méthode et de critique que l'enseignement de l'École des Chartes applique aux actes du moyen âge.

Sa tâche n'est pas achevée, cependant ; il lui reste à nous donner l'histoire de ce même département pendant la période précédente, de 1790 à 1800 : ce sera un livre singulièrement curieux et neuf ; il nous l'a promis, nous l'attendons avec impatience. F. B.

La Hautière (E. de). — *La Constitution et les institutions*. Paris, Garnier, VIII-456 pp.

Sous ce titre, M. de la Hautière, professeur de philosophie au lycée Saint-Louis, vient de publier le tableau, exposé avec une méthode et une clarté parfaites, des rouages si compliqués de notre organisation administrative, telle que l'a créée la Constitution de 1875. Bien que le livre relève plutôt du droit administratif ou de l'économie politique, il appartient aussi à l'histoire par les rapprochements que l'auteur a su faire entre le présent et le passé ; aussi son œuvre est-elle à la fois théorique et pratique.

Périodiques :

Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy, 1895, 3e trim. — A. Guillon, Le palais du Roi de Rome, p. 48 à 51. — L. Mar, Un enlèvement au Point du Jour [en 1707], p. 51 et 52. — E. Potin, L'architecte Blouet [1795-1853], p. 52 et 53. — L. Mar, Le jardinier de Boileau, p. 53 et 54.

Digitized by Google

La Chronique des Arts, 1895, nos du 1er juin au 5 octobre. Notes sur deux tableaux de Lancret [au musée de Compiègne]. — L. Dimier, Cinq dessins du Louvre attribués à Perino del Vaga. — M. Maindron, L'archéologie dans la rue [à propos d'un cortège historique organisé à Clermont-Ferrand, sous les auspices de M. A. Tardieu]. — E. Müntz, Le livre de croquis d'un artiste français du xvie siècle [de la collection Lesoufaché à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts]. — F. Engerand, Les commandes officielles de tableaux au xviiie siècle, Galloche, Natoire, L. Aubert, Cl. Audran. — L. Dimier, Le monument du grand-prieur de Souvré. — Une lettre de Pierre de Puget [1668, au sujet de dessins faits pour l'agrandissement de Marseille]. — P. Vitry, Un dessin inédit de Pierre Jacquet, dit Grenoble. — L. Dimier, Un compartiment de la voûte de la galerie d'Ulysse [au château de Fontainebleau].

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 8e et 9e livr. — P. Haristoy, Des paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 412 à 429 et 459 à 469. — V. D., L'ancien pélerinage de N.-D. de Berlane à Morlaas (*suite*), p. 431 à 43. et 470 à 476. — V. D., Documents et bibliographie sur la réforme en Béarn et au pays basque (*suite*), p. 438 à 446 et 481 à 486. — V. D., Le calvaire du Mont Valérien, p. 458. — Poésies basques de Bernard d'Etchepare, curé de Saint-Michel-le-Vieux, 1545 (*fin*), p. 476 à 480. — Dénonciation contre le conventionnel Monestier, du Puy-de-Dôme, p. 487 à 492.

Le Manuscrit, 1895, no 5. — P. Durrieu, Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français, Le mortifiement de vaine plaisance de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, p. 65 et 66 et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, La procession de la Fête-Dieu d'après les miniatures du xve siècle, p. 66 à 68. — A. Labitte, Le premier catalogue du Musée des Archives, p. 68 à 73 et grav. — Charte de Simon, évêque de Noyon et de Tournai (1141) [de la collection J. Chappée], p. 73 et pl. — Mgr X. Barbier de Montault, Note sur le processionnal de l'abbaye de Saint-Aubin à Angers, p. 73 à 77.

Revue de l'Art Chrétien, 1895, 4e livr. — J. Helbig, Le Triptyque de Najera, de Hans Memling (Musée d'Anvers) p. 273 à 281 et 13 pl. — E. Rupin, La Vierge de douleur à l'hospice de Moissac (Tarn-et-Garonne) [xvie siècle], p. 282 et 283 et grav. — L. Cloquet, La colonne au Moyen-Age, p. 284 à 301 et grav. — Mélanges. — Mgr X. Barbier de Montault, Le dais du Saint-Sacrement, p. 305 à 308. — L. Cloquet, Fonds de baptême romans de Tournai, p. 308 à 329, 2 pl. et grav.

Digitized by Google

Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées, 1895, n° 1. — Bibliothèques. — H. Stein, L'histoire de l'imprimerie, état de la question en 1895, p. 1 à 17. — H. S., La reproduction autotypique des manuscrits, p. 26 à 29. — Bibliographie rétrospective des périodiques : Le Cabinet historique; Bulletin des Bibliothèques et des Archives; Rivista delle Biblioteche; Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos; Archivalische Zeitschrift.

Nouvelle Revue rétrospective, 1895, n° d'octobre. — Le siège de Paris et la Commune (1870-1871), lettres inédites d'Hippolyte Lucas à sa famille, p. 217 à 238 — Lettres de Ch. Lagrange sur les journées de juillet 1830, p. 238 à 240. — L'Opéra pendant la dernière année de la monarchie (*fin*), p. 241 à 259. — La conquête de Naples (1799), document communiqué par M. G. Duval, p. 260 à 264. — Mémoires du duc de Croÿ (*suite*), p. 265 à 288.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Parait tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : monnaies gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest. — Bulletin de la Société académique d'Agen, paraissant tous les deux mois par livr. de 96 pp. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an. Les abonnements sont reçus à l'imprimerie veuve Lamy, 43, rue Voltaire, à Agen.

Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, paraissant six fois par an, par livraisons de 64 pages; abonnement : 12 fr. S'adresser à M. Mathieu, cours Sablon, 5, Clermont-Ferrand.

Le Bulletin des Sommaires (*Revue analitique de la Presse*. — En nouvèle orthografe), est une publication indispensable aux travailleurs. Il analyse les principaux articles des revues et journaux, et publie des suppléments dans lesquels son directeur, M. Limousin, l'économiste bien connu, expose les idées les plus nouvelles et parfois les plus paradoxales.

Le Roannais illustré. — Revue archéologique, historique et artistique de l'arrondissement de Roanne, se publie par séries de 6 livr. de 24 pp. in-4° au moins et 3 pl. hors texte. — Prix : 21 francs la série. — Bureaux : 79, rue Saint-Élisabeth, Roanne (Loire).

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. — Henry Bataille, directeur. — Abonnements : France, un an, 10 fr.; étranger, 15 fr. Hebdomadaire.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin. 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (n° de juillet-août); 1852 (n° de mars-avr.); 1853 (nos de mars-avr. et juill.-août); 1854 (nos de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (nos de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (nos de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (nos de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août).

Gazette des Beaux-Arts. — 1869 (nov. et déc.); 1870 et 1871 (ce qui a paru); 1872 (janvier à juillet compris); 1874 (décembre, relié); 1875 (juin à décembre); 1876, 1877, 1878, 1879 (complètes).

Chronique des Arts. — 1865, 1866, 1867 (reliées).

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, a M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 23 25 NOVEMBRE 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHEOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.
Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — A. de Witte : Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des Monnaies aux Pays-Bas méridionaux. — E. Mareuse : Molière à Bordeaux. — H. Lacaille : Archives municipales de Marseille. — F. Mazerolle : Quittances données à Clémence de Francini par Gabriel Blanchard, peintre ordinaire du Roi, et David Bertraud, maître sculpteur. — Marché pour la construction d'un moulin, près du Pont-au-Change.

QUESTIONS. — Un ami de Guillaume Budé. — La piscine romaine d'Asquins-sous-Vezelay (Yonne).

RÉPONSE. — Reliure pour les colonies.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Étranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

NOTES SUR LES ROETTIERS

GRAVEURS GÉNÉRAUX DES MONNAIES AUX PAYS-BAS MÉRIDIONAUX

III

Nous avons dit, dans un précédent article, que Jacques Roëttiers avait été nommé graveur général des monnaies le 14 septembre 1733. Cela n'est pas absolument exact. Sa commission est du 31 août; mais elle ne lui fut délivrée que le 14 septembre. Jacques prêta serment, en sa nouvelle qualité, le 27 janvier 1734. Aussitôt après sa nomination, il avait obtenu un congé de deux mois, afin de se rendre à Paris, où il avait laissé « tous ses effets et houtils et souhaiteroit d'y régler ses affaires ».

Jacques Roëttiers contracta mariage avec Catherine Verwilt, nièce de son cousin Philippe-Louis. Il semble que cette union fut par trop bénie du ciel. En 1749, il fêtait, en effet, la naissance de son septième fils. Nous donnons la lettre qu'il adressa à cette occasion :

A Messeigneurs les surintendant et directeur général, conseillers et commis des Domaines et Finances de S. M.

« Jacques Roëttiers, graveur général des coins et monnoyes de S. M. I. et R. dans ses Pays-Bas, de résidence à l'hôtel de ses monnoyes, à Anvers, joint à luy dame Catherine Verwilt, son épouse, viennent en très profond respect porter à la connoissance de vos

Digitized by Google

Seig. Ill^mes, que le Très Haut vient de leur donner un septième filz; lequel, ayant besoin d'être baptisé, croyent estre de leur devoir de venir supplier vos Seig^ries Ill^mes qu'elles veuillent bénignement dénommer telle personne qu'elles trouveront convenir, pour, au nom et de la part de Sadite Majesté, tenir sur lesdits fonds de baptême, le nouveau-né, honneur que les suppliants espèrent obtenir de la Bénignité de vos Seig^ries Ill^mes et grâce qui n'a jamais été refusée en pareille occasion, particulièrement à des personnes employées dans le service. »

Voici une autre lettre de Roëttiers, qui n'est pas sans intérêt. Nous y voyons le graveur de la Monnaie d'Anvers donner au gouvernement — sans y être invité — son opinion au sujet des nouvelles espèces que, selon lui, il y aurait lieu de faire frapper. Cette missive est adressée à J. Bosschaert, conseiller et maitre général des monnaies de Sa Majesté Impériale et Royale. Roëttiers y prend des allures d'économiste et de financier; la modestie ne paraît pas d'ailleurs avoir été un des défauts de notre artiste :

« 19 mars 1749.

« Monsieur,

« J'ay compté de venir à Bruxelles pour la cérémonie du baptême de mon fils, j'en attenday de jour en jour les ordres du duc, mais voïant que cela pourroit traîner encore quelque tems, je prends la liberté de vous envoïer cy-joint trois dessins de différente grandeur, pour des espèces en or. Donc on pourra choisir celluy ou ceux que l'on jugera le mieux convenir.....

« S'il y a quelques apparences de faire travailler la Monnoye, j'espère avoir les ordres d'une manière que je puisse avoir le tems de m'apprêter de faire quelque chose qui soit bien.

« S'il me seroit permis de dire mon sentiment sur la fabrique des espèces, je crois que le mieu seroit de faire des pièces d'une livre, de deux livres et de quatre livres de gros; cela feroit un juste compte. On les pourroit faire sur le titre des monnoyes de France; pour lors on n'auroit pas besoin d'argent fin pour raffiner l'or, donc le plan sera facille à faire; tous les marchands étant unanimement de cet advis et disent que, puisque l'on donne cours aux espèces étrangères plus que leur valeur intrinsique, on pourroit pareillement faire les espèces sur le même titre, cela ne peut ni ne doit souffrir aucune difficulté. Si on feroit encore des ducats, il est à craindre qu'il y aura toujours de la friponnerie, puisqu'aujourd'hui on refuse, même en Hollande, de recevoir des ducats, soit de poid ou non, et icy, à Anvers, personne ne veux plus avoir des ducats, et il est à craindre d'un tumulte si on n'y met ordre dans peu, par quelque règlement. L'on est actuellement occupé en Hollande de faire des pièces de deux

Digitized by Google

florins, d'un florin et d'un demy-florin dont la valeur intrinsique diffère de beaucoup, il serait bien nécessaire de faire pareillement quelques espèces d'argent comme aussi des liards dont on a un grand besoin. Etc.

(Signé) : J. Roettiers. »

Comme toutes les médiocrités, Jacques Roëttiers, que l'on peut tout au plus classer parmi les graveurs de second ordre du XVIII[e] siècle, avait une haute opinion de ses talents. Il professe le plus profond mépris pour les excellents médailleurs de la Monnaie de Vienne. Aux maîtres généraux qui lui donnent les monnaies frappées dans la capitale de l'Autriche comme des modèles à suivre, il répond : « Vous pouvez être persuadé que je ne manqueray pas de faire tout mon possible pour atrapper la phisionomie de Sa Majesté, quoique je ne la fairais pas si vieille qu'elle n'est sur les espèces de Vienne (1). » Une autre fois il écrit : « Mais pour imiter la grossièreté des espèces de Vienne, je vous prie n'en parlé plus, savant bien comme elles doivent être (2). » Cette dernière lettre renferme un paragraphe où il est question, incidemment, du personnel employé alors à la Monnaie de Paris à la fabrication des coins monétaires. Nous croyons donc bien faire, vu son peu d'étendue, d'en donner le texte :

« Je suis très surpris, Monsieur, d'apprendre par la vôtre que vous voudrez exiger un serment de mes deux aides, qui en tout cas ne le deveroit prêter qu'à moy seul qui suis responsable de tout, mais qui est cependant une chose qui ne se pratique jamais ny dans aucune endroit, mon cousin auroit bien à faire si dans pareille occasion il étoit obligé de faire prêter serment à tous ceux qu'il emploie, qui sont quelques fois au nombre de viengt, et pour moy qui a travaillé si longtemps dans les monnoyes de France l'on ne m'a jamais mandé à prêter aucun serment, et de plus je suis persuadé que mon cousin ne m'envairoit personne ou il doit être assuré de leur fidélité, et dont même il m'en répond. »

Toutes les lettres de Roëttiers conservées aux archives de Belgique sont scellées de l'un des deux cachets que nous reproduisons ci-dessous. D'une touche légère et élégante ils sont probablement l'œuvre du graveur général lui-même.

Un document officiel du temps de l'empereur Charles VI

(1) Lettre du 1[er] mai 1749.
(2) Lettre du 16 mai 1749.

Digitized by Google

décrit, comme suit, le blason des Roëttiers : « L'écu partagé en « deux, le premier, au champ d'azur, sur lequel est un lion « d'or léopardé, le deuxième, de sinople, sur lequel sont trois « gerbes de froment d'or, liées de liens d'or, passés de fillé. » Sur le second cachet se trouve, à côté de l'écu de Jacques, celui de sa femme, Catherine Verwilt.

Jacques Roëttiers ne paraît pas avoir été toujours un fonctionnaire bien maniable. Nous le voyons successivement entrer en lutte, pour des motifs administratifs, avec le garde de la Monnaie d'Anvers, Van der Aa (1735) et avec le garde de la Monnaie de Bruxelles, Marquart (1770). Il se plaint vivement aussi de ce que l'administration tolère qu'on empiète sur les prérogatives de sa charge, en autorisant la fabrique à Bruges de jetons, alors que, de tout temps, ils n'ont jamais été faits que par les graveurs généraux (1). A la mort de sa femme, arrivée en 1762, il reproche aigrement au gouvernement de le laisser dans la plus fâcheuse des situations « tandis que — écrit-il à M. Dotrenges, agent en cour et du Conseil privé, place du Sablon, à Bruxelles, — des graveurs particuliers s'engraissent de mes dépouilles, vous étant connu que depuis que la Monnoie travaille à Bruxelles, tous mes émoluements me sont otez, réduit par là à vivre avec ma famille à l'estroit et s'il continue, bientôt à la besace (2). »

Si la situation de Roëttiers reste précaire, ce n'est certes pas faute de suppliques adressées aux autorités. Il ne se passe pour ainsi dire pas une année, sans que le graveur d'Anvers réclame des gages fixes ou implore des secours pécuniaires. Il va même, en 1738, jusqu'à prétendre que l'Empereur doit à sa famille 68.000 florins de gages arriérés. Il est vrai que ses efforts sont rarement couronnés de succès; nous n'avons relevé qu'une seule

(1) Adresse du 5 janvier 1752.
(2) Lettre du 2 septembre 1762.

Digitized by Google

fois, le 7 mars 1737, la mention d'un secours de cent livres accordé « par forme de gratification pour tous les services par luy rendus jusqu'à présent et sans être tiré à conséquence ».

Sa persistance avait fini pourtant par lui faire obtenir un demi-résultat. Par dépêche du 7 février 1753, il lui est accordé annuellement une pension de 600 florins dans le cas où tout travail monétaire viendrait à cesser dans les Pays-Bas, somme réduite à 168 florins si la fabrication n'était que partiellement suspendue dans certains ateliers de sa juridiction.

Roëttiers, on le sait, était payé à la pièce, au fur et à mesure des coins et poinçons fournis par lui. L'Hôtel des Monnaies d'Anvers ayant cessé tout travail, le 15 février 1758, notre graveur, dès le mois de juillet suivant, demande le paiement annuel non des 168 florins auxquels il avait droit, mais de 600 florins, car « il se trouve entièrement désœuvré et souffre autant que si la fabrique cessoit tout à fait dans tout le Pays Bas puisqu'il ne fournit plus rien pour le service de la Monnoie ». Cette requête étant restée sans réponse, Jacques revient à diverses reprises à la charge et finalement, en 1760, il offre de prendre pour son compte la fourniture de tous les coins et poinçons moyennant 2,000 florins l'an, ou de continuer de travailler à la pièce, mais avec un appointement de 1,200 florins, qui lui permettrait au moins de vivre décemment au temps de chômage.

Cette demande ne fut pas accueillie et comme Roëttiers se plaignait sans cesse, avec raison d'ailleurs, de ne pouvoir vivre sans travailler avec le mode de rémunération adopté à son égard, on l'autorisa, en 1764, à se rendre à Bruxelles et à travailler provisoirement à la Monnaie de cette ville comme graveur particulier supplémentaire. Jean-Baptiste Harrewyn exerçait, en effet, par tolérance, depuis la mort de son père François, les fonctions de graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles.

Chose rare, les deux artistes s'entendirent dès l'abord. Voici le contrat par lequel ils déclarent vouloir partager entre eux les bénéfices à provenir de la charge de graveur particulier, que tous deux postulaient :

« Je soussigné, Jacques Roëttiers, graveur général des monnoies de Sa Majesté aux Pays-Bas, chargé de la part du gouvernement pour faire provisionnellement les fonctions de graveur particulier en l'Hôtel de la Monnoie de Sa Majesté, à Bruxelles, et le soussigné, Jean-Baptiste Harrewyn, aïant besoigné comme aide avec feu son père, graveur particulier de ladite Monnoie, et depuis le premier janvier

Digitized by Google

dernier (1765) travaillé avec ledit Roëttiers à faire les carrés nécessaires pour la fabrique des espèces, en la même Monnoie, nous, soussignés, déclarons d'être convenus ensemble que tel se puisse être de nous deux qui parviendroit à obtenir la place de graveur particulier de la Monnoie de Bruxelles ou d'être authorisés à en faire les fonctions de manière quelconque il pourroit être disposé de cette place, que nous graverons conjointement tous les carrés nécessaires à la fabrique des monnoies à Bruxelles et partagerons également par moitié entre nous deux tout l'import du droit du marc à provenir du chef de quelconques espèces qui se fabriqueront à ladite Monnoie de Bruxelles notre vie durante, faite sous obligation de nos personnes et biens, présents et futurs, et sous le bon plaisir du gouvernement pour autant que besoin.

Fait à Bruxelles, le 23 août 1765.

Étoit signé : J. Roettiers.
Plus bas étoit signé : J.-B. Harrewyn. »

Il faut rendre cette justice à Roëttiers, c'est qu'il sut se montrer reconnaissant au jeune artiste bruxellois du bon accueil qu'il en avait reçu en des jours de malheur. Consulté par le gouvernement sur la valeur d'Harrewyn, Roëttiers répond loyalement, le 6 décembre 1768, que c'était « un graveur capable par les œuvrages, que j'ai veu faire, comme le grand ceaux et d'autre ouvrage qui sont parfait, de remplacer les places de feu Monsieur son père » et cependant, huit jours auparavant, Harrewyn avait été nommé (29 novembre 1768) graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles. A la suite du rapport de Roëttiers, il fut commissionné aussi, le 10 décembre, graveur des scels et cachets de Sa Majesté.

Jacques Roëttiers mourut subitement à Bruxelles, le 15 juillet 1772, à l'âge de soixante-quatorze ans. De toute sa nombreuse famille, deux enfants seuls lui survécurent. Elisabeth-Jeanne-Thérèse, âgée alors de 35 ans, et François-Marie-Thérèse, prêtre. Ce François-Marie-Thérèse est le septième fils dont il a été parlé plus haut.

Élisabeth-Jeanne, par lettre du 29 juillet, représente à Sa Majesté impériale, que les seules ressources de la famille Roëttiers étaient les 600 florins de gages que son père avait fini par obtenir. Dénuée de tout moyen d'existence, elle supplie que ces 600 florins lui soient continués. Cette demande fut bien accueillie. Le conseiller comte de Fraula, chargé de faire rapport, estime qu'il faut procurer de quoi vivre aux « deux enfants uniques » laissés par Jacques Roëttiers qui a « toujours exercé son emploi

Digitized by Google

de graveur général et les fonctions dont il a été chargé avec toute l'intégrité, fidélité et le plus d'exactitude dont le rapporteur donne le plus sûr témoignage et que Roëttiers a toujours servi en pleine satisfaction de ses supérieurs et parfait contentement du gouvernement ». En suite de cet avis, le 20 décembre 1772, une pension de 200 livres est accordée à Élisabeth-Jeanne-Thérèse.

Les coins et carrés pour les médailles, trouvés parmi les effets mobiliers délaissés par Roëttiers, furent acquis par le gouvernement au prix de 1,200 livres et déposés à la Monnaie de Bruxelles.

En 1789, l'abbé Roëttiers présente requête afin que la pension de 200 florins, dont il avait été gratifié par feu l'Impératrice, lui soit rendue. Cette requête porte en marge : « 15 juillet 1789. Résolu en suite du décret ci-dessus de déclarer que ce que le suppliant demande ne peut lui être accordé. »

Nous terminerons nos notes sur les Roëttiers belges, en publiant quelques états d'honoraires présentés par Jacques Roëttiers, lesquels donnent une idée assez juste des prix payés aux artistes graveurs, vers le milieu du XVIII^e^ siècle.

En les parcourant, les médailleurs de nos jours verront qu'ils ne sont vraiment pas trop à plaindre.

État de J. Roettiers concernant la fabrique des liards depuis le 18 novembre 1744, jusqu'à la fin de la dite fabrique, lesquels ont servis pour les Monnoies de Bruges et Bruxelles.

18 janvier 1746.

Item, livré au conseiller et maître général de Wall, 2 matrices crois et pille, pour la monnoye de Bruxelles, en conformité des ordres de la Chambre des Comptes de Sa Majesté en date du 7 nov. 1744. Anvers, le 18 novembre.....Fl. 40

Item, livré au conseiller et maître général de Wall, 2 carrés originaux pour la Monnoye de Bruxelles et 2 carrés originaux pour la Monnoye de Bruges, chacqu'un tête et pille en conformité des ordres de la Chambre des Comptes. Anvers, le 23 nov. 1744.....Fl. 14

Item, livré audit maître 4 matrices, tête et pille pour la Monnoye de Bruges, en conformité des ordres de la Chambre des Comptes. Anvers, 27 novembre 1744.....Fl. 40

Item, envoyé à M. F. Harrewyn, graveur particulier de la Monnoye de Bruxelles, une matrice de pille avec le changement de chiffre de l'année 1744 à 1745, en conformité des ordres de la Chambre des Comptes. Anvers, 26 déc. 1744. Fl. 20

Digitized by Google

item, une nouvelle matrice avec changement de l'année pour la Monnaie d'Anvers.....Fl. 20

TOTAL.....Fl. 134

Ou 242 fr. 54 de notre monnaie, en comptant le florin de Brabant à 1 fr. 81.

Jean-Baptiste-Melchior Buisen, maître de la Monnaie d'Anvers, a payé, le 4 février 1752, à Roettiers, graveur général des monnoyes, la somme de 265 livres du prix de 40 gros, monnoie de Flandre, sçavoir : 40 livres pour le poinçon de pile pour le double liard, 100 livres pour les 2 poinçons de tête et de pile du simple souverain, 40 livres pour le poinçon de pile de l'escalin, 50 livres pour les 2 poinçons des pièces de 10 liards, 30 livres pour les 2 matrices pour le souverain et pour celle de l'escalin à raison de 10 livres la pièce, et enfin 5 livres pour la matrice de la pièce de 10 liards.

État des livraisons faites par J. Roettiers pour la Monnoie de Bruxelles, 1757-1758, en conformité des ordres reçus du Président de la Chambre des Comptes le 15 septembre 1757.

15 octobre 1757.

Trois matrices de tête et pille, et des petits poinçons pour le simple souverain, la pièce à 20 fl., ci..... 60
Deux poinçons de tête et pille dudit souverain..... 80
Deux carrés originaux dudit souverain.....Fl. 14

23 octobre 1757.

Trois matrices de tête et pille et des petits poinçons et lettres pour le double souverain.....Fl. 60
Deux poinçons de tête et pille dudit double souverain. ..Fl. 80
Deux carrés originaux dudit double souverain. .....Fl. 14

10 novembre 1757.

Trois matrices de croix et armes et des petits poinçons et lettres pour la demy couronne de Sa Majesté l'Impératrice et Reine .....Fl. 60
Deux poinçons de croix et armes de ladite demy couronne.....Fl. 80
Deux carrés originaux de ladite demy couronne. .....Fl. 14
Trois matrices d'armes et croix et des petits poinçons et lettres pour la demy couronne de S. M. l'Empereur.....Fl. 69
Deux poinçons d'armes et croix de ladite demy couronne. Fl. 80
Deux carrés originaux de ladite demy couronne. .....Fl. 14

10 décembre 1757.

Trois matrices d'armes et croix et des petits poinçons pour la couronne de Sa Majesté l'Empereur.....Fl. 60

Digitized by Google

Deux poinçons d'armes et croix de ladite couronne. .....Fl. 80
Deux carrés originaux de ladite couronne. .....Fl. 14

3 janvier 1758.

Trois matrices d'armes et croix et petits poinçons pour la plaquette.....Fl. 60
Deux poinçons d'armes et croix de ladite plaquette. .....Fl. 80
Deux carrés originaux de ladite plaquette.....Fl. 14

14 janvier 1758.

Trois matrices d'armes et croix et des petits poinçons et lettres pour la couronne de S. M. l'Impératrice.....Fl. 60
Deux poinçons d'armes et croix de ladite couronne. .....Fl. 80
Deux carrés originaux de ladite couronne. .....Fl. 14

16 février 1758.

Une matrice des cordonnois des susdites espèces.....Fl. 20

TOTAL.....Fl. 1.098

Cette somme fut réduite à 638 florins ou 1,154 fr. 78 par la Chambre des Comptes.

État des poinçons, matrices et carrés originaux, faits par ordre de la Cour, par le graveur général Roettiers, au mois de janvier 1767.

Avoir fait une modèle de sir, qui a esté envoyé à Vienne pour avoir la probation.

Et aussi sçavoir :

Un poinçon original de tête du double souverain avec un voile.....Fl. 60
Une matrice originale.....Fl. 20
Un carré original.....Fl. 7
Un poinçon original de tête pour le souverain avec un voile Fl. 60
Une matrice originale.....Fl. 20
Un carré original.....Fl. 7

TOTAL.....Fl. 174

Ou 314 fr. 94.

Ces documents nous renseignent sur la plupart des types monétaires employés par Marie-Thérèse aux Pays-Bas autrichiens. Ils ne sont donc pas sans intérêt pour les numismatistes. Donner les sommes payées pour les médailles et les jetons nous mènerait trop loin ; nous nous bornerons à une seule mention de l'espèce, parce qu'elle établit un fait de collaboration artistique resté inconnu jusqu'ici. En juillet 1768, Roëttiers reçut 108 livres pour la médaille de la nouvelle année. C'est Jean-Baptiste Harrewyn qui, dans la seule intention d'obliger son

Digitized by Google

collègue malade, grava le revers de cette médaille et les carrés du droit. Ceci vient confirmer ce que nous avons dit des excellents rapports qui ne cessèrent de régner entre les deux artistes.

La médaille frappée aux Pays-Bas pour être distribuée aux autorités à l'occasion de la nouvelle année 1768, est celle qui a trait au rétablissement de l'Impératrice Marie-Thérèse, qui avait été atteinte de la petite vérole. Elle est décrite page 268 des *Médailles frappées sous le règne glorieux de l'Impératrice Reine Marie-Thérèse.* Le droit seul porte la signature de Roëttiers, tandis que les deux faces des médailles d'étrennes des années 1767 et 1769 sont signées R. On sait que les jetons d'étrennes, ou, plus exactement, les médailles de nouvel an, destinés à rappeler un événement de l'année écoulée, portent le millésime de l'année au cours de laquelle cet événement a eu lieu, et non la date de leur distribution.

ALPHONSE DE WITTE.

MOLIÈRE A BORDEAUX

M. Dust de Boisville vient de découvrir, dans les registres paroissiaux de l'église Saint-André, à Bordeaux, la preuve du passage de Molière dans cette ville en 1656.

D'après la tradition, Molière aurait fait à Bordeaux un séjour antérieur, vers 1645 ou 1646, où il aurait joué *la Thébaïde* comme comédien de la troupe du duc d'Épernon. Les recherches dans les registres faites jusqu'ici, principalement pour lesdites années, notamment par M. Monval, étaient demeurées infructueuses.

D'autre part, on connaissait déjà ce séjour de 1656, car on savait, d'après une pièce des Archives municipales de Narbonne, « que les comédiens de S. A. de Conty »— Molière faisait partie de la troupe du prince — « sortans de Pézenas de jouer pen- « dant la tenue des Estats, étaient à Narbonne en février-mai « 1656, *s'en allaient à Bourdeaus* pour attendre son Altesse » (voir le *Molériste*, année 1881, page 22). Le prince de Conti allait prendre possession de son poste de gouverneur de la ville.

Quoi qu'il en soit, la découverte de M. Dust de Boisville contaste que les comédiens de la troupe du prince sont bien arrivés à Bordeaux, puisque Molière et sa camarade, M^lle^ de

Digitized by Google

Brie (Catherine Leclerq) tenaient un enfant sur les fonts baptismaux à la date du 14 août 1656. Comme l'a justement fait remarquer M. Loquin (voir la *Petite Gironde* du 3 novembre 1895), cet enfant était issu d'un mariage entre deux comédiens de la troupe, pour lequel Molière avait apposé sa signature comme témoin.

Voici le texte de l'acte, tel que je l'ai relevé sur le registre paroissial de Saint-André (1) :

15 aoûst 1656, — du mesme jour

« A esté baptisé Jean-Baptiste, fils de s^r^ Faure Martin et de Anne Reynier, paroisse S^t^ Christophle ; parrain s^r^ Jean-Baptiste Pocquelin, Comedien de m^r^ le prince Conty, marraine Catherine Leclerq, dem^le^; nasquit le sixiesme de ce mois à 4 heures du soir. »

Malheureusement, ce registre, ou plutôt ces registres — car ils sont en double exemplaire — sont des copies de la fin du XVII^me^ ou du XVIII^me^ siècle, et par suite nous n'y trouvons pas la signature de Molière.

La paroisse de Saint-Christophe (Saint-Christoly) était située rue Saint-Christoly (rue Montméjan actuelle). Les bâtiments existent encore, bien que M. Loquin ait cru les voir démolir tout récemment (voir la *Gironde* du 9 novembre 1895).

Quant à la salle où a joué Molière, était-ce celle de la rue Montméjan, qui a brûlé le 14 juillet 1716 ? (2) Était-ce le jeu de paume de Barbarin, situé rue des Ayres ? (3). Personne ne peut le savoir. La ville de Bordeaux possède dans ses archives un plan manuscrit fort curieux, qui donne l'état de la ville vers 1680. Ce plan, dressé par Jouvin de Rochefort, n'indique malheureusement ni l'une ni l'autre salle. Lorsque, postérieurement, Lattré a exécuté son grand plan (1733), elles n'existaient plus ni l'une ni l'autre. Nous ne pouvons donc savoir non seulement où Molière a joué, mais même si nous le savions, nous serions dans l'impossibilité — du moins pour le moment — de déterminer l'emplacement exact de la salle.

E. Mareuse.

1) On ne baptisait pas à Saint-Christophe.
(2) Voir Bernadau, le *Viographe bordelais*, p. 101.
(3) Voir Armand Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*, page 16.

Digitized by Google

ARCHIVES MUNICIPALES DE MARSEILLE

Nous devons à l'obligeance de M. H. Lacaille communication du tableau suivant, qu'il a extrait de l'inventaire manuscrit des Archives municipales de Marseille, donnant la liste des lettres de personnages célèbres conservées dans ce dépôt.

Années.	Personnages.	Nombre de lettres.
	XVI[e] SIÈCLE	
1520	Bâtard de Savoie.	1
1529-1671	Divers membres de la famille de Montmorency.	21
1546-1788	Consuls d'Aix.	620
1548-1557	Henri II.	8
1548-1557	Claude de Tende, gouverneur de Provence.	8
1560	Cardinal Cibo.	1
1563	Louis de Bourbon.	1
1567-1572	Honoré de Tende, gouverneur de Provence.	7
1577-1585	Henri III.	14
1582	Philippe d'Altovitis.	1
1584-1738	Archevêques d'Avignon.	20
1597-1607	Henri IV..	pas de chiffre
	XVII[e] SIÈCLE	
1616-1630	Duc de Guise.	41
1622-1643	Louis XIII.	178
1613-1652	de Riqueti de Mirabeau.	7
1633-1641	Chevalier de Saint-Marc.	2
1643-1693	Louis XIV.	110
1645-1659	Prince de Monaco.	20
1647-1651	de Loménie-Brienne.	3
1647	Le Tellier	3
1650-1667	de Lionne	14
1668-1680	Colbert.	7
1670-1688	P. Puget.	3
1670-1714	Comte de Grignan..	309
1677-1688	de Seignelay	11
1680-1692	de Croissy.	27
1685-1780	Famille de Mirabeau.	20
1689-1719	de Pontchartrain (père et fils).	89
1696-1714	de Torcy.	36
1699-1703	Chamillart.	6

Digitized by Google

XVIIIe SIÈCLE

»	Desmarest	»
»	de Voysin	»
»	de Harlay	»
»	Ducs de Villars (père et fils).	634
»	de Simiane.	»
»	Philippe d'Orléans (le Régent).	1
»	duc de Noailles.	»
»	de la Vrillière.	65
»	d'Aguesseau	6
»	de Brancas.	64
»	de Saint-Florentin (père et fils). . . .	164
»	Louis XV.	1
»	l'abbé Terray.	25
»	de Sartines.	7
»	de Malesherbes.	5
»	Necker.	21
«	Amelot.	32
»	Louis XVI.	1
»	Beaumarchais.	2
»	de Breteuil.	16
»	de Calonne.	10

QUITTANCES DONNÉES A CLÉMENCE DE FRANCINI

PAR GABRIEL BLANCHARD, PEINTRE ORDINAIRE DU ROI, ET DAVID BERTRAND, MAITRE SCULPTEUR.

M. E. Collard a fait l'année dernière au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, une communication sur *Thomas Francini, intendant général des eaux et fontaines de France*, 1572-1651 (Volume du Congrès, p. 1469 et suiv.) (1).

Nous donnons ci-dessous deux documents concernant des travaux d'art que fit exécuter dans deux maisons de la rue Saint-Roch, Clémence Francini, fille de Thomas Francini.

Clémence Francini, veuve, en 1667, de Pierre le Cousturier, conseiller du roi en ses Conseils d'État et privé et secrétaire de S. M. et de sa Cour de Parlement, avait épousé, en premières

(1) Voir aussi, V. Bart, *Recherches historiques sur les Francine et leur œuvre*, p. 518-528 du Compte rendu du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1895).

Digitized by Google

noces, Charles de Bailleul, conseiller du Roi, maître d'hôtel ordinaire, lieutenant de vénerie et capitaine de la ville et du château de Corbeil (29 avril 1633). Elle devint, pour la première fois, veuve en 1656.

F. Mazerolle.

14 mars 1667.

Quittance donnée par Gabriel Blanchard, peintre ordinaire du Roi, en son Académie Royale, à Clémence de Francini, de la somme de 1,000 livres pour des travaux de peinture faits et à faire dans deux maisons sises rue Saint-Roch, à Paris.

Fut présent Gabriel Blanchard, peintre ordinaire du Roy en son Académie Royalle, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, lequel confesse avoir receu de dame Clémence de Francini, veuve de feu Messire Pierre le Cousturier, vivant, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, secrétaire de Sa Majesté et de sa Cour de Parlement, à ce présente et acceptante, qui luy a payé, compté, nombré et délivré, présens les notaires soubzsignés, en louis d'argent et monnoye ayans cours, la somme de mil livres tournois, sur et tant moins des ouvrages de peinture faits et à faire en deux maisons que ladite dame fait construire de neuf, à elle appartenant, sizes rue Sainte-Anne, parroisse Saint-Roch, suivant l'estimation qui sera faite desdits ouvrages; lesquelz ledit Blanchard sera tenu de parachever incessemment et sans qu'il puisse demander aucun payement à ladite dame de Villepreux, qu'après la perfection d'iceux ouvrages, encommancés à faire seulement. De laquelle somme de mil livres ledit Blanchard se tient, contente, en quite ladite dame. Le Cousturier et tous autres, déclarant, icelle dame, que ladite somme de mil livres provient et fait partye de celle de quatorze mil livres tournois qu'elle a empruntée à Mre Estienne Moreau, abbé et comte de Saint-Josse et nommé par Sa Majesté à l'évesché d'Arras, auquel elle en a constitué rente par contract de constitution passé par devant les notaires soubzignez ce jourd'huy; pour satisfaire auquel contract, icelle dame Le Cousturier fait la présente déclaration et à sa réquisition ledit Blanchard a mis et subrogé en ses droitz, actions, hypotèques et privilège ledit sieur, sans aucune garentye, promettant, obligeant, renonçant, etc.

Fait et passé à Paris, en l'estude de Ferret, l'un des notaires soubzsignés, l'an mil six cens soixante-sept, le quatorziesme jour de mars, après midy. Et ont signé :

(Signé) : C. de Francini, G. Blanchard, Rillart, Ferret.

Original. — Extrait d'un minutier parisien.

Digitized by Google

15 mars 1667.

Quittance donnée par David Bertrand, maître sculpteur, à Clémence de Francini, de la somme de 1,000 livres pour travaux de sculpture faits et à faire dans deux maisons sises rue Saint-Roch.

Fut présent David Bertrand, m^e^ sculteur à Paris, y demeurant, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Laurent, lequel confesse avoir reccu de dame Clémence de Francini, vefve de Messire Pierre Le Cousturier, vivant, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé et secrétaire de Sa Majesté et de sa Cour de Parlement, à ce présente, qui luy a présentement payé, compté, nombré et délivré, présens les notaires soubzsignés, en louis d'argent et en autre monnoye ayant cours, la somme de mil livres tournois, sur et tant moins des ouvrages de scultures faits et à faire en deux maisons que ladite dame fait construire de neuf, à elle appartenant, sizes rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch, suivant l'estimation qui sera faite desdits ouvrages, lesquelz ledit Bertrand sera tenu de parachever incessemment. De laquelle somme de mil livres ledit Bertrand se tient content, en quicte ladite dame et tous autres; déclarant, icelle dame, que ladite somme de mil livres provient et fait partye de celle de quatorze mil livres tournois qu'elle a empruntée de M^re^ Estienne Moreau, abbé et comte de Saint-Josse, conseiller du Roy en ses Conseils et nommé par Sa Majesté à l'évesché d'Arras, auquel elle en a constitué rente par contract passé par devant les notaires soubzsignés, le quatorziesme du présent mois; pour satisfaire auquel, elle fait la présente déclaration et à sa réquisition ledit Bertrand a mis et subrogé en ses droitz, actions, hipotèques et privilèges ledit sieur évesque d'Arras, sans aucune garentye ny recours quelconques, de la somme cy-dessus payée, promettant, obligeant, renonçant, etc.

Fait et passé à Paris, en l'estude de Ferret, l'un des notaires soubzsignés, l'an mil six cens soixante-sept, le quinziesme jour de mars, avant midy. Et ont signé.

(Signé) : D. Bertrand, C. de Francini, Rillart, Ferret.

Original. — Extrait d'un minutier parisien.

MARCHÉ

POUR LA CONSTRUCTION D'UN MOULIN PRÈS DU PONT-AU-CHANGE

15 avril 1660.

Fut présent en sa personne Nicolas Bescheur, maître charpentier à Paris, y demeurant rue et proche la porte du Temple, parroisse

Digitized by Google

Sainct-Nicolas-des-Champs, lequel a promis et promet à Charles Boullanger, meusnier, demeurant au fauxbourg Sainct-Martin, parroisse Sainct-Laurens, à ce présent et acceptant, de faire et parfaire bien et deuement, au dire d'ouvriers et gens à ce connoissans, le corps d'un moulin à eau, tournans et travaillans, et autres ustancilles despendant d'iceluy, à la réserve touttesfois de la huche, eauget et trémyé et bardeau pour le couvrir; lequel moulin sera mis et posé dessus un basteau flottant sur la rivière de Seine, estant au-dessous du Pont-au-Change; à commencer à travailler ausdits ouvrages par ledit Bescheur incessamment avec nombre d'ouvriers suffizans, sans les discontinuer et le tout rendre fait et parfait, comme dit est, dans deux mois d'huy prochains; à la charge que ledict Boullanger sera tenu fournir pour la perfection desdits ouvrages tant le bois, cloud, qu'autres choses généralement quelzconques et ledit Bescheur ne fournira que ses peines, soings et vacations, pour rendre ledit moulin en estat de travailler et mettra les meules d'iceluy dans le basteau et sur l'empontreure (?) où sera mis ledit moulin.

Ce marché fait moyennant et à raison de quatre cens livres tournois, que ledit Boullanger promet payer audit Bescheur au fur et à mesure qu'il fera et advencera lesdits ouvrages; sur lesquelz ledit Boullanger aprésentement payé et advencé audit Bescheur vingt livres donnant etc., quittans. Car ainsy et par ces présentes, ledit Bescheur promet de rendre compte audit Boullanger du bois qu'il luy a mis en sa possession et autres qui luy pourra mettre, soit qu'il soit employé pour l'effet dudit moulin ou non, suivant le mémoire qui en sera fait entre eux, promettans, obligeans chacun en droict soy, renonçans, etc.

Fait et passé à Paris, ès estudes, l'an mil six cens soixante, le quinziesme avril. Ledit Bescheur a signé et ledit Boullanger a déclaré ne sçavoir escrire ne signer, de ce enquis.

(Signé) : Nicolas Baicheur, Remi (?), Ferret.

Original. — Extrait d'un minutier parisien.

(Document communiqué par M. F. Mazerolle.)

QUESTIONS

104. — Un ami de Guillaume Budé. — Un lecteur de la *Correspondance* pourrait-il me donner des renseignements sur « Ludovicus Ruzaeus, supprefectus Parisiensis »? Il était ami de Christophe de Longueil et de Guillaume Budé qui lui

Digitized by Google

adresse les lettres 1 et 14 du livre II et 4 du livre IV (édit. Badius Ascensius, 1531, in-fo). G. D.

108. — La Piscine romaine d'Asquins-sous-Vézelay (Yonne). — M. Ad. Guillon nous adresse la lettre suivante :

« J'ai eu l'honneur de vous adresser, l'année dernière, une petite notice sur les fouilles pratiquées à Vézelay, pendant les travaux faits pour l'adduction de l'eau d'une source prise dans le village d'Asquins, situé au pied de la colline sur laquelle la ville de Vézelay est construite.

« Pour compléter cette note, je viens vous signaler une trouvaille qui a été faite pendant les travaux de captation de la source, et qui présente un certain intérêt.

« En creusant le sol, on rencontra un bloc d'argile qui a dû être apporté là, car le terrain environnant est de nature toute différente ; puis on a trouvé des murs et des conduites d'eau en pierre qui ont dû être utilisées autrefois, à notre avis, pour une ancienne piscine qui devait mesurer 6 mètres de longueur sur 4 m. 80 de largeur.

« Le mur auquel la source était adossée, offrait une particularité assez singulière : il était orné de trois niches décorées de bandes alternées de coquilles de gros colimaçons et de fragments de scories d'un bleu verdâtre charmant, fixées dans le mur par un ciment rougeâtre que nous croyons être du ciment romain.

« Les deux niches de droite et de gauche mesuraient 30 centimètres de profondeur sur 60 centimètres de large et 90 centimètres environ de hauteur. Celle du milieu, beaucoup plus grande, était traversée par trois conduites d'eau en pierre ; en face de la bouche de ces tuyaux se trouvait un mur contre le quel l'eau devait frapper en arrivant.

« Nous pensons que ce travail était l'œuvre des Romains qui, du reste, ont laissé dans le voisinage des traces de leur passage. Vézelay est situé entre Sens et Autun, deux importantes stations romaines, et le pays était autrefois sillonné de nombreuses voies romaines. C'est à cette cause, dit-on, que Vézelay doit d'avoir été choisie par saint Bernard, pour y prêcher la deuxième croisade.

« Connaissez-vous des exemples d'ornementation semblable composée de bandes de coquilles d'escargots alternées avec des bandes de scories vitrifiées ?

« Adolphe Guillon. »

Vézelay, octobre 1895

Digitized by Google

RÉPONSES

Reliure pour les Colonies (39). — Nous devons à l'obligeance de M. Jacqueton les renseignements suivants:

« Il est de toute nécessité dans les pays chauds (c'est à la bibliothèque d'Alger que M. Jacqueton en a fait l'expérience) de protéger les reliures contre des vers, inconnus en Europe, qui s'y attachent et les détruisent. Quel que soit le soin mis à préparer une peau, il ressort à la longue un tant soit peu de corps gras qui attire ces vers, et par suite la reliure est perdue. Une reliure ne durerait pas deux ans, si le relieur ne prenait le soin d'empoisonner la colle dont il se sert: d'où, dans la préparation indiquée dans la question, l'emploi de l'arsenic et de l'alun. Mais, ces deux corps ne sont pas suffisamment toxiques; le mieux est d'employer des sels de mercure; autrement, sous l'influence du climat, les vers pullulent et il est impossible de conserver des reliures en peau. »

CHRONIQUE

A propos de la lettre de M. Brutails, parue dans notre dernier numéro, M. Ed. Corroyer nous informe qu'il ne veut pas continuer une polémique devenue toute personnelle. Il se propose de développer dans une étude spéciale, — que nous avons d'ailleurs annoncée dernièrement, — ses conclusions appuyées par l'opinion de ses confrères.

Il appartient bien plus, en effet, à la haute personnalité de M. Corroyer d'exposer ses vues et ses théories dans un travail spécial qu'à propos d'une discussion de détail, dont le caractère périodique de notre Revue avait un peu modifié, à notre grand regret, le caractère. Son honorable contradicteur exposera de même les siennes, nous n'en doutons pas, et la science archéologique ne pourra qu'y gagner de toutes façons.

A la suite des examens qui ont eu lieu les 26 octobre et jours

Digitized by Google

suivants, ont été nommés élèves de l'École des Chartes, dans l'ordre de mérite : — MM. 1. Dreux. — 2. Poupardin. — 3. Vilnet. — 4. De Boislisle. — 5. Sustrac. — 6. De Lasteyrie. — 7. Galas. — 8. Oursel. — 9. Lanore. — 10. Chalandon. — 11. — Escoffier. — 12. Gauthier. — 13. Le Chartier de Sédouy. — 14. Le Sourd. — 15. Esquer. — 16. Brou. — 17. Le Sourt. — 18. Duval. — 19. Le Cor. — 20. Philippe.

~~~ Les cours de l'École des Hautes-Études ont repris le 4 novembre à la Sorbonne. Voici, parmi les conférences, celles qui intéressent l'histoire et la littérature françaises :

Section d'Histoire et de Philologie. — M. de Nolhac : Premières recherches sur l'humanisme français. — M. Monod : Études critiques sur le règne et la législation de Louis le Pieux. — M. Thévenin : Histoire du droit privé, des institutions politiques et administratives de la France au moyen âge. — M. Roy : 1° Études sur les travaux d'érudition du XVI^e^ siècle relatifs à l'histoire des institutions politiques et administratives de la France ; 2° Étude de documents inédits sur les conflits de juridiction au XIV^e^ siècle. — M. Giry : 1° Étude des sources diplomatiques et narratives de l'histoire de France pendant la période carolingienne : Loup de Ferrières ; Annales de Saint-Bertin ; 2° Étude des actes des souverains de la France de 840 à 987, province ecclésiastique de Tours. — M. Longnon : 1° Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations (noms féodaux et de la période féodale) ; 2° Les noms de communes des départements de Maine-et-Loire et de la Meuse. — M. Gaston Paris : 1° Études de lexicographie romane ; 2° Études critiques sur le texte de Joinville. — M. J. Gilliéron : Étude phonétique de divers patois de la France.

Section des Sciences Religieuses. — M. Jean Réville : La Contre-Réformation du XVI^e^ siècle. — M. Esmein : *L'Inquisitio haereticae pravitatis*, histoire et théorie.

~~~ L'Académie des Beaux-Arts a proposé les sujets suivants pour les concours du Prix Bordin.

Pour 1896 : *De l'influence des mœurs, des milieux, des croyances, sur l'art de la peinture, depuis le* XVI^e^ *siècle jusqu'au milieu du* XIX^e^.

Pour 1897 : *Étude sur Jean Goujon et ses œuvres.*

~~~ L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 19 octobre, a accordé à M. Clausse une 2^e^ médaille de 500 francs (Prix Bordin), pour son ouvrage sur les *Basiliques et mosaïques chrétiennes*, et une 4^e^ médaille de 500 francs à M. H. Havard, pour sa publication sur *Les arts de l'ameublement.*

~~~ Le prix Odilon Barrot (5,000 fr.) a été décerné cette année par l'Académie des sciences morales et politiques, à M. M.-F. Planiol, professeur-adjoint à la Faculté de Droit de Paris. Le sujet mis au concours avait été le suivant : *Histoire du droit public et privé de*

Digitized by Google

la Bretagne, depuis l'époque romaine jusqu'à la rédaction définitive de la coutume au XVI^e^ *siècle.*

Les sujets suivants ont été mis au concours par l'Académie des Sciences morales et politiques. Prix du Budget, 1899 : 1° *Étudier le régime des manufactures royales en France avant 1789* : 2° *Histoire de la liberté de conscience et de culte en France depuis l'avènement d'Henri IV jusqu'en 1830; rapports des progrès de cette liberté avec la paix et la prospérité publiques.* (Deux prix de 2,000 fr.) — Prix Bordin, 1899. *Rapports de la politique coloniale et de la politique européenne depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1789.* (2,500 fr.). — Prix Saintour, 1899. *L'influence italienne au* XVI^e^ *et au* XVII^e^ *siècle*: étude de l'influence exercée en France par les écrivains, les artistes et les hommes d'état de l'Italie de Charles VIII à Louis XIV (3,000 fr.).

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1898.

Signalons dans le *Journal des Débats* du 22 octobre (éd. rose) un feuilleton sur *Du Guesclin dans la légende et dans l'histoire*, de M. J. Lemoine, archiviste du Finistère. L'auteur, s'appuyant sur de nombreux documents, établit que Du Guesclin ne fut pas durant sa vie entière, ainsi qu'on le croit, « le représentant du plus pur patriotisme français. »

M. Ad. Guillon a reproduit dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne* (1^er^ sem. 1895) l'intéressant compte-rendu des fouilles de Vézelay, que nous avons publié l'année dernière dans la *Correspondance* (p. 394-395).

Les communications suivantes ont été faites à la séance du 4 novembre de la Société d'Archéologie de Bruxelles :

P. Saintenoy : Note additionnelle sur les fonts baptismaux. — Les cuves à rebords saillants. — C. A. Serrure : Noms de lieux de l'arrondissement de Mons dont l'origine remonte à un « fundus » romain. — J. Van Malderghem : Rôle d'armes du XIII^e^ siècle. — G. Hecq : Le combat chevaleresque d'après les « Gestes ».

Vient de paraître le 3^e^ fascicule de 1895 du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.*

Vient de paraître le volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* en 1895 (915 pp. et 44 pl.). Nous avons donné (p. 123 et 124) la liste des communications faites à la réunion de cette année.

Le tome V de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments* (1666-1793), publiée par la Société de l'Histoire de l'Art français, vient d'être distribué. M. A. de Montaiglon s'était chargé de cette publication, qui s'arrête actuellement à l'année 1720. Les nombreuses notes, dont il a accompagné les documents, mettent en relief sa vaste érudition.

Digitized by Google

Ce volume est sa dernière œuvre. Nous apprenons que M. J. Guiffrey a été chargé de terminer le travail.

Le 5e fascicule du *Manuel de l'Amateur de livres du* XIXe *siècle*, de M. G. Vicaire, qui vient de paraître, contient l'énumération des ouvrages des collections Gay, Guillaume, Hetzel, Jannet-Picard, Lemerre, des Mémoires relatifs à l'histoire de France, à la Révolution, des conteurs français, etc. Ce fascicule qui termine la lettre C est le dernier du second volume.

M. Vidier a commencé, dans le numéro d'août-septembre du *Moyen Age*, un *Répertoire méthodique du moyen âge français*, « destiné à faire connaître, pour l'Histoire de France antérieure à l'année 1500 (1515 date extrême), les livres nouveaux et les articles de recueils périodiques ». Nous nous réservons d'en entretenir plus longuement les lecteurs de la *Correspondance* quand M. Vidier aura terminé l'impression de son Répertoire. Mais, d'ores et déjà, nous pouvons féliciter M. Vidier d'avoir entrepris ce travail très utile et de l'avoir aussi bien fait.

La *Nouvelle Revue rétrospective* vient de publier en brochure les renseignements si curieux que notre distingué collaborateur M. le vicomte de Grouchy y avait imprimés récemment sur l'*Opéra pendant la dernière année de la monarchie*.

On savait M. de Montaiglon poète : moins bon poète qu'érudit, mais aussi bon poète, au moins, qu'Ingres était violoniste. Ce fut d'abord un secret que la modestie du savant réservait à ses seuls intimes ; puis, sa *Bibliographie* révéla le nombre des poèmes de tout genre qu'il avait imprimés tous à fort peu d'exemplaires. Beaucoup d'autres resteront sans doute inédits ; du moins, nous devons à la piété d'un disciple du maître regretté la publication de l'*Hymne à Cérès*, traduction en vers du poème attribué à Homère. Au mois de juin dernier, M. J. Dumoulin, élève de l'École des Chartes, avait bien voulu demander comme une faveur la permission d'imprimer cette œuvre sur les presses de son père, M. D. Dumoulin. Le livre a paru, hélas ! au moment même de la mort de Montaiglon ; c'est un charmant volume, que M. Dumoulin offre généreusement aux amis de l'auteur, car il n'a pas voulu qu'il fût mis dans le commerce, et il l'a encadré de notes dictées par le cœur, mais trop brèves, sur Montaiglon et sur cet *ex-libris*, auquel on ne peut maintenant songer qu'avec une profonde tristesse.

La municipalité de Valence-d'Agen va prochainement ériger un buste à François Moulenq, le consciencieux et infatigable auteur des *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*. La Société archéologique de Montauban qui a pris l'initiative de cet acte de justice a obtenu qu'une reproduction de ce buste prît place dans la petite galerie des célébrités de la région, nouvellement créée au musée de Montauban.

Digitized by Google

M. le chanoine Pottier, président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, vient d'organiser, dans une des salles de l'évêché de Montauban, un musée eucharistique du diocèse. Excellente innovation qu'on devrait s'empresser d'imiter dans les autres diocèses du Sud-Ouest et du Midi, pour sauver de la destruction et des brocanteurs tous les anciens objets du culte auxquels il est fait une guerre si acharnée.

M. l'abbé Oulès a fait don au musée archéologique de Montauban de la pierre tombale de Jean de Cardaillac, qui fut abbé de Belleperche de 1485 à 1543.

Uu certain nombre de sépultures romaines viennent d'être découvertes à Saint-Jean-du-Bouzet (canton de Lavit, Tarn-et-Garonne). En dehors de nombreuses poteries, aucun objet particuculièrement intéressant n'a été découvert jusqu'ici.

Le ministre des Beaux-Arts a accordé un subside de 10,000 fr sur la caisse des musées à la ville de Dijon, à titre de subvention pour la restauration de la salle des ducs de Bourgogne du musée de Dijon. A ce propos, la *Chronique des Arts* (n° du 9 novembre) critique le principe des subventions faites à la province sur les fonds de la caisse des musées et craint l'émiettement de ses ressources. Il nous semble tout naturel que cette caisse ne serve pas uniquement à enrichir les Musées nationaux, et que la province profite, en une certaine mesure, des libéralités faites à la caisse des musées par de généreux donateurs.

M. de Nolhac, dans le Bulletin de la *Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, n° 1, 1895*, vient d'établir d'une façon définitive la distribution des petits appartements de Versailles, sous le règne de Louis XV. Il démontre, en premier lieu, que la décoration de la chambre de ce souverain a été exécutée principalement par Verberckt (1738). De plus, il établit que le cabinet du Roi et le cabinet du Conseil, que l'on avait considérés jusqu'à présent comme deux pièces absolument distinctes, n'en formaient qu'une seule, qui tenait même la place principale dans la vie quotidienne comme dans les évènements extraordinaires du château. M. de Nolhac en attribue la décoration à Rousseau (1755).

E. M.

Une très importante villa gallo-romaine vient d'être découverte à Bengy, non loin de Bourges; l'étendue des constructions est considérable, elles paraissent avoir été détruites par un incendie. Des marbres, des colonnes, des mosaïques font supposer une villa luxueuse; les médailles qui ont été recueillies dans ces ruines sont de Gallien, de Claude II, de Tétricus, de Dioclétien et des Constantins. Plusieurs sont de l'atelier de Trèves et de Siscia.

Parmi les menus objets trouvés, on peut citer des ferrements, une amulette, une fibule en ivoire, des entrées de serrures, des clés en

Digitized by Google

bronze, des débris de vases en même métal, des lampes, des vases en terre cuite. L'une des mosaïques est ornée de dessins géométriques, de forme ronde, circonscrite par des bandes l'encadrant dans un parallélogramme; les angles sont remplis par deux dauphins et deux poissons; ce devait être là le laraire, l'oratorium, car la petite pièce où cette mosaïque se trouve encore en place est terminée par une niche en retrait, destinée à abriter une divinité.

Parmi les débris, un squelette humain gisait sous les pierres d'un mur écroulé. F. P.

〰 Les poids avec légendes de la ville de Castelsarrasin sont particulièrement rares dans les collections. Or, tout récemment, un fort bon spécimen vient d'être découvert non loin de Castelsarrasin par M. le docteur Boé. Ce poids, monétiforme et circulaire, présente sur la face un château à trois tours percées de fenêtres et d'une grande porte, avec l'inscription suivante en roman : LA MEYO. L. CASTELSARAS. (La demi-livre Castelsarrasin). Le revers est chargé de la croix de Toulouse avec un reste de légende dont l'usure n'a laissé subsister que les mots : ✝ LE....LAN. 1589. Son poids est exactement de 195 grammes, ce qui, en tenant compte de l'usure, correspond assez bien à la demi-livre toulousaine (13 onces et demi, soit 415 grammes la livre, soit 6 onces trois quarts ou 203 grammes la demi-livre).

J. M.

〰 Il vient d'être découvert 228 deniers d'argent enfermés dans un petit vase en terre au domaine du Pérou, à Rongères, canton de Varennes (Allier)

Ces deniers, très variés et bien conservés, sont aux types suivants : Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien, Sabine, Ælius, Antonin, Antonin et Marc-Aurèle, Faustine s., Marc-Aurèle, Faustine j.

La variété des revers rend ces deniers des plus intéressants ; on y remarque beaucoup de pièces géographiques pour la Germanie, les Parthes, les Daces, l'Egypte au type NILVS., etc., etc.

F. P.

〰 Une Exposition des Beaux-Arts aura lieu à Moulins à partir du 1er mai prochain; elle durera trois mois. Le comité est constitué depuis plusieurs semaines déjà. Le règlement est imprimé. Il se distribue chez le secrétaire de ce comité.

〰 Il existe à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), un musée contenu dans un beau monument le « Hiéron ». Ce musée, qui appartient de fait à la Société des Fastes, est la propriété de son fondateur, M. le baron de Sarachaga, qui a sacrifié sa fortune, son temps et son intelligence pour sa formation et la construction du Hiéron.

Dans les vastes salles qui se développent autour de l'*Aula Fastorum*, sont groupés et distribués, selon leur valeur historique, de nombreux objets d'art, tableaux, ornements sacerdotaux, bas-reliefs, autels,

Digitized by Google

retables, châsses, custodes, enfin tout ce qui peut rappeler l'institution du sacrement de l'Eucharistie.

Les grands maîtres des Écoles française, italienne, hollandaise, espagnole s'y rencontrent avec les habiles statuaires. Le Guide, Véronèse, Sacchi, Carlo Dola, Le Bronzino, Cignani, Luca de Leyde, Camonicini, le Corrège s'y rencontrent avec le Bandinelli et bien d'autres habiles sculpteurs français et étrangers.

Un chef-d'œuvre de Benvenuto Cellini (?) a été donné par le pape Pie IX, qui l'a remis lui-même au baron de Sarachaga. C'est une plaque d'argent au repoussé, représentant une descente de croix.

Nous ne pouvons décrire ce musée historique, symbolique et artistique; chaque salle nous demanderait plusieurs pages. Nous tenions à faire connaître l'existence de ces œuvres d'art à nos lecteurs.

En outre, l'étage inférieur du Hiéron renferme une collection d'antiquités locales. C'est là aussi que se réunit l'*Union Parodienne*, jeune société qui, depuis à peine un an, a déjà produit d'intéressants travaux. Son but est la recherche des idiomes primitifs; son titre est : *Société de Pronographie comparée*; par sa position stratigraphique et stratégique, Paray est un centre privilégié où toutes les circonstances semblent converger en faveur de ces études.

F. Pérot.

~~~ L'*Association bretonne* a tenu cette année son congrès annuel à Quimper, le 8 octobre et jours suivants. Voici les communications qui y ont été faites :

M. l'abbé Abgrall a décrit les principaux porches du Finistère, ceux de Lanmeur (XII^e siècle), de Saint-Pol-de-Léon et de Rosporden (XIII^e siècle) et les principaux ossuaires du département. Le plus ancien, celui de Saint-Jean-du-Doigt, semble avoir été construit vers 1480. M. l'abbé Abgrall a aussi parlé des fouilles exécutées au Riz, près de Douarnenez, au cours desquelles on a découvert des substructions gallo-romaines. — M. Ch. de à Calan, l'aide des mémoires des intendants rédigées en 1698 et de la correspondance des subdélégués avec l'intendant de Bretagne en 1730, a indiqué les résultats désastreux qu'eût pour la province la centralisation inaugurée par Louis XIV. — M. du Chatellier a décrit les fouilles qu'il a faites dans le canton de Huelgoat dans plusieurs tumulus. — M. Ducrest de Villeneuve a étudié les chapiteaux romans de Loctudy, Fouesnant et Perguet. Les chapiteaux de l'église de Loctudy sont particulièrement intéressants par la variété de leurs formes. Il a aussi relevé le plan des remparts de Quimper en s'aidant des ruines qui existent encore actuellement. — M. l'abbé Favé a étudié les petites écoles de la Bretagne avant la Révolution. — M. le chanoine Guillotin de Corson a lu un travail sur la commanderie de la Feuillée, qui finit par comprendre 82 paroisses. — M. de Keranflech a parlé de ses dernières découvertes de *lechs* bretons. — M. de la Borderie a

Digitized by Google
~~~

envoyé au Congrès un mémoire sur les divisions de l'ancienne sénéchaussée de Cornouaille. — M. de la Lande de Calan a cherché à établir la part d'influence qu'ont eue en Bretagne les Gaulois, les Romains, les Bretons et les Français. — M. Le Braz a fait quelques remarques curieuses sur le culte des saints et la légende de la mort à Ouessant. — M. J. Lemoine a fait plusieurs importantes communications. Il a d'abord parlé d'une relation inédite d'un espion français, Bertaut Jobelin, envoyé sur les marches de Bretagne au commencement de la guerre entre les maisons de Blois et de Montfort. Cet espion devait renseigner le roi de France sur les agissements d'Édouard III. Ce curieux document fait connaître l'existence d'un parti de chevaliers bretons qui soutint la comtesse de Montfort; parmi ces chevaliers se trouvait Olivier du Guesclin, oncle de Bertrand. Cette relation confirme aussi la présence en Bretagne du comte de Salisbury, rapportée par Froissart et contestée depuis, le comte de Salisbury, prisonnier de Philippe de Valois, ayant fait serment de ne plus servir contre la France. Le comte de Salisbury pilla et incendia les faubourgs de Dinan. M. J. Lemoine a aussi fait une biographie d'un prince breton du XIV^e^ siècle, le fils de la comtesse Jeanne de Montfort, qui fut élevé à la cour d'Édouard III. Il a également parlé de Bertrand du Guesclin, dont le caractère diffère du type patriotique qu'on lui prête. M. J. Lemoine a résumé ses conclusions dans un article du *Journal des Débats* (Voir plus haut, p. 356). — M. Le Norcy a fait remarquer que des colliers celtiques sont encore conservés dans des familles du Morbihan, qui leur attribuent de nombreuses vertus. — M. le marquis de L'Estourbeillon a signalé l'importance des Archives particulières des châteaux bretons, dont plusieurs possèdent encore de nombreux documents anciens. Il a aussi relevé dans les légendes et les noms de lieux de la Bretagne, les traces des saints bretons. M. le marquis de L'Estourbeillon a encore signalé un factum de 1603 où il est question du serment fait par Chandos, Catviley et le sire de Lesnerac, de mettre à mort Charles de Blois pendant la bataille d'Auray. — M. l'abbé Peyron a fait la biographie de deux recteurs du XVIII^e^ siècle, dont l'un est l'auteur d'une traduction bretonne de la Bible. Il a également dressé la liste de certains noms de familles bretonnes qui furent latinisés au moyen âge. Il a aussi relevé quelques formules employées dans quelques actes bretons. — M. l'abbé Robert a fait une lecture sur deux doyens de Folgoët au XVII^e^ siècle. — M. l'abbé Thomas a donné des renseignements inédits sur quelques saints bretons. — M. Villiers du Terrage a communiqué le texte d'un marché pour l'exécution d'une verrière à Brasparts (XVI^e^ siècle).

Il y a quelques mois, les travaux d'établissement d'un chemin vicinal ont amené la découverte à Marcillac (Lot), de très anciennes sépultures formées de larges pierres brutes, placées verticalement, et

Digitized by Google

supportant une grande dalle, de manière à former une sorte de petit caveau funéraire, tenant à la fois du dolmen et du sarcophage.

Les cadavres y gisaient sur le sol, accompagnés seulement d'un vase placé à la hauteur du cou. Ces vases, tous uniformes, sont la partie vraiment intéressante de cette découverte. D'une capacité moyenne d'un litre et demi, ils sont bas, globulaires, couronnés d'un cou fort court, à large orifice ellipsoïde, bordé d'un épais bourrelet donnant naissance, en arrière, à une petite anse massive qui se relie à la panse, et barrant en avant le canal d'un bec légèrement arqué et fortement profilé comme celui d'une aiguière. Sans être précisément élégante, cette forme, qui tient à la fois du pichet et du samovar, est fort bien comprise, et son bec si soigneusement barré, pour régulariser l'écoulement du liquide, est une des formes intermédiaires qui ont conduit les potiers du bec simple au goulot tubulaire.

Trouvés en très grand nombre dans tout le Quercy, particulièrement dans la région montalbanaise, on les rencontre quelquefois dans les provinces limitrophes, dans l'Agenais, la Gascogne, le Languedoc et jusqu'en Provence et dans la Haute-Loire ; mais ils sont, semble-t-il, fort rares dans le centre et dans le nord de la France, où ils n'ont pas encore été signalés, à notre connaissance, malgré les questions spéciales qui ont figuré plusieurs fois dans les programmes des Congrès de la Société française d'Archéologie.

Dans leur région spéciale, ils ont été rencontrés dans les rares tombes et stations préromaines qui ont été explorées. Particulièrement abondants dans les cimetières à ustion et à inhumation gallo-romains du Tarn-et-Garonne, on les trouve encore dans les sarcophages chrétiens sculptés et dans les nécropoles mérovingiennes du même département. La charte de coutumes octroyée à Caussade, en 1306, par le comte de Périgord, en fait mention. Enfin, ils se montrent associés à des objets et des monnaies du XVII^e^ siècle dans les sépultures de certaines églises.

Du reste, même à l'époque gallo-romaine, ces vases n'avaient pas une destination exclusivement religieuse et funèbre, beaucoup d'entre eux présentent les marques d'un usage prolongé ; d'ailleurs, au commencement du présent siècle, ils étaient encore couramment employés dans les fermes du Quercy et de l'Albigeois pour la manipulation de l'huile, et leur usage n'a pris fin que lorsque la graisse de porc a remplacé définitivement l'huile pour la préparation des aliments.

Si l'on place ces exemplaires modernes à côté de ceux des stations gauloises, on constate entre eux deux différences importantes seulement : la présence d'un grossier émail vert sur les premiers avec l'absence des mamelons décoratifs des seconds. Ces mamelons sont généralement au nombre de trois, placés l'un sous le bec, et les deux autres, latéralement, sur les côtés de la panse ; ornementation *absolu-*

Digitized by Google

ment identique à celle d'un grand nombre de poteries de l'époque mycénienne, mais dont on ne retrouve guère de trace dans la céramique préhistorique des régions septentrionales.

Ce rapprochement a son intérêt, mais ce n'est pas le seul qu'on est conduit à faire entre ces singuliers brocs quercynois et les produits de l'industrie mycénienne. Tandis qu'on chercherait vainement des rapports entre les premiers et les produits de la céramique romaine et médiévale, on trouve leurs similaires *absolus* dans les demeures qui ont été enfouies par les déjections volcaniques du cratère de Santorin.

Les vases quercynois ont été rarement dessinés et nous n'en connaissons de gravures que celles qui figurent dans les volumes des Congrès archéologiques de Montauban (1865) et de Paris (1867), et qui sont loin d'être satisfaisantes. Elles suffisent pour prouver cette identité surprenante de formes, si on les rapproche des planches où sont reproduites les poteries de Théra (Georges Perrot, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. VI, pl. xx, fig. 2. — Duruy, *Histoire des Grecs*. tome I, page 34. — Paul Girard, *La peinture antique*, fig. 51.) Qu'on enlève par la pensée les riches et originales peintures qui décoraient les seconds et l'on aura, à peu de détails près, les premiers. J'ajoute que ceux-ci sont, en général, plus semblables au spécimen chromolithographié de la planche de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, qu'aux gravures des *Congrès de la Société française d'Archéologie.*

Nous ne conclurons rien de ces rapprochements singuliers, c'est assez de les avoir signalés ; mais nous serions particulièrement reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui voudraient bien nous signaler toutes les découvertes semblables faites en dehors du Quercy, car il importe de dresser une statistique minutieuse de ces poteries si originales. Ce serait, en outre, nous rendre un véritable et bien grand service que de nous faire savoir directement ce que MM. Dumont et Chapplin ont dit des vases de Théra, semblables aux nôtres, dans *les Céramiques de la Grèce propre*, livre que nous avons vainement cherché dans les bibliothèques de notre région où les ouvrages archéologiques sont à peine représentés.

Monteils-de-Quercy, 6 novembre 1895.

Jules Momméja.

Ouvrages nouveaux :

Portal (Ch.). — *Le papier-monnaie révolutionnaire dans le département du Tarn*. Albi, Nouguiès, 1895, 21 pp. (Extr. de la *Revue du Tarn*, 1895).

Carré (H.) *La tactique et les idées de l'opposition parlementaire d'après la correspondance inédite de Cortot et de Godard* (1788-89). Paris, 1895, in-8 de 27 pp.

M. H. Carré, professeur à la Faculté de Poitiers, se fait, peu à

Digitized by Google

peu, une place à part parmi les écrivains qui traitent de l'histoire révolutionnaire. Il est d'une impartialité absolue, d'une grande modération d'appréciation; les jugements qu'il porte en ont d'autant plus de poids. M. Carré est un ingénieux destructeur de légendes. Après son livre sur La Chalotais et d'Aiguillon, qui renouvela la question de fond en comble, voici une plaquette sur le caractère de l'opposition parlementaire à la veille de l'explosion de 1889. Cette étude est écrite principalement d'après un paquet de lettres conservées aux Archives de la Côte-d'Or, lettres adressées pour la plupart au sieur Cortot, avocat au parlement et inspecteur de librairie à Dijon. Le plus actif des correspondants est un avocat de Paris, Godard, celui-là même qui, au temps de l'Assemblée constituante, fit les plus grands efforts pour obtenir l'émancipation des Juifs. On jugera de la nouveauté de l'opuscule de M. Carré par la conclusion. En 1791, Cortot fut réduit à émigrer. « L'histoire de cet avocat inconnu nous donne la mesure des Parlementaires. Pour combattre la couronne, et accroître la puissance des corps souverains, ils ne répugnèrent pas plus aux moyens violents qu'à l'intrigue. Ils firent alliance avec des révolutionnaires, et, dans leur aveuglement, ils s'étonnèrent que ces hommes eussent d'autres visées qu'eux-mêmes. Ils trouvèrent inconcevable qu'une révolution sociale se préparât parallèlement à la révolution politique dont ils avaient donné l'élan contre le Roi. Leur idéal fut de soumettre la France à l'« aristocratie magistrale »; c'est-à-dire que, par orgueil, par esprit de corps, par tradition, et par préjugé, ils cherchèrent en eux-mêmes, en eux seuls, ce que pouvait désirer la masse de la nation. Et quand celle-ci leur eut fait comprendre qu'elle ne les choisirait pas pour maîtres, ils furent inconsolables d'avoir usé les ressorts du pouvoir monarchique, leur vieil ennemi, mais aussi leur suprême sauvegarde. Ils s'attachèrent obstinément à la Constitution dont ils avaient formé la partie essentielle; mais le peuple, ne voyant plus en eux que des *aristocrates*, les assaillit d'injures et de menaces; et beaucoup de parlementaires, surtout des juges de compagnies souveraines, « payèrent leurs fautes plus chèrement que Cortot ». FR. F.-B.

Gilliodts-Van Severen (L.). *Bruges port de mer. Étude historique sur l'état de cette question.* Bruges, 1894, in-8.

Bruges était au moyen âge le principal entrepôt commercial du monde. Damme, sur le Zwin, qui lui servait de port, était le port le plus florissant de l'Europe. Lentement le Zwin s'est ensablé; aujourd'hui la charrue passe où, jadis, l'eau mouillait les grands navires. Damme n'est plus qu'un village autour d'une haute basilique en ruine et les poètes chantent avec mélancolie « Bruges la morte ». Mais voici que les Brugeois rêvent le relèvement commercial de leur cité, par le creusement d'un canal qui redeviendrait un nouveau Zwin; d'où le beau livre de l'un des meilleurs d'entre eux : « Bruges port de mer. »

Digitized by Google

M. Gilliodts-Van Severen est archiviste de la ville de Bruges, et peu de cités modernes, assurément, ont eu un enfant qui ait autant fait pour l'histoire et la renommée de sa ville natale que l'éminent érudit.

M. Gilliodts-Van Severen fait l'historique de l'ensablement du Zwin et des efforts tentés pour l'arrêter, efforts qui furent malheureusement paralysés par la rivalité entre les Brugeois, d'un côté, et de l'autre, les Gantois que soutenaient les habitants d'Ypres et du Franc. Les documents, presque tous inédits, sont empruntés aux archives de la ville de Bruges. L'auteur y a joint la reproduction de trois cartes inédites représentant le Zwin et les environs de Bruges, des années 1514, 1546 et 1588. Frantz Funck-Brentano.

Lafenestre (G.) **et Richtenberger** (E.). — *La peinture en Europe. La Belgique*, Paris, Librairies Réunies, 1895, in-12, 400 pp. et 100 pl.

MM. G. Lafenestre et E. Richtenberger continuent la publication si intéressante qu'ils ont entreprise de décrire et de reproduire les plus importantes œuvres de la peinture conservées actuellement dans les musées, les monuments publics et les grandes collections particulières. Le volume, qui vient de paraître, est le troisième de la série. Il contient la description des peintures de Bruxelles, Saventheim, Louvain, Malines, Anvers, Termonde, Alost, Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, Tournai.

L'éloge de cette publication, si activement et savamment poursuivie, n'est plus à faire. Nous ne pouvons que dire qu'elle est rendue très précieuse par les nombreuses et excellentes planches dont elle est illustrée. Les auteurs ont compris que pour les œuvres d'art, de bonnes reproductions sont aussi utiles que de savantes descriptions.

Momméja (J.). — *Mosaïques du moyen-âge et carrelages émaillés de l'abbaye de Moissac*. Paris, Imp. Nat. 1894, 20 pp. grav. et 1 pl. (Extr. du *Bull. archéologique* 1894).

La planche reproduit un curieux pavement exécuté au xv^e^ siècle, qui a été découvert en 1880 dans la chapelle de l'ancien palais abbatial de Moissac.

Momméja (J.). — *Les sarcophages chrétiens antiques du Quercy*. Cahors, Girma, 1895, in-8°, 67 pp. et 3 pl.

Importante étude sur les sarcophages chrétiens de Cahors, Lalbenque, Mondoumerc, Perges et Moissac, dont quelques-uns existent encore, en totalité ou en fragments et dont certains ne sont connus que par des dessins et des descriptions d'anciens auteurs. M. J. Momméja a étudié seize sarcophages ; on n'en connaissait que trois. L'historique de ces monuments est particulièrement intéressant ; ce travail forme un excellent complément, pour le Quercy, au corpus de M. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*.

F. M.

Digitized by Google

Périodiques :

Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 1895, t. 48, 3e livr. —P. Errera, Un précurseur de Montesquieu, Jean Bodin, p. 197 à 218. — A. de Vlaminck, La seigneurie de Moerzeke, p. 235 à 306 et grav. — M. l'abbé C.-G. Roland, Orchimont et ses fiefs, p. 307 à 324.

Bulletin du Bibliophile, 1895, nos de juill. à oct. — A. Claudin, Les libraires, relieurs et imprimeurs de Toulouse (*suite*), p. 269 à 285. — F. Mazerolle, Documents sur les relieurs des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit (*suite*), p. 286 à 294. — G. Vicaire, Tiphaigne de La Roche et la première idée de la Photographie en 1760, p. 295 à 299. — A. Vingtrinier, A propos d'une histoire de la Chine, p. 300 à 302. — Maurice Tourneux, Marie-Antoinette devant l'histoire, p. 303 à 339. — Baron J. Pichon et G. Vicaire, Deux nouvelles pièces relatives à Taillevent, p. 340 et 341. — Les Ex-Libris de la Bibliothèque de Besançon, p. 342 et 343. — G. Brunet, Un maréchal de France bibliomane, p. 344 à 349, — M. Tourneux, Marie-Antoinette devant l'histoire (*suite*), p. 365 à 389. — A. Claudin, Les libraires, relieurs et imprimeurs de Toulouse (*suite*), p. 390 à 403. — Abbé A. Tougard, Un auteur bénédictin inconnu, p. 404 à 407. — L.-G. Pélissier, La typographie à Milan en 1469, p. 408 à 412. — G. Brunet, Erreurs et bévues, p. 413 à 421. — Vicomte de Grouchy, Documents officiels inédits sur quelques libraires, imprimeurs et relieurs parisiens aux XVIIe et XVIIIe siècles, p. 423 à 433. — Documents sur la Vénerie Royale en 1388-1389, p. 434 à 448.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du XVIIIe arrondissement « Le vieux Montmartre », 23e et 24e fasc. (juil.-oct. 1895). — Ch. Sellier, Les cimetières de Montmartre avant et pendant la Révolution, p. 73 à 95. — L. Lazard, Le cimetière de Montmartre depuis la Révolution, p. 96 à 99. — H. Compan, Epitaphier du cimetière du Calvaire (ancien cimetière paroissial de Montmartre), p. 100 à 154.— L.-A. Bertrand, Les dames de Montmartre ; ordre chronologique des abbesses de la communauté, p. 155 à 160.

Compte-rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques, 1895, n° d'août. — H. Welschinger, Le Directoire et le Concile national de 1797, p. 258 à 285.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1895, 3e trim. — J. Marchand, Les Stuarts à Avignon, p. 156 à 171. — E.-L.-G. Charvet, Les de Royers de la Valfenière, p. 299 à 237 et 6 pl.

Le Monde moderne, 1895, n° de nov. — H. Carré, M. Necker, la presse d'opposition et la Neckeromanie (1780-1781), p. 653

Digitized by Google

à 661 et grav. — L. Claretie, Le centenaire de l'Institut, p. 719 à 737 et grav. — P. Lippmann, Un déjeuner à Chantilly [grav. de vues anciennes du château], p. 738 à 748 et grav. — J. Ardouin-Dumazet, Coins de France [Vienne], p. 749 à 760 et grav. — R. Morot, L'hôpital de Beaune, p. 769 à 784 et grav.

La Révolution française, 1895, n° de nov. — A. Brette, Les gens de couleur libres et leurs députés en 1789 (*fin*), p. 385 à 407. — M. Pellisson, L'École centrale de Périgueux (1er art.), p. 408 à 433. — S. Leroy, Le marquis d'Ambly, député aux États généraux, p. 434 à 459. — F. Clérembray, Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, député de l'ordre du Clergé aux États généraux de 1789 ; sa mort à Rouen, p. 460 à 467. — F.-A. Aulard, La correspondance des ambassadeurs vénitiens pendant la Révolution, p. 468 à 475.

Revue Historique, 1895, n° de nov.-déc. — J. du Hamel de Breuil, Un ministre philosophe : Carvalho, marquis de Pombal, p. 1 à 35. — M. Boudet, Thomas de la Marche, bâtard de France, p. 36 à 70. — J. Loutchitsky, De la petite propriété en France avant la Révolution et de la vente des biens nationaux, p. 71 à 107. — Félix de Rocca, Les assemblées politiques dans la Russie ancienne, p. 241 à 292. — G. Depping, Nouvelles lettres de la princesse palatine : Madame, mère du Régent, à sa tante Sophie de Hanovre (*suite*), p. 293 à 313. — R. de Kerallain, Les Français au Canada : la capitulation du fort Guillaume-Henri (1757), p. 314 à 326.

Revue d'histoire littéraire de la France, 1895, n° 2. — Alf. Carlier et Ad. Chenevière, Antoine du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, p. 469 à 490. — P. d'Estrée, Une académie bachique au XVIIe siècle, p. 491 à 522. — Ch. Joret, J.-B. Gaspard d'Ansse de Villoison et la cour de Weimar, p. 523 à 549. — E. Picot, Chants historiques français du XVIe siècle (*suite*), p. 550 à 576. — Correspondance inédite de V. Jacquemont, (publ. par H. Omont), p. 577 à 597.— F. Franck, Un Semblençay écrivain, p. 598 à 603.— A. Delboulle, Les emprunts de Montaigne à Amyot, p. 604 à 606.

Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger, 1895, 4e et 5e liv. — E. Laurain, Essai sur les présidiaux, *fin*), p. 522 à 567. — P. Collinet, Un atornement du comte de Bar et de ses vassaux (Octobre 1255), p. 647 à 663.

Revue de l'Art français, 1894, nos 10-12 et 1895, nos 1-9. — Ch. Grimoux, Les artistes de Toulon (*suite et fin*), p. 289 à 357 et 1 à 18. — Vte de Grouchy, Devis du tombeau de François Le Gras, sieur du Luart, dans l'église des Cordeliers du Mans, par Michel Bourdin, sculpteur orléanais (31 juillet 1653), p. 359 à 367. — H. Jouin, André Lepeintre (1656-1670) ; Brette (1668), p. 367 et 368. — A. Valabrègue, Étienne-Maurice Falconet (1779), lettre à sa belle-fille Marie-Anne Collot, p. 18 à 23. — Vte de Grouchy, Les tapissiers d'Aubusson (7 juin 1622) ; Pierre et Louis Leblanc, peintres ordi-

Digitized by Google

naires du Roi (1674-1686), p. 23 à 28. — A. de M., Hubert Robert, extraits de la correspondance du poète Antoine Roucher, p. 28 à 35. — H. Jouin, André Camot (1680); le frère Baptista, peintre français (1697); cinquante lettres de décès d'artistes français ou de leurs proches (1884-1894, p. 35 à 61. — G. Grandin, Les primitifs laonnais, les Ducastel, p. 62 à 117. — V.-J. Vaillant, Peintres, sculpteurs et orfèvres boulonnais, p. 118 à 129. — Ph. Tamizey de Larroque, Pierre-Paul Rubens, note autographe de Peiresc intitulée : *Moulleure de colle forte et d'alabastre calciné*, p. 129 et 130. — G. Grandin, Sculpteurs laonnois et rémois; institution de la corporation des maîtres maçons de Laon (11 avril 1661); façade de l'ancien hôtel de ville de Laon, p. 130 à 170. — H. Jouin, Jacques Saly, de l'Académie de Peinture et Sculpture de Paris, sculpteur du roi de Danemark, p. 171 à 288.

Revue des Bibliothèques, 1895, nos 1 à 9. — E. Coyecque, Quatre catalogues de livres (1519-1520), p. 2 à 12 — P. de Nolhac, Uue ligne autographe de Boccace (B. N. ms. *Lat. 6002* f° 153 v°), p. 13. — Mémoire juridique relatif à l'impression des livres liturgiques du diocèse de Troyes, 1580, (publié par L. Dorez), p. 39 à 46. — P. Bergmans, L'imprimerie à Lierre, p. 47. — Documents relatifs à l'impression des œuvres de Daniel Sennert (1650) et de François Tallemant (1666) (communication de M. le Vte de Grouchy), p. 48 à 51. — L. Dorez, Les héritiers de Jacopo Giunta et Filippo Tinghi (Deux arrêts du Parlement, 1578), p. 52 à 55. — V. Mortet, Les examens professionnels de bibliothécaire en France et à l'étranger et le récent arrêté relatif aux bibliothèques universitaires de Prusse, p. 65 à 82. — M. Pellechet, Jacques de Voragine : liste des éditions de ses ouvrages publiées au xve siècle, p. 89 à 98. — G. Huet, Une publication imaginaire (le grand dictionnaire malgache de Huet de Froberville n'a jamais été publié), p. 99 à 101. — H. Omont, Le catalogue imprimé de la bibliothèque du Roi au xviiie siècle, p. 102 à 112 et 121 à 137. — M. Pellechet, Additions à la liste des éditions des ouvrages de Jacques de Voragine publiées au xve siècle, p. 225 à 227 et pl. — L. Dorez, Inventaire sommaire des manuscrits de la Bibliothèque capitulaire de Viterbe, p. 241 à 260. *Avec pagination spéciale :* — G. Huet, Catalogue des manuscrits allemands de la Bibliothèque nationale (*suite et fin*), nos 1, 2 et 3. — C. Couderc, Inventaire sommaire de la collection Clément de Boissy sur la juridiction et la jurisprudence de la Chambre des Comptes (Fonds fr. 10991-11082 et nouv. acq. fr. 1565-1660), nos 4, 5 et 6. — L. Auvray, Inventaire sommaire d'une collection du Président de Harlay sur diverses matières ecclésiatiques, etc. (mss. fr. 15,499-15,533) nos 8 et 9.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ANCIENNE MAISON QUANTIN

MAY et MOTTEROZ, Directeurs

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1896

PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Histoire de l'Orfèvrerie française, par Henry Havard, inspecteur général des Beaux-Arts. — Un volume in-4° de grand luxe, de plus de 400 pages, orné de 40 planches hors texte dont 10 en couleur, or et argent, et d'environ 400 vignettes dans le texte.

Prix : En souscription ..... 35 fr.
A la mise en vente..... 40 »
Vingt exemplaires sur japon..... 80 »

La Vie des boulevards (Madeleine-Bastille). — Un volume petit in-4°, papier vélin, par Georges Montorgueil, illustré de 200 dessins en couleurs par Pierre Vidal.

Tirage à 700 ex. numérotés Prix, par souscription..... 40 fr.
A la mise en vente ce volume sera porté à..... 50 »

Il a été tiré en outre pour le compte de M. Conquet : 1° Un exemplaire unique sur papier spécial, renfermant les dessins originaux de P. Vidal; 2° Cent exemplaires sur japon impérial, numérotés de 1 à 100.

Notre École Polytechnique. — Texte et illustrations par Gaston Claris. — Un volume in-4° raisin, illustré de 300 dessins et de 8 aquarelles hors texte.

Prix : En souscription. — Broché .... 20 fr — Relié..... 25 fr.
A la mise en vente — Broché..... 25 fr. — Relié..... 30 »
20 ex. num. de I à XX sur chine avec une aquarelle inédite. 150 »
20 ex. numérotés de 1 à 20 sur chine ou japon..... 50 »

Les Musées de Belgique, par G. Lafenestre et E. Richtenberger. — Un volume petit in-8° contenant 100 reproductions des principaux chefs-d'œuvre.

Prix : cart. 10 fr. — Exemplaires sur hollande, 25 fr.

Bouquineurs et Bouquinistes. — **Physiologie des quais de Paris** (*du pont Royal au pont Sully*), par Octave Uzanne.

Nouvelle édition contenant : 100 dessins dans le texte, par Emile Mas ; 1 frontispice à l'eau-forte, gravé par Manesse ; 2 gravures à l'eau-forte d'après Heidbrinck. — Prix, sur vélin, 10 fr. Tirage à 500 ex. numérotés

Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, publiée sous le patronage de l'Administration des Beaux-Arts, honorée d'un prix Monthyon par l'Académie française et d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. — Directeur de la publication : M. Jules Comte.

51 volumes publiés. Derniers ouvrages parus : La Musique allemande, par A. Soubies. — La Lithographie, par H. Bouchot. — Les Vitraux, par O. Merson. — L'Art persan, par Al. Gayet.

Prix du volume broché.. 3 fr. 50 — Cartonné... 4 50

Bibliothèque d'histoire illustrée, publiée sous la direction de MM. Jules Zeller, membre de l'Institut, et Vast, docteur ès-lettres.

La Formation de l'unité allemande, par M. Denis.

Prix du vol. broché... 4 fr. — Cartonné..... 5 fr.

Ont paru précédemment : La France sous Louis XV. — Les Deux Révolutions d'Angleterre. — La Grèce avant Alexandre. — L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle. — La Civilisation Florentine du XIII° au XVI° siècle. — Louis XVI et la Révolution. — La France sous saint Louis. — La France sous le régime du suffrage universel. — L'Empire romain.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vià **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vià **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

A céder :

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1850 (nº de juillet-août); 1852 (nº de mars-avr.); 1853 (nºs de mars-avr. et juill.-août); 1854 (nºs de mars-avr. et sept-oct.); 1855 (nºs de janv.-févr.; mai-juin; sept-oct.); 1856 (nºs de mars-avr.; sept-oct.; nov-déc.); 1859 (nºs de janv.-févr.; mars-avr.; juill.-août).

Gazette des Beaux-Arts. — 1869 (nov. et déc.); 1870 et 1871 (ce qui a paru); 1872 (janvier à juillet compris); 1874 (décembre, relié); 1875 (juin à décembre); 1876, 1877, 1878, 1879 (complètes).

Chronique des Arts. — 1865, 1866, 1867 (reliées).

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. DUVAL, 24, rue de Lisbonne, Paris.

Digitized by Google

2e ANNÉE NUMÉRO 24 25 DÉCEMBRE 1895

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

2e ANNÉE — 1895

PARIS

En dépôt aux Librairies

H. CHAMPION
9, Quai Voltaire

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte

1895

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.
Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . 10 fr. | Étranger . . . . . **12 fr.**
Un numéro séparé. . . . **1 fr. 50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la **Correspondance,** *14, rue des Poitevins, Paris.*

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — E. Asse : Le mystère de Junius. — Bernard Palustre : Une dépendance de l'abbaye de Fontevrault, le logis Bourbon.

QUESTIONS. — Un recueil de chartes champenoises. — Le prétendu crime de Tissot. — Le séjour de Thomas Becket à Lyon. — Lettres de Napoléon à Joséphine.

RÉPONSES. — Documents sur les lettres de cachet en province. — Un ami de Guillaume Budé. — La piscine romaine d'Asquins-sous-Vézelay.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

RÉPERTOIRE-ANNUAIRE DES COLLECTIONNEURS de la France et de l'Étranger

Fondé par Ris-Paquot et continué par E. Renart.

1895-1896

Un volume in-8 de plus de 900 pages, reliure veau souple.

PRIX : 20 francs

Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts,
13, rue Lafayette.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE MYSTÈRE DE JUNIUS

Depuis l'époque où, en 1769-1772, paraissaient, dans le *Public Advertiser,* les lettres signées du pseudonyme ***Junius***, la question du véritable nom de l'auteur n'a pas cessé d'être agitée, sans que ce mystère d'histoire et de littérature ait jamais été percé. Tour à tour, la paternité de ce pamphlet célèbre, publié en volume en 1772, a été attribuée avec plus ou moins de vraisemblance à sir Philippe Francis, à lord Georges Sackville, au colonel Barré, à Thomas Pownall, à lord Lyttelton, à lord Temple, à Burke, à Horace Walpole, à Wilkes lui-même, dont la bruyante lutte avec le Parlement au sujet de son élection, et avec le ministre Granville, avait été l'occasion de la première des *Lettres de Junius*. Sans prétendre avoir résolu complètement cette énigme, nous croyons pouvoir restreindre le champ du débat, grâce à une lettre du comte de Broglie que nous avons trouvée, il y a longtemps déjà, aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, alors qu'elles venaient d'être enfin ouvertes au public, et que nous nous occupions d'un travail sur ce célèbre chef de la Correspondance Secrète.

Voici cette lettre :

LE COMTE DE BROGLIE AU ROI (1).

En conséquence de la permission qu'il a plu à V. M. de donner au Sr d'Eon de nouer une correspondance avec le roi de Pologne, je lui

(1) Archives des affaires étrangères. *Correspondance secrète.*

Digitized by Google

écris la lettre dont Elle trouvera le projet ci-joint, et qui lui sera envoyée dès qu'Elle aura daigné l'approuver. Elle verra que je lui parle de lettres d'un certain M. Chamier(1) que j'ai vu hier, et qui annoncent la guerre, ainsi que d'une autre personne anonyme nommé Junius. Je lui demande sur l'un et l'autre objet des éclaircissements pour en faire usage selon les circonstances. J'ai appris les démarches de ce dernier par un nommé M. Grandt, colonel irlandais au service de V. M., qui habite à Versailles. Il prétend que ledit Junius pourrait rendre des services très importants, soit pendant la guerre soit même pendant la paix, étant parfaitement instruit de tout ce qui se projette et se traite de plus secret en Angleterre. Il l'a présenté, ici il y a peu de jours, à M. d'Aiguillon, qui d'abord avait paru vouloir s'en servir et charger M. de Guines (2) de l'employer et de le récompenser. M. Grandt prétend même que M. d'Aiguillon lui avait ordonné de mander à M. de Guines de lui assurer un traitement annuel de 800 louis, ce qui l'avait engagé à le faire partir pour Londres, mais que depuis, ce ministre, par ménagement pour les Anglais, avait changé d'avis, et ne voulait plus s'en servir, ni même rembourser à lui, Grandt, 50 louis que ledit Junius avait tirés sur lui; quoiqu'il en soit de cette histoire j'ai été bien aise de me procurer des connaissances sur ces différents individus par le moyen du Sr d'Eon, sans cependant communiquer à ce dernier les détails qui excitent ma curiosité.

Paris, ce 12 mai 1773.

De cette lettre il résulte évidemment qu'il ne faut chercher le personnage qui se cachait sous le nom de Junius dans aucun personnage célèbre de l'aristocratie anglaise, ni parmi les hommes occupant alors un emploi de quelque importance dans le gouvernement ou l'administration de l'Angleterre. C'est « un homme instruit de tout ce qui se passe et se traite de plus secret en Angleterre », mais instruit par sa propre industrie, non par sa position officielle. Il en résulte aussi que l'auteur, le vrai Junius, séjourna assez longtemps en France, qu'il y passa notamment l'année 1773, qu'il était en quête de subsides et avait de pressants besoins d'argent. Ces circonstances pourraient justifier l'hypothèse en faveur de W. Greatrakes, dont la tombe, au cimetière de Bristol, portait ces mots : *Stat nominis umbra*, qui sont précisé-

(1) Il s'agit de ce même Chamier qui avait été nommé en mars 1772, député-secrétaire de la guerre au préjudice de Philippe Francis, dont cette nomination amena la démission ou le renvoi. Voir Stanhope, *History of England from the peace of Utrech* (*id.*, Tauchnitz), v, 230.

(2) Le duc de Guines (1735-1806), ambassadeur de France à Londres, de 1770 à 1776.

Digitized by Google

ment ceux de l'épigraphe des *Lettres* de Junius. Greatrakes, en effet, tour à tour avocat, officier, n'occupa aucune situation brillante, mais pouvait être fort instruit de toutes choses par son intimité avec lord Shelburne.

A cette solution cependant nous préférerions celle qui a conclu en faveur de Wilkes lui-même. En effet, dans un autre passage de la correspondance du comte de Broglie, nous voyons le colonel Grandt en rapports étroits et fréquents avec Wilkes, et le présentant aux ministres français.

EUGÈNE ASSE.

UNE
DEPENDANCE DE L'ABBAYE DE FONTEVRAULT
LE LOGIS BOURBON

Parmi les dépendances de la célèbre abbaye royale de Fontevrault (1), exempte de la juridiction des ordinaires (2), et par suite relevant immédiatement du Saint-Siège, avec lequel elle traitait *sine medio*, il en est une inconnue (3), ou peu connue — quoiqu'elle aussi ait eu son heure de célébrité — je veux parler du LOGIS BOURBON (4), ainsi appelé du court séjour (1738-1751) qu'y firent M^mes^ Thérèse, Sophie, Victoire et Louise de France, filles de Louis XV (5). Elles y vinrent, disent les uns, pour faire leur éducation et fuir l'air vicié de la Cour de leur auguste père qui prodiguait à ses filles légitimes les

(1) Maine-et-Loire, arrondissement de Saumur. — L'abbaye de Fontevrault fut fondée par *Robert d'Arbrissel* en 1099.

(2) Bulle d'Honorius III du 10 mars 1225, confirmant une bulle-pancarte du pape Luce III (1181-1185) en faveur de Gillette abbesse de Fontevrault et des religieuses dudit monastère. — V. Horoy, *Patrolog. lat.* IV, col. 811.

(3) Elle n'est pas signalée par M. Malifaud dans sa *Notice sur Fontevrault*, Angers, 1886, in-8°. Le Logis Bourbon est indiqué sommairement par M. l'abbé Bossebœuf, *Fontevrault, son histoire et ses monuments*, Tours, 1890, in-8°.

(4) Cette propriété appartient aujourd'hui à M. J. Palustre, maire de Fontevrault.

(5) C. Port, *Les enfants de France à Fontevrault (1738-1751)*, Rev. d'Anjou 1868, p. 67.

Digitized by Google

appellations suggestives de *Loque*, *Coche*, *Graille* et *Chiffe* (1). Suivant les autres, Mesdames vinrent à Fontevrault simplement par mesure d'économie, système imposé au roi Louis XV par le cardinal Fleury, alors tout-puissant (2). En effet, la maison d'une princesse royale, même en bas-âge, avec son attirail de femmes de chambre, de gouvernantes, etc., entraînait des dépenses considérables et le séjour de Mesdames à Fontevrault permettait de réduire leur personnel au strict nécessaire, ce qui eût été impossible si elles fussent demeurées à Versailles. L'une et l'autre de ces opinions ont été soutenues par des hommes éminents. Quoi qu'il en soit, les princesses arrivèrent à Fontevrault le 28 juin 1738 (3), dans un seul carrosse, après un voyage de treize jours, avec une très faible escorte. Elles furent reçues avec enthousiasme, comme il seyait à des filles de roi, et l'abbaye, qui avait l'exceptionnelle bonne fortune d'être choisie comme séjour des filles de France, donna des fêtes remarquables. Après une série de réceptions et de présentations, Mesdames furent installées dans le logement qui avait été spécialement construit et aménagé pour elles, et l'abbesse fut chargée de veiller sur leur éducation en vue de laquelle on avait pris des mesures sérieuses, quoi qu'en ait dit Mme Campan (4). En effet, Mesdames avaient un instituteur, prêtre et

(1) Mme Campan, *Mémoires*, éd. Beaudouin, 1823, t. I, p. 16.

(2) « Le cardinal de Fleury, qui, à la vérité, eut le mérite de rétablir les finances, poussa ce système d'économie au point d'obtenir du roi de supprimer la maison et l'éducation des quatre dernières princesses. » Ce reproche adressé par Mme Campan (*ibid.* p. 18) au cardinal Fleury est certainement exagéré. En effet, il est fort douteux que celui-ci ait jamais eu la prétention de vouloir supprimer l'éducation des princesses, il voulait tout simplement restreindre un peu leur maison.

(3) D'après certains auteurs, Mesdames auraient été amenées à Fontevrault aussitôt après leur naissance, c'est-à-dire successivement.

(4) Si l'on en croit Mme Campan, à douze ans Mme Victoire ne connaissait pas encore couramment les lettres de l'alphabet. L'éducation des filles de Louis XV aurait été très négligée, et l'abbesse chargée d'y veiller n'aurait pas été à la hauteur de la mission qui lui avait été confiée. Or, Mesdames furent à Fontevrault sous les abbesses Louise-Françoise de Rochechouart-Mortemart et Claire-Louise de Montmorin de Saint-Hérem, dont les noms sont synonymes de tact et d'intelligente capacité. Du reste, il faut voir avec quelle désinvolture Mme Campan parle de Fontevrault, « ce couvent à quatre-vingt lieues de la Cour », et de ces « religieuses de province, sans prévoyance salutaire », auxquelles était confiée l'éducation de Mesdames. La maison de Saint-Cyr, dit-elle, eût été plus convenable pour recevoir les filles du roi, mais le cardinal (Fleury) partageait probablement quel-

Digitized by Google

docteur en droit, Me Joseph de Piers, spécialement affecté à leurs personnes. Malheureusement, une attaque d'apoplexie l'enleva le 15 novembre 1738, peu de temps après l'arrivée des princesses, ainsi que le constatent les registres de la paroisse Saint-Michel à Fontevrault. Peut-être la mort de ce personnage changea-t-elle la face des choses, peut-être ne fut-il pas remplacé comme il aurait dû l'être, peut-être même ne le fut-il pas du tout, ce qui est fort possible et ce qui serait nécessaire pour admettre avec Mme Campan qu'à douze ans Mme Victoire ne connût pas encore couramment les lettres de l'alphabet.

Le domaine où vivaient Mesdames était très vaste; il comprenait en effet : 1° un corps de bâtiment avec dépendances ; 2° un vaste enclos renfermant jardins, vergers, terres arables ; 3° une chapelle (1).

Le corps de bâtiment, qui servait de logement à Mesdames Thérèse, Sophie, Victoire et Louise de France prit d'elles le nom de *Bourbon* qui s'étendit ensuite à toute la propriété, actuellement encore désignée sous le nom d'*enclos* ou *clos Bourbon*. C'est une construction du début du XVIIIe siècle, bâtie et aménagée spécialement pour Mesdames de France, sans élégance, plutôt même lourde, mais qui ne laisse pas cependant d'être imposante et majestueuse. Elle est construite à la mode d'alors : les murs très épais, les pièces du rez-de-chaussée basses d'étage, mais vastes et forcément sacrifiées aux pièces du premier étage auquel on accédait par un bel et large escalier en pierre dure, orné d'une fort belle rampe en fer forgé. Ces pièces du premier étage, qui formaient les appartements des princesses et les salons de réception, étaient, par contre, très élevées et très vastes. Il ne subsiste pas de peintures de cette époque, j'ignore s'il en existait (ce qui est fort probable), mais ce que je puis affirmer, c'est que l'une au moins de ces pièces était ornée de superbes tapisseries qui couvraient entièrement les murs et représentaient la *Parabole de l'Enfant prodigue* (2).

ques-unes de ces préventions qui s'attachent toujours aux plus utiles institutions, et qui, depuis la mort de Louis XIV, s'étaient élevées contre le bel établissement de Mme de Maintenon. — Cf. Mme Campan, *Mémoires*, p. 18.

(1) M. l'abbé Bossebœuf, *op. cit.*, en signale deux : « une de petite dimension entre deux cours, l'autre plus grande ouvrant sur une belle terrasse ombragée de tilleuls, de charmes et de marronniers ».

(2) Ces belles tapisseries ont été vendues 300 francs par des propriétaires ignorant leur valeur et sont actuellement au musée d'Angers.

Digitized by Google

L'ensemble était sobre et sévère, sans ornements inutiles, mais très confortable et tout à fait digne des jeunes princesses que ce monument abritait et auxquelles il ne devait servir que de résidence passagère.

La chapelle, dite Bourbon, était à 100 mètres environ du principal corps de bâtiment. Elle fut saccagée et détruite sous la Révolution. Distincte des églises et chapelles de l'abbaye, elle était dédiée à *Notre-Dame de Liesse* (1), ainsi que l'on peut encore s'en rendre compte par ce qui subsiste de la porte en pierre sculptée au milieu de laquelle existait un écusson qui devait être aux armes de France. Cet écusson a été détruit comme tous les autres, mais le bas de la sculpture existe encore et montre des feuillages finement sculptés dans la pierre tendre (le *tuf* du pays). Autour de l'encadrement de la porte, on lit encore très facilement ces mots écrits en lettres capitales :

CHAPPELLE DE NRE DAME DE LIESSE

Cette porte sculptée, avec l'inscription ci-dessus — qui eût peu renseigné Madame Victoire puisque, au témoignage de M^me^ Campan, elle était incapable de la lire — est malheureusement tout ce qui subsiste de l'ancienne chapelle dite ***Bourbon***, évidemment contemporaine du bâtiment dont nous avons parlé. De plus, les anciens plans de l'abbaye nous font défaut, et nous ne pouvons avancer qu'avec la plus extrême prudence. Il nous est donc impossible de donner des détails intéressants et certains sur ses dimensions — il est probable toutefois qu'elle devait être petite, oratoire plutôt que chapelle — ni sur les tableaux, sculptures, statues de saints, pièces d'orfévrerie, vases sacrés ou autres objets précieux qu'elle pouvait renfermer. Elle subsista jusqu'à la Révolution, époque à laquelle elle fut profanée, pillée, démolie, et la cloche qui s'y trouvait dut être transportée au district de Saumur pour y être fondue (2).

Les jardins et vergers étaient très vastes, plantés de fort beaux arbres dont quelques-uns subsistent encore; ils furent dévastés lors du pillage de l'abbaye (notamment dans la journée

(1) Peut-être pour la distinguer de l'église du *Grand-Moutier* également dédiée à la Vierge. Anomalie bizarre: la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse ouvrait sur un cimetière, lieu peu propice à l'allégresse.

(2) De Chavigny, *Les derniers jours de l'Abbaye royale de Fontevrault*, Tours, 1888, in-8°, p. 29.

Digitized by Google

du 30 janvier 1793) et les murs de clôture en partie démolis pour en extraire le salpêtre. Dans ces journées terribles, « tout ce qui ne fut pas détruit fut mutilé; tout ce qui ne fut pas volé fut profané » (1).

Le *Logis Bourbon*, bien que dépendant de l'abbaye de Fontevrault, en était distinct puisqu'il avait sa chapelle particulière, mais il communiquait par une voûte (2) avec le logis abbatial ou mieux l'*Abbatiale* attenant à la *Tour d'Evrault*. L'abbesse de Fontevrault était chargée de veiller sur l'éducation de Mesdames, sur leur entretien, leur santé; elle devait adresser de temps en temps des sortes de bulletins destinés à renseigner le Roi sur l'état de leur santé, les évènements survenus ou les progrès constatés. L'une des quatre filles de Louis XV élevées à Fontevrault, M^me^ *Thérèse-Félicité*, *VI^e^ de France*, y mourut de la petite vérole (pour la guérison de laquelle on lui avait pratiqué plusieurs saignées) le 28 septembre 1744, à l'âge de 8 ans, 4 mois et 12 jours; on l'inhuma dans le caveau des Rois d'Angleterre (3). Mesdames Victoire et Sophie furent baptisées solennellement le 14 août 1745 par Mgr Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, évêque-duc de Langres, pair de France et frère de Madame l'abbesse. Le lendemain, 15 août 1745, elles firent leur première communion et furent confirmées ainsi que Madame Louise (4), « la pauvre contrefaite », qui devait terminer sa vie au Carmel.

Madame Victoire quitta Fontevrault à 14 ans en mars 1748 et revint à Versailles. Mesdames Louise et Sophie, dont la santé était délicate, restèrent à Fontevrault jusqu'au mois d'octobre 1750.

Mesdames ont laissé des traces de leur séjour à Fontevrault; elles ont fait de fort beaux présents à l'église paroissiale Saint-Michel, notamment « les vaisseaux de l'huille sainte du saint Chresme, deux burettes et un bassin et une petite custode pour porter le saint viatique aux infirmes, le tout en argent et marqué de leurs armes. Il y en a pour la somme de 374 livres. » (5). Mesdames ont encore donné en 1755 à l'é-

(1) De Chavigny, *op. cit.*

(2) Cette voûte existait encore le 29 juin 1796, elle dut être détruite peu après.

(3) C. Port, *Revue d'Anjou*, 1868, p. 76.

(4) M^lle^ Louise, dans la suite, fut souvent consultée par son père sur les affaires de l'État, de même que sa sœur M^me^ Adélaïde.

(5) Registres de la paroisse Saint-Michel à Fontevrault.

Digitized by Google

glise Saint-Michel un tableau représentant *Saint Joseph portant l'Enfant Jésus*, et Madame Victoire la cloche sur laquelle est gravé son nom avec la date « 25 mai 1748 ».

Après le départ de Mesdames, le *Logis Bourbon* perdit son animation et « retrouva le calme absolu », mais on ne détruisit pas immédiatement la voûte qui le reliait à l'*Abbatiale*, de façon à intercepter toute communication directe avec l'abbaye, ainsi que semble le supposer M. l'abbé Bossebœuf (1). J'ai dit par ailleurs que cette voûte existait encore le 11 messidor an IV (26 juin 1796), époque à laquelle la propriété de Bourbon fut vendue *nationalement*, en vertu des lois du 18 ventôse an IV (18 mars 1796) et autres, relatives aux biens du clergé. Ceci prouve à l'évidence que, jusqu'à la Révolution, le *Logis Bourbon*, même inhabité, ne cessa d'être considéré comme une dépendance de l'abbaye de Fontevrault.

Je ne rappellerai que pour mémoire les décrets du 4 août (2) et du 2 novembre 1789 abolissant les privilèges et déclarant les biens du clergé propriétés nationales. Bientôt un autre décret (26 mars 1790) accorda aux religieux qui quittaient leurs couvents des pensions proportionnées à leur âge et à leurs dignités. Beaucoup s'en allèrent.

Mme d'Antin (3), fille du duc d'Épernon, alors abbesse, eut beau faire, elle ne put soustraire son ordre à la règle commune, malgré les puissantes influences qu'elle mit en jeu pour arriver à ce but. Des commissaires du gouvernement se présentèrent à l'abbaye, en expulsèrent les habitants et en prirent possession au nom de la loi.

« Les jours de la Terreur arrivèrent : les vassaux de l'abbaye, qui avaient mangé le pain des religieuses et courbé si souvent le front devant elles, accoururent en foule pour se venger d'une

(1) « Après le départ des filles de Louis XV, le Logis Bourbon, un instant égayé par les ris et les grâces, retrouva le calme absolu ; on détruisit la voûte qui le mettait en communication directe avec l'abbaye, et la maison ne se distingua plus des autres que par le royal souvenir qui s'y rattachait ». Bossebœuf, *op. cit.* p. 87.

(2) La dîme cessa d'être perçue, et les privilégiés devaient être soumis à l'impôt pour les six derniers mois de 1789.

(3) Julie-Sophie-Gillette de Gondrin de Pardaillan d'Antin, 37e et dernière abbesse de l'ordre de Fontevrault, † 1793 ; elle succéda le 5 août 1765 à Mme de Valence. Mme d'Antin comptait des protecteurs jusque dans la famille royale (Mme Victoire, † 1797). La déchéance du Roi, puis la chûte de la royauté anéantirent toutes ses espérances.

Digitized by Google

oppression qui s'était toujours traduite par des bienfaits, et crurent, en détruisant tout, faire acte de citoyens libres. Les autels furent profanés, les écussons brisés, les statues des rois mutilées ou traînées dans la boue et les cendres de ces morts illustres jetées au vent. Puis, quand la fureur populaire fut assouvie, les portes de l'abbaye se refermèrent et longtemps l'herbe crut dans les cloîtres déserts et sur les parvis des nefs silencieuses. » (1). Le monastère de Robert d'Arbrissel est aujourd'hui une maison de force et de correction.

Le *Logis Bourbon* n'échappa pas au vandalisme révolutionnaire ; il fut pillé et saccagé comme l'abbaye, mais on détruisit moins parce qu'il y avait moins à détruire. Cependant, le principal bâtiment fut entièrement dégradé, toutes les portes et boiseries en furent arrachées (ainsi que le constate le procès-verbal des experts chargés d'en faire l'estimation avant la vente), les écussons furent brisés, les jardins dévastés, la chapelle profanée et détruite.

Cette propriété trouva acquéreur. Le 26 prairial an IV (14 juin 1796), le citoyen René Derancher, cultivateur à Fontevrault, comparut devant les administrateurs du département de Maine-et-Loire, en présence du commissaire du Directoire Exécutif, et déclara vouloir acquérir de la République Française, conformément à la loi du 28 ventôse dernier (18 mars 1796), savoir : « toute la partie des jardins, vergers, terrasses appelées *Bourbon* et *Millefleurs* — ensemble la portion de bâtiments servant autrefois de logement aux filles de feu Capet, laquelle portion de bâtiments est attenante auxdits jardins et à la voûte du côté droit en descendant, avec tous les bâtiments servant de cuisine, de chapelle dite Bourbon, serre (2), grange et généralement tout l'ensemble desdits bâtiments séparés par le chemin de la voûte, auxquels domaines on communique par une grande porte d'entrée sur ledit chemin de la voûte à côté de celle de la cure, le tout situé commune de Fontevrault et dépendant de l'abbaye du même nom. »

Par sa soumission du 26 prairial, le citoyen René Derancher nommait pour expert le citoyen Bourgeois « fermier de mètre », demeurant à Fontevrault.

Vérification faite s'il n'y avait pas de concurrent pour cette

(1) Malifaud, *Notice sur Fontevrault*, p. 60.

(2) C'est-à-dire l'orangerie, plus tard transformée en atelier pour l'exploitation du salpêtre.

★

Digitized by Google

acquisition (il ne s'en trouva pas), par délibération du 27 prairial an IV (15 juin 1796) les administrateurs du département nommèrent comme expert Gaudais le Jeune, notaire à Turquan (1). Celui-ci rédigea avec le citoyen Bourgeois (expert nommé par l'acquéreur) un procès-verbal d'estimation évaluant (2) lesdits biens « en revenu net à la somme de trois cent trente neuf livres et en capital à celle de sept mille sept cent soixante deux francs, y compris l'estimation des grands arbres. »

L'expertise terminée, il ne restait plus qu'à procéder à la vente. Le 11 messidor an IV (29 juin 1796), lesdits biens dépendant de la ci-devant abbaye de Fontevrault, et comme tels nationaux et appartenant à la République, furent vendus au citoyen René Derancher, en toute propriété, francs de toutes charges et hypothèques. Desquels biens la désignation suit :

« Un corps de bâtiment appellé autrefois *Bourbon* consistant en maison, remises, chapelle, serre ou orangerie, jardins, terres labourables, allées et avenues plantées d'arbres: marronniers, tilleuls et autres, dépendants de la ci-devant abbaye de Fonte-Evrault et situé commune dudit lieu. Le principal bâtiment entièrement dégradé, toutes les portes et boiseries en ayant été enlevées, le tout plus amplement détaillé et confronté au procès-verbal des experts ci-après datté, l'entrée duquel bâtiment se fait par une grande porte ouvrante sur la rüe de la voûte, laquelle est fermée en maçonnerie depuis longtems mais que l'acquéreur fera ouvrir à ses frais : et le tout contenant ensemble tant en vergers et jardins qu'en bâtiment environ dix arpens renfermés de murs ; joignant du Levant le chemin descendant à la voûte et laditte vôute, sur la naissance de laquelle l'acquéreur fera à ses frais un mur qui séparera sa possession dudit chemin et de la masse conventuelle de la ci-devant abbaye réservée, soit que ladite voûte soit détruite ou non (3), afin d'intercepter toute communication entre lui et laditte portion mise en réserve ; du Midi, les citoyens Beaulis, les héritiers Hardré et autres ; du Couchant, la citoyenne veuve Boureau Papot et le grand chemin ; du Nord, le Champ de Mars et le cimetière dans lequel on communique de la chapelle de Bourbon par une porte qui sera murée si le cimetière existe dans le lieu où il est actuellement, et généralement tout ce qui fait partie dudit lieu

(1) Aujourd'hui Turquant (Maine-et-Loire), arrondissement de Saumur à 8 kilom. de Fontevrault.

(2) Conformément à l'art. 8 de la loi du 28 ventôse an IV.

(3) Cette voûte existait donc encore le 11 messidor an IV, ainsi que le prouve à l'évidence le contrat de vente, et quoi qu'en pense M. l'abbé Bossebœuf, *Fontevrault*, p. 87.

Digitized by Google

appellé Bourbon — le jardin du chantier excepté comme vendu antécédament — et ce jusqu'à la voûte qui fait de ce côté la limite du tout sans aucune réserve, et telles (*sic*) que les choses se comportent; sous la condition néantmoins que si la vente des cures n'avait pas lieu, le mur que le ci-devant curé avait reporté au delà de la porte principale d'entrée dudit lieu de Bourbon, et qui doit être rapporté sur ses anciens fondemens par le soumissionnaire de la ditte cure, sera refaitte (*sic*) aux frais de l'acquéreur et repoussé sur lesdits anciens fondemens, audit cas seulement de la non-vente de ladite cure, auquel cas il doit rester d'après le procès-verbal d'estimation d'icelle à la charge de l'acquéreur de la cure. Cette clause faisant essentiellement part du présent contrat ».

Ici s'arrête l'histoire de *Bourbon*. Depuis sa séparation de l'abbaye de Fontevrault, l'ancien logement des filles de France n'a plus été qu'une propriété comme les autres. La voûte fut détruite; le nouvel acquéreur remplaça à sa façon les portes et boiseries enlevées, acheva de détruire ce qui pouvait être beau mais qui lui était inutile, et on eut ce qui existe actuellement : une maison bourgeoise, riche en souvenirs, qui contemple toujours l'abbaye, sa voisine, devenue aujourd'hui une prison.

BERNARD PALUSTRE.

QUESTIONS

106. — Un recueil de chartes champenoises. — On trouve dans la *Collection de Champagne* de la Bibliothèque nationale un certain nombre de copies de chartes, provenant spécialement du cartulaire perdu de l'abbaye de Montiéramey, dont la source est indiquée en ces termes: « tiré sur le manuscrit du 4e recueil de M. de P. » Un de nos lecteurs champenois ne pourrait-il nous expliquer ce qu'était ce « recueil de M. de P. », et nous renseigner éventuellement sur son sort ?

A. G.

107. — Le prétendu crime de Tissot. — Une légende cruelle a fait le désespoir du littérateur Tissot, professeur au collège de France et membre de l'Académie Française. Ses

Digitized by Google

ennemis affirmaient qu'au 3 septembre 1792, il avait porté sur une pique la tête de la princesse de Lamballe; et dans maintes circonstances la malignité publique lui rappela rudement cette sinistre imputation.

Le dernier volume des *Mémoires du général Thiébaut* s'en fait pareillement l'écho. D'après cette publication, Tissot, remarquant un jour, à table, qu'une de ses voisines le regardait d'un air passablement dédaigneux, dit à l'un de ses amis : « Cette dame porte la tête bien haut. — C'est possible, répliqua la dame qui avait entendu Tissot; mais elle ne porte que la sienne ». Déjà, ce propos avait été attribué à Dupuy des Islets et à bien d'autres contemporains du savant professeur.

Certes, Tissot avait embrassé avec chaleur la cause de la Révolution et fait pour ses principes la plus ardente des propagandes. L'opuscule qu'il consacra à la mémoire de son beau-frère Goujon, un des condamnés de prairial, détermine suffisamment la nature de ses opinions révolutionnaires. Mais rien dans sa vie n'autorise à croire qu'il fut l'auteur de l'acte de cannibalisme qui lui fut si souvent et si amèrement reproché. D'ailleurs, il est à peu près prouvé aujourd'hui que, pendant les massacres de septembre, Tissot était à Versailles où il s'efforça vrainement de prévenir, quelques jours après, l'égorgement des prisonniers d'Orléans.

Sur quelles bases, vraiment dignes de foi, les ennemis de Tissot ont-ils donc pu établir leur terrible et formelle accusation ?

PAUL D'ESTRÉE.

108. — Le séjour de Thomas Becket à Lyon. — On sait que Thomas Becket, obligé de quitter l'Angleterre pour échapper aux persécutions de Henri II et aussi pour sauver sa vie menacée, vint se réfugier en France. Pendant les cinq années que dura son exil (1165-1170), désavoué par le pape Alexandre III, qui le canonisa pourtant deux ans après sa mort, sans autre appui que celui du roi de France (Louis VII) qui finit par l'abandonner à cause de l'intransigeance de ses doctrines, l'inflexible prélat erra de retraite en retraite (Saint-Bertin, Pontigny, Vézelay, etc.), chassé de partout comme un danger pour ceux qui l'abritaient. Mais Thomas Becket séjourna-t-il à Lyon ? *Alii affirmant, negant alii*, sans apporter ni les uns ni les autres de preuves sérieuses à l'appui de leurs assertions. J. Perrier (*Hist. des evêq. et archev. de Lyon* (1),

(1) Lons-le-Saulnier, 1887, in-16.

Digitized by Google

p. 66), dit que Jean de Bellesmes « érigea et dota en partie, en 1192, le chapitre de Fourvière en l'honneur de la Sainte-Vierge et de saint Thomas de Cantorbéry, *précédemment réfugié à Lyon*, puis martyrisé par les séides de Henri II. » Mais, comme beaucoup d'autres, J. Perrier affirme sans prouver. Serait-il possible de trancher la question d'une manière définitive? Je fais appel aux lecteurs de la *Correspondance* pour me tirer d'embarras.

B. P.

100. — Lettres de Napoléon à Joséphine. — Les lettres de Napoléon à Joséphine publiées en 1833 ne remontent pas au delà du 18 messidor an IV.

Connaît-on des lettres adressées par Bonaparte à sa femme antérieurement à cette date ?

H. M.

RÉPONSES

Documents sur les lettres de cachet en province (93). — « A notre chère et bien amée la supérieure du couvent de Lieu-Dieu, à Beaune.

« De par le Roy, cher et bien-amé, estimant à propos que la nommée Guillot, qui est actuellement détenue dans votre couvent n'en puisse sortir, nous vous faisons cette lettre pour vous mander et ordonner de l'y retenir et garder jusqu'à nouvel ordre de notre part; sa pension vous sera payée par sa famille.

Et à ce ne faites faute. Car tel est notre plaisir.

Donné à Fontainebleau, le 4 novembre 1762.

(Signé) : Louis.

(Et plus bas) : Philypeaux.

(Communication de M. Bulliot, président de la Société éduenne.)

Un ami de Guillaume Budé (104). — Louis Ruzé, nommé conseiller au Parlement de Paris en 1511 et lieutenant civil, était aussi correspondant d'Érasme, qui parle souvent de lui dans ses lettres. Théodore de Bèze le cite dans son *Histoire*

Digitized by Google

Ecclésiastique des Églises réformées au Royaume de France comme un des principaux humanistes parisiens, v. livre I : «... La Sorbonne s'opposa à tout cela (l'étude du grec) avec telle furie, que si on eust voulu croire nos maistres, estudier en grec et se mesler tant soit peu de l'hébrieu, estoit une des plus grandes hérésies du monde. Mais Dieu leur opposa des personnages de telle authorité, que force leur fut de veoir tout le contraire de ce qu'ils désiroient. Ces personnages furent Estienne Poncher, évêque de Paris, *Loys Ruzé*, lieutenant civil, et François de Luines, sous l'aide desquels les estudes des langues commencèrent à fleurir... ». H. D.

La Piscine romaine d'Asquins-sous-Vézelay (Yonne) (108). — M. Héron de Villefosse a signalé dans une des dernières réunions de la Société des Antiquaires de France, l'existence d'une ornementation composée de scories vitrifiées et de coquilles d'escargots, aux fontaines de Pompéi.

Le Musée de Saint-Germain conserve (n° 22,710) des fragments d'enduits peints à fresque et décorés de coquilles marines incrustées dans l'enduit (provenant de Carnac, Morbihan). F. V.

— La découverte signalée par M. Adolphe Guillon, à Asquins-sous-Vézelay, d'une piscine dont un mur porte trois niches décorées d'une sorte de mosaïque, formée de bandes alternées de coquilles de gros escargots et de « fragments de scories d'un bleu verdâtre charmant, fixées dans le mur par un ciment rougeâtre » est assez singulière.

Avec M. Guillon, nous croyons ce travail essentiellement romain, car s'il n'en existe pas, à notre connaissance, de semblables en France, les analogues ne sont pas rares en Italie.

Quiconque a visité Pompeï a été désagréablement surpris en constatant l'emploi abusif, chez ces fils dégénérés des Grecs, des coquillages marins pour la décoration intérieure des maisons. Ils en ont mis un peu partout. Il y a jusqu'à des colonnes dans la *Maison d'Apollon* dont les deux tiers supérieurs du fût sont revêtus d'un disgracieux mélange de cubes d'émail et de tests de mollusques pélasgiens, mais c'est surtout dans la décoration des fontaines domestiques que cette déplorable fantaisie se donne libre carrière.

On n'en saurait donner de meilleur type que la fontaine monumentale qui a donné son nom à la *Maison de la grande fontaine*

Digitized by Google

de mosaïque. Toutes les parties visibles de l'édicule sont revêtues de compartiments mosaïqués bordés d'un triple ou quadruple rang de coquilles. La fontaine de la *Maison de l'Ours*, dont nous avons conservé un souvenir plus précis, porte de même des figures mythologiques, entre autres un Neptune occupant le fond de la niche, encadrées par des tritonies et des bucardes dont les bandes ourlent tous les angles de la construction. La *Maison de Lucretius*, le *grand Lupanar*, etc., etc., possèdent des fontaines analogues, quelques-unes gardant encore une statue au fond de leur niche, d'autres des hermès bicéphales dressés sur des cippes élevés. Dans la *Maison des colonnes de mosaïque*, on trouve au fond de la cour une grande niche décorée de même, et toutes ces coquilles, malgré l'éruption et l'action des siècles, semblent sorties récemment du golfe de Naples. (1)

De ces travaux de mauvais goût à la décoration des niches d'Asquins-sous-Vézelay, il n'y a donc qu'une différence de matériaux : ici de vulgaires escargots, là-bas des bucardes, des tritonies, des cônes et des porcelaines ; c'est la même différence qu'entre les cubes d'émail et les fragments de laitier. Encore pour ce dernier élément avons-nous des exemples probants qu'on l'a employé dans les Gaules assez fréquemment. A Lillebonne, en effet, pour se borner à un seul exemple, furent trouvés, au rapport de M. de Caumont, des revêtements « formés d'un verre opaque *bleu de ciel* ou noir, semblable à « celui qui se forme dans les fourneaux de nos grosses forges « par la fusion de la cilice combinée avec la chaux, et que l'on « nomme laitier » (2).

Nous savons assez, d'autre part, combien les gourmets romains raffolaient des escargots, qu'ils faisaient engraisser dans les parcs spéciaux (*cochlearia*), pour ne pas nous étonner que l'abondance des coquilles de ces gastéropodes leur ait suggéré l'idée de les faire servir à la décoration de certains édifices rustiques, à l'instar des coûteuses mosaïques conchyliologiques de la Campanie.

Cette mode ou plutôt cette déviation du goût était si bien liée, d'ailleurs, au reste de l'antiquité, que la renaissance s'empressa de l'adopter et même de l'exagérer, puisque les décorateurs n'hésitèrent pas à composer des sujets variés en mosaïque

(1) On trouvera des détails sur toutes ces fontaines, dans *Pompéia* de E. Breton, pp. 286, 328, 335, 380, 394, 417, etc.

(2) *Abécédaire. Ère gallo-romaine*, p. 73.

Digitized by Google

de coquilles, témoin cette grotte de Conflans dont Piganiol de la Force décrit les tritons et les dauphins « faits de coquilles blanches, avec beaucoup d'art » (1).

JULES MOMMÉJA.

CHRONIQUE

Mme Gérasime Despierres vient de mourir à Alençon. Mme Despierres était membre correspondant des sociétés des Beaux-Arts des départements ; cette année, elle avait communiqué à la réunion d'avril une étude sur *les Gabriel, recherches sur les origines provinciales de ces architectes* ; elle s'était surtout attachée à l'histoire archéologique et artistique d'Alençon ; son ouvrage sur le *Point d'Alençon* est une bonne et utile monographie.

Dans la séance du 6 décembre, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a élu membre titulaire, M. Louis-Victor Cagnat, professeur d'épigraphie au Collège de France, en remplacement de M. Joseph Derenbourg, décédé.

M. Lejeay, conservateur du Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, a été chargé du cours de numismatique à la Faculté des Lettres de Dijon. M. Lejeay étudiera les monnaies antiques, comme introduction à son cours, et traitera particulièrement de la numismatique bourguignonne (monnaies royales frappées en Bourgogne et monnaies féodales). Personne n'était mieux préparé que M. Lejeay pour faire ce cours de numismatique provinciale.

M. Alfred Agache, conservateur du musée de Lille, a donné sa démission.

Il a été question, dans de nombreux articles de journaux, du déplorable état du musée; des dessins de la collection Wicar et des peintures ont été abîmés par l'humidité. M. A. Agache n'a pas voulu assumer la responsabilité de cet état de choses et a préféré se retirer.

La Révolution Française a consacré quelques pages de la chronique de son dernier numéro à une intéressante appréciation du cours sur le service des Archives, professé à l'École des Chartes par M. G. Desjardins, et à laquelle nous nous associons entièrement. Sans la moindre passion politique, le savant professeur a, en effet, ramené à sa juste mesure l'histoire des destructions de titres prati-

(1) *Description de Paris, tome* IX, p. 175.

Digitized by Google

quées pendant la Révolution. Il a montré, par des faits précis, que ces destructions furent beaucoup moins considérables qu'on ne l'a prétendu, que la nécessité d'un triage s'imposait et que personne n'éleva la voix pour la combattre. Il a rappelé aussi qu'il y a cinquante ans à peine, on envoyait encore à l'Arsenal de Metz des parchemins anciens pour en faire des gargousses. Cette partie du cours est une excellente réfutation, après H. Bordier, du livre que feu le marquis de Laborde avait écrit avec un trop réel esprit de parti.

Le *Journal des Débats* a parlé d'une importante découverte récemment faite à Annecy. Renseignements pris, il s'agit tout simplement de fragments, très mutilés, de la scène du *Christ au tombeau*, vraisemblablement du XVII^e^ siècle. Ces débris ont été trouvés en faisant des fouilles dans les anciens bâtiments du Saint-Sépulcre d'Annecy. Cette sculpture, placée dans une chapelle, a dû être brisée à la Révolution, lorsqu'on viola la sépulture du bienheureux André d'Antioche, prieur du Saint-Sépulcre, mort au milieu du XIV^e^ siècle.

M. Camille Enlart fera, le lundi 13 et le mardi 14 janvier 1896, deux conférences dans le grand amphithéâtre de l'université de Genève. Le conférencier étudiera *Les monuments funéraires du Moyen Age et de la Renaissance*. Le 15 janvier, il traitera à la Société historique et archéologique de Genève, de *l'Expansion de l'Architecture gothique*.

Les communications suivantes ont été faites à la séance du 2 décembre de la Société d'Archéologie de Bruxelles :

F. Donnet : Documents pour servir à l'histoire de la tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc. — Baron A. de Loë : Les « terpen » de la Frise. — C. A. Serrure : Noms de lieux de l'arrondissement de Mons dont l'origine remonte à un « fundus » romain. — L. Paris : Une bibliothèque bruxelloise du XV^e^ siècle.

La *Chronique des Arts* (n° du 23 nov.) dément la nouvelle qu'elle avait donnée au sujet d'une subvention de 10,000 fr. accordée au Musée de Dijon sur la Caisse des Musées (v. la *Correspondance*, n° de nov., p. 358).

[Nous avons reçu de M. Dast de Boisville (dont le nom avait été, par suite d'une erreur typographique, mal orthographié : *Dust*), l'intéressante lettre qui suit, complétant ou rectifiant certains détails de l'article sur « Molière à Bordeaux » paru dans notre dernier numéro (pp. 346-347).]

Bordeaux, le 12 décembre 1895.

Je lis, dans la *Correspondance historique et archéologique* du 25 novembre dernier, un article de M. E. Mareuse sur *Molière à Bordeaux*. Je crois qu'il serait peut-être utile, afin d'éviter de nouvelles polémiques, de rectifier deux ou trois passages de cet article susceptibles de faire naître des doutes fâcheux dans l'esprit de vos lecteurs.

Digitized by Google

Tout d'abord, le séjour de Molière à Bordeaux était si peu connu, que jusqu'à ces derniers jours tous les historiens de Bordeaux l'ont nié. L'Académie de notre ville fonda en 1884 un prix pour celui qui découvrirait la preuve de ce séjour. Onze ans se sont écoulés et cette preuve tant désirée n'avait pu être découverte. D'ailleurs, entre supposer ce séjour et en donner la preuve formelle, il y a un abîme.

En second lieu, *les registres baptistaires*, dans lesquels j'ai découvert à la date du 15 août 1656 la preuve du séjour de Molière et de sa camarade (Mlle de Brie, Catherine Leclerc du Rozet), ne sont point de *la fin du* XVIIe *siècle ou du commencement du* XVIIIe ; au contraire ils sont bien de l'année 1656 et par conséquent contemporains du séjour de Molière. Il est facile de le démontrer.

Ces deux registres ont été écrits par Mre Jean Amelin, docteur en théologie, qui exerça les fonctions de curé de la Majestat de Saint-André de Bordeaux, de 1654 à 1689 et mourut à Bordeaux, le 7 août 1692 à l'âge de 78 ans. Ce curé a eu soin d'ailleurs de commencer les baptistaires de 1656 par ces mots :

« Livre des baptêmes QUI SE FERONT dans l'Église métropolitaine « Saint-André de Bourdeaux l'année 1656 et les suivants par Me Jean « Amelin, prestre, curé de la Maiestat dudit St André.

[Signé] : « Amelin, prestre curé de la Maiestat St André. »

et de les terminer par ceux-ci :

« Fin des Baptêmes faits à St André l'an 1656 par moy.

[Signé] : « Amelin, curé de la Maiestat. »

Ces registres ne sont donc pas postérieurs au séjour de Molière à Bordeaux.

J'ajouterai en terminant que la salle de spectacle où dut jouer Molière ne peut être que le Jeu de Paume qui, en 1656, portait le nom de « Jeu de Paume du Ravola » et qui se trouvait dans la paroisse de Saint-Christoly, rue Montmejan, proche le palais du Gouverneur L'emplacement de ce Jeu de Paume pourrait être facilement déterminé avec les nombreux et importants *terriers* de nos archives municipales et départementales.

Veuillez, etc.

DAST DE BOISVILLE,
Secrétaire de la Société
des Archives Historiques de la Gironde.

M. Mareuse, à qui nous avons communiqué la lettre ci-dessus, nous fait remarquer que le séjour de Molière avait été signalé dans le *Moliériste* de 1881 (p. 22), comme l'indique son article. Quant à la salle où a joué Molière, il pense qu'il n'y a pas plus de présomptions en faveur d'un jeu de paume qu'en faveur de l'autre, tous deux étant voisins de l'église de Saint-Christophe.

Notre collaborateur ajoutait dans son article qu'il regrettait l'absence de la signature de Molière, et que c'est cette absence de toute

Digitized by Google

signature des parties sur les registres qui lui avait fait supposer qu'on se trouvait en présence d'une copie authentique. Il est heureux d'apprendre qu'il s'est trompé, et que les registres sont bien des originaux. Ces observations n'ont jamais prétendu diminuer en rien la valeur de la découverte de M. Dast de Boisville.

Dans sa séance du 18 décembre, le Conseil général de la Seine a pris une délibération ayant pour objet de confier à M. Fernand Bournon la rédaction de la partie historique des monographies communales du département, dont l'Administration préparera la partie statistique. Ce travail doit être achevé en 1900.

Le 12 décembre, *la Société des Amis des Monuments Parisiens*, présidée par M. Ch. Normand, a visité l'Hôtel des Monnaies de Paris. M. F. Mazerolle, archiviste de cette administration, a fait, pendant cette visite, une conférence sur la construction de l'Hôtel des Monnaies actuel, et a donné quelques détails sur les artistes qui ont décoré cet édifice, qui fut construit en 1768 et années suivantes.

Le 19 décembre ont été inaugurés les Musées Galliera et du Cours la Reine, où sont exposées les collections artistiques de la ville de Paris.

M. Cortilliot, directeur du *Journal de l'Aisne* à Laon, vient de remettre aux Archives de la Seine quatre registres de comptabilité de la Commune de 1871 venus en sa possession, après avoir été ramassés dans la cour de l'Assistance publique au milieu de papiers qui y avaient été jetés le 24 mai : ce sont les curieux documents sur lesquels il a publié en 1892, sous le nom de Cherest, dans *Le Correspondant*, tome 167, p. 458-483 et 681-709, une étude intitulée : *Le bilan de la Commune*.

La municipalité de Saint-Denis vient, par décret, d'être remise en possession de l'ancienne chapelle des Carmélites — appelée communément « Petite Paroisse », — qui va devenir le siège de la justice de paix. C'est un charmant édifice, sorte de réduction du Panthéon, aux voûtes en coupole et demi-coupoles décorées de médaillons caissonnés du plus gracieux effet. Il fut construit, de 1780 à 1786, par Richard Mique, premier architecte du Roi. On s'étonnerait de tant de luxe déployé pour la chapelle d'un couvent qui ne compte pas parmi les plus importants de l'ordre du Carmel, si l'on ne savait que Louise de France, septième fille de Louis XV, y avait prononcé ses vœux et en était alors prieure. Elle y fut inhumée en 1787; mais, six ans plus tard, sa sépulture fut profanée, et son corps, presque encore entier, paraît-il, jeté dans la fosse commune de la cour des Valois, à l'abbaye.

La mairie de Saint-Denis a recueilli la belle plaque de marbre

Digitized by Google

bleu commémorative de cette sépulture, et dont le texte a été publié par Guilhermy au tome II, p. 201, des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris*. On trouvera dans le *Bulletin municipal officiel de la ville de Saint-Denis* (n° du 5 décembre dernier) quelques détails sur le monument, et deux lettres inédites de Louise de France à Mique pour presser l'achèvement des travaux.

~~~ La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or prépare une carte archéologique du département, qui est en bonne voie d'exécution.

~~~ La publication du *Livre d'or du Musée Calvet d'Avignon* se poursuit activement. Les notices qui accompagnent les planches sont dues à la plume érudite de M. H.-L. Labande, et quelques-unes à MM. G. Bourges et F. Digonnet. Les planches, exécutées par M. Michel, continuent à être très bonnes. Nous relevons dans les numéros 6 à 12 les articles suivants : *Saint Bruno dans le désert*, tableau de Nicolas Mignard ; *panneaux des coffres sculptés*, XV^e^ et XVI^e^ siècles ; fragments du *tombeau de Gaspard de Simiane de la Coste*, attribué à Michel Péru ; *Amours*, dessin de François Boucher ; *chapiteaux romans ; buste du Père Éternel*, bas-relief en marbre de la fin du XIV^e^ siècle, provenant de l'église des Célestins d'Avignon ; *monument funéraire de Vaison* ; *Mazeppa*, tableau de Horace Vernet ; *portrait prétendu d'une marquise de Forbin*, attribué à Mathieu Lenain ; *le guerrier de Vachères*, statue gallo-romaine ; *tombeau de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse*, fragments ; *la Vénus de Pourrières ; le Jupiter de Séguret ; portraits de Mme de Montespan et de son fils, le duc du Maine*, par Pierre Mignard ; *Adoration des bergers*, tableau de Simon de Châlons ; *le lion de Noves*, sculpture préromaine (?) ; *Saint-Martin*, sculpture du commencement du XVI^e^ siècle.

~~~ Notre collaborateur M. J. Pérot vient de faire paraître dans la *Semaine religieuse du diocèse de Moulins* un article sur l'introduction du Christianisme dans le centre de la Gaule dès le 1^er^ siècle ; il en établit les preuves à l'aide d'emblèmes sur des vases gallo-romains, des statuettes gauloises des officines de Toulon-sur-Allier, de Saint-Pourçain-sur-Besbre, de Vichy, Varennes, Néris et Clermont-Ferrand. Cet article n'est qu'un extrait d'un travail bien plus important que M. Pérot vient de présenter à l'Académie de Clermont-Ferrand, et qui a été lu à la dernière séance de cette société. L'auteur n'a cité que les vases ou statuettes ou autres débris, datés par les médailles du Haut-Empire, et retrouvés dans les officines, les villas ou les nécropoles.

~~~ M. Augé de Lassus a fait à Boulogne-sur-Seine, le jeudi 5 décembre, sous le patronage de l'Association Philotechnique une conférence sur la Bastille.

Digitized by Google

Un riche Nantais, mort cet été, M. Daubré, a légué au département de la Loire-Inférieure, avec des collections de toutes sortes, historiques et artistiques, un monument de style roman pour les y placer. La ville de Nantes avait, du vivant de M. Daubré, refusé ce don.

Les cours du Collège de France ont repris le lundi 2 décembre. Voici ceux qui intéressent l'histoire de la France : M. Longnon : 1° Histoire des noms propres de personne en France, et leur emploi dans la formation des noms de lieu ; 2° Description historique de la Seconde Belgique au déclin de la période romaine. — M. Lafenestre : Histoire des arts en France au XV^e^ siècle. — M. Gaston Paris : 1° Chanson de geste d'Aliscans ; 2° Cycle épique de Guillaume d'Orange.

Les cours de l'École du Louvre (cour Lefuel) ont repris le 2 décembre. Nous signalons particulièrement ceux de : M. Bertrand, qui étudiera la religion de la Gaule aux diverses périodes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conversion des Francs au christianisme, d'après les monuments, les textes et les légendes (le vendredi à 10 h. 1/2) ; — M. Lafenestre, qui étudiera l'histoire de la peinture italienne aux XV^e^ et XVI^e^ siècles (le samedi à 10 h. 1/2) ; — M. L. Courajod, qui étudiera la sculpture française au XVII^e^ siècle, à partir du règne de Louis XIII (le mercredi à 10 h. 1/2 ; — M. E. Molinier, qui étudiera le bronze et ses applications au point de vue de la décoration au Moyen Age et à la Renaissance (le vendredi à 4 h. moins le quart).

Société historique et archéologique de Château-Thierry. Séances des 5 novembre et 3 décembre. — M. Poinsier a parlé d'un procès civil et criminel devant la prévôté de Neuilly-Saint-Front, en 1789. — M. Fr. Henriet a terminé la lecture de son étude sur la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, sur ses pièces de céramique, sur le tombeau de ses bienfaiteurs, M. et M^me^ de Stouppe, attribué à Girardon ; le portrait de M^me^ de Stouppe, conservé dans le parloir, serait, d'après M. Fr. Henriet, du peintre Mignard.

Le *Collège libre des Sciences sociales* que viennent de fonder à Paris, 8, rue de Tournon, MM. Funck-Brentano, Aulard, Lavisse, etc., comprend parmi ses cours les suivants qui ont trait particulièrement à l'histoire de France : M. Fr. Funck-Brentano : Histoire sociale de la France, du X^e^ au XIX^e^ siècle. — M. Bernard Lazare : Les hommes et le parti des *Enragés* pendant la Révolution (1791-1793).

M. de Grouchy vient d'achever, dans la dernière livraison de la *Revue britannique*, la publication, commencée en septembre, de bien intéressantes notes sur le voyage que fit en Angleterre, durant

Digitized by Google

l'année 1784, le célèbre Élie de Beaumont. L'intérêt très vif de cette relation est renforcé encore par quelques éclaircissements qu'y a joints son éditeur; nous citerons comme l'un des plus curieux une lettre écrite par le ministre Malesherbes à Élie de Beaumont en 1784, sur la situation des juifs en France (livr. de sept., pp. 146-148, note).

~~ On a récemment découvert à Cahors une main en marbre, de grandeur colossale, assez bien conservée, de l'époque romaine. Elle porte deux grosses bagues aux deux derniers doigts, et tient le fragment d'un sceptre ou d'une haste. C'est probablement le reste de quelque colossale statue votive dressée par les Cadurques en l'honneur d'un César. Elle a été déposée par son propriétaire au Musée municipal.

Disons un mot de ce musée, création, digne d'éloges, de la Société des Études du Lot, et qui contient quelques très intéressantes pièces, comme la série des sceaux du moyen âge, les bijoux et les jouets trouvés dans le sarcophages d'un petit Gallo-Romain, les panneaux sculptés du château de Galiot de Genouillac, etc. Il est évidemment trop à l'étroit dans les pièces basses et mal éclairées qu'on lui a concédées à l'Hôtel de Ville. Mais ce qui est tout à fait regrettable, c'est la manière dont y sont traités quelques très beaux morceaux de sculptures, chapiteaux romans, bustes de la Renaissance, statues du moyen âge, fragments de sarcophages chrétiens, chapiteaux romains, etc., etc., confusément entassés l'un sur l'autre au fond d'une salle. Il est impossible de rien voir, ce qui est le moindre mal, car ces sculptures, fort délicates pour la plupart, vont se détruisant de plus en plus. Les conservateurs, pleins de bonne volonté, ne peuvent rien à cela. C'est la faute au local.

Pourquoi donc la Municipalité n'affecterait-elle pas au plus vite un local plus décent à la formation d'un musée archéologique qui serait promptement des plus riches, car les matériaux abondent à ce point, dans Cahors, que l'on fait entrer dans les constructions du nouveau lycée de fort beaux chapiteaux du moyen âge, provenant des démolitions!

~~ Le 8 décembre a eu lieu à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans le grand escalier, la pose d'une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

⁜ BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL ⁜
FONDÉE PAR
ANTOINE RENÉ D'ARGENSON
MARQUIS DE PAULMY
OUVERTE AU PUBLIC
LE 9 FLORÉAL AN V

Digitized by Google

Le fameux manuscrit de la Bibliothèque de Lyon connu sous le nom de *Codex Lugdunensis*, datant du VI^e^ siècle et contenant le Pentateuque, non d'après la Vulgate, mais sous forme de traduction littérale, antérieure à saint Jérôme, de la version des Septante, vient de se compléter encore. On sait que Libri en avait dérobé dix cahiers, de XV à XXV, plus le premier folio du XXVI^e^, contenant le *Lévitique* et les *Nombres*, et que, acquis dans la suite par lord Ashburnham, celui-ci, en apprenant la provenance de son manuscrit, avait restitué ces cahiers à la bibliothèque de Lyon. Or on vient de trouver dans la bibliothèque d'un amateur lyonnais mort récemment, M. de Verna, 88 nouveaux feuillets de ce même manuscrit, feuillets séparés à une époque qu'on ignore, et, en tous cas, antérieure à tout catalogue. Les héritiers de M. de Verna, sur les instances de M. Desvernay, conservateur de la Bibliothèque de Lyon, consentirent à céder à la ville le précieux manuscrit sans l'exposer aux risques des enchères, et actuellement le *Codex Lugdunensis* est devenu un Heptateuque, car les feuillets rachetés contiennent les deux livres suivants de la Bible, *Josué* et les *Juges*. Le nouveau manuscrit contient des variantes nombreuses et tout à fait nouvelles du texte connu, voire même des passages supprimés dans la Vulgate et conservés dans le grec seul. D'ailleurs le latin du *Codex* est quelque peu barbare. M. E. Pélagaud, docteur ès lettres, a consacré dans le *Nouvelliste de Lyon*, à ce précieux manuscrit, un long et intéressant article, qui nous a fourni les détails ci-dessus.

VOLUMES DE L'INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES, PARUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER CATALOGUE DE LA COLLECTION DANS LA *Revue des Bibliothèques* LE 31 DÉCEMBRE 1893.

Archives départementales.

ALPES (HAUTES). — G. Tome II. — Introduction. Inventaire de la série G (Evêché de Gap, art. 778 à 1111) par M. l'abbé Guillaume. Corrections. Table des divisions de l'inventaire. — Gap, Eug. Jouglard, 1895.

ALPES-MARITIMES. — H. supplément. — Introduction, par M. Moris. Inventaire de la série H supp^t^. (Hospices et hôpitaux de Nice, par M. Bianchi ; de Grasse, par M. Sardou ; de Vence, de Puget-Théniers, de Saorge, de Villefranche). Table des fonds analysés. — Nice, Gauthier et Cie, 1894.

ARIÈGE. — B. Tome 1^er^. — Avertissement. Inventaire de la série B (Sénéchaussée de Pamiers, art. 1 à 191), par MM. Orliac, Legrand et Pasquier. Table des divisions de l'inventaire. — Toulouse, Ed. Privat, 1894.

CALVADOS. — D. Tome II. — Inventaire de la série D (Université de

Digitized by Google

Caen, art. 87 à 644), par M. Bénet. Additions. Table des divisions de l'inventaire. — Caen, Delesques, 1894.

Charente-Inférieure. — E. Supplément, tome II. — Introduction par M. Meschinet de Richemond. Inventaire de la série E suppl[t] (Ville de Saint-Jean d'Angély), art. 1225 à 1461, par M. Saudau. Tables des matières, des noms de lieux, de personnes. — La Rochelle, Eug. Martin, 1895.

Côte-d'Or. — B. Tome VI. — Inventaire de la série B (Parlement de Bourgogne, art. 12068-12269), par M. Garnier. Table des divisions de l'inventaire. — Dijon, Darantière, 1894.

Doubs. — B. Tome III. — Introduction. Inventaire de la Série B (Chambre des Comptes de Franche-Comté art. 1711 à 2147), par M. Jules Gauthier. Table des divisions de l'inventaire. Besançon, P. Jacquin, 1895.

Eure-et-Loir. — G. Tome VII. — Introduction. Inventaire de la série G (Fabriques, art. 3621 à 8406), par M. Merlet. Table des fonds analysés. — Chartres, Garnier. 1894.

Gard. — E. Tome I[er]. — Introduction. Inventaire de la série E (Seigneuries, familles, notaires, art. 1 à 477), par M. Bligny-Bondurand. Table des fonds analysés et de leurs divisions. Nîmes, Chastanier, 1894.

Loir-et-Cher. — G. Tome I[er]. — Inventaire de la série G (art. 1 à 967), par MM. Bournon, Roussel et Bourgeois. Errata et addenda. Table des fonds analysés. — Blois, Migault et C[ie], 1894.

Meurthe-et-Moselle. — Tome VI. — Tables générales. 1° Matières, avec un avertissement; 2° Noms de personnes, avec un avertissement; 3° Noms de lieux, avec un avertissement. — Nancy, Imprimerie lorraine; Mangest-Collin et Nicolle; A. Nicolle, 1887, 1888, 1891.

Nord. — Tome VIII. B. — Introduction. Inventaire de la série B (Chambre des Comptes de Lille, art. 3390 à 3665), par M. Finot. Table des documents analysés. Table sommaire des matières. — Lille, Danel, 1895.

Saône-et-Loire. — H. — Introduction et errata par M. Lex. Inventaire de la Série H (art. 1 à 1620), par MM. Michou, Bénet et Lex. Table des fonds analysés. — Mâcon, Perdoux et Cie, 1894.

Seine-et-Oise. — G. — Introduction. Inventaire de la série G (grand vicariat et officialité de Pontoise, etc., 1167 art.), par M. Coüard. Appendice : communes et localités dont les fabriques paroissiales ont repris à la préfecture tout ou partie de leurs archives après la Révolution. Table des fonds analysés et de leurs divisions. Versailles, Cerf et Cie, 1895.

Tarn-et-Garonne. — G et H. — Avertissement, par M. Dumas de Rauly. Inventaires des séries G (Chapitre de Moissac, confréries ecclésiastiques, etc., avec supplément, 1254 art.) et H (259 art.), par

Digitized by Google

MM. Bourbon et Dumas de Rauly. Table des fonds analysés et de leurs divisions. — Montauban, Forestié, 1894.

Archives communales.

Ardennes. *Charleville.* — Introduction. Inventaire des archives historiques de la ville et de l'hospice, par M. Laurent. Tables des matières. — Charleville, imprimerie du Courrier des Ardennes, 1895.

Nord. *Saint-Amand.* — Introduction par M. Finot. Inventaire par MM. Finot et Vermaere. Table des divisions de l'inventaire, des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, Danel, 1894.

Somme. *Amiens.* — Tome II. — Avis. Inventaire de la série BB (Délibérations de l'échevinage, art. 1 à 38), par M. Durand. Table sommaire des matières. Amiens, Piteux frères, 1894.

Archives hospitalières.

Drôme. *Romans.* Introduction par M. Ul. Chevalier. Inventaire des hospices par M. Lacroix. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. Tableau des bienfaiteurs. — Valence, Jules Céas et fils, 1894.

Meuse. *Verdun.* — Introduction. Inventaire des hospices, par M. Labande. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. Errata. Tables des divisions de l'inventaire. — Verdun, Laurent, 1894.

Ardennes. *Charleville.* — (Le catalogue des archives hospitalières de Charleville est publié à la suite de l'Inventaire des archives communales de cette ville.)

~~~ L'Exposition nationale suisse qui doit s'ouvrir à Genève l'an prochain, comprendra une partie historique (groupe 25) consacrée plus spécialement à l'art ancien suisse. Le but poursuivi par les organisateurs de ce groupe est double : il s'agit de créer un enseignement scientifique et aussi un enseignement pratique à l'usage de l'art et de l'industrie artistique actuels. Nous ne doutons pas qu'ils ne réussissent pleinement dans la tâche qu'ils ont assumée, et que cette partie de l'exposition n'ait un grand succès.

Le groupe 25 renfermera des spécimens de l'art et de l'industrie artistique suisses, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. Certaines séries ne pouvant sans inconvénient être brusquement interrompues à cette époque et au début du style Empire, on empiétera sur le XIX^e^ siècle pour différentes catégories d'objets, comme les émaux, l'orfèvrerie, les monnaies et les médailles, etc. Il est fort difficile de fixer des limites territoriales précises à l'art ancien suisse, et le comité du groupe se montrera large dans l'application de son programme, en ce qui concerne la provenance des objets proposés pour l'exposition. Il a été décidé que les objets fabriqués hors de la Suisse, mais ayant pour celle-ci un réel intérêt historique, seraient admis. Voici la division du groupe :

Digitized by Google
~~~

1re *section.* — Peinture, sculpture, dessin, émaux artistiques et miniatures.

2e *section.* — Architecture. Reproduction de monuments historiques et d'anciens édifices.

3e *section.* — Arts graphiques. Manuscrits, impressions et reliures, gravure.

4e *section.* — Céramique et verrerie : *a*, Céramique, faïence, porcelaine, grès ; *b*, Verrerie ; *c*, Peinture sur verre.

5e *section.* — Bois. Ivoire. Pierre et marbre. Meubles et objets mobiliers sculptés ou tournés. Instruments de musique, etc.

6e *section.* — Métal. Orfèvrerie, argenterie, bijouterie. Bronze, cuivre, étain, fer. Armes. Monnaies et médailles. Sceaux et empreintes.

7e *section.* — Matières textiles et cuirs : *a*, Tissus de tous genres, broderies, dentelles, passementeries, tapisseries, vêtements; *b*, Cuirs travaillés, sellerie.

Le comité central de l'Exposition a accordé une subvention relativement importante au groupe 25, qui sera placé dans le bâtiment principal de l'Exposition. Toutes communications relatives à des objets anciens d'origine suisse conservés en France seraient certainement bien accueillies. Le bureau du groupe est situé à Genève, Cité nº 20.

Ouvrages nouveaux :

Bunel (H.). — *Rapport à M. le préfet de police sur la revision de l'ordonnance de 1875 concernant les incendies.* Paris, Champion, 1895, in-8º, 243 pp.

Il serait réellement fort utile d'entreprendre la bibliographie des publications d'ordre administratif qui contiennent une partie historique. L'usage, en effet, s'est introduit dans nos assemblées politiques ou municipales et dans les grandes administrations, de confier l'étude des questions techniques à des rapporteurs érudits qui ont souci de fournir sur les origines de ces questions des aperçus historiques qui parfois constituent de véritables dissertations scientifiques : tels, au conseil municipal de Paris, les rapports de M. Lamouroux sur le service des Archives ou la restauration de Saint-Eustache ; tel le rapport de M. Bunel, architecte en chef de la Préfecture de police, auquel nous devons ici une mention très élogieuse, car la partie historique sur la construction des maisons au point de vue des dangers d'incendie, sur les fours et les forges, y occupe près des deux tiers du volume et contient sur ces sujets si peu connus les renseignements les plus curieux et les plus variés. B.

Catalogue des incunables de la Bibliothèque de la ville de Colmar. — Paris, Cercle de la Librairie, 1895, in-4º, 56 pp.

Le catalogue que publie Mlle Pellechet n'est pas une de ces

Digitized by Google

savantes descriptions d'incunables comme elle en avait déjà données pour Dijon, Versailles et Lyon. C'est la liste des 1,381 incunables conservés à la Bibliothèque de Colmar. Cette riche collection provient des abbayes de *Murbach*, *Munster*, *Lucelles*, de la préceptorie d'*Isenheim* et d'autres maisons ecclésiastiques dont la liste, accompagnée de notes historiques sur la formation de ce dépôt, est placée en tête du catalogue. Je signalerai une très exacte liste des noms d'imprimeurs, avec les années pendant lesquelles ils ont imprimé, et la mention de leurs associés, le cas échéant. Il serait à souhaiter que Mlle Pellechet entreprît la rédaction d'une liste analogue pour tous les imprimeurs connus à cette heure. On aurait ainsi un ouvrage que garantiraient sa haute compétence et son grand savoir, et qui serait, pour tous ceux qui s'intéressent aux livres, d'une grande utilité. G. D.

Dauze (Pierre). — *Index Biblio-Iconographique*, Paris, Répertoire des Ventes, 1895, in-4°. — M. Dauze a entrepris de décrire tous les livres passés en vente à Paris, et, quand il le peut, ceux vendus en province ou à l'étranger. Ce travail gigantesque, qu'il se propose de continuer chaque année, forme pour l'année 1894, de janvier à octobre, un grand volume de 1,000 pages, rien que pour les livres : la même chose est faite pour les tableaux, estampes, etc. M. Dauze décrit l'ouvrage qui a été vendu, avec toutes ses particularités, en mentionnant de plus le prix d'adjudication et le nom de l'acheteur, quand il est connu. C'est, à notre avis, une idée très ingénieuse, qui permet aux bibliographes de différencier les uns des autres les exemplaires d'une même édition. Cette publication est appelée à rendre de fort utiles services : en enregistrant les prix de vente et le nom des acquéreurs, c'est une suite et un complément du *Manuel* de Brunet. Les recherches y sont rendues très aisées, par suite du système rigoureusement alphabétique adopté par M. Dauze, et de nombreux renvois pour les ouvrages anonymes.
G. D.

Enlart (C.). — *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde. Anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne.* (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.*) Amiens, 1895, gr. in-4° de VII-252 pp. et gr., 18 pl.

Ce livre est la première partie d'un ouvrage qui aura deux volumes : le second sera consacré au diocèse de Noyon. Il comprend la monographie de plusieurs monuments importants : l'église abbatiale de Dommartin, élevée de 1124 à 1163, était l'un des plus grands édifices de l'architecture de transition, et les sculptures qui le décoraient sont d'une grande beauté. L'église d'Airaines, commencée vers 1117, a un curieux mélange de voûtes d'arêtes et de voûtes d'ogives très archaïques ; celle de Lucheux n'est guère moins curieuse ; celle de

Digitized by Google

Lillers est un bel édifice roman de grande dimension; le clocher de Quarbecques offre une richesse d'architecture peu commune, et plusieurs autres monuments ou débris présentent un réel intérêt. Au point de vue des origines de l'architecture gothique, les documents fournis par le diocèse d'Amiens ne le cèdent en rien à ceux des diocèses voisins.

La conclusion de ce volume est que la Picardie n'a jamais eu, quoi qu'on en ait dit, une école romane qui lui soit propre. Il n'existe qu'une grande école comprenant l'Ile-de-France, la Picardie, l'Artois, le Boulonnais et la Flandre. Cette école a subi l'influence de ses puissantes voisines, l'école germanique et surtout l'école normande. Celles-ci se touchent ainsi à travers la Picardie, ce qui explique les ressemblances qu'elles ont entre elles, telles que les tours-lanternes et les chapiteaux cubiques. M.

Krebs (Léonce) et **Moris** (H.) — *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, d'après les archives des états-majors français et austro-sarde ; 1794, 1795, 1796. Paris, Plon, 1895, in-8, 484 pp. plus les pages 213 à 420 pour les pièces justificatives.

Cet important ouvrage est la suite des *Campagnes dans les Alpes en 1792 et 1793* publiées par les mêmes auteurs avec une égale sûreté scientifique et la même richesse de documents justificatifs. Aux deux volumes successifs l'Académie des Sciences morales et politiques a accordé une haute distinction et le rappeler, ici c'est assez faire leur éloge. Et puis, les auteurs s'y montrent trop savants tacticiens pour que l'on puisse oser entrer en discussion avec eux. Un petit blâme, cependant, mais à l'adresse de l'imprimeur local, qui, par le choix malheureux du papier, a transformé le livre en un billot massif et d'aspect déplaisant. B.

Lemaistre (A.). — *L'Institut de France et nos grands établissements scientifiques :* Collège de France, Muséum, Institut Pasteur, Sorbonne, Observatoire. Paris, Hachette, 1895, grand in-8°, 336 pp.

Voici un livre qui, en dépit de son titre et même de son aspect suffisamment austères, ne s'adresse pas directement à nos lecteurs, — quoiqu'il traite de sujets qui leur sont chers et familiers, — car ils n'y trouveraient pas assez à apprendre, et nous n'avons pas ici mission de les renseigner sur le choix de leurs délassements intellectuels ; mais beaucoup de ceux qui nous lisent ont des enfants, et c'est réellement pour ceux-ci que M. Lemaistre a écrit. Les fils et filles d'historiens trouveront un plaisir très grand à connaître par leur côté humouristique et anecdotique, plus encore qu'historique, ces grands centres de la science dont ils entendent si souvent parler, — plus grand encore à regarder les nombreuses images dont l'auteur, à la fois artiste et écrivain, a illustré son texte avec cette même préoccupation d'être pittoresque et de plaire aux jeunes.

Digitized by Google

Metman (E.). — *Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon*. Dijon, Jobard, 25 pp. (Extr. des *Mém. de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XII.)

Intéressant article qui vient compléter le travail de E. de la Quérière : *Essai sur les girouettes, épis*, etc. (Paris, 1846), qui ne cite, en dehors de la Normandie, que quelques spécimens de cette décoration si gracieuse des anciennes maisons.

Omont (H.). — *Bibliothèque Nationale. — Catalogue général des manuscrits français. — Ancien supplément français*, t. I, nos 6171-9360. Paris, Leroux, 1895, in-8°, XII-412 pp.

« Les manuscrits français conservés à la Bibliothèque Nationale, dit M. Omont, en tête de son avertissement, sont au nombre de plus de 53,000 volumes répartis en trois grandes séries : 1° fonds français proprement dit, 26,484 vol. ; 2° nouvelles acquisitions françaises, 6,800 vol.; 3° collections de provinces et diverses, 19,787 vol. »

Quant au fonds français, il se divise en ancien et nouveau fonds ; on connaît le catalogue de l'ancien fonds (nos 1-6170), dont quatre tomes ont paru et dont le cinquième est sous presse. Il n'est pas un historien qui n'ait feuilleté ces volumes de format grand in-8, où les nomenclatures trop détaillées rendent parfois les recherches si longues et difficiles. Pour le nouveau fonds (nos 6171-26484), M. Omont a entrepris la rédaction d'un inventaire plus sommaire, mais infiniment plus lumineux, dont voici le premier volume et qui n'en exigera, paraît-il, que quatre ou cinq autres. C'est pour nos érudits l'œuvre la plus utile que l'on pût souhaiter ; M. Omont le fait précéder d'un « répertoire alphabétique des principaux noms d'auteurs et de matières », qui, en quelques pages, simplifie encore les investigations et lui crée un titre de plus à notre gratitude. B.

Sébillot (Paul). — *Légendes et curiosités des métiers*. Paris, Flammarion, *s. d.* [1895], grand in-8°.

Ce beau volume, qu'accompagne une illustration très documentée dont la recherche a dû être longue et délicate, a d'abord paru en 33 livraisons, consacrées chacune à un corps de métier. M. P. Sébillot était, mieux que qui que ce soit, préparé par ses recherches sur les traditions populaires, à entreprendre une pareille œuvre dont le sujet n'avait guère encore été qu'effleuré par Monteil d'une part, par Seré et P. Lacroix, d'autre part. Le nombre d'anecdotes, de légendes et aussi de faits précisément historiques qu'il a recueillis, est tel que, si la matière n'est pas complètement épuisée, du moins n'aura-t-on plus maintenant que des bribes à recueillir. A ce mérite se joint celui de l'actualité, car les anciennes corporations refleurissent, et les intérêts des artisans n'ont jamais autant qu'aujourd'hui retenu l'attention publique. B.

Digitized by Google

Tourneux (Maurice). — *Marie-Antoinette devant l'histoire.* Essai bibliographique. Paris, Techener, 1895, in-8°, 87 pp.

La très élégante plaquette que M. Tourneux vient de publier sous ce titre représente, si nous ne nous trompons, les deux articles publiés récemment avec le même titre dans le *Bulletin du Bibliophile* (Nous avons constaté avec quelque surprise l'absence d'indication de cette origine, utile pourtant aux futurs bibliographes). Il a plu à la modestie de M. Tourneux de l'appeler « Essai » ; personne ne s'y trompera : il suffit de savoir avec quelle méthode, avec quelle précision scientifique l'auteur traite toutes les questions bibliographiques, pour être assuré que rien n'y est omis de ce qu'il se proposait d'y mettre. B.

Périodiques :

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1895, IV° livr. — B^on^ Alfred de Loë, Exploration des tumulus de Tirlemont, p. 419 à 453, 10 pl. et grav. — P. Sheridan, Les inscriptions sur ardoise de l'abbaye de Villers (*suite*), p. 454 à 459. — E. Lhoest, Notice sur deux statuettes religieuses en faïence bruxelloise, p. 460 à 465 et pl.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1895, n° de sept.-oct. — G. Lefèvre-Pontalis, Épisodes de l'invasion anglaise : la guerre de partisans dans la Haute-Normandie (1424-1429) (*suite*), p. 433 à 508. — A. Giry, Date des deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés, p. 509 à 517. — G. Dupont-Ferrier, La date de la naissance de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême [entre le 1^er^ mai et le 7 août 1399], p. 518-527. — L. Delisle, Note sur un manuscrit interpolé de la Chronique de Bède, conservé à Besançon, p. 528 à 536. — Discours prononcés sur la tombe d'A. de Montaiglon par MM. P. Meyer, A. Giry et U. Robert, p. 591 à 598.

La Chronique des Arts, 1895, n^os^ du 19 oct. au 14 déc. — F. Engerand, Les commandes officielles de tableaux au XVIII^e^ siècle, Jean-Jacques Bachelier, Bailly, Bardin, Jacques-Antoine de Beaufort, Alexis-Simon Belle, Clément Belle. — M. Logan, Notes sur les œuvres des maitres italiens dans les musées de province, Musées de Dijon, Lyon, Avignon, Nimes et Béziers. — L. Dimier, Niccolo dell' Abbate et les tapisseries de Fontainebleau.

Le Manuscrit, 1895, n° 6. — P. Durrieu, Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français: IV, Les bibles françaises des ducs de Bourgogne, p. 81 à 87 et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, L'acte de consécration d'un autel, p. 87 et 88. — Une charte de Louis VII le Jeune. — Charte du prieuré de Chasteaux l'Hermitage (1705), p. 88 à 91.

Digitized by Google

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1895 (t. IV, 3e série). — A. Denizet, Autour d'un mausolée [tombe de Pierre de Launay, baron de Dampierre, XVIe siècle], p. 43 à 47. — Cl. Bonnabelle, Note sur Sorbey, pages détachées du dictionnaire historique du département de la Meuse, p. 49 à 82 et pl. — Cte E. Fourier de Bacourt, Les sociétés de tir et les milices bourgeoises dans l'ancien duché de Lorraine et Barrois. La farce de Messieurs des Comptes de Bar, p. 83 à 106. — L. Maxe-Werly, Examen archéologique d'une miniature exécutée au XVIe siècle, et du tableau représentant Notre-Dame-des-Vertus, de Ligny-en-Barrois, p. 115 à 151 et 5 pl. — L. Germain, Note sur un discours du sicle d'Israël, publiée vers 1550 par François Drouyn, prévôt de Bar-le-Duc. Excursions géographiques, inscriptions de cheminées, p. 153 à 186. — Ch. Royer, L'église fortifiée de Ribeaucourt (Meuse), p. 193 à 198 et 3 pl. — J. Baudot, La draperie à Bar-le-Duc au XIVe siècle, p. 199 à 204. — W. Kanarski, Un savant barrisien précurseur de Pasteur, Louis Joblot (1645-1723), p. 205 à 333 et 4 pl.

Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, t. XII (1894-95), 4e fasc. — J. Garnier, La maison du miroir à Dijon (XIIIe siècle), p. 112 à 134 et pl. — Vte de Truchis de Varennes, Rapport sur la construction, les sépultures et les peintures de l'abside de l'église de Frontenard (Saône-et-Loire), suivi d'un projet de leur restauration [XVe-XVIe siècle], p. 135 à 147 et 2 pl. — P. Degré, Quelques notes sur l'église de Rouvres, p. 149 à 156, 3 pl. et grav. — G. Dumay, Les tombes de l'église de Rouvres, p. 157 à 176 et grav. — H. Chabeuf, La croix-reliquaire de Rouvres [XIIIe siècle], p. 177 à 187 et 2 pl. — E. Metman, Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon, p. 189 à 211 et grav.

La Révolution française, 1895, no de déc. — E. Charavay, Le Général Jean Donadieu, p. 481 à 487. — A. Lichtenberger, Un projet communiste en 1795, p. 488 à 496. — M. Pellisson, L'école centrale de Périgueux (*suite et fin*), p. 497 à 525. — L. Amiable, Les Bourbons francs-maçons, p. 526 à 533. — Documents inédits sur le procès de Louis XVI et la Révolution du 31 mai, communiqués par le docteur A. Corre, p. 534 à 557.

Revue de l'Art Chrétien, 1895, 5e livr. — J. Berthelé, La question de la date de Saint-Front de Périgueux et M. Anthyme Saint-Paul, p. 361 à 373. — H. Delassus, Iconographie de la basilique de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre, p. 380 à 391. — H. Chabeuf, L'église Saint-Bénigne de Dijon, p. 392 à 402 et grav. — Mélanges : H. Chabeuf, Les peintures de l'église de Chambolle-Musigny [XVIe siècle].

Digitized by Google

Revue historique ardennaise, 1895, livraisons 4 à 6. — Henri Lacaille, La charte communale de Rethel, de 1253, p. 177 à 195. — Henri Jadart, Jean-Baptiste Drouart, sculpteur, né à Liart, (1739), p. 196 et 197. — Numa Albot, Un agonothète au collège de Sedan, en 1755, p. 197 à 199. — Al. Baudon, Les timbres de l'église de Novy (1708), p. 199 et 200. — Paul Laurent, Nomination d'élèves à l'École normale supérieure, lors de sa fondation (octobre 1794), par les districts de Rethel, Sedan et Vouziers, p. 200 et 201. — P. Laurent, Taque aux armes de Jean-Marc de Baradat, abbé de Signy, p. 201 et 202. — Bibliographie ardennaise, p. 203 à 208. — N. Hubignon, Jean II d'Apremont, prince d'Amblise, seigneur de Buzancy et de Lumes, p. 209 à 222. — Ernest Henry, La poterie d'étain à Sedan, au XVIIe siècle, p. 223 à 225. — H. Jadart, Cloches de l'époque révolutionnaire : à Saint-Germainmont, Barby, Thugny et Coucy, p. 225 et 226. — Paul Pellot, Les La Mothe-Houdancourt, seigneurs de Chaumont-Porcien, p. 227 à 229. — P. L., Les vendanges à Mouzon, en 1769 et en 1772, p. 229 à 230. — Bibliographie ardennaise, p. 230 à 236. — H. Jadart, Les Ardennes à l'exposition rétrospective de Reims, en 1895, p. 236 à 239. — Le monument de Dubois-Crancé à Rethel, p. 239 à 240. — Planche : Armoiries de l'abbaye de Signy, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, relevées par le baron Frédéric Seillière. — Numa Albot, La destruction de l'église d'Aubrives pendant le siège de Charlemont, en 1640, p. 241 à 250. — P. Laurent, Les *Monumenta Cartusiæ de Valle Sancti Petri* de Dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu, à la Bibliothèque Nationale, p. 251 à 265. — Henri Lacaille, Le Four aux verriers de la forêt d'Omont (1477-1528), p. 266 à 273. — Paul Pellot, La famille rethéloise de Métayer, p. 273 à 286. — H. Jadart, Porte en fer du XVe siècle, à l'ancien moulin de Sévigny-Waleppe, p. 287. — Un château projeté, en 1242, à Montretemps, par le comte de Grandpré, sur l'emplacement d'un monument gallo-romain, p. 287 et 288. — Bibliographie ardennaise, p. 288 à 289. — Les lauréats ardennais de l'Académie de Reims, en 1895, p. 290. — Table des matières du tome II de la *Revue historique ardennaise* (année 1895), p. 291 à 294.

Nouvelle Revue rétrospective, 1895, nº de déc. — La Société populaire de Donnemarie (Seine-et-Marne). Extraits des procès-verbaux de ses séances pendant l'année 1793, p. 361 à 384. — Mémoires du duc de Croÿ (*suite*), p. 385 à 482.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

TABLE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

La succession de Marat, par Gaston Duval 5
Les œuvres discutées de Gérard David. 7
Archives anciennes du prieuré de Branches, par F. Molard 8
La fête de Saint Jean en Poitou, par Ch. de Beaumont. 11
Coutumes encore en usage en Ecosse. 13
Mélanges et rectifications iconographiques et historiques. 14, 213
Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux, par A. de Witte. 33, 252, 337
Un cadeau pontifical en 1699 37
Un atelier de tapisseries à Caen au XVIIe siècle, par M. le comte de Marsy. 39
Le congrès de Vilna et la préhistoire européenne, par F. de Villenoisy 40
Documents relatifs : 1° aux travaux du château de Plessis-lez-Tours ou d'Amboise vers 1470; 2° à un pourpoint de Charles VIII, communication de A. Spont. 44
La Pragmatique sanction de 1438 et Alain de Coëtivy, par C. Bourel de La Roncière 46
Les tapisseries d'Amiens, par R. Guerlin 65
Une édition des lettres de Jean de Salisbury par Baluze, par Léon Levillain 68
Procuration donnée par Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV, par G. Grandin 70
Gilbert Gaulmyn et un procès de sorcellerie à Moulins en 1623, par F. Chambon 72
Une abjuration en 1675 73
Un mariage clandestin au XVIIe siècle, par G. Grandin. 73
Le passage public des cours du Louvre (1701-1702), par F. Bournon. 76
Marchés pour la construction des orgues des églises de Sarcelles et d'Ivry, par F. Mazerolle. 79
Fouilles dans le chœur de la cathédrale d'Evreux, par L. Régnier . . 97
Document sur le monopole de la vente des pipes concédé à Eugène de Savoie, comte de Soissons, par F. Mazerolle. 99
Charges anciennes contre les inventeurs, par J. Momméja. 102
Le père de d'Argental et de Pont-de-Veyle : le président de Ferriol, par Eugène Asse 129, 161
Un nouveau document sur Louis XVII 140
Floranges et Fleuranges 141
Le fief de Marly et saint Vincent de Paul, par M. le vicomte de Grouchy 172, 202
Legs à la confrérie des notaires de Paris (1450), par Henri Malo . . 175
Une lettre inédite de Rivarol, par M. le comte de Beaumont. 176
Les papiers des frères Lazare aux Archives de la Seine, par L. Lazard 193

Digitized by Google

Une lettre de Henri II à la Ville de Paris 213
Papiers du duc de Vendôme transportés de la Bastille à la Bibliothèque du Roi, le 24 mai 1787, par A. Bégis 241
L'hôtel de Saint-Fargeau, par Ch. Sellier 273
La correspondance de Saint-Vincent-de-Paul 293
Étude sur la chronologie de la vie de Jean de Salisbury, par Léon Levillain 305
Les Archives du bailliage de Pont-du-Château, en Auvergne, par Félix Chambon 311
Les gants blancs de Richelieu 312
Molière à Bordeaux, par E. Mareuse 346
Archives municipales de Marseille 348
Quittances données à Clémence de Francini, par F. Mazerolle . . . 349
Marché pour la construction d'un moulin près du Pont-au-Change (1660), (communication de F. Mazerolle) 351
Le mystère de Junius, par Eugène Asse 369
Une dépendance de l'abbaye de Fontevrault : le logis Bourbon, par B. Palustre 371

QUESTIONS ET RÉPONSES

39. Reliure pour les Colonies. — Rép. : 354.
49. Carreaux historiés. — Rép. : 17, 18, 54, 85.
55. Le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon. — Rép. : 18, 108.
56. Carreaux incrustés, 15.
57. L'L couronné de Louis XIII, 16.
58. La généalogie des seigneurs de Beaujeu-sur-Saône, 16. — Rép. : 55.
59. Boisseau et Bushel, 16.
60. Le duel des Horaces et des Curiaces, 16.
61. Les cardinaux Bichi, 51.
62. Une statue de Napoléon Ier à Cassel, 52. — Rép. : 85.
63. Médailles du premier Empire, 52.
64. Famille de Beauval, 53.
65. Armoiries à déterminer, 53.
66. Les poésies de François Galaup de Chasteuil, 53.
68. Les de Beaumont de Phalsbourg, 54.
69. Vitraux aux armes de la ville de Genève, 83.
70. L'État, c'est moi, 83. — Rép. : 109.
71. Gabr. Nicolas de la Reynie, 83.
72. La suppression des maladreries, 84.
73. Généalogie de la famille de Grimouville, 84. — Rép. : 110.
74. La croix du clocher de Cadillac, 84.
75. Famille de Catin de Ravarines, 84. — Rép. : 110, 143 (E.R. du Mesnil), 143, 179.
76. Renseignements biographiques, 84. — Rép. : 179 (Gaston Duval).
77. Le Sauvage du Roi, 85. — Rép. : 111, 112 (P. le Vayer), 143 (Ch. Babinet), 218 (Ch. Babinet), 206, (A. Thomas).
78. Mariage à la Gaumine, 103. — Rép. : 145, 147 (F. Chambon).
79. Les gouverneurs de la Bastille Launay et Launey, 104. — Rép. : 147.
80. La naturalisation de Pierre Myron, 104. — Rép. : 314.

Digitized by Google

81. Plilibert Delamare et Bruni d'Arezzo, 105. — Rép. : 147.
82. Départements provinciaux, 106.
83. L'abbé Dinouart, 107.
84. Fer ou ex-libris d'Huault de Montmagny, 107. — Rép. : 147.
85. Pierre Louvet, de Beauvais, 107.
86. Images de la Vierge aux portes des villes, 107. — Rép. : 148, 180 (Léon Germain).
87. Les châtelains de Cateau-en-Cambrésis, 108.
88. Les collections de l'intendant Foucault, 141.
89. Jacques Matarel, opérateur du Roi, 142. — Rép. : 210.
90. Assassinat du sieur de Vieillevigne en Bourbonnais, 142.
91. Louise de Prie, gouvernante des enfants de Louis XIV, 142.
92. Le testament de Mazarin, 178.
93. Documents sur les lettres de cachet en province, 178. — Rép. : 316, 381 (M. Bulliot).
94. Procès-verbal de l'extraction des cercueils royaux de Saint-Denis en 1793, 217.
95. Un tableau de l'église de Clignancourt, 256.
96. Un Du Plessis de Richelieu, 204. — Rép. : 316.
97. Le pont des belles fontaines de Juvisy, 295. — Rép. : 316.
98. Porte de l'église Sainte-Croix de Gannat, 295. — Rép. : 317.
99. Auvent de Gannat, 295.
100. Portrait de Philippe-Claude de Montboissier, 295.
101. Saint René, évêque d'Angers, 295.
102. Une lettre de saint Vincent de Paul, 313.
103. Un projet de cimetière parisien à la Chapelle-Saint-Denis, 313.
104. Un ami de Guillaume Budé, 352. — Rép. : 381.
105. La piscine romaine d'Asquins-sous-Vézelay, 353. — Rép. : 382 (J. Momméja).
106. Un recueil de chartes champenoises, 379.
107. Le prétendu crime de Tissot, 379.
108. Le séjour de Thomas Becket à Lyon, 380.
109. Lettres de Napoléon à Joséphine, 381.

DÉPOUILLEMENT DES REVUES

Ami des Monuments et des Arts, 31, 62, 126, 269.
Ancien Forez, 62.
Annales du Midi, 159.
— de l'Acad. d'Archéol. de Belgique, 366.
— de la Société d'Archéol. de Bruxelles, 95, 158, 269, 398.
— de la Société hist. et archéol. de Château-Thierry, 158.
Annuaire de la Société d'émulat. de la Vendée, 269.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 95, 190, 303, 398.
Bulletin de l'Acad. d'Arch. de Belgique, 269.
— archéologique, 62.
— du Bibliophile, 96, 159, 270, 366.
— Monumental, 63, 126.
— de la Société des Amis des Monuments parisiens, 31.
— de la Société archéol. de Nantes, 127.
— de la Société d'archéol. et de statist. de la Drome, 63.

Digitized by Google

— de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers, 126.
— de la Société d'études des Hautes-Alpes, 126.
— de la Société hist. d'Auteuil et de Passy, 31, 270, 334.
— de la Société d'hist. et d'archéol. du XVIIIe arrond. « Le Vieux Montmartre », 366.
— de la Société de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 31, 126, 159, 270, 304.
— de la Société hist. et archéol. de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 303.
— de la Société des sciences hist. et nat. de l'Yonne, 238.
Chronique des Arts, 191, 335, 398.
Compte-rendu de l'Acad. des Sciences morales et politiques, 366.
Congrès archéol. de France, 127.
Études hist. et relig. du diocèse de Bayonne, 63, 127, 159, 191, 270, 304, 335.
Journal de la Société d'arch. lorraine et du Musée hist. lorrain, 191.
Manuscrit (Le), 31, 128, 192, 238, 304, 335, 398.
Mémoires de l'Acad. de Vaucluse, 366.
— de la commission des antiquités du départ. de la Côte-d'Or, 399.
— de la Société bourguignonne de géog. et d'hist., 270.
— de la Société de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 31.
— de la Société hist. et archéol. de l'arrond. de Pontoise et du Vexin, 159.
— de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 399.
Monde moderne (Le), 160, 366.
Moyen âge, 192.
Nouvelle Revue hist. de Droit français et étranger, 160, 272, 367.
— rétrospective, 32, 64, 96, 128, 160, 192, 240, 272, 304, 336, 400.
Précis analytique des travaux de l'Acad. de Rouen, 32.
Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 32.
Révolution française, 32, 96, 128, 160, 239, 271, 304, 367, 399.
Revue de l'Agenais, 96, 160.
— de l'Art chrétien, 64, 96, 160, 239, 335, 399.
— de l'Art français, 192, 367.
— d'Auvergne, 96, 239.
— historique, 32, 239, 367.
— hist. ardennaise, 271, 400.
— d'hist. littér. de la France, 240, 271, 367.
— internat. des Archives des Bibliothèques et des Musées, 239, 336.
— de la Société des études hist., 240.
— des Bibliothèques, 368.
Roannais illustré (Le), 128.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES NOMS CITÉS

Académie des Beaux-Arts, 224, 355.
— Française, 150, 223.
— des Inscriptions et Belles-Lettres, 184, 224, 327, 384.
Académie des Sciences morales et Politiques, 225, 264, 355.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de *Caen*, 91.
Amboise (Indre-et-Loire), 44.
Ameyden (Th.) ou Amidenius, 109.
Amiens (Somme), 66.
Andrieu (J.), 125.
Angers (Maine-et-Loire), 265, 301, 322.
Annecy (Haute-Savoie), 385.
Annuaire numismatique suisse, 119.
Anthropologie (l'), 300.
Arconati-Visconti (marquise), 20.
Archives départementales :
Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Ariège, 391 ; Calvados, 318, 391 ; Charente-Inf., Côte-d'Or, Doubs, Eure-et-Loir, Gard, Loir-et-Cher, Meurthe-et-Moselle, Nord, Saone-et-Loire, 392 ; Seine, 193, 387 ; Seine-et-Oise, 185, 392, Tarn-et-Garonne, 392 ; Yonne, 8.
Archives communales :
Amiens, *Charleville*, 393 ; *Marseille*, 348 ; *Saint-Amand*, 393
Archives hospitalières :
Charleville, *Romans*, *Verdun*, 393.
Archives du ministère des Affaires Étrangères, 22, 262.
Argental (Ch. Augustin de Ferriol, comte d'), 129, 161.
Armailhacq (Mgr d'), 14.
Arquien (Marie d'), reine de Pologne, 37.
Asquins-sous-Vézelay (Yonne), 353, 382.
Asse (Eugène), 140, 171, 371.
Augé de Lassus (Lucien), 124, 388.
Avenches (Cant. de *Vaud*, Suisse), 263.
Avignon (Vaucluse), 299, 320.
Babinet (Charles), 145, 218.
Baluze, 68.
Barbier de Montault (Mgr Xavier), 30, 61, 155, 238, 302, 331.
Bar-le-Duc (Meuse), 60.
Barras (Paul de), membre du Directoire, 235.
Barthélemy (Ed. de), 190,
Baudot (M. de), 19.
Bayonne. Traité de — (1462), 234.
Beaujeu-sur-Saône (Généalogie des sires de), 16, 55.
Beaumont (Comte Charles de), 13, 61, 94, 177.
Beaumont. Famille de —, de Phalsbourg, 54.
Beauval. Sires de —, Bannerets de Vermandois et Beauvoisis, 53.
Becket (Thomas), arch. de Cantorbéry, 380.
Bégis (Alfred), 253.
Benet (Vendée), 225.
Berthelé (Joseph), 86.
Bertrand (David), maître-sculpteur (XVII^e siècle), 351.
Bibliothèque nationale, 60, 114, 267, 317.
— de l'Arsenal, 182, 391.
— Mazarine, 20.
— Carnavalet, 153.
— d'*Alger*, 20.
— d'*Avignon*, 190, 302.
— de *Colmar*, 87, 394.
— de *Lyon*, 391.
— de *Roanne*, 88.
Bibliothèque Forézienne, 89.
Bichi (Les cardinaux), 51, 108.
Biré (Edmond), 58.
Blanchard (Gabriel, p. du Roi (XVII^e siècle), 350.
Blanchard (Raphaël), 155.
Blenod-les-Toul (Meurthe-et-Moselle), 237.
Bonnaffé (Edm.), 125.
Bonnefon (Paul), 264.
Bordeaux (Gironde), 300, 321, 346, 385.
Bouillet (Abbé), 125.
Bourbon-Busset. Maison de —, 213.
Bournon (Fernand), 19, 77, 297, 387.
Branches (Yonne), 8.
Brœderlam (Melchior), p. (XV^e siècle), 22, 299.
Bruni d'Arezzo (Léonard), 105, 147.
Brutails (Auguste), 182, 219, 256, 297, 318, 354.
Budé (Guillaume), helléniste (XVI^e siècle), 352, 381.
Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, 60.
— *de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, 153.
Bunel (Henri), 394.
Bushel, 16.
Cabanis (Mad. de), 84.
Cadillac (Gironde), 84.
Caen (Calvados), 39, 91.
Cahors (Lot), 24, 394.
Carré (H.), 363.
Carreaux incrustés, ou historiés, 15, 17, 54, 85.
Cateau-en-Cambrésis (Nord), 108.
Catin de Ravarines. Famille de —, 84, 110, 143, 179.
Chambon (Félix), 147, 223, 312.
Charles VIII, 45.

Digitized by Google

Chavanon (Jules), 55, 95, 149.
Chronique des Arts, 86, 117, 299, 358, 385.
Chronique Gallo-Romaine, 25, 225.
Claudon (Ferdinand), 86.
Clignancourt. Tableau dans l'église de —, 256.
Coëtivy (Alain, cardinal de —), 46.
Collège de France, 389.
Collon (Gaston), 86, 90.
Comité d'études historiques et archéologiques de la Montagne-Sainte-Geneviève et de ses abords, V^e et XIII^e arrondissement, 114.
Condorcet (Madame de), 84, 180.
Congrès archéologique de France, 115.
— des *Architectes français*, 182, 219, 256, 297, 318, 354.
— de l'*Association Bretonne*, 360.
— des *Langues romanes*, 155, 265.
— des *Sociétés savantes*, 19, 154.
— de *Tournai*, 324.
— de *Vilna*, 40.
Corroyer (Edouard), 182, 219, 256, 297, 318, 354.
Cottin (Paul), 228.
Coûard (Emile), 19, 59, 185, 392.
Cougny (G.), 267.
Cremeaux (Loire), 25.
Crèvecœur (Marquis R. de —), 112.
Curiaces. Duel des Horaces et des —, 16.
Cassel (Westphalie), 52.
Dannreuther (M. le pasteur), 60.
Dauze (Pierre), 395.
David (Gérard), p. (XVI^e siècle), 7.
Defrance (Christian), 62.
Demange (Abbé), 237.
Denis (Abbé L.-J.), 94.
Deruet (Claude), p. et gr. lorrain XVII^e siècle, 61.
Dijon (Côte-d'Or), 358, 385.
Dinouart (l'Abbé), chanoine de St-Benoît, 107.
Discus balnéaire, 24.
Douais (Abbé C.), 28.
Duchesne (Abbé Louis), 119.
Ducis (Abbé), 20.
Dumoulin (Maurice), 20, 224, 331.
Dupaty (le Président), 84, 180.
Durrieu (Paul), 188.
Duval (Gaston), 6, 180, 182, 333.
Ecclésiastique (Une version de l'), 28.
École des Chartes, 20, 58, 222, 354.
— des Hautes-Études, 355.
— du Louvre, 389.
Ecosse, 13.
Enlart (Camille), 61, 184, 385, 395.
Eugène IV, (pape), 49.
Eugène de Savoie, comte de Soissons, 99.
Estrée (Paul d'), 380.
Evrard (Simonne), la veuve de Marat, 5.
Evreux (Eure), 97.
Fayolle (Marquis de), 92.
Ferriol (Augustin de —), comte de Pont-de-Veyle et seigneur d'Argental, président à mortier au Parlement de Metz, 129, 161.
Fers à hostie, 14.
Florange (J.), 125.
Floranges (Robert III de la Marck, seigneur de Sedan, maréchal de —), 141.
Fontevrault (Maine-et-Loire), 371.
Foucaut. Les collections de l'intendant —, 141.
Fourdrignier (E.), 156.
Francini (Clémence de), 349.
Fréteau (le Président), 84, 180.
Funck-Brentano (Frantz), 19, 53, 83, 156, 178, 189, 223, 365.
Furnes (Belgique), 30.
Galaup de Chasteuil (François II), 53
Gannat (Allier), 295, 317.
Gaulmyn (Gilbert), Procès de sorcellerie à *Moulins* en 1623, 72.
Gayet (Henri), 157.
Genève, 22, 83, 234, 393.
Germain (Léon), 181, 302, 331.
Gilliodts-Van Severen (L.), 364.
Grandin (Georges), 72, 74.
Grandmaison (Geoffroy de), 189.
Granges de Surgères (Marquis de), 95.
Grimouville. Généalogie de la famille de —, 84, 110.
Grouchy (Vicomte de), 28, 59, 172, 264, 357, 389.
Guerlin (Robert), 68.
Guillon (Adolphe), 24, 55, 90, 156, 353.
Henri II, 213.
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, 70.
Héron de Villefosse (Et.), 190.
Horaces. Duel des — et des Curiaces, 16.
Huault de Montmagny (Barthélemy), 107, 147.
Hugues (A.), 333.
Identifications iconographiques, 23.
Illustration (l'), 264.
Innocent VI, 23.
Innocent XII, 37.
Ivry (Seine), 79.
Jabach (Everhard), banquier et collectionneur parisien, (XVII^e siècle), 28.
Jacquot (Albert), 61.
Jadart du Merbion (Général Pierre), 57.
Jardère (Henri), 156.
Jeanne d'Arc, 158.

Digitized by Google

Joséphine, impératrice des Français, 381.
Journal de la librairie, 87.
— *de la Société d'Arch. Lorraine*, 56.
Junius, pamphlétaire anglais anonyme (XVIII^e siècle), 370.
Juvisy (Seine-et-Oise), 295, 317.
Krebs (Léonce), 396.
Labande (L.-H.), 29, 100, 302.
Lafenestre (Georges), 365.
La Chapelle-Saint-Denis (Seine), 313.
La Hautière (E. de), 334.
La Mothe-en-Lorraine (Meurthe-et-Moselle), 19.
La Mothe Houdancourt (Louise de Prie, veuve du maréchal de —), 142.
La Revellière-Lépeaux (Louis-Marie), membre du Directoire, 59.
La Reynie (Gabr.-Nicolas), lieutenant de police, 83.
La Roncière (C. Bourel de), 49.
Launey (René Jourdan de), gouverneur de la Bastille, 104, 147.
Laurent (Paul), 126.
Laussedat (Colonel A.), 267.
Lazard (Lucien), 202.
Lazare (Louis et Félix), 193.
Lemaistre (A.), 396.
Leprieur (P.), 22.
Lettres de cachet, 156, 178, 316, 381.
Le Vaver (Paul), 58, 113.
Levillain (Léon), 70, 90, 298, 310.
Lot (Ferdinand), 95.
Louis XIII, 16.
Louis XIV, 18, 108, 109.
Louis XVII, 140, 228.
Louvel (Pierre), de *Beauvais*, médecin (XVII^e siècle), 107.
Louvre (Palais du). Passage public des cours du —, 76.
Lucques (Italie), 17.
Lvgd. (L.-G.), 16, 107.
Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de), 18, 108.
Maladreries. Suppression des —, 83.
Malo (Henri), 176.
Marat (Jean-Paul), 5. — (Jean-Pierre), 5. — (Albertine), 5.
Mareuse (Edgar), 347, 386.
Mariage clandestin au XVII^e siècle, 73.
— à la gaumyne, 103, 145, 147.
Marionneau (Charles), 30.
Marly. Le fief de — à *Paris*, 172, 202.
Marquet de Vasselot (J.-J.), 188.
Marseille (Bouches-du-Rhone), 348.
Marsy (Arthur de), 40.
Martin (Louis), 267.
Matarel ou Matharel (Jacques), opérateur du roi, 142, 219.
Maurin de Nahuys (Comte), 52, 53, 59.
Mazarin (le cardinal), 178.
Mazerolle (Fernand), 20, 101, 351, 387.
Médailles du Premier Empire, 52.
Mélanges d'archéol. et d'histoire, 213.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 119.
Merghelynck (Arthur), 30.
Merson (Olivier), 157.
Metman (E), 397.
Meyer (Paul), 149.
Misset (Abbé E.), 158.
Molard (Francis), 8, 11.
Molière (J.-B. Poquelin), 346, 385.
Molinier (Émile), 115.
Momméja (Jules), 25, 103, 363, 365, 384.
Monétay-sur-Allier (Allier), 225.
Monogramme du Christ, 15.
Montaiglon (Anatole de), 206, 357.
Montagne-sur-Gironde (Gironde), 182, 210, 256, 297, 318, 354.
Montboissier (Phil.-Claude de), 295.
Morel-Fatio (Alfred), 29.
Moris (H.), 396.
Musées nationaux, 117, 262.
Musée du Louvre, 8, 58, 60, 117, 183, 229.
— Carnavalet, 58, 114, 153.
— des Arts décoratifs, 119, 230.
— des Invalides (artillerie), 323.
— de Cluny, 56, 86, 265, 323.
— de la Monnaie, 117.
— du Trocadéro, 19.
— d'*Arras*, 188.
— d'*Avignon* (Calvet), 60, 116, 117, 184, 224, 388.
— de *Boulogne-sur-Mer*, 188, 265.
— de *Cahors*, 390.
— de *Calais*, 188, 265.
— de *Dijon*, 358, 385.
— de *Dunkerque*, 233, 323.
— de *Grenoble*, 87.
— de *La Guadeloupe*, 188.
— de *Lille*, 56, 233, 323.
— de *Lunéville*, 233.
— de *Lyon*, 15.
— du *Mans*, 298.
— de *Montauban*, 358.
— de *Montpellier*, 233, 265.
— de *Nancy*, (lorrain), 22, 188, 298, 324.
— de *Paray-le-Monial*, 358.
— de *Périgueux*, 21.
— de *Rochechouart*, 320.
— de *Rouen*, 8.
— de *Saint-Germain*, 152.
— de *Sèvres*, 233, 265.
— de *Versailles*, 183, 233.
— de *Cologne*, 8, 22.
— de *Genève* (Fol), 22, 234.
Myron (Pierre), 104, 314.
Nantes (Loire-Inf.), 59, 389.
Napoléon I^er, 52, 85, 381.
Nolhac (Pierre de), 183, 233, 358.
Notaires de *Paris*. Legs à la confrérie des — en 1454, 175.

Digitized by Google

Nouvelle Revue Rétrospective, 59, 228, 357.
Omont (Henri), 397.
Orgues. Marchés pour la construction des — des églises de *Sarcelles* et d'*Ivry*, 79.
Palustre (Bernard), 379.
Parot (Philippe), 21.
Parrocel (Etienne), p. (XVIIIe siècle), 14.
Pélissier (L.-G.), 126.
Pellechet (Marie), 395.
Périgueux (Dordogne), 21, 60.
Pérot (Francis), 225, 360, 388.
Philibert Delamare, conseiller au Parlement de Dijon (XVIe siècle), 105, 147.
Pichon (Baron Jérôme), 29.
Plancy (Baron G. de), 268.
Plessis-lez-Tours (Indre-et-Loire), 44.
Pont-de-Veyle (Antoine de Ferriol, comte de —), 129, 161.
Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), 311.
Portal (Charles), 59, 363.
Pragmatique sanction de 1438, 46.
Quarré Reybourbon (Louis), 95.
Régnier (L.), 99.
Reure (Abbé), 158.
Revue de l'Art chrétien, 56, 224, 299.
— *Belge de numismatique*, 118.
— *Bleue*, 59.
— *d'Histoire littéraire de la France*, 264.
— *des Langues romanes*, 86.
— *des Universités du Midi*, 56.
Richard de Bury, 157.
Richelieu (Armand du Plessis, cardinal-duc de), 312.
Richelieu (Amador Armand du Plessis Digné de Chivrey de), 294, 316.
Richtenberger (E.), 365.
Rivarol (Antoine, Comte de —), 176.
Roëttiers. Notes sur les — graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux, 33, 252, 337.
Ruzé (Louis), lieutenant civil (XVIe siècle), 352, 381.
Saché (Marc), 20.
Saint-Denis (Seine), 187, 217, 387.
Saint Hippolyte de Vivoin (Sarthe). Cartulaire de —, 94.
Saint-Jean. Fête de la — en Poitou, 11.
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), 151.
Saint René, év. d'*Angers*, 295.
Saint Simon Stock, 23.
Saint Vincent de Paul, 172, 202, 293, 313.
Sainte Cécile, 23.
Salisbury (Jean de), év. de *Chartres*, 68, 306.
Sarcelles (Seine-et-Oise), 79.
Sauvage du Roi, 85, 111, 143, 218, 296
Sébillot (Paul), 397.
Sellier (Charles), 293, 322.
Seré-Depoin (E.), 303.
Société des Amis des Monuments et des Arts, 55, 116, 223.
— *des Amis des Monuments Parisiens*, 387.
— *des Antiquaires de France*, 121, 236.
— *d'Archéol. de Bruxelles*, 21, 91, 150, 222, 298, 321, 356, 385.
— *d'Archéol. Lorraine*, 19, 21.
— *Archéol. de Touraine*, 90.
— *des Beaux-Arts*, 123.
— *Bourguignonne de géographie*, 222.
— *des Études historiques*, 86, 184.
— *hist. de Pontoise et du Vexin*, 222.
— *hist. et archéol. de Château-Thierry*, 299, 321, 389.
Society for the protection of ancient buildings, 23.
Sorcellerie. Procès de — à *Moulins* en 1623, 72.
Spont (Alfred), 45, 46, 236.
Tapisseries. Atelier de — à *Caen* au XVIIIe siècle, 39. — d'*Amiens*, 66.
Thiollier (Noël), 25.
Thomas (Antoine), 103, 296.
Tissot, membre de l'Académie française (XVIIIe siècle), 379.
Tournai (Belgique), 324.
Tourneux (Maurice), 268, 398.
Travers (Emile), 158.
Trithème (Jean), 23.
Van Malderghem (J.), 303.
Vendome (Louis-Joseph, duc de), 241.
Viard (Jules), 95.
Vicaire (Georges), 20, 357.
Vidier (Auguste), 357.
Vieillevigne. Assassinat de M. de —, (1663), 142.
Vierge. Images de la —, 107, 148, 180.
Vigné de Vigny (Pierre), architecte du Roi (XVIIIe siècle), 61.
Villars (Maréchal duc de), 22.
Villenoisy (F. de), 27, 44, 225, 326.
Vilna (Russie). Congrès de —, 40.
Witte (Alphonse de), 36, 57, 119, 255.

ERRATUM. — Page 99, lignes 17 et 18. « Enfin une dernière sépulture placée sous les substructions... », rétablir « Enfin une dernière sépulture placée *sur* les substructions. »

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
7, RUE SAINT-BENOIT, 7
ANCIENNE MAISON QUANTIN
MAY et MOTTEROZ, Directeurs

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1896

PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Histoire de l'Orfèvrerie française, par Henry HAVARD, inspecteur général des Beaux-Arts. — Un volume in-4° de grand luxe, de plus de 400 pages, orné de 40 planches hors texte dont 10 en couleur, or et argent, et d'environ 400 vignettes dans le texte.

Prix : En souscription..... 35 fr.
A la mise en vente..... 40 »
Vingt exemplaires sur japon..... 80 »

La Vie des boulevards (MADELEINE-BASTILLE). — Un volume petit in-4°, papier vélin, par Georges MONTORGUEIL, illustré de 200 dessins en couleurs par Pierre VIDAL.

Tirage à 700 ex. numérotés Prix, par souscription..... 40 fr.
A la mise en vente ce volume sera porté à..... 50 »

Il a été tiré en outre pour le compte de M. CONQUET : 1° Un exemplaire unique sur papier spécial, renfermant les dessins originaux de P. VIDAL; 2° Cent exemplaires sur japon impérial, numérotés de 1 à 100.

Notre École Polytechnique. — Texte et illustrations par Gaston CLARIS. — Un volume in-4° raisin, illustré de 300 dessins et de 8 aquarelles hors texte.

Prix : En souscription. — Broché ..... 20 fr. — Relié..... 25 fr.
A la mise en vente — Broché..... 25 fr. — Relié..... 30 »
20 ex. num. de 1 à XX sur chine avec une aquarelle inédite. 150 »
20 ex. numérotés de 1 à 20 sur chine ou japon..... 50 »

Les Musées de Belgique, par G. LAFENESTRE et E. RICHTENBERGER. — Un volume petit in-8° contenant 100 reproductions des principaux chefs-d'œuvre.

Prix : cart. 10 fr. — Exemplaires sur hollande, 25 fr.

BOUQUINEURS ET BOUQUINISTES. — **Physiologie des quais de Paris** (*du pont Royal au pont Sully*), par Octave UZANNE.

Nouvelle édition contenant : 100 dessins dans le texte, par Emile Mas; 1 frontispice à l'eau-forte, gravé par Manesse; 2 gravures à l'eau-forte, d'après Heidbrinck. — Prix, sur vélin, 10 fr. Tirage à 500 ex. numérotés,

Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, publiée sous le patronage de l'Administration des Beaux-Arts, honorée d'un prix Monthyon par l'Académie française et d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. — Directeur de la publication : M. Jules COMTE.

51 volumes publiés. Derniers ouvrages parus : La Musique allemande, par A. Soubies. — La Lithographie, par H. Bouchot. — Les Vitraux, par O. Merson. — L'Art persan, par Al. Gayet.

Prix du volume broché.. 3 fr. 50 — Cartonné... 4 50

Bibliothèque d'histoire illustrée, publiée sous la direction de MM. Jules ZELLER, membre de l'Institut, et VAST, docteur ès-lettres.

La Formation de l'unité allemande, par M. DENIS.

Prix du vol. broché... 4 fr. — Cartonné..... 5 fr.

Ont paru précédemment : La France sous Louis XV. — Les Deux Révolutions d'Angleterre. — La Grèce avant Alexandre. — L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle. — La Civilisation Florentine du XIII^e^ au XVI^e^ siècle. — Louis XVI et la Révolution. — La France sous saint Louis. — La France sous le régime du suffrage universel. — L'Empire romain.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vià **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vià **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vià **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vià **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vià* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

BIBLIOTHÈQUES DÉMONTABLES

COURAD & SEYFRID

RAYONS MOBILES ET DÉMONTABLES

Nouveau système Breveté S. G. D. G.

BIBLIOTHÈQUES - ÉTAGÈRES PLIANTES

35, Avenue de Wagram, 35

PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

HOME USE
CIRCULATION DEPARTMENT
MAIN LIBRARY

This book is due on the last date stamped below.
1-month loans may be renewed by calling 642-3405.
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk.
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date.
ALL BOOKS ARE SUBJECT TO RECALL 7 DAYS AFTER DATE CHECKED OUT.

AUG 10 1976 4

IN STACKS

FEB 10 1976

PHOTOCOPY JAN 9 '86

LD21—A-40m-8,'75
(S7737L)

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

868839
La Correspondance historique et archeologique.
DC1 C67 v.1-2
868839
DC1 C67 v.1-2
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google